LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT
3 2354 00021 952 0

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT
3 2354 00021 954 6

P AAC J103 H7 34-2 I47 A1 no.10
Canada. Parliament. House Minutes
of proceedings and evidence
00021-9520 01-0202004

DATE	NAME — NOM

P AAC J103 H7 34-2 I47 A1 no.10 c.2
Canada. Parliament. House Minutes
of proceedings and evidence
00021-9520 01-0202004

J
103
H7
34-2
I47
A1
NO.1-10

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Wednesday, May 31, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mercredi 31 mai 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

1) Organization meeting

2) Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into immigration processing for immigrants from Lebanon

CONCERNANT:

1) Séance d'organisation

2) En conformité de l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le traitement des demandes d'immigration émanant des citoyens du Liban

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34116–1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE OF THE COMMITTEE

Tuesday, May 30, 1989

ORDERED,—That pursuant to Standing Order 108(1), a Sub-committee on Immigration to be composed of eight (8) members, five (5) Progressive Conservatives, two (2) Liberals, and one (1) New Democrat, with membership to be determined by the Chairman after the usual consultations, be established to inquire into all such matters as may be referred to it by the Committee.

That the Sub-Committe be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

ATTEST

Elizabeth Kingston
Clerk of the Committee

ORDRE DE RENVOI DU COMITÉ

Le mardi 30 mai 1989

IL EST ORDONNÉ,—Que, conformément au paragraphe 108(1) du Règlement, le Sous-comité de l'immigration, comptant huit (8) membres, soit cinq (5) du Parti progressiste-conservateur, deux (2) du Parti libéral et un (1) du Nouveau Parti démocratique, et dont il incombe au président d'établir la composition après les consultations d'usage, soit autorisé à faire enquête sur toutes les questions qui lui sont déférées par le Comité.

Que le Sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et dossiers, à se réunir pendant que la Chambre siège et pendant les périodes d'ajournement, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont il peut ordonner l'impression et à autoriser le président à tenir des séances pour recueillir des témoignages et à en autoriser l'impression quand le quorum n'est pas atteint.

ATTESTÉ

La greffière du Comité
Elizabeth Kingston

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 31, 1989
(1)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 6:10 o'clock p.m. this day, in Room 308 West Block, for the purpose of electing a Chairman and a Vice-Chairman pursuant to Standing Orders 106(1) and 106(2).

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Al Johnson, Allan Koury, Larry Schneider, Dave Worthy.

Acting Members present: Joy Langan for Dan Heap, Tom Wappel for Sergio Marchi.

Other Members present: Warren Allmand, Fernand Jourdenais, Mac Harb.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Canadian Council of Churches*: Tad Mitsui, Associate Secretary for Peace and Justice. *From the Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society*: Siham Khoury, President. *From the Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund*: Rose Homsy, President. *From the Canadian-Lebanese Community of Ottawa*: Joseph Chami, Representative.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

On motion of Larry Schneider, it was agreed,—That Jean-Pierre Blackburn do take the Chair of this Sub-Committee as Chairman.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That Larry Schneider be elected Vice-Chairman of the Sub-Committee on Immigration.

It was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence, provided that at least three (3) Members are present, including one (1) Member of the Opposition.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That the Committee print 550 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence as established by the Board of Internal Economy.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That during the questioning of witnesses at any meeting of this Sub-Committee, these be allocated ten (10) minutes for the first questionner of each party in the following order: Liberal, NDP, PC; and that thereafter five (5) minutes be allocated to each subsequent questionner.

It was agreed,—That the Members of the Sub-Committee be given the first opportunity to ask questions of witnesses during both the first and second rounds of questioning, and that after all Committee Members have

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 31 MAI 1989
(1)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit, aujourd'hui à 18 h 10, dans la pièce 308 de l'Édifice de l'ouest, pour élire un président et un vice-président, conformément aux dispositions des paragraphes 106(1) et (2) du Règlement.

Membres du Sous-comité présents : Jean-Pierre Blackburn, Al Johnson, Allan Koury, Larry Schneider, Dave Worthy.

Membres suppléants présents : Joy Langan remplace Dan Heap; Tom Wappel remplace Sergio Marchi.

Autres députés présents : Warren Allmand, Fernand Jourdenais, Mac Harb.

Aussi présente : *De la Bibliothèque du Parlement* : Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins : *Du Conseil canadien des Églises* : Tad Mitsui, secrétaire associé pour la paix et la justice. *De la Société des dames d'entr'aide libanaise, syrienne, canadienne* : Siham Khoury, présidente. *Du Fonds d'aide des dames canadiennes-libanaises* : Rose Homsy, présidente. *De la Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa* : Joseph Chami, délégué.

Le greffier du Comité préside l'élection d'un président.

Sur motion de Larry Schneider, il est convenu,—Que Jean-Pierre Blackburn occupe le fauteuil du présent Sous-comité à titre de président.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que Larry Schneider soit élu vice-président du Sous-comité de l'immigration.

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des réunions pour recevoir des témoignages et en permettre l'impression, pourvu qu'au moins trois (3) membres du Comité, dont un (1) de l'opposition, soient présents.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que, conformément à la politique du Bureau de la régie interne, le Comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que, lors de l'interrogatoire des témoins à toute séance du présent Sous-comité, dix (10) minutes soient allouées au premier intervenant de chaque parti et cinq (5) minutes par la suite à chaque autre intervenant.

Il est convenu,—Que les membres du Sous-comité puissent interroger les témoins au cours des premier et deuxième tours de questions; et quand tous les membres du Comité auront eu la possibilité d'interroger les

been given the opportunity to ask questions, non Sub-Committee Members may then be given the opportunity to ask questions.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That the Sub-Committee retain the services of one or more research officers from the Library of Parliament as needed, to assist the Sub-Committee in its work, at the discretion of the Chairman.

At 6:21 o'clock p.m., the Sub-Committee proceeded to the consideration of its Order of Reference from the Committee relating to an investigation into immigration processing for immigrants from Lebanon. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, May 30, 1989, Issue No. 9, Standing Committee on Labour, Employment and Immigration*).

The witnesses made a statement and answered questions.

At 9:04 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

témoins, que les personnes qui ne font pas parti du Sous-comité aient la même possibilité.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que le Sous-comité retienne, s'il le juge utile et à la discrétion du président, les services d'un ou de plusieurs attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement pour l'aider dans ses travaux.

À 18 h 21, le Sous-comité entreprend d'examiner son ordre de renvoi du Comité ayant trait à une enquête sur le traitement des demandes d'immigration émanant des citoyens du Liban. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du mardi 30 mai 1989, fascicule nº 9, Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration*).

Les témoins font une déclaration et répondent aux questions.

À 21 h 04, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Wednesday, May 31, 1989

• 1809

The Clerk of the Committee: Hon. members, I see a quorum. In conformity with Standing Orders 116, 106.(1), and 106.(2), your first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I am pleased to nominate Mr. Jean-Pierre Blackburn as Chair of this subcommittee.

Mr. Worthy (Cariboo—Chilcotin): I second that.

Motion agreed to

• 1810

The Clerk: I declare Mr. Blackburn duly elected chairman of the subcommittee on immigration and invite him to take the Chair.

Le président: Je remercie les membres du Sous-comité de la confiance qu'ils me témoignent.

Nous devons maintenant élire un vice-président pour le Sous-comité de l'immigration. D'ailleurs, il y avait déjà eu une motion dans le passé.

M. Allan Koury (député d'Hochelaga—Maisonneuve): Je propose que M. Larry Schneider soit élu vice-président du Sous-comité.

La motion est adoptée à l'unanimité

Le président: Nous avons aussi quelques motions de procédure.

Il y a d'abord l'audition des témoignages et l'impression des fascicules en l'absence de quorum: que le président soit autorisé à tenir des séances pour entendre des témoignages et à en autoriser l'impression à la condition qu'au moins. . . Là je laisse la porte ouverte en ce qui concerne le nombre de députés qui doivent être présents; je pense qu'il devra y avoir au moins un membre de l'opposition. Est-ce qu'on s'en tient au même nombre qu'au Comité plénier, c'est-à-dire quatre personnes?

M. Koury: Oui.

An hon. member: I think two is sufficient for a subcommittee.

Le président: Autrement dit, il serait normal que quatre députés soient présents, incluant un membre de l'opposition, pour entendre les témoins? Quatre sur huit, ce serait la moitié.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mercredi 31 mai 1989

Le greffier du Comité: Honorables députés, il y a quorum. En conformité des articles 116, 106.(1) et 106.(2) du règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

M. Schneider (Regina—Wascana): Je propose que M. Jean-Pierre Blackburn soit nommé président du sous-comité.

M. Worthy (Cariboo—Chilcotin): J'appuie cette motion.

Adopté

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et M. Blackburn dûment élu président du sous-comité de l'immigration et je l'invite à prendre le fauteuil.

The Chairman: I would like to thank the members of this subcommittee for the confidence they have shown in me.

We shall now proceed to elect a vice-chairman for the Subcommittee on Immigration. A motion has already been made to that effect.

Mr. Allan Koury (Hochelaga—Maisonneuve): I move that Mr. Larry Schneider be elected vice-chairman of this subcommittee.

Motion agreed to unanimously

The Chairman: We also have a few motions regarding procedure to deal with.

First, hearing and printing evidence when we do not have a quorum: that the chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence provided that at least. . . I will leave the door open to suggestions as to the number of members that must be present; I think that at least one member of the opposition should be present. Shall we stay with the same number as the one used for the full committee, that is four members?

Mr. Koury: Yes.

Une voix: Je crois que deux membres suffiraient pour un sous-comité.

The Chairman: In other words, there should be four members present, including one member of the opposition, to hear evidence? Four out of eight, which is half.

[*Texte*]

Ms Langan (Mission—Coquitlam): Mr. Chairman, I think it would be appropriate that one member from each of the opposition parties be present.

Le président: Je suis disposé à entendre les conseils de notre greffière, mais je crois que si deux membres de l'opposition devaient être présents, on risquerait de connaître parfois certaines difficultés. Ce n'est pas parce qu'on veuille profiter d'une telle situation. Il s'agit seulement d'entendre les témoins. Il peut arriver à l'occasion qu'un député du Nouveau parti démocratique ou du Parti libéral ne puisse assister à une séance. Il est sans doute préférable d'exiger la présence de quatre membres, dont un de l'opposition. À ce moment-là, on sera toujours assurés de la présence d'au moins un membre de l'opposition et on pourra entendre les témoins.

Mr. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): That is what we have for the full committee. We agree we will have fewer members for hearing witnesses than the quorum for votes as long as there is one member of either opposition party. The purpose of that lower quorum is to make sure that while waiting for a large quorum we do not hold up witnesses who come from a great distance.

Mr. Johnson (Calgary North): Mr. Chairman, I would like to suggest that it would be just as effective to say three members, including the chairman, one of the members being a representative of the opposition parties. We are a smaller group here than we are on the main committee.

Mr. Allmand: I just came from another subcommittee of this size, and they set the quorum for hearing witnesses at three, including the chairman and one member of any opposition party.

Mr. Johnson: That is what I am suggesting, rather than four.

Mr. Koury: Yes, I agree.

Le président: Je veux bien saisir votre proposition. Quand vous parlez de trois membres, incluant le président, voulez-vous dire trois en tout? Ou voulez-vous dire quatre en tout?

Mr. Allmand: We decided in the other committee that it would be three for hearing witnesses, because we are half the size of the full committee here.

Mr. Koury: That is really what it should have been, three in total.

Mr. Allmand: Yes, as proposed by Mr. Johnson.

Mr. Koury: That is fine. I agree. I was just trying to correct a situation that would be three plus one.

Le président: Donc, trois au total.

M. Koury: Trois au total, c'est parfait.

Le président: D'accord. La motion est donc celle-ci: que le président soit autorisé à tenir des séances pour entendre des témoignages et à en autoriser l'impression à

[*Traduction*]

Mme Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le président, je crois qu'il faudrait préciser qu'un membre de chaque parti de l'opposition soit présent.

The Chairman: I would like to hear what the clerk has to say, but if we were to require that two members of the opposition be present, we could run into problems. It is not that we want to take advantage of such a situation. It is only for the purpose of hearing evidence. It could happen that a member of the New Democratic Party or the Liberal Party is unable to attend a meeting. It would undoubtedly be preferable to require that four members, including a member of the opposition, be present. That way, we can be sure that at least one member of the opposition is present to hear evidence.

M. Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): C'est la procédure que nous suivons pour le comité plénier. Nous sommes d'accord pour permettre qu'un nombre moins important de députés soit présent pour entendre les témoins que pour passer aux voix à condition qu'un député de l'un ou de l'autre parti de l'opposition soit présent. Nous sommes prêts à baisser le quorum requis afin de ne pas faire attendre les témoins venus de loin.

M. Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le président, je crois qu'il serait tout aussi efficace de siéger avec trois députés, incluant le président, à condition qu'un membre de l'opposition soit présent. Nous sommes moins nombreux qu'au comité plénier.

M. Allmand: Je viens d'assister à une réunion d'un autre sous-comité de la même taille que celui-ci où l'on a fixé le quorum pour entendre les témoins à trois, incluant le président et un membre de l'opposition.

M. Johnson: C'est ce que je propose, plutôt que quatre députés.

M. Koury: Oui, d'accord.

The Chairman: I would like to make sure I understand you correctly. When you say three members, including the chairman, do you mean a total of three? Or do you mean four altogether?

M. Allmand: L'autre sous-comité a fixé le quorum à trois pour entendre les témoins parce que le sous-comité a la moitié du nombre de membres du comité plénier.

M. Koury: Alors, il faudrait fixer le total à trois.

M. Allmand: Oui, tel que proposé par M. Johnson.

M. Koury: Bon, d'accord. J'essayais tout simplement de m'assurer qu'il ne s'agissait pas de trois plus un.

The Chairman: Three in total.

Mr. Koury: Three in total, that is fine.

The Chairman: Fine. The motion is therefore as follows: that the chairman be authorized to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence,

[*Text*]

la condition qu'au moins trois députés soient présents, incluant un membre de l'opposition.

• 1815

La motion est adoptée

Le président: L'impression des documents: que le Comité fasse imprimer les *Procès-verbaux et Témoignages* suivant le nombre (550 exemplaires) et la façon approuvés par le Bureau de régie interne.

M. Koury: C'est la même procédure qu'auparavant, et je crois qu'on ne devrait pas la changer. Je propose donc cette motion.

Mr. Schneider: Mr. Chairman, I hate paper and I am concerned that we will have 550 copies of these minutes with another 550 copies of the same minutes attached to the full committee. Will there just be reference made in the full committee *Minutes of Proceedings and Evidence* to these minutes? Is that right?

Le président: Ce sont des fascicules séparés. Vous en avez pour les sous-comités et, s'il y a une réunion du Comité plénier, c'est une autre réunion. Il y a 550 fascicules pour l'autre réunion qui est totalement différente.

La motion est adoptée

Le président: M. Koury propose que, lors de l'interrogation des témoins à toute séance du Sous-comité, 10 minutes soient accordées au premier intervenant de chaque parti dans l'ordre suivant: le Parti libéral, le Nouveau parti démocratique et le Parti progressiste conservateur; et que, par la suite, cinq minutes soient accordées à chaque autre intervenant. C'est la même chose qu'au Comité plénier.

La motion est adoptée

Le président: La proposition numéro 7: qu'aux membres du Sous-comité soit accordée la première occasion de poser des questions aux témoins lors des premier et deuxième tours de questions, et qu'après que tous les membres du Sous-comité ont eu la chance de poser des questions, d'autres députés qui ne sont pas membres de ce Sous-comité puissent poser des questions s'ils le veulent. C'est encore la même chose qu'au Comité plénier.

La motion est adoptée

Le président: M. Koury propose que le Sous-comité retienne les services d'un recherchiste de la Bibliothèque du Parlement. C'est la même chose qu'au Comité plénier. Au niveau de l'immigration, ce sera Mme Young.

Mr. Wappel (Scarborough West): Mr. Chairman, I do not see that on the pieces of paper that have been handed out to us. Is it an insert or an addition?

Le président: C'est une addition.

La motion est adoptée

[*Translation*]

provided that at least three members are present, including one member of the opposition.

Motion agreed to

The Chairman: Printing of *Minutes of Proceedings*: that the committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence* as established by the Board of Internal Economy.

Mr. Koury: That is the same procedure as before and I do not think we should change it. I would therefore move that motion.

M. Schneider: Monsieur le président, je n'aime pas la paperasse et cela m'inquiète de voir 550 exemplaires de nos procès-verbaux annexés aux 550 exemplaires des procès-verbaux du Comité plénier. Les procès-verbaux du Comité plénier ne font-ils tout simplement pas référence aux procès-verbaux du Sous-comité? Est-ce exact?

The Chairman: They are separate issues. There are issues for subcommittees, whereas meetings of the full committee have separate minutes. There are 550 copies of the minutes of those meetings issued on a totally separate basis.

Motion agreed to

The Chairman: Moved by Mr. Koury that during the questioning of witnesses at any meeting of this subcommittee, there be allocated 10 minutes to the first questioner of each party in the following order: Liberal Party, New Democratic Party, Progressive Conservative Party; and that thereafter five minutes be allocated to each subsequent questioner. The same procedure as for the full committe.

Motion agreed to

The Chairman: Motion number 7: that the members of the subcommittee be given the first opportunity to ask questions of witnesses during both the first and second rounds of questioning, and that after all subcommittee members have been given the opportunity to ask questions, non-subcommittee members may then be given the opportunity to ask questions. Again, the same procedure as for the full committee.

Motion agreed to

The Chairman: Moved by Mr. Koury that the subcommittee retain the services of a research officer from the Library of Parliament, as is the case for the full committee. On the subject of immigration, that person would be Mrs. Young.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Monsieur le président, je ne vois pas cette motion sur les documents que nous avons reçus. S'agit-il d'une insertion ou d'un ajout?

The Chairman: An addition.

Motion agreed to

[*Texte*]

Le président: C'est la formation officielle de notre Sous-comité de l'immigration. Lors de la prochaine séance, nous tenterons de former de façon officielle le Sous-comité sur le travail et l'emploi.

J'invite maintenant nos témoins à nous faire un exposé sur la question libanaise au plan de l'immigration.

M. Koury: Je pense qu'il serait bon de les nommer, monsieur le président.

• 1820

Le président: Oui, d'accord. Nous recevons le secrétaire associé pour la paix et la justice du Conseil canadien des Églises, M. Tad Mitsui; Mme Siham Khoury de la Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes; et M. Joseph Chami, représentant de la Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa.

Mr. Allmand: On a point of order, is it your intention to have all the witnesses at the table at the same time or separately? You have witnesses from the Canadian Council of Churches, from the Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society, and from the Canadian Lebanese Community of Ottawa. Was it your intention to hear from them one after the other or all together?

Le président: Je suis bien ouvert aux suggestions des membres du Comité, mais étant donné que nous entendrons trois groupes, il serait peut-être bon qu'ils soient assis à la même table en même temps, afin que nous puissions avoir leurs commentaires. Si vous préférez qu'ils viennent séparément. . .

Mr. Allmand: Perhaps they could all sit down, but we should hear from each group separately, I would think. They may have different perspectives, and I presume they are all going to give their own points of view. So I suggest they all give us their views one after the other, then we put questions to them.

The Chairman: I think that is okay. There is nothing wrong with that.

Mr. Wappel: I hate to disagree, but because they may very well have their own points of view and their own positions to put forward, from my perspective it would be more logical, for example, that we hear from Mr. Mitsui and have an opportunity to ask questions of him, and then when he is complete we could go to Mrs. Khoury and, again, ask questions of her, and then go to the third person. To me that would be a more logical way of proceeding, with respect, than to have all three of them give all their presentations before we can ask any questions. Perhaps we would lose some of the effect of what they want to say to us.

Mr. Allmand: It makes no difference.

Ms Langan: I agree with the first proposition, because I would hate to see us give a lot of time to one person and find ourselves losing people and not giving as much time

[*Traduction*]

The Chairman: The Subcommittee on Immigration is now officially struck. At our next meeting, we will try to officially form the Subcommittee on Labour and Employment.

I would now like to ask our witnesses to make their opening statements on the Lebanese immigration problem.

Mr. Koury: Mr. Chairman, I think perhaps we should start by introducing them.

The Chairman: Yes, of course. We have with us today the Associate Secretary for Peace and Justice from the Canadian Council of Churches, Mr. Tad Mitsui; Mrs. Siham Khoury of the Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society; and Mr. Joseph Chami, representing the Canadian-Lebanese Community of Ottawa.

M. Allmand: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Avez-vous l'intention d'inviter tous les témoins à prendre place à la table ensemble ou séparément? Vous avez des témoins du Conseil canadien des églises, de la Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes et de la Communauté canadienne libanaise d'Ottawa. Avez-vous l'intention de les entendre l'un après l'autre ou tous ensemble?

The Chairman: I am open to your suggestions, but given the fact that we have three groups before us, it might be advisable to have them sit at the table together so that we may hear their comments. If you prefer to have them come forward in turn—

M. Allmand: Ils pourraient peut-être prendre place à la table ensemble, mais, à mon avis, nous devons les entendre séparément. Ils peuvent avoir des opinions divergentes et je présume qu'ils vont tous nous faire part de leurs points de vue. Je proposerais donc de les entendre un à un, après quoi nous pourrions passer aux questions.

Le président: Bon, d'accord, je n'y vois aucun inconvénient.

M. Wappel: Je ne voudrais pas vous mettre le bâton dans les roues, mais commes les témoins ont probablement chacun leur point de vue, je crois qu'il serait plus logique d'entendre M. Mitsui et lui poser des questions, ensuite entendre Mme Khoury et lui poser des questions aussi, puis ensuite passer à la troisième personne. Il me semble que cette façon d'agir serait plus logique que d'entendre trois exposés avant de passer aux questions. Sinon, chaque exposé n'aurait peut-être pas tout son effet.

M. Allmand: Ça ne fait aucune différence.

Mme Langan: Je suis d'accord avec la première suggestion car je n'aimerais pas voir le Comité s'attarder sur le premier exposé au détriment des autres. Je voudrais

[*Text*]

to other points of view. I would agree all three make a presentation. I am sure we can keep notes if things come to mind on which we would like to question individuals.

Le président: Proposez-vous qu'on les entende tous les trois en même temps?

Ms Langan: And then we direct our questions to whom specifically we like.

Mr. Schneider: Mr. Chairman, why do we not ask them what they would like to do?

Ms Langan: That is a good idea.

M. Fernand Jourdenais (député de La Prairie): Dans le passé, comme disait M. Warren Allmand, on entendait un groupe à la fois. Les gens nous faisaient un exposé, on leur posait des questions, et l'autre groupe venait ensuite. Si on entend les trois exposés l'un à la suite de l'autre, on ne sera pas assez rapides pour prendre des notes et poser des questions. Que le représentant du premier groupe fasse son exposé et qu'on lui pose des questions, et qu'on fasse de même par la suite pour les deuxième et troisième groupes. C'est ainsi qu'on procédait autrefois.

Le président: Compte tenu des commentaires de tous et chacun, je pense que tous les témoins pourraient s'asseoir ensemble à la table. Nous entendrons le premier groupe de témoins à qui nous poserons des questions; on passera ensuite au deuxième groupe et ainsi de suite. Je pense que c'est le consensus qui se dégage.

Permettez-moi de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues au sein de notre Sous-comité sur l'immigration. Vous avez pris connaissance de notre préoccupation quant à la situation qui prévaut au Liban et des difficultés qu'éprouvent les Libanais à obtenir le statut de réfugié ou d'immigrant. On sait qu'ils vivent de graves problèmes là-bas. Nous trouvions important de vous entendre et d'avoir vos commentaires là-dessus. Soyez bien à l'aise pour nous exprimer clairement ce que vous savez de ce qui se passe là-bas et vos impressions sur la situation. Nous sommes aussi prêts à entendre vos conseils quant à des changements qui pourraient être apportés ou des suggestions qu'on pourrait faire au gouvernement pour aider les personnes qui vivent des moments difficiles.

• 1825

Mr. Schneider: Do any of the three have a prepared text that we might have copies of? If they have, I think it would be best for us to have them distributed ahead of time. If not, that is fine.

Le président: Nous venons de le recevoir à l'instant. Il est uniquement en anglais, mais je pense que les témoins n'ont pas les ressources dont nous disposons ici, à la Chambre des communes. Je suis prêt à vous remettre leur documentation si cela convient à tout le monde. Monsieur Mitsui.

Mr. Tad Mitsui (Associate Secretary for Peace and Justice, Canadian Council of Churches): Mr. Chairman, I

[*Translation*]

entendre les trois témoins l'un après l'autre. Je suis certaine que nous pouvons prendre des notes s'il nous vient à l'idée des questions que nous aimerions poser à l'un ou l'autre des témoins.

The Chairman: Are you suggesting that we hear all three witnesses together?

Mme Langan: Et par la suite, nous pourrions leur poser des questions individuellement.

M. Schneider: Monsieur le président, pourquoi ne pas consulter les témoins sur ce qu'ils préfèreraient faire?

Mme Langan: Voilà une bonne idée.

Mr. Fernand Jourdenais (La Prairie): As Mr. Warren Allmand said, we usually hear from one group at a time. They make their presentation, then answer our questions, after which we go on to the next group. If we hear three presentations consecutively, we will not be able to take notes fast enough or ask questions. We should let the witness from the first group make his presentation and answer our questions, then we should go on to the second and third group. That is the usual procedure.

The Chairman: In view of the comments that have been made, I think that all of the witnesses should sit at the table together. We will hear from the first group, proceed with questioning, then go on to the second group and so on. I think that that is the general consensus.

I would like to welcome the witnesses to this meeting of the Subcommittee on Immigration. You are aware of our concerns about the situation in Lebanon and the difficulties experienced by the Lebanese in obtaining refugee or immigrant status. We know that the people in Lebanon are faced with serious problems. We feel it is important to hear your comments on that situation. Please feel free to draw us a clear picture of what is going on in Lebanon and share your impressions with us on the situation there. We would also like your advice on any changes as well as your suggestions on what our government could do help those people.

M. Schneider: Certains des trois témoins ont-ils un texte dont nous pourrions avoir des exemplaires? Dans l'affirmative, je pense qu'il serait préférable de les distribuer d'avance. Sinon, tant pis.

The Chairman: We have just received it. It is only in English, but the witnesses do not have the resources available to the House of Commons. I can give you copies of the presentation if everyone agrees. Mr. Mitsui.

M. Tad Mitsui (Secrétaire adjoint à la paix et à la justice, Conseil canadien des Églises): Monsieur le

[*Texte*]

must apologize for not bringing enough copies of my intervention. In fact I received the material from Cyprus this morning by fax.

Let me first express my appreciation for being asked to appear before this committee, representing the Middle East Working Group of the Canadian Council of Churches.

The Middle East Working Group is the committee that has particular responsibility within the Canadian Council of Churches for relating to our counterparts in the Middle East, most notably the Middle East Council of Churches, and for monitoring issues in the region. The Canadian Council of Churches has a staff member seconded to the Middle East Council of Churches to act as a liaison and to facilitate the flow of information about the churches of the region to our constituency in Canada. He is stationed in Limassol in Cyprus and travels constantly to Lebanon, Egypt, Palestine, etc. This staff person works in the Middle East office and has carried out on-site research for this presentation. As I said, he managed to send the data only this morning by fax and I apologize for not being able to provide a sufficient number of copies.

He makes the following points:

1. The numbers: The United Nations disaster relief organization estimates that since the beginning of this particular conflict 100,000 Lebanese have left from Juniye, the main port of the Christian enclave, via boat for Cyprus. However, most estimates are that this figure is much too high and that a figure of 25,000 to 30,000 is more realistic. It must be remembered that within Lebanon itself there are an estimated 500,000 displaced people who have had to leave their homes in Beirut because of current conflict.

2. Canadian response to would-be migrants: I understand this committee has already received this information because my source of information apparently was talking to the same people who have recently sent a report to Ottawa. Nevertheless, I made some summary.

Early in the fighting a rumour circulated in Lebanon that Canada was handing out automatic immigration visas to Lebanese. This rumour was very circumstantial and convinced many people that it represented authentic Canadian policy. No one seems to know where it originated. It resulted in a flood of applicants, and many people were caused great distress when they were told that no special dispensations were being given; that applicants would be considered in the normal way and that the process would take three months. Eventually the Lebanese ambassador to Cyprus issued a statement clarifying the situation.

[*Traduction*]

président, je m'excuse de ne pas avoir apporté suffisamment d'exemplaires de ma présentation. J'ai reçu la documentation de Chypre ce matin par communication fax.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invité à témoigner au Comité à titre de représentant du groupe de travail sur le Moyen-Orient du Conseil canadien des Églises.

Ce groupe de travail du Conseil canadien des Églises est tout particulièrement chargé de communiquer avec les associations semblables au Moyen-Orient, notamment le Conseil des Églises du Moyen-Orient, et de surveiller la situation dans la région. Le Conseil canadien des Églises délègue un de ses membres auprès du Conseil des Églises du Moyen-Orient pour assurer la liaison et faciliter l'obtention de renseignements au Canada relativement aux Églises de la région. Notre représentant à son bureau à Limassol, à Chypre, et voyage constamment pour se rendre au Liban, en Égypte, en Palestine, et ainsi de suite. Il travaille au bureau du Moyen-Orient et il a effectué sur place des recherches que je vais utiliser pour ma présentation. Je répète qu'il a réussi à me faire parvenir ces renseignements par fax seulement ce matin et je m'excuse de ne pas avoir pu apporter suffisamment d'exemplaires.

Voici ce qu'il signale:

1. Les chiffres: D'après le Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, depuis les débuts du conflit, quelque 100,000 Libanais ont pris le bateau pour Chypre à partir de Djouniyé, principal port de l'enclave chrétienne. Cependant, la plupart des experts pensent que ce chiffre est beaucoup trop élevé et qu'un chiffre situé entre 25,000 et 30,000 serait plus réaliste. Il ne faut pas oublier qu'il y a au Liban même quelque 500,000 personnes déplacées qui ont dû quitter leurs maisons à Beyrouth à cause du conflit.

2. La réaction du Canada aux immigrants: Je crois savoir que le Comité possède déjà ces renseignements parce que la personne qui me les a communiqués a parlé récemment à des gens qui ont transmis les mêmes renseignements à Ottawa. Je voudrais cependant les résumer.

Au début du conflit, il y avait au Liban une rumeur voulant que le Canada délivre des visas d'immigration automatiquement au Libanais. Cette rumeur était fondée sur très peu de choses, mais bien des gens étaient convaincus qu'elle reflétait la politique du gouvernement canadien. Personne ne semble savoir d'où elle venait. À cause de cela, il y a eu une multitude de demandes et bien des gens ont été atterrés d'apprendre qu'aucune dispense spéciale n'était accordée, que les demandes seraient examinées de la façon normale et que le processus d'examen prendrait trois mois. Finalement, l'ambassadeur du Liban à Chypre a fait une déclaration pour expliquer la situation.

[*Text*]

• 1830

The background to this rumour was the situation that has existed for several years, ever since the Canadian embassy in Beirut was closed. As you may know, the policy of the Canadian Council of Churches still is to press the Department of External Affairs to move the embassy back to Beirut. This made it necessary for applicants for immigration to Canada to make a very difficult and often dangerous journey to Damascus for interviews. As the situation deteriorated it became virtually impossible for inhabitants of the "Christian enclaves" to make this journey for the repeat interviews that are a customary part of the Canadian immigration process.

Adding to this difficulty, an administrative backlog developed owing, we understand, to a bureaucratic tangle in CSIS which has to approve security clearances. Many applicants for immigration to Canada have had very long delays while their situation deteriorated steadily. It is thus not surprising that a rumour that Canada has eased its immigration procedures was eagerly received.

However, our information does indicate that the policies of the Canadian government changed for the better with the start of the large exodus to Cyprus. These policies now appear to be more appropriate for the emergency nature of the situation.

First, an immigration office was opened in Nicosia as being more accessible than Damascus. Our understanding is that this office will be moved to Limassol in the next few weeks in order to save the refugees the trip to Nicosia. As you may know, the majority of Lebanese in Cyprus live in Limassol.

Three new medical doctors have been appointed to carry out medical examinations in order to speed up the process. One of these is in Larnaca and two in Limassol. The Quebec government has also opened an office in the consulate in Nicosia and is processing applications also.

We were told that the process has been speeded up considerably. Applicants now receive a "yes" or "no" within three or four weeks, with many decisions being made on the spot. Visas can be picked up in Cyprus, or if people have to return to Lebanon before leaving they can be picked up in either east or west Beirut.

As of last Friday, 220 families, totalling 525 persons, had been accepted. Forty-seven visas have already been delivered. It should be noted that during this initial round of fighting in 1976, Canada opened an immigration office in Limassol and eventually processed 8,000 visas for immigration to Canada.

[*Translation*]

Cette rumeur résultait d'une situation qui existait depuis plusieurs années, depuis la fermeture de l'Ambassade du Canada à Berouth. Vous le savez peut-être, le Conseil canadien des églises a encore pour politique d'encourager le ministère des Affaires extérieures à réinstaller l'Ambassade du Canada à Berouth. A cause de la fermeture de l'ambassade, ceux qui présentaient une demande d'immigration au Canada devaient faire un voyage très difficile et souvent dangereux jusqu'à Damas pour les entrevues. A mesure que la situation s'est détériorée, les habitants des enclaves chrétiennes se sont vues dans la quasi impossibilité de faire le voyage pour les entrevues répétées qui font d'habitude partie du processus d'immigration du Canada.

Outre cette difficulté, il y a eu un retard administratif résultant, d'après ce qu'on nous a dit, d'un problème bureaucratique au SCRS, qui doit donner son approbation pour les considérations de sécurité. Bon nombre de requérants ont dû attendre très longtemps pendant que leur situation se détériorait constamment. Il n'est donc pas étonnant que la rumeur selon laquelle le Canada avait relaxé ses règles relatives à l'immigration ait été tellement bien accueillie.

Les renseignements indiquent cependant que les politiques du gouvernement du Canada se sont améliorées au début de l'exode massif vers Chypre. Ces politiques semblent maintenant répondre mieux à la situation d'urgence qui existe au Liban.

D'abord, on a ouvert un bureau de l'immigration à Nicosie parce que c'était plus facile d'accès que Damas. Nous croyons savoir que ce bureau sera transféré à Limassol d'ici quelques semaines pour que les réfugiés ne soient pas obligés de faire le voyage jusqu'à Nicosie. Comme vous le savez peut-être, la majorité des Libanais à Chypre habitent Limassol.

Trois médecins supplémentaires ont été choisis pour faire les examens médicaux afin d'accélérer le processus. Il y en un à Lanarca et deux à Limassol. Le gouvernement du Québec a aussi ouvert un bureau au consulat à Nicosie et il est lui aussi en train d'examiner les demandes d'immigration.

On nous a dit que le processus avait été sensiblement accéléré. Les requérants obtiennent maintenant une réponse affirmative ou négative dans l'espace de trois ou quatre semaines et bon nombre de décisions sont prises sur le champ. Les visas peuvent être obtenus à Chypre, ou bien, pour ceux qui doivent retourner au Liban avant leur départ pour le Canada, les visas peuvent être obtenus soit à Berouth est soit à Berouth ouest.

Jusqu'à vendredi dernier, 220 familles ou 525 personnes avaient été acceptées. Quarante-sept visas avaient déjà été délivrés. Soit dit en passant, que pendant les premiers conflits en 1976, le Canada avait ouvert un bureau d'immigration à Limassol et il avait éventuellement délivré 8,000 visas d'immigration.

[*Texte*]

Canada is evidently a country of choice for many Lebanese. Other countries are receiving some 20 requests per week for immigration, such as France, while the Canadian office in Nicosia is receiving 200 per day.

Our sources in Cyprus report that Canadian officials there feel that they have made changes to their procedures that will enable them to speed up the process. They feel that the move to Limassol and the transfer of some staff from Damascus will aid further in processing applications.

Other Considerations: Despite what appear to be positive steps by the Canadian government to speed up the processing of applications, there are several aspects of this situation that concern us.

• 1835

The first is the real hardship suffered by these people, who have already endured the fighting in their homeland and the gruelling and dangerous journey from Lebanon, if they must wait for an extended period of time in Cyprus. Lebanese cannot work in Cyprus, and so they must live on whatever resources they bring with them or receive from overseas. Our estimates are that it costs $1,000 U.S. per month for a family to live in Cyprus. While we welcome the efforts that have so far been made to speed up the processing of applications, we fear that without significant added resources backlogs will develop. Many Lebanese may exhaust their resources as they wait many months for what should be a routine processing. Therefore we would recommend that, especially in cases of family reunification, the processing be reduced to a bare minimum.

The second is the tragic necessity of finding homes in Canada or elsewhere for the citizens of a country that was once the most prosperous and developed in the region. Together with our colleagues in the Middle East, we regret the exodus from Lebanon of so many educated and energetic people. While we support on humanitarian grounds any efforts Canada can make to assist the Lebanese who have had to flee, we would strongly urge the Canadian government to put as much creativity and energy into contributing to a resolution of the Lebanese crisis as they say they are prepared to put into helping Lebanese to come to Canada.

In addition, we would urge a continuation and expansion of Canadian humanitarian aid to Lebanon. This enables people to stay in the country and assist in ongoing development and reconstruction. We are aware that this committee's mandate does not extend to this area of international policy, and later we will be making our view known to Mr. Clark.

[*Traduction*]

Bien entendu, le Canada est un pays de prédilection pour bon nombre de Libanais. Certains pays, comme la France, reçoivent une vingtaine de demandes d'immigration par semaine, alors que le bureau du Canada à Nicosie en reçoit 200 par jour.

Selon nos sources à Chypre, les agents du Canada à Chypre estiment que les changements qu'ils ont apportés à leur façon de procéder leur permettront de hâter les choses. Ils jugent que l'ouverture du bureau à Limassol et la mutation de certains agents maintenant en poste à Damas vont accélérer davantage l'examen des demandes.

Autre facteur: Malgré les mesures positives que le gouvernement du Canada semble prendre pour accélérer l'examen des demandes, plusieurs aspects de la situation nous préoccupent.

D'abord, il y a les privations et difficultés qu'éprouvent ces gens après avoir connu les souffrances de la guerre dans leur patrie et le dur et dangereux voyage à partir du Liban, si on leur impose une nouvelle période prolongée à Chypre. Le Libanais ne peuvent pas travailler à Chypre et ils doivent donc subsister grâce à ce qu'ils ont amené avec eux ou reçu de l'étranger. D'après nos évaluations, cela coûte 1,000$ U.S. par mois à une famille pour subsister à Chypre. Nous sommes heureux des efforts qui ont été fournis jusqu'ici pour accélérer l'examen des demandes, mais nous craignons que les retards ne s'accumulent si l'on n'augmente pas sensiblement les ressources du Bureau d'immigration. Bon nombre de Libanais pourraient épuiser toutes leurs ressources s'ils doivent attendre des mois pour ce qui devrait être un examen de routine de leurs demandes. Nous recommandons donc que, surtout dans le cas de réunions des familles, l'examen des demandes soit réduit au strict minimum.

Ensuite, il y a la nécessité tragique de trouver un nouveau foyer au Canada ou ailleurs pour les citoyens d'un pays qui était jadis le plus prospère et le plus développé de la région. Tout comme nos collègues du Moyen-Orient, nous regrettons le départ d'un si grand nombre de personnes instruites et énergiques du Liban. Nous appuyons pour des motifs humanitaires, tout ce que le Canada peut faire pour aider les Libanais qui doivent fuir, mais nous exhortons énergiquement le gouvernement du Canada à consacrer autant d'effort et d'énergie au règlement de la crise au Liban qu'il dit être prêt à en consacrer pour aider les Libanais à venir au Canada.

Nous favorisons aussi le maintien et l'expansion de l'aide humanitaire au Liban par le Canada. Cette aide permet à des gens de rester au Liban et d'aider au développement et à la reconstruction. Nous savons cependant que votre comité ne s'occupe pas de cette partie de la politique internationale, mais nous ferons part de nos recommandations à M. Clark plus tard.

[*Text*]

Nevertheless, we feel it is important to make it clear that the churches both in Canada and in the Middle East deeply regret the drain of Christians from the region to other parts of the world. The first Christians were people of the Middle East. Our hope is that Christian communities there can retain their people and their vitality in the region. For that reason, while we urge that the refugees in need of temporary resettlement be given speedy admission to our country, Canada, we deeply regret the situation that has forced them to leave and pray for a speedy return of peace in Lebanon. I thank you very much.

Le président: Je tiens à remercier M. Mitsui pour ses commentaires sur la situation qui prévaut là-bas.

Je dois vous dire qu'une autre personne a demandé à comparaître devant notre Comité. Il s'agit de Mme Rose Homsy, la présidente du Front d'entraide des dames libanaises-canadiennes. Cette personne assiste à la réunion, et elle aimerait être entendue comme témoin. Est-ce que les membres du Comité y consentent?

M. Koury: Oui.

Ms Langan: Agreed.

Mr. Wappel: Mr. Mitsui, Thank you very much for your presentation. I have just a few questions in connection with it.

• 1840

The first three points were based on information that was sent to you by people who had met with people in Cyprus. Can you tell us who gave you that information, specifically?

Mr. Mitsui: My staff in Limassol is Reverend Douglas Ducharme, who is a staff member of the Canadian Council of Churches, as well as of the Middle East Council of Churches, and he met with Greg Leithead in Cyprus, in Nicosia. There were extensive interviews with the staff at the Lebanese Embassy in Cyprus. Of course many of his colleagues in Limassol are Lebanese themselves. These are three main sources of information.

Mr. Wappel: The reason I ask is that some of the figures you have in your presentation do not correspond with what we were told by officials of the Department of External Affairs yesterday. For example, you have apparently been told that we have 220 families accepted and that totals 525 people. We were told a total of about 263, which is about half that figure, have been processed, and that there are about 250 interviews proceeding. Do I take it that the information Reverend Ducharme got on this was based directly on conversations with Mr. Leithead?

Mr. Mitsui: This is what I understand. These data were dated. . .

[*Translation*]

Nous pensons néanmoins qu'il importe de préciser que les églises du Canada et du Moyen-Orient regrettent énormément l'exode des Chrétiens de la région. Les premiers Chrétiens étaient originaires du Moyen-Orient. Nous espérons que les communautés chrétiennes de la région pourront garder leurs membres et leur vitalité. Pour cette raison, même si nous demandons que les réfugiés qui ont besoin d'un abri temporaire soient accueillis rapidement dans notre pays, le Canada, nous déplorons la situation qui les oblige à quitter le Liban et nous prions pour que la paix revienne rapidement dans leur pays. Je vous remercie.

The Chairman: I would like to thank Mr. Mitsui for his comments on the situation in Lebanon.

I should inform you that someone else has asked to appear before the committee. This is Mrs. Rose Homsy, President of the Lebanese-Canadian Women's Mutual Assistance Front. She is here now and she would like to be heard as a witness. Do the members agree?

Mr. Koury: Yes.

Mme Langan: D'accord.

M. Wappel: Monsieur Mitsui, je vous remercie de votre présentation et je voudrais vous poser quelques questions à ce propos.

Les trois premiers points dont vous nous avez parlé se fondaient sur des renseignements que vous tenez de personnes qui ont rencontré d'autres personnes à Chypre. Pouvez-vous nous dire qui au juste vous a fourni ces renseignements?

M. Mitsui: Mon contact à Limassol est le révérend Douglas Ducharme, qui fait partie du Conseil canadien des églises, de même que du Conseil des églises du Moyen-Orient, et il parlé à Greg Leithead à Nicousie, à Chypre. Il a aussi longuement parlé à des représentants de l'ambassade du Liban à Chypre. Bien entendu, bon nombre de ses collègues à Limassol sont eux-mêmes Libanais. Ce sont les trois principales sources de renseignement.

M. Wappel: Je pose la question parce que certains des chiffres que vous avez mentionnés ne correspondent pas à ce que nous ont dit les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures hier. Par exemple, on vous a dit que 220 familles, ou 525 personnes, ont été acceptées. Les représentants des Affaires Extérieures nous ont dit qu'environ 263 demandes, soit environ la moitié du chiffre que vous avez mentionné, ont été examinées et qu'environ 250 entrevues étaient en cours. Les renseignements obtenus par le révérend Ducharme provenaient-ils directement de conversations avec M. Leithead?

M. Mitsui: C'est ce que j'avais cru comprendre. Ces renseignements datent. . .

[*Texte*]

M. Jourdenais: Excusez-moi, mais c'est 220 cas pour 525 personnes. On a entendu hier le témoignage des fonctionnaires du ministère.

You just said they were.

Mr. Wappel: I understand. I believe that is what I said. But yesterday we heard that there had been 61 immigrant visas, 127 visitors visas, and 30 families representing approximately 75 people. That totals 263.

Mr. Jourdenais: That is the minister's permit. Then there were 250 people who had been interviewed.

Mr. Wappel: Who had been interviewed. Now, according to this, they have been accepted. It would seem as if we are getting some contrary information, because according to the information that Mr. Mitsui has received there have been 525 people accepted. I presume when you use the word "accepted", you mean they are authorized to come to Canada. I do not believe that is the information we have. I stand corrected if that is not the case. In any event, my point is that I wanted to find out where you are getting the information.

Le président: Permettez-moi de vous donner une précision. Selon l'exposé qu'on nous a fait hier, les chiffres exacts sont de 220 familles pour 525 personnes provisoirement acceptées.

Mr. Wappel: You make three recommendations, the first being that processing be reduced to a bare minimum. I would be interested in knowing what you mean by "bare minimum".

Mr. Mitsui: This is in the case of family reunion. This may not be legal terminology, but I would call it "automatic acceptance".

Mr. Wappel: Automatic acceptance—

Mr. Mitsui: In the case of family reunion.

Mr. Wappel: Without a security check?

Mr. Mitsui: I have not thought about that.

Mr. Wappel: In any event, I guess what you really mean is as quickly as possible.

Mr. Mitsui: As quickly as possible.

Mr. Wappel: Can you help me with recommendation number two in terms of helping to solve the Lebanese crisis? Does your group have any specific suggestions along those lines, about how that terrible crisis could possibly be solved?

Mr. Mitsui: No, we do not have any specific suggestion, but it is my colleagues' experience, and my own personal experience working in the Middle East, that Canada does have a tremendously good reputation. We do enjoy the trust of many peoples in the Middle East, and it is my own personal opinion, which is shared by Reverend Douglas Ducharme, that we are not using that potential.

[*Traduction*]

Mr. Jourdenais: Excuse me, but the figure was 220 cases for a total of 525 persons. We heard the departmental officials yesterday.

Vous venez de le dire.

M. Wappel: Je comprends. Je pense que c'est ce que j'ai dit. Hier, on nous a dit que 61 visas d'immigrants, 127 visas de visiteurs et 30 permis de familles représentant quelques 75 personnes ont été délivrés, ce qui fait 263 au total.

M. Jourdenais: Il s'agit de permis ministériels. Il y aussi les 250 personnes qui avaient eu une entrevue.

M. Wappel: Qui avaient eu une entrevue. D'après ces renseignements si, ces personnes ont été acceptées. Les renseignements que nous obtenons semblent quelque peu contradictroires parce que, d'après ce que M. Mitsui nous a dit, 525 personnes ont été acceptées. J'imagine que cela veut dire que ces personnes sont autorisées à venir au Canada. Cela ne correspond au chiffre qu'on nous avait donné. On me reprendra si je me trompe. De toute façon, je voulais savoir d'où vous teniez vos renseignements.

The Chairman: If I may make a clarification. According to the figures we were given yesterday, there are 220 families, for a total of 525 people provisionally accepted.

M. Wappel: Vous faites trois recommandations, et premièrement, que le traitement des demandes soit réduit au strict minimum. Je suis curieux de savoir ce que vous entendez par «strict minimum».

M. Mitsui: Ce serait dans les cas de réunions des familles. Ce n'est peut-être pas le bon terme devant la loi, mais il s'agirait d'une «acceptation automatique».

M. Wappel: Une acceptation automatique.

M. Mitsui: Dans les cas de réunions de familles.

M. Wappel: Sans vérification de sécurité?

M. Mitsui: Je n'y avais pas songé.

M. Wappel: De toute façon, j'imagine que vous voulez dire le plus rapidement possible.

M. Mitsui: Le plus rapidement possible.

M. Wappel: Pouvez-vous me donner une explication de votre deuxième recommandation qui demande au gouvernement d'aider à régler la crise au Liban? Votre groupe a-t-il les solutions précises à proposer pour régler cette crise épouvantable?

M. Mitsui: Non, nous n'avons pas de solution particulière à proposer mais mes collègues ont constaté, comme je l'ai moi-même constaté en travailant au Moyen-Orient, que le Canada jouit là-bas d'une excellente réputation. Nous avons la confiance de bien des peuples au Moyen-Orient et je suis moi-même d'avis, tout comme le révérend Douglas Ducharme, que nous ne tirons pas suffisamment partie de cette réputation.

[*Text*]

• 1845

Mr. Wappel: Your third recommendation recommends expansion of Canadian humanitarian aid. I wonder if you could tell us what you mean by humanitarian aid.

Mr. Mitsui: The type of assistance program that is extended by the International Humanitarian Assistance Program of CIDA. We enjoy a fair amount of trust by that particular department and receive a fair amount of money every year, but there is always a problem of a prolonged period of examination of projects. Sometimes it takes two or three months before we see any cash from CIDA. But, first of all, in terms of speed and, second, in terms of volume of assistance, it can be increased.

Ms Langan: With regard to the fact that I understand the Canadian government is spending $500,000 through the Red Cross for Lebanon. . . I am sorry, $500,000 was in response to an appeal by the Red Cross from Canada for food, clothing and medicine in addition to the $625,000 Canada had already contributed in 1988-89. Does your organization feel that is sufficient aid under the circumstances? If you answer that, I will possibly go to a next question.

Mr. Mitsui: The answer is, no, Canada can give a lot more. It is my experience in dealing with the International Humanitarian Assistance Program of CIDA that Canada, for some reason, pegged itself to one-tenth of global appeal coming from such organizations as ICRC, United Nations Disaster Relief Organization, UNHCR, etc. I do not understand why Canada has to place itself at one-tenth of global appeal.

I do not want to be too smug on this, but Canada belongs to a group of countries that is fairly generous in terms of foreign aid—the Netherlands, Sweden, Denmark, etc.—and we should be proud of it. These countries that are generous givers to international problems do not peg themselves to a certain percentage of international assistance programs. If there is more need, we should give more. Why should we stick to 10%?

Ms Langan: My next question is this. Many people fleeing have spent their last dollars to get to Cyprus and then do not have the approximately $1,000 U.S. a month to survive. They find out they have been misinformed and then must flee back under the same circumstances as those under which they fled; i.e., making a run between the shells and the boats. Would you consider that to be far more serious than the government appears to be taking it in terms of people being almost in a double jeopardy of

[*Translation*]

M. Wappel: Troisièmement, vous recommandez l'accroissement de l'aide humanitaire fournie par le Canada. Pouvez-vous nous dire ce que vous entendez au juste par «aide humanitaire».

M. Mitsui: je veux parler du genre d'aide que fournit l'ACDI dans le cadre de son Programme d'assistance humanitaire internationale. L'ACDI nous considère comme un organisme digne de confiance et nous confie un montant assez élevé chaque année, mais il y a toujours de longs délais pour l'examen des projets. Il faut parfois attendre deux ou trois mois avant d'obtenir de l'argent de l'ACDI. Nous pourrions faire mieux, d'abord en fournissant de l'aide plus rapidement et, deuxièmement, en augmentant l'aide fournie.

Mme Langan: Comme je crois savoir que le gouvernement du Canada a affecté 500,000$ au Liban par l'entremise de la Croix Rouge, ou plutôt, qu'il a accordé 500,000$ à la Croix Rouge en réponse à une demande d'aide pour fournir des produits alimentaires, des vêtements et des médicaments, en plus des 625,000$ que le Canada avait déjà fournis en 1988-1989. Votre organisme juge-t-il que c'est suffisant étant donné les circonstances? Une fois que vous aurez répondu, je vous poserai peut-être une autre question.

M. Mitsui: La réponse est non, le Canada peut faire bien davantage. J'ai moi-même constaté dans les rapports avec les responsables du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI que le Canada avait décidé, pour une raison quelconque, de se fixer comme limite de fournir le dixième de ce que demandait les organismes comme le Comité international de la Croix Rouge, le Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et ainsi de suite. Je ne comprends pas pourquoi le Canada doit se limiter au dixième des demandes de fonds lancées dans le monde.

Je ne veux pas adopter une attitude supérieure, mais le Canada fait partie d'un groupe de pays relativement généreux pour l'aide étrangère, avec les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, et ainsi de suite, et nous devrions en être fiers. Ces pays donnent généreusement lorsqu'on lance des appels d'aide internationaux et ils ne se limitent pas à un pourcentage donné des programmes d'aide internationale. Si les besoins sont plus élevés, nous devrions donner plus. Pourquoi nous restreindre à 10 p. 100?

Mme Langan: Ma question suivante est celle-ci. Bon nombre de Libanais ont dépensé tout leur avoir pour se rendre à Chypre et n'ont pas les quelques 1,000$ U.S. par mois nécessaires pour subsister. Ils constatent trop tard qu'ils ont été mal renseignés et qu'ils doivent rentrer au Liban de la même façon qu'ils en sont partis, c'est-à-dire en esquivant les obus et les navires de patrouille. Pensez-vous que la situation est beaucoup plus grave que le gouvernement ne semble le croire puisque ces gens

[*Texte*]

having to flee and then flee back because there is nowhere else to go?

Mr. Mitsui: I agree.

Ms Langan: What would you suggest the government should do?

Mr. Mitsui: For one thing, the Canadian government might consider assisting the Cypriot government in paying for some of the facilities where these Lebanese can be kept. I understand that at the moment Lebanese in Cyprus are not allowed to work. This is one of the reasons they run out of money. Also, even if they have money, they are allowed to stay only two months maximum. First the visa usually extends to 15 days. They can extend, but up to two months. But if we offer the Cypriot government some sort of program to keep them in—I hate to call them camps; that sounds too inhuman—some sort of facilities like that, perhaps under the auspices of UNHCR, that might be of help.

• 1850

Ms Langan: Thank you very much. I would like to ask one final question, but it is a question I would like to ask everyone. Mr. Chairman, would you rather I wait until everybody has presented rather than ask the question four times?

Le président: Madame Langan, je vais faire un commentaire là-dessus. Étant donné le nombre de personnes qui ont demandé la parole, le deuxième témoin ne passera que dans une heure. On pourrait entendre le deuxième témoin après le premier tour et, à ce moment-là, les gens qui ont demandé la parole pour le deuxième tour auraient priorité. Ensuite, on passera aux troisième et quatrième témoins si vous souhaitez accélérer le processus.

M. Jourdenais: Pourquoi chacun des députés ne prendrait-il pas cinq minutes pour poser des questions au premier témoin, au deuxième témoin, et ainsi de suite? Autrement, vous allez sortir d'ici à 23h30.

Le président: Je pense que votre commentaire est pertinent. Je vais cependant commencer par accorder dix minutes aux gens de notre côté pour être équitable.

Mr. Schneider: I certainly am respectful of everybody's time, but we all recognize the magnitude of the problem as well. However, I will be fairly brief.

Mr. Mitsui, you indicated in your report that you feel Canada should move its embassy back to Beirut. I have some concern that this might not be an activity we could carry out with some degree of assurance for the safety of our people there. How do you address that?

Mr. Mitsui: I have been to Beirut many times. As a bearded Japanese with glasses, the stereotyped image was

[*Traduction*]

risquent leur vie deux fois, une fois en fuyant le Liban et une deuxième fois en y retournant parce qu'ils ne peuvent aller nulle part ailleurs?

M. Mitsui: Oui: je suis d'accord.

Mme Langan: Que pensez-vous que le gouvernement devrait faire?

M. Mitsui: Oui: d'abord, le gouvernement du Canada pourrait songer à aider le gouvernement de Chypre à payer les installations nécessaires pour garder ces Libanais. Je crois savoir que les Libanais à Chypre n'ont pas le droit de travailler à l'heure actuelle. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils manquent d'argent. En outre, même s'ils ont l'argent, ils ne sont autorisés à rester que pendant deux mois. Les visas sont ordinairement accordés pour 15 jours. Cette période peut être prolongée, mais seulement jusqu'à deux mois. Si nous offrions de l'aide quelconque au gouvernement de Chypre pour qu'il puisse garder les Lybanais dans ce que j'hésite à appeler des camps puisque cela semble trop inhumain, peut-être dans d'autres établissements sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, cela pourrait être utile.

Mme Langan: Merci beaucoup. Je voudrais vous poser une dernière question, mais c'est une question que je voudrais poser à tous les témoins. Monsieur le président préféreriez-vous que j'attende que tous les témoins aient fini leurs présentations pour éviter que je pose la même question quatre fois?

The Chairman: I would like to say something about that, Ms Langan. In view of the number of people who want to ask questions, the second witness will be heard only in one hour. We could hear the second witness after the first round of questions, after which, those who have asked for the floor would have priority for the second round. Then, we could hear the third and fourth witnesses if you wish to speed up the process.

Mr. Jourdenais: Why should each member not have five minutes to ask questions to the first witness, five minutes for the second witness, and so on? Otherwise, we shall be here until 11.30 p.m.

The Chairman: I think that is a good point. However, I shall first give 10 minutes to the people on this side in the interests of fairness.

M. Schneider: Je sais que le temps de tout le monde est précieux, mais nous reconnaissons tous l'envergure de ce problème. J'essaierai cependant d'être bref.

Monsieur Mitsui, vous dites dans votre présentation que, selon vous, le Canada devrait rouvrir son ambassade à Beyrouth. J'ai peur que nous ne puissions pas assurer la sécurité de nos employés à Beyrouth si nous rouvrons l'ambassade. Qu'en pensez-vous?

M. Mitsui: Je me suis rendu à Beyrouth bien des fois. Mon image à titre de Japonais barbu qui porte des

[*Text*]

not very good, but a Canadian passport always worked, even though my French, American and British counterparts in the same meetings always had to stay in east Beirut. I was quite free to go to west Beirut. I am convinced that we do still enjoy such respect from all parties in Lebanon.

Mr. Schneider: In reading the newspapers again, from which all truth flows of course, I am just left with the impression that I would not want the assignment.

The second point I wish to make is that we in Canada have apparently given $500,000 cash to Lebanon. I am perhaps in the minority, but I am growing to believe that I do not like to see cash leaving this country, in that with every dollar that leaves this country, so goes a job or two or three. As a result I would like to see aid go to these people more in the form of goods. Is that a reasonable expectation? Maybe I should not ask it that way. Would that satisfy the need as well?

Mr. Mitsui: Partially. I do have experience transporting Canadian goods and services to Lebanon with IHA money. It is my experience that it is more cumbersome and takes longer to arrange transport, purchase, etc., in the form of gifts in kind. I can give you many horror stories.

For example, when IHA gave us $250,000 for milk powder, it was tied to Canadian goods and services. I discovered that all the multinational companies in Canada, which have a policy of prohibiting transport of their own made-in-Canada products to the Middle East. . . For example, Bristol-Meyers had their own company in Amman, and Amman would not accept it. So they did not sell it to us. It took us three months to solve that problem while the Middle East Council of Churches was pounding our desk, asking, where is our milk powder? That is only one example.

• 1855

Gifts in kind: yes, useful, if you can do it quickly. But often it is cumbersome, time-wasting, and uneconomical, because local purchases often are cheaper.

Mr. Schneider: Can you give me some degree of comfort, knowing if cash leaves our hands and goes into someone else's hands it goes to where it is needed?

Mr. Mitsui: I share your concern. You have to be very careful about the organization channel for Canadian cash, I agree. You have to be careful. But there are a certain number of credible organizations. ICRC is very credible,

[*Translation*]

lunettes n'était pas très favorable, mais mon passeport canadien a toujours eu de bons résultats, même si mes homologues français, américains et britanniques ont toujours dû rester à Beyrouth est . Pour ma part, j'étais tout à fait libre pour me rendre à Beyrouth ouest. Je suis convaincu que nous avons encore très bonne réputation auprès de toutes les parties en cause au Liban.

M. Schneider: En lisant les journaux, qui sont, bien sûr, la source de toute vérité, je n'ai pas l'impression que je voudrais être affecté à cette ambassade.

Deuxièmement, le Canada a, semble-t-il, fourni 500,000 dollars en espèces au Liban. Je fais peut-être partie de la minorité, mais je commence à penser que ce n'est pas une bonne chose de faire des dons en espèces parce que chaque dollar qui quitte le Canada entraîne la perte d'un emploi ou deux. Je préférerais donc que notre aide soit sous forme de marchandises. Est-ce raisonnable? Je ne devrais peut-être pas poser ma question de cette façon. Est-ce que cela répondrait aussi bien aux besoins?

M. Mitsui: En partie. J'ai vu ce qui s'est passé quand on a transporté des biens et services du Canada au Liban grâce à des fonds fournis dans le cadre du programme d'assistance humanitaire international. J'ai constaté qu'il est plus compliqué et que cela prend plus de temps d'organiser le transport, l'achat, et ainsi de suite de ces marchandises que de donner l'argent directement. Je pourrais vous raconter toutes sortes de choses épouvantables là-dessus.

Par exemple, nous avions reçu 250,000 dollars dans le cadre du programme d'assistance humanitaire international pour le lait en poudre, mais nous devions nous procurer des biens et services canadiens. J'avais constaté que toutes les entreprises multinationales au Canada interdisent le transport de leurs produits fabriqués au Canada vers le Moyent-Orient. Par exemple, Bristol-Meyers a une filiale à Amman et Amman ne voulait pas accepter les produits canadiens. Bristol-Meyers a donc refusé de nous vendre le lait en poudre. Nous avons eu besoin de trois mois pour résoudre le problème, pendant ce temps-là le Conseil des églises du Moyen-Orient nous talonnait et nous demandait son lait en poudre. Tout cela pour ne vous citer qu'un exemple parmi d'autres.

Des dons en nature: Oui, c'est utile, si vous pouvez agir rapidement. Mais très souvent c'est compliqué, lent et peu rentable car il revient souvent moins cher d'acheter sur place.

M. Schneider: Et lorsque nous faisons des dons en argent, avez-vous le sentiment que les sommes versées sont bien utilisées aux fins pour lesquelles elles étaient prévues?

M. Mitsui: Je suis comme vous, je comprends ce genre d'appréhension. En cas d'aide financière il faut effectivement bien choisir l'organisme qui joue le rôle d'intermédiaire. Je suis d'accord là-dessus, il faut être

[*Texte*]

for example. I would not mention others, because that might create some problems.

Le président: Nous entendrons maintenant Mme Siham Khoury de la Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes.

Mrs. Siham Khoury (President, Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society): Thank you, Mr. Chairman.

Ms Langan: Mr. Chairman, I did not want to interrupt Mr. Schneider when he had started, but you really did not answer my question earlier, which was that some questions may be. . . and I am sure others may find this too, that they would like to direct some questions to all participants, rather than ask this person and each individual as they come up. That was my question—would I be able to do that later—and you did not really answer my question.

Le président: Madame Langan, je pense que dans les circonstances, vous pourriez fort bien poser vos questions à la fin. Comme les témoins seront tous présents à la table, ils pourront répondre à tour de rôle aux questions que vous souhaitez leur poser.

Mrs. Khoury: The Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society is a society that was founded back in 1930. I was asked to appear here today, before this committee, to speak about the misery and hardship of my people, their suffering in leaving Lebanon and arriving in Cyprus and Limassol.

As I have experienced myself, we have helped 35 families that have come in from Cyprus. We help them financially, establishing them in their homes, buying them furniture, buying them clothing, and getting them used to the Canadian way. The stories they tell me about what they have to suffer after selling their homes, selling all their belongings, taking the boat during the night—a small boat—to get to a bigger boat and then to the ship, to transfer to Larnaca. . . and then from there they go to Limassol. From Limassol it is an hour-and-a-half drive. After getting there they have to find a place to sleep.

A friend of mine has come here. I think his family is arriving here soon. They go to find a place to live. At the hotel they are asked for 12 pounds, which is about $20 or $24 American a day. This man who came here a few months ago has his wife and two children. The last battle they had in Lebanon, she was able to rummage all her stuff and escape to Syria. From there they came to Limassol. It has been a month now. Her expenses are about $60 a day. Her husband is not working in Canada yet. He does not have his papers. She is applying for refugee status, and it has been a whole month that this man has been borrowing $500 a month to send to his wife so she can live; and she is barely existing.

[*Traduction*]

prudent. Mais il y tout de même un certain nombre d'organismes tout à fait fiables. Je pense par exemple au comité international de la Croix-Rouge, je préfère ne pas en citer d'autres, et éviter toute controverse là-dessus.

The Chairman: We are going to hear Madam Siham Khoury now, from the Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society.

Mme Siham Khoury (président de la Société d'entraide des Dames libanaises—syriennes canadiennes): Merci, monsieur le président.

Mme Langan: Monsieur le président, je ne voulais pas interrompre M. Schneider, mais vous n'avez en réalité pas répondu à ma question, tout à l'heure, à propos de la façon dont nous allions procéder. . . Je suis sûre que certains membres du comité seront d'accord, et préfèreront adresser leurs questions à l'ensemble des témoins, plutôt qu'à chacun d'entre eux individuellement et tour à tour. Voilà ce que je voulais savoir, mais vous n'avez pas répondu.

The Chairman: Mrs. Langan, you should be able to ask your questions at the end of the presentations. All witnesses will be sitting at the table, so you should be able to direct your questions to all participants and they can answer in turn.

Mme Khoury: La Société d'entraide des Dames libanaises—syriennes canadiennes a été créée en 1930. On m'a demandé de venir exposer aujourd'hui au comité les conditions extrêmement douloureuses dans lesquelles mon peuple est amené à quitter son pays lorsqu'il se rend à Chypre et plus particulièrement à Limassol.

Nous avons nous-mêmes de notre côté assisté 35 familles qui sont arrivées de Chypre. Nous les avons aidées sur le plan financier, nous les avons aidées à s'installer, à acheter des meubles et des vêtements, et à s'adapter au Canada. Il nous ont décrit dans quelles conditions ils ont été obligés de vendre leur logement, tous leurs biens, pour prendre la mer la nuit—sur une petite embarcation—monter ensuite à bord d'un plus gros bateau et ensuite d'un autre qui les conduit à Larnaca—et de là à Limassol. De l'une à l'autre de ces deux villes il y a une heure et demie de route. Ensuite se pose encore le problème de leur hébergement.

Un de mes amis est ainsi arrivé au Canada. Je crois que sa famille ne devrait pas tarder à suivre. Lorsqu'ils arrivent à Chypre, ils cherchent d'abord en général un hébergement, les hôtels leur demandent 12 livres, ce qui fait à peu près 20$ à 24$ américain par jour. Cet ami dont je vous parlais est arrivé au Canada il y a quelques mois, il est marié et il a deux enfants. Sa femme a encore réussi, juste au dernier moment à bazarder ses derniers biens, sous les bombes, et a fuir en Syrie. De là elle est allée à Limassol, cela fait déjà un mois. Elle a besoin de 60$ par jour, alors que son mari n'a toujours pas de travail, puisqu'il attend toujours ses papiers. Elle a demandé le statut de réfugié, son mari a été obligé d'emprunter 500$ pour lui permettre de survivre, ce qu'elle arrive tout juste à faire.

[*Text*]

The room where she is staying at the moment. . . She was asked to leave because people were coming in and they were paying the hotel manager more. She is up on a roof in a small room that holds just three beds. That does not include food, either.

These people who come into Canada have to settle into a new language, a new way of life. They have nobody. My point is, why do these people have to suffer like this? Why can the Canadian government not make it easier for them to get visas? Give them some help, because some of them are running out of money. There is no way they can even get a job to be able to eat or anything like that.

• 1900

It says they have been waiting for their visas for 12 weeks. Can we not do something to help them? Maybe we could have a shelter for them, or do something for them in Nicosia or when they come here. What do people do when they do not have anyone to sponsor them or do not have any relatives in Canada? How are they going to operate?

There is a Mr. Frayer and a Mr. Laffitte there. There is a woman who goes to see them once every day. She travels back and forth for an hour and a half every day and has to pay the expenses. They promise her one day to the next, and until now it has been four weeks and she has seen no results. She does not even know when she is coming. I just want to know what can be done, and what can we do here? This is my speech.

Le président: Madame Khoury, merci pour vos propos. Les membres du Comité auront sans doute bien des questions à vous poser.

Mr. Koury: Welcome, Mrs. Khoury.

Mr. Harb: Any relation?

Mr. Koury: Probably. I will find out later.

From what I understand, the situation is even worse as far as money is concerned in Lebanon. I have some information, for what it is worth, because it seems we are getting all kinds of information. No matter how rich you are in Lebanon, you are not allowed to take out of the bank more than $200 when you leave. Whether you have a family or you are a single person, it is $200, and that is all there is to it.

I met just recently with the Lebanese community back in Montreal—over the weekend as a matter of fact—and they gave me a petition signed by over 12,000 people, and I presented that to the House today. According to the people I met over the weekend, $200 will get you

[*Translation*]

Si je vous décrivais la chambre dans laquelle elle vit en ce moment. . . Comme d'autres arrivants ont offert plus elle a été obligée de changer de chambre, et elle est maintenant installée sur le toit, dans un réduit qui contient tout juste trois lits. La nourriture n'est évidemment pas incluse.

Arrivés au Canada ces gens sont obligés d'apprendre la langue, et de s'adapter à un nouveau mode de vie. Ils n'ont personne. La question que je pose est celle-ci: Pourquoi faut-il que ces gens souffrent à ce point? Pourquoi le gouvernement canadien ne leur délivre-t-il plus facilement des visas? Sans parler du fait que certains d'entre eux sont au bout de leurs maigres ressources, et qu'il faudrait les aider également sur ce plan. Ils ne peuvent absolument pas travailler, ni donc se procurer les moyens de subsistance dont ils auraient besoin, ne serait-ce que pour la nourriture.

Cela fait 12 semaines qu'ils attendent leurs visas. Ne pourrait-on les aider un peu plus? Les héberger, lorsqu'ils arrivent à Nicosie, et faire quelque chose pour eux lorsqu'ils arrivent au Canada. Il y a ceux qui n'ont personne pour les parrainer, aucune famille au Canada, que peuvent-ils faire? Comment vont-ils s'en sortir?

Il y a sur place M. Frayer et M. Laffitte. Je connais le cas de cette femme qui se rend à leur bureau tous les jours, et qui fait une heure et demie de trajet dans les deux sens, sans parler de ce que cela lui coûte. Ils lui ont dit que ce n'était qu'une question de jours, cela dure depuis quatre semaines, et elle attend toujours. Elle ne sait toujours pas quand elle va pouvoir venir. J'aimerais donc savoir ce qu'on peut faire, et ce que l'on peut faire d'ici. Voilà ce que j'avais à dire.

The Chairman: Madam Khoury, thank you for your presentation. Members will no doubt have questions to ask.

M. Koury: Je souhaite la bienvenue, madame Khoury.

M. Harb: Y a-t-il quelque lien de parenté?

M. Koury: Probablement. Nous verrons ça tout à l'heure.

Si mes renseignements sont bien exacts, la situation de ces personnes qui veulent quitter le Liban est encore pire que vous la décrivez, sur le plan financier. D'après ce qu'on m'a dit, et je vous donne cela pour ce que ça vaut, étant donné tout ce que nous entendons raconter. Quelle que soit votre richesse, vous n'êtes pas autorisé à retirer plus de 200$ à la banque lorsque vous quittez le pays. Que vous ayez une famille ou que vous soyez célibataire, la limite est de 200$, un point c'est tout.

La communauté libanaise de Montréal m'a remis—c'était pendant la fin de semaine—une pétition signée par 12,000 personnes, pétition que j'ai transmise à la Chambre aujourd'hui. D'après ces libanais de Montréal 200$ ne vous mèneront pas loin. J'ai d'ailleurs moi-même

[*Texte*]

nowhere fast. Back in April I made a statement in Montreal when they had the march at the park.

Mrs. Khoury: I was there, yes.

Mr. Koury: I was given $500,000 to give to the Red Cross to make sure it was distributed to the right people. I am a little bit leery now, from what Mr. Mitsui said. I want to know from you or Mr. Mitsui if, when that money is given to the Red Cross, it is ever received at the Red Cross. You only mentioned one credible agency. I would like to know if the Red Cross is also credible as far as w re concerned.

Then I want to come back to the $200. Then I want to find out from you or Dr. Mitsui the reasoning for the three doctors. According to you, would that be enough to process the supposedly. . .? I am not sure; there are other figures. There are close to 25,000 or 30,000 and closer. Over two weeks ago I saw a report in the *The Gazette* that said anywhere between 12,000 and 60,000. Some figures must be right, and I would like to know which ones are right, because eventually we have to make a decision here.

Mrs. Khoury: As far as the three doctors are concerned, it is not sufficient. First of all, if you are going to give a medical examination to so many people in Nicosia, it means there is a wait of at least two or three months before they see anybody. That means working long, long hours.

• 1905

Second of all, I am sure the $500,000 that Canada gives to the Red Cross is put to good use, but the $500,000 is really a drop in the bucket. I would rather see that money used to help the people flee, because some of the people have to sell everything to leave. Once they get to Limassol they have to wait a month or 12 weeks to get their visas, if they are allowed to stay 12 weeks. If they are refused, how do they go back? This man I am telling you about had his house demolished. If his wife and two daughters had to go back, where would they go back?

Mr. Koury: I understand that point very, very well because that was brought up many times. As a matter of fact, as early as yesterday I made that particular comment because one of the witnesses had said they usually go back to Lebanon and wait for visas. How can someone who has gone through shelling and all kinds of war-torn experience, and has finally reached Nicosia, or Cyprus, or Limassol, be expected to go back to the same thing, and then have to come back afterwards once he has his visa? It is impossible. As far as I am concerned, that is not correct. As far as I am concerned, this is very ambiguous, and I do not think this is the right road or avenue that should be taken.

In my view, $200 is not enough. Whatever they sell, to whom can they sell it if everybody is running out?

[*Traduction*]

fit un discours au mois de mars, lors de la marche qu'ils avaient organisée à Montréal.

Mme Khoury: Oui, j'y étais.

M. Koury: On m'a remis 500,000$ que je devais moi-même verser à la Croix-Rouge, dans l'espoir qu'ils seraient bien distribués. Mais après avoir entendu M. Mitsui je commence moi-même à avoir quelques doutes. Dites-moi donc, ou bien M. Mitsui lui-même, ce que devient cet argent lorsque nous le versons à la Croix-Rouge. Parlant des organismes fiables, vous n'en avez cité qu'un. J'aimerais savoir si nous pouvons faire confiance en la Croix-Rouge.

J'aimerais qu'on parle ensuite de cette limite de 200$. Et enfin j'aimerais savoir ce que vous-même, ou le docteur Mitsui pensez de ce qu'il n'y ait que trois médecins sur place. Pensez-vous que cela suffise pour. . .? Je me demande. Certaines sources parlent de 25,000 à 30,000 personnes. J'ai vu il y a deux semaines un article dans *The Gazette* d'après lequel il s'agissait d'entre 12,000 et 60,000 personnes. Il faudrait tout de même que nous réussissions à savoir combien il y en a, puisque c'est nous qui aurons à prendre certaines décisions.

Mme Khoury: Effectivement trois médecins c'est insuffisant. Cela signifie pour les gens qui sont à Nicosie des périodes d'attente de deux ou trois mois, et pour les médecins des journées extrêmement chargées.

Et deuxièmement, les 500,000 $ du Canada à la Croix-Rouge, je suis sûr qu'ils sont utilisés à bon escient, mais c'est une goutte dans la mer. Et je préférerais d'ailleurs que cet argent soit utilisé pour aider ceux qui sont obligés de s'enfuir, et qui pour ce faire vendent tout ce qu'ils ont. Arrivés à Limassol ils attendent ensuite un mois ou 12 semaines leurs visas, à condition qu'ils aient été autorisés à rester les 12 semaines à Chypre. Et si ça leur est refusé, comment rentrent-ils? Ainsi, la maison de ce monsieur dont je vous parlais a été détruite. Supposons que sa femme et ses deux filles soient obligées de retourner au Liban, où vont-elles habiter?

M. Koury: Je comprends exactement ce dont vous parlez, la situation nous a été maintes fois décrite. C'est d'ailleurs exactement ce que je disais pas plus tard qu'hier, l'un des témoins nous disant que très souvent les gens sont obligés de retourner au Liban et d'attendre leurs visas. Comment peut-on encore, après avoir vécu les bombardements et la guerre, pour enfin réussir à atteindre Nicosie, ou Limassol à Chypre, être renvoyé à cet enfer, pour ensuite revenir une fois qu'on a eu son visa? Ça me paraît absolument inconcevable. Je trouve que c'est inadmissible, il devrait tout de même y avoir une autre façon de s'y prendre.

Quant à ces 200 dollars qu'on a le droit de retirer à la banque, c'est évidemment insuffisant. Et si l'on veut

[*Text*]

Mrs. Khoury: Exactly.

Mr. Koury: There is no buyer, and the seller is selling way under value.

Mrs. Khoury: Exactly.

Mr. Koury: I cannot see that point of selling everything and leaving, because somebody has to stay there, and they buy it. That is my point of view.

Mrs. Khoury: I will give you an example. The wife of this man I told you about was waiting with the two children, and she sold her jewellry for way below the price so that she could get the fare for her two daughters and herself. I am not telling you she is selling her home, because nobody is buying homes. You buy a home today, and tomorrow it might be gone.

Mr. Koury: That is right.

Mrs. Khoury: Once she came to Cyprus there was bombing and her house was completely demolished. What I request is for the papers to be processed a little bit faster.

When they come here, the Lebanese community is very generous. Our society has existed for 60 years, and we have collected money over 60 years from our community. We help our people. We spend $7,000 a month. This is approximately $85,000 to $90,000 a year. Of the 35 families we have on our books at this moment, they are new arrivals, and we do not discriminate. They can be Arabic-speaking people from anywhere in the world, but 95% of the people we are helping at the moment are of Lebanese origin, Lebanese people running away from their war-torn country.

Mr. Mitsui: Mr. Chairman, I may have given a wrong impression. I did not say there was only one credible organization. I mentioned one of them as an example. I did not want to list them because there are different criteria other people may apply. I did not say there was only one credible organization. There are many others which are credible.

Le président: Monsieur Mitsui, merci pour cette précision.

M. Jourdenais: Merci, monsieur et madame, pour votre exposé. Je voudrais d'abord poser une question à M. Mitsui.

Hier, on a entendu les gens du ministère, et j'ai été surpris lorsqu'ils ont dit que seulement deux personnes avaient demandé le statut de réfugié. Tout à l'heure, dans votre exposé, vous disiez que quatre fois plus de personnes. . . Vous parliez de réfugiés plutôt que d'immigrants. Considérez-vous que les gens qui partent du Liban pour aller à Chypre sont des réfugiés ou veulent devenir des immigrants?

[*Translation*]

vendre tout ce que l'on possède, à qui peut-on encore vendre puisque tout le monde s'en va?

Mme Khoury: Exactement.

M. Koury: Il n'y a pas d'acheteur, et les gens sont obligés de vendre ce qu'il leur reste pour une bouchée de pain.

Mme Khoury: Exactement.

M. Koury: Evidemment ceux qui restent peuvent acheter, mais imaginez qu'il faut tout vendre pour partir. Pour moi, cela n'a aucun sens.

Mme Khoury: Je peux vous citer l'exemple de la femme de ce monsieur dont je vous parlais, avec ses deux enfants, qui a été obligée de vendre tous ses bijoux au rabais pour pouvoir payer son passage, elle et ses deux filles. Il n'est même plus question de vendre sa maison, personne n'achète plus de maisons. Personne ne sait combien de temps elles tiendront encore debout.

M. Koury: Je sais.

Mme Khoury: Et d'ailleurs, une fois arrivée à Chypre, elle a appris que sa maison avait été bombardée et complètement démolie. Ce que je demande alors c'est que l'on puisse lui donner un petit peu plus rapidement les papiers dont elle a besoin.

Une fois qu'ils arrivent ici, la communauté libanaise se montre très généreuse. Notre propre société existe depuis 60 ans, et cela fait 60 ans que nous faisons des collectes au sein de notre communauté. Nous dépensons chaque mois 7 mille dollars en aide, ce qui fait environ 85 à 90 milles dollars par an. Parmi les 35 familles qui sont à l'heure actuelle sur nos livres comptables, il y en a qui viennent d'arriver, et nous ne faisons pas de différence. Ce sont des arabophones qui viennent des quatre coins du monde, mais 95 p. 100 sont de ceux que nous aidons en ce moment sont d'origine libanaise, des Libanais qui quittent un pays déchiré par la guerre.

M. Mitsui: Monsieur le président, je me suis peut-être mal fait comprendre. Je n'ai pas dit qu'il y avait un seul organisme auquel l'on pouvait faire confiance. J'en ai cité un, pour exemple, je ne voulais pas en faire la liste, d'autres que moi ayant peut-être des critères un peu différents. Mais je n'ai pas dit qu'il y avait un seul organisme fiable. Loin de là.

The Chairman: Thank you, Mr. Mitsui, for clarifying that point.

Mr. Jourdenais: Thank you, Mr. Mitsui and Madam Khoury, for your presentation. I would like to first direct my first question to Mr. Mitsui.

We had people from the department telling us yesterday that only two individuals applied for refugee status, while you mentioned that four times as many people were. . . you were referring to refugees rather than immigrants. Do you think people leaving Lebanon for Cyprus are refugees, or do they want to be immigrants?

[*Texte*]

• 1910

Mr. Mitsui: I agree that there is a discrepancy in the use of the word "refugees". I said "refugees" because I believe they are refugees, but if you ask the Lebanese if they want to be refugees, they say, no.

Mr. Jourdenais: Do you not believe, though, that if they were to have refugee status the processing would be much faster?

Mr. Mitsui: No.

Mr. Jourdenais: Do you not think the Canadian people abroad would take the decision for humanitarian reasons, whereas if they are immigrants, it would be an economical decision.

Mr. Mitsui: Here I beg to differ with the definition of "refugees". It is my realistic estimate that at this time it is better to claim to be an immigrant than a refugee. I hear many, many stories of life-threatening situations in which refugees are turned back because they are claiming to be refugees. And there your position and my position may be different. "Refugees" may not be the right word because, first of all, Lebanese themselves do not prefer to use that word. Most of them intend to go back. They do not feel they are oppressed. It is an internal conflict, and this is different from oppression.

Mr. Jourdenais: You said that they want to go back. If they want to become immigrants, they do not want to go back; they want to come to Canada. Do they want to come to Canada only while there is a conflict in their country, and then go back?

Mr. Mitsui: This is my understanding.

Mr. Jourdenais: Do you not think that could be one of the reasons the Canadian government is looking into it much more carefully? If these people come only to Canada for, let us say, a year, six months, we would have to go through all the expenses of picking them out as future citizens of Canada, and then they will go back.

Mr. Mitsui: I must point out to my friend that the Lebanese are not the exception. If you look at the immigration flows, a certain percentage of the people always go back.

Mr. Jourdenais: A certain percentage, I agree, but you are saying that they want to go back. When the agent or the immigration officer asks them whether they plan to stay in Canada for five years, or whatever, and the answer is that they want to go back as soon there is peace in their country, do you not think the agent, being a human being, will prefer to send someone who is going to become a Canadian citizen and stay? This is probably one of the reasons—and I am only suggesting—it takes so long. We were told yesterday that there was an increased demand for visitor's visas. Visitor's visas are dangerous. First of all, the people might stay here and ask refugee

[*Traduction*]

M. Mitsui: Je n'ai pas utilisé le terme de réfugié dans son sens véritablement officiel, je pense que dans les faits, ce sont effectivement des réfugiés, mais si vous leur posez la question, ils vous diront tous qu'ils n'ont pas l'intention de demander le statut de réfugié.

M. Jourdenais: Ne pensez-vous pas, cependant, que ça irait plus vite s'ils demandaient le statut de réfugié?

M. Mitsui: Non.

M. Jourdenais: Le service à l'étranger examinerait alors leurs demandes sous l'angle humanitaire, alors qu'un visa d'immigration ne peut être délivré qu'à condition que la demande remplisse un certain nombre de conditions d'ordre économique.

M. Mitsui: Permettez-moi de ne pas être d'accord avec vous là-dessus. Je suis fermement convaincu qu'il vaut mieux en ce moment présenter une demande d'immigration que de réclamer le statut de réfugié. J'ai entendu parler de beaucoup de cas de personnes dont la vie était directement menacée, et auxquelles le statut de réfugié n'a pas été accordé. Apparemment, nos points de vue sur cette question divergent. Ces Libanais eux-mêmes, par ailleurs, préfèrent ne pas utiliser le terme de réfugié. La plupart d'entre eux ont l'intention de retourner au Liban, et ils n'ont pas le sentiment d'être victimes de l'oppression. Il s'agit d'un conflit intérieur, ce n'est pas la même chose.

M. Jourdenais: Vous nous dites qu'ils ont l'intention de retourner un jour au Liban. C'est un petit peu contradictoire, cela veut-il dire alors que s'ils émigrent au Canada, ils n'y resteront que tant que durera le conflit?

M. Mitsui: C'est ce que je pense.

M. Jourdenais: N'est-ce pas alors précisément l'une des raisons pour lesquelles les autorités canadiennes se montrent un peu plus prudentes? Car en quelque sorte, le Canada paierait pour en faire des citoyens canadiens, et ils ne resteraient que six mois ou un an ici pour ensuite retourner au Liban?

M. Mitsui: Permettez-moi de vous faire remarquer que les Libanais ne sont pas les seuls dans ce cas. Il y a toujours un certain pourcentage d'immigrants qui retournent dans leur pays d'origine.

M. Jourdenais: Un certain pourcentage, oui, mais vous semblez dire qu'ils ont tous l'intention de retourner au Liban. Si lorsque l'agent d'immigration leur demande quelles sont leurs intentions ils répondent qu'ils rentreront au Liban dès que la paix sera rétablie, il paraît tout à fait normal, humainement parlant, que l'agent cherche plutôt quelqu'un qui veut devenir véritablement citoyen canadien et rester ici. C'est sans doute une des raisons qui explique—c'est une supposition—que l'on soit obligé d'attendre si longtemps. D'après ce que nous avons entendu dire hier, on demande de plus en plus de visas de visiteur, ce qui comporte certains risques. Une fois arrivés

[*Text*]

status, or they might only come while they are having problems in their country and go back, so we have to be careful whom we pick.

You said that you did not think of security. I think it is very important for the security of Canadians to pick good people to come over here and have them really secure so we are not going to have the same problems they have over there. I have Lebanese in my riding; believe me, they are the best of people. I am not saying that for you, Madam Khoury, or for you; they are definitely good people.

Mr. Koury: You had better say that.

Mr. Jourdenais: I find it odd, however, that you are thinking in this way—that they will go back. I am defending an immigration officer. If they ever hear this, they will turn around and they will say "Jourdenais is wrong; he is defending us." Usually I say that they are not lenient enough. What are we to do, then? We were told yesterday that a lot of people go to the embassy just to inquire; they do not want to come. Let us pick the ones who really deserve to come, who need to come because of humanitarian reasons, because they are having problems. Then your organization has to start thinking other ways. Mrs. Khoury said something before.

• 1915

I have cases that would get your hair going up in the air. Believe me, people tell me that their people back home have problems. I agree, but it does not fit in my mind now.

Mr. Mitsui: I may be dumb—

Mr. Jourdenais: I did not say that.

Mr. Mitsui: —but I do not quite understand your point. Are you saying that these people should claim to be refugees, or are you saying they should apply as immigrants saying they would like to stay in Canada forever and ever? Which are you saying? Which is your point?

Mr. Jourdenais: I am saying that with the experience I have had here for the last five years, getting involved in immigration and refugees, it would probably be easier for them to come as refugees.

In the case Mrs. Khoury is talking about this woman will have to come here definitely as a refugee. Otherwise she will stay there forever because she has no job.

She has a family here but not working, and we were told yesterday that if a person is not working, or if a

[*Translation*]

au Canada, les gens demandent le statut de réfugié ou restent ici en attendant que la situation soit revenue à la normale dans leur pays, pour y retourner; on comprend donc que nos services se montrent un peu plus circonspects.

La question sécuritaire, d'après vous, ne semblait pas être un problème. Il est quand même important de penser à la sécurité des Canadiens, et donc de choisir parmi les candidats à l'immigration, de telle façon que nous n'ayons pas ici un jour les problèmes qu'ils ont là-bas. J'ajoute tout de suite qu'il y a des Libanais dans ma circonscription, et croyez-moi, ce sont les meilleurs citoyens du monde. Je ne dis donc pas cela pour vous, madame Koury, ni pour vous-même, ils sont absolument irréprochables.

M. Koury: Il vaut mieux dire ça.

M. Jourdenais: Mais je suis tout de même un petit peu surpris d'entendre dire qu'ils ont l'intention de retourner un jour au Liban. Je suis en train de défendre ici le point de vue des agents de l'immigration. S'ils m'entendaient, ils n'en croiraient pas leurs oreilles. D'habitude, je leur reproche de se montrer trop inflexibles. Mais dans des cas comme ceux-là, que pouvons-nous faire? On nous a encore dit hier que des tas de gens se présentaient à l'ambassade pour simplement se renseigner; ce ne sont pas des candidats sérieux à l'immigration. Choisissons donc ceux qui méritent vraiment de venir au Canada, et dont la situation, sur le plan purement humain, justifie qu'on les fasse venir. Je pense que de votre côté vous devez en tenir compte. Je reviens aussi à ce qu'a dit Mme Khoury tout à l'heure.

J'ai moi aussi entendu parler de cas à vous dresser les cheveux sur la tête. Je sais très bien ce qui se passe sur place. Je suis d'accord là-dessus, mais il y a des choses que je ne comprends pas.

M. Mitsui: Je ne suis peut-être pas très intelligent. . .

M. Jourdenais: Ça n'est pas ce que j'ai dit.

M. Mitsui: . . . mais je ne suis pas très sûr de bien vous comprendre. Voulez-vous qu'ils demandent le statut de réfugiés, ou qu'ils présentent au contraire une demande d'immigration en disant qu'ils veulent s'installer au Canada pour toujours? Quelle est exactement votre position?

M. Jourdenais: Après tout ce que j'ai pu voir ici depuis cinq ans, et m'étant plus particulièrement intéressé au dossier de l'immigration et des réfugiés, je pense qu'il leur serait probablement plus facile de demander le statut de réfugiés.

Pour revenir au cas cité par Madame Khoury tout à l'heure, il ne fait aucun doute que cette femme devrait demander le statut de réfugié. Elle risque, sinon, de rester éternellement à Chypre, puisqu'elle n'a pas d'emploi.

Elle a bien de la famille ici, mais son mari ne travaille pas, et on nous a bien expliqué hier qu'une personne qui

[*Texte*]

person here is not yet a Canadian citizen or a landed immigrant, they will not be able to sponsor. This other person she is trying to get in, or her husband is trying to get in, will have to come as a refugee. Then a few people would get involved over there and would start pushing refugees much more than immigrants, and I am sure you would have a better chance.

Mr. Mitsui: I agree, if they are willing to claim refugee status, that would be a better way to go, but I have a problem in Canada because acceptance of refugees into Canada is not all that great. I do not have too much faith in that process at the moment. This is the reason why I am suing the government. We are suing the government on that legislation, as you may know.

I do not have faith in it. If the refugee process were as it should be, yes I am willing to say they should be refugees. Refugees by nature are the people who are forced to leave, and not necessarily wanting to leave. Therefore it is quite understandable that those refugees who claim to be refugees want to go back when their trouble at home is solved.

Le président: Pour le bénéfice des membres du Comité, lorsque nous avons reçu les représentants du ministère des Affaires extérieures, hier, on nous a dit que lorsqu'une personne demande le statut de réfugié, au Liban, elle n'est pas considérée comme réfugiée parce qu'elle quitte son pays pour aller à Nicosie, car elle n'est pas persécutée personnellement. C'est pour cela qu'il y a une complication au plan du statut de réfugié. Ces gens ne sont pas considérés comme des réfugiés, et c'est pour ça que majoritairement ces personnes ne demandent pas le statut de réfugié mais bien celui d'immigrants, sous le prétexte de la réunion des familles, ou pour des parents.

C'est un point qu'il fallait éclaircir. Nous allons maintenant passer à M. Wappel.

M. Jourdenais: J'aimerais faire un commentaire.

Le président: Oui, monsieur Jourdenais.

M. Jourdenais: C'est l'explication qu'ils vous ont donnée; mais avec la nouvelle loi sur l'immigration, il est prouvé que *United Church, or whatever, do not agree.* C'est le cas présentement; et ce n'est pas simplement la personne, prise individuellement, qui peut être considérée comme un réfugié. On considère le *background* du pays, etc. J'ai rencontré M. Fairweather vendredi passé, pendant une heure et demie de temps, et on est arrivés à la conclusion qu'il ne s'agit pas exactement de chaque personne, prise individuellement, qui pourrait craindre pour sa vie. On nous a déjà dit que pour deux Sri Lankais, l'un pouvait être accepté et l'autre. . . Et là on m'a dit le contraire! Parce que c'est l'atmosphère du pays qui compte. Ces gens-là, qui se sauvent en bateau et qui s'en vont à Chypre, c'est parce qu'il y a du danger. Sinon, ils resteraient dans leur pays.

[*Traduction*]

ne travaille pas, qui n'a pas la citoyenneté canadienne ni le statut d'immigrant reçu, ne peut faire office de parrain. En dépit de ses efforts ou de ceux de son mari, elle ne pourra pas aider la personne concernée qui ne peut être reçue au Canada qu'à titre de réfugié. Les services sur place commenceront alors à nous envoyer des réfugiés plutôt que des immigrants, et je suis sûr que vous auriez plus de chance de réussir.

M. Mitsui: Effectivement, ce serait préférable, à condition qu'ils soient prêts à demander le statut de réfugié. D'un autre côté je crains que le Canada ne soit pas très disposé à ouvrir ses portes aux réfugiés. La procédure actuelle ne m'inspire guère confiance. J'ai d'ailleurs engagé des poursuites contre l'administration fédérale à ce sujet. Nous l'attaquons sur la façon dont le règlement est appliqué, vous le savez peut-être.

Je ne lui fais aucune confiance. Si la procédure d'examen des demandes de statut de réfugiés était ce qu'elle devrait être, alors oui, je pense effectivement qu'ils devraient demander le statut de réfugiés. Pour l'essentiel, le réfugié est quelqu'un qui est obligé de quitter son pays, forcé et contraint, même s'il n'en a pas envie. Il est alors tout à fait compréhensible que ces réfugiés envisagent de rentrer un jour dans leur pays, lorsque leurs problèmes seront réglés.

The Chairman: We had witnesses from the Department of External Affairs yesterday, and I would point out for the benefit of the members of the committee that they told us that leaving Lebanon for Nicosia does not justify asking for refugee status, because there is no direct personal persecution. And that explains the complication involved in granting refugee status. These people are not considered as refugees and that is why they ask for immigration visas, on the grounds of family reunification or to be with relatives, rather than refugee status.

That was just a point of clarification. I will now go to Mr. Wappel.

Mr. Jourdenais: I would like to make a comment.

The Chairman: Yes, you may.

Mr. Jourdenais: This what you have been told; but with the new legislation on immigration, we know that *L'église unie, ou autre, n'est pas d'accord.* And that is exactly what the situation is right now; it is not only single individual who could be granted refugee status. The entire background and situation in the country, etc., is taken into account. I spoke to Mr. Fairweather last Friday, for an hour-and-a-half, and we came to the conclusion that it is not only a case of a single individual fearing for his life. We had heard about two cases from Sri Lanka, where one could be accepted and not the other one. . . And now I am being told exactly the opposite! It is the whole atmosphere in the country which counts. We are talking about people leaving in boats for Cyprus, because of danger. Otherwise they would stay in their country.

[*Text*]

Le président: Un dernier élément de commentaire là-dessus, il faut se rappeler qu'hier, sur les 200 à 300 personnes qu'ils recevaient par jour, il n'y avait seulement que deux cas dans lesquels le statut de réfugié avait été demandé.

M. Jourdenais: Oui.

Le président: Ceci dit, monsieur Wappel, vous avez la parole.

Mr. Wappel: Mr. Chairman, we can argue forever about what is a refugee and what is an immigrant. The facts that we were told yesterday were that we have between 1,000 and 1,500 applicants per week, of whom 80% are rejected. I would like to talk about the other 20% with Mrs. Khoury, and what we do.

• 1920

I am going to address my questions to you, Mrs. Khoury, but I would hope the other two people and Mr. Mitsui would also perhaps think about it. Let us try to get some specifics about how we can help these people.

Would you agree it would be of help if the Canadian consular office were in Limassol as opposed to Nicosia?

Mrs. Khoury: Yes, it will save them travelling back and forth.

Mr. Wappel: You have already said that an increase in doctors would help the situation.

Mrs. Khoury: Yes, absolutely.

Mr. Wappel: Of course, we know that the final medicals have to be approved by a Health and Welfare doctor in Greece, but you feel that would be something concrete.

Mrs. Khoury: Absolutely!

Mr. Wappel: You asked specifically why could we not make it easier for the people. How do we make it easier for the people? We now have these two suggestions. Have you, Mrs. Khoury, any other specific suggestions to this committee about how we might be able to speed the process for the remaining 20% of the applicants, be they refugees or immigrants or whatever you want to call them? We know they are Lebanese who wish to come to Canada. How?

Mrs. Khoury: First of all, I heard that you have to have a sponsor in Canada, some relation or relative who can bring you in. In the case of people who do not have any relatives in Canada, what do they do in the meantime? How do they come to Canada? This is one question. Those people are left and have no one to come to. If they were allowed into Canada, we the Lebanese people, we will take care of them.

I am sure the Canadian government wants to investigate and to find out what their backgrounds are,

[*Translation*]

The Chairman: Last comment on this: remember that yesterday we were told of only two requests for refugee status being made, out of a flow of 200 to 300 people per day.

Mr. Jourdenais: Yes.

The Chairman: That being said, you have the floor, Mr. Wappel.

M. Wappel: Monsieur le président, cette discussion autour de la définition du terme de réfugié et de celle d'immigrant pourrait durer très longtemps. Ce qui est sûr, est ce qu'on nous a dit hier, c'est qu'il y a environ 1,000 à 1,500 demandes qui sont présentées chaque semaine, dont 80 p. 100 sont rejetées. Je voudrais maintenant parler avec Madame Khoury des 20 p. 100 restants, et de ce que nous en faisons.

C'est à vous que je vais adresser mes questions, madame Khoury, mais j'aimerais que les deux autres témoins et M. Mitsui y réfléchissent également. Essayons de savoir de façon un petit peu plus concrète ce qui pourrait-être fait pour aider ces personnes en difficulté.

Serait-il utile que les Services consulaires canadiens soient à Limassol au lieu de Nicosie?

Mme Khoury: Oui, cela leur éviterait tout ces aller et retour.

M. Wappel: Vous dites que l'on pourrait également faire avancer les choses en affectant plus de médecins sur place.

Mme Khoury: Absolument.

M. Wappel: Nous savons que de toute façon les dossiers médicaux doivent-être examinés une dernière fois par le médecin de nos services de la Santé et du Bien-Être en Grèce, mais ce serait déjà d'après vous un progrès.

Mme Khoury: Absolument!

M. Wappel: Vous demandez que l'on fasse quelque chose; voilà donc deux mesures concrètes qui seraient utiles. Avez-vous, madame Khoury, d'autres propositions à faire au Comité, afin que ces 20 p. cent restant puissent voir leur sort réglé plus rapidement, qu'ils soient réfugiés ou immigrants? Ce sont de toute façon des Libanais qui veulent venir au Canada. Alors, que faire?

Mme Khoury: Tout d'abord, on nous dit qu'il faut être parainné, par quelqu'un qui se trouve au Canada, une relation ou un parent. Pour ceux qui n'ont personne au Canada, que peuvent-ils faire? Comment peuvent-ils venir au Canada? Je me pose la question. Voilà des gens qui sont sans recours, et que personne ne peut venir ici. Soyez certains que s'ils étaient autorisés à venir au Canada, la communauté libanaise ici s'en occuperait.

Je comprends très bien que le gouvernement veuille vérifier leurs antécédents, s'assurer qu'ils n'ont pas

[*Texte*]

whether they were involved in terrorism or not. I know that it should be done. I would not want them to come into Canada if they are terrorists or something.

To facilitate their coming maybe you could put more employees in Limassol to work on more papers. Have maybe a shelter or something for those people who cannot afford to stay such a long period of time, because the expense is very, very high in Limassol.

In Cyprus this is the tourist season, and now is the time for them to make money, and they cannot make it from the poor people. I am not talking about the Lebanese who have money. They can go there and sit on the beach, but that counts only for a few.

The people who are running away, the people who cannot afford any more just to live in Lebanon, they cannot afford it because their children are without schooling. They have not attended school in so long that they are losing their education. All they talk about is guns and the size of the bullets that are being shot. Each child knows that.

Mr. Wappel: Mrs. Khoury, on that point, Mr. Hammond told us yesterday, according to my recollection of his evidence, that most of the applicants are well-off financially, and that a delay of 12 weeks would not be a major problem because that 12 weeks could be afforded by those people. Do you disagree with that?

Mrs. Khoury: I disagree wholeheartedly.

Mr. Wappel: You feel that the majority are, in fact, not well-heeled but rather do not have any money?

Mrs. Khoury: I will tell you honestly, people who have money have left already. They have already taken their money out of the country a long, long time ago. They are now living in Paris. The poor miserable people who are leaving now because they cannot take it any more, they have reached a limit where they cannot survive. They have to stand in line to get their package of bread, and that means you could be bombarded, you could be killed, and you are not going to get back home with that package of bread. Meanwhile the family is starving back home.

Mr. Wappel: You feel an increase in consular officials would help then, along with a move to Limassol, and an increase in doctors?

Mrs. Khoury: Absolutely!

Mr. Wappel: Do you have any other suggestions?

Mrs. Khoury: Suggestions. . . I do not know. Being humanitarian, as I said, if you could just help the people who are coming in and running out of money. They were refused visas to go back. Maybe they can really look into it and maybe find them a place to stay and reconsider. Not everybody who wants to come here wants to go back, I am sure. If it were me, and I went through what they have gone through, I would not want to set foot back there again.

[*Traduction*]

participé à des actes de terrorisme etc. Je le comprends très bien. Je ne voudrais pas non plus que l'on fasse venir des terroristes.

Mais l'on pourrait peut-être affecter plus de personnel à Limassol, pour que les demandes puissent-être examinées plus rapidement. On pourrait aussi prévoir un hébergement pour ceux qui arrivent, et qui ne peuvent pas tenir très longtemps à Limassol où tout coûte très très cher.

C'est en ce moment la saison touristique à Chypre, la saison des affaires, or ces gens n'ont pas beaucoup d'argent. Je ne parle pas des quelques riches Libanais qui ont les moyens de s'installer tranquillement sur la plage et d'attendre.

Voilà des gens qui fuient leur pays, et qui ne peuvent plus rester au Liban où leurs enfants n'ont même plus d'école. Il n'y vont plus depuis si longtemps qu'ils sont en train de tout oublier. La seule chose dont ils parlent sont les mitraillettes et le calibre des balles. Ça ils connaissent bien.

M. Wappel: Madame Khoury, M. Hammond nous a dit à ce sujet hier, si je me souviens bien, que la plupart des demandeurs étaient dans une situation aisée, et qu'une période d'attente de douze semaines ne paraissait pas trop longue. Vous n'êtes pas d'accord avec cela?

Mme Khoury: Absolument pas.

M. Wappel: D'après vous il s'agit donc en majorité de gens qui n'ont pas d'argent?

Mme Khoury: Permettez-moi de vous dire, très honnêtement, que ceux qui en ont les moyens ont déjà quitté le pays. Ils ont fait sortir leurs capitaux il y a longtemps, et ils se sont par exemple installés à Paris. Les malheureux qui quittent maintenant le pays le font parce qu'ils n'en peuvent plus, et que la limite à été dépassée. Ils sont obligés de faire la queue pour acheter une miche de pain, ce qui veut dire qu'ils peuvent à ce moment-là être bombardés, tués, sans avoir eu le temps de retourner jusque chez-eux. En attendant la famille continue à ne rien avoir à se mettre sous la dent.

M. Wappel: Vous pensez que l'on devrait donc augmenter le personnel des services consulaires, transférer les services à Limassol, et affecter plus de médecins?

Mme Khoury: Absolument!

M. Wappel: Auriez-vous d'autres propositions à faire?

Mme Khoury: Je ne sais pas. . . Il y aurait l'aide humanitaire, comme je le disais, pour aider ceux qui arrivent et qui sont déjà au bout de leurs maigres ressources. On pourrait peut-être aussi reconsidérer le cas de ceux auxquels on a refusé le visa, et en attendant leur donner un hébergement. Et ceux qui veulent venir au Canada ne désirent pas tous retourner ensuite au Liban, j'en suis certaine. Je suis moi aussi passée par là, et je puis vous assurer que pour rien au monde je voudrais y remettre les pieds.

[*Text*]

I love my country, and I will go back to visit. I will go back and visit and see my relatives. I have relatives even now I have not seen for 15 years. I am in contact with them by phone. I would love to go and see them.

Once you have lived in Canada and you have known the peace and tranquility and the system, everything about the government of Canada, you do not want to go back. If we had a good government in Lebanon this would never have happened.

Le président: Merci, M. Wappel, Merci, Mme Khoury de vos propos. Nous allons maintenant entendre notre troisième témoin de la Communauté canadienne libanaise d'Ottawa, M. Joseph Chami.

• 1925

M. Joseph Chami (représentant de la communauté canadienne-libanaise d'Ottawa): Monsieur le président, madame, messieurs les membres du Sous-comité, je vais me permettre de m'adresser à vous en français, et je serai très heureux de répondre à vos questions en anglais le cas échéant.

Je me permets de me présenter. Je m'appelle Joseph Chami. Je suis avocat et citoyen canadien d'origine libanaise. Je suis établi au Canada depuis 20 ans et je fais de fréquents séjours dans mon pays d'origine, en moyenne deux fois par an, et plus souvent quand la situation va mal, pour m'enquérir du bien-être des membres de ma famille et des nombreux amis que je compte encore au Liban.

La communauté canadienne d'origine libanaise, dont j'ai le plaisir d'être le représentant à Ottawa, compte à peu près 225,000 membres qui maintiennent des liens très étroits avec leur pays d'origine et vouent à leur pays d'adoption un attachement indéfectible.

Les Libanais et le Canada, à mon sens, pour l'avoir observé pendant 20 ans, vivent ce qu'on pourrait qualifier la symbiose parfaite, ce dont on ne peut que se réjouir. Je suis quelque peu surpris quand on prétend que le Libanais venant s'établir au Canada n'a à l'esprit, du moins dans certains cas, qu'une intention provisoire d'établissement. Je pense que les chiffres sont là pour établir que, bien au contraire, le Libanais établi au Canada y prend racine pour de bon.

Il me vient à l'esprit cette fameuse phrase dont je ne sais plus à qui attribuer la paternité: «Ne demande pas à ton pays ce qu'il peut faire pour toi. . .»

Des voix: Kennedy.

M. Chami: Je pense qu'il l'a copiée de quelqu'un d'autre. «Ne demande pas à ton pays ce qu'il peut faire pour toi, mais demande-toi plutôt ce que tu peux faire pour ton pays.» Je suis aujourd'hui dans cette situation unique où je dois demander à mon pays de faire quelque chose pour mon pays, tout en étant prêt à apporter ma

[*Translation*]

J'adore mon pays, et j'y retournerai certainement en visite. J'y ai encore des parents que je n'ai pas vu depuis 15 ans. Je reste en contacte téléphonique avec eux, et je serais ravie de pouvoir retourner les voir.

Mais une fois que vous avez vécu au Canada, que vous avez connu la paix et la tranquillité de ce pays, et de son mode de gouvernement, vous n'avez plus envie de repartir. Si le Liban avait eu un bon gouvernement ce genre de chose ne se serait jamais produit.

The Chairman: Thank you, Mr. Wappel, thank you, Madam Khoury. We are now going to hear the third witness from the Canadian Lebanese community in Ottawa, Mr. Joseph Chami.

Mr. Joseph Chami (Representative, Ottawa Lebanese Canadian Community): Mr. Chairman, ladies and gentlemen of the subcommittee, I am going to address you in French, but I would be very pleased to answer your questions in English, if you wish.

Allow me just to introduce myself. My name is Joseph Chami. I am a lawyer and Canadian citizen of Lebanese origin. I have been established in Canada for 20 years, but return frequently to my country of origin—twice a year, on average—and even more frequently when the situation deteriorates, to inquire after members of my family and my many friends still living in Lebanon.

The Lebanese Canadian community in Ottawa, which I have the honour of representing, comprises about 225,000 members, who, while maintaining very close ties with their country of origin, have an unfailing commitment to their adopted country.

As I see it—and I have been observing the situation for some 20 years—the relationship between the Lebanese and Canada could be called the perfect symbiosis, and one can only be delighted this is the case. I am somewhat surprised, however, when I hear people say that the Lebanese coming to Canada—or at least, some of them—only intend their stay in Canada to be a temporary one. I think that the figures are there to prove quite the contrary, namely that Lebanese who come to Canada put down permanent roots here.

In this connection, a famous phrase comes to mind, although I cannot even remember who coined it: "Ask not what your country can do for you. . .".

Some hon. members: Kennedy.

Mr. Chami: I think he got it from someone else. "Ask not what your country can do for you, but rather, what you can do for your country". I am today in the unique situation of having to ask my country to do something for my country, while at the same time being prepared to make a contribution as a citizen, and as a lawyer, but

[*Texte*]

contribution comme citoyen, comme avocat, mais surtout comme être humain particulièrement sensible aux douleurs qui affligent tout un peuple.

Je ferai un très bref résumé et vous m'excuserez si je m'étends. Mes fonctions d'avocat m'imposent de parler longtemps et je dois toujours faire un effort pour me retenir.

L'invasion du Liban par la Syrie et les bombardements auxquels la Syrie soumet la population civile libanaise ont fini par soulever l'indignation de toutes les nations qui accordent aux droits de l'homme et au droit à la vie une place prédominante dans leurs priorités. Il y a actuellement un blocus quasi hermétique. On parlait tout à l'heure de voyages à Chypre, à Larnaca, à Nicosie comme s'il suffisait d'acheter un billet d'avion pour y aller. J'aurai l'occasion de vous entretenir quelque peu là-dessus. Le blocus hermétique imposé par les Syriens contre la population civile libanaise vise clairement à achever par étouffement l'oeuvre exterminatrice commencée par les bombardements. Il est devenu désormais tout naturel que bon nombre de Libanais se tournent vers le Canada pour y élire domicile et venir contribuer à l'enrichissement culturel, social et financier de la grande famille canadienne.

• 1930

Le Libanais qui cherche à s'établir au Canada ne vient pas au Canada sur une base provisoire, mais vient avec tout son *background*, toute sa culture et prend racine dans ce pays. Il prend racine dans ce pays parce que le Canada, tout comme le Liban l'a été au fil des siècles, est une terre d'accueuil capable d'ouvrir ses portes à tous ceux qui sont prêts à venir apporter une contribution à la merveilleuse mosaique culturelle, linguistique et ethnique que nous sommes.

La réaction internationale face à la situation libanaise a été extrêmement lente à venir. Le peuple libanais a dû subir des exactions incroyables avant que le monde ne décide d'intervenir. Je dois vous avouer que l'intervention a été plutôt timide et que la question humaine a été toujours dominée, voire éclipsée par quelque nuance ou subtilité politique.

Les problèmes rencontrés par les Libanais désireux de s'établir au Canada sont multiples. Le premier, jusqu'à récemment, découlait du fait que les services d'immigration canadiens étaient situés en territoire syrien, notamment le territoire du pays qui envahit le Liban actuellement. C'est aisé de comprendre que, pour bon nombre de Libanais, la seule perspective de faire un séjour en Syrie, si court soit-il, pouvait devenir un obstacle insurmontable.

Le second problème rencontré par un Libanais désireux de s'établir au Canada tient au fait que le départ du pays n'est pas si aisé que cela. On ne quitte pas le Liban facilement. L'aéroport est actuellement fermé et, pour une partie de la population, la seule voie d'accès vers le monde consiste à prendre une petite chaloupe avec

[*Traduction*]

particularly as a human being acutely sensitive to the pain afflicting a people.

I will make a very brief statement, and I do hope you will excuse me if I go on a bit longer than I should. Being a lawyer, I am required to make lengthy speeches, and I always have to make an effort to control that tendency.

The invasion of Lebanon by Syria and the constant bombardment to which the latter is subjecting the Lebanese civil population has finally raised the ire of those nations that consider human rights and the right to life to be a priority. The country is now almost completely scaled off. Earlier, mention was made of trips to Cyprus, Larnica and Nicosia, as though one only had to purchase a plane ticket to go there. I will have some remarks to make about that very situation a little later on. The total blockade imposed by the Syrians on the Lebanese civil population is clearly intended to complete, by suffocation, the work of extermination that began with the shelling. It has become a perfectly natural course of action for many Lebanese to look to Canada for a place to live and to contribute to the cultural, social and financial enrichment of our Canadian family.

Those Lebanese who seek to settle in Canada do not come here on a temporary basis, but come here instead with their background, their culture, and really put down roots in this country. They put down roots here because Canada is, just as Lebanon was over the centuries, a land of welcome, ready to open its doors to all those prepared to make a contribution to our country's tremendous cultural, linguistic and ethnic mosaic.

The international community has been extremely slow to react to the Lebanese situation. The Lebanese people had to suffer incredibly before the world decided to intervene. I must admit that its intervention has been somewhat meek and that the human issue has always been dominated, even eclipsed by political subtleties.

The problems of the Lebanese wishing to take up residence in Canada are many. Until recently, one of the main problems was the fact that the Canadian immigration services were located in Syrian territory—in other words, in the territory of the country currently invading Lebanon. It is therefore easy to understand that for many Lebanese, just the prospect of travelling to Syria and staying there, however briefly, could seem an insurmountable obstacle.

The second problem of Lebanese wanting to take up residence in Canada has to do with the fact that it is not all that easy to leave the country. Getting out of Lebanon is not a simple task. The airport is currently closed, and for part of the population, the only route out is by rowboat with your children and your suitcases—and I do

[*Text*]

vos enfants et vos valises—je dis bien une petite chaloupe, la nuit, quand elle est disponible et quand les bombardements l'épargnent—, à faire quatre ou cinq heures de voyage dans une mer houleuse et mouvementée, avec des enfants inquiets et malades, jusqu'à ce que vous atteigniez un cargo qui, tous feux éteints, comme si cela se faisait dans la plus grande clandestinité, vous mène vers un autre bateau qui est à l'extérieur des eaux territoriales. Ce service de limousine maritime n'est pas disponible tous les jours, tant et si bien que des familles entières ont dû se présenter au port et attendre pendant deux, trois ou quatre jours avant d'avoir l'extraordinaire bonheur d'être reçues à bord d'une de ces chaloupes.

Les conditions de voyage par bateau sont loin d'être idéales. Elles sont dangereuses, elles sont éprouvantes, mais souvent augurent de façon précise de toutes les difficultés que le Libanais aura à rencontrer durant son épineux périple vers son pays d'adoption. S'il est quelque chose qui puisse préparer le Libanais psychologiquement aux difficultés qu'il rencontrera inéductablement, c'est bien son premier voyage en bateau. Les frais encourus sont de l'ordre de plus ou moins 150$ U.S. par personne. C'est l'équivalent du triple du salaire minimum au Liban. Le triple!

• 1935

Le président: Vous parlez du salaire minimun annuel?

M. Chami: Du salaire minimium mensuel. Mais qu'à cela ne tienne, le libanais est prêt à tous les sacrifices du monde pour pouvoir venir s'établir et s'épanouir au Canada.

Il faut noter, par contre, que le Canada a pris des mesures exceptionnelles et différentes de celles des autres pays en ne maintenant pas à Beyrouth un bureau d'immigration, ou même des services diplomatiques, et que le seul fonctionnaire au Liban a des fonctions limitées qui consistent à assurer une liaison hypothétique et occasionnelle avec l'ambassade à Damas.

Je me permets d'ouvrir une parenthèse. Cela répond un tant soit peu à une question qui a été posée. Je suis particulièrement respectueux et soucieux de la sécurité de mes concitoyens canadiens, notamment ceux qui pourraient être appelés à travailler au Liban. À l'honorable député qui disait qu'il n'était pas prêt à prendre ce job-là, je dis que moi, je le suis. Pourtant, j'ai une étude tout à fait rentable et je vis bien.

Les États-Unis d'Amérique, la France, l'URSS, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, toutes les grandes puissances et les petites, ont jusqu'à ce jour une représentation diplomatique et consulaire au Liban. La seule innovation apportée par le gouvernement canadien sur ce plan-là a consisté à adopter des mesures différentes de celles de tous les autres pays.

Comme première mesure de correction, le Canada a ouvert un bureau embryonnaire à Nicosie. Il aurait dû

[*Translation*]

indeed mean by rowboat, travelling at night, when you can find one available, and when it is not hit by a shell—on a rough, choppy sea for four or five hours, with scared and sick children, until you reach a freighter, which, with all its lights out, as though the whole operation were taking place in complete secrecy, takes you to another vessel beyond the territorial waters. This marine limousine service is not available every day, with the result that whole families have had to wait at the harbour for two, three or four days before having the incredible luck to get aboard one of these rowboats.

Travelling conditions by boat are far from ideal. It is dangerous, extremely trying but very often gives one a very good idea of the kind of problems one will be facing in the course of a difficult journey to one's adopted country. If there is one thing that can prepare the Lebanese psychologically for the kind of difficulties they will inevitably face, it certainly is that first trip by rowboat. The cost is about $150 U.S. per person. That is triple the minimum wage in Lebanon. Triple!

The Chairman: Are you talking about the annual minimum wage?

Mr. Chami: No, the monthly minimum wage. But never mind that; the Lebanese are prepared to make all the sacrifices in the world in order to get to Canada and live a better life there.

It should nonetheless be noted that Canada has taken a rather special and certainly different course of action from other countries in not maintaining an immigration bureau, or even diplomatic services, in Beirut; the only official still in Lebanon has very limited duties, which consist in providing hypothetical and only occasional liaison with the embassy in Damascus.

If you do not mind, I would just like to digress for a moment. This is a partial answer to a question put earlier. I am particularly respectful and preoccupied with the safety of my fellow Canadian citizens, particularly those who could be called upon to work in Lebanon. To the honourable member who said he was not prepared to take a job like that, I can tell him that I, myself, am. And yet, I have a good practice and a good standard of living.

The United States of America, France, the U.S.S.R., England, Italy, Spain and all powers, large and small, have up until now maintained diplomatic and consular representation in Lebanon. The only innovation on the part of the Canadian government in that regard has been to adopt a course of action quite different from that of other countries.

As an initial corrective measure, Canada opened a new office in Nicosia. It should have been predictable that this

[*Texte*]

être prévisible que ce bureau, avec un seul fonctionnaire, serait rapidement submergé et qu'il ne pourrait pas répondre à sa vocation réelle, voire même qu'il présenterait un risque qui exacerberait un problème existant. Des chiffres ont été avancés sur le nombre de citoyens libanais attendant à Chypre l'occasion de se présenter à l'ambassade. Je n'ai pas fait une cueuillette de données personnellement, mais j'estime, d'après différentes sources d'information que j'ai, que le nombre de 10,000 à 15,000 est tout à fait dans l'ordre d'idée, et même très conservateur.

La situation du Libanais à Chypre est loin d'être enviable. Quand il arrive, il baigne dans la confusion la plus totale. Au Liban, il entend des rumeurs voulant qu'on accorde le visa automatique. À Chypre, il attend. Je dois louer le fonctionnaire canadien, M. Leithead, auquel j'ai eu le plaisir de parler et qui, dans la mesure de ses ressources et de ses possibilités, fait un travail tout à fait efficace dont on ne peut qu'être fiers comme Canadiens. Mais, comme dit le proverbe: «À l'impossible, nul n'est tenu.» Le Libanais arrive. Le séjour à Chypre est extrêmement coûteux eu égard à sa situation financière. Les Libanais arrivent normalement à Larnaca et non à Nicosie, et doivent faire une bonne heure et demie de voiture. Les examens médicaux coûtent à peu près 120 livres chypriotes, soit l'équivalent de 300$ U.S. Les frais de séjour, vous les connaissez.

• 1940

Et le Libanais fait face à un problème autrement plus sérieux. En admettant qu'il ait réussi à passer toutes les barrières de l'attente, puisqu'il doit prendre son rang comme tout le monde, que fait-il dans l'intérim? Reste-t-il à Chypre? Retourne-t-il au Liban parce que c'est moins coûteux? Et même dans le cas où il décide de retourner au Liban, a-t-il la possibilité physique de le faire? Au-delà de la question financière, il n'existe pas de moyen de transport régulier. Nous avons de nos concitoyens qui sont pris dans cette situation, sans pouvoir avancer ni reculer.

Évidemment, il est facile de critiquer une situation; il est moins facile d'y apporter des correctifs, surtout des correctifs qui tiennent compte à la fois des impératifs canadiens et des besoins des Libanais. Je suis tout à fait conscient que nous ne pouvons agir qu'à l'intérieur de certaines limites. Je suis également conscient que, comme Canadien d'origine libanaise, je ne voudrais en aucun cas sacrifier l'un de mes concitoyens canadiens pour sauver un de mes concitoyens libanais, ni inversement.

Nous sommes conscients de ces réalités. La communauté, au-delà de l'aide acheminée par les canaux officiels, est extrêmement active à travers d'innombrables canaux pour subvenir aux besoins et alléger la douleur de ses frères d'outre-mer. Si le Canadien d'origine libanaise fait appel à son gouvernement pour fournir une aide financière, ne pensons pas pendant un seul instant qu'il

[*Traduction*]

new office, staffed with only one official, would quickly be swamped and would no longer be able to fulfil its true purpose, and that indeed, there might even be a danger of exacerbating the existing problem. Figures have been provided regarding the number of Lebanese citizens waiting to be received at the embassy in Cyprus. I have not personally collected this information, but based on various sources of information, I estimate the number to be between 10,000 and 15,000 people—and that is even a very conservative estimate.

The situation of the Lebanese waiting in Cyprus is anything but enviable. When they get there, the situation is one of total confusion. In Lebanon, they hear rumours that visas are granted automatically. But then in Cyprus, they have to wait. I must however commend the Canadian official there, Mr. Leithead, to whom I have had the pleasure of speaking, and who, given his limited resources and options, does extremely effective work that we, as Canadians, can only be proud of. But, as the saying goes: "One can't do the impossible". Well, the Lebanese manage to. The stay in Cyprus is extremely costly, given their financial situation. They ordinarily come in at Larnaca, rather than Nicosia, and then have a good hour-and-a-half trip by car ahead of them. Medical examinations cost about $120 Cypriot pounds, the equivalent of $300 U.S. You already are aware of what it costs to stay there.

And the Lebanese face a far more serious problem. If they do manage to surmount all the obstacles associated with the wait, since they have to wait their turn like everyone else, what are they to do in the interim? Should they stay in Cyprus? Should they go back to Lebanon because it is cheaper there? And even if they do decide to go back to Lebanon, is it physically feasible to do so? Quite apart from the financial question this raises, there is in fact no regular means of transportation. Some of our fellow citizens are caught in that very situation—they can neither go forward nor backward.

Of course, it is easy to criticise that kind of situation. It is less easy to take the appropriate corrective measures, however, particularly when those measures must take account of both Canadian imperatives and the needs of the Lebanese. I am perfectly aware that we can only act within certain limitations. I am also aware that as a Canadian of Lebanese origin, I would in no way wish to sacrifice one of my fellow Canadian citizens to save a fellow Lebanese citizen, nor the reverse.

We are aware of those realities. Besides the aid sent through official channels, the community is extremely active in arranging, through many other different channels, to meet the needs and relieve the suffering of its brothers and sisters abroad. Although Canadians of Lebanese origin call upon their government to provide financial assistance, do not think for one moment that

[*Text*]

n'a pas lui-même également et au préalable fait son devoir.

Les solutions que je pourrais proposer sont au nombre de trois.

Premièrement et surtout, à l'instar de tous les alliés du Canada, il faut maintenir une présence diplomatique et consulaire à Beyrouth. Les Américains le font, comme les Anglais, les Allemands et les Italiens. La situation est une situation sérieuse qui retient notre attention, qui soulève notre inquiétude, mais pas au point de faire qu'on soit à peu près le seul pays qui, sous la menace de l'envahisseur, a décidé d'évacuer les lieux. Évidemment, si on avait maintenu à Beyrouth un bureau avec un certain nombre de fonctionnaires, ou à tout le moins une procédure permettant au Libanais de faire son entrevue à Beyrouth, de subir son examen médical à Beyrouth, on aurait réussi à alléger substantiellement le fardeau du Libanais sans nécessairement faire encourir au gouvernement canadien des dépenses supplémentaires, puisque nous sommes quand même en période de restrictions, et sans augmenter le risque. Ce bureau existe déjà à Beyrouth; il s'agirait de le doter de mécanismes plus fonctionnels et de fonctionnaires capables de faire davantage que d'assurer l'hypothétique liaison dont je vous entretenais il y a un moment.

La seconde possibilité consisterait évidemment, si le gouvernement n'était pas prêt à doter son bureau de Beyrouth de plus grandes attributions, à augmenter substantiellement le nombre des fonctionnaires affectés à l'immigration, à Limassol le cas échéant.

• 1945

Il est extrêmement important que la mesure de correction mise de l'avant par le gouvernement canadien soit dotée de suffisamment d'effectifs pour qu'elle n'ait pas un effet contreproductif. Si, avec un seul fonctionnaire à Chypre, on crée un engorgement, on aura réussi à doubler un problème plutôt qu'à le régler.

Une troisième solution, qui pourrait découler de la seconde, consisterait peut-être à faire revivre le défunt programme des mesures spéciales pour les Libanais, programme en vertu duquel il était possible à un Libanais se trouvant en territoire canadien avec un visa de tourisme de faire, par dérogation à la Loi sur l'immigration, sa demande de résidence permanente à partir du Canada.

Je serai très heureux de répondre à vos questions. Je tiens encore une fois à vous remercier de l'intérêt que vous manifestez à la situation libanaise, à la crise libanaise. Sachez que le Canada compte beaucoup de Canadiens d'origine libanaise, mais davantage d'amis canadiens de ces Libanais-là qui sont tous prêts à apporter une contribution sous différentes formes.

En ce qui me concerne, je serai très heureux d'abandonner ma pratique du droit pour un mois s'il le faut pour me rendre à Chypre à mes frais et rapporter des

[*Translation*]

they themselves have not already done their duty in this respect.

I have three solutions to propose.

The first and most important of these relates to the need for Canada, like all of its allies, to maintain a diplomatic and consular presence in Beirut. The Americans do so, as do the English, Germans and Italians. The situation is a serious one there, and we are aware and concerned about this, but not to the point of being just about the only country to have evacuated its embassy because of the threat posed by the invader. Obviously, had we maintained an office in Beirut with a certain number of officials, or at least a procedure whereby Lebanese citizens could be interviewed and have their medical examinations in Beirut, we would have substantially reduced their burden, without necessarily incurring additional cost for the Canadian government, since we are in a period of fiscal restraint, and without increasing the risk. There is already an office in Beirut; all it requires is better equipment and officials capable of doing more than simply providing the kind of hypothetical liaison I mentioned a few moments ago.

The second possibility, were the government not prepared to staff its Beirut office and increase its responsibilities, would of course be to substantially increase the number of immigration officials at Limassol.

It is extremely important that any corrective measures taken by the Canadian government be backed up with adequate staff, so that the effect is not counterproductive. If, with only one official in Cyprus, the system becomes clogged, we will only have managed to exacerbate the problem, rather than solve it.

A third solution, which might flow from the second, could be to reinstate the now defunct program of special measures for the Lebanese, a program which made it possible for a Lebanese in Canada with only a tourist visa to seek permanent residence while already in Canada, something that is normally forbidden by the Immigration Act.

I would now be very happy to answer your questions. Once again, I would like to thank you for your interest in the current Lebanese crisis. I would like you to know that Canada has many Canadians of Lebanese origin, and that even more Canadian friends of those Lebanese are prepared to make a contribution in different ways.

As for myself, I would be perfectly happy to drop my law practice for a month, if necessary, to go to Cyprus at my own expense and provide you with precise answers to

[*Texte*]

réponses précises à toutes les questions que vous seriez susceptibles de poser et qui pourraient avoir comme résultat l'allégement du fardeau de mes concitoyens.

Je vous remercie.

Le président: Monsieur Chami, je vous remercie de cet exposé qui apporte passablement de renseignements aux membres du Sous-comité.

Nous entendrons maintenant Mme Rose Homsy.

Mme Rose Homsy (présidente du Front d'entraide des dames canadiennes-libanaises): Messieurs, madame, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui.

Déjà beaucoup de choses ont été dites par les autres témoins. Je voudrais seulement ajouter que le Libanais qui quitte le Liban pour arriver jusqu'à Chypre passe par des conditions vraiment inhumaines. Un bébé perdu, qui était tombé des bras de sa mère, n'a pu être recherché parce qu'ils devaient fuir la nuit. Ils ne pouvaient même pas allumer une cigarette de peur d'être aperçus par les Syriens qui bombardaient continuellement les côtes. Un enfant de 11 ans est tombé dans l'eau et on n'a pas pu le rechercher. C'est juste pour vous donner une idée de la souffrance par laquelle passent ces gens pour arriver jusqu'à Chypre.

Vous savez ce qui se passe. Il y a des dossiers qui étaient à Damas depuis un certain temps, et les gens attendent encore la réponse à leur demande d'immigration. Entre-temps, la période valable de l'examen médical est terminée. Ces gens attendent toujours, s'ils veulent aller à Chypre, d'autres procédures, d'autres examens médicaux et ainsi de suite.

Il y a des visiteurs qui avaient fait une demande. C'est une famille qui avait demandé à venir chez ses parents ici. La maman était enceinte et avait deux bébés. Ils ont fait le parcours jusqu'à Chypre dans des conditions vraiment inhumaines. A Chypre, on leur a refusé le visa de visiteur même si la maman était enceinte et avait deux bébés. Elle est encore à Chypre maintenant et elle compte reprendre le bateau pour rentrer au Liban, ne pouvant pas venir au Canada chez ses parents qui sont établis ici.

• 1950

Il y a eu beaucoup d'illusions à propos du consulat établi à Chypre. Je demande qu'on allège les conditions d'octroi de visa aux Libanais fuyant le désastre et la mort et qu'on donne un visa en vertu d'un programme spécial pour permettre au candidat de venir commencer une vie nouvelle au Canada, à condition que ledit candidat change son statut en vertu du programme spécial au statut d'immigrant reçu sans ressortir du Canada aussitôt qu'il commence un travail permanent.

Je demande qu'on augmente le nombre d'agents d'immigration à Chypre à six au moins. Il devrait y avoir un nombre égal d'agents du Québec, car la majorité des

[*Traduction*]

all the questions you may have if it could lead to an easing of the burden of my fellow citizens.

Thank you.

The Chairman: Mr. Chami, I would like to thank you for your opening statement, which has provided quite a bit of information to the members of the subcommittee.

We will now hear from Mrs. Rose Homsy.

Mrs. Rose Homsy (President, Front d'entraide des dames canadiennes-libanaises): Ladies and gentlemen, I would like to thank you for giving us the opportunity to meet with you today.

Many things have already been said by other witnesses. I would simply like to add that those Lebanese who leave their country to go to Cyprus have to live in truly inhuman conditions. A baby who had gotten lost, who had fallen from his mother's arms, could not be looked for because they had to flee by night. They could not even light a cigarette, for fear of being seen by the Syrians constantly shelling the coast. An eleven-year-old child fell into the water and could not be searched for. These incidents just give you an idea of the kind of suffering these people must endure to get to Cyprus.

You know what happens. Some people have had their applications in at Damascus for a long while and are still waiting for an answer. In the meantime, the period during which their medical examination is valid has expired. These people are still waiting; if they want to go to Cyprus, there are further procedures and medical examinations required.

There is a case where visitors in Canada had applied to immigrate. It was a family that wanted to come and live with relatives already here. The mother was pregnant and had two babies. They made the trip to Cyprus in truly inhuman conditions. Once they got there, they were refused a visitor's visa, even though the mother was pregnant and had two babies. She is still in Cyprus and intends to take the boat back to Lebanon, since she cannot come to Canada to be with her family, who already live here.

There has been a lot of disillusionment with the consulate in Cyprus. I would ask that the criteria for obtaining a visa be made less stringent for Lebanese fleeing disaster and death, and that they be given visas under a special program that would allow a candidate to come and start a new life in Canada, provided that he could change his status under the special program to that of landed immigrant, without having to leave Canada just as soon as he starts a permanent job.

I would also ask that the number of immigration officers in Cyprus be increased to at least six. There should be an equal number of officers in Quebec, as the

[*Text*]

Libanais chrétiens sont francophones ou parlent plusieurs langues.

Je demande qu'on transfère la mission diplomatique à Lacarna ou Limassol, car Nicosie est à l'intérieur et ne peut accommoder la fuite des Libanais à Chypre.

En un mot, je demande au Canada de s'en tenir à sa vocation humanitaire en prenant soin de ne pas faire des martyrs nouveaux, victimes de cette vocation humanitaire, en leur refusant le statut et en les obligeant à retouner au Liban.

Le Canada ne droit pas craindre d'accueillir même ceux qui n'ont personne pour les parrainer au Canada, car ce sont en majorité de jeunes travailleurs instruits et ambitieux. S'ils ont survécu jusqu'à maintenant, s'ils ont rebâti chaque fois qu'ont été détruits leurs commerces, leurs maisons, leurs industries et leurs hôpitaux, s'ils ont improvisé pour survivre dans des conditions véritablement inhumaines pendant 15 ans, c'est que le peuple libanais ne mérite pas de mourir. Il ne faut donc pas craindre de l'accueillir, même si ces gens arrivent sans argent et sans parrainage au Canada. Je vous demande votre appui à tous si vous pouvez faire quelque chose. Ne laissez pas ces gens attendre aussi longtemps qu'ils doivent le faire maintenant à Chypre ou à Damas.

Le cas de Damas est pire que le cas de Chypre. Ils peuvent attendre pendant plusieurs journées consécutives, à partir 5 heures du matin, pour avoir leur tour. Ils peuvent attendre toute la journée pour se faire dire à la fin de la journée qu'ils n'ont pas leur tour et qu'ils doivent retourner au Liban ou attendre à Damas. Cela vaut pour les chrétiens du secteur ouest sous domination syrienne qui doivent se rendre à Damas pour cela. D'abord, tous les Libanais devaient aller à Damas. Ils avaient à faire des trajets d'une journée pour arriver à Damas et attendre là de trois à quatre jours avant de se faire refuser le visa. C'est ce qui se passe actuellement à Chypre aussi.

Le président: Merci, Madame Homsy.

On sait que nous avons accepté d'entendre les représentants du ministère des Affaires extérieures et les représentants d'organismes non gouvernementaux pour essayer d'avoir le meilleur éclairage possible sur ce qui se passe au Liban, afin de voir de quelle façon on pourrait aider notre gouvernement à venir en aide à ces gens qui vivent la guerre là-bas et qui veulent quitter leur pays. Il serait intéressant que les membres du Sous-comité posent des questions qui puissent susciter des suggestions qui vont les aider à prendre une décision. Le Sous-comité devra juger s'il doit faire à la Chambre un rapport recommandant d'améliorer la situation là-bas, ou si l'intervention du Canada y est actuellement la meilleure possible vu les circonstances.

Mr. Schneider: As a second-generation Canadian who was born of immigrant parents, Mrs. Khoury, I want to tell you that you made bells of familiarity ring in my heart when you said that—I cannot remember precisely

[*Translation*]

majority of Christian Lebanese are francophone or speak several languages.

I would ask that the diplomatic mission be transferred to Lacarna or Limassol, because Nicosia is in the interior and is not particularly convenient for Lebanese fleeing to Cyprus.

In a word, I would ask that Canada focus on its humanitarian vocation and take care not to make any new martyrs—in this case, the victims of that humanitarian vocation—by refusing them landed status and forcing them to return to Lebanon.

Canada should not worry about welcoming even those who have no one to sponsor them in Canada, because most of them are well-educated, ambitious young workers. If they have survived thus far, if they have been able to rebuild their businesses, their homes, their industries and their hospitals each time they were destroyed, if they have been able to improvise in order to survive truly inhuman conditions for 15 years, then the Lebanese people do not deserve to die. So, we must not be afraid to welcome them, even if they come with no money and no sponsorship in Canada. I would ask all of you for your support if there is something you can do. Please, do not let these people wait as long as they now must in Cyprus or in Damascus.

The situation in Damascus is, in fact, worse than in Cyprus. They may wait their turn for days on end, from as early as five in the morning. They may wait all day before being told, at the end of the day, that it is not yet their turn and that they must return to Lebanon or wait in Damascus. This applies to Christians from the Syrian-dominated western sector, who must go to Damascus for this. Originally, all Lebanese had to go to Damascus. They had to spend a whole day travelling in order to get to Damascus, and then wait there for three or four days before having their application for a visa refused. That is what is now happening in Cyprus as well.

The Chairman: Thank you, Mrs. Homsy.

I am sure you are aware that we have agreed to hear the representatives of the Department of External Affairs and of non-governmental organizations in order to get as much clarification as possible about what is going on in Lebanon, and to see just how we could help our government to assist people over there who want to leave their war-torn country. It would be helpful if members of the subcommittee asked questions that might prompt suggestions on how to help them to make a decision. The subcommittee will have to decide whether it wishes to present a report to the House recommending that the situation be improved there, or whether Canada's current course of action is the best one possible, given the circumstances.

M. Schneider: À titre de Canadien de deuxième génération né de parents immigrants, Madame Khoury, j'aimerais vous dire que vous avez vraiment touché une corde sensible lorsque vous avez dit—je ne me souviens

[*Texte*]

what your words were, but my comment following your words "there is no better Canadian than a new Canadian" is I wish older Canadians were as good Canadians as newer Canadians are. I an very happy that you were able to come and join us tonight.

Mrs. Khoury: I am glad to be here.

• 1955

Mr. Schneider: I want to understand it a little better, because I have a question. The question on my mind is this. Are the Lebanese refugees or immigrants, or whatever we are going to call them. . . and I think it is important we come up with something consistent, because what I do not like is, well, if you cut the cards and this name comes up and it does not suit you, then cut the cards again and let us pick another name for these people, because sooner or later we will come up with a name. That to me is not the way to address this. Are these people being taken? Are they being ripped off in Cyprus, essentially?

Mrs. Khoury: Yes, they are. They have been taken advantage of. They know there is no way out, so whatever they ask, they have to pay.

Mr. Schneider: Forgive my lack of geography. Is there no other place for them to go?

Mrs. Khoury: Well, when you are looking for the cheapest room and you have to settle for a tin room on top of a roof because you are paying the lowest price. . . they are going for the cheapest. They are not looking for an exclusive, expensive hotel.

Mr. Schneider: My question was more along the lines of whether there is any other country they could go to from Lebanon.

Mrs. Khoury: To go to from Lebanon to get their visas? The easiest place, the closest place, is Cyprus, unless they can make the journey to Syria, which is very dangerous also, of course.

Mr. Schneider: I had some questions, but I do not think I shall ask them because they tie into the cost, and I think you have answered everything I could ask today.

Mr. Chairman, you made a comment about one of the solutions being the re-establishment of diplomatic and consular relations, which ties into essentially what Dr. Mitsui said earlier. I have a question that deals with those that currently have relations with Lebanon. Are all of those countries that do have diplomatic and consular relationships with Lebanon countries that accept immigrants?

Mr. Chami: Certainly as far as the United States is concerned the answer is yes. As far as the Soviet Union is concerned, I do not have knowledge of one single case of an immigration request being made. Basically we are talking about the United States, the United Kingdom. As far as the United Kingdom is concerned, you could apply

[*Traduction*]

pas de vos mots exacts—qu'il n'y a pas meilleur Canadien qu'un nouveau Canadien. Ma réaction à cela est de souhaiter que les Canadiens de plus vielle souche soient d'aussi bons Canadiens que les Canadiens nouveaux. Je suis très heureux que vous ayez pu nous rencontrer ce soir.

Mme Khoury: Je suis très heureuse d'être parmi vous.

M. Schneider: J'essaie de comprendre un peu mieux parce que j'ai une question à poser. Les Libanais sont-ils des réfugiés ou des immigrants, ou quel que soit le nom que nous allons leur donner. . . il nous faut avoir de la suite dans nos idées. Ce que je déplore, c'est qu'on expérimente avec les divers qualificatifs, dans l'espoir de trouver quelque chose qui leur convient. Ce n'est pas la bonne façon de nous y prendre. Ces gens se font-ils escroquer? Se font-ils voler à Chypre?

Mme Khoury: Oui. On abuse d'eux. Ils savent qu'ils n'ont pas le choix alors ils paient ce qu'on demande.

M. Schneider: Veuillez excuser mon ignorance de la géographie. Ne peuvent-ils aller ailleurs?

Mme Khoury: Bien, lorsqu'on cherche la chambre la moins chère et qu'on doive se contenter d'un cagiloi en tôle sur un toit parce qu'il coûte le moins cher, on le prend. Ces gens ne cherchent pas les grands hotels.

M. Schneider: Ce que je voulais savoir, s'est s'il pouvaient aller dans un autre pays en partant du Liban.

Mme Khoury: Pour aller chercher leur visa? Le lieu le plus proche et le plus accessible est Chypre, à moins qu'ils ne puissent se rendre jusqu'en Syrie, mais c'est également très dangereux.

M. Schneider: J'ai encore d'autres questions, mais je ne les poserai pas parce qu'elles concernent le coût. Vous avez répondu à toutes les questions que je pouvais vous poser.

Monsieur le président, vous avez dit qu'une solution pourrait consister à rétablir les relations diplomatiques et consulaires: cela rejoint essentiellement ce que M. Mitsui a proposé plus tôt. J'ai une question à poser au sujet des pays qui ont des relations avec le Liban. Les pays qui ont des relations diplomatiques et consulaires avec le Liban sont-ils tous ouverts à l'immigration?

M. Chami: En ce qui a trait aux États-Unis, la réponse est sans doute oui. Pour ce qui est de l'Union soviétique, personne à ma connaissance n'a tenté d'y immigrer. En définitive, il s'agit uniquement des États-Unis et du Royaume-Uni. Dans ce dernier cas, on peut demander soit un visa d'immigration soit un permis de travail avec

[*Text*]

for either immigration or a working permit, along with a residency permit. So technically, yes, these countries would welcome immigrants. Let us not call them immigrants or refugees. Let us call them citizens-to-be, because this is what they are applying for, basically.

Mrs. Khoury: The Lebanese people are very, very happy and proud to come to Canada, because they have heard so much about our freedom and our democratic country. This is why they do not want to apply to the United States of America. They do not want to apply to other countries. Their hope is to come here. This is their promised land.

This is from the people I have contacted and the people who have come here. They have heard so much about Canada. This is why they want to come here. They could apply to other countries. I am sure they could. But 95% of them prefer to come to Canada. If you ask me why, I do not know. We must have a good name all over.

Mr. Mitsui: May I respond on two points? Yes, Canada is the most preferred country. The statistics I have indicate the Canadian consulate in Nicosia receives 300 applications, while the next largest number of people apply to France, only 20 a day. So that shows what sort of image we have amongst Lebanese people.

The second point is on the question of a Canadian mission in Lebanon. My friend mentioned many, many diplomatic missions that still exist in Beirut. Some of them I wish—and some of my Lebanese colleagues agree—were not there, because they cause nothing but trouble. Canada is known to be a peacemaker. They wish Canada were the only country to remain in Lebanon. But Canada left first; and that was a great disappointment for a lot of Lebanese.

• 2000

Mr. Schneider: It seemed to me that those countries—from what I could recall you said, Mr. Chami—that had established and maintained relationships with Lebanon were functionally not recipients of immigrants. While some of them may say they were open—it is 20 a day in the U.S., I do not know what they were taking—functionally they did not take immigrants.

If Canada were in there with what I perceive to be a fairly generous program in terms of accepting new Canadians, there may be some reason to retalliate against Canadians for doing that. Maybe this is not the case. Maybe I will just leave it at that, Mr. Chairman, and just simply say that maybe we need another definition of a person wishing to leave a country to enter another country. If we cannot call them immigrants and refugees, there may be another category set up, given the plight of these people referred to as immigrants for humanitarian reasons or something.

[*Translation*]

permis de séjour. Ainsi, techniquement parlant, ces pays accueillent des immigrants. Ne les appelons ni immigrants, ni réfugiés. Appelons-les plutôt futurs citoyens puisque c'est en fait ce qu'ils désirent.

Mme Khoury: Les Libanais sont très très heureux et très fiers de venir au Canada parce qu'ils ont tellement entendu parler de notre liberté et de notre démocratie. C'est pourquoi ils ne demandent pas à immigrer aux États-Unis. Ils ne demandent pas à aller s'établir dans d'autres pays. Ce qu'ils espèrent, c'est de venir au Canada: c'est pour eux la terre promise.

Voilà ce que me disent les personnes avec qui j'ai été en contact et celles qui sont venues ici. Elles ont tellement entendu parler du Canada. C'est pourquoi elles veulent venir ici. Elles pourraient tenter d'immigrer ailleurs, j'en suis certaine, mais 95 p. 100 d'entre elles préfèrent venir au Canada. Je ne sais pas pourquoi. Je suppose que notre réputation est excellente dans le monde entier.

M. Mitsui: Puis-je faire deux observations? En effet, le Canada jouit de la préférence générale. D'après les statistiques dont je dispose, le consulat canadien reçoit 300 demandes alors que le deuxième pays en importance, la France, n'en reçoit que 20 par jour. Cela reflète effectivement l'excellente réputation du Canada auprès des Libanais.

Le deuxième point concerne la question d'une mission canadienne au Liban. Mon ami a dit qu'il y a encore de très nombreuses missions diplomatiques dans ce pays. J'aimerais bien que certaines d'entre elles—et certains de mes collègues libanais le souhaiteraient également—n'existent pas parce qu'elles ne font que causer des difficultés. Le Canada est connu comme artisan de paix. On aimerait que le Canada soit le seul pays encore représenté au Liban. Mais il a été le premier à fermer sa mission et beaucoup de Libanais en ont été très déçus.

M. Schneider: Il me semblait, d'après ce que vous avez dit, monsieur Chami, que les pays qui avaient établi et qui maintenaient des relations avec le Liban n'accueillaient pratiquement pas d'immigrants. Certains d'entre eux disent peut-être qu'ils sont ouvertes—on a parlé de 20 candidats par jour chez les Américains—mais je ne sais pas combien ils en accueillent—mais en pratique, ces pays n'acceptent pas d'immigrants.

Du fait que le Canada a un programme assez généreux d'accueil des nouveaux Canadiens, cela pourrait peut-être susciter des mesures de rétorsion contre les Canadiens. Peut-être ai-je tort. Je m'en tiens là, monsieur le président, en disant qu'il nous faut peut-être une nouvelle désignation pour qualifier la personne qui veut quitter un pays pour aller dans un autre. Si nous ne pouvons parler ni d'immigrants, ni de réfugiés, peut-être existe-t-il une autre catégorie qui tienne compte de la situation de ces gens qu'on appelle immigrants pour des motifs humanitaires ou autres.

[*Texte*]

It certainly seems to me that the definition of "immigrant" and "refugee", which has certain international definitions, does not apply here in either case. Maybe there is room for another category.

Ms Langan: I asked the question earlier about the 500,000 and the 625,000. I think the response a couple of times has inferred this is a drop in the bucket, which prompted me to do a quick calculation. Based on 100,000 people, which is the UNDRO estimation, that would be $11.25 per head. For 25,000 people, which was the low estimate, it would be $45 a head. I think it is evident that this would be a drop in the bucket in terms of assisting people in these circumstances.

I would like to ask two questions. Whether we like it or not, we do get into the whole question of refugees versus immigrants and versus possibly a third staus. I think that boils down to policy.

My question of whoever would like to answer is do you feel that Canadian immigration policies are realistic to deal with peoples in these circumstances? They are not people who are fleeing oppression, as was indicated in the definition coming from the UN. They are not people who are immigrating or planning to immigrate into Canada in the normal sense of the word, for example, people from England or Sweden or other countries that do not have strife.

I have two questions. First, do you think our policies have really explored or reflect the needs of peoples who are fleeing these kinds of circumstances?

M. Chami: Je serais très heureux de vous répondre.

Allow me just to go to the background of the Lebanese immigration to Canada. Let us not forget that this desire to come and settle in Canada among Lebanese people is not a new desire. The immigration process has been an ongoing process for the past 20 years. The decision today might be sparked or accelerated by the fact that the situation in Lebanon is not ideal.

Policies ought to take into consideration exceptional circumstances like the ones we are exposed to today. It seems that the idea is revolving around a new category or definition. What I was trying to hint at when I was mentioning this is that we should go beyond the legal battle over how we would define this human being seeking to make Canada his own country. Let us give him the opportunity to do so, with a certain degree of certitude—and this is proven by the Lebanese who are already living in this country—that whoever comes into this country will become a citizen who will respect and love his country and whom we can all be proud of eventually.

Yes, we ought to tailor policy to take into account an emergency situation we are faced with. I am proud to see that our government has acknowledged the existence of this problem. This is a first step in the right direction. We are here tonight because we are trying to find out whether

[*Traduction*]

Il me semble que les termes «immigrant» et «réfugié», qui font sans doute l'objet de définitions internationales, ne s'appliquent pas ici. Il faut par conséquent créer une autre catégorie.

Mme Langan: J'ai posé un question plus tôt au sujet des 500,000 et des 625,000. Il m'a semblé que la réponse laissait entendre que c'était seulement une goutte d'eau dans l'océan, et j'ai fait un calcul rapide. En me basant sur 100,000 personnes, c'est-à-dire le nombre de personnes estimé par le coordonateur de l'ONU pour les secours en cas de catastrophe, j'arrive à 11.25$ par personne. Pour 25,000 personnes, c'est-à-dire l'estimation la plus basse, le montant est de 45$ par personne. C'est évidemment une goutte d'eau dans la mer si l'on parle d'aider les gens dans une telle situation.

J'ai deux questions à poser. Que cela nous plaise ou non, la question qui se pose est la distinction entre réfugiés et immigrants et peut-être une troisième catégorie. C'est à mon avis une question de politique.

Ma question, que je pose à quiconque voudra bien y répondre, est la suivante: estimez-vous que la politique d'immigration du Canada est réaliste en pareille situation? Il ne s'agit pas de personnes qui fuient l'oppression, au sens de la définition de l'ONU. Ce ne sont pas des gens qui immigrent ou qui projettent d'immigrer au Canada de la manière usuelle, comme le feraient des Anglais, des Suédois ou des résidents d'autres pays où la situation est calme.

J'ai deux questions à poser. Premièrement, pensez-vous que nos politiques tiennent vraiment compte des besoins des personnes qui fuient pareille situation?

Mr. Chami: I would be very happy to reply.

Permettez-moi de rappeler l'historique de l'immigration libanaise au Canada. N'oublions pas que ce désir de venir s'établir au Canada n'est pas une manifestation récente au Liban. L'immigration se poursuit depuis 20 ans. La décision prise aujourd'hui peut être causée ou hâtée par la situation actuelle au Liban.

Les politiques devraient tenir compte de circonstances exceptionnelles comme celles qu'on trouve présentement au Liban. Il me semble que tout tourne autour d'une nouvelle catégorie ou définition. Ce que je tentais de laisser entendre, lorsque je l'ai mentionné, est que nous devrions transcender l'aspect juridique de la définition de l'être humain qui tente de venir s'établir au Canada. Donnons-lui l'occasion de venir, avec une certaine certitude—comme le démontrent les Libanais qui sont déjà établis au Canada—que quiconque vient s'établir deviendra un citoyen qui respecte et aime son pays et dont nous serons tous fiers à la longue.

J'estime vraiment que nous devons modifier la politique de manière à tenir compte de situations d'urgence comme celle dont nous sommes saisis. Je suis fier que mon gouvernement ait reconnu que le problème existe. C'est un premier pas dans la bonne direction. Nous

[*Text*]

there is a problem. If there is a problem, what can we do to solve that problem?

• 2005

I think varied suggestions have been made. I think we ought to take into account that 10,000 or 15,000 people are presently in Cyprus and that this number is going to grow eventually. It is not a final solution to deal with the problem of today. Let us try to structure a solution that can deal with the problem, even if the problem eventually becomes bigger in terms of numbers.

Ms Langan: I want to clarify that I was not suggesting for a moment that there was not a problem. My concern is that I do not feel, and I think you agreed, that the policies do not reflect the immediate needs of crisis situations.

We have talked about the life-threatening situation of leaving Lebanon and the life-threatening situation of people faced with not being allowed to stay in Cyprus, of either having to return to Lebanon or—I am not sure what the alternative is. Should that not be considered under our existing policy to be a refugee situation? I will turn it to you to answer.

Mr. Mitsui: There is a problem in defining what is a refugee. Apparently the 1951 convention does not reflect the World War II mass migration reality. Our refugee definition is based on perhaps the cold war situation where individuals have been persecuted because of their belief and opinions. Whole refugee conventions and protocols have been written having individual civil rights in mind. We have forgotten the fact that during World War II, perhaps millions of people roamed all over the world.

Now we are facing a similar situation today. If you look at Sudan, Samaria, Mozambique, Zimbabwe, and Lebanon, there is a war situation, a life-threateninig situation, but it is not a persecution. Nevertheless it is a war-threatening situtation that causes mass migration, and none of the international instruments that defines a refugee today function any more.

It is not only a problem for Canada, it is also a problem for every country that is targeted as a refugee recipient country. We do have quite a bit of clout in international forums like even UNHCR. Why are we not doing something creative in terms of defining what a refugee is? I am not suggesting any solution here, I am simply pointing out the fact that we are facing the much larger question of defining refugee.

Le président: Monsieur Mitsui, vous avez parlé de la possibilité qu'on transfère à Limassol ce que nous avons à Nicosie. D'où vous vient ce renseignement? Lorsque nous

[*Translation*]

sommes tous ici ce soir parce que nous voulons savoir s'il y a effectivement un problème. S'il y a un problème, que pouvons-nous faire pour le résoudre?

Diverses propositions ont été faites. Nous devrions tenir compte du fait que 10,000 à 15,000 personnes se trouvent actuellement à Chypre et que leur nombre va s'accroître. Ce n'est pas une solution définitive que de parer au problème d'aujourd'hui. Cherchons plutôt une solution qui demeurera valable même si le problème, lui, devient plus sérieux, du point de vue du nombre de personnes touchées.

Mme Langan: Je tiens à préciser que je n'ai jamais voulu suggérer qu'il n'y avait pas de problème. Ce qui m'inquiète, et je crois que vous êtes d'accord avec moi, c'est que je n'ai pas l'impression que nos politiques ne reflètent pas les besoins immédiats d'une situation de crise.

Nous avons parlé du danger de mort menaçant les personnes qui quittent le Liban et qui se voient refuser la permission de rester à Chypre et doivent alors retourner au Liban ou—je ne sais pas quelles seraient les autres options. N'est-ce pas, selon notre politique actuelle, une situation de réfugié? J'attends votre réponse.

M. Mitsui: Le problème se pose au niveau de la définition du réfugié. La convention de 1951 ne reflète pas la réalité d'une migration massive comme on en a vu pendant la Deuxième Guerre mondiale. Notre définition du réfugié se fonde plutôt sur une situation de guerre froide, où des personnes sont persécutées à cause de leurs convictions ou de leurs opinions. Des conventions et protocoles ont été entièrement rédigés en fonction des droits de la personne. Nous avons oublié que, pendant la Deuxième Guerre mondiale, il y avait peut-être des millions de personnes qui erraient sur toute la terre.

Aujourd'hui, nous faisons face à une situation semblable. Le Soudan, la Samarie, le Mozambique, le Zimbabwe, le Liban sont en guerre; il y a danger de mort, mais il n'y a pas de persécution. Néanmoins, la menace de guerre cause une migration massive, et aucun des instruments internationaux définissant le statut de réfugié ne s'y applique.

C'est un problème non seulement pour le Canada, mais pour tout pays qui accueille des réfugiés. Nous avons quand même une influence importante au sein d'organismes internationaux comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Pourquoi ne pas user de notre imagination pour définir ce que c'est qu'un réfugié? Je ne cherche pas à vous proposer des solutions aujourd'hui, mais simplement à vous signaler que nous faisons face à une question beaucoup plus large: la définition du réfugié.

The Chairman: Mr. Mitsui, you mentioned the possibility that our operations in Nicosia could be transferred to Limassol. Where did you get this

[*Texte*]

avons reçu les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, aucun ne nous a fait part de cette possibilité à court terme. Qui vous a dit qu'on transférerait à Limassol ce que nous avons à Nicosie?

Mr. Mitsui: This information came from Mr. Greg Leithead, who was transferred temporarily from Damascus to Nicosia. Apparently Mr. Leithead told Mr. Ducharme there is a definite plan to open an immigration office in Limassol.

• 2010

Le président: À votre avis, est-ce que ce serait une nette amélioration si on transférait cela à cet endroit?

Mr. Mitsui: I am very qualified to answer that question. Yes, I do believe it is a better solution. But if you ask me whether it is true or not, I cannot answer for certain. I am simply depending on the information I received this morning.

Le président: Quand êtes-vous allés au Liban la dernière fois? Est-ce que quelqu'un parmi vous y est allé il y a quelques semaines ou quelques mois?

Mme Homsy: J'y suis allée l'année passée, mais il y a quelqu'un qui est venu il y a un mois. Nous sommes toujours en contact avec ceux qui sont là-bas. J'ai toujours ma famille, deux frères et deux soeurs, là-bas. J'ai aussi un frère qui est rentré depuis quatre jours. Il est sorti, il est allé à Chypre et, de Chypre, il est allé chercher sa fiancée à Athènes. Il a dû attendre un mois et demi avant d'avoir son visa et le visa de sa fiancée pour venir ici.

Le président: Alors, vos renseignements sont très récents.

Mme Homsy: Oui. Ce qu'on n'a pas mentionné, c'est qu'à Chypre, les gens dorment dans la rue même, sous les arbres ou dans des voitures; à l'aéroport, ils dorment à même le sol parce qu'il n'y a pas de place pour tout le monde dans les hôtels. Et ce n'est pas tout le monde qui peut se payer l'hôtel pour un mois ou deux.

Mr. Mitsui: I was there in April and May. Because of my staff there, I go there on average two or three times a year.

Le président: Parlez-vous de mai de cette année ou de l'année dernière?

Mr. Mitsui: Last month.

Le président: Selon nos renseignements, actuellement lorsque quelqu'un a des parents au Canada, il peut attendre 12 semaines avant d'obtenir le statut d'immigrant. Combien de temps faut-il aux Libanais qui n'ont pas de parents au Canada pour obtenir un visa pour le Canada?

Mme Homsy: Ils sont refusés catégoriquement!

Le président: Ils sont refusés catégoriquement.

Mme Homsy: Dans le journal *The Gazette* d'aujourd'hui, on dit que 71 p. 100 d'entre eux sont refusés.

[*Traduction*]

information? When we received officials from the Department of External Affairs, they did not mention this possibility in the short term. Who told you that our operations in Nicosia would be transferred to Limassol?

M. Mitsui: Ce renseignement me provient de M. Greg Leithead, qui a été temporairement muté de Damas à Nicosie. M. Leithead aurait dit à M. Ducharme qu'il y a un projet bien arrêté d'ouvrir un bureau d'immigration à Limassol.

The Chairman: In your opinion, would it be a marked improvement for the office to be transferred?

M. Mitsui: Je suis très bien placé pour répondre à cette question. Oui, je crois que c'est une meilleure solution. Cependant, à savoir si c'est vrai ou non, je n'en suis pas sûr. Je me fie à l'information que j'ai reçue ce matin.

The Chairman: When did you last go to Lebanon? Have any of you been there within the past few weeks or months?

Mrs. Homsy: I was there last year, but somebody else arrived here last month. We are always in contact with people over there. I have family—two brothers and two sisters—there. I also have a brother who arrived four days ago. He left the country, he went to Cyprus and, from there, he went to get his fiancée in Athens. He had to wait a month and a half for his visa and his fiancée's visa before he could come here.

The Chairman: So, your information is very recent.

Mrs. Homsy: Yes. What we have not mentioned is that in Cyprus, people sleep in the streets, under trees or in cars; at the airport, they sleep on the ground because there is not enough space for everybody in the hotels. And not everybody can afford a hotel for a month or two.

M. Mitsui: J'y suis allé pendant les mois d'avril et de mai. J'ai du personnel là-bas, donc j'y vais deux ou trois fois par an.

The Chairman: Do you mean May of this year or of last year?

M. Mitsui: Le mois dernier.

The Chairman: According to our information, the current situation is that if you have relatives in Canada, you can wait up to 12 weeks before being granted immigrant status. How long do Lebanese people who do not have relatives in Canada have to wait to obtain a visa for Canada?

Mrs. Homsy: Their requests are categorically rejected!

The Chairman: They are categorically rejected.

Mrs. Homsy: Today's *Gazette* says that 71% of them are rejected.

[*Text*]

Mme Khoury: S'ils n'ont pas de parents au Canada, ils sont refusés.

M. Jourdenais: On a posé cette question hier aux autorités des Affaires extérieures, et ils nous ont dit qu'ils étaient refusés à moins qu'ils n'aient un emploi garanti ici, au pays. Autrement, ils sont refusés automatiquement.

M. Chami: J'aurais juste une petite précision à apporter sur l'emploi garanti ici, au pays. Cette garantie n'est pas facile à obtenir, même si vous avez des contacts au Canada. Pour que l'emploi en question soit approuvé par les autorités, il faut d'abord expliquer pourquoi on doit faire appel à une main-d'oeuvre étrangère et prouver qu'il n'y a pas de citoyens canadiens ou d'immigrants canadiens susceptibles de remplir ces fonctions-là. Donc, la question de l'emploi garanti, bien qu'existante dans les règlements, est tout à fait illusoire.

Le président: Si on mettait en oeuvre le programme spécial qui existait dans le passé, on offrirait à tous les Libanais, qu'ils aient ou non des parents ici, les mêmes conditions d'entrée au Canada. Tous auraient donc les mêmes avantages. Si on posait ce geste, quelles pourraient en être les conséquences? Est-ce qu'on risquerait d'ouvrir nos portes toutes grandes, ce qui pourrait prêter à des abus, ou croyez-vous au contraire que le Canada devrait mettre en place exactement la même procédure?

Mr. Chami: I am happy to see you ask this question, because for once we have a suggestion that enjoys a certain retrospective.

This program was already applied and was already implemented and it is easy for us as a Canadian government to determine whether this program, while implemented, had the positive effects we are referring to or created problems we are trying to avoid. To my recollection, this program was cancelled in February, 1987. Then again, I might be mistaken.

• 2015

M. Jourdenais: Puis-je avoir une précision? De quel programme parlez-vous? Je ne me fais pas l'avocat du diable, mais on nous a dit hier que le choix des immigrants se faisait dans le cadre du programme spécial de 1971 qui a été établi pour les Libanais. On n'a pas changé le programme. C'est toujours un programme spécial. Moi, je n'étais pas tout à fait d'accord. Je disais qu'on devait rendre les règlements plus élastiques parce qu'il y avait une crise au Liban. Mais on m'a dit que c'était le même programme que celui de 1971. Cela fait deux fois que vous parlez du programme. Lequel est-ce? Est-ce qu'il y en avait un autre?

M. Chami: Il a existé jusqu'en février 1987, je pense. C'est ce qu'on appelle les mesures spéciales pour les Libanais. Ces mesures spéciales pour les Libanais, telles que je les comprenais à l'époque, permettaient à un Libanais en sol canadien, détenteur d'un visa de tourisme, d'effectuer une conversion de statut et de demander son

[*Translation*]

Ms Khoury: If they do not have relatives in Canada, they are rejected.

Mr. Jourdenais: We asked the same question of the External Affairs officials yesterday, and they told us applicants were rejected unless they had guaranteed employment here in Canada. Otherwise, they were automatically rejected.

Mr. Chami: I would like to add something concerning guaranteed employment here in Canada. It is not easy to obtain such a guarantee, even if you have contacts in Canada. In order for the job in question to be approved by the authorities, you have to explain why foreign manpower is needed and prove that there are no Canadian citizens or Canadian immigrants able to fill the position. So, although guaranteed employment exists on paper, it is in fact illusory.

The Chairman: If we were to reinstate the special program we had in the past, the same conditions for entry into Canada would apply to all Lebanese nationals, whether or not they had relatives here. They would therefore all have the same advantages. If this were done, what might the consequences be? Would we be running the risk of throwing the doors wide open and creating an opportunity for abuses, or do you think, on the contrary, that Canada should reinstate that exact procedure?

M. Chami: Je suis content que vous ayez posé cette question, car voilà, pour une fois, une suggestion que nous pouvons évaluer en fonction de notre expérience.

Le programme a déjà été mis en oeuvre dans le passé et il est donc facile pour nous, en tant que gouvernement canadien, de déterminer si, une fois en vigueur, le programme aura les effets positifs que nous recherchons ou, plutôt, créera les problèmes que nous souhaitons éviter. Si j'ai bonne mémoire, ce programme a été annulé en février 1987. Cependant, il se pourrait que je me trompe.

Mr. Jourdenais: I would like a clarification. What program are you talking about? I do not want to play devil's advocate, but we were told yesterday that immigrants were chosen according to the 1971 special program for Lebanese nationals. We have not changed programs. It is still a special program. I did not altogether agree. I said that we should make the rules more flexibile because there was a crisis in Lebanon. But I was told that it was the same program as in 1971. You have now made two references to the program. What program are you talking about? Was there another one?

Mr. Chami: It was in place until February 1987, I think. It was called the Special Measures for the Lebanese. These special measures, as I understood them at the time, allowed Lebanese on Canadian soil and holding a tourist visa to change their status and apply for landed immigrant status in Canada while on Canadian territory, although, in

[*Texte*]

établissement permanent au Canada à partir du territoire canadien, ce que la Loi sur l'immigration ne permet pas en principe.

Le président: Il faut qu'il soit ici au Canada.

M. Chami: C'est-à-dire que ce programme permettait à un Libanais arrivant au Canada ou arrivé au Canada avec un visa de tourisme de demander son droit d'établissement au Canada, alors que normalement, la Loi sur l'immigration vous impose, si vous cherchez à vous établir au Canada, d'arriver à un point d'entrée au Canada déjà muni de votre visa d'immigration.

M. Jourdenais: Ne demandiez-vous pas au témoin si le programme spécial était en vigueur au Liban ou à Chypre et non ici?

Le président: Voici quelle était ma question. Si le gouvernement mettait en application des mesures spéciales selon lesquelles il n'était pas nécessaire d'avoir un parent au Canada pour être accepté, quelles seraient les conséquences de cette ouverture? Est-ce qu'on aurait tout à coup une entrée massive de Libanais au Canada? Est-ce que ce ne serait pas ouvrir les portes trop grandes? À ce moment-là, n'importe qui du Liban pourrait demander à venir ici. Croyez-vous, au contraire, que c'est la mesure appropriée qu'on devrait suggérer?

M. Chami: Je partage vos soucis. Au risque de me répéter, je dis que ce programme ayant déjà existé, on peut facilement en mesurer les effets. Le *modus operandi* de ce programme, à l'époque, consistait à octroyer au Libanais ce qu'on appelait un permis du ministre l'habilitant à résider au Canada et à travailler au Canada pendant 12 mois. Ce permis était valable pour 12 mois et renouvelable. 12 mois au terme desquels l'agent d'immigration devait évaluer les chances de succès de ce candidat dans son établissement éventuel au Canada. Donc, il devait mesurer son intégration économique et sociale.

M. Jourdenais: Je m'excuse encore une fois. Ce n'est pas ce que demande le président. Actuellement, la personne qui fait sa demande à Nicosie et qui n'a pas de famille au Canada n'a aucune chance d'être acceptée. Voici ce que le président veut savoir. Si on ouvrait la porte à ceux qui n'ont pas de parents au Canada et qu'on les faisait entrer de la même façon que ceux qui ont des parents, quelles seraient les conséquences? On ne parle pas de ceux qui sont déjà ici. Oublions-les, ceux-là, parce qu'il leur faut un permis du ministre. Le président parle de ceux qui sont au Liban.

Le président: Merci de votre appui, monsieur Jourdenais.

Mme Homsy: Il se passe beaucoup de choses au Liban. Les conditions de vie des Libanais sont vraiment inhumaines depuis 14 ans. Imaginez-vous qu'ils vivent depuis un certain temps sans électricité, sans gaz, sans hôpitaux, sans médecins, sans médicaments. Imaginez-vous qu'une mère dont le fils est atteint souhaite qu'il meure devant ses yeux parce qu'elle n'arrive pas à

[*Traduction*]

principle, this cannot be done under the Immigration Act.

The Chairman: They had to be here in Canada.

Mr. Chami: The program allowed Lebanese arriving in Canada or having arrived in Canada with a tourist visa to apply for landing in Canada, while normally, the Immigration Act specifies that, if you wish to establish yourself in Canada, you must have an immigrant visa when you arrive at a Canadian port of entry.

Mr. Jourdenais: Were you not asking the witness whether the special program was in effect in Lebanon and Cyprus and not here?

The Chairman: My question was as follows. If the government were to apply special measures under which it was not necessary to have a relative in Canada in order to be admitted, what would be the consequences of that concession? Would there suddenly be a massive inflow of Lebanese into Canada? Would we not be opening the doors too wide? Anybody from Lebanon could, under those circumstances, apply to come here. Or, do you think, on the contrary, that this would be an appropriate measure and that we should suggest it?

Mr. Chami: I share your concerns. At the risk of repeating myself, let me point out that, since the program has already been in place, we can easily measure its effects. The program's modus operandi, at the time, was to grant the Lebanese what was called a minister's permit, enabling them to reside in Canada and work for a 12-month period. The permit was thus valid for 12 months and was renewable, and at the end of the 12-month period, the immigration officer evaluated the candidate's chances of success in establishing himself in Canada. The officer thus had to measure the extent of the candidate's economic and social integration.

Mr. Jourdenais: Allow me to interrupt once again. That is not what the chairman is asking. Currently a person who applies from Nicosia and has no family in Canada has no chance of being admitted. What the chairman wants to know is this: if the doors were open to those who do not have any relatives in Canada and they were allowed to enter in the same way that those who do have relatives are, what would the consequences be? We are not talking about people who are already here. Let us forget about them, since they need a minister's permit. The chairman is talking about the people who are still in Lebanon.

The Chairman: Thank you for your support, Mr. Jourdenais.

Mrs. Homsy: There are many things happening in Lebanon. The Lebanese have been living in inhuman conditions for 14 years. For some time now, they have had no electricity, no gas, no hospitals, no doctors and no medicine. Imagine a mother whose son has been hit and who wants him to die before her eyes because she cannot take him to the doctor or to the hospital. The hospitals

[*Text*]

l'amener chez le médecin ou à l'hôpital. Les hôpitaux sont bombardés. Ils sont à terre. Il n'y a plus d'hôpitaux. Les réserves de gaz ont brulé, comme les silos de blé.

• 2020

Les Libanais vivent dans des conditions que personne ne peut accepter, et toute l'humanité se tait. Personne ne dit un mot. Si le Canada n'ouvre pas ses portes, si le Canada, qui est le pays le plus humanitaire aux yeux de tous les Libanais, ne fait pas un geste pareil, quel pays pourrait le faire? Pour les Libanais, le Canada est le premier choix d'immigration. Ils veulent venir au Canada parce qu'ils se sentent plus proches des Canadiens. Vous n'avez pas vécu au Liban et vous n'avez pas souffert ce que souffrent les Libanais. Je ne souhaite à aucun peuple au monde de vivre ce que vivent les Libanais.

Finalement, il y a quelqu'un qui va prendre le pas, quelqu'un qui va prendre des mesures pour que ce pauvre peuple sente qu'il y a quelqu'un au monde, à l'extérieur du Liban, qui est avec lui. Les États-Unis se taisent, l'Europe se tait. Quand quelqu'un veut parler de quelque chose, on le fait taire. Où en arrivera-t-on finalement?

Je pense que les Libanais méritent de venir et qu'on ne doit pas avoir peur de les accueillir. S'ils ont survécu au Liban pendant 15 ans, ils peuvent survivre n'importe où. Ils peuvent travailler et se faire une place dans le monde là où ils vivent, là où ils sont. Vous avez l'exemple des anciens Libanais qui sont venus ici. Il y a des médecins qui se font chauffeurs de taxi. Il y a des avocats qui feraient n'importe quel métier pour survivre. Ils essaient de ne pas avoir recours au bien-être social, de ne pas demander d'aide. Tout ce qu'ils cherchent quand ils sont là, c'est à avoir un permis de travail, à travailler et à vivre une vie décente avec leur famille. Je ne pense pas que le Canada doive avoir peur de les accueillir. Il doit les accueillir à partir de Nicosie. N'importe qui arrivant à Nicosie doit pouvoir venir ici. Vous ne devez pas le craindre.

Mme Khoury: Monsieur le président, l'été dernier, 17 jeunes hommes sont arrivés à l'aéroport de Mirabel, et notre société a été appelée à les aider. Ces gens sont entrés comme réfugiés. Le gouvernement du Canada leur donne chacun 196$ par semaine pour qu'ils se débrouillent. Vrai ou faux? Ces jeunes hommes ont habité dans un appartement. Parce que le concierge ne voulait pas louer l'appartement à six personnes, ils étaient obligés de se cacher. Deux personnes ont loué l'appartement, mais six personnes l'habitaient, pour pouvoir payer le loyer et manger. Quand notre société est allée les aider, on leur a demandé ce qu'ils voulaient faire. Ils étaient prêts à faire n'importe quoi comme travail, à condition d'avoir un permis de travail. Pour obtenir un permis de travail, il faut deux, trois, quatre et parfois même cinq mois. Notre société a été obligée de donner de l'argent à ces jeunes hommes pour qu'ils puissent vivre, pour qu'ils puissent exister. Le permis de travail devrait être donné tout de suite. Nous, les Libanais, sommes des gens fiers. Mon mari a 750 employés. On peut toujours leur trouver du travail.

[*Translation*]

have been bombed. They have been reduced to rubble. There are no more hospitals. The gas tanks have burned down, and so have the wheat silos.

The Lebanese live in unbearable conditions, and yet all of humanity remains silent. Nobody says a word. If Canada does not open its doors, if Canada, which, in the eyes of the Lebanese, is the most humanitarian country in the world, does not make that gesture, what country will? Canada is the first choice of Lebanese immigrants. They want to come to Canada because they feel closer to Canadians. You have not lived in Lebanon and you have not suffered what the Lebanese are suffering. I would not wish that experience upon any people in the world.

Eventually, somebody will take the lead, somebody will take measures so that this beleaguered people may feel that somebody in the world, outside of Lebanon, has taken up their cause. The United States remains silent, and Europe too. When somebody wants to talk, he is silenced. Where will all this lead?

I think the Lebanese deserve to come here and that we should not be afraid of welcoming them. If they have survived for 15 years in Lebanon, they can survive anywhere. They can work and carve out a niche for themselves wherever they live, wherever they are. You have the example of the Lebanese who came here several years ago. Doctors become taxi-drivers. Lawyers will do any job to survive. They try not to go on welfare, not to ask for help. All they want once they get here is a work permit, so that they can work and lead a decent life with their family. I do not think Canada should be afraid to let them in. They should be admitted from Nicosia. Anybody who arrives in Nicosia should be able to come here. You must not fear them.

Ms Khoury: Mr. Chairman, last summer, 17 young men arrived at Mirabel Airport and our association was called on to help them. These people entered as refugees. The Canadian government gives them $196 a week to get by on. Is that not true? These young men lived in an apartment. The superintendent did not want to rent the apartment to six people, so they had to hide. Two people took the apartment, but six people lived there, so that they could pay the rent and eat. When our association went to help them, we asked them what they wanted to do. They were willing to do any kind of work, as long as they had a work permit. To get a work permit takes two, three, four and sometimes even five months. Our association had to give these young men money to live on, to survive. Work permits should be granted immediately. We, the Lebanese, are a proud people. My husband has 750 employees. He can always find them work. However, my husband cannot give them work unless they have a work permit, or he will have problems. Is that not true?

[*Texte*]

Mon mari ne peut cependant pas leur donner du travail s'ils n'ont pas de permis de travail, parce qu'il va avoir des problèmes. Vrai ou faux?

Facilitez l'obtention du permis de travail et ne soyez pas inquiets: ils sont venus ici pour travailler.

Mr. Chami: Do not give me a fish and feed me for one day. Teach me how to fish; I will eat every day.

La question que vous posez, j'ai fini par la comprendre. Si on assouplissait les conditions d'admission au Canada, est-ce qu'on ferait face à une situation de crise? Cela, c'est la question. Excusez-moi d'avoir réagi lentement. Je ressemble étrangement aux sociétés internationales.

La réponse, monsieur le président, doit être nuancée. Il se peut certainement qu'on ait à faire face à un nombre accru de Libanais venant s'établir au Canada. C'est un fait indéniable. Mais il ne faut pas perdre de vue que le profil de l'immigrant comporte en lui-même une certaine garantie de succès. Je m'explique.

• 2025

Mme Homsy a fait allusion, avec raison d'ailleurs, au Libanais qui a survécu pendant 15 ans dans des conditions tout à fait inadmissibles. Le profil de l'immigrant, c'est le profil de quelqu'un qui décide de se faire une vie nouvelle et qui est prêt à dépenser l'énergie qu'il faut. Il est fort possible que nous ayons à faire face à une crise du point de vue numérique, mais c'est une crise qui portera en elle des fruits parce que ces gens-là s'établiront, travailleront, deviendront d'excellents citoyens et contribueront, comme leurs prédécesseurs l'ont fait, à agrandir et à enrichir la famille canadienne.

Il ne faut pas avoir peur des nombres. Si le passé est un tant soit peu garant de l'avenir, je vous recommande de tenir le pari, d'ouvrir la porte. Dans quelques années, on pourra tous s'en féliciter.

Mr. Mitsui: In principle, I always say to everybody that Canada needs more immigrants. We do need at least 200,000 a year to sustain our economy. We never reach that goal, and every year a certain number of people, the best ones, go down to the United States. This is a reality.

Secondly, we must remind ourselves that there is almost an open-door policy as far as the Jewish people who live in eastern Europe are concerned. Have they created any problems? No. They have always been a blessing for us. If you look at some of the names that appear in the newspapers—Mazankowski, Gzowski, and Suzuki—you will see that they are wonderful Canadians. And the Khourys.

Mr. Koury: That is right. You forgot that.

Mr. Mitsui: We have never had a problem with immigrants. They perhaps usually make better Canadians.

[*Traduction*]

Make it easier for people to get a work permit and do not worry: they came here to work.

M. Chami: Ne me donnez pas de poisson pour que j'aie à manger pendant une journée. Apprenez-moi à pêcher et je mangerai tous les jours.

I have finally understood your question. If the criteria for admission to Canada were relaxed, would we be in a crisis situation? That was the question? I am sorry I reacted so slowly. It seems that I strangely resemble international organizations.

Mr. Chairman, the question demands a qualified answer. We certainly might face an increased number of Lebanese coming to establish themselves in Canada. That is an undeniable fact. However, we must bear in mind that the profile of the immigrant is in itself, to some extent, a guarantee of success. Let me explain.

Ms Homsy referred earlier, and rightly, to Lebanese who had survived for 15 years in altogether unacceptable conditions. The immigrant is a person who has decided to make a new life for himself or herself and who is ready to expend whatever energy it takes to do so. It is quite possible that we may face a crisis in terms of numbers, but this is a crisis that will bear fruit because those people will establish themselves, work, become excellent citizens and contribute, as their predecessors have already done, to enlarging and enriching the Canadian family.

We must not be afraid of numbers. If the past is any indication, then I recommend that you take up the challenge and that you open the doors. In a few years, we will all be glad of it.

M. Mitsui: En principe, je dis toujours à tous ceux qui me le demandent que le Canada a besoin d'immigrants. Il nous en faut au moins 200,000 par année afin de maintenir notre économie. Nous n'atteignons jamais cet objectif et chaque année, un certain nombre de personnes, les meilleures, descendent aux États-Unis. C'est ça, la réalité.

Deuxièmement, n'oublions pas que nous avons presque une politique de porte ouverte à l'endroit des Juifs de l'Europe de l'est. Ont-ils créé des problèmes? Non. Ils ont toujours été une bénédiction. Si vous regardez les noms qui apparaissent dans les journaux—Mazankowski, Gzowski, Suzuki—vous vous rendrez compte que ce sont de merveilleux Canadiens. Et les Khoury.

M. Koury: Absolument. Ça, vous l'aviez oublié.

M. Mitsui: Nous n'avons jamais eu de problèmes avec les immigrants. Peut-être qu'ils font d'habitude de meilleurs Canadiens.

[*Text*]

Mr. Harb (Ottawa Centre): I just want to ask three questions fairly quickly, and I hope the answer will be either yes or no, so that I can save you time. I do not sit on the committee, so. . .

First, Mr. Chami, you gave three suggestions: one, that they open the embassy in Beirut; two, that they increase the number of officials in Cyprus; and third, that they re-introduce a Lebanese program here in Canada.

In the event External Affairs decides not to proceed with the reopening of the embassy in Beirut, would you suggest that the second-best alternative would be to have another embassy, such as that of the United States or the United Kingdom, take charge of the affairs of the Canadian government in Lebanon, and as such facilitate what an embassy could facilitate for those who apply to come to Canada?

Mr. Chami: I do not think it would be practical. I do not think to that extent any other embassy would be quite as sensitive to Canadian requirements. If we want to go to that extent, let us have our own officials. If not, let us go to the second-best alternative available. I am not qualified to answer that, but experience has shown us that whenever some embassy handles the affairs of a different country, it always ends up being a mess, because the officials discussing with the immigrants-to-be cannot react to them like a Canadian officer can, cannot understand the situation like a Canadian officer can. Therefore, I do not think it would be appropriate and I do not know to what extent this is feasible at all.

Mr. Harb: While you are talking about immigration, let us say, for instance, that we allow every single Lebanese who makes an application to come to Canada. . . Let us say all 1.5 million people apply, and Canada says that 1.5 million people will be entitled to come to Canada. In your view, is that the best alternative, or would you not suggest that on the one hand, while Canada should look at a way to accommodate those who are passing through hardships—i.e., the 10,000 or 5,000 or 8,000—on the other hand we should exercise as much pressure as possible through the United Nations in order to force an emergency debate on the Lebanese situation in such a way that we can find a resolution to the Lebanese crisis? Would you agree that while we have to address the issue of those who are now passing through hardships in Cyprus, Canada also has to play a leadership role in the United Nations in order to get an emergency debate going?

• 2030

Mr. Chami: Yes, yes, yes, and yes, to all of your four statements. But I thought the object of the subcommittee was restricted basically to immigration.

As for having Canada exert the necessary pressure on the Security Council of the United Nations, I think representatives of the Lebanese community in Canada

[*Translation*]

M. Harb (Ottawa-Centre): J'aurais trois questions à vous poser assez rapidement, et j'espère que vous pourrez répondre par un oui ou par un non, pour que l'on puisse gagner du temps. Je ne suis pas membre du Comité, donc. . .

D'abord, monsieur Chami, vous avez proposé trois choses: premièrement, qu'on rouvre l'ambassade à Beyrouth; deuxièmement, qu'on augmente le nombre d'agents à Chypre; et troisièmement, qu'on rétablisse un programme pour les Libanais ici au Canada.

Si les Affaires extérieures décident de ne pas rouvrir l'ambassade à Beyrouth, est-ce que le mieux serait selon vous de demander à une autre ambassade, par exemple celle des États-Unis ou du Royaume-Uni, d'assumer la responsabilité des affaires du gouvernement canadien au Liban, et ainsi de venir en aide à ceux qui voudraient s'établir au Canada?

M. Chami: Je ne crois pas que ce serait pratique. Je ne crois pas qu'une autre ambassade comprendrait aussi bien les besoins du Canada. Si nous voulons suivre cette voie-là, envoyons plutôt nos propres agents. Sinon, cherchons ce qu'il y a de mieux après. Je ne suis pas vraiment en mesure de répondre à votre question, mais l'expérience nous a démontré que, quand une ambassade s'occupe des affaires d'un autre pays, ça finit toujours mal, parce que, dans leurs discussions avec les immigrants potentiels, les agents ne peuvent pas réagir comme le feraient des agents canadiens, ils n'ont pas la même compréhension de la situation. Donc, je ne crois pas que ce serait approprié et je ne sais même pas si ce serait possible.

M. Harb: Sur la question de l'immigration, disons, par exemple, que nous permettons à tout Libanais qui le demande de venir au Canada. . . Mettons qu'il y ait 1 million et demi de demandes et que le Canada décide que toutes ces personnes seront autorisées à venir au Canada. À votre avis, cela constitue-t-il la meilleure solution ou ne serait-il pas préférable que le Canada exerce autant de pressions que possible au sein des Nations Unies pour qu'un débat d'urgence ait lieu en vue de trouver une solution à la crise libanaise, tout en essayant de trouver une façon d'accueillir ceux qui vivent des épreuves particulières, les 10,000, 5,000 ou 8,000 personnes dans ce cas? N'estimez-vous pas que tout en faisant quelque chose pour ceux qui connaissent des épreuves à Chypre, le Canada doit aussi assumer un rôle de leadership aux Nations Unies pour faire ouvrir un débat d'urgence?

M. Chami: Oui, je suis d'accord avec vous sur tous ces points. Mais je pensais que l'objet de l'étude de votre sous-comité était uniquement l'immigration.

Quant à la nécessité pour le Canada d'exercer des pressions sur le Conseil de sécurité des Nations Unies, je pense que les représentants de la communauté libanaise

[*Texte*]

have made that clear through a series of unofficial meetings, because we are unofficial, that were held with the Department of External Affairs.

As for allowing every single Lebanese who applies, I have never implied this. I have never implied that we should open the door widely and indiscriminately. I think any visa or any document given to a Lebanese citizen has to go through the security process, with medical exams possibly, or that could be done here. I am not implying that it would be sufficient to come to the embassy with a Lebanese passport to be given a first-class free ticket and entry to Canada. I have not implied this.

You might recall that what I mentioned earlier is that I do not want to put either of my two countries in jeopardy in any way, and I do not think it would be fair for me, as a Canadian citizen, to say there is a problem in Lebanon; let us open the door and have everybody comes here, and then we will see what happens. I did not imply this.

I still think that whatever travelling document has to be given has to be channelled appropriately from the standpoint of security and other minimum requirements we might have in order to welcome someone to Canada. What we are trying to find is a process whereby we try to a certain extent to alleviate the process, not to destroy the process or to render the process unoperational. This was not my intent; nor do I wish to see my Canadian government go to this extreme.

Mr. Harb: Mr. Chairman, I am fairly qualified to give you an idea about what is happening so that at least members of the committee will be aware. I am from Lebanese background, and I have to commend the delegation on their excellent presentation.

Our office receives approximately 70% to 75% of all problems faced by members of the community on both sides of the river here in the Ottawa—Carleton region when it comes to immigration. The situation is really depressing in the sense that many of the applications, even for those who have sponsors here in Canada, take approximately 12 to 16 months in some cases, and they go through the bureaucracy in such a fashion that even my staff sometimes find their heads are spinning.

That is one problem abroad. The second problem is here within the immigration office. It is devastating. People sometimes stand in line for hours just to get to the lady at the information desk, who tells them they have to make an appointment, and the appointment could be a month away. The bureaucracy is what we have to address, and we really have to address it fairly quickly.

If we are to address the bureaucracy within the immigration system—i.e., to put on more manpower so they can carry on the job—believe me, many of those people, Mr. Chami, as well as the ladies and gentlemen we are talking about probably would not even apply as refugees; they could apply as landed immigrants. But the

[*Traduction*]

du Canada ont fait très bien connaître leur point de vue lors d'une série de réunions officieuses avec le ministère des Affaires extérieures.

Je n'ai jamais préconisé que chaque Libanais qui en fait la demande soit admis au Canada. Je n'ai jamais laissé entendre que nous devrions laisser les portes grandes ouvertes en acceptant n'importe qui. Je pense qu'il faut suivre les formalités, notamment en matière de sécurité, avant d'accorder un visa ou autre document à un ressortissant libanais, éventuellement avec examen médical, ce qui pourrait se faire ici. Je ne dis pas qu'il suffirait de se présenter à l'ambassade avec un passeport libanais pour avoir droit à un billet de première classe pour le Canada, ce n'est pas là ma proposition.

J'ai déjà dit que je ne voulais aucunement mettre en danger aucun de mes deux pays, et en tant que citoyen canadien, je ne pense pas avoir le droit de dire qu'à cause des problèmes au Liban, tout le monde devrait pouvoir venir ici et ensuite nous aviserons. Ce n'est pas ce que je recommande.

Je continue à croire que toutes les pièces de voyage que nous accordons doivent être émises en respectant les critères de sécurité et les autres exigences minimales prévues pour l'établissement au Canada. Nous essayons simplement de trouver une façon d'alléger ce processus sans l'éliminer ni le rendre inopérant. Là n'est pas notre intention, je ne veux pas que le gouvernement canadien adopte des mesures aussi extrémistes.

M. Harb: Monsieur le président, je suis bien placé pour vous parler de ce qui arrive, étant d'origine libanaise, et je dois féliciter la délégation de son excellent exposé.

Notre bureau est saisi d'environ 70 à 75 p. 100 de toutes les difficultés en matière d'immigration signalées par les membres de la communauté des deux côtés de la rivière dans la région d'Ottawa-Carleton. La situation est assez déprimante car de nombreuses demandes, même quand il y a des parents au Canada, prennent entre douze et seize mois et soulèvent de telles complexités bureaucratiques que mon personnel parfois ne s'y retrouve plus.

Il existe d'abord la difficulté à l'étranger. Il existe ensuite le problème ici au bureau d'immigration, où la situation est intolérable. Les gens font la queue pendant des heures simplement pour parler au préposé aux renseignements, qui leur dit qu'ils doivent prendre rendez-vous avec peut-être la nécessité d'attendre un mois. Il faut s'attaquer au problème de la bureaucratie et le régler assez rapidement.

Si on réussit à régler ce problème de la bureaucratie du système d'immigration, c'est-à-dire en accroissant les effectifs pour que le travail se fasse, vous pouvez être sûr que beaucoup des personnes dont nous parlons ne feraient probablement même pas une demande de statut de réfugié mais pourraient demander à être reçues comme

[*Text*]

refugee aspect of it comes into the picture in some cases, not only for Lebanese but for many people, because of the lengthy process, because of the time it takes for an application to be processed.

I think that is what is frustrating, not only for applicants from Lebanon but applicants from all over the world. I have people from Poland; I have people from all over. In my riding, approximately 40% of the people come from over 30 different countries around the world. It is a major problem. I think this committee should really address the manpower within immigration and manpower. Believe me, approximately about 70% of the problems will be resolved.

• 2035

I feel sorry for all those people who have to leave their countries. I am just doing some mathematics, and I might suggest that out of over 100,000 who are in Canada now, if only 20,000 of them cannot find jobs because their application is in the process, that costs the economy appproximately $240 million a year. Somehow, we have to come to terms with it and try to tune up the system. There is no doubt in my mind that we could do something about it.

My suggestion is in fact—to go along with the recommendation of the gentleman—to move to the other location. There is no question but that we have to increase the number of officials in Cyprus. I would be concerned if External Affairs do not do that, and decide without any question that they do not want to reinstate the embassy in Beirut. The question for many members of the Lebanese community is not so much having the embassy so that Lebanese can emigrate to Canada as much as it is that the capital of Lebanon is Beirut; it is not Cyprus, not Damascus, it is nowhere else. They want to have the assurance that the kind of relation between Canada and Lebanon is there and will carry on to be there.

I do not know if I am mistaken in any of the statements I made. Some of the people within the delegation may want to comment.

Mme Homsy: Pourquoi refuserait-on le visa de visiteur à des Libanais qui ont de l'argent et qui voudraient venir passer deux, trois ou six mois ici et ensuite retourner chez eux? Il y en a qui veulent venir juste pour un certain temps. Pourquoi leur refuser ce visa-là?

Ils fuient la guerre, ils ne peuvent plus rester, ils ont des enfants et ils voudraient les faire sortir. Plutôt que d'aller en France, aux États-Unis ou n'importe où, ils préfèrent venir au Canada. Pourquoi sont-ils refusés catégoriquement?

M. Jourdenais: Je veux répondre à Mme Homsy. Voici la raison qu'on nous a donnée. Certaines demandes de visa de visiteur sont refusées parce qu'on craint que, lorsque le visiteur sera rendu au Canada, il pourra prétendre être un refugié ou essayer, comme le recommande monsieur, de demander le statut

[*Translation*]

immigrants. Très souvent des gens revendiquent le statut de réfugié, non seulement les Libanais mais de nombreux autres personnes, à cause de la longueur du processus et du temps nécessaire pour le traitement de la demande.

À mon avis, cela est très frustrant, non seulement pour les demandeurs du Liban mais de partout. Il y a des Polonais et des gens de partout. Dans ma seule circonscription, environ 40 p. 100 de la population provient d'une trentaine de pays étrangers. C'est un problème d'envergure. Je pense que notre comité devrait se pencher sur l'insuffisance des effectifs du ministère de l'Immigration. Croyez-m'en, environ 70% des difficultés seront réglées.

Je plains toutes ces personnes qui doivent quitter leur pays. D'après mes calculs, sur les 100,000 qui se trouvent maintenant au Canada, si seulement 20,000 n'arrivent pas à trouver des emplois parce que leur demande est toujours en cours de traitement, cela représente un coût annuel d'environ 240 millions de dollars. Il faudra essayer de refaire le système pour remédier à cela. A mon avis nous pouvons certainement trouver une solution.

Je proposerais que nous adoptions la recommandation d'un de nos témoins, c'est-à-dire que le travail se fasse à Limassol. Nous ne pouvons pas faire autrement que d'accroître le nombre de nos fonctionnaires à Chypre. Ce serait inquiétant pour moi si le ministere des Affaires extérieures décidait de ne pas suivre cette recommandation et aussi de ne pas rétablir l'ambassade à Beyrouth. Pour de nombreuses personnes de la communauté libanaise l'essentiel n'est pas tellement d'avoir une ambassade pour permettre l'immigration des Libanais au Canada, mais de reconnaître de cette façon que la capitale du Liban est Beyrouth, elle ne se trouve ni à Chypre ni à Damas. Elles tiennent à ce que ce lien permanent continue à exister entre le Canada et le Liban.

Je ne sais pas si j'ai fait erreur dans certains de mes commentaires. Peut-être que les membres de la délégation auraient quelque chose à dire.

Mrs. Homsy: Why would a visitor's visa be refused to Lebanese with money who want to spend two, three or six months in Canada and then return to their country? Some of them want to come here for a limited time only. Why are they refused a visa?

They are fleeing from war, they cannot remain where they are, they have children and would like to get them out of the country. Instead of going to France, the United States or any other country they would prefer Canada. Why are their applications refused outright?

Mr. Jourdenais: I would like to answer Mrs. Homsy. This is the reason we were given. Some applications for a visitor's visa are turned down because of the fear that once the visitor is in Canada, he may claim to be a refugee or apply for landed immigrant status here in Canada, as the gentleman recommended. This application

[*Texte*]

d'immigrant ici, au Canada. La loi permet d'aller dans un autre pays pour le demander. Il va aller aux États-Unis, il va le demander et il va revenir ici avec un permis du ministre. C'est une raison qu'on nous a donnée comme excuse. Je ne l'approuve pas, mais c'est cela.

Le président: C'est un rappel au Règlement?

M. Jourdenais: Je voulais donner une précision.

Ms Langan: Mr. Chairman, I think it is a point of information, not a point of order.

Mr. Schneider: It is a good sly way of speaking out of order.

Mr. Koury: I have quite a few questions. I would like to have a yes or no answer to a couple, and maybe we could discuss the others. My group in Montreal have told me that many of the medical exam papers have been lost during the process of moving from one country to another, etc.

Ms Khoury: That is a yes, definitely a yes.

Mr. Koury: Now, my organization in Montreal has been telling me that Muslims have an easier access to Damascus, Syria, than do Christians.

• 2040

Mrs. Khoury: Absolutely. This is the reason most Christians prefer to go to the port of Juniye and take the boat and come to Cyprus. They have no way of leaving east Beirut and going through the Moslem section and to the Syrian-controlled area, which is very dangerous for them. Some do it, but it is very, very hard.

Mr. Chami: Let us not forget for a second that the Christian enclave, as it has been referred to, is totally blockaded at the time being. The only way out of the country would be via the very hypothetical sea process. So the answer to the question is yes.

Mr. Koury: This is what I wanted to know. I am trying to accelerate because I have quite a few questions, and my chairman, even though you are my cousins, will not give me an extra length of time.

You mentioned that you have to pay for medical exams. Who has to pay for that? When you apply for a visa or refugee status, do you have to pay for your medical exam, which you mentioned is $300?

Mr. Chami: I mentioned that figure. Yes, you do have to pay it, and it slows the process. People have to go through this. It is 120 Cypriot pounds, roughly $300 U.S.

Mme Homsy: Ils doivent parfois subir l'examen médical deux fois. Ils ont subi l'examen médical pour leurs papiers quand ils étaient à Damas. Maintenant, la période valable de l'examen médical est terminée, et ils doivent subir un autre examen médical en venant à Chypre. Ils doivent donc payer deux fois plus.

[*Traduction*]

can be made from another country. He would go to the United States, make his application and then come back with a Minister's permit. This is the reason we were given as an excuse, I do not agree with it but that is what they told us.

The Chairman: Is it a point of order?

Mr. Jourdenais: I wanted to make a clarification.

Mme Langan: Monsieur le président, je pense que c'est un point d'information, ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Schneider: C'est une façon détournée de prendre la parole.

M. Koury: J'ai plusieurs questions. Certaines pourront recevoir une simple réponse affirmative ou négative et nous pourrions peut-être discuter des autres. Mon groupe à Montréal m'a informé que beaucoup des documents des examens médicaux ont été perdus pendant le déménagement d'un pays à l'autre, etc.

Mme Khoury: Cela arrive certainement.

M. Koury: Toujours d'après cette organisation à Montréal, les musulmans peuvent se rendre plus facilement à Damas, en Syrie, que les chrétiens.

Mme Khoury: Absolument. C'est la raison pour laquelle la plupart des chrétiens préfèrent se rendre au port de Djouniyé afin de s'embarquer pour Chypre. Il leur est très dangeureux de quitter l'est de Beyrouth en passant par le secteur musulman qui est la région contrôlée par la Syrie. Ils le font parfois mais c'est extrêmement difficile.

M. Chami: Il faut toujours se rappeler que l'enclave chrétienne, comme on en parle, subit un blocus intégral pour le moment. On ne quitte plus le pays, donc, que par la mer. Donc la réponse est affirmative.

M. Koury: C'est ce que je voulais savoir. J'essaie de poser mes questions rapidement, car même si vous êtes mes cousins, le président ne va pas me donner plus de temps.

Vous avez dit qu'il était nécessaire de payer les examens médicaux. Qui doit les payer? Quant on demande un visa ou le statut de réfugié, doit on payer l'examen médical qui d'après vous coûte 300$?

M. Chami: C'est le coût que j'ai mentionné. Oui, il faut effectivement le payer et cela ralentit le processus. C'est une formalité nécessaire qui coûte 120 livres chypriotes, environ 300$ américains.

Mrs. Homsy: Sometimes they have to go through two medical examinations. They may have had one once to obtain their papers in Damascus. If the period of the medical exam's validity has expired, then they have to have another one when they arrive in Cyprus. So they have to pay double.

[*Text*]

M. Koury: Est-ce parce que les médecins veulent faire de l'argent? Est-ce voulu, cette affaire-là?

Mme Homsy: Non, c'est attribuable au retard dans les procédures. Les chrétiens veulent transférer leurs dossiers de Damas à Chypre, ce qui prend beaucoup de temps. Damas ne répondait pas jusqu'à maintenant. C'est pour cela que l'examen n'est plus valable.

M. Koury: Oui, mais on parlait des examens qui étaient perdus. Est-ce qu'on croit que c'est volontaire, ces choses-là?

Mme Homsy: On ne peut pas dire. Avec la guerre, cela peut se perdre.

M. Chami: Je ne suis pas prêt, en ce qui a trait à la période des examens médicaux, à brandir un doigt accusateur à l'encontre de qui que ce soit. Le problème découle essentiellement du fait qu'on a essayé d'expatrier vers Chypre des dossiers qui étaient à Damas, avec des examens médicaux dont les résultats, dans certains cas, étaient à Beyrouth. Dans tout ce mouvement, il est tout à fait normal que des documents se perdent.

M. Koury: On parle de la possibilité de rétablir le bureau à Beyrouth. Si on rétablit le bureau à Beyrouth, ne serait-ce pas dangereux pour nos Canadiens qui doivent administrer un processus qui serait moins coûteux pour les Libanais? Au moment où on se parle, on dit qu'il vaut mieux fuir Beyrouth, et même le Liban au complet. Les trois quarts sont déjà repartis à cause de la présence syrienne.

Ne vaudrait-il pas mieux essayer de trouver une solution plus rapide pour arrêter cette guerre? Ne pensez-vous pas que sortir tous les éléments étrangers, sans parler d'un pays en particulier, serait la meilleure solution pour terminer

this turmoil that is going on in Lebanon? I see three hands, and you may all answer. I would appreciate that.

Mme Homsy: Combien faudrait-il de temps pour les faire sortir?

M. Koury: C'est une question que vous me posez? Si on fait un exode de tous les Libanais. . .

• 2045

M. Chami: Monsieur Koury, comme j'anticipais votre question, j'ai clairement dit qu'il y avait d'autres ambassades qui maintenaient quand même un personnel au Liban et que la situation, qui est tout à fait dramatique pour le Libanais cherchant à assurer sa subsistance au sein d'un pays où il est bloqué, n'est pas identique à celle du fonctionnaire étranger qui n'est pas tributaire de la situation libanaise interne pour assurer sa survie. Je ne sais pas si ce que je dis est clair.

Si vous me le permettez, monsieur le président, je voudrais répondre également à la seconde question. N'est-il pas préférable qu'on s'occupe de régler la crise? La réponse est éminemment oui. Nous, comme

[*Translation*]

Mr. Koury: Is it because doctors want to make money out of it? Is it intentional?

Mrs. Homsy: No, it is because of delay in procedures. The Christians want to have their files transferred from Damascus to Cyprus and that requires a lot of time. So far Damascus has not been willing to follow through. That is why the exam is no longer valid.

Mr. Koury: But there was also talk about exams being lost. Is this sort of thing seen to be deliberate?

Mrs. Homsy: It is impossible to say. When there is a war things can get lost.

Mr. Chami: When it comes to the medical exams, I am not going to point an accusing finger at anyone. Basically, the problem arises from the fact that an attempt was made to send the medical exam files from Damascus to Cyprus and in some cases the results of the exams were being kept in Beirut. In all this upheaval it is quite understandable for documents to get lost.

Mr. Koury: There is talk about possibly reopening the office in Beirut. If this is done, would it not be dangerous for the Canadians in charge of administering this process, which is less expensive for the Lebanese? Right now the best thing seems to be to get out of Beirut and out of Lebanon altogether. Three-quarters have already left because of the Syrian presence.

Would it not be better to find a more rapid solution so that the war can come to an end? Do you not think that getting all the foreigners out, without referring to a particular country, would be the best way of ending

tous ces troubles au Liban? Je vois que vous êtes trois à vouloir répondre, je voudrais entendre toutes vos réponses.

Mrs. Homsy: How long would it take to get them out?

Mr. Koury: Are you asking the question of me? If all the Lebanese flee. . .

Mr. Chami: Mr. Koury, as I was anticipating your question, I did point out that other embassies were maintaining a staff in Lebanon and that the situation, while extremely difficult for Lebanese attempting to subsist in a country where they are blockaded, is not the same as that in which a foreign official finds himself, since he is not dependent on internal conditions in Lebanon in order to survive. I do not know if what I am saying is clear.

If I may, Mr. Chairman, I would also like to answer the second question. You asked whether it would be preferable to deal with finding a solution for the crisis? The answer is most definitely yes. Our community has

[*Texte*]

communauté, avons fait les pressions nécessaires auprès du gouvernement canadien pour obtenir sa participation au processus international, mais, quoiqu'il en soit, nous faisons face à deux questions, le règlement de la crise et la situation de l'immigration. Même dans un Liban paisible, qui aura recouvré sa prospérité, de nombreux Libanais désireront toujours venir s'établir dans ce pays.

Mrs. Khoury: I was hoping, Mr. Koury, you would find the solution to the problem in the old country. I am sure not only the government can, but I think everybody in the whole world after 15 years of civil war have had more than enough and we would be more than glad if there is anything that anybody can do. I am sure by solving that problem there are so many other problems that can be solved also. I just pray to God that maybe that one day. . . I am happy here, this is my country, I was brought up here, but I am sure I would like to see the people go back to their country and live peacefully like we do here.

M. Jourdenais: J'écoute depuis presque deux heures et je sympathise avec les témoins. Je suis beaucoup impliqué dans la question de l'immigration et des réfugiés dans mon comté, où il y a 58 nationalités différentes. J'entends beaucoup d'histoires, comme je l'ai dit tout à l'heure.

On a entendu hier les gens du ministère, et il va falloir que le Comité travaille très fort pour convaincre le ministère d'améliorer le système afin qu'il soit plus rapide et plus efficace. Les trois solutions que monsieur a exposées tout à l'heure sont très bonnes; les deux autres du premier témoin sont aussi très bonnes.

Je pense que le ministère n'a pas encore compris. Les bureaucrates, ce sont mes «amis». Il faudrait faire comprendre aux responsables de l'immigration—je parle des bureaucrates et non du ministre—que la situation est dangereuse. Je dirais même qu'elle est aussi dangereuse qu'à l'époque où on a accepté les *boat people*. On pourrait les accepter aussi rapidement qu'eux et leur faire subir les examens ici.

Il faudrait voir un peu à la sécurité là-bas, mais quand même. . . Il y a certainement moyen d'améliorer la situation. Si on veut avoir un Canada fort et uni, on n'a pas besoin de 200,000, mais de 300,000 personnes par année. Si on ne le fait pas, dans 20 ans, la population au Canada aura diminué de 15 p. 100. Ce n'est pas vrai seulement dans le cas des Libanais, mais les Libanais sont un bon peuple et font de très bon Canadiens.

On essaie de faire passer ces gens pour des réfugiés. On met un peu son orgueil de côté et on dit qu'on vient au Canada comme réfugié. Essayer de faire changer certains règlements comme vous le suggériez tout à l'heure. . . S'il est ici, il va demander à devenir résident, mais il va falloir qu'il fasse sa demande comme visiteur, et il sera refusé là-bas. Donc, ce n'est pas mieux.

On a vu aussi hier, d'après ce que nous ont dit les gens des Affaires extérieures, que le nombre de visiteurs avait augmenté. C'est normal. S'il faut trop de temps pour être reçu immigrant, on va venir en visite et on va rester pendant trois, quatre, cinq ou six mois. On verra si on

[*Traduction*]

exerted pressures so the Canadian government will become involved in the international process, but whatever the result we are faced with two questions, namely the settling of the crisis and the immigration situation. Even in a Lebanon that has returned to peace and prosperity, there will be many Lebanese who wish to settle in this country.

Mme Khoury: J'espérais, monsieur Koury, que vous trouveriez la solution au problème du vieux pays. Je suis sûre que ce n'est pas uniquement l'affaire du gouvernement, et après plus de 15 années de guerre civile, tout le monde en a eu assez et tout effort de solution serait très apprécié. Le règlement du problème au Liban permettrait en même temps de dénouer bien d'autres difficultés. Dieu fasse qu'un jour. . . je suis heureuse ici, c'est mon pays, j'y ai été élevée mais je souhaite tellement qu'un jour les gens puissent retourner dans leur pays pour mener des vies paisibles comme nous ici.

Mr. Jourdenais: I have been listening for almost two hours and I sympathize with the witnesses. I have been very much involved in immigration and refugee matters in my riding where there are 58 different nationalities. I have heard lots of people's stories.

Yesterday we heard representatives of the department and the committee is going to work very hard to persuade the department to improve the present system and make it more expeditious and efficient. The three solutions put forward by the gentlemen are very good; the other two solutions from the first witness are also very good.

I do not think the department has understood yet. The bureaucrats are "friends of mine". We are going to have to make the people responsible for immigration, I am talking about the bureaucrats and not the Minister, realize that the situation is dangerous. I think it is just as dangerous as it was for the boat people. We could let them in just as quickly and have their medical exams done here.

Perhaps we have to take a look at the security over there but still. . . there must be a way of improving the situation. If we want to have a strong and united Canada, we do not need 200,000 immigrants a year, but 300,000. If we do not take them in, 30 years from now, the population of Canada will have gone down by 15%. This does not apply only to the Lebanese, but the Lebanese are good stock and have made good Canadian citizens.

An attempt has been made to present these people as refugees. They may decide to swallow their pride and say that they are coming to Canada as refugees. Trying to change some of the regulations as you suggested. . . if they are here, they can ask to become residents, but they will have to put in an application as visitors and they will be turned down over there. So it is not any better.

We were told yesterday by External Affairs that the number of visitors had increased. That is understandable. If it takes too long to get in as a landed immigrant, then people will come as visitors and stay for three, four, five or six months. They can find out whether they like the

[*Text*]

aime le pays et, si la situation devient meilleure dans son pays, on y retournera. Mais 90 p. 100 voudront rester ici, au pays.

• 2050

Il faut absolument qu'on prenne la situation plus au sérieux qu'on la prend en ce moment. Des gens souffrent et ont des problèmes, et ils veulent venir au Canada parce que le Canada est reconnu comme étant un pays humanitaire comparativement à d'autres pays.

Il y a une chose sur laquelle je ne suis pas tout à fait d'accord. Quelqu'un a dit qu'on devrait demander à une autre ambassade de choisir pour nous.

M. Chami: Moi, j'étais en principe contre.

M. Jourdenais: Moi aussi, je suis contre. Je préfère que ce soit le Canada qui les accepte. Vous dites que vous avez des cas toutes les semaines. J'en ai 450 en suspens, des cas d'immigrants et non de réfugiés.

M. Harb: On devrait se rencontrer pour. . .

M. Jourdenais: Il va falloir que le Comité travaille très fort pour faire changer et améliorer le système. Cela fait déjà cinq ans qu'on le fait et on va continuer.

Je vous souhaite bonne chance, et je vous appuie à 100 p. 100.

Mme Homsy: S'ils font une demande de statut de réfugié, en principe, quand la guerre cessera au Liban, est-ce qu'on pourrait leur dire de rentrer chez eux?

M. Jourdenais: Non, parce qu'ils viennent ici et demandent ensuite le statut d'immigrant. Il n'y a pas de problème. On ne les renvoie pas parce qu'ils étaient réfugiés. On n'a pas renvoyé les Vietnamiens et on ne les renverra pas.

Mme Homsy: Alors, comme dans le cas des *boat people*, ils devraient être acceptés à partir de Nicosie, de n'importe où.

M. Jourdenais: Il y en a qui ne sont pas tout à fait d'accord, mais selon la Convention de Genève, le terme «réfugié» signifie: toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un certain groupe social ou pour ses opinions politiques, et qui se trouve hors de son pays dont elle a la nationalité—c'est en plein ce qui arrive. Elle s'en va à Chypre et n'est plus au Liban—, et qui ne peut et ne veut y retourner du fait que cette crainte. . . pourrait se faire tuer. Si ce n'est pas assez clair, je ne sais pas. . . J'ai pris la définition des Nations Unies.

Mr. Wappel: I have listened intently, and I get the feeling this is almost a statements and questions portion of the House of Commons. I will therefore take the liberty of doing likewise, with your permission.

I think we are losing sight of what we are here to talk about, and that is the problem in Lebanon. We are going all over the world in the different policy considerations. Mr. Chami made three direct suggestions, and it seems to

[*Translation*]

country and, if the situation improves in their own country, they can go back. But 90% of them will want to stay in Canada.

We simply must take the situation more seriously than we do now. These people are suffering and experiencing hardships, they want to come to Canada because Canada has the reputation of being a humanitarian country compared to others.

There is one thing I do not quite agree with you about. Someone said we should ask another embassy to make our choice for us.

Mr. Chami: I was against it in principle.

Mr. Jourdenais: I am also against it. I prefer Canada to do the selection. You say that you get new cases every week. I have 450 cases pending, immigration rather than refugee ones.

Mr. Harb: We should get together to. . .

Mr. Jourdenais: The committee is going to have to work very hard to change and improve the system. We have already been working on it for five years, and we will continue.

I want to wish you every success, and you can be assured of my full support.

Mrs. Homsy: If they claim refugee status, does that mean that once the war is over in Lebananon, they could be told to go home?

Mr. Jourdenais: No, because they come here and then they ask to be landed immigrants. There is no problem. They are not sent back because they were refugees. The Vietnamese were not sent back, nor will the Lebanese be.

Mrs. Homsy: So like the boat people, they should be accepted from Nicosia or anywhere else.

Mr. Jourdenais: Some people do not quite agree, but under the Geneva convention, the term refugee means any person who, rightly fearing persecution because of his race, religion, nationality, political opinions or belonging to a certain social group, has left his country—this is exactly what is happening. These people have left Lebanon for Cyprus—and are unable or unwilling to return because of this fear and the risk of being killed—if that is not clear enough, I do not know what is. I have taken the United Nations definition.

M. Wappel: J'ai écouté attentivement, et ce qui se passe ressemble beaucoup à la période de déclarations et des questions dans la Chambre des communes. Je vais donc m'inspirer de votre exemple.

Je pense que nous oublions un peu la raison de notre réunion, c'est-à-dire le problème du Liban. On parle de situations partout dans le monde et de questions de politiques. M. Chami a fait trois propositions concrètes et

[*Texte*]

me that even if each of those suggestions was accepted, we would still have the situation of 80% of people applying being rejected. We would simply be processing the acceptable 20% faster. I do not consider that to be necessarily an excellent or the best solution, because we are still leaving 80% of the people there.

If I may make a suggestion for the consideration of the committee, what we are taking about here is the definition of refugees. We were searching for different words and different catagories to slot people into. Mr. Jourdenais read the definition of refugee, and really, at present we are talking about refugees from oppression, be it religious, sexual, or whatever kind of oppression you want to talk about.

I would suggest that perhaps we should consider another category: not people fleeing oppression but people fleeing civil strife. What we should have is a category of refugees from civil strife. If a particular situation in a particular part of the world generated civil strife, which was causing severe hardship to people, such as in Lebanon, in and of itself that would be a category that would permit entry to Canada, provided of course that the medicals and the security checks are all right.

This would hopefully also obviate the chairman's concern about what happens if we sort of open the floodgates, for lack of a better term, because civil strife could be defined either by way of statute or by way of regulation to control the types of situations we are talking about. Then you would not have to look for oppression but merely civil strife. I do not say "merely" in the sense that civil strife is less than oppression, because we have heard from Mrs. Homsy about some of the terrible things that have happened to people.

I throw that open as a suggestion, that we have another category, which would be refugee from civil strife. That is the name we use for these people. We have refugees from civil strife, and I would suggest that under that kind of a definition—still complying with the rules, still complying with the security check, still complying with the health requirements—with increased officers and increased help in moving these things along, we could open it from 20% to a larger percentage and relieve the civil strife in all parts of the world, not just in Lebanon. Because if it is not Lebanon today, God forbid, it is going to be Nicaragua or South Africa or Namibia or some other country somewhere in the world.

• 2055

So it is time for us to recognize that there are other kinds of refugees, and not just refugees from oppression. That is my suggestion as the associate critic for immigration for my party. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Schneider: I will do similarly. I see no disagreement at all with the basic premise, although I do go back to the initial observation with respect to Canada's

[*Traduction*]

même si elles étaient toute acceptées, je pense que nous nous retrouverions toujours avec ce taux de rejet de 80 p. 100 des demandeurs. Il s'agirait simplement de traiter plus rapidement la demande des 20 p. 100 qui restent. La solution laisse donc à désirer dans la mesure où 80 p. 100 des personnes sont laissées de côté.

Ce qui nous intéresse ici c'est la définition d'un réfugié. Nous cherchions les différentes catégories pour caser ces personnes. M. Jourdenais a lu la définition du terme réfugié et au fond nous parlons ici de gens qui fuient l'oppression, qu'elle soit religieuse, sexuelle ou autre.

À mon avis il faudrait considérer une autre catégorie, pas les personnes qui fuient l'oppression mais celles qui fuient les luttes intestines. Il faudrait prévoir une catégorie de réfugiés qui fuient ce genre de conflits. S'il se trouve quelque part dans le monde une situation de lutte intestine créant de graves difficultés pour la population, comme c'est le cas au Liban, cela devrait constituer un motif d'admission au Canada pourvu que les examens médicaux et les examens de sécurité soient tous en ordre.

Le président craint qu'on n'ouvre les vannes à des populations entières, mais si la loi ou les règlements précisent qu'il s'agit de guerre civile ou de troubles graves dans un pays, cela nous permet de contrôler la situation. A ce moment-là il n'est pas nécessaire de trouver des exemples d'oppresssion mais simplement d'invoquer la guerre civile. Je ne veux pas laisser entendre que la guerre civile est moins grave que l'oppression, car nous avons entendu des histoires épouvantables de madame Homsy.

Je suggère donc de créer une autre catégorie, c'est-à-dire les réfugiés fuyant la guerre civile. C'est la catégorie qui pourrait correspondre à ces personnes. Nous avons des réfugiés à la suite de guerres civiles, et je pense qu'en maintenant les règles, les vérifications de sécurité et les exigences sanitaires, de même qu'en augmentant le nombre des agents d'immigration pour accélérer tout le processus, on pourrait augmenter cette proportion de 20 p. 100 et venir en aide aux victimes de guerres civiles partout au monde et pas uniquement au Liban. En effet, la guerre civile peut éclater partout, que ce soit au Nicaragua ou en Afrique du Sud ou en Namibie, par exemple.

Il est donc temps que nous reconnaissions qu'il existe d'autres types de réfugiés, et pas uniquement des victimes d'oppression. C'est ce que je pense comme co-porte-parole de mon parti pour l'immigration. Je vous remercie, monsieur le président.

M. Schneider: J'en ferai autant. Je n'ai rien contre la prémisse de base, encore que je revienne à l'observation initiale sur la capacité du Canada de traiter toutes ces

[*Text*]

ability to handle the volumes in a fairly rapid period of time. I will address that in just a moment.

I would like to comment on the question, which was why these people cannot get visitors' visas to come here at least for a short time. I will just convey to you a case I have in my office right now. It involves the sister of a lady who lives in my city, who was attempting to come from Trinidad. She owns a fairly successful travel agency and her husband is a judge, but apparently to get to Canada you require a visitor's visa. There are line-ups all day long, so they thought the judge should phone somebody in the Canadian High Commissioner's office. His response—not the Canadian High Commissioner, but a staff member—was: you damn Trinidadians, all you want is a visitor's visa so you can go to Canada and become illegal immigrants. If that is the mentality we have to work with then I think we know the source of where we have some more work to do. Maybe this is a symptom of the fact that these people are overworked, or maybe there are not enough people, whatever; I do not know what the situation is.

I have another concern about the suggestion of establishing diplomatic relations. I have sat in the House long enough to hear that if Canada were to establish diplomatic relations with a country that is a human rights violator—and I assume Lebanon to be in that category. . . No?

Mr. Chami: No.

Mr. Schneider: I get a yes and I get a no.

Mrs. Khoury: A human rights violator? No, it is not.

Mr. Chami: This is an extremely dangerous statement you have made, and I am not sure—

Mr. Schneider: I am asking a question.

Mr. Chami: I am sorry—or a question. Lebanon was not and is not a human rights violator.

Mrs. Homsy: It is violated.

Mr. Chami: Yes. Let us not lose sight of the fact that Lebanon is being aggressed by at least two regular foreign armies. What shocks me very often is when I hear, on radio or TV, about "civil war". There is no civil war situation. There is an aggression situation. We have named at least one foreign country, and you probably know the other or others, and Lebanon is presently under occupation by foreign armies. So I do not think it would be damaging Canada's reputation in any way, shape, or form to maintain normal diplomatic relationships with Lebanon.

Mr. Schneider: Okay. I am glad I had the chance to learn that, although I think, Mr. Chairman, that is a subject for another committee. But at least we have that expertise now.

[*Translation*]

demandes assez rapidement. J'examinerai cela dans un instant.

Je voudrais faire quelques observations sur la question qui a été posée, à savoir pourquoi ces gens ne peuvent pas obtenir de visas de tourisme afin de venir ici pendant au moins quelque temps. Je vais vous parler d'un cas qu'examine actuellement mon personnel. Une femme qui habite dans ma ville a une soeur qui essaye de quitter La Trinité. Elle est propriétaire d'une agence de voyages assez prospère et son mari est juge, mais apparemment, pour entrer au Canada, vous avez besoin d'un visa de tourisme. Il faut faire la queue toute la journée pour en obtenir, et cette famille a pensé que le juge devrait téléphoner à quelqu'un au Bureau du Haut-commissariat du Canada. Ce n'est pas le Haut-commissaire lui-même mais un membre du personnel qui l'a accusé sans ménagement de vouloir obtenir un visa de tourisme pour venir au Canada comme immigrant en situation irrégulière. Si c'est la mentalité qui prévaut, je pense que nous savons où des efforts s'imposent. C'est peut-être un symptôme du surmenage de ces personnes qui ne sont peut-être pas suffisamment nombreuses; comment savoir ce qu'il en est?

Quant à la suggestion d'établir des relations diplomatiques, elle soulève en moi une autre préoccupation. J'ai siégé suffisamment longtemps à la Chambre pour savoir que si le Canada devait nouer des relations diplomatiques avec un pays qui viole les droits de la personne—et j'imagine que le Liban se situe dans cette catégorie. . . N'est-ce pas?

M. Chami: Non.

M. Schneider: Certains disent oui et d'autres non.

Mme Khoury: Le Liban violerait les droits de la personne? Non.

M. Chami: Vous avez faites une déclaration extrêmement dangereuse, et je ne suis pas sûr. . .

M. Schneider: Je suis en train de poser une question.

M. Chami: Je suis désolé. . . ou une question. Le Liban n'était pas et n'est pas violateur des droits de la personne.

Mme Homsy: Il est violé.

M. Chami: En effet. Il ne faut pas oublier qu'au moins deux armées régulières étrangères sont en train d'agresser le Liban. Ce qui me choque c'est d'entendre très souvent parler à la radio et à la télévision de «guerre civile». Il n'existe pas de situation de guerre civile mais plutôt une agression. Nous avons nommé au moins un pays étranger et vous connaissez probablement l'autre ou les autres, et le Liban se trouve actuellement occupé par des armées étrangères. Je ne pense donc pas que la réputation du Canada serait entachée s'il maintenait des relations diplomatiques normales avec le Liban.

M. Schneider: Très bien. Je suis heureux d'avoir eu la possibilité d'apprendre cela; mais je pense, monsieur le président, que c'est un autre comité qui pourrait examiner cette question, mais nous savons au moins ce qu'il en est maintenant.

[*Texte*]

I just wanted to raise a couple more points we may just want to think of. Because Canada's immigration policy can have attributed to it a fairly generous conscience, in that Canada has opened its doors more than anyone else, and hence the flood and hence the problem—I do not mean "flood" in the negative sense: hence the number of people coming—possibly what Canada should be establishing are immigration emergency teams, so that these teams can go from... For instance, they were needed perhaps to accommodate the boat people for a while, and now they are needed to accommodate the Lebanese people for a while.

Mr. Harb: Great idea.

Mr. Schneider: Yes. And maybe we have found a new use for Mirabel Airport too, as a new immigration set-up.

Mr. Harb: Finally.

Le président: Je tiens à remercier tous nos témoins de ce soir, M. Mitsui qui a malheureusement dû quitter, Mme Khoury, M. Chami et Mme Homsy, de l'éclairage qu'ils nous ont apporté, ainsi que de leurs nombreux commentaires sur la situation vécue au Liban.

• 2100

Les membres du Comité auront sûrement l'occasion d'avoir une réunion à huis clos pour réfléchir davantage sur la question et sur l'opportunité de faire des recommandations. Bien sûr, notre coeur aurait le goût de dire oui à bien des ouvertures, mais il faut penser aussi aux conséquences des décisions qu'on peut prendre comme législateurs. C'est ce qu'on essaiera d'évaluer avec l'éclairage que vous nous avez donné, dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens qui vivent ces moments difficiles.

Il faut penser que chaque fois que vous avez une ouverture, cette ouverture-là n'est pas seulement pour quelques personnes. Cela peut représenter des millions d'entrées soudaines. On n'a qu'à penser à l'ensemble des pays africains ou autres. Il s'agit d'analyser tout cela, d'être humain et d'apporter notre appui à ces personnes.

Je remercie les députés de leur participation. On a prolongé le temps normal de la séance, mais je pense que la cause est importante et qu'il fallait le faire. La rencontre a été très vivante et on a eu beaucoup d'éclaircissements.

Mme Homsy: Merci beaucoup. Permettez-moi de dire un mot. Il faut faire la distinction entre la guerre civile et la guerre qu'on connaît au Liban. C'est l'agression, la persécution du peuple libanais par un autre peuple ou par d'autres peuples. Ce n'est pas seulement une guerre civile.

Mr. Wappel: Civil strife.

Mrs. Khoury: Civil strife. Just one thing I would like to say. When the boat people came, you accepted them. How

[*Traduction*]

Je voudrais soulever d'autres aspects auxquels nous pourrions réfléchir. Étant donné que la politique d'immigration du Canada est extrêmement généreuse, puisqu'il a ouvert ses portes à plus d'immigrants que n'importe quel autre pays, d'où cette véritable marée, et d'où les difficultés—et le terme de «marée» n'est pas péjoratif: je parle simplement des gens qui viennent ici—il est possible que le Canada devrait créer des équipes d'immigration pour situations d'urgence qui pourraient se rendre... Par exemple, elles étaient peut-être nécessaires pour aider les *boat people* pendant un certain temps, comme il faudrait qu'elles aident maintenant les Libanais pendant quelque temps.

M. Harb: Excellente idée.

M. Schneider: En effet. Et nous avons peut-être trouvé une nouvelle utilisation pour l'aéroport de Mirabel, comme nouveau cadre d'immigration.

M. Harb: Finalement.

The Chairman: I would like to thank all the witnesses who came here tonight, Mr. Mitsui who had unfortunately to leave, Mrs. Khoury, Mr. Chami and Mrs. Homsy, for the insight they brought us as well as for their numerous comments on what is happening in Lebanon.

The members of this committee will most certainly have the chance to meet in camera to discuss this issue further and decide whether or not to make recommendations. Although our hearts say yes to opening up our borders, we must think about the consequences of any decision we may make as lawmakers. We will try to assess those consequences in the light of the information you have given us and in the interest of all those people caught up in this difficult situation.

Please remember that each time we open our borders, it involves more than just a few people. It can mean a sudden influx of millions of people. One need only think of the nations of Africa and other countries. We must try to analyse the whole situation, be compassionate and support these people. I would like to thank the members for their participation.

We have exceeded our usual time limit, but I think the issue was important enough to warrant such an extension. This meeting has been very interesting and most informative.

Mrs. Homsy: Thank you very much. I would like to add something. I think a distinction must be made between civil war and the war that is being fought in Lebananon. The Lebanese are being assaulted, persecuted by another nation or nations. It is more than civil war.

M. Wappel: Un conflit intestin.

Mme Khoury: Un conflit intestin. J'aimerais ajouter une chose. Vous avez accueilli les Asiatiques qui sont

[*Text*]

about if our people charter a boat and come to Canada—will you accept them?

A voice: We did with Tamils.

Mrs. Khoury: Thank you.

Le président: Je tiens à rappeler aux députés que nous aurons une réunion du Comité permanent demain matin à 9 heures, à la pièce 269, avec la ministre Barbara McDougall.

La séance est levée.

[*Translation*]

venus en bateau. Si les Libanais nolisaient un bateau pour venir au Canada, les accueilleriez-vous?

Une voix: Nous l'avons fait avec les Tamouls.

Mme Khoury: Merci.

The Chairman: I would like to remind the members that there is a meeting of the standing committee tomorrow morning at 9 a.m. in Room 269 and that Barbara McDougall, the Minister, will be appearing.

This meeting is adjourned.

Book Tarif
rate des livres

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the work of the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-Fourth Parliament,
1989

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

CONCERNANT:

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le travail du Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Council of Churches:

Tad Mitsui, Associate Secretary for Peace and Justice.

From the Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society:

Siham Khoury, President.

From the Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund:

Rose Homsy, President.

From the Canadian-Lebanese Community of Ottawa:

Joseph Chami, Representative.

TÉMOINS

Du Conseil canadien des Églises :

Tad Mitsui, secrétaire associé pour la paix et la justice.

De la Société des dames d'entr'aide libanaise, syrienne, canadienne :

Siham Khoury, présidente.

Du Fonds d'aide des dames canadiennes-libanaises :

Rose Homsy, présidente.

De la Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa :

Joseph Chami, délégué.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Tuesday, June 13, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le mardi 13 juin 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the work of the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group

CONCERNANT:

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le travail du Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34158—1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 13, 1989
(2)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 9:12 o'clock p.m. this day, in Room 200 West Block, the Vice-Chairman, Larry Schneider, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi, Larry Schneider.

Acting Members present: Fernand Jourdenais for Dave Worthy; Tom Wappel for Gilbert Parent; Stan Wilbee for Al Johnson.

Other Member present: Bruce Halliday.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group*: Rev. Richard Howard, S.J., Director for Mexico and Central America of the International Jesuit Refugee Service; Roger Clark, Secretary General, Canadian English Section, Amnesty International; Claudette Legault, Director, Central American and Carribean Programme, Oxfam Canada; Lorraine Guay, Christian Committee for Human Rights in Latin America; Jane Maxwell, Past Chairperson, Inter-Church Committee for Human Rights in Latin America; Barbara Zerter, Project Coordinator.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to an investigation into the work of the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group.

Claudette Legault, Roger Clark, the Rev. Richard Howard, Jane Maxwell and Lorraine Guay each made an opening statement, and with the other witness, answered questions.

At 10:45 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:52 o'clock a.m., the sitting resumed in Room 208 West Block.

At 11:06 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 13 JUIN 1989
(2)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 9 h 12 dans la pièce 200 de l'Édifice de l'Ouest sous la présidence de Larry Schneider (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents: Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi, Larry Schneider.

Membres suppléants présents: Fernand Jourdenais remplace Dave Worthy; Tom Wappel remplace Gilbert Parent; Stan Wilbee remplace Al Johnson.

Autre député présent: Bruce Halliday.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador*: Le Rév. Richard Howard, s.j., directeur des programmes du Mexique et de l'Amérique centrale du service jésuite pour les réfugiés; Roger Clark, secrétaire général, Secteur anglophone canadien, Amnistie internationale; Claudette Legault, directrice, Programme pour l'Amérique centrale et les Antilles, Oxfam Canada; Lorraine Guay, Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine; Jane Maxwell, ex-présidente du Comité inter-églises pour les droits humains en Amérique latine; Barbara Zerter, coordonnatrice du projet.

Aux termes du paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entame son enquête sur le travail du Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador.

Claudette Legault, Roger Clark, le Rév. Richard Howard, Jane Maxwell et Lorraine Guay font chacun une déclaration préliminaire et, avec l'autre témoin, répondent aux questions.

À 10 h 45, le Comité suspend ses travaux.

À 10 h 52, la séance se poursuit à la pièce 208 de l'Édifice de l'Ouest.

À 11 h 06, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, June 13, 1989

• 0911

The Vice-Chairman: Order. I would ask those who are with us today to introduce themselves to us, please.

Ms Claudette Legault (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group): I will be chairing the session for the panel this morning. Besides Oxfam Canada, I am representing the CCIC, the Canadian Council for International Co-Operation.

The members of the delegation today all represent the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group. Today the panel that will be representing that group and presenting the first brief is composed of Ms Lorraine Guay, from Quebec, Christian Committee for Human Rights in Latin America; Mr. Roger Clark, from Amnesty International; Father Richard Howard, from the Jesuit Refugee Service in El Salvador, here with us for just a few days to share his impressions of the country; Jane Maxwell, representing ICCHRLA, the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America; and Barbara Zerter, who is the staff person for the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group.

Let me begin by thanking the members of the three standing committees for agreeing to come together today to meet with us. I know it is not often that joint meetings are requested or are held, especially when the topic we want to talk about is not front-page news and I know each of the subcommittees has its own pressing agenda items it has to deal with. We do believe, however, we have a very urgent message to share with the three standing committees and what we want to present relates to the work of each of the subcommittees in a very distinct way. It also relates to the work of the churches, the non-governmental organizations, and the international agencies we represent here. Perhaps most important, it also relates to all Canadians who share a vision for a more just and humane world.

• 0915

The topic is El Salvador. The issue is the need to protect the lives and integrity of the people in programs we are working with in El Salvador.

We would like to present a brief on behalf of the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group on the safeguarding of humanitarian assistance. The group was formed in April of this year to monitor the impediments to humanitarian assistance in El Salvador and to ensure that the programs supported by Canadian agencies, and in many cases the Canadian government, through donations

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 13 juin 1989

Le vice-président: La séance est ouverte. Je demanderais aux personnes présentes aujourd'hui de bien vouloir se présenter.

Mme Claudette Legault (Groupe inter-agences de surveillance sur le Salvador): C'est moi qui présiderai pour notre groupe ce matin. En dehors d'Oxfam-Canada, je représente le CCCI, Conseil canadien pour la coopération internationale.

Tous les membres de la délégation présents ici aujourd'hui représentent le Groupe inter-agences de surveillance sur le Salvador. La Commission qui représente ce groupe et qui fera le premier exposé est constituée de Mme Lorraine Guay du Québec, Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine; de M. Roger Clark, Amnistie internationale; du Père Richard Howard, Service jésuite pour les réfugiés au Salvador, qui est avec nous pour quelques jours seulement afin de nous faire part de ses impressions sur le pays; de Jane Maxwell, qui représente le CIEDHAL, Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine; et de Barbara Zerter, qui fait partie du personnel du Groupe inter-agences de surveillance sur le Salvador.

Je commencerai par remercier les membres des trois comités permanents qui ont accepté de se regrouper aujourd'hui pour nous rencontrer. Je sais que c'est assez rarement que l'on demande ou que l'on tient des réunions conjointes, surtout lorsque le sujet dont nous voulons parler n'est pas à la une des journaux et que chacun des sous-comités, je le sais, a un programme assez chargé. Nous estimons cependant avoir un message très urgent à transmettre aux trois comités permanents et ce que nous voulons vous dire concerne le travail de chacun des sous-comités de façon très distincte. Cela concerne également le travail des Églises, des organisations non gouvernementales et des organismes internationaux que nous représentons ici. Qui plus est, cela concerne également tous les Canadiens qui aimeraient voir un monde plus juste et plus humain.

Notre sujet est El Salvador. Il s'agit de la nécessité de protéger la vie et l'intégrité des personnes qui s'occupent des programmes que nous mettons en oeuvre au Salvador.

Nous aimerions présenter un exposé au nom du Groupe inter-agences de surveillance sur le Salvador pour la sauvegarde de l'aide humanitaire. Le groupe a été constitué en avril, cette année, afin de surveiller les obstacles à l'aide humanitaire au Salvador et de garantir que les programmes financés par des organismes canadiens et, dans de nombreux cas, par le gouvernement

[*Texte*]

and CIDA contributions, can continue with relative safety to the participants.

The Inter-Agency El Salvador Monitoring Group represents the CCIC, the Canadian Council for International Co-operation, which is the umbrella group for all the Canadian development organizations; ICCHRLA, the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America, which represents the Anglican Primates World Relief and Development Fund; the Canadian Catholic Organization for Development and Peace; and the Inter-Church Fund for International Development. Also represented in the group are Amnesty International, CUSO, Inter Pares, Horizons for Friendship, the Latin America Working Group, *Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine*, and the Christian Task Force on Central America. We have already presented the delegation who will speak on behalf of that group.

This group came together in response to urgent pleas from the churches and organizations we work with in El Salvador. They are extremely concerned about the deterioration of the situation in El Salvador over the past year and the increasing difficulty they are having in carrying out their humanitarian work.

Similar responses to the group we have set up and also the brief we are reading have been presented in the United States and Europe. The European Economic Community has struck a group to investigate the situation in relation to projects and work they are supporting. Also, in the United States a group came together to present a testimony before the Subcommittee on Western Hemispheric Affairs. What we are doing is part of an international response to try to support the partners we are working with in El Salvador.

Although we have different partners and relationships in El Salvador, we share the concern of our friends in El Salvador over the rapidly closing space available to carry out humanitarian assistance. That is what has brought us all together, even though it is not often that we come together to form one group. We also share a commitment to try to do something about it.

We are referring to the closing of space. That means for us and our partners that murders, kidnappings, and arrests of project participants and members of community groups has increased over the last year. There has been ongoing harassment by the Salvadoran military including raiding and bombing of offices of churches and organizations, mass arrests of members of communities and community groups, and the blocking of supplies and materials such as seeds and construction equipment into the rural areas of El Salvador. Also, there has been a preventing of physical access to these communities by international workers and Salvadoran workers and

[*Traduction*]

du Canada, par le biais de dons et de contributions de l'ACDI, puissent continuer à être mis en oeuvre en assurant aux participants une sécurité relative.

Le Groupe inter-agences de surveillance sur le Salvador représente le CCCI (Conseil canadien pour la coopération internationale), qui est la fédération dont dépend toutes les organisations de développement canadiennes; le CIEDHAL, Comité inter-Eglises sur les droits humains en Amérique latine, qui représente le Fonds mondial du Primat anglican pour le développement et le secours mondial; l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix; et le Fonds inter-Eglises pour le développement international. Sont également représentés au sein du Groupe Amnistie internationale, le CUSO, Inter Pares, Horizons d'amitié, le «Latin America Working Group», le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine et le «Christian Task Force on Central America». Nous avons déjà présenté la délégation qui va parler au nom de ce groupe.

Ce groupe s'est rassemblé à la suite de plaintes urgentes émanant des Églises et des organisations avec lesquelles nous travaillons au Salvador. Elles sont extrêmement inquiètes de la détérioration de la situation au Salvador au cours de l'année écoulée et de la difficulté croissante qu'elles ont à effectuer leur travail humanitaire.

On a également constitué des groupes semblables à celui que nous avons créé et nous avons également présenté le mémoire que nous allons vous lire aux États-Unis et en Europe. La Communauté économique européenne a constitué un groupe chargé d'étudier la situation en ce qui concerne les projets et le travail qu'elle finance. De même, aux États-Unis, un groupe s'est rassemblé pour aller témoigner devant le Sous-comité des affaires de l'hémisphère occidental. Notre action entre donc dans le cadre d'une démarche internationale en vue de venir en aide aux associés avec qui nous travaillons au Salvador.

Bien que nous ayons des associés et des relations différents au Salvador, nous partageons les inquiétudes de nos amis du Salvador en ce qui concerne l'espace toujours plus limité qui est disponible pour l'aide humanitaire. C'est ce qui nous a réunis alors qu'il est rare que nous nous rassemblions en un seul groupe. Nous avons également pris en commun l'engagement d'essayer de faire quelque chose pour cette situation.

Nous parlions de l'espace qui se restreint. Cela veut dire que pour nous et nos associés, les meurtres, les enlèvements et les arrestations de participants des projets et des membres des groupes communautaires ont augmenté au cours de l'année écoulée. Les militaires salvadoriens n'ont cessé de nous harceler en procédant à des raids et à des bombardements des bureaux des Églises et des organisations, à des arrestations massives de membres des collectivités et des groupes communautaires, en empêchant la circulation des approvisionnements et des matériaux tels que les graines et le matériel de construction vers les régions rurales du Salvador. On a

[*Text*]

international visitors such as project officers who go to El Salvador and try to visit these communities.

There is extreme restriction on the movement of Salvadoran and international visitors when they are there, as well as a refusal to provide identification to Salvadorans and travel permits for workers. I think the severity of these harassments and the closing of the space were brought home to us recently with the serious injury to Evan Fox- Decent, a church volunteer from Winnipeg, who was injured in a grenade attack while working with a community of displaced people. Like many international volunteers, he was there to try to provide a modicum of protection for those communities. At the end of February, a Canadian CUSO volunteer, who was working with the Federation of Co-operatives, doing some training with peasants on how to use audio-visual materials to do health promotion, was picked up and detained. It was only through the involvement of parliamentarians and officials from the Canadian embassy that we were able to secure her release. She has since left the country.

Recently CIDA officials passed on a travel advisory to the staff of Canadian organizations who have projects and programs in El Salvador, urging us to take caution when we are in that country. This is the first time in my experience with Oxfam Canada that such a warning has been issued.

• 0920

I think all of this reflects that I guess we are not the only ones who are concerned about what is happening there, and thus the reason for us forming this group. Hopefully over the next 10 months we will be providing ongoing monitoring and reporting to other agencies as well as to Members of Parliament, External Affairs and CIDA on the situation in El Salvador.

The brief we are presenting is based on direct field experience of the Canadian agencies, reports by local Salvadoran partners, and findings of international agencies concerned with human rights and development issues. In our first document, because we plan to continue this type of monitoring and produce reports every six weeks, we present significant incidents and events which reflect what we think is the pattern and the trend that we are concerned about. It is not an exhaustive listing of the violations or the obstructions. The examples cited are meant to simply introduce the reason for our concern.

I will pass the microphone over to our speakers. They will introduce themselves and the organizations they represent and why they are involved and concerned, and involved in the group. They will make a brief presentation and at the end, we would welcome an

[*Translation*]

également empêché matériellement les travailleurs internationaux et salvadoriens, les visiteurs internationaux tels que les agents de projets qui viennent au Salvador pour rendre visite à ces collectivités, d'y avoir accès.

Les mouvements des visiteurs salvadoriens et internationaux sont très limités lorsqu'ils se trouvent dans ces régions, et on refuse également aux Salvadoriens, les pièces d'identité et, aux travailleurs, les permis de travail. Je pense que la gravité de ce harcèlement et la restriction de l'espace nous ont été montrées récemment par les graves blessures subies par Evan Fox Decent, un bénévole d'une Eglise de Winnipeg, qui a été blessé lors d'une attaque à la grenade tandis qu'il travaillait avec une collectivité de personnes déplacées. Comme de nombreux bénévoles internationaux, il se trouvait là pour essayer de fournir une modeste protection à ces collectivités. Fin de février, une bénévole canadienne du CUSO, qui travaillait avec la Fédération des coopératives et formait les paysans à l'utilisation du matériel audiovisuel pour encourager les mesures sanitaires, a été arrêtée et détenue. Ce n'est que grâce à l'intervention de parlementaires et de responsables de l'Ambassade canadienne que l'on a pu obtenir sa libération. Elle a depuis quitté le pays.

Récemment, des responsables de l'ACDI ont fait circuler des conseils de voyage au personnel des organismes canadiens qui mettent en oeuvre des projets et des programmes au Salvador, nous incitant à la prudence lorsque nous travaillons dans ce pays. C'est la première fois depuis que je travaille avec Oxfam-Canada qu'une telle mise en garde a été publiée.

Cela montre bien que nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper de ce qui se passe là-bas et cela justifie la constitution de notre groupe. Nous espérons pouvoir au cours des 10 prochains mois fournir une surveillance permanente et des comptes rendus aux autres organismes aussi bien qu'aux députés, aux Affaires extérieures et à l'ACDI, sur la situation au Salvador.

Le mémoire que nous présentons se fonde sur l'expérience directe sur place des organismes canadiens, sur les rapports de nos associés locaux salvadoriens et sur les conclusions des organismes internationaux s'occupant de droits de la personne et de questions de développement. Dans notre premier document, parce que nous projetons de poursuivre ce genre de surveillance et de produire des rapports toutes les six semaines, nous présentons des incidents et des événements importants qui montrent bien le climat et la tendance qui nous préoccupent. Ce n'est pas une liste exhaustive des violations ou des obstructions. Les exemples cités sont là uniquement pour prouver le bien-fondé de nos inquiétudes.

Je passerai le micro aux autres orateurs. Je les laisserai se présenter ainsi que les organismes qu'ils représentent ainsi que les raisons de leur participation et de leurs soucis, de même que de leur appartenance au groupe. Ils feront un bref exposé et, à la fin, nous serons heureux que

[*Texte*]

opportunity to direct questions to individuals or to the group as a whole. I will first ask Mr. Roger Clark from Amnesty International to set the context.

Mr. Roger Clark (Amnesty International, The Inter-Agency El Salvador Monitoring Group): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. I would like to just briefly indicate Amnesty International's current interest in this particular issue.

At a time when attention around the world is focused on China, we must not forget the human rights violations which are occurring in so many other countries around the world. Although the media attention may shift, the attention of NGOs and human rights monitoring groups does not, and that interest and that focus is maintained.

There are perhaps three dimensions that I would just mention very quickly. One is the human rights violations themselves, and part of Amnesty's basic mandate is to draw attention throughout the world to those violations.

At a second level, human rights violations produce refugees and within Amnesty's mandate, those who are potentially prisoners of conscience are those individuals that we would work on behalf of.

At a third level, the impact of Amnesty International's monitoring within a national situation has a direct impact on the home government's foreign affairs policies and sometimes domestic policies as well, and so on an ongoing basis it is part of our mandate to draw attention to these matters where they will have an affect on the Canadian government's thinking on human rights abroad and their impact on the policies.

In October 1988 Amnesty produced a major report entitled *El Salvador Death Squads:* A Government Strategy. For those of you who recall the situation in El Salvador in the early 1980s, the appearance of such a report with such a title cannot fail to sound a note of considerable alarm. During those early years, literally tens of thousands of people from all sectors of Salvadoran society were killed or disappeared as a result of actions by such death squads and other government forces.

When civilian president Jose Napoleon Duarte came to office in 1984, there was a discernible decline in the number of death squad-style killings, which incidentally were considered and are still considered by Amnesty International as extra-judicial executions. Since 1987, however, a similar pattern of human rights abuses has begun to re-emerge.

The United Nations special representative on El Salvador made specific reference to a new rash of killings in his report to the 1988 UN Commission on Human Rights in Geneva. Although the abuses have not reached

[*Traduction*]

l'on pose des questions directement à chacun ou au groupe dans son ensemble. Je demanderais d'abord à M. Roger Clark d'Amnistie internationale de nous présenter la situation.

M. Roger Clark (Amnistie internationale, Groupe inter-agences de surveillance sur le Salvador): Merci, monsieur le président et messieurs les membres du Comité. Je me contenterai de préciser l'intérêt que porte actuellement Amnistie internationale à cette question particulière.

À une époque où tous les regards sont tournés dans le monde entier vers la Chine, nous ne devons pas oublier que les atteintes aux droits de la personne continuent à se produire dans un grand nombre de pays, dans le monde entier. Si l'intérêt des médias change, celui des ONG et des groupes de surveillance des droits de la personne reste le même.

Il y a peut-être trois dimensions à cette question que j'aimerais citer rapidement. La première est celle des atteintes aux droits de la personne proprement dites et le mandat principal d'Amnistie internationale consiste notamment à attirer l'attention dans le monde entier sur ces atteintes.

En deuxième lieu, les atteintes aux droits de la personne poussent les gens à devenir des réfugiés et il est prévu dans le mandat d'Amnistie que ceux qui pourraient être des prisonniers de conscience sont ceux au nom desquels nous travaillons.

En troisième lieu, l'impact de la surveillance par Amnistie internationale d'une situation nationale a des répercussions directes sur la politique étrangère du gouvernement de notre pays et parfois sur la politique nationale également, notre mandat consistant notamment à attirer en permanence l'attention sur ces questions qui auront un effet sur la conception que se fait le gouvernement canadien des droits de la personne à l'étranger et sur les politiques.

En octobre 1988, Amnistie a publié un rapport important intitulé *Les escadrons de la mort du Salvador:* une stratégie gouvernementale. Pour ceux qui se souviennent de la situation au Salvador au début des années 80, la parution d'un tel rapport avec un titre aussi percutant ne pouvait manquer de sonner l'alarme. Au début de ces années, pratiquement des dizaines de milliers de personnes de tous les secteurs de la société salvadorienne ont été tuées ou ont disparu du fait de ces escadrons de la mort ou d'autres forces gouvernementales.

Lorsqu'un civil, Jose Napoleon Duarte, est arrivé à la présidence en 1984, il y a eu une diminution nette du nombre des morts dues à ces escadrons qui, soit dit en passant, étaient considérés et le sont encore par Amnistie internationale comme des exécutions extrajudiciaires. Or, depuis 1987, un schéma semblable d'atteintes aux droits de la personne est apparu à nouveau.

Le représentant spécial des Nations Unies au Salvador a précisément mentionné cette nouvelle vague de tueries dans son rapport de 1988 à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève. Bien que ces abus

[*Text*]

the level of the early 1980s, human rights groups within El Salvador report that there were as many death squad-style disappearances and murders during the first three months of 1988 as had occurred during the whole of 1987.

The civilian government's own human rights commission declared that "the horror of the violence of the past has broken out again, threatening to drown us in a blood-bath of uncontrollable and disastrous consequences".

• 0925

Once again the victims of this renewed pattern of gross human rights violations come from all sectors of society within El Salvador. Those who are targeted tend to be members of groups perceived to be in opposition to the government or to represent a nucleus or a focus around whom such opposition might coalesce, including students, trade unionists, members of co-operatives, church and humanitarian aid workers, human rights activists, and peasants. Other victims have included members of the judiciary involved in efforts to establish responsibility for human rights violations, returned refugees, and other displaced persons within El Savador. Some of these, incidentally, were among the 400 or so prisoners released in November 1987 following a declaration of amnesty that was part of the Central American peace agreement signed by El Salvador in August of 1987.

In March of last year, ARENA, known in El Salvador as the party of the death squads, made a very strong showing in elections to the national legislature. The poll result has been widely interpreted as a rejection of President Duarte's efforts to combine a degree of reform with victory in the military's counter-insurgency efforts. Most army officers who hold battlefield commands have reportedly long pressed the government to disregard human rights criticisms on the ground that such concerns tied their hands in military conflict and in efforts to suppress those organizing for more radical reform. They are believed to have interpreted the ARENA victory as giving a green light to return to death squad policies.

The testimony of armed forces personnel and the details of thousands of case studies and other information examined by Amnesty International lead to the conclusion that actions attributed by authorities to death squads are routinely carried out by regular units of the armed forces, which include the military and the security services, and by special intelligence units that incorporate civilian gunmen under their supervision and control. Some individuals publicly identified as civilian death squad personnel have continued to work openly with

[*Translation*]

ne soient pas aussi nombreux qu'au début des années 80, les groupes de défense des droits de la personne du Salvador indiquent qu'il y a eu autant de disparitions et de meurtres du style escadron de la mort au cours des trois premiers mois de 1988 que tout au long de l'année 1987.

La Commission des droits de la personne du gouvernement civil elle-même a déclaré que «l'horreur de la violence du passé a surgi à nouveau et menace de nous noyer dans un bain de sang aux conséquences incontrôlables et désastreuses.»

Une fois encore, les victimes de cette nouvelle vague d'atteintes flagrantes aux droits de la personne viennent de tous les secteurs de la société salvadorienne. Ceux qui sont visés sont en général membres de groupes considérés comme opposés au gouvernement ou comme représentant un noyau ou un centre autour duquel une telle opposition pourrait se concrétiser, comme les étudiants, les syndicalistes, les membres des coopératives, les travailleurs des Églises et des organismes humanitaires, les activistes des droits de la personne et les paysans. Les autres victimes sont notamment les membres du corps judiciaire s'étant efforcés de rechercher à qui revient la responsabilité des atteintes aux droits de la personne, les réfugiés revenus au pays et les autres personnes déplacées à l'intérieur du Salvador. Parmi ceux-ci, soit dit en passant, se trouvent environ 400 prisonniers libérés en novembre 1987 à la suite de l'amnistie déclarée dans le cadre de l'entente de paix centre-américaine signée par le Salvador en août 1987.

En mars, l'année dernière, ARENA, connu au Salvador comme le parti des escadrons de la mort, a été fortement représenté aux élections législatives nationales. Les résultats du scrutin ont été largement interprétés comme un rejet des efforts du président Duarte d'allier une certaine réforme à la victoire face aux efforts de contre-insurrection des militaires. La plupart des officiers de l'armée qui ont des postes de commande sur les champs de bataille pressent, dit-on, le gouvernement de ne pas tenir compte des critiques à l'égard des droits de la personne parce que ces préoccupations représentent pour eux des entraves dans les conflits militaires et dans les efforts pour supprimer ceux qui s'organisent pour obtenir une réforme plus radicale. On pense qu'ils ont interprété la victoire d'ARENA comme le feu vert pour revenir aux politiques des escadrons de la mort.

Les témoignages du personnel des forces armées et les détails de milliers d'études de cas et d'autres renseignements étudiés par Amnistie internationale permettent de conclure que les actions attribuées par les autorités aux escadrons de la mort sont normalement perpétrées par des unités ordinaires des forces armées, qui comptent les services militaires et de sécurité, et par des unités spéciales des services de renseignements qui ont des civils armés sous leur surveillance et leur contrôle. Certaines personnes publiquement reconnues comme des

[*Texte*]

armed forces units. They have had effective immunity from prosecution and have held credentials as armed forces auxiliaries, plain-clothes agents of the diverse intelligence divisions, or members of the legal paramilitary civil defence system that is once more coming into play.

In its 1988 annual report Amnesty International indicated that there were strong reports that the FMLN was responsible for some human rights abuses, including abductions and execution-style killings, even though it was not possible at that time independently to verify these allegations. Our brief points to some of the impediments to humanitarian work presented by tactics of the FMLN although none seem to be specifically directed toward such ends.

On June 1, 1989, Alfredo Cristiani succeeded Jose Napoleon Duarte as President of El Salvador. His election gives control of the executive, legislative, judicial, and municipal branches of government to the ARENA party. It is in this context that we perceive a deterioration in the human rights situation and the creation of a climate conducive to further abuses—a climate in which killings, illegal detentions, torture, and intimidation are frequent and widespread.

In a society where there is no respect for human rights and the rule of law, the basic rights to food, health, housing, and education and the right to development and the right to human dignity are immediately placed in jeopardy. In such circumstances, the space of which we speak within which humanitarian work can be carried out will inevitably grow smaller, until the point is reached at which it is almost completely closed. It is this concern that we bring to you today. Thank you.

• 0930

Ms Legault: The next speaker will be Father Dick Howard, from the Jesuit Refugee Service, who works and lives in El Salvador.

Reverend Richard Howard (Director for Mexico and Central America, International Jesuit Refugee Service): Good morning. The Jesuit Refugee Service with which I work is an international refugee service. We have offices in Africa, in Asia, and also in Central America in this region.

The work we do in El Salvador and throughout the region in Central America, just to give you a context, principally is pastoral work. We work with the local bishops and with the local church to provide refugees with pastoral assistance—sacraments and the liturgy—as well as small development projects, and a program of accompaniment with international workers.

[*Traduction*]

membres civils des escadrons de la mort continuent à travailler ouvertement avec les unités des forces armées. Elles ont effectivement été à l'abri de toute poursuite et ont de bonnes références en tant qu'auxiliaires des forces armées, agents en civil des diverses divisions des services de renseignements ou membres du système de défense civile para-militaire officiel qui refait surface à nouveau.

Dans son rapport annuel de 1988, Amnistie internationale indique que l'on tient, d'après des sources sûres, le FMLN pour responsable d'atteintes aux droits de la personne, et notamment d'enlèvements et de meurtres de type exécution, même s'il n'a pas été possible à ce moment-là de vérifier impartialement ces présomptions. Nous indiquons dans notre exposé certains des obstacles au travail humanitaire dus aux tactiques du FMLN, même si aucune d'entre elles ne semble particulièrement destinée à cela.

Le 1er juin 1989, Alfredo Cristiani a succédé à José Napoleon Duarte en tant que président du Salvador. Son élection donne au parti ARENA le contrôle de l'exécutif, des corps législatif et judiciaire ainsi que des bureaux municipaux du gouvernement. C'est dans ce contexte que nous percevons une détérioration de la situation des droits de la personne et l'instauration d'un climat propre à entraîner des abus—un climat où les meurtres, les détentions illégales, la torture et l'intimidation sont fréquents et généraux.

Dans une société où l'on n'a aucun respect pour les droits de la personne et pour la primauté du droit, les droits fondamentaux à l'alimentation, à la santé, au logement et à l'éducation et le droit au développement et la dignité humaine sont aussitôt compromis. Dans de telles circonstances, l'espace qu'on nous laissera pour notre travail humanitaire se restreindra inévitablement jusqu'à devenir pratiquement inexistant. C'est cette crainte que nous tenions à vous exprimer aujourd'hui. Je vous remercie.

Mme Legault: Le prochain orateur sera le père Dick Howard du Service jésuite pour les réfugiés, qui travaille et vit au Salvador.

Le révérend père Richard Howard (directeur pour le Mexique et l'Amérique centrale du Service international jésuite pour les réfugiés): Bonjour. Le Service jésuite pour les réfugiés avec lequel je travaille est un service international pour les réfugiés. Nous avons des bureaux en Afrique, en Asie et également en Amérique centrale dans cette région.

Le travail que nous faisons au Salvador et dans toute cette région de l'Amérique centrale, pour vous donner une idée, est essentiellement un travail pastoral. Nous travaillons avec les évêques locaux et avec l'église locale pour fournir aux réfugiés une aide pastorale—les sacrements et la liturgie—aussi bien que de petits projets de développement et un programme d'accompagnement de travailleurs internationaux.

[*Text*]

In El Salvador there are 10 international workers. Some are religious sisters and some are lay people. One sister is a doctor, some are nurses, and some are teachers. We work with the local church, both to live and work in communities of displaced refugees and former refugees. We also have Jesuit priests who are working in the refugee camps in Honduras.

I think it is important to realize the climate for a person who is a displaced person or a refugee, specifically in El Salvador. An image comes to mind. I was at the border when the first group of returning refugees came back in October 1987 from Honduras. A group of 4,300 decided to return in large groups in three different areas. There was a lot of international press and a lot of attention given to this repatriation of refugees.

At the border, I and other church and international workers were standing there waiting. The Government of El Salvador had taken much responsibility and had put forward the image that this was part of a lessening of tension in El Salvador because the refugees were returning. The image that sticks in my mind, however, is a large caravan of about 60 buses and 80 trucks coming across the border at Chalatenango. There was a line of army soldiers with guns at the ready pointing to this caravan, not allowing the caravan to pass. The UNHCR officials were running around wondering what had happened, because there had been an agreement for these people to return.

I think the image sticks with me because the climate, especially in military circles, is that if you are a refugee or displaced person, you are considered a sympathizer with the FMLN. It is difficult to be considered neutral with the current climate in the country, so if you were forced to flee or if you have been in Honduras, there is an automatic suspicion. This suspicion extends to church workers and to international workers who both live and work and who try to bring aid to these communities.

There are now approximately six repopulated communities of refugees who have returned from Honduras with whom we work. All of these communities are in conflictive zones still. The people have returned to their own areas of origin.

The difficulties that we face, both as church workers and as an agency trying to work with small projects within these communities, have to do primarily with detentions, captures, and access in and out of these areas. It was agreed by the Archbishop Lamos, the minister of the interior and the army, when the refugees came back from Honduras, that the church would have the responsibility of bringing this humanitarian aid; it would be one of the agencies bringing aid into these areas. However, we have experienced a lot of difficulty with access in and out. The international workers who live in the communities have been detained.

[*Translation*]

Au Salvador, nous avons dix travailleurs internationaux. Il s'agit en partie de religieuses et en partie de laïques. L'une des religieuses est médecin, d'autres sont infirmières, d'autres encore sont professeurs. Nous travaillons avec l'église locale pour vivre et oeuvrer avec des collectivités de réfugiés déplacés et d'anciens réfugiés. Nous avons également des prêtres jésuites qui travaillent dans les camps de réfugiés du Honduras.

Je pense qu'il est important de connaître le climat dans lequel vit une personne déplacée ou réfugiée, surtout au Salvador. Une image me vient immédiatement à l'esprit. Je me trouvais à la frontière lorsque le premier groupe de réfugiés revenant au pays est arrivé en octobre 1987 du Honduras. 4,300 personnes ont décidé de revenir en groupes importants dans trois régions différentes. La presse internationale a beaucoup parlé de ce retour.

Je me trouvais à la frontière avec des religieuses et travailleurs internationaux à attendre. Le gouvernement du Salvador s'était attribué une grande part de responsabilité et avait donné l'impression que cette démarche s'accompagnait d'un relâchement de la tension au Salvador. Or, l'image qui me reste à l'esprit est une longue caravane de 60 autobus et 80 camions traversant la frontière à Chalatenango. Il y avait une rangée de soldats armés de fusils prêts à faire feu sur la caravane et ne l'autorisant pas à passer. Les représentants du Haut-commissariat aux réfugiés des Nations-Unies se démenaient en se demandant ce qui se passait, car une entente avait été conclue pour autoriser le retour de ces personnes.

Cette image me reste parce que la mentalité, surtout dans les milieux militaires, est que si vous êtes un réfugié ou une personne déplacée, vous êtes un sympatisant du FMLN. Il est difficile d'être considéré comme neutre dans le climat actuel de ce pays; donc si vous avez été contraint de fuir ou si vous êtes allé au Honduras, on vous soupçonne automatiquement. Cette suspicion tombe également sur les travailleurs religieux et internationaux qui vivent et travaillent là, et qui essayent de venir en aide à ces collectivités.

Il y a maintenant environ six communautés de réfugiés qui se sont réinstallés après être revenus du Honduras et avec lesquels nous travaillons. Toutes ces communautés se trouvent dans des zones encore en lutte. Les gens sont revenus dans leur région d'origine.

Les difficultés que nous rencontrons comme travailleurs religieux et comme membres d'organismes essayant de mettre en oeuvre de petits projets dans ces collectivités, sont essentiellement la détention, l'arrestation et la possibilité d'entrer dans ces régions et dans sortir. L'archevêque Lamos, le ministre de l'Intérieur et l'armée, avaient accepté, lorsque les réfugiés sont revenus du Honduras, que l'Église ait la responsabilité d'apporter une aide humanitaire; elle devait être l'une des agences chargées d'amener de l'aide dans ces régions. Or, nous avons eu beaucoup de difficultés à y entrer ou à en sortir. Les travailleurs internationaux qui vivent dans ces collectivités ont été détenus.

[*Texte*]

This means different things. Detention means different things for different people. It means one thing if you are a Salvadoran trying to get in and out of these communities, and it can mean something else if you are an international.

• 0935

On December 2, 1988, one of the community leaders from San Antonio los Ranchos, Amadeo Lopez, who was returning to his community with a UN agency protection official. He was in her vehicle. They were stopped at the beginning of the Department of Chalatenango. He was taken out of this car and taken to the treasury police headquarters, where he was tortured, repeatedly dunked up and down in water, being asked for information if he was a guerrilla or had ties with the guerrillas. Eventually, 72 hours later, he was released. This is a common occurrence.

On February 1, Olga Serrano, another woman, was bringing medicine to her community, all donated by the archdiocese. With five other people she was stopped, taken off the truck, taken into the nearest brigade headquarters, beaten around the head, captured for 72 hours, and finally released after much work on the part of the archdiocese in Tutela Legal, which is the office of human rights for the archdiocese.

Both of these people came to my house afterwards to recuperate, because they know us; they are former refugees. It is hard to convey this climate, what they have gone through, simply for having returned, for being seen as being, as Roger pointed out in his testimony, a displaced person. To be captured in El Salvador means you can be taken incommunicado for 72 hours, and especially if you are a Salvadoran, it always means torture. At least in every instance I have had with people who have been let out and whom we know it always means beatings or dunkings, or at times worse.

So this is the climate, and for international workers such as ourselves. . . workers from the Jesuit Refugee Service have been detained overnight. Sister Margaret Kling was detained twice and almost deported for working in one of these areas with the permission of the local bishop; all of us have identification cards and work at the behest of the church.

My last visit to Chalatenango, where most of these communities are, in the northern region, was an interesting experience simply because it does not extend simply to people. This kind of detention and difficulty of access also has to do with foods and supplies. The archdiocese has the responsibility for getting this material in and out.

I was in Chalatenango when the people from the community arrived at the convent, the priest's house,

[*Traduction*]

Cela peut avoir divers sens. La détention ne signifie pas la même chose pour tous. Cela veut dire une chose si vous êtes Salvadorien et que vous essayez d'entrer dans ces collectivités ou d'en sortir, et cela veut en dire une autre si vous êtes un travailleur international.

L'un des chefs de la communauté de San Antonio los Ranchos, Amadeo Lopez, revenait dans sa communauté dans la voiture et sous la protection d'un agent des Nations Unies. Ils ont été arrêtés à la limite de la région de Chalatenango. On l'a fait sortir de la voiture, on l'a emmené au quartier général de la police financière où on l'a torturé: on le plongeait dans l'eau, on l'en ressortait, en lui demandant s'il était un guérillero et s'il avait des liens avec la guérilla. On l'a finalement libéré au bout de 72 heures. Ce genre de chose est tout à fait courant.

Le premier février, Olga Serrano, une autre femme, apportait dans sa communauté des médicaments qui lui avaient été donnés par l'archidiocèse. On l'a arrêtée avec cinq autres personnes, fait sortir du camion, emmenée au quartier général de la brigade la plus proche, frappée à la tête, gardée pendant 72 heures pour la relâcher enfin à la suite de pressions nombreuses de la part du service archidiocésain «Tutela Legal», qui est le bureau des droits de la personne de l'archidiocèse.

Ces deux personnes sont ensuite venues dans ma maison pour récupérer, parce qu'elles nous connaissent; ce sont d'anciens réfugiés. Il est difficile de rendre compte du climat, de ce que ces gens vivent, simplement parce qu'ils sont revenus, parce qu'ils sont simplement considérés, comme l'a indiqué Roger dans son témoignage, comme des personnes déplacées. Etre capturé au Salvador, cela signifie que l'on peut vous garder au secret pendant 72 heures, et, surtout si vous êtes Salvadorien, cela veut dire pour vous la torture. Pour toutes les personnes que j'ai rencontrées après qu'elles aient été relâchées, cela a voulu dire qu'elles ont été battues, plongées dans l'eau, ou parfois pire.

Voilà donc le climat, et pour des travailleurs internationaux comme nous-mêmes. . . des travailleurs du Service jésuite pour les réfugiés ont été détenus une nuit. Soeur Margaret Cling a été détenue à deux reprises et presque expulsée parce qu'elle travaillait dans l'une de ces régions avec la permission de l'évêque local; nous avons tous des cartes d'identité et nous travaillons sur l'ordre de l'Église.

Ma dernière visite à Chalatenango, où se trouvent la plupart des communautés, dans la région nord, a été une expérience intéressante puisque j'ai pu constater que l'on ne s'attaquait pas seulement aux personnes. Détention et difficultés d'accès valent également pour la nourriture et les approvisionnements, que l'archidiocèse a la responsabilité de faire entrer et sortir.

Je me trouvais à Chalatenango lorsque des membres de la communauté sont arrivés au couvent, au domicile du

[*Text*]

asking the local priest to help them because the military would not let the beans and rice. . . They made them go from one barracks to another—one is about 40 miles away—back and forth, because there is another barracks, to get permissions from each of these barracks: four times in the same day. The priest, Father Alfredo, went finally to the last military barracks and said to the colonel, I know you guys are going to kill me for saying this to you, but you treat these people like animals; you do not have the common courtesy just to let their food supplies pass through. Now, for a Salvadoran to say this to a military officer I think is to put his life at risk, and he may in fact suffer consequences later. I do not know. He is a young priest. I know him well.

What I am trying to convey is simply the climate under which people live and the difficulty we and they have in doing their work.

Since March 19, when the results of the elections were apparent, there has also been a rising climate of accusations towards the church in general. There are a number of examples I would like to give to you of things we feel may contribute to the closing of the space of our work.

On April 13 the vice-president-elect, Mr. Francisco Merino, accused Father Daniel Sanchez, a parish priest I know, of being one of a cell-group of FMLN who were behind the bombing of his house. A week later he had to retract that publicly.

• 0940

COPREFA, which is the military press office, has accused a Jesuit priest, Segundo Montez, who is the director of the human rights office for the Jesuit university there, of collaborating and sympathizing with the guerillas. Father Montez had to publicly deny this and there was no response from COPREFA.

A number of other instances are mentioned in the brief that we are giving you. I simply mention these because it directly impinges upon our work and finally, just to close, it is uncertain whether international workers who have been living in El Salvador will even have access in and out of the country.

Two weeks ago two Mennonite lay missioners who have residency were not allowed in at the airport. I return next week on June 21, and I wonder if I will have difficulty myself at the border coming in. This is the climate we work and live in.

I thank you for your attention, and would be happy to answer any questions.

The Vice-Chairman: Thank you.

[*Translation*]

prêtre, demandant l'aide du prêtre local parce que les militaires ne voulaient pas laisser passer les haricots et le riz. . . Ils les renvoyaient de caserne en caserne—et elles sont situées à environ 40 milles les unes des autres—dans un sens et dans l'autre—pour obtenir la permission de chacune d'entre elles: quatre fois dans la même journée. Le prêtre, le père Alfredo, a fini par se rendre à la dernière caserne pour dire au colonel: «Je sais que vous allez me tuer si je vous dis cela, mais vous traitez ces gens comme des animaux; vous n'avez pas la politesse la plus élémentaire de laisser passer les provisions alimentaires.» Pour un Salvadorien, dire cela à un officier militaire, c'est mettre sa vie en danger, et il pourrait très bien en subir les conséquences par la suite. Je ne sais pas. C'est un prêtre jeune. Je le connais très bien.

Ce que j'essaie de vous dépeindre, c'est le climat dans lequel les gens vivent et les difficultés que nous rencontrons et qu'ils rencontrent dans leur travail.

Depuis le 19 mars, date où les résultats des élections ont été évidents, il y a une tendance croissante à accuser l'Église en général. Les exemples ne manquent pas d'incidents qui limitent notre sphère de travail.

Le 13 avril, le vice-président élu, M. Marino, a accusé le père Daniel Sanchez, prêtre d'une paroisse que je connais, de faire partie d'une cellule du FMLN responsable d'avoir lancé une bombe sur sa maison. Une semaine plus tard, il a dû se rétracter en public.

La COPREFA, qui est le bureau de presse militaire, a accusé un prêtre jésuite, Segundo Montez, qui est directeur du bureau des droits de la personne de l'Université jésuite de l'endroit, d'avoir collaboré et sympathisé avec la guérilla. Le père Montez a dû nier cela publiquement, et il n'y a pas eu de réaction de la COPREFA.

Nous donnons plusieurs autres exemples dans le mémoire que nous vous soumettons. Je vous cite ceux-là simplement parce qu'ils touchent directement notre travail et j'aimerais dire pour finir que nous ne sommes pas sûrs que les travailleurs internationaux qui vivent au Salvador soient autorisés à rentrer dans le pays et à en sortir.

Il y a deux semaines, deux missionnaires laiques Mennonites, qui résident au Salvador, n'ont pas été autorisés, à l'aéroport à rentrer au pays. Je dois retourner au Salvador la semaine prochaine, le 21 juin, et je me demande si j'aurai moi-même des difficultés à passer la frontière. Voilà le climat dans lequel nous travaillons et nous vivons.

Je vous remercie de votre attention et je serai heureux de répondre à toute question éventuelle.

Le vice-président: Merci.

[*Texte*]

Ms Legault: Next we will hear from Jane Maxwell, who has just come back from El Salvador. She is a past staff person with the Anglican Primate's World Relief and Development Fund, has extensive experience in El Salvador and today will be representing ICCHRLA, the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.

The Vice-Chairman: We have a genie sitting in the booth back here with us.

Ms Legault: Yes, I see.

Ms Jane Maxwell (Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America): Thank you. As Claudette mentioned, I am speaking today on behalf of the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America, which we call ICCHRLA for short, on whose executive committee and board I sat for eight years.

In mid-May of this year I was privileged to spend a week in El Salvador as a member of the North American delegation participating in the Chain of Hope, Maria Cristina Gomez. The Chain of Hope consists of the continual presence of delegations of women from churches around the world in El Salvador from May 1 to July 9. It was organized by the international churches following the brutal and tragic assassination of Maria Cristina Gomez, a Baptist school teacher and women's rights activist on April 5.

The first two pages of our brief alludes to that assassination. Maria Cristina's death shocked many people in El Salvador, but she is only one of many, many women who have paid the ultimate price for speaking out and working actively for social justice and peace in this war-beleaguered country.

The Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America is formed and supported by 17 Canadian denominations, religious orders and church organizations. The committee is their voice on human rights issues affecting countries in Central and South America. From its inception, the ICCHRLA was seen not only as an active defender of victims of human rights abuses, but also as a structure through which the Canadian churches could become partners with the Latin American people in their struggles against the root causes of those abuses and a vehicle through which Canadian Christians could gain awareness and understanding of what was happening in Latin America.

The Inter-Church Committee stated in the committee's November 1985 brief to Canada's Special Joint Committee on Canada's International Relations:

> As Christians in Latin America have stressed in recent years, the Gospel commitment translates into an effective preferential option for the poor, oppressed, and most vulnerable members of society. To be in solidarity with victims of poverty, injustice, and oppression, churches must analyse social, political, and

[*Traduction*]

Mme Legault: Nous allons ensuite entendre Jane Maxwell, qui revient du Salvador. Elle était membre du personnel du Fonds du primat anglican pour le développement et le secours mondial et a une grande expérience du Salvador. Elle représente aujourd'hui le CIEDHAL, comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine.

Le vice-président: Nous avons un génie dans la cabine en arrière.

Mme Legault: Oui, je vois.

Mme Jane Maxwell (Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine): Merci. Comme Claudette vient de le dire, je parlerai aujourd'hui au nom du Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, que nous appelons plus brièvement le CIEDHAL. J'ai été membre du comité exécutif et du conseil d'administration de ce comité pendant huit ans.

A la mi-mai, cette année, j'ai eu le privilège de passer une semaine au Salvador en tant que membre d'une délégation nord-américaine participant à la chaîne de l'espoir Maria Cristina Gomez, caractérisée par la présence permanente de délégations de femmes, originaires d'Églises du monde entier, au Salvador du premier mai au neuf juillet. Elle a été organisée par les Églises internationales à la suite de l'assassinat brutal et tragique de Maria Cristina Gomez, enseignante baptiste et activiste défendant les droits des femmes, le 5 avril.

Les deux premières pages de notre mémoire font allusion à cet assassinat. La mort de Maria Cristina a scandalisé de nombreuses personnes au Salvador, mais ce n'est qu'une femme parmi tant d'autres qui ont payé le prix maximum pour avoir pris la parole et travaillé activement à la justice sociale et à la paix dans ce pays où sévit la guerre.

Le comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine est constitué et financé par 17 organismes canadiens, ordres religieux et organisations ecclésiastiques. Le comité est leur porte-parole en ce qui concerne les questions des droits de la personne pour les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Depuis sa création, le CIEDHAL est considéré non seulement comme un défenseur actif des victimes des atteintes aux droits de la personne, mais également comme une structure permettant aux Églises canadiennes de s'associer aux peuples latino-américains dans leur lutte contre l'origine de ces abus, et également comme un moyen de sensibilisation les chrétiens du Canada à ce qui se passe en Amérique latine.

Le Comité inter-Églises a déclaré dans son mémoire de novembre 1985 au Comité spécial mixte sur les relations internationales du Canada:

> Comme les chrétiens d'Amérique latine l'ont souligné ces dernières années, l'engagement de l'Evangile se traduit par un choix effectif pour les pauvres, les opprimés et les membres les plus vulnérables de la société. Pour être solidaires des victimes de la pauvreté, de l'injustice et de l'oppression, les Églises doivent

[*Text*]

economic structures threatening human dignity. This option, this solidarity, is more than a moral imperative; it is a condition for communion with God.

For more than 10 years the Inter-Church Committee has been closely monitoring the human rights situation in El Salvador, developing and maintaining strong relations with three non-governmental human rights groups: Tutela Legal, Socorro, and the El Salvador Commission of Human Rights. They have also been in contact with representatives of our partner churches and church humanitarian agencies.

• 0945

For the past 10 years the Inter-Church Committee has presented its analysis of the human rights situation in El Salvador in its annual report to the Canadian government, to the Third Committee of ECOSOC of the UN General Assembly, and to the annual meeting of the UN Commission on Human Rights in Geneva.

In its 1989 annual report on El Salvador the ICCHRLA called on the Canadian government to work toward the formulation of a strong resolution on El Salvador, denouncing the sharply increased political violence, incidents of human rights abuses, and particularly the resumption of death squad activities.

The committee also called on the government to ensure the continuation of the office and role of the UN special representative on El Savador, and to ensure that regular monitoring and reporting be maintained throughout the coming year or longer if necessary.

In addition to ICCHRLA's human rights work in El Salvador, the member churches of ICCHRLA—Anglican, United, Presbyterian, Lutheran, Roman Catholic, and the Jesuit religious order—have been providing humanitarian assistance to their Salvadoran church partners for a number of years.

These funds are frequently matched by a CIDA contribution and have enabled the Salvadoran church development agencies—in particular, the Lutheran, the Emmanuel Baptist, the Episcopal, and the Roman Catholic Social Secretariat—to effectively respond to the enormous needs of the Salvadoran civilian population caught in the midst of this bitter and brutal civil war.

As you may know, our church partners in El Salvador have a long history of working with the poor and oppressed. Archbishop Oscar Romero was undoubtedly the most articulate and outspoken voice of the Salvadoran churches on behalf of the poor. He consistently supported the right of the Salvadoran people to organize and struggle for social justice. In a homily preached in mid-

[*Translation*]

analyser les structures sociales, politiques et économiques qui menacent la dignité humaine. Cette option, cette solidarité, est plus qu'un impératif moral; c'est la condition de la communion avec Dieu.

Pendant plus de dix ans, le comité inter-Églises a surveillé de très près la situation des droits de la personne au Salvador en créant et en maintenant des relations étroites avec trois groupes non gouvernementaux s'occupant de droits de la personne: Tutela Legal, Socorro Hurerico et la Commission des droits de la personne du Salvador. Ils ont également pris contact avec les représentants des diverses Églises qui collaborent avec nous ainsi qu'avec des organismes humanitaires affiliés aux Églises.

Depuis 10 ans, le comité inter-Églises présente, dans son rapport annuel au gouvernement canadien, au troisième comité ECOSOC de l'assemblée générale des Nations Unies et à l'assemblée annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, son analyse de la situation des droits de la personne au Salvador.

Dans son rapport annuel de 1989 sur le Salvador, le CIEDHAL a demandé au gouvernement canadien de rédiger une résolution énergique sur le Salvador dénonçant la montée de la violence politique, les abus contre les droits de la personne et plus particulièrement la recrudescence des activités des escadrons de la mort.

Le Comité a également demandé au gouvernement d'appuyer le maintien en fonction du représentant spécial des Nations Unies pour le Salvador et d'assurer aussi le maintien, au cours de l'année qui vient, et plus longtemps si besoin est, d'activités régulières de vérification et de contrôle.

En plus des activités déployées par le CIEDHAL dans le domaine des droits de la personne au Salvador, les Églises membres de ce comité—l'Église anglicane, l'Église unie, l'Église presbythérienne, l'Église luthérienne, l'Église catholique ainsi que l'ordre des Jésuites—fournissent depuis plusieurs années déjà une aide humanitaire à leurs partenaires des Églises salvadoriennes.

Souvent, ces aides sont complétées par une contribution de l'ACDI, du même montant. Elles ont permis aux organismes de développement des Églises salvadoriennes, notamment des Églises luthérienne, Emmanuel Baptiste, épiscopale et au secrétariat social de l'Église catholique—de répondre avec efficacité aux besoins énormes de la population du Salvador prise au milieu de cette guerre civile brutale et déchirante.

Vous savez sans doute que nos partenaires des Églises salvadoriennes oeuvrent depuis longtemps aux côtés des pauvres et des opprimés. L'archevêque Oscar Romero a sans doute été, au sein des Églises du Salvador, l'avocat le plus éloquent et le mieux entendu des intérêts des pauvres. Il s'est fait l'avocat infatigable du droit du peuple salvadorien à s'organiser et à combattre pour la justice

[*Texte*]

December 1979 Archbishop Romero stated: "The conflict is between the government and the people, and the church is with the people".

Since Archbishop Romero's tragic assassination in May 1980 other church leaders have taken up his call for greater social justice for the poor, for respect for human rights, and for an end to the violent civil war that has left close to 70,000 Salvadorans dead and hundreds of thousands of civilians displaced in their own land or seeking safety and protection abroad.

The churches' work on behalf of the poor, and for an end to the war and repression, has come at a costly price. Many Roman Catholic clergy, sisters, and lay workers have been the victims of death squads and military repression. Father Dick Howard alluded to some of those situations. Attacks against the church leadership and humanitarian church workers continue today, with the military attempting to portray the various church agencies and human rights groups as guerrilla front organizations for the opposition forces of the FMLN, thereby discrediting the humanitarian work of these groups.

Many church leaders have received death threats, including Archbishop Rivera Damas, Lutheran Bishop Medardo Gomez, and Episcopal priest Father Luis Serrano. Those are only a few. Last December the offices of the Lutheran church were bombed. If the Salvadoran churches are the object of such repression, one might well imagine the fate of the popular organizations. Indeed, the Inter-Church Committee, together with its Salvadoran partners, is profoundly concerned with the recent alarming escalation in human rights abuses and attacks against a variety of popular organizations.

Since the March 19 presidential elections in El Salvador, the urgent action requests received by the ICCHRLA have been dominated by requests from El Savador regarding the escalating repression against labour, co-operative, support groups for displaced persons, committee of relatives of the disappeared, human rights organizations, and women's rights groups.

• 0950

Reference has been made in our brief to the brutal assassination of Maria Cristina Gomez on April 5. Since then, the offices of a series of popular organizations have been surrounded, searched and ransacked, with office equipment, files and documents destroyed or stolen, and with personnel detained, tortured and sometimes imprisoned.

[*Traduction*]

sociale. Dans une homélie à la mi-décembre 1979, l'archevêque avait déclaré que «dans le conflit entre le gouvernement et le peuple, l'Église s'aligne sur le peuple».

Depuis l'assassinat tragique de l'archevêque Romero au mois de mai 1980, d'autres dirigeants de l'Église ont repris son appel à une plus grande justice sociale pour les pauvres, pour le respect des droits de la personne et pour la fin de cette guerre civile violente responsable de près de 70,000 morts au Salvador et de l'exode de centaines de milliers de civils, qui ont dû soit quitter leur maison soit chercher à l'étranger la sécurité et la protection qui leur font défaut dans leur propre pays.

L'effort consenti par les Églises en faveur des pauvres et pour la fin de la guerre et de la répression n'a pas été sans sacrifices. De nombreux prêtres et religieuses catholiques, de nombreux bénévoles laïques sont tombés sous les coups des escadrons de la mort et de la répression militaire. Le père Dick Howard a évoqué certains de ces cas. Les attaques contre les dirigeants de l'Église et contre les bénévoles qui contribuent à son action humanitaire n'ont pas cessé; les militaires cherchent à discréditer l'action humanitaire des divers organismes d'Église et des divers groupes qui se consacrent à la défense des droits de la personne, et ils veulent faire croire qu'il s'agit de paravents aux forces d'opposition de la guerilla FMLN.

De nombreux dirigeants ecclésiastiques ont reçu des menaces de mort. L'archevêque Rivera Damas, l'évêque luthérien Medardo Gomez, le père Luis Serrano, prêtre de l'Église épiscopale, ne sont que quelques-uns parmi ceux-là. En décembre dernier, les bureaux de l'Église luthérienne ont fait l'objet d'un attentat à la bombe. Si les Églises du Salvador sont soumises à une telle répression, que dire du sort réservé aux organisations populaires. Le comité inter-Églises, partage la profonde inquiétude de ses partenaires salvadoriens devant la récente et dramatique escalade du nombre et de la dureté des violations des droits de la personne et des attaques menées contre diverses organisations populaires.

Depuis l'élection présidentielle qui a eu lieu le 19 mars au Salvador, les appels lancés vers le CIEDHAL sont surtout des demandes de secours émanant du Salvador et dues au durcissement de la répression qui s'abat sur les organisations syndicales ou coopératives, ainsi que sur les groupes d'aide aux personnes déplacées, aux comités regroupant les familles des disparus, aux organisations de défense des droits de la personne et aux groupes oeuvrant pour le respect des droits des femmes.

Dans notre exposé nous avons parlé de l'assassinat, le 5 avril, de Maria Christina Gomez. Depuis lors, les bureaux de diverses organisations populaires ont été cernés, fouillés et pillés, l'équipement de bureau, les dossiers et les documents étant détruits ou subtilisés, le personnel étant détenu, torturé et parfois jeté en prison.

[*Text*]

When we were in El Salvador, with the approach of the June 1 innaguration date of the new ARENA government, which is a political party that, as Roger said, has been linked to the death squads in an all-out war approach to the civil conflict, the tension in the country and among our Salvadoran partners was clearly evident.

In the face of the above alarming reality, the Canadian churches are deeply concerned for the security and well-being of our Salvadoran partners. Despite the considerable risks they run, our partners continue to carry out their humanitarian and human rights work among the poorest and most marginalized. The Canadian churches and the non-governmental organizations working in El Salvador believe that our continued assistance and presence alongside our Salvadoran partners is even more citical in the current context.

As Lutheran bishop Medardo Gomez said to our North American Chain of Hope delegation on the last night of our visit, our presence there that week demonstrates our solidarity with them, and solidarity for them means life. Thank you.

Ms Legault: The final presentation will be by Lorraine Guay, who represents *le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine*. She was also a recent participant on the Mission for Peace delegation, which was in El Salvador for the elections. Also she worked as a nurse in El Salvador in the rural areas during the very conflictive period of the 1980s. Lorraine moreover represents the many thousands of Canadians who care about what is happening in El Salvador and who are actively involved in their communities to support the people of El Salvador.

Mme Lorraine Guay (Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine): Je vous remercie beaucoup de recevoir notre délégation. Je fais effectivement partie du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine qui, au Québec depuis 1979, est un groupe de vigilance sur la question des droits humains dans toute l'Amérique latine et en Amérique centrale.

Si je suis ici, c'est pour vous communiquer deux choses principalement. La première, c'est que depuis les derniers mois, notre Comité a reçu, en provenance du El Salvador, des demandes en nombre beaucoup plus important que les autres pays et de façon plus constante que durant les deux ou trois dernières années. C'est un aspect assez important parce que les comités de vigilance, habituellement, peuvent saisir le pouls de la situation dans les pays en recevant des demandes pour défendre les droits humains.

La deuxième chose, c'est que le type de demande qui nous est fait maintenant concerne bien sûr la violation de droits humains individuels comme il a été mentionné par mes collègues ici. Mais un nouveau type de demande se fait sentir, c'est celui des groupes qui réclament l'espace

[*Translation*]

Lorsque nous étions au Salvador, un peu avant l'inauguration, prévue pour le 1er juin, du nouveau gouvernement ARENA, c'est-à-dire le parti politique qui, comme l'a indiqué Roger, a été lié aux escadrons de la mort dans cette guerre civile à outrance, la tension aussi bien au sein du pays que chez nos partenaires salvadoriens était bien évidente.

Devant cette réalité alarmante, les Églises canadiennes ressentent une inquiétude profonde pour la sécurité et le bien-être de nos partenaires du Salvador. Malgré les risques considérables qu'ils courent, nos partenaires poursuivent leur action humanitaire parmi les plus pauvres et les plus marginaux. Les Églises canadiennes et les organisations non-gouvernementales actives au Salvador estiment que notre aide et notre présence aux côtés de nos partenaires salvadoriens revêt, dans le contexte de la situation actuelle, une importance encore plus grande.

Lors de notre dernière nuit là-bas, l'évêque luthérien Medardo Gomez a déclaré à notre délégation de l'organisme North American Chain of Hope, notre présence dans ce pays au cours de cette semaine a été un témoignage de notre solidarité et pour eux notre solidarité c'est la vie même. Je vous remercie.

Mme Legault: Le dernier exposé sera présenté par Lorraine Guay, qui représente le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine. Elle a fait partie de la délégation Mission pour la paix qui s'est rendue au Salvador pour assister aux élections. Au cours de la période de durs combats qu'ont été les années 80, elle a travaillé comme infirmière dans les régions rurales du Salvador. Elle représente en outre les milliers de Canadiens qui se sentent concernés par ce qui se passe au Salvador et qui participent aux efforts communautaires de soutien au peuple du Salvador.

Mrs. Lorraine Guay (Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine): I wish to thank you very much for giving us this opportunity to be heard. I belong to the Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, the Committee of Christians working on behalf of human rights in Latin America. Set up in Quebec in 1979, our group monitors the human rights situation in South and Central America.

I'm here to say essentially two things. The first is that in the course of the last few months our committee has received from El Salvador a much greater number of requests than from other countries and the flow of such requests has been steadier than it had been in the previous two or three years. The reason why this is important is that what allows monitoring groups to take the pulse of a nation is precisely the number of human rights requests received in any given time period.

The second thing I'd like to say is that the requests that are sent to us naturally have to do, as my collegues have said before, with individual violations of human rights, but we've also received a new type of request sent by groups claiming the right to a degree of political freedom

[*Texte*]

politique dans lequel travailler en tant qu'organisations populaires, organisations humanitaires, groupes de femmes, organisations religieuses.

Et c'est un aspect très important qui, d'ailleurs, faisait l'objet d'une partie importante des accords d'Esquipulas II visant à démocratiser la société civile dans les cinq pays d'Amérique centrale. Et l'espace dans lequel ces organisations sont appelées à travailler doit être absolument maintenu. Le fait que les groupes salvadoriens, en particulier, demandent à pouvoir travailler dans cet espace nous apparaît comme un aspect primordial du travail de ces organisations ainsi que de notre responsabilité de défendre et promouvoir cet espace politique.

• 0955

Un autre aspect assez important, c'est qu'il y a une préoccupation grandissante de la population québécoise et de la population canadienne de répondre à ces demandes-là. Au Québec, à la fin de mars, la manifestation pour commémorer l'assassinat de monseigneur Romero a rassemblé 2,000 personnes, ce qui est considérable dans une ville où les questions internationales ne sont pas nécessairement des questions quotidiennes pour la population. Que 2,000 personnes se rassemblent pour manifester leur préoccupation sur la question de la violation des droits de la personne au El Salvador nous semble une indication majeure de la préoccupation de l'opinion publique.

La même préoccupation anime à l'heure actuelle les équipes éditorialistes des grands journaux québécois qui nous ont demandé de les ternir au courant de ce qui se passe au El Salvador afin de pouvoir intervenir s'il y a lieu. Pour nous, c'est une autre indication de la préoccupation de la population québécoise et canadienne quant à ces questions.

La seconde préoccupation, outre l'espace politique, nous semble être l'utilisation de l'argent que le gouvernement canadien envoie en Amérique centrale, et en particulier au El Salvador, par le truchement de son aide bilatérale. Il y a des préoccupations immenses, quant à l'utilisation de l'argent bilatéral, qui se manifestent à l'heure actuelle au sein des groupes que je représente ici, en particulier dans tout le secteur des communautés religieuses qui a toujours été actif dans les pays d'Amérique latine.

Les conclusions de la mission de paix à laquelle j'ai participé et les conclusions d'un certain nombre d'autres recherches visent à lier l'aide bilatérale au respect des accords d'Esquipulas II, à la recherche de solutions politiques négociées et au respect des droits de la personne. Ce sont d'ailleurs des recommandations qu'on retrouve dans des commissions comme le *Sanford Commission* aux États-Unis. Ce sont aussi des préoccupations qu'on retrouve dans le rapport Bosley. Le rapport Bosley dit spécifiquement que, si les droits de la personne devaient être de nouveau violés de façon systématique au El Salvador, on devrait inviter le

[*Traduction*]

that would allow them to function as people's organizations, humanitarian groups, women's groups and religious organizations.

This is very important and the whole topic was indeed covered by the Esquipulas II agreements on the democratization of civic activity in the five Central American countries. The necessary space for these organizations to work in must be maintained. The simple fact that Salvadorean groups in particular are claiming the right to occupy this sphere of activity is an essential aspect of their work and a claim on our duty to defend and to promote their freedom of action.

There is another important point I'd like to make. We've noticed that the people of Quebec and Canada are increasingly concerned to meet those demands. In Quebec, towards the end of the month of March, the demonstration organized to commemorate the assassination of Archbishop Romero drew a crowd of 2,000, which is a considerable number for a city where international affairs haven't necessarily penetrated to the level of the population's daily concerns. The fact that 2,000 people attended a demonstration to show their concern over human rights violations in El Savador seems to us a clear indication of how public opinion views the whole matter.

That concern is shared by the editorial writers of Quebec's principal newspapers, who have asked us to keep them informed of the situation in El Savador to enable them to respond if need be. We view this as another side of the concern with which the people of Quebec and of Canada views the issue.

The second issue that I would like to bring up, after this sphere of action question that I raised a while ago, is the following: what use is made of the funds sent to Central America by the Canadian government, and in particular to El Savador, within the framework of its bilateral aid? Among the groups that I am representing here today and in particular among the religious communities, which have always been active in Latin America, there is a great deal of concern as to how these bilateral funds are being used.

The peace mission I participated in and a certain number of research studies that were undertaken in this field have come to the conclusion that bilateral aid should be linked with compliance to the terms of the Esquipulas II agreements in order to strengthen the efforts to find negotiated political solutions and to discourage violations of human rights. This is congruent with the recommendations put forward by various bodies such as the Sanford Commission in the United States. The same concerns are found in the Bosley Report. The Bosley Report specifically states that the Canadian governemnt should be asked to review its bilateral aid policy if, once

[*Text*]

gouvernement canadien à reviser sa politique d'aide bilatérale.

C'est dans ce sens-là que je veux vous exprimer les préoccupations de l'opinion publique canadienne, qui sera de plus en plus sensible à ce type de violations. Un certain nombre de députés, dans leur comtés, se feront certainement poser des questions à ce sujet au cours des prochains mois.

Ms Legault: That concludes our presentation. We will leave the actual brief, which elaborates some of the points we have raised, with members. But now we would like to turn it over to you.

The Vice-Chairman: I would like to welcome to the committee Mr. Marchi, Mr. Jourdenais, and Bruce Halliday, chairman of the Human Rights committee. We will begin our 10-minute question period with Mr. Marchi.

Mr. Marchi (York West): Thank you, Mr. Chairman. Let me add a word of thanks and appreciation for the efforts of the groups at this table, who have shown formidable courage in working in the climate and environment that was articulated a few moments ago.

In terms of the refugee program in this country, at the current moment anyone from El Salvador who is refused refugee status goes through a case-by-case review by the government and by the minister in order to assure that the claimant is not sent back to face continued torture or possible death. In your estimation, should we simply have a blanket program where we state, at least for the forseeable future, that no refugee applicants from El Salvador should be returned, as we do for instance in the case of Haiti and Lebanon?

Mme Guay: Ma réponse est oui. C'est d'ailleurs une des conclusions de la *mission for peace*, à savoir qu'à l'heure actuelle, tout Salvadorien est un réfugié en puissance.

• 1000

Si on se réfère aux dernières déclarations de M. Mulroney concernant les violations des droits humains en Chine à l'heure actuelle, il a clairement dit qu'aucun Chinois ne sera renvoyé chez lui dans le contexte qu'on connait à l'heure actuelle. Nous avons rencontré la semaine dernière, au Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, un représentant de l'université nationale du El Salvador qui nous a fait état des violations des droits humains et ce uniquement dans le secteur universitaire, de la militarisation de l'université, de l'assassinat d'étudiants, de l'arrestation de professeurs, du bombardement du département de biologie, entre autres, etc.

Quand nous sommes allés au El Salvador, également, dans le cadre de la mission de paix où étaient présents des membres des trois partis politiques canadiens, nous avons rencontré les deux recteurs de l'université, l'archevêque

[*Translation*]

again, El Savador becomes a stage for systematic human rights abuses.

In Canada, public opinion is very much concerned with the situation and will become increasingly aware of this type of abuse. Within the coming months, members of Parliament will find that their constituents are voicing these same concerns.

Mme Legault: Cela termine notre exposé. Nous allons remettre aux membres une copie de notre document qui amplifie certaines des questions dont nous avons parlé. Mais maintenant je vous rends la parole.

Le vice-président: Je tiens à souhaiter la bienvenue au comité à M. Marchi, M. Jourdenais, et Bruce Halliday, président du comité des droits de la personne. Entamons la période de dix minutes réservée aux questions par une question de M. Marchi.

M. Marchi (York-Ouest): Merci, monsieur le président. Permettez-moi de dire, à mon tour, merci aux membres des groupes réunis autour de cette table, car ils ont fait preuve d'un grand courage dans l'action qu'ils mènent dans un climat et dans un milieu difficile.

En ce qui concerne le programme d'accueil de réfugiés mis en place au Canada, je dois dire qu'à l'heure actuelle toute personne provenant du Salvador et à qui l'on refuse de reconnaître ce statut de réfugié fait l'objet d'un examen individuel par le gouvernement et par le ministre afin de garantir que l'intéressé n'est pas renvoyé à la torture ou à la mort. Pensez-vous que nous devrions instaurer un programme de caractère général dans le cadre duquel, du moins pour l'avenir immédiat, ainsi qu'il en est déjà pour Haïti et le Liban, aucun revendicateur du statut de réfugié ne serait refoulé vers le Salvador.

Mrs. Guay: My answer is yes. And that was one of the conclusions reached by the mission for peace on the grounds that at the present time every Salvadorean is a potential refugee.

Going back to Mr. Mulroney's recent statements on human rights violations in China today, you will recall that he clearly stated that no Chinese person would be sent home while the present situation lasts. Last week, at a meeting of the Christian Committee on Human Rights in Latin America, we met a representative of the National University of El Salvador who mentioned human rights violations at the university, the imposition of military rule on the university, the murder of students, the detention of professors, and the bombing of the biology department, amongst other examples.

When we went to El Salvador with the mission for peace which included members of the three Canadian political parties, we also met two university rectors, the Archbishop of San Salvador and a certain number of

[*Texte*]

de San Salvador et un certain nombre de représentants des organisations des droits humains de là-bas. Et tout le monde considérait que le climat qui a été décrit à l'heure actuelle est un climat qui fait des Salvadoriens, encore une fois, les cibles faciles, à la fois pour les escadrons de la mort, et pour des règlements de compte.

On peut très bien comprendre que dans un climat semblable, en particulier avec l'arrivée d'une formation d'extrême-droite au pouvoir, un certain nombre de bandes se sentent les mains libres pour faire le ménage et tout le monde nous a prié de façon pressante de demander au gouvernement canadien de ne pas mettre à exécution des mesures qui renverraient dans leur pays des Salvadoriens.

Mr. Marchi: I completely concur with your views, particularly with the evidence that was deposited with us this morning. I understand the United States has a drastically different policy that is tied to their political policy in Central America. They freely deport people back to Central America.

If we were to recommend to the government a blanket policy whereby we would not return refugees from that part of the world directly, would you also extend that to not returning to the United States El Salvadorans who may have come through the United States and then applied in Canada? To return them to the United States in my opinion would be almost synonymous to sending them back to El Salvador. Would you consider the question of a blanket policy being applied logically also to the United States, given their political posturing of the recent year?

Mr. Clark: I think the point you make is a very important one. The figures certainly indicate that by far the greatest number of refugee applicants from El Salvador who travel through the United States do so because they know their chances of being granted refugee status in that country are very small. Given the picture presented to you this morning, I think the indiscriminate way individuals fall victim to those human rights violations certainly suggests the approach you are indicating. Even though each case is regarded on an individual basis at the present time, the pattern is such that it is very difficult to come to a conclusion other than that a genuine fear of persecution must really exist in those cases.

Mr. Marchi: When a claimant in Canada gets refused and is returned to the country of origin, we have tried in this committee to encourage the government to try to set up some kind of mechanism by which we would be able to monitor the type of people we send back, at least in the short term, not only for their own safety but also as a reflection of how the system is working here and where we can make appropriate adjustments.

On that score, is it possible to get the appropriate information or to track down these individuals through your agencies and organizations, or is that very difficult to

[*Traduction*]

representatives of human rights organizations in that country. They all agreed that in the present climate Salvadorians are easy prey both for the death squads and for the settling of scores.

It is not hard to understand, seeing the present climate, and especially since the coming to power of a right-wing extremist party, that a certain number of gangs feel free to clean up the country and the people we spoke to all asked us to urgently request of the Canadian government that it stay the application of those measures designed to send Salvadorian people back to their own country.

M. Marchi: Je suis entièrement d'accord avec ce que vous dites, d'autant plus que je retiens ce qu'on nous a dit ce matin. Je crois savoir que les États-Unis ont adopté une politique radicalement différente liée à l'ensemble de leurs politiques touchant l'Amérique centrale. Effectivement, les États-Unis n'hésitent pas à expulser de nouveaux arrivés vers les pays de l'Amérique centrale.

Si nous recommandions au gouvernement l'adoption d'une politique générale en vertu de laquelle on ne refoulerait pas directement vers ces pays les réfugiés provenant du Salvador, élargiriez-vous les termes de cette politique afin d'interdire le refoulement vers les États-Unis de Salvadoriens demandant, après avoir transité par les États-Unis, à être admis au Canada? À mon avis, si on les refoule vers les États-Unis c'est la même chose que si on les renvoyait au Salvador. Envisageriez-vous l'adoption d'une politique générale appliquée également aux États-Unis, étant donné leurs politiques des dernières années?

M. Clark: Je pense que ce que vous dites est d'une grande importance. Il est clair d'après les chiffres que la majorité des demandeurs d'asile en provenance du Salvador après avoir transité par les États-Unis savent qu'ils n'ont que très peu de chances de se voir accorder le statut de réfugié dans ce pays-là. Étant donné le portrait qu'on nous a dressé de la situation, je pense que la multiplication des atteintes aux droits de l'homme porterait à envisager la solution que vous avez évoquée. Même si, à l'heure actuelle, on examine chaque cas individuellement, l'impression d'ensemble qui s'en dégage c'est qu'il y a véritablement, chez la plupart des intéressés, une profonde peur de la persécution.

M. Marchi: S'agissant d'un demandeur qui, au Canada, se voit opposer un refus et est refoulé vers son pays d'origine, nous avons, nous membres de ce Comité, demandé au gouvernement d'instaurer un mécanisme permettant de suivre, du moins à brève échéance, le dossier des personnes refoulées, non seulement pour assurer leur sécurité mais également pour contrôler la manière dont fonctionne notre système afin de pouvoir y apporter les correctifs nécessaires.

Est-il possible d'obtenir les renseignements pertinents ou de suivre, par l'intermédiaire de vos organismes et de vos organisations, le sort de ces personnes, ou serait-ce

[*Text*]

do? If it is possible, is there room for a joint venture or partnership between a government interested in trying to monitor its own system and various NGOs? Would that be practical as a way of trying to track these people to verify that these people are not coming into trouble with the government they left?

• 1005

Rev. Howard: I think leaving it to the good offices of the Salvadoran government, for example, to share that information, perhaps with pressure from the church... But even with that, I doubt that kind of information would be readily available to NGOs or even to church workers to try to track those people.

Mr. Marchi: In partnership with our government and NGOs, not the Salvadoran government.

Rev. Howard: But as you say, I do not know how easy it would be to track those people down or to be aware of when they come back into the country, because you are dealing with immigration officials when they come in. It could be possible, I do not know.

Ms Legault: I think informally some of us, when we heard someone may have been going back, have tried to find out what happened with them. It is quite difficult in the country, because, as has been expressed by Dick, basically the work they are doing is trying to monitor and protect refugees who have gone back *en masse*. They have gone back with incredible international profile, and yet we are having great difficulty in protecting their security once they leave as individuals.

When individuals go back, I think they very quickly want to disappear and not be considered as someone who tried to leave. So even if you offer them a way of staying in touch and say you will keep monitoring them, that will identify them, so the same fear that led them to leave will result in their being very quiet.

Even the offices and the groups that exist... For example, CRIPDES, the Christian Committee of Displaced of El Salvador, which is a group to provide support and services to displaced, refugees, etc., is one of the groups that within the month was raided. So 100 people within their offices, refugees who had come to town for health care, who were there because this was seen as the group that would help them, were targeted.

So I think someone who has gone back would certainly avoid the groups that would normally be there to provide them support. I cannot say that is always what happens, but I think it would be very difficult to try to compensate for. I do not think any of the international agencies that are there or that are here could in good conscience say they would keep in touch with them or try to protect

[*Translation*]

trop difficile à faire? Si cela est possible, ne pourrait-on pas entamer un effort conjoint de diverses organisations non gouvernementales et du gouvernement intéressé par un projet lui permettant de contrôler le fonctionnement de son propre système? Cela constituerait-il un moyen pratique de suivre ces personnes afin de s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de difficultés auprès du gouvernement qu'elles ont quitté?

Le révérend père Howard: Je pense qu'on laisse cela à la bonne volonté du gouvernement du Salvador, par exemple, afin qu'il partage ses renseignements, peut-être sous la pression de l'Église... Mais même là, je ne pense pas que ce type de renseignement serait mis à la disposition des ONG ou même les bénévoles de l'Église pour leur permettre de suivre ces personnes.

M. Marchi: Je parlais d'un effort conjoint du gouvernement et des ONG, et pas du gouvernement du Salvador.

Le révérend père Howard: Mais, ainsi que vous l'avez d'ailleurs dit vous-même, je ne sais pas s'il serait possible de suivre ces personnes ou de connaître la date de leur retour dans ce pays, car beaucoup dépend des fonctionnaires de l'immigration. Peut-être serait-ce possible, je n'en sais rien.

Mme Legault: Je pense que certains d'entre nous, ont, par divers moyens, essayé de connaître le sort de certaines personnes qui sont rentrées au Salvador. Cela est assez difficile, car, comme nous l'a dit Dick, il s'agit en fait de suivre et de protéger des réfugiés qui rentrent en masse dans leur pays. Ce retour a été accompagné d'une forte publicité, pourtant nous avons éprouvé beaucoup de mal à assurer leur sécurité une fois le groupe dispersé.

S'agissant de personnes qui rentrent individuellement, il me semble qu'elles veulent disparaître aussi rapidement que possible et faire oublier qu'elles ont essayé de quitter le pays. Si vous leur offrez le moyen de rester en contact et que vous leur dites que vous voulez suivre leur situation, vous risquez de les faire repérer et la crainte qui les a portées à partir va les porter à se montrer discrètes.

Même les bureaux et les groupes qui fonctionnent actuellement... par exemple, le CRIPDES, le Christian Committee of Displaced of El Salvador, qui est un groupe d'aide aux personnes déplacées, aux réfugiés, a fait l'objet d'une raffle au cours du dernier mois. On visait les 100 réfugiés qui étaient venus en ville pour obtenir des soins médicaux et qui s'étaient rendus dans les locaux de secours parce qu'ils savaient qu'on les y aiderait.

C'est ainsi que, d'après moi , une personne qui rentre dans son pays va essayer d'éviter les groupes d'aide aux réfugiés. Je ne peux pas dire que cela se produira à tous les coups, mais à mon avis, il serait très difficile de l'éviter. Je ne pense pas que les organismes internationaux actifs soit au Salvador soit ici puissent en toute conscience s'engager à garder le contact avec ces gens ou à les

[*Texte*]

them, because it would be a very false guarantee, based on our experience.

Ms Barbara Zerter (Project Co-ordinator, Inter-Agency El Salvador Monitoring Group): To add to that, I worked in Honduras in the refugee camps for a number of years and have been in contact with them since 1982. I know a lot of the people who decided to return to El Salvador. One of the reasons they decided to return in large groups was that they found that people, families and individuals who repatriated individually were harassed. A number of people were arrested; there were people killed; they were under constant surveillance. So the refugees in Honduras said they just could not go back individually.

I think it is the same thing for people coming from Canada. They try to be as invisible as possible, because if the government knows they applied for refugee status somewhere else, they are suspect.

Mr. Marchi: The other question I had was with respect to the last presentation and your last comments, and that is in regard to the whole question of the role of government outside of pure immigration and refugee matters. I am not sure what the international aid and assistance is specifically to El Salvador. I am not sure what our trade balance sheet shows for that part of the world. But vis-à-vis these economic instruments, what would you suggest the Canadian government do?

We have had the recommendation that we tie our aid to human rights. I would be surprised if anyone around this table would dispute that. But in tangible ways, if we were to try to put some economic muscle to countries like El Salvador who are abusing the dignity of human rights on such things as embargoes or trade sanctions, would that be valuable in your estimation in trying to have this government change its way? And second, would it hurt the government or would it hurt the people we are trying to help? In debates about trade embargos and sanctions you always hear the ups and downs and you always hear conflicting reports that if you place an embargo then it is not going to help but it is going in fact to hurt the people you are trying to help.

• 1010

So I just wonder, from a panel of, in my estimation, experts who have been on the streets in El Salvador, how you would see that debate, and would you be able to recommend anything specific to this committee, who would then obviously make recommendations to a government?

Ms Legault: I guess everyone may want to provide some feedback or some suggestions. The El Salvador monitoring

[*Traduction*]

protéger, car, d'après nous, cet engagement ne pourrait pas être tenu.

Mme Barbara Zerter (coordinatrice de projet au groupe Inter-agences de surveillance sur le Salvador): D'ailleurs, j'ai travaillé pendant des années au Honduras dans le camp de réfugiés et j'ai gardé le contact avec eux depuis 1982. Je connais beaucoup de gens qui ont décidé de rentrer au Salvador. Ils avaient décidé de rentrer en groupe, car ils s'étaient aperçus que ceux, familles ou individus, qui rentraient individuellement faisaient l'objet de diverses formes de harcèlement. Certains étaient arrêtés, certains étaient tués, et la plupart étaient soumis à une surveillance de tout instant. C'est ainsi que les réfugiés du Honduras ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas rentrer individuellement.

Je pense que la même chose est vraie de ceux qui rentrent après avoir séjourné au Canada. Ils essayent de se montrer le moins possible, car ceux qui ont demandé le status de réfugiés sont, au yeux du gouvernement, a priori suspects.

M. Marchi: J'aurais également voulu poser une question sur le dernier exposé et vos dernières observations. Il s'agit du rôle du gouvernement en dehors de ce qui constitue le domaine propre de l'immigration et des réfugiés. Je ne sais pas exactement quelle est l'aide internationale accordée précisément au Salvador. Je ne suis pas certain de la situation de notre commerce extérieur vis-à-vis de cette partie du monde, mais quelles mesures économiques proposeriez-vous au gouvernement canadien?

Certains nous recommandent de lier notre aide au respect des droits de la personne. Je ne pense pas qu'il y ait, autour de cette table, quelqu'un qui y soit opposé. Mais concrètement, si nous voulons essayer en quelque sorte d'appliquer des pressions économiques sur des pays tels que le Salvador qui foulent aux pieds la dignité de ses citoyens, devons-nous envisager un embargo ou des sanctions économiques? Pensez-vous que cela permettrait de faire pression sur le gouvernement afin qu'il modifie sa façon de faire? Et en deuxième lieu, ferait-on véritablement pression sur le gouvernement ou risquerait-on de faire du tort aux personnes que nous voulons aider? A chaque fois que l'on parle d'embargo sur le commerce et de sanctions économiques, on examine les avantages et les inconvénients, et il y a toujours quelqu'un pour dire que l'embargo ne permet pas d'aider les personnes qu'on veut aider, mais contribue plutôt à leur faire du tort.

C'est pourquoi je vous demande, en tant qu'expert qui ont parcouru les rues du Salvador, comment vous voyez la question, et êtes-vous en mesure de recommander l'adoption de mesures précises que le Comité pourrait transmettre au gouvernement?

Mme Legault: Je pense que la plupart d'entre nous veulent fournir, peut-être, certains éléments de réponse

[*Text*]

group, as such, is not coming forward with any recommendations on behalf of the group at this time, although we represent various organizations and groupings that have made recommendations on various aspects of aid to El Salvador.

Ms Maxwell: For many years we argued against any significant government-to-government bilateral aid to countries where gross human rights violations took place, and El Salvador was one of them. We argued that aid could probably be more effectively delivered to the people most in need through non-governmental organizations currently working in the country.

Aid was cut to El Salvador in the early 1980s, because the human rights abuses were quite atrocious then; but regrettably, much to our disappointment and concern, aid was resumed in the late 1980s, when it appeared that a democratic government was in power. We disputed that and argued that human rights abuses, although down in numbers, were still occurring and were of great concern. So our argument has been that this resumption of bilateral assistance to the government really sent the Government of El Salvador the wrong signal; that in a sense it said, you are doing okay, things are better so we would like to re-establish relations. We felt that was not appropriate in the context of civil war and continuing human rights violations.

Economic sanctions have not really been discussed among the NGO agencies, probably because our work concerns humanitarian assistance and how we can best deliver that to our partners on the ground. It is an interesting idea. We would like to see Canada bring pressure to bear on the government for a negotiated political settlement to this conflict. The war has to stop. That is first on the mind of everybody you talk to in El Salvador. They want peace so they can rebuild their country. So our concern has been to move our government to support bringing the two conflicting sides together to work at a negotiated peace settlement.

Mr. Marchi: Is there any idea, simply for factual information, of the value of that foreign aid?

The Vice-Chairman: Mr. Marchi, not only is my assistant telling me your time is up, but so are members of the committee. We must go along, and we will get you in the next round if we still have some time, and I hope we will.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): Welcome to the delegation.

[*Translation*]

ou formuler des suggestions. Le groupe de surveillance du Salvador ne va pas formuler de recommandation, bien que nous représentions diverses organisations et groupes qui ont effectivement effectué des recommandations sur certains aspects de l'aide accordée au Salvador.

Mme Maxwell: Depuis de nombreuses années nous avons soutenu qu'il ne faudrait pas accorder d'aide bilatérale aux pays coupables de graves infractions aux droits de la personne. Le Salvador était l'un de ces pays-là. Nous avons soutenu que la meilleure manière de transmettre une aide aux personnes qui en ont plus besoin était de passer par l'intermédiaire des organisations non-gouvernementales actives dans ce pays.

Au début des années 80, l'aide au Salvador a été interrompue, car on a constaté de très graves infractions aux droits de la personne, mais nous avons le regret de constater que l'aide a recommencé vers la fin des années 80 puisque le pouvoir semblait avoir été assumé par un gouvernement démocratique. Nous nous sommes insurgés contre cela et nous avons dit que les abus et les violations des droits de la personne avaient baissé, mais n'avaient pas disparu. La situation continuait à nous préoccuper. Nous disons donc que la reprise de l'aide bilatérale a transmis au gouvernement du Salvador un signal ambigu, car cette reprise lui a fait savoir qu'on avait constaté une amélioration de la situation, qu'on était donc plus ou moins satisfait et qu'on voulait rétablir le contact. A notre avis, étant donné la guerre civile qui sévissait alors et les violations répétées des droits de la personne, cette reprise de l'aide bilatérale n'était pas indiquée.

Les organisations non-gouvernementales ne se sont pas vraiment penchées sur la question des sanctions économiques, car notre domaine est l'aide humanitaire et les moyens les plus efficaces d'en faire bénéficier nos partenaires. L'idée est intéressante. Nous aimerions que le Canada fasse pression sur le gouvernement afin d'aboutir à un règlement politique négocié du conflit. Il faut que la guerre se termine. Toutes les personnes que vous abordez au Salvador vous diront que c'est l'objet principal. La population veut la paix afin de pouvoir reconstruire le pays. Donc nous nous sommes surtout attachés à demander au gouvernement de contribuer au rapprochement des diverses parties au conflit afin que tous puissent contribuer aux négociations permettant d'aboutir à la paix.

M. Marchi: Savons-nous, à titre d'information, le montant de cette aide étrangère?

Le vice-président: Monsieur Marchi, mon adjoint, ainsi que les membres du Comité, m'avertissent que vous êtes venus à bout du temps qui vous est alloué. Il va nous falloir maintenant passer à d'autres, mais nous reviendrons à votre question dans la prochaine ronde si le temps nous le permet, et j'espère effectivement que nous aurons le temps de le faire.

M. Heap (Trinity—Spadina): Je souhaite donc la bienvenue aux membres de la délégation.

[*Texte*]

I will not waste time saying I agree with you. I would like to ask, further to the question about Canada's treatment of people who are rejected as refugee claimants under the present law, this. The government has argued in favour of its case-by-case review, which leaves everything in the back room. It is argued that some parts of El Salvador may be safe and so we can send people back there. It is argued that if we put El Salvador onto a list like Haiti, or Lebanon, or China, saying no one will be sent back, then we would get a flood of people from the United States; they would take advantage of it. Also, it is argued that we might send back people who have not done anything that would draw death squad attention to them. How would you respond to those three arguments?

• 1015

Rev. Howard: I could start by saying that I do not know of an area that could be considered safe inside El Salvador—safe from the war or from a possible death squad attack on someone. I have to travel through most of the country, and you could consider the whole country a conflict zone, including the capital city of San Salvador. I go to bed hearing bombs go off in the city. So I would disagree that there is a safe area to send people back to within El Salvador.

Mr. Heap: I think of the story that we are going to get another flood, a torrent, an invasion of people from the United States who say they are Salvadoran refugees.

Rev. Howard: I worked in Los Angeles with Salvadoran and Guatemalan refugees for a year and a half. It is more difficult for them now than it was when I worked with them before 1987, before the new law went into effect. Even with the new law, and the difficulties for example in finding employment with employer sanctions against people in the States now who hire undocumented people, I do not see and have not seen since then—having talked with my fellow Jesuits who continue to work with refugees in Los Angeles—that kind of flood or movement out of the area. People are willing to risk to stay, primarily in Los Angeles. There is a large Salvadoran community there, and they would prefer to stay in their community.

Mr. Heap: To your knowledge, have there been people who have suffered from repression or the death squads who have done nothing that in our opinion should have drawn attention to the death squads or oppression?

Rev. Howard: I think I have provided two examples. I think the death squads have been shown to be linked to

[*Traduction*]

Je ne vais pas perdre de temps en vous rappelant combien je suis d'accord avec vous. J'aimerais vous poser toute de suite une question touchant le traitement que le Canada accorde aux personnes qui, dans le cadre de la présente loi, se voient refuser le statut de réfugié. Le gouvernement s'est déclaré favorable à l'examen individuel des dossiers, mais cela a pour résultat que tout se passe un petit peu à l'abri des regards. Certains prétendent qu'il y a, au Salvador, des parties du pays où l'on peut, en toute sécurité, renvoyer des gens. On prétend que si l'on inscrit le Salvador sur la liste de pays tels que Haiti, le Liban ou la Chine, pays vers lesquels personne ne doit être refoulé, on obtiendra, à partir des États-Unis, un véritable déferlement de personnes cherchant à se prévaloir de cette disposition. On prétend également que nous pourrions refouler les personnes qui n'ont rien fait pour attirer sur elles l'attention des escadrons de la mort. Que dites-vous de ces trois arguments?

Le révérend père Howard: J'aimerais commencer par dire que je ne connais pas une région du Salvador où les gens seraient protégés soit de la guerre soit de l'action des escadrons de la mort. J'ai parcouru la plus grande partie du pays et j'estime que la zone des hostilités correspond aux frontières du pays, et cela est également vrai de San Salvador, la capitale. Je me couche au bruit des bombes dans la ville et je ne pense donc pas qu'il y ait au Salvador une zone de sécurité vers laquelle nous pourrions refouler des gens venus ici pour y chercher asile.

M. Heap: Que pensez-vous du risque de voir déferler sur le Canada une véritable vague de personnes ayant transité par les États-Unis et réclamant le statut de réfugié salvadorien.

Le révérend père Howard: Pendant un an et demi, j'ai travaillé à Los Angeles auprès des réfugiés salvadoriens et gualémalthégues. La situation est pour eux plus difficile que lorsque j'ai travaillé avec eux avant 1987, c'est-à-dire avant que la nouvelle loi n'entre en vigueur. Mais même avec les nouvelles dispositions, et les difficultés de trouver un emploi à cause des sanctions applicables aux États-Unis aux employeurs qui engagent des personnes n'ayant pas les documents nécessaires, je ne vois pas et, depuis cette époque, je n'ai jamais pu voir—j'ai gardé le contact avec mes collègues jésuites qui continuent leur action auprès des réfugiés à Los Angeles—comment les gens installés là-bas pourraient déferler sur notre pays. Les gens qui y sont prennent le risque de demeurer aux États-Unis et principalement à Los Angeles. On y trouve également une grande communauté salvadorienne, et les gens préfèrent rester dans cette communauté.

M. Heap: D'après vous, y a-t-il des gens qui ont souffert de mesures de répression ou de l'action des escadrons de la mort, mais qui, pourrait-on dire, n'ont jamais rien fait pour s'attirer cela?

Le révérend père Howard: Je pense que j'en ai fourni deux exemples. Je crois pouvoir dire que les escadrons de

[*Text*]

the military. I can give you an example. In January of 1986 one of our Jesuit refugee service volunteers was driving a group of women from a refugee camp, Calerel, into San Salvador. They were stopped by a white pick-up truck with armed civilians and told to get out. The refugee service volunteer refused, and they began to pull the women out of the back of the pick-up truck. He was beaten over the head with a rifle butt and told if they ever saw him driving the refugee camp truck again, he would be killed. These were women and children and an international worker who worked in an archdiocese in a refugee camp. That is the best example I can give.

Ms Legault: I can also mention the case we keep referring to, and I think many of you have heard about Maria Cristina Gomez. It was one in particular that stood out for us. There have been thousands and thousands of people who have been killed. This case was of particular concern because of how it was different from the rest. This was a teacher. She worked in her church and in a women's organization. She was not a high profile community leader, and she was not high profile in any of those organizations. She was picked up at 11.15 a.m. as she was leaving school with her students, and at 11.50 her body was found shot, having been tortured but obviously not interrogated in such a short period of time.

The concern expressed to us by all of the groups in El Salvador—Salvadoran and international—was that they saw this as very different from the rest, because it was a message to people that they were not just going after leaders, but the violence could be against anyone at any time, in broad daylight in a very public place in El Salvador. So while the person who comes back who has not been active may not be the one who is arbitrarily attacked, he or she certainly has received a message that it is possible. I think it is that fear, whether or not it is acted on, that is very much a reality. That is why this case was of such great concern to us, because it is different now than it was last year. That is why we formed the group. We are very concerned about the trend and the pattern we see developing. Although it is too early to tell what will happen with the ARENA government, we want to be proactive. We want to follow what is happening and assess the situation as it changes.

• 1020

Mr. Clark: It would be perhaps incorrect to focus exclusively on death squad activities. Other military activity is creating serious problems as well. The military is in some instances rounding up whole populations

[*Translation*]

la mort sont liés à l'armée. Je suis en mesure de vous citer un exemple. Au mois de janvier 1986, un des bénévoles de notre service jésuite pour les réfugiés reconduisait au Salvador, à partir du camp de réfugiés Callereal, un groupe de femmes. Ils furent arrêtés par une camionnette blanche contenant des civils armés, qui leur intimaient l'ordre de quitter leur véhicule. Le bénévole du service pour les réfugiés refusa, mais les intrus commencèrent à malmener les femmes pour les faire descendre de la benne du camion dans lequel elles se trouvaient. On le frappa à la tête avec des crosses de fusil en l'avertissant qu'on le tuerait si jamais on le voyait à l'avenir au volant du camion du camp de refugiés. Il s'agit de femmes, d'enfants et d'un bénévole international travaillant dans un camp de réfugiés relevant d'un archidiocèse. C'est le meilleur exemple que je puisse vous fournir.

Mme Legault: Je pourrais également vous parler du cas qu'on a déjà évoqué. Je pense que bon nombre d'entre vous ont entendu parler de Maria Cristina Gomez. C'est un cas particulièrement frappant. Il y a des milliers et des milliers de personnes qui ont été tuées, mais ce cas a suscité chez nous un intérêt particulier, car il n'était pas typique. Elle était enseignante et elle travaillait à la fois au sein de son Église et dans le cadre d'une organisation de femmes. Ce n'était pas une dirigeante communautaire en vue et elle n'occupait pas de fonctions éminentes dans l'une ou l'autre de ces organisations. On la ramassa à 11h15, alors qu'elle quittait l'école en compagnie de ses élèves, et à 11h50 on retrouva son corps troué de balles après avoir été torturée sans pour cela être interrogée si l'on tient compte de la brièveté du temps qui s'était écoulé.

L'inquiétude que cela a causé dans l'ensemble des groupes se trouvant au Salvador—organismes aussi bien salvadoriens qu'internationaux—est due au fait que cet incident sortait, si l'on peut dire, de l'ordinaire, car il signifiait à la population qu'on ne s'attaquerait pas seulement à leurs dirigeants, mais que la violence pourrait s'abattre sur n'importe qui en pleine journée et aux yeux de tout le monde. C'est dire que pour celui qui revient au Salvador sans avoir été actif dans le domaine politique ou social, sait cependant qu'il peut tout de même faire l'objet d'une attaque arbitraire. Je pense que cette crainte est à la fois réelle et fondée, bien qu'elle ne se concrétise pas toujours nécessairement. C'est pourquoi cette affaire nous a tellement préoccupés, car la situation est différente par rapport à ce qu'elle était l'année dernière. C'est pour cela que nous avons formé notre groupe. Nous nous inquiétons beaucoup des nouvelles tendances. Il est trop tôt pour dire quelle forme va prendre l'activité du gouvernement ARENA, mais nous cherchons à prendre les devants. Nous voulons suivre le déroulement de la situation et nous garder au courant de son évolution.

M. Clark: Peut-être ne devrions-nous pas nous attacher si exclusivement aux activités des escadrons de la mort. L'armée, elle aussi, a commis des actes graves. Dans certains cas, l'armée a rassemblé toute la population d'un

[*Texte*]

within villages. There is an intimidation process, an interruption of food supplies. The indiscriminate nature of human rights abuses would argue that it is virtually impossible to say that any individual is safe in a situation like that.

Rev. Howard: Maria Christina Gomez was found gagged when she was killed, which led people to believe that she was not being interrogated in the hour that she was being driven around, tortured, and shot. This could happen to anyone. She was not a person that they feel information could be gotten from.

Mme Guay: Il faut aussi mentionner, dans ce contexte-là, l'assassinat de trois journalistes le jour même des élections au El Salvador: deux journalistes salvadoriens et un journaliste hollandais. Les 500 journalistes qui étaient présents le jour des élections ont clairement interprété cet assassinat comme une indication donnée à la presse salvadorienne et à la presse internationale de ne pas se mêler de ces affaires. Comme la presse peut être, pour les organisations, un moyen de faire connaître leurs difficultés, quand on donne à la presse internationale ce message, on donne en même temps à l'armée et aux escadrons de la mort la voie libre à ce niveau-là.

Mr. Heap: The government's bilateral aid is sort of a hybrid affair. Money is spent by the government to send about $8 million worth of fertilizer to El Salvador, which is then sold under government bank direction. The Salvadoran money from that is turned over to a Canadian project called the Hunger Foundation, which then distributes it to a list of Salvadoran non-governmental organizations created by the Hunger Foundation subject to approval of the Salvadoran Minister of Planning and Coordination of Economic and Social Development. Therefore, the Canadian government says it is not sending money to the Government of El Salvador but to the needy people there.

I have not been able to find out very much, even in a personal visit there, about how all that money is used by the various Salvadoran NGOs. Can you comment on how the $8 million is in fact distributed? Is there political interference by the minister before the list is created? I was advised by the vice-minister that there should not be any name on there that would embarrass the minister. Can you comment on the political effect of this hybrid method of sending aid?

Ms Guay: It is interesting that you call it a hybrid. When the bilateral aid program was resumed, the Canadian Council for International Cooperation and the churches went on record as being in opposition to it. This group has not made any kind of recommendations on that issue, but I think the NGOs and churches still hold onto

[*Traduction*]

village, l'intimidant, interrompant des approvisionnements. Étant donné le caractère aveugle des violations des droits de la personne, nous pouvons dire que personne ne peut se sentir en sécurité.

Le révérend père Howard: Lorsqu'on a retrouvé le corps de Maria Christina Gomez, on s'est aperçu qu'elle avait été bâillonnée, et c'est cela qui nous a porté à croire qu'avant d'être tuée, elle a été torturée, mais non pas dans le cadre d'un interrogatoire. Or cela pourrait arriver à n'importe qui étant donné qu'elle n'a pas été prise comme le serait quelqu'un dont on voulait tirer des renseignements.

Mrs. Guay: We should also mention the murder of 3 reporters on election day in El Salvador: 2 Salvadorean reporters and 1 Dutch journalist. The 500 journalists who were there on election day interpreted these murders as a clear warning to the international and Salvadorean press that they should mind their own business. Since the press can be used as a channel for publicizing the various difficulties encountered by humanitarian aid organizations, this type of warning given to the press is also a sort of carte-blanche given to the army and to the death squads.

M. Heap: L'aide bilatérale accordée par le gouvernement a quelque chose d'hybride. Le gouvernement a engagé certains crédits permettant l'envoi, pour une valeur de 8 millions de dollars, d'engrais au Salvador, engrais qui sera alors vendu sous la surveillance de la banque gouvernementale. Les devises salvadoriennes tirées de la transaction sont versées à un projet canadien de la Fondation pour la faim qui, à son tour, redistribue les fonds à toute une série d'organisations salvadoriennes non gouvernementales dont le nom figure sur une liste dressée par la Fondation de la faim après approbation du ministre salvadorien de la Planification et de la Coordination du développement économique et social. C'est ainsi que le gouvernement canadien peut dire qu'il n'envoie pas d'argent au gouvernement du Salvador mais aux populations qui en ont besoin.

Malgré une visite que j'ai effectuée, je n'ai pas pu en apprendre beaucoup sur la manière dont cet argent est utilisé par les diverses ONG salvadoriennes. Pourriez-vous nous dire comment ces 8 millions de dollars ont été redistribués? Le ministre est-il intervenu avant que ne soit dressée la liste? Le vice-ministre m'a dit qu'il ne fallait pas que cette liste contienne le nom d'un organisme qui pourrait être gênant pour le ministre. Pourriez-vous nous dire quelque chose quant aux répercussions politiques de cette manière hybride de transmettre de l'aide?

Mme Guay: Je trouve intéressant le fait que vous qualifiez cette manière de hybride. Lors de la reprise du programme d'aide bilatérale, le Conseil canadien de coopération internationale et les Églises s'y sont formellement opposés. Notre groupe n'a fait aucune recommandation sur cette question, mais je pense que les

[*Text*]

it. This is not to say that we do not welcome the fact that the Canadian government is trying to provide more funding to support the civilian populations in El Salvador. Our concern globally is in fact the blending of the various types of aid and that biateral aid be bilateral aid. It should be between countries, and the other aid which is provided to support the humanitarian needs of civilian populations should be channelled through the appropriate mechanisms so there is not this type of confusion.

• 1025

In terms of the actual specifics of the projects we met yesterday with CIDA officials and they informed us that an evaluation by an external body has been completed on the use of the first round of funds. We are looking forward to receiving that. They feel the mechanism itself was very effective, that there was no corruption, and that a large number of people in fact benefitted from it.

We are not going to dispute or doubt this. As the Canadian government and the Canadian people have commented—through both the Winegard report and the subsequent *Sharing Our Future* which was adopted—we, as Canadians, want our overseas development assistance to be used in certain ways. Certainly the criteria the Canadian government itself has adopted to help focus their aid, in terms of tying it to the respective human rights, trying to make sure that development involves a strengthening of civilian societies and the broad participation of people in that development process are all things we believe in as non-governmental organizations.

While projects may have been supported on a small, local level, the broader goal of development would not have been achieved through that particular fund. I think the political strings attached with that money far outweigh the benefits of the actual moneys being spent. Canada could be using—and I think the Canadian people want Canada to use—our aid which has been generous in a way that also contributes to the overall betterment of the societies in the countries in which we spend it.

I would only ask the Canadian government to take the criteria they have adopted in the *Sharing Our Future* and measure their own performance in Central America with their bilateral aid program. I think the scoring would show that we should very seriously reconsider the bilateral aid we are providing to the government of El Salvador at this point.

Mme Guay: Les principaux arguments invoqués ne concernent pas l'efficacité de tel ou tel petit projet dans

[*Translation*]

ONG et les Églises continuent à s'y opposer. Ce n'est pas dire que nous soyons opposés à ce que le gouvernement canadien essaye d'affecter de plus amples ressources au soutien des populations civiles du Salvador. D'une manière générale, ce qui nous préoccupe c'est ce mélange des divers types d'aide accordée et son caractère bilatéral qui doit être respecté. L'aide bilatérale se fait de gouvernement à gouvernement et l'autre type d'aide, c'est-à-dire l'aide humanitaire permettant de venir au secours des populations civiles devrait être distribuée par l'intermédiaire de mécanismes spéciaux afin d'éviter toute confusion.

En ce qui concerne les détails du fonctionnement des projets, nous avons rencontré hier des agents de l'ACDI qu nous ont dit qu'un organisme extérieur vient de terminer sa vérification touchant l'utilisation des fonds de la première série. Nous avons hâte d'en prendre connaissance. Il semble que le mécanisme soit très efficace, qu'il ait permis d'éviter toute corruption et qu'un grand nombre de persones ont pu bénéficier de l'aide ainsi fournie.

Nous ne contestons pas cela. Comme l'ont dit le gouvernement et la population du Canada—à la fois dans le rapport Winegard et dans le document intitulé *Sharing Our Future* qui y a fait suite, en tant que Canadiens nous tenons à ce que notre aide au développement international soit utilisée d'une certaine manière. En tant qu'organismes non-gouvernementaux nous sommes tout à fait favorables aux critères que le gouvernement canadien a adoptés afin de mieux centrer l'aide accordée, c'est-à-dire en en liant l'octroi au respect des droits de la personne, en s'assurant que le développement va de pair avec un renforcement de la société civile et une large participation de la population au processus de développement.

Bien qu'il nous ait permis d'aider des projets de moindre envergure au niveau local, ce fonds ne nous aurait pas permis d'assurer l'objectif plus général du développement. Je pense que les conditions politiques attachées à l'octroi de ces crédits comptent plus que les avantages que procurent les sommes effectivement engagées. Le Canada pourrait utiliser—et je pense que le peuple canadien voudrait que son gouvernement procède ainsi—notre aide, qui a d'ailleurs toujours été généreuse, de manière à contribuer à l'amélioration générale des conditions des populations des pays bénéficiaires.

Je demande simplement que le gouvernement retienne les critères adoptés dans le document *Sharing Our Future* et qu'il juge selon de ces critères l'action menée en Amérique centrale dans le cadre de son programme d'aide bilatérale. Je pense que les résultats d'un pareil exercice démontreraient la nécessité d'apporter de très sérieux changements à l'aide bilatérale que nous fournissons à l'heure actuelle au gouvernement du Salvador.

Mrs. Guay: The principal arguments raised in this matter do not bear so much on the effectiveness of such

[*Texte*]

telle petite région du El Salvador, mais plutôt les questions politiques. Quand Mme Landry est allée dire au gouvernement de Duarte: Nous renouvelons notre aide bilatérale. . . Elle a dit également: Nous sommes avec vous parce que vous êtes en train d'installer la paix et la démocratie au El Salvador. Le geste était très lié politiquement.

Duarte, cela a été un échec, et le gouvernement de Cristiani n'a manifesté aucun intérêt pour une solution politique et négociée à ce conflit-là. En poursuivant notre aide bilatérale dans ce contexte-là, même s'il n'y a pas de corruption dans les projets, on donne clairement aux Salvadoriens le message que leur gouvernement est en train de faire la paix et la démocratie. C'est un argument très faux, très dangereux et très vicieux dans le contexte politique actuel.

M. Fernand Jourdenais (député de La Prairie): Pouvez-vous me donner la raison pour laquelle le ministère ou le gouvernement ne veut pas reconnaître que la situation est grave au El Salvador? Cela fait quatre ans et demi que j'en entends parler; cela fait quatre ans et demi que des gens qui viennent ici nous font dresser les cheveux sur la tête. Il semble que quelqu'un ne veuille pas comprendre ou ne veuille pas expliquer la situation telle qu'elle l'est. On entend parler d'atrocités, de choses cruelles, et on se dit: Le Salvador, c'est le Salvador, un point, c'est tout.

• 1030

Je voudrais savoir, quant à moi, s'il n'y aurait pas moyen de faire savoir que la situation est aussi grave là qu'au Liban ou ailleurs.

Do not take too long, I have four more questions.

M. Clark: Je pense que notre présence aujourd'hui est une indication du sérieux de la situation. Effectivement, on peut crier indéfiniment dans le désert sans que quelqu'un nous écoute parfois.

M. Jourdenais: Vous êtes un curé qui parle dans le désert.

M. Clark: Non, pas du tout. Mais dans le domaine des droits de la personne, il y a effectivement souvent des agendas politiques qui sont en dehors des principes de base, et je pense que notre tâche devant vous et lors de notre rencontre cet après-midi et hier avec d'autres personnalités du gouvernement et du parlement consiste justement à souligner le sérieux, et non pas seulement à limiter le problème nécessairement au El Salvador.

Effectivement, il est de plus en plus important que la question des droits de la personne revienne carrément au coeur de la politique étrangère du gouvernement canadien. Précisément, nous avons des choses très spécifiques à vous donner aujourd'hui; nous les avons données. Mais c'est au gouvernement d'écouter ce que nous disons et d'arriver aux conclusions que nous souhaitons.

[*Traduction*]

and such a small-scale project in some limited region of El Savador, but rather on political issues. When Mrs. Landry told the Duarte government that we were renewing our bilateral aid, she also told them that we were on their side because they were trying to promote peace and democracy in El Savador. Politically, the Canadian government's move was tied to something larger.

The Duarte government failed and the Cristiani government has shown no interest in a negotiated political settlement of the conflict. By maintaining our bilateral aid in the context of that situation, even though no corruption has been found in the various projects, we've given the Salvadorian people a clear signal that their government is for peace and democracy. That is wrong, dangerous and extremely pernicious considering the present political situation.

Mr. Fernand Jourdenais (La Prairie): Could you tell me why the department or the government refuses to recognize the seriousness of the situation in El Savador? I've been hearing this for four and a half years and for four and a half years people have come here and have told us hair-raising stories. It seems that someone either doesn't wish to understand or doesn't wish to explain the situation as it really is. We've heard of atrocities, we've heard of cruel practices and in the end people simply say: El Savador is El Savador and that's all there is to it.

I'd like to know whether it would be possible to make it known that the situation there is just as serious as in Lebanon or elsewhere.

Ne prenez pas trop de temps, il me reste quatre questions.

Mr. Clark: I think that our presence today is an indication of the seriousness of the situation. It is a fact that one can keep on crying in the wilderness without being heard.

Mr. Jourdenais: You are a voice crying in the wilderness.

Mr. Clark: No, not at all. But in the field of human rights there are often political agendas which do not take into account fundamental principles, and I think the task we are faced with in our meetings this afternoon and yesterday with other personalities from government and Parliament is to emphasize the seriouness of the problem, without necessarily limiting it to El Savador.

It is becoming increasingly important for human rights matters to be recognized as being at the very centre of the Canadian government's foreign policy. We have specific information to give you today and we have provided this information. But it is up to the government to listen to what we are saying and to reach the conclusions we consider appropriate.

[*Text*]

Mme Guay: Si vous me permettez une opinion personnelle, je pense que le Canada a une énorme difficulté, à l'heure actuelle, à déplaire à son voisin du Sud au niveau de sa politique à l'égard de l'Amérique centrale. On a énormément de difficulté à établir une politique autonome par rapport à celle des États-Unis. On essaie de le faire de façon mitigée, de façon très timide, mais on essaie d'adopter des positions fermes, solides, entre autres en faveur d'une solution politique négociée. Et quand on demandait tout à l'heure ce qu'on pourrait faire avec l'argent canadien, le Canada pourrait très bien, entre autres choses, s'impliquer au niveau tant bilatéral que multilatéral pour les mécanismes de négociations de l'heure présente. Il est d'ailleurs recommandé dans de multiples rapports, dont le nôtre, qu'Esquipulas II se réalise.

Tout est là dans l'Accord d'Esquipulas II. D'ailleurs, le Rapport Bosley a été très explicite sur ces questions. En fait, il a mis en place toute une série de mécanismes dans lesquels—et pas uniquement pour la vérification des frontières—le Canada pourrait être très actif en faveur d'une solution politique négociée à ce conflit. Mais il y a quelque part une espèce de réticence à le faire sur le plan du leadership au niveau de la communauté internationale.

On sait, par exemple, qu'aux États-Unis, le président Bush, la première fois dans les derniers mois, a dit que l'Accord d'Esquipulas II était effectivement un mécanisme intéressant par lequel il pouvait y avoir une solution politique négociée et pacifique à ces conflits. C'est la première fois. Ils ont toujours refusé cela.

Que le Canada n'ait pas plus de leadership pour promouvoir cela, je pense que c'est parce qu'il a des difficultés politiques à ce niveau-là. Ce n'est pas parce qu'ils ne connaissent pas la situation, ce qui est faux. Ils la connaissent très bien.

M. Jourdenais: Merci. On dit maintenant que le nouveau système en place depuis le début de l'année pour examiner les demandes de statut de réfugié est un système extraordinaire. Êtes-vous au courant du nombre de Salvadoriens qui ont été renvoyés chez eux parce qu'ils n'ont pas été reconnus comme réfugiés depuis le début de l'année?

Ms Legault: It seems that no one on the committee has that information.

Mr. Jourdenais: Was there any, though?

Ms Legault: Yes. I think we can provide that to the committee members.

Mr. Jourdenais: We have six.

Je voudrais savoir ce qui est arrivé à cette personne. Est-ce que quelqu'un a fait un suivi?

The Vice-Chairman: Did they just go back to their country and that was it? I would like to know what happened and if there is a follow-up on that, because it seems our government does not follow up on persons we depart regardless of the country.

[*Translation*]

Mrs. Guay: If I may express a personal opinion, I think that it is very difficult for Canada at the present time to displease its neighbour to the south by criticizing its Central American policy. We have a very hard time establishing a policy independent of the American one. We've been making some very hesitant attempts to do so, but are trying to adopt a strong position in favour of a negotiated political solution, among others. And when we are asked what could be done with Canadian money, Canada could become involved both bilaterally and multilaterally in the present negotiating mechanisms. Many reports, including our own, recommend the implementation of Esquipulas II.

Everything is to be found in the Esquipulas II Agreement. As a matter of fact, the Bosley Report was very explicit on this point. A whole series of mechanisms have been put in place, and not only for the monitoring of borders, in which Canada could actively help bring about a negotiated political settlement to this conflict. But there seems to be some unwillingness for us to take on this leadership within the international community.

For the first time in recent months President Bush stated that the Esquipulas II Agreement was indeed an attractive mechanism for the negotiation of a peaceful political solution to the conflicts. It was the first such statement. Up until now, they have always been against it.

The fact that Canada is not showing more leadership in promoting this solution is, I think, an indication of the political difficulties it creates for the country. It isn't because they aren't aware of the situation, they are very much aware of it.

Mr. Jourdenais: Thank you. It's being claimed that the new system set up since the beginning of the year to examine refugee claims is an extraordinary system. Do you know how many Savadoreans have been sent back to their country after being refused refugee status since the beginning of the year?

Mme Legault: Personne ici n'est au courant, apparemment.

M. Jourdenais: Mais il y en a eu?

Mme Legault: Oui. Je pense que nous pourrons communiquer ces renseignements au Comité.

M. Jourdenais: Il y en aurait six, à notre connaissance.

I would like to know what happened to these people. Has there been any follow-up?

Le vice-président: Sont-elles simplement retournées dans leur pays? J'aimerais savoir ce qui s'est passé et s'il y a un suivi. Apparemment, notre gouvernement ne s'intéresse plus au sort des personnes renvoyées dans leur pays.

[*Texte*]

The Salvadoran problem seems to be very crucial. I think there should be some organization in our country, but it seems we cannot stick our nose into the affairs of other countries once we deport somebody. I would like to know if there is a follow-up, an organization, a mechanism.

• 1035

M. Clark: De plus en plus, Aministie internationale est préoccupée par cette question, non seulement dans le cas du El Salvador, mais pour beaucoup d'autres pays. Le problème qui se pose est très complexe. Je n'ai pas besoin de le décrire, car on a déjà indiqué le genre de difficultés.

Ce qui est inquiétant, c'est qu'on est en train de jouer un peu avec la vie ou le sort de ces personnes. On les renvoie et on se dit qu'on devrait faire un suivi pour voir si elles seront victimes de quelque chose. Il est certain qu'il est urgent de faire ces suivis-là, mais il est peut-être encore plus urgent de rectifier le problème de base, qui est une loi mettant en danger la vie de ces personnes-là, sans parler des six personnes qui sont renvoyées au El Salvador et des dizaines d'autres qui sont renvoyées dans d'autres pays.

M. Jourdenais: Est-ce que vous vous souvenez de la fameuse liste B-1? Est-ce que le Salvador y était inscrit? Oui? Donc, si le Salvador était sur la liste B-1, cela veut dire que la situation est grave.

M. Clark: Oui.

M. Jourdenais: Au lieu d'un mécanisme de suivi une fois les gens revenus dans leur pays, ne serait-il pas préférable qu'il y ait un mécanisme selon lequel le gouvernement vous demanderait certains renseignements ou votre opinion avant de déporter ou de renvoyer dans son pays une certaine personne? Si oui, est-ce que vous avez plus de renseignements que la Commission des réfugiés n'en possède en ce moment sur le pays?

Nous avons reçu M. Fairweather et son groupe. Je pense qu'ils nous ont laissé entendre entre les mots qu'ils n'avaient pas la pleine connaissance de ce qui se passe dans chaque pays d'où viennent les personnes qui font ici une demande. Évidemment, il y a plusieurs pays. Il me semble qu'il y a là un manque. On déporte quelqu'un alors qu'on ne connaît pas la situation à 100 p. 100, ou qu'on ne veut pas la connaître.

Pourriez-vous suggérer très fortement au gouvernement ou au ministère de vous impliquer avant de renvoyer quelqu'un au El Salvador, afin qu'on ne soit pas obligé de le suivre par la suite? Consentiriez-vous à participer?

M. Clark: Lorsqu'il s'agit d'individus, le fait qu'Amnisitie internationale ou un autre groupe ne connaisse pas cette personne ne devrait pas être pris comme une preuve que la personne n'est pas en danger. Justement, lorsqu'il s'agit de personnes qui n'ont pas joué un rôle quelconque dans le leadership du syndicat ou autre chose, cet individu-là est considéré comme n'étant pas en danger. Je pense que nous en avons assez dit pour

[*Traduction*]

Le problème du Salvador me paraît crucial. Je pense qu'il devrait y avoir un organisme au Canada mais il semblerait que nous ne pouvons pas nous mêler des affaires d'un autre pays une fois que nous avons expulsé de ses ressortissants. Je voudrais savoir s'il existe un mécanisme ou une procédure de suivi.

Mr. Clark: This is a subject of increasing concern for Amnesty International, not only in the case of El Salvador, but also for other countries. It is a very complex problem. I do not need to describe it since we have already explained the type of difficulties we face.

The disquieting thing is that the life and fate of these people are at stake. They are being sent back and it is felt that there should be some follow-up to find out what becomes of them. Admittedly, such follow-up is urgent but it may be even more urgent to rectify the basic problem, namely the legislation causing these people's lives to be put in jeopardy, not only the six people sent back to El Salvador but the dozens who have been sent back to other countries.

Mr. Jourdenais: Do you remember the famous B-1 list? Was El Salvador on it? Yes? So if El Salvador is on the B-1 list it means the situation is very serious.

Mr. Clark: Yes.

Mr. Jourdenais: Instead of having follow-up once people have been returned to their country, would not it be better to have a mechanism whereby the government would ask you for information or your opinion before deporting a person to his country of origin? If so, do you have more information on the country than that now possessed by the Refugee Determination Board?

We heard from Mr. Fairweather and his group. They gave us to understand that they did not have full knowledge of what is taking place in each country where refugee claims originate. There are a large number of such countries. It seems to me that this is an inadequacy. A decision is made to deport without full knowledge of the situation or a desire to obtain such full knowledge.

Would you make a strong suggestion to the government or the department that you be involved before anyone is returned to El Salvador, in this way avoiding the need for follow-up? Would you be willing to go along with that?

Mr. Clark: In the case of individuals, the fact that Amnesty International or another group is not aware of a particular person should not be taken as proof that this person is not in danger. When it is a person who has not been in the union leadership or some other such movement, it is assumed that the person is not in danger. I think that we have told you enough for you to realize that we cannot come up with a definitive answer. I think

[*Text*]

vous faire comprendre qu'on ne peut pas arriver à exprimer un tel jugement. Je vois un grand danger si les responsables de ces décisions se tournent vers nous pour avoir la preuve absolue qu'il n'y a pas de danger. Vous voyez la situation où je me trouve.

M. Jourdenais: Je suis d'accord avec ce que vous dites, mais croyez-vous que toute personne qui vient du El Salvador peut être en danger lorsqu'elle est renvoyée dans ce pays parce qu'elle a demandé le statut de réfugié ici?

M. Clark: Oui, absolument.

M. Jourdenais: Donc, il n'est pas nécessaire de la connaître d'abord. Vous généralisez—le mot est peut-être un peu fort—, mais toute personne qui vient du El Salvador, si elle est renvoyée parce qu'elle a demandé le statut de réfugié, peut avoir des problèmes dans son pays, n'est-ce pas?

M. Clark: Oui, exactement.

M. Jourdenais: Donc, il n'est pas nécessaire que vous la connaissiez. Ne vaudrait-il pas mieux que vous participiez et que vous exposiez la situation telle que vous la connaissez? M. Untel n'a rien fait avant de venir au pays, mais s'il est renvoyé chez lui, il va avoir des problèmes. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de faire une «vente»?

Selon vous, combien de temps va encore durer cette agitation au El Salvador?

Mme Guay: Tant qu'il n'y aura pas de mécanisme pour parvenir à une solution négociée, tant que le Canada ne mettra pas tout son poids pour forcer les choses dans le sens d'Esquipulas II qui propose cela exactement, cette situation va durer encore très longtemps.

Deuxièmement, je pense qu'il n'y a pas d'issue à chercher des mécanismes particuliers pour faire de la protection. On n'a pas d'idée du climat arbitraire dans lequel les gens vivent à l'heure actuelle.

• 1040

Joe Blow sur le coin de la rue à San Salvador peut n'avoir rien fait, et disparaître demain matin. Je pense qu'on ne connaît pas assez ce que sont des formations fascistes. On en connaît dans l'histoire, on n'a jamais vécu cela, nous. Il y a un arbitraire terrible, de sorte que, à chercher des mécanismes ou même si ce sont des ONG ou des commissions plus sympathiques à ces choses, il n'y a pas d'issue à ces situations. C'est carrément impossible.

M. Jourdenais: Je suis d'accord avec ce que vous dites. La personne qui vient de ce pays et qui y retourne va avoir des problèmes. Merci.

The Vice-Chairman: Thank you, and I do too. However, we have an agreement to be out of here at 10.45 a.m. and that is why we have to hurry. I have four questions but I will not ask all of them. I would just like to ask one.

Before I do that, I just want to point out that a news release which was issued by the Immigration and Refugee

[*Translation*]

it would be very dangerous if the persons responsible for such decisions turned to us for a clear-cut answer about whether there is danger or not. You can see the type of situation I find myself in.

Mr. Jourdenais: I agree with what you are saying, but do you think that any person from El Salvador may be considered in danger when sent back to his country after requesting refugee status here?

Mr. Clark: Yes, absolutely.

Mr. Jourdenais: So it is not necessary to find out about the particular situation first of all. Generally speaking then, any person sent back to El Salvador after applying for refugee status is exposed to problems in his own country, I take it.

Mr. Clark: Yes, indeed.

Mr. Jourdenais: So it is not necessary for you to know the situation. Would it not be better for you to present the situation as you are aware of it? You could say that the claimant was not known to you before coming to Canada but that if he is sent back to his own country he will face problems. Would it not be possible to get that message across?

In your opinion, how long will this agitation continue in El Salvador?

Mrs. Guay: It will continue until there is a mechanism to reach a negotiated settlement and until Canada puts all its weight behind bringing about the implementation of Esquipulas II.

Secondly, I do not think that it is possible to find particular mechanisms to ensure protection. We cannot imagine the utterly arbitrary climate in which people are now forced to live.

There is a possibility that Joe Blow standing on a street corner in San Salvador will disappear overnight without having done anything. Not enough is known about fascist groups. We know they have existed in the past, but we have never been faced with the situation. It is quite impossible to solve the problem, whether it's a NGO or a commission that tries to do so. Everything is done in a very arbitrary fashion.

Mr. Jourdenais: I agree with you. The person who comes from that country and who is sent back will face problems. Thank you.

Le vice-président: Merci. Nous devons cependant quitter cette salle à 10h45 et il nous faut donc nous presser. J'aurais voulu vous poser quatre questions, mais je m'en tiendrai à une seule.

Avant de le faire, j'aimerais simplement faire remarquer que le communiqué publié par la Commission

[*Texte*]

Board dated May 29 tells us they do confirm that the six people were denied refugee status at the full hearing level. This does not mean to say they have been returned. There were 80 from El Salvador who were accepted out of a total of 276. Now, this is a news release that is public information, so if anyone wishes a copy of it, please let us know.

Of the four questions, I think the only one I would lay before you because of the time problem we have is one which deals with Canadians accepting what is being asked of them.

What I am concerned about is trying to develop a policy where in the perception of Canadians, if someone does not like things that are happening in their country, they need only come to Canada and say they are a refugee.

On what basis will Canadians accept the fact that anyone's claim of being a refugee should be accepted? In effect, that is exactly what is being asked—that if anyone coming from El Salvador claims to be a refugee, the suggestion has been that the person not be returned. How do Canadians accept this? Or is there an answer? I do not know.

Mme Guay: Je pense que la base fondamentale, c'est qu'il s'agit d'un pays en guerre à l'heure actuelle. Pour avoir vécu dans une zone de conflits où la population était d'environ 10,000 à 15,000 personnes au minimum, je sais que tous ces gens n'étaient pas des guérilleros armés, pas du tout. C'est une très petite minorité de gens qui ont choisi la voie armée pour défendre leur affaire.

Mais vivre dans une situation où la faim est un problème constant, où la sécurité des enfants est un problème constant, où il n'y a aucune possibilité de développement personnel à part, évidemment, les menaces, les violations des droits humains, etc., c'est en soi une situation qui fait de ces personnes des réfugiés économiques, des réfugiés humanitaires, des réfugiés à tous les niveaux.

Le Salvador est un pays en guerre où il y a 70,000 personnes qui sont mortes. Ce n'est pas un pays où il y a une certaine forme de démocratie, quelques violations de temps en temps. Il y a des bombardements entre autres. J'ai vécu dans une zone de conflits avec cette population civile. On se faisait bombarder deux fois par jour par des *push and pull* et des A-37. Les femmes entre autres, avec leurs enfants, qui veulent sortir de cet enfer, je les considère quant à moi comme des réfugiés, mais elles n'ont pas d'allégeance politique comme telle; elles ne peuvent pas dire que parce qu'elles appartenaient à telle organisation, leur vie a été en danger. Ce n'est pas de cette façon que ça fonctionne.

The Vice-Chairman: Thank you for that. It is up to us in part, then, as well as yourself, to try to sell this message.

We have an agreement to be out of here at 10.45 a.m. but what I would like to do is invite you all to room 208, if we would like to continue this. We have another

[*Traduction*]

de l'immmigration et du statut de refugié le 29 mai dernier confirme que ces six personnes se sont vu refuser le statut de refugié lors d'une audience complète. Cela ne veut pas dire qu'on les ait renvoyées dans leur pays. On a accepté la demande de 80 Salvadoriens sur 276. Comme il s'agit d'un communiqué public, si vous en voulez un exemplaire, veuillez nous le faire savoir.

Comme le temps nous presse, la seule question que j'aimerais vous poser porte sur la façon d'amener les Canadiens à accepter ce qu'on demande d'eux.

Je voudrais m'assurer qu'on nous propose une politique qui ne donne pas l'impression au Canadiens que quiconque n'aime pas ce qui se passe dans son pays n'a qu'à venir au Canada et réclamer le statut de réfugié.

Sur quoi se fonde-t-on pour demander au Canadiens d'accepter toutes les demandes de statut de refugié? C'est effectivement ce qu'on leur demande, soit de reconnaître le statut de refugié à tous les Salvadoriens qui le réclament pour qu'ils ne soient pas renvoyés dans leur pays. Comment amener les Canadiens à accepter cela? Est-il possible de répondre à cette question? Je l'ignore.

Ms Guay: A case should be made for those countries that are at war. Having lived myself in a region torn by war with a population of at least 10,000 to 15,000 persons, I know full well that these persons did not all belong to an armed guerilla movement. In fact, a very small minority of these people have chosen to take up arms to defend their cause.

As far as I'm concerned, whoever comes from a country where hunger is rampant, where you always fear for the security of your children, where there's no possibility of improving your lot in life and where you are constantly subjected to threats and to human rights abuses should be granted refugee status either on economic grounds or on humanitarian grounds.

El Salvador is a country at war where 70,000 persons have died. We are not talking about a democratic country where human rights are abused once in a while. In fact, bombings are frequent there. I lived in a conflict zone amid a civilian population. We were bombed twice a day by push and pulls and by A-37s. I consider at least the women and their children who want to leave that inferno to be refugees. These persons do not belong to any political movement, so that is not why their lives are threatened. That doesn't matter at all.

Le vice-président: Je vous remercie. Il nous incombe un peu aussi, autant qu'à vous, d'essayer de faire passer ce message.

Nous devons quitter cette salle à 10h45, mais je vous invite à poursuivre la discussion si vous le souhaitez à la pièce 208. Cela ne devrait pas incommoder qui que ce soit

[*Text*]

meeting there at 11 a.m. anyway, so it is certainly not inconveniencing any one of us. We would continue this meeting until 11 a.m., at which time we have an in camera meeting.

Ms Legault: I would just like to take this opportunity to thank the various committee members for giving us an opportunity to share some of our information.

I hope it will facilitate the work you are doing within your committees, and as I said, the group will continue and will be presenting briefs on different topics—effect on rural populations, effect on health care, etc.—so that what we are presenting is not just body counts but a broader interpretation of the reality.

We hope that in the future, we will be able to engage in further discussions around the area. I would like to give the final word to Father Dick Howard before we move upstairs.

• 1045

Rev. Howard: You asked how one makes an impact after four years of hearing these testimonies. My only response would be the same response Jesus gave to his disciples, which was to come and see, although perhaps not in the way government officials often have to do it. My experience, especially with American consular people, is that any place they go in El Salvador, they have to go in a helicopter because it is not "safe". In some ways it is not safe, but I would invite anyone who could come to come and see the work and see on the ground the difficulties the international agencies, but more importantly the people, experience. It is possible to do that.

The Vice-Chairman: We will go down to room 208, then we continue.

• 1046

• 1050

[*Inaudible—Editor*]. . . able to take an independent role. Given that we are recalling our ambassador from China, would it serve any value or purpose by having our government recall the ambassador representing us there who, I believe, is in Costa Rica? Would that be valuable in terms of getting information from him, and also having committees and government issue new marching orders to that ambassador? Would it have a symbolic force in terms of sending a message to El Salvador that we do not view the current circumstances in a very positive light?

Ms Maxwell: In terms of Delwison we discussed ARENA and the various factions within ARENA to some extent when I was there. I would say yes, indeed, Delwison, and I believe a chap called Ochowa, a former military man, are certainly a power within the party. But it is not a hegemony. This party is divided. There are factions within ARENA, and I think you could see

[*Translation*]

étant donné que nous devons de toute façon nous réunir dans cette salle à 11 heures. Nous pourrions donc poursuivre la discussion jusqu'à ce moment, après quoi nous continuerons à huis clos.

Mme Legault: J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du Comité de nous avoir permis de leur présenter ces renseignements.

J'espère qu'ils vous seront utiles dans vos travaux et comme je vous l'ai déjà dit, notre organisme continuera à vous soumettre des mémoires sur différents sujets comme les conséquences pour les populations rurales, pour les services de santé, etc. Nous ne voulons pas seulement nous en tenir à dénombrer les morts, mais nous voulons aussi vous présenter un tableau plus vaste de la réalité.

Nous espérons pouvoir poursuivre nos discussions avec vous sur le sujet. Avant que nous ne quittions la salle, je demanderai au père Dick Howard de conclure.

Le révérend père Howard: Vous avez demandé comment vous pouviez, après quatre ans d'audience, contribuer au règlement du problème. Comme Jésus l'a dit à ses disciples, je vous dirai: venez voir vous-même, mais pas comme le font la plupart des représentants gouvernementaux. Où qu'ils se rendent au Salvador, les agents consulaires américains se déplacent toujours en hélicoptère parce que c'est plus «prudent». Bien sûr, mais j'invite tous ceux qui le souhaitent à venir constater par eux-mêmes les difficultés auxquelles font face les organismes internationaux et, ce qui importe encore davantage, les habitants du pays. C'est possible de le faire.

Le vice-président: Nous poursuivrons notre discussion dans la salle 208.

[*Inaudible—Éditeur*]. . . capable de jouer un rôle indépendant. Puisque nous rappelons notre ambassadeur en Chine, serait-il utile que le gouvernement rappelle l'ambassadeur nous représentant là-bas et qui se trouve, si je ne me trompe pas, au Costa Rica? Ceci nous permettrait-il d'avoir des renseignements, et les comités et le gouvernement pourraient-ils ainsi lui donner de nouvelles instructions? Ce rappel aurait-il une valeur symbolique pour le Salvador? Montrerait-il que nous n'apprécions guère la situation actuelle?

Mme Maxwell: En ce qui concerne Delwison, nous avons discuté de ARENA et des différentes factions au sein de ARENA dans une certaine mesure, pendant mon séjour là-bas. Je dirais que oui, Delwison et un autre, appelé Ochowa, ancien militaire, détiennent certainement beaucoup de pouvoir au sein du parti. Mais ce n'est pas une hégémonie. Le parti est divisé. Il y a plusieurs

[*Texte*]

Cristiani as certainly representative of a more moderate faction.

The question is which faction will predominate in the long-term and how much influence and clout does Cristiani have, and I think only time will tell. I think that within the military within ARENA things are fluid and moving around, and there is jockeying for positions of power.

My understanding is that Delwison and Ochowa favour a more all-out war attempt and that is the line that they would pursue, so that there would be a deepening of the war, and the low-intensity conflict strategy of winning the hearts and minds of the Salvadoran people might be thrown out the window for a more aggressive style of war.

In terms of government action, my understanding is the Ambassador to China has been recalled for consultations but will go back. It is difficult because we do not have an embassy in El Salvador, so coverage is spotty. I guess it takes place during visits of various embassy people to the country.

I do not know Mr. Gooch. I have heard good things about him, and I am sure the government does consult with him.

A witness: One of the various recommendations from many of the groups is that now is the time to open a diplomatic mission in San Salvador with full-time professional diplomatic staff. I know that, at a time of budget cut-backs all over, this is not the time to be talking about opening missions. But something modest could be put into effect, especially given the fact that we do not know which direction ARENA is going to go.

• 1055

I think it is important for the various committees to have access to direct information. I cannot help but think if the Salvadoran government was aware that Canada, which has a bilateral aid program with that country, was calling its official people back to Canada to consult. . . we are not a big player in the game, but I cannot help but feel that would be indicating or giving a message to the government that I think is more in keeping with what Canadians want the Canadian government to be saying.

Mr. Heap: The Canadian government's position, and the position of the Minister of Immigration, has been that the new law will enable Canada to select overseas those refugees who most need protection from a country like Canada, therefore excluding others who merely happen to get here is not so harmful, because they might be needy but not the neediest of refugees. On the other hand, the director of immigration recently wrote to David Matas, saying the first criterion of selection in the camps overseas is whether a person would be able successfully to settle in Canada; in other words, not whether the person needs Canada, but whether Canada needs that person.

[*Traduction*]

factions au sein de ARENA, et dans un sens, Cristiani représente une faction plus modérée.

La question est de savoir laquelle de ces factions prédominera à long terme et quelle influence et quel pouvoir peut avoir Christiani; c'est seulement avec le temps que nous le saurons. Au niveau militaire, la situation est changeante et incertaine au sein de ARENA, et chacun essaie d'être en position de force.

Si j'ai bien compris, Delwison et Ochowa sont favorables à une offensive militaire généralisée, et c'est sûrement cette solution qu'ils choisiraient, aggravant ainsi le conflit; la stratégie plus modérée, consistant à gagner le coeur et l'esprit des Salvadoriens pourrait donc être abandonnés en faveur d'une lutte plus aggressive.

Sur le plan de l'action gouvernementale, l'ambassadeur de Chine a été rappelé pour consultation, mais il va repartir. La difficulté est que nous n'avons pas d'ambassade au Salvador et que nous n'y sommes que de façon intermittente. Il faut attendre les visites des divers membres de l'ambassade dans le pays.

Je ne connais pas M. Gooch. J'ai entendu de bonnes choses à son sujet et je suis sûr que le gouvernement le consulte.

Un témoin: De nombreux groupes recommandent, entre autres mesures, que l'on ouvre dès maintenant une mission diplomatique au Salvador, composée de diplomates professionnels à plein temps. Je sais qu'étant donné les restrictions budgétaires généralisées, ce n'est pas le moment de parler d'ouvrir des missions. Mais il serait possible de trouver une formule modeste, surtout que nous ne savons pas quelle orientation ARENA va choisir.

Il est important que les divers comités aient un accès direct à l'information. Je ne peux pas m'empêcher de penser que si le gouvernement salvadorien savait que le Canada, qui a un programme d'aide bilatéral dans le pays, rappelait ses représentants pour consultation. . . nous ne jouons pas un rôle très important, mais il me semble néanmoins que nous adopterions ainsi à l'égard du gouvernement une attitude correspondant mieux à ce que les Canadiens attendent de notre gouvernement.

M. Heap: Selon la position du gouvernement canadien et celle du ministre de l'immigration, la nouvelle loi permettra au Canada de choisir à l'étranger les réfugiés qui ont le plus besoin d'être protégés par un pays comme le nôtre; il sera ainsi moins douloureux d'exclure ceux qui se trouvent ici un peu par hasard, qui ont, certes, besoin d'aide, mais ne sont pas les plus désespérés des réfugiés. Par ailleurs, le directeur de l'immigration a écrit récemment à David Matas que le premier critère de sélection dans les camps à l'étranger serait de savoir si une personne serait capable de s'établir avec succès au Canada; en d'autres termes, il faut savoir non seulement si la personne a besoin du Canada, mais aussi si le Canada a besoin de cette personne.

[*Text*]

Can you tell us how it works in El Salvador when people go to the Canadian representative there, who comes from time to time—I think there is a Salvadoran staff person permanently working there—how they are evaluated? Are they evaluated first as potential immigrants to Canada or are they evaluated first as people needing protection?

Ms Maxwell: I do not know. Dick, do you know anything?

Rev. Howard: No, I do not know how they are evaluated. A number of people have come to us, to the church, often meaning to leave the country right away. The only contact I have had with Canada has been through Costa Rica. As far as I know there is no one. I do not know the Salvadoran staff program in El Salvador who represents the Canadian government. I would like to know who that is, because often I am in the situation in which we are am trying to help people to leave in any way they can, if that has to happen. But I do not know.

Ms Maxwell: I would like to mention a case that has recently come to the attention of refugee groups in Canada, and I am wondering if you are aware of it. It concerns about 400 difficult refugees in the camps of Mesa Grande and Colomoncagua in Honduras. They are Salvadorans who do not wish to be repatriated to their country. They are seen as dissidents, if you like, or people who are politically not in the same line as the majority of the people in the camps. Apparently the Canadian government is going to settle them in Canada, but there is very little information, we understand, that has been communicated to the immigration authorities here except that 40 to 50 of these people will be arriving in reception centres in Vancouver, Alberta, Kitchener, Ottawa, and London.

The concern of many of the refugee groups in Canada is that these people, who are politically to the right of or disaffected from the majority of other refugees in the Honduran camps, could create serious divisions within the Salvadoran refugee community in Canada. There is some concern and some question why Canada has decided to pick up these refugee cases when the attempt is to repatriate as many of those refugees in the Honduran camps back into their own country as possible. So the concern is what the reception will be like here within the Salvadoran community. These people are largely peasant farmers. They have lived seven to eight years in the camps. They are tired of the camps, but they do not want to go home. They do not want to be repatriated, so they are coming to Canada.

• 1100

This case arose during the conference in Vancouver last week of Canadian refugee groups. There is some concern about why the government is responding, and how it is, and also concern about the settlement of these people who are seen as difficult, sensitive cases.

[*Translation*]

Pouvez-vous nous dire ce qui se passe au Salvador lorsque les gens viennent s'adresser au représentant canadien là-bas, qui vient de temps à autre—je crois qu'il y a sur place un membre du personnel salvadorien à titre permanent—comment se fait l'évaluation? Ces personnes sont-elles considérées d'abord comme des immigrants potentiels au Canada ou comme des gens qui ont besoin de protection.

Mme Maxwell: Je ne sais pas, Dick, savez-vous quelque chose?

Le révérend père Howard: Non, je ne sais pas comment se fait l'évaluation. Plusieurs personnes se sont adressées à nous, à l'Église, dans l'intention de quitter immédiatement le pays. Le seul contact que j'ai eu avec le Canada a été par l'intermédiaire du Costa Rica. Pour autant que je sache, il n'y a personne. Je ne connais pas l'agent salvadorien qui représente le gouvernement canadien au Salvador. J'aimerais bien savoir de qui il s'agit, car il m'arrive souvent de devoir essayer de faire partir des gens par tous les moyens. Mais je ne sais pas.

Mme Maxwell: Je voudrais vous parler d'un cas dont les groupes de réfugiés au Canada ont été informés récemment et je me demande si vous le connaissez. Il s'agit de 400 réfugiés se trouvant dans une situation difficile dans les camps de Mesa Grande et de Coola Mankaqua au Honduras. Ce sont des Salvadoriens qui refusent d'être rapatriés dans leur pays. On les considère, si vous voulez, comme des dissidents ou des gens qui politiquement n'appartiennent pas à la même ligne que la majorité des réfugiés des camps. Apparemment, le gouvernement canadien va les accueillir au Canada, mais, les autorités de l'immigration ne semblent savoir que très peu de chose à leur sujet, si ce n'est que 40 à 50 d'entre eux vont arriver dans des centres d'accueil à Vancouver, en Alberta, à Kitchener, à Ottawa et à London.

Les groupes de réfugiés au Canada craignent que ces personnes, qui sont politiquement à droite ou à l'écart de la majorité des autres réfugiés des camps honduriens, ne créent de graves dissention au sein de la communauté des réfugiés salvadoriens au Canada. On se demande pourquoi le Canada a décidé de choisir ces réfugiés-là, alors que l'on s'efforce de rapatrier dans leur pays un aussi grand nombre que possible de réfugiés des camps honduriens. On se demande quel accueil leur sera réservé par la communauté salvadorienne. Pour la plupart, ces réfugiés sont des paysans, ils ont passé sept ou huit ans dans les camps. Ils en ont assez des camps, mais ne veulent pas rentrer chez eux. Ils ne veulent pas être rapatriés et viennent donc au Canada.

Ce cas a été présenté la semaine dernière à Vancouver pendant la conférence des groupes de réfugiés au Canada. Ceux-ci se demandent pourquoi le gouvernement a pris cette décision et s'inquiètent de l'installation de ces personnes considérées comme des cas délicats et difficiles.

[*Texte*]

Mr. Marchi: If we were to establish a special type of program, whether it is on the refugee front or relaxed assisted family criteria for families, particularly from El Salvador and Canada to sponsor relatives, is there a problem with freedom of movement in terms of leaving El Salvador, from the viewpoint of the Government of El Salvador? Do they need exit visas? Are they at liberty to immigrate, or would the government move in and stop that because that would obviously reflect badly on their regime?

Secondly, have there been any problems with Salvadorans who are now citizens of Canada or the United States and who take up the struggle for their people back home in terms of harassment and intimidation abroad by officials from the Salvadoran government?

Rev. Howard: I will answer the first part. Up to now, if you have a valid birth certificate or an identification card—you have to have both—then you can get a passport. Anyone can. A number of people have done that and have left. The greater problem is that everybody has to have an identification card, and so in some way the government will know who you are if you are leaving. Obviously, many refugees fled over the border in the northern sections; but if people are going to leave the country through the airport, usually they can get that. So, often we try to help. if that is the issue.

The greater question, again, is the prior necessity for everyone to have an identification card. Often that is difficult to get, especially if you have lost it and live in rural zones. It is also obviously an infraction if you do not have that, if you come into the capital and you do not have your identification card, which is the case for many of these refugees who have lost them. They have been destroyed in their villages while coming back. Part of the responsibility of the UNHCR is to help document people, which has been very slow. It has been almost two years for the original group that came back. Many do not have papers, so they are afraid. They are afraid to travel even within the country, because they do not have an identification card.

Mr. Jourdenais (La Prairie): There are people who might come to Canada and nobody knows about it. First, who are negotiating with those people? Second, it seems from what you were saying that the community of the Salvadorans here in Canada do not approve that we should bring those people here.

Ms Maxwell: No, I did not say that. I am not sure exactly who is negotiating. I imagine it is Immigration. I know that a message, very simple and with not a lot of detail, has been communicated to the Department of Immigration here, and I guess to the various reception centres, that 40 to 50 of these refugees may be coming. I am not sure exactly who is negotiating down there.

No, that is not the reaction. It is the concern and the fear of some of the NGO groups working with the

[*Traduction*]

M. Marchi: Si nous décidions d'établir un programme spécial, destiné particulièrement aux réfugiés ou prévoyant des critères plus souples pour le parrainage des familles, particulièrement pour les personnes venant du Salvador, est-il difficile de quitter le Salvador, la liberté de mouvement est-elle limitée par le gouvernement du pays? Faut-il un visa de sortie? Est-il possible d'immigrer librement, ou le gouvernement cherche-t-il à freiner cette immigration qui donne une mauvaise impression du régime?

Deuxièmement est-il arrivé que des Salvadoriens, maintenant citoyens canadiens ou américains, et qui continuent la lutte pour leurs concitoyens restés au Salvador, soient victimes de harcèlement et d'intimidation de la part de fonctionnaires du gouvernement salvadorien à l'étranger?

Le révérend père Howard: Je vais répondre à la première partie de la question. Jusqu'à présent, si l'on a un certificat de naissance valable ou une carte d'identité—il faut les deux—on peut obtenir un passeport. Tout le monde le peut. Certaines personnes l'ont fait et sont parties. Le grand problème, c'est que tout le monde doit avoir une carte d'identité, et le gouvernement va donc savoir qui part. De nombreux réfugiés ont fuit en passant la frontière dans les régions du Nord; mais si l'on veut quitter le pays en prenant l'avion à l'aéroport, le gouvernement peut le savoir. Dans ces cas-là, nous essayons d'intervenir.

Je le répète, le principal problème vient de ce que chacun doit auparavant avoir une carte d'identité, il est quelquefois difficile d'en obtenir une, surtout si on l'a perdue et si l'on habite dans les zones rurales. C'est une infraction que de ne pas avoir cette carte, et il est particulièrement grave d'être dans la capitale sans sa carte d'identité, ce qui est le cas pour un grand nombre de ces réfugiés, qui l'ont perdue. Les cartes ont été détruites dans leur village pendant leur absence. Le HCRNU se charge justement de faire établir les papiers, mais le processus est très long. Il a fallu presque deux ans pour le premier groupe qui est revenu. Beaucoup n'ont pas de papiers et ont peur. Ils ont même peur de voyager à l'intérieur du pays sans leur carte d'identité.

M. Jourdenais (La Prairie): Il y a des gens qui arrivent au Canada sans que personne ne le sache. Premièrement, qui négocie avec ces personnes? Deuxièmement, d'après ce que vous venez de dire, il semble que les Salvadoriens qui se trouvent ici au Canada, n'approuvent pas la décision de faire venir ces réfugiés.

Mme Maxwell: Non, je n'ai pas dit cela. Je ne sais pas exactement qui s'occupe des négociations. Je suppose que c'est l'immigration. Je sais qu'un message très simple et très peu détaillé a été transmis au ministère de l'Immigration ici et aussi, je suppose, aux divers centres d'accueil, pour les avertir de l'arrivée de ces 40 à 50 réfugiés. Je ne sais pas exactement qui s'occupe des négociations là-bas.

Non, ce n'est pas cela, la réaction. Les groupes d'ONG travaillant avec la communauté salvadorienne au Canada

[*Text*]

Salvadoran community in Canada that this group is not really political refugees. In fact, their politics would be perhaps out of line with the majority of people who find themselves here as refugees in Canada. There is some concern about possible divisions and splits within the Salvadoran community if this group comes. I guess it raises the questions of what are Canada's criteria for selecting refugees and why have they opted to bring this group of problem cases to Canada. There are many other refugees and legitimate, bona fide political refugees applying for refugee status here in Canada. So why? There is not a lot of information on this group. This was communicated to a number of us from the meeting on the Canadian Council on Refugees, I believe last week, in Vancouver. I believe there was also a brief report in *The Star* last week on this, but not a lot of information.

• 1105

The Vice-Chairman: I adjourn this meeting with a question, because it shows that we have an opportunity to meet again. I hope we will have the advantage of having your presence at another meeting. Thank you very much.

My questions is: what is your opinion of the election and the relationship between the church and the state?—and on and on and on it goes.

Ms Maxwell: We have all the answers, too.

The Vice-Chairman: Yes. But I do not have the time. Thank you very much for coming.

This meeting is adjourned.

[*Translation*]

s'inquiètent parce que ces réfugiés ne sont pas vraiment des réfugiés politiques. En fait, leur conviction politique serait probablement différente de celle de la majorité des réfugiés installés ici au Canada. On redoute les dissentions et les divisions possibles au sein de la communauté salvadorienne, si ce groupe arrive. Ceci soulève la question des critères utilisés par le Canada pour sélectionner les réfugiés, et l'on se demande pourquoi le Canada a décidé d'accueillir ce groupe de cas difficiles. Il y a beaucoup d'autres réfugiés, des réfugiés politiques légitimes, qui demandent le statut de réfugié ici au Canada. Alors pourquoi? On sait peu de choses sur ce groupe. Il en a été question lors de la réunion du Canadian Council on Refugees, la semaine dernière, je crois, à Vancouver. Je crois qu'il y a également eu un petit article à ce sujet dans *The Star* la semaine dernière, mais il n'y a pas beaucoup de précision.

Le vice-président: Je lève la séance en posant une question, car elle montre que nous avons la possibilité de nous revoir. J'espère que vous nous ferez l'honneur de votre présence à une autre réunion. Je vous remercie.

Ma question est celle-ci: que pensez-vous des élections et des rapports entre l'Église et l'État?. . . etc., etc., je pourrais continuer longtemps.

Mme Maxwell: Nous avons toutes les réponses.

Le vice-président: Oui. Mais je n'ai pas le temps. Merci beaucoup d'être venus.

La séance est levée.

Book Tarif
rate
XIA 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, June 13, 1989
Thursday, June 15, 1989
Tuesday, June 27, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

RESPECTING:

Future business of the Committee

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into Immigration processing for immigrants from Lebanon

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the work of the Portuguese Canadian Committee

The First Report of the Sub-Committee

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mardi 13 juin 1989
Le jeudi 15 juin 1989
Le mardi 27 juin 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

CONCERNANT:

Travaux futurs du Comité

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le traitement des demandes d'immigration soumises de citoyens du Liban

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le travail du Portuguese Canadian Committee

Le Premier Rapport du Sous-comité

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Inter-Agency El Salvador Monitoring Group:

Rev. Richard Howard, S.J., Director for Mexico and Central America of the International Jesuit Refugee Service;

Roger Clark, Secretary General, Canadian English Section, Amnesty International;

Claudette Legault, Director, Central American and Carribean Programme, Oxfam Canada;

Lorraine Guay, Christian Committee for Human Rights in Latin America;

Jane Maxwell, Past Chairperson, Inter-Church Committee for Human Rights in Latin America;

Barbara Zerter, Project Coordinator.

TÉMOINS

Du Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador:

Le révérend père Richard Howard, s.j., directeur des programmes du Mexique et de l'Amérique centrale du service jésuite pour les réfugiés;

Roger Clark, secrétaire général, Secteur anglophone canadien, Amnistie internationale;

Claudette Legault, directrice, Programmes pour l'Amérique centrale et les Antilles, Oxfam Canada;

Lorraine Guay, Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine;

Jane Maxwell, ex-présidente du Comité inter-églises pour les droits humains en Amérique latine;

Barbara Zerter, coordonnatrice du projet.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, June 13, 1989
Thursday, June 15, 1989
Tuesday, June 27, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mardi 13 juin 1989
Le jeudi 15 juin 1989
Le mardi 27 juin 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

---

RESPECTING:

Future business of the Committee

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into immigration processing for immigrants from Lebanon

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the work of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee

INCLUDING:

The First Report of the Sub-Committee

CONCERNANT:

Travaux futurs du Comité

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le traitement des demandes d'immigration émanant de citoyens du Liban

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le travail du *Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee*

Y COMPRIS:

Le Premier Rapport du Sous-comité

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34186—1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, June 21, 1989

The Standing Committee on Labour, Employment and Immigration has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), your Committee assigned to its Sub-Committee on Immigration the responsibility for the examination of the situation respecting the immigration of Lebanese citizens to Canada. The Sub-Committee has submitted its First Report to the Committee. Your Committee has adopted this Report with amendments, which reads as follows:

IMMIGRATION OF LEBANESE CITIZENS TO CANADA

In recent weeks Canadians have been shocked and saddened to read that once again civil strife has erupted in Lebanon, a country that has surely experienced more than its share of suffering in the last 15 years. As often happens when we are faced with suffering in the world, Canadians asked themselves how they could help. In the case of the Lebanese, the desire to help was particularly strong. The Lebanese community in Canada numbers some 200,000 people — individuals who are proudly Canadian, but who retain strong ties to their homeland and have deep concerns about the safety of their former compatriots.

The Committee shares these concerns and held hearings at the end of May to determine whether we might make some recommendations relating to immigration that would help some of the displaced people of Lebanon. We heard testimony from officials of the Department of External Affairs and from representatives of the Canadian Council of Churches, the Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society, the Canadian-Lebanese Community of Ottawa and the Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund. As a result of our investigations, the Committee has gained a deeper understanding of the situation in Lebanon and we wish to report our findings relating to immigration processing.

As a result of the presentation by officials from External Affairs, the Committee was reminded of the measures that Canada has already taken to help the people of Lebanon. The Prime Minister has supported the French peace initiative. We have increased by $500,000 our grant to the International Committee of the Red Cross for emergency supplies. This aid is in addition to the $5 million that Canada donated last year to the United Nations Disaster Relief Co-ordinator for aid to Lebanon and our contribution to the Francophonie of $1 million for the reconstruction of Lebanon.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 21 juin 1989

Le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, votre Comité a chargé son sous-comité de l'immigration d'examiner la situation de l'immigration au Canada de citoyens libanais. Le sous-comité a présenté son premier rapport au Comité. Votre Comité a adopté ce rapport avec des modifications, et celui-ci se lit comme suit:

IMMIGRATION AU CANADA DE CITOYENS LIBANAIS

Au cours des dernières semaines, le Canada a été consterné et peiné d'apprendre qu'à nouveau, la guerre civile avait éclaté au Liban, pays qui a déjà certainement eu plus que sa part de souffrances depuis quinze ans. Comme c'est souvent le cas quand il est témoin de souffrances endurées ailleurs dans le monde, le Canada s'est demandé comment il pouvait les alléger. S'agissant du Liban, le désir de lui porter secours est particulièrement vif. La communauté libanaise vivant au Canada compte quelque 200 000 membres, qui, tout en étant fiers d'être canadiens, conservent de solides liens avec leur mère-patrie et s'inquiètent du sort de leurs anciens compatriotes.

Le Comité partage ces inquiétudes et a tenu des séances à la fin mai afin de décider si nous devions formuler des recommandations en matière d'immigration pour aider un certain nombre des personnes déplacées au Liban. Nous avons recueilli des témoignages de représentants du ministère des Affaires extérieures, du Conseil canadien des Églises, de la Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society, de la Canadian-Lebanese Community of Ottawa et du Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund. Grâce à nos travaux, le Comité est maintenant mieux en mesure de comprendre la situation au Liban, et nous souhaitons faire état de nos conclusions concernant le traitement des demandes d'immigration.

Les représentants du ministère des Affaires extérieures ont rappelé au Comité, au cours de leurs témoignages, les mesures que le Canada avait déjà prises pour aider la population libanaise. Le premier ministre a approuvé l'initiative de paix de la France. Nous avons majoré de 500 000 $ notre contribution au Comité international de la Croix-Rouge pour les approvisionnements d'urgence. Cette aide s'ajoute aux 5 millions de dollars que le Canada a donnés l'année dernière au coordonateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe afin de venir en aide au Liban, ainsi qu'à notre contribution de un

Canadians support the above political and humanitarian initiatives. But is there more that we can do? The Committee thinks that there is. Since the middle of the 1970s, Canada has had a Lebanese Special Program which enables Lebanese citizens and permanent residents of that country who have been directly affected by the hostilities and who have family in Canada to apply to immigrate to Canada. Thus members of the family class and assisted relatives benefit from somewhat relaxed financial criteria and expedited processing. In addition, visa officers are encouraged to use discretion when assessing points for assisted relatives under the points system.

Since 1985, when Canada withdrew its diplomatic representation from Beirut, the closest immigration processing point for the Lebanese has been in Damascus, Syria. As a result of the recent hostilities, however, it became very difficult for many people to travel to Damascus. At the end of April, in response to the situation the Canadian government established temporary immigration facilities in Nicosia, Cyprus, the destination of many of the thousands compelled to flee Beirut as a result of the shelling. A number of the Committee's recommendations in this report seek to improve immigration processing currently being carried out in Cyprus; others go further and suggest what we consider to be an innovative way to help Lebanese suffering from civil strife.

STAFFING THE FACILITY IN NICOSIA

The Committee was pleased to learn from the Minister for External Relations and International Development, the Hon. Monique Landry, that our officials will soon be moving to larger facilities in Nicosia. We are concerned, however, that the staff assigned to immigration processing in Nicosia is inadequate for the job. Testimony before the Committee revealed that between 8,000 and 17,000 Lebanese have fled the fighting and arrived in Cyprus. A significant number of those have shown interest in immigrating to Canada. Of course, only a fraction will meet our criteria, but the inquiries and applications flowing into the Nicosia office make it a very busy post at the present time. Officials from External Affairs informed the Committee that for most of the month of May, between 200 and 300 people a day were approaching the office with inquiries, although this number has recently been reduced somewhat. Even though some 80% of inquiries do not translate into successful applications, the work load remains significant.

million de dollars aux pays de la Francophonie pour la reconstruction du Liban.

Le Canada approuve ces mesures humanitaires et politiques. Mais pouvons-nous faire davantage? Le Comité estime que oui. Depuis le milieu des années 70, le Canada a un programme spécial pour le Liban qui permet l'immigration au Canada de citoyens libanais et de résidents permanents de ce pays qui ont été directement touchés par les hostilités et qui ont de la famille au Canada. Les demandeurs qui font partie des catégories famille ou parents aidés sont assujettis à des critères financiers assouplis et leur demande est traitée avec diligence. En outre, on incite les agents de visa à exercer leur pouvoir discrétionnaire dans l'attribution de points aux parents aidés.

Depuis 1985, année où le Canada a rappelé ses représentants diplomatiques postés à Beyrouth, notre bureau d'immigration le plus près se trouve à Damas, en Syrie. Cependant, à la suite des récentes hostilités, de nombreuses personnes ont beaucoup de mal à se rendre à Damas. À la fin d'avril, le gouvernement du Canada a donc ouvert des bureaux provisoires à Nicosie (Chypre), destination de milliers de personnes obligées de fuir Beyrouth croulant sous les bombardements. Différentes recommandations du présent rapport visent à améliorer le processus d'immigration actuellement en vigueur à Chypre; dans d'autres, nous allons plus loin en recommandant ce que nous estimons être une façon innovatrice d'aider les Libanais souffrant des atrocités d'une guerre civile.

AUGMENTATION DE L'EFFECTIF DU BUREAU DE NICOSIE

Le Comité a été heureux d'apprendre de la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, que nos fonctionnaires déménageront bientôt dans un bureau plus grand, à Nicosie. Nous craignons toutefois que le nombre d'employés affectés au traitement des demandes d'immigration dans cette ville ne soit pas suffisant. Les témoignages entendus par le Comité indiquent en effet que de 8 000 à 17 000 Libanais ont fui la zone de combat et sont arrivés à Chypre. Un grand nombre d'entre eux ont fait savoir qu'ils étaient intéressés à immigrer au Canada. Évidemment, seule une fraction de ces candidats répondront à nos critères mais, en raison du nombre élevé de demandes de renseignements et d'immigration qui ont été présentées à Nicosie, le personnel de ce bureau est actuellement très occupé. Des représentants du ministère des Affaires extérieures ont informé le Comité que, durant la plus grande partie du mois de mai, de 200 à 300 personnes ont communiqué avec le bureau chaque jour, bien que ce nombre ait quelque peu diminué depuis. Même si 80 p. 100 environ de ces demandes de renseignements ne seront pas suivies de demandes d'immigration approuvées, le volume de travail demeure élevé.

To meet these pressures, Canada has assigned one visa officer to our post in Nicosia. (Quebec has also assigned one officer.) The Committee seriously doubts that is sufficient. Although we were informed by the Minister that the visa officer had conducted 500 interviews with applicants for permanent residence, common sense tells us that one officer cannot keep up such a pace, even if a backup officer arrives as planned at the end of June. At a point in the near future, either the quality of our immigration program will suffer or qualified candidates will be kept waiting in stressful suspense, or both.

For those reasons, the Committee recommends that at least two additional Canada-based officers be assigned to Nicosia as soon as possible. We are also aware of how important administrative and support staff are to immigration processing and we recommend that these personnel be increased proportionately. At the same time, we understand that staffing of this office to date has been on a temporary basis. In fact, the office has already seen a change of visa officer. While the Committee appreciates the difficulties in establishing facilities quickly under emergency conditions, if it appears that the situation in Lebanon is going to remain unstable for the foreseeable future we recommend that staffing arrangements in Cyprus be put on a more permanent footing.

STREAMLINED PROCESSING

In its past immigration inquiries, the Committee has often been somewhat frustrated by what appears to be a bureaucratic tangle in immigration processing. Part of the problem no doubt arises because of the number of government departments involved: External Affairs for overall processing, Health and Welfare for medical admissibility, and the Solicitor General, through the Canadian Security Intelligence Service, for criminality and security clearances. The complexity is compounded by the fact that, for many posts, most of the security and medical aspects of processing are conducted by Canadians stationed elsewhere. Cyprus is no exception. Medical files must be sent to the Canadian post in Athens for inspection; security checks are conducted from Tel Aviv. Further, it is typically the medical and security checks that take the longest.

The Committee feels that it is important, especially in these early stages, that backlogs not develop. For this reason, we recommend that all aspects of immigration processing for those files initiated in Cyprus, including medical and security checks, be centralized there, at least

Pour répondre aux besoins, le Canada a affecté un agent des visas au bureau de Nicosie. (Le Québec en a fait de même.) Le Comité doute toutefois beaucoup que cela soit suffisant. Bien que le Ministre nous ait informés que l'agent des visas avait déjà effectué 500 entrevues avec des personnes demandant le statut de résident permanent, le bon sens nous laisse croire qu'un seul agent ne pourra maintenir ce rythme longtemps, même si quelqu'un d'autre vient le seconder à la fin de juin, comme prévu. Dans un avenir rapproché, la qualité de notre programme d'immigration en souffrira ou bien les candidats admissibles seront tenus en haleine pendant très longtemps.

Pour toutes ces raisons, le Comité recommande qu'au moins deux agents supplémentaires en provenance du Canada soient affectés à Nicosie dès que possible. Nous sommes également conscients de l'importance que revêtent les agents d'administration et les employés de soutien pour le traitement des demandes d'immigration, c'est pourquoi, nous recommandons que leur nombre soit augmenté proportionnellement. D'autre part, nous avons cru comprendre que les affectations à Nicosie avaient jusqu'à maintenant un caractère temporaire. De fait, l'agent des visas de ce bureau a déjà été remplacé. Bien que le Comité comprenne qu'il soit difficile de s'adapter rapidement à une telle situation d'urgence, nous recommandons, si l'on ne prévoit pas une amélioration prochaine de la situation qui prévaut actuellement au Liban, que des dispositions soient prises pour que le personnel affecté à Chypre le soit pour une plus longue période.

RATIONALISATION DU TRAITEMENT DES DEMANDES

À l'occasion des études sur l'immigration qu'il a effectuées dans le passé, le Comité a souvent déploré les complications administratives liées au traitement des demandes d'immigration. Ce problème, fort probablement, s'explique en partie par le nombre de ministères en jeu : les Affaires extérieures pour le traitement général, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'admissibilité médicale et le Solliciteur général, par l'entremise du Service canadien du renseignement de sécurité, pour les questions de criminalité et les autorisations de sécurité. Le problème se complique encore du fait que dans de nombreuses missions, la plupart des formalités relatives à la sécurité et à l'admissibilité médicale, sont confiées à des Canadiens postés ailleurs. Chypre ne fait pas exception à la règle. Les dossiers médicaux doivent être envoyés à la mission canadienne à Athènes; alors que les contrôles de sécurité se font à Tel Aviv. Or, ce sont justement les contrôles médicaux et de sécurité qui prennent le plus de temps.

Le Comité est d'avis qu'il importe, surtout au début de ce processus, de ne pas accumuler d'arriérés. Nous recommandons donc, pour le moment du moins, la centralisation à Chypre, de tous les aspects du traitement des demandes d'immigration des dossiers ouverts dans

for the time being. It may be that later, once the office is operating more smoothly, the decentralized operation can be reinstituted. Until that time, however, the Committee believes that it is an appropriate recognition of the crisis nature of the Lebanese situation to deploy Canada's resources in the most effective manner possible.

Even if Canadian personnel are centralized in Nicosia, however, efficiency will not result if processing procedures remain unduly cumbersome. The need to streamline immigration processing was a major theme of this Committee in the last Parliament and it remains so today. We note with approval that External Affairs has recognized the need to examine its procedures and that it has urged the other Departments to do the same. For example, this Committee has recommended in the past that more "profiling" should be done in the area of security in order to identify which kinds of applicants may require intensive screening and which may not. We urge those officers conducting security checks to examine their systems once again in order that the best use may be made of scarce resources.

The effort to streamline processing should be ongoing. This is particularly true in the case of Cyprus if External Affairs is to meet its processing target of three months for immigrant visas. Although three months may seem like a long time for people to have to wait in unsettled conditions, the Committee accepts a maximum of three months as an appropriate goal and urges that all necessary steps be taken to reach it. Urgent cases, of course, can proceed on Minister's Permits before processing is complete and we urge that this policy continue.

A NEW DESIGNATED CLASS

To this point, the Committee has focussed on the technical aspects of processing—adequate staff, centralization, streamlining, timeframes and so on. We now turn our attention to a more substantive matter. The Committee agrees with the government that special measures for Lebanese with family in Canada are important. For that reason, we support the Lebanese Special Measures program and urge that it be continued. Our witnesses reminded us, however, that there are those in Lebanon who have suffered terribly as a result of the latest round of fighting who have no family in Canada. They asked if anything could be done to help them.

cette ville, y compris les contrôles médicaux et de sécurité. Il se peut que par la suite, une fois que le bureau fonctionnera plus calmement, on envisage à nouveau de décentraliser les opérations. En attendant, le Comité pense que le fait de déployer les ressources du Canada le plus efficacement possible serait la façon appropriée de reconnaître l'urgence de la situation au Liban.

Le fait que le personnel canadien soit éventuellement centralisé à Nicosie ne garantit pas toutefois l'efficacité des opérations si les modalités relatives au traitement des demandes demeurent inutilement pesantes. La nécessité de rationaliser le traitement des demandes d'immigration a été l'un des grands thèmes du Comité au cours de la dernière législature et le reste encore aujourd'hui. Nous remarquons avec plaisir que le ministère des Affaires extérieures reconnaît la nécessité de revoir ses procédures et qu'il encourage fortement les autres ministères à faire autant. Le Comité a, par exemple, recommandé dans le passé qu'en matière de sécurité, l'établissement de profil se fasse de façon plus systématique afin de dépister les cas qui nécessitent un tamisage plus serré. Nous invitons instamment les agents chargés des contrôles de sécurité de revoir à nouveau leur façon de procéder afin de faire le meilleur usage possible des maigres ressources dont nous disposons.

L'effort de rationalisation du traitement des demandes devrait être durable. Cette recommandation s'applique particulièrement au cas de Chypre, dans la mesure où le ministère des Affaires extérieures veut atteindre l'objectif qu'il s'est fixé, c'est-à-dire le traitement des demandes de visas d'immigration dans un délai de trois mois. Bien que trois mois puissent sembler interminables pour des gens qui doivent attendre dans l'incertitude, le Comité considère que ce délai maximum de traitement constitue un objectif raisonnable et il recommande fortement que tous les moyens soient mis en oeuvre pour l'atteindre. Il est entendu qu'en cas d'urgence, les personnes visées pourront bénéficier d'un permis du Ministre pour se rendre immédiatement au Canada en attendant que les formalités aient pris fin. Nous recommandons le maintien de cette politique.

UNE NOUVELLE CATÉGORIE DÉSIGNÉE

À ce jour, le Comité ne s'est arrêté qu'aux aspects techniques du processus (augmentation de l'effectif, centralisation, rationalisation, échéanciers, etc.). Nous nous tournons maintenant vers les questions de fond. Le Comité convient, à l'instar du gouvernement, de l'importance des mesures spéciales prises à l'égard des Libanais qui ont de la famille au Canada. C'est pourquoi, nous appuyons le programme de mesures spéciales prises en faveur des Libanais et pressons le gouvernement de le maintenir. Les témoins que nous avons entendus nous ont rappelés toutefois qu'il y a des Libanais qui ont terriblement souffert des récents combats et qui n'ont pas de famille au Canada. Ils ont demandé ce qu'on pouvait faire pour eux.

Canada's *Immigration Act* permits the Cabinet to designate classes of people whose admission to Canada would be in accordance with our humanitarian tradition with respect to the displaced and the persecuted. It seems to the Committee that Lebanese displaced because of civil strife in their homeland and who are in need of resettlement would fit those criteria for designation as a class and we recommend that such a class be created. Current sponsorship rules that apply to those sponsoring refugees should apply to this designated class in order to enable church and other groups to sponsor those in the greatest need.

GOVERNMENT INITIATIVE

In conclusion, the Committee urges the government to act swiftly. We also recognize that a negotiated settlement is the ultimate solution to the problems in Lebanon. We would therefore urge the Canadian government to press the Security Council of the United Nations to hold a debate on this most important subject.

SUMMARY OF RECOMMENDATIONS

1. At least two additional Canada-based officers for a total of three, should be assigned to assist with immigration processing in Nicosia, along with the necessary administrative and support staff.
2. Staffing arrangements in Cyprus should be put on a more permanent footing.
3. All aspects of immigration processing for files initiated in Cyprus, including medical and security checks, should be centralized there.
4. Immigration processing procedures should be streamlined as much as possible in order to meet a target of a maximum of three months for immigrant visas.
5. A new designated class should be created to permit the admission to Canada of displaced Lebanese in need of resettlement.
6. Church and other groups should be permitted to sponsor members of the new designated class.
7. The Canadian government should press the United Nations Security Council to hold a debate to seek a resolution to the conflict in Lebanon.

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

Your Committee requests that the Government respond to this Report in accordance with Standing Order 109.

La *Loi sur l'immigration* autorise le Cabinet à désigner des catégories de personnes dont l'admission au Canada serait conforme à nos traditions humanitaires en ce qui concerne les personnes déplacées et persécutées. Il semble au Comité que les Libanais déplacés en raison de la guerre civile sévissant dans leur pays et qui ont besoin d'être réinstallés, rempliraient les critères de désignation mentionnés ci-dessus. Nous recommandons donc que soit créée pour eux une catégorie de ce genre. Les règles actuelles sur le parrainage de réfugiés devraient s'appliquer aussi à cette catégorie particulière afin que les groupes religieux et autres puissent venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

INITIATIVE DU GOUVERNEMENT

En conclusion, le Comité demande instamment au gouvernement d'agir sans tarder. Nous reconnaissons en outre que l'ultime solution aux problèmes du Liban réside dans un règlement négocié. Le Comité recommande avec insistance au gouvernement du Canada de faire pression sur le Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il tienne un débat sur cette très importante question.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

1. Au moins deux agents supplémentaires pour un total de trois, de même que le personnel de soutien et administratif nécessaires, devraient être affectés au traitement des demandes d'immigration à Nicosie.
2. Le personnel affecté à Chypre devrait l'être pour de plus longues périodes.
3. Toutes les formalités du traitement des dossiers d'immigration amorcées à Chypre, y compris les vérifications de sécurité et les contrôles médicaux, devraient y être centralisés.
4. Le traitement des demandes d'immigration devrait être rationalisé le plus possible pour que le délai maximal d'émission des visas soit de trois mois.
5. Une nouvelle catégorie désignée devrait être créée pour autoriser l'admission au Canada de Libanais déplacés et qui ont besoin d'être réinstallés.
6. Les groupes religieux et autres devraient être autorisés à parrainer les membres de la nouvelle catégorie désignée.
7. Le gouvernement du Canada devrait exercer des pressions sur le Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il tienne un débat en vue d'en arriver à un règlement du conflit au Liban.

DEMANDE D'UNE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Votre Comité demande que le gouvernement réponde au présent rapport conformément à l'article 109 du Règlement.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 1 and 3 of the Sub-Committee on Immigration and Issues Nos. 9 and 12 of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration, which includes this Report), is tabled.*

Respectfully submitted,

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules nos 1 et 3 du Sous-comité de l'immigration, et fascicules nos 9 et 12 du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

JEAN-PIERRE BLACKBURN,

Chairman.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 13, 1989
(3)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met *in camera* at 11:10 o'clock a.m. this day, in Room 208 West Block, the Vice-Chairman, Larry Schneider, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi, Larry Schneider.

Acting Members present: Fernand Jourdenais for Dave Worthy; Charles Langlois for Jean-Pierre Blackburn; Tom Wappel for Gilbert Parent.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

The Committee proceeded to the consideration of its future business.

On motion of Dan Heap, it was agreed,—That the Sub-Committee recommend to the full Committee that either the full Committee or the Sub-Committee on Immigration be given the mandate to hear witnesses from the Portugese Immigration Committee.

At 11:25 o'clock a.m., pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of an investigation into immigration processing for immigrants from Lebanon.

The Sub-Committee proceeded to the consideration of possible options for a draft report on the situation in Lebanon.

At 12:02 o'clock a.m., Allan Koury took the Chair as Acting Chairman.

At 12:42 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, JUNE 15, 1989
(4)

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met *in camera* at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 307 West Block, the Acting Chairman, Fernand Jourdenais, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi.

Acting Members present: Edna Anderson for Al Johnson; Clément Couture for Larry Schneider; Fernand Jourdenais for Dave Worthy.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of an investigation into immigration processing for immigrants from Lebanon.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 13 JUIN 1989
(3)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit aujourd'hui à huis clos, à 11h10, dans la salle 208 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de Larry Schneider (*vice-président*).

Membres du Sous-comité présents: Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi, Larry Schneider.

Membres suppléants présents: Fernand Jourdenais remplace Dave Worthy; Charles Langlois remplace Jean-Pierre Blackburn; Tom Wappel remplace Gilbert Parent.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Le Comité examine ses travaux futurs.

Sur motion de Dan Heap, il est convenu,—Que le Sous-comité recommande au Comité que l'un ou l'autre, le Comité ou le Sous-comité, soit autorisé à entendre des représentants du Comité d'immigration des Portugais.

À 11h25, en conformité du paragraphe 108(2) du Règlement, le Sous-comité poursuit son enquête sur le traitement des demandes d'immigration émanant de citoyens du Liban.

Le Sous-comité examine différentes options pour préparer un projet de rapport sur la situation au Liban.

À 12h02, Allan Koury remplace le président au fauteuil.

À 12h42, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 15 JUIN 1989
(4)

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h40, dans la salle 307 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de Fernand Jourdenais (*président suppléant*).

Membres du Sous-comité présents: Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi.

Membres suppléants présents: Edna Anderson remplace Al Johnson; Clément Couture remplace Larry Schneider; Fernand Jourdenais remplace Dave Worthy.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

En conformité du paragraphe 108(2) du Règlement, le Sous-comité poursuit son enquête sur le traitement des demandes d'immigration émanant de citoyens du Liban.

The Sub-Committee proceeded to the consideration of its draft report.

At 3:41 o'clock p.m., the sittng was suspended.

At 3:48 o'clock p.m., the sitting resumed.

On motion of Allan Koury, it was agreed,—That the Report be adopted as the First Report of the Sub-Committee on Immigration and that the Chairman be instructed to present the Report to the Standing Committee for its approval before tabling it in the House of Commons.

At 4:24 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 27, 1989
(5)

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 9:46 o'clock a.m. this day, in Room 705, 151 Sparks Street, the Chairman, Jean-Pierre Blackburn, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson, Allan Koury, Larry Schneider.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee*: Placido Alves Capelos, Committee Member; Manuel Azevedo, Committee Member; Joao Dias, Representative, Labourer's International Union—Local 183; Garry Caroline, Counsel, Labourer's International Union of North America—Local 183; Bento de Saõ José, Committee Member; Victor Mota, Economist, Publisher; Maria Da Costa, Committee Member. *From the Ottawa and District Labour Council*: Betty Sommers, President. *From the Portuguese Community of Ottawa*: Gabriel C. de Sousa.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee commenced consideration of an investigation into the work of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee.

The witnesses each made an opening statement and answered questions.

It was agreed,—That the documents presented to the Clerk by the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee be translated and filed as an Exhibit with the Clerk of the Committee. (*Exhibit "A", SIMM*).

At 10:50 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

Le Sous-comité étudie un projet de rapport.

La séance est suspendue à 15h41.

La séance reprend à 15h48.

Sur motion d'Allan Koury, il est convenu,—Que le rapport soit adopté à titre de premier rapport du Sous-comité de l'immigration et que le président soumette le rapport au Comité permanent pour être approuvé avant d'être déposé à la Chambre des communes.

À 16h24, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 27 JUIN 1989
(5)

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit aujourd'hui à 9h46, dans la salle 705, 151 rue Sparks, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson, Allan Koury, Larry Schneider.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du «Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee»*: Placido Alves Capelos, membre du Comité; Manuel Azevedo, membre du Comité; Joao Dias, représentant, Syndicat international des travailleurs de l'Amérique du Nord—poste 183»; Garry Caroline, conseiller juridique, Syndicat international des travailleurs de l'Amérique du Nord—poste 183»; Bento de Saõ José, membre du Comité; Victor Mota, économiste, éditeur; Maria Da Costa, membre du Comité. *Du Conseil du travail d'Ottawa et du district*: Betty Sommers, présidente. *De la Communauté portugaise d'Ottawa*: Gabriel C. de Sousa.

En conformité du paragraphe 108(2) du Règlement, le Sous-comité examine une enquête sur le travail du «Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee».

Les témoins font chacun un exposé et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que les documents remis au greffier par le «Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee» soient traduits puis versés au dossier du Comité. (*Pièce «A», SIMM*).

À 10h50, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, June 27, 1989

• 0946

Le président: À l'ordre!

Nous amorçons les travaux de notre Sous-comité de l'immigration.

On behalf of all members of this committee, I would like to welcome the Portuguese Immigration Committee. I think one of you, Mr. Azevedo, has a statement to present to this committee. But before doing that, I would appreciate it if you would introduce the people with you today.

M. Manuel Azevedo (membre du Comité d'immigration portugais): Monsieur le président, je veux vous présenter les membres de notre Comité qui sont ici:

Mr. Victor Mota, an economist and a publisher, and member of the committee; Isac Ferrera and his mother, Maria Da Costa, who were ordered deported from Canada on June 16 and subsequently had the deportation order stayed by the manager of immigration; Mr. Placido Capelos, who will also be speaking to you—out-of-status worker, in Canada since 1986—Mr. Bento Sao Jose, a former candidate for the Progressive Conservative Party in Ontario, and a member of our committee; Miss Betty Sommers, the President of the Ottawa and District Labour Council, who will be speaking to you today; Mr. Joao Dias, the representative of the Labourers' International Union, Local 183; and Mr. Gary Caroline, the counsel from the union.

Also, I would like to extend the regrets of the president of our committee, Lucia Cardoso, who could not be here today. Fortunately for her and unfortunately for us she is on vacation in Portugal. The president of the Toronto Homebuilders Association, Mr. Frank Giannone, could not be here, but you have a copy of his speech. I left a copy of his speech with your clerk.

Also in the audience today is Mr. Gonsalo Mertsis, who is the vice-counsul in Toronto for immigration affairs. The ambassador from Portugal, Mr. Joao Uva Pransa, requested that he be here today as an observer. Also here is Mr. Jose Rafael, chairman of the Portuguese Immigrant Aid Society of Canada, which was formed by him in 1959.

On behalf of the members of our committee and on behalf of the hundreds of thousands of Portuguese Canadians across this country, from Portugal Cove in Newfoundland to Vancouver Island, I want to say *Merci, Obligato*, thank you for giving us the opportunity to speak with you. Not only do I appear here today on behalf of our committee but I also am an immigrant who grew up in the land of the big goose—some of you may know that as Wawa, Ontario.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 27 juin 1989

The Chairman: Order please!

The Sub-committee on Immigration shall begin its proceedings.

Au nom de tous les membres du Comité, je voudrais souhaiter la bienvenue au Comité d'immigration portugais. Je pense que M. Azevedo a une déclaration à faire. Mais je voudrais lui demander d'abord de présenter les personnes qui l'accompagnent.

Mr. Manuel Azevedo (Portuguese Immigration Committee): Mr. Chairman, let me introduce the members of our Committee accompanying me.

M. Victor Mota, économiste et éditeur, et membre du Comité; Isac Ferrera et sa mère, Maria Da Costa, qui ont fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion du Canada le 16 juin, ordonnance qui a été par la suite suspendue par le directeur de l'immigration; M. Placido Capelos, qui va également vous parler, c'est un travailleur en situation irrégulière au Canada depuis 1986; M. Bento Sao Jose, ancien candidat progressiste conservateur en Ontario et membre de notre Comité; Mme Betty Sommers, présidente du Conseil du travail d'Ottawa et du district qui va vous parler ; M. Joao Dias, représentant du Syndicat international des travailleurs, poste 183; et M. Gary Caroline, avocat du syndicat.

Je vous présente les regrets de la présidente de notre Comité, Lucia Cardoso, qui n'a pas pu venir aujourd'hui. Elle a la chance d'être en vacances au Portugal. Le président de la *Toronto Homebuilders Association*, M. Frank Giannone, n'a pas pu venir mais vous avez un exemplaire de sa déclaration que j'ai laissé à la greffière.

Dans l'assistance se trouve M. Gonsalo Mertsis, vice-consul à Toronto chargé des questions d'immigration. L'ambassadeur du Portugal, M. Juan Uva Pransa, a demandé d'assister à la séance à titre d'observateur. Nous avons également parmi nous M. Jose Rafael, président de la Société d'aide aux immigrants portugais qu'il a fondée en 1959.

Au nom de tous les membres de notre Comité et des centaines de milliers de Canadiens portugais partout au Canada, de Portugal Cove à Terre-Neuve à l'Île de Vancouver, je tiens à vous dire merci, *Obrigado, Thank you* de nous avoir donné cette occasion de vous parler. Je parle ici non seulement au nom de notre Comité, mais en tant qu'immigrant ayant grandi dans le pays de l'oie blanche, que certains d'entre vous connaissent sous le nom de Wawa, en Ontario.

[*Text*]

We hope that after today's presentation you will agree with us that the government's solution to the refugee claimant backlog is ill-considered and wrong-headed. We come here today to pray for your intervention on behalf of thousands of people facing imminent expulsion from Canada. Our committee is made up of businessmen, students, professionals, women, and workers, and we have proposed a solution that has received widespread support from all political parties and from people with diverse political and economic backgrounds.

• 0950

We members of the committee agree that our solution, which is contained in the resolution—you have a copy of it, and I believe it has been translated into French—is a sensible and less costly solution than that proposed by the government.

The government solution, which resulted in the recent release of proposed regulations, runs for more than 80 pages. The flow charts alone—there are about 12 flow charts.

This in our opinion is not really a solution. It is a make-work project. The implementation of these regulations will result in the creation of a massive bureaucracy at a tremendous cost to Canadian taxpayers. Accordingly, at the conclusion of our presentation, we will make a specific request of your committee to intervene and support our position.

I would now like to introduce the first speaker, Mr. Placido Alves Capelos.

M. Placido Alves Capelos (membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion): Je m'appelle Placido Alves Capelos. Je suis arrivé au Canada le 24 septembre 1985. Après trois ou quatre jours, j'ai commencé à travailler comme aide ouvrier-maçon et, le 12 septembre de la même année, j'ai commencé à faire partie du Syndicat des ouvriers-maçons. Ensuite, mon patron m'a donné l'occasion de faire mon apprentissage comme ouvrier-maçon. Après huit mois, j'ai commencé à gagner le salaire d'un ouvrier-maçon.

Depuis mon arrivée au Canada, j'ai travaillé continuellement. Je fais partie d'un Club portugais sportif de Toronto depuis 1986 et je suis le secrétaire exécutif du Club Varzim sportif de Toronto. Je suis aussi membre du Premier club canadien-portugais et du Comité d'immigration portugais.

Je suis un ouvrier honnête et je paie mes impôts consciencieusement. Je n'ai jamais profité de l'aide sociale. J'ai mis de l'argent de côté pour acheter ma propre maison, ce qui était mon rêve depuis toujours. Je me sens vraiment intégré à la communauté.

Ces mots sont simplement une courte explication de ma vie quotidienne au Canada.

[*Translation*]

Nous espérons que nos exposés aujourd'hui vous convaincront que la solution proposée par le gouvernement à l'arriéré des demandes de statut de réfugié est mal conçue et irréfléchie. Nous sommes venus ici vous prier d'intervenir au nom des milliers de personnes qui sont sur le point d'être expulsées du Canada. Notre Comité est composé d'hommes d'affaires, d'étudiants, de professionnels, de femmes et de travailleurs et nous avons proposé une solution qui a été largement soutenue par tous les partis politiques et des personnes de diverses conditions économiques et politiques.

Les membres de notre Comité estiment que la solution proposée dans notre résolution,—vous en avez reçu un exemplaire et le texte a été traduit en français—est plus raisonnable et moins coûteuse que celle du gouvernement.

La solution proposée par le gouvernement qui a donné lieu à des projets de règlements est un document de plus de 80 pages, avec une douzaine de tableaux.

A notre avis ce n'est pas une véritable solution mais du travail pour du travail. La mise en oeuvre de ces règlements exigera la création d'une bureaucratie énorme qui coûtera très cher aux contribuables canadiens. C'est pour cette raison qu'à la fin de notre exposé, nous allons demander à votre Comité d'intervenir en appuyant notre position.

Je vous présente maintenant notre premier intervenant, M. Placido Alves Capelos.

Mr. Placido Alves Capelos (Member, Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee): My name is Placido Alves Capelos. I arrived in Canada on September 24th, 1985. Three or four days later I began working as a bricklayers helper and on the 12th of September of the same year I became a member of the Bricklayers Union. My boss then gave me the opportunity to do my apprenticeship as a bricklayer and 8 months later I began earning a bricklayers' wages.

Since my arrival in Canada I have been working regularly. I have been a member of the Portuguese Sports Club in Toronto since 1986 and I am the Executive Secretary of the Toronto Varzim Sports Club. I am also a member of the Canadian-Portuguese Club and the Portuguese Immigration Committee.

I am an honest worker and I pay my taxes scrupulously. I have never received welfare payments. I have saved money to buy my own house which has always been my dream. I feel fully integrated in the community.

I have tried to give you a short description of my daily life in Canada.

[*Texte*]

Je suis venu ici, à Ottawa, pour vous demander de l'aide, honorables membres du Parlement, pour réviser mon cas et ceux des autres dans la même situation avec compassion.

• 0955

Nous espérons obtenir un statut légal au Canada pour que nous puissions devenir de bons citoyens canadiens. J'espère que vous saurez comprendre notre situation et que vous ne permettrez pas qu'on détruise notre vie et qu'on nous oblige ainsi à recommencer de nouveau, ce qui ne serait pas facile du tout.

Je vous remercie infiniment pour votre compréhension et votre compassion.

Le président: Monsieur Capelos, je vous remercie de vos propos. Monsieur Azevedo, je crois qu'il y a d'autres personnes qui désirent intervenir.

M. Azevedo: La prochaine personne est M. Joao Dias, le représentant du *Labourers' International Union, Local 183*.

M. Joao Dias (représentant du *Labourers' International Union of North America, Local 183*): Monsieur le président, notre syndicat représente approximativement 15,000 membres travaillant dans l'industrie de la construction, notamment dans les immeubles d'habitation, les maisons et les routes. Notre syndicat, par le biais de ses conventions collectives, comprend bien les besoins de l'industrie. Dans les années passées, il n'était pas facile de trouver ce type de travailleurs. Merci beaucoup.

Mr. Gary Caroline (Member, Portuguese Canadian Immigration and Humanitarian and Compassion Committee): We have many problems in finding people to supply the needs of the industry. Based on our research, 4,700 of our 15,000 members will retire over the next 10 years. This is based on our members working until age 65, which in construction is highly unlikely.

Given an already uncertain situation which has faced the industry in terms of lack of skilled workers, we add to it the problem of lack of status for many of our members.

Most of the members in our organization possess skills that are in great demand. If these workers are asked or forced to leave this country, it will have a tragic effect not just on them—and I might add the people we are talking about have sunk roots in this country—but also on other members. The reason for this is that in construction, as in many other industries, the skilled person is the key link in the chain. Without the skilled person it will be impossible for an employer to work and to employ people with fewer skills.

[*Traduction*]

Honourable Members of Parliament, I have come to Ottawa to ask for your assistance in obtaining a compassionate review of my case and others' in my situation.

We hope to obtain legal status in Canada so that we can become good Canadian citizens. I hope that you will understand our situation and you will not allow our livelihood to be destroyed which would force us to face the very difficult task of starting all over again.

I wish to extend my sincerest thanks for your understanding and your compassion.

The Chairman: Mr. Capelos, thank you for your comments. I believe that there are other persons wishing to speak, Mr. Azevedo.

Mr. Azevedo: The next speaker is Joao Dias, representative of the Labourers' International Union, Local 183.

Mr. Joao Dias (Representative of the Labourers' International Union of North America, Local 183): Mr. Chairman, our union represents approximately 15,000 members working in all sectors of the construction industry including apartment buildings, residential construction and roads. As the union responsible for negotiating collective agreements we have a good understanding of the requirements of the industry. In the past it was not easy to find this type of workers. Thank you.

M. Gary Caroline (membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion): Nous avons beaucoup de difficultés à trouver des personnes correspondant aux besoins de l'industrie. D'après nos recherches, 4 700 de nos 15 000 membres vont prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie. Ces chiffres sont fondés sur l'hypothèse que nos membres travailleront jusqu'à l'âge de 45 ans, ce qui est fort peu probable dans l'industrie du bâtiment.

Étant donné la situation incertaine à laquelle l'industrie a déjà fait face en ce qui concerne les ouvriers qualifiés, le statut irrégulier de beaucoup de nos membres ne fera que compliquer les choses.

La plupart des membres de notre association ont des compétences qui sont fort recherchées. Si on oblige ces travailleurs à quitter le Canada, les répercussions seront tragiques non seulement pour leur vie personnelle, et ces personnes se sont enracinées dans le pays, mais aussi pour nos autres membres. La raison en est que dans le secteur du bâtiment, comme dans d'autres industries, l'ouvrier qualifié est le maillon indispensable de la chaîne. Sans ouvriers qualifiés, l'entrepreneur ne pourra plus faire son travail.

[*Text*]

• 1000

Now while labour and management do not always agree and quite often defend different points of view, on the issue that is before you, labour and management in the construction industry—at least to my knowledge in Toronto—are united. We urge you, we urge the government, to do whatever is necessary to avoid creating a hardship for very hard-working people and the industry that employs them.

Je vous remercie.

Mr. Azevedo: The next speaker is Miss Betty Sommers, the president of the Ottawa and District Labour Council.

Ms Betty Sommers (Member, Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee): Thank you for allowing me to speak. These workers have been allowed to come to Canada. How they got here is irrelevant. They have been contributing to the economy of this country. It will have a devastating effect on the economy to send these workers back. It will especially affect the construction industry.

These workers have contributed many, many dollars to this country in the time they have been here. This government has millions of dollars to implement the program of deportation within the next few years. They have not filled the immigration quotas for the last three years.

Please grant these workers immigration status in Canada, let them keep contributing to the Canadian economy as they have been doing and do not spend money on such foolishness. Our dollars could be put to much better use. Let these workers stay in this country they have grown to love.

Thank you.

M. Azevedo: Ce sera maintenant M. Bento Sao Jose, membre de notre comité.

Mr. Sao Jose (Member, Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee): Mr. Chairman, members of the standing committee, I have been in Canada since 1963 and I employ 40 people on my own.

I am in the car business and dealer business. I am a member of the Portuguese community. I am involved in a lot of aspects of the community life of our community. The reason for me to be here today is that I am a member of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee. I feel that it is my obligation to look out for the needs of my community and the needs of Canada itself.

You see everyday in the newspaper jobs opening everywhere. There is not a day that I do not go through the newspaper to find mechanics or general helpers, cleaners, whatever. There is a need. There is a huge shortage of manpower in Canada and in the city we come from, Toronto, there is a shortage of every type

[*Translation*]

Bien que les parties syndicale et patronale ne soient pas toujours d'accord et défendent souvent des points de vue différents, sur cette question-ci les syndicalistes et les patrons de l'industrie du bâtiment, du moins à Toronto, font front commun. Nous vous exhortons et prions instamment le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour ne pas infliger des épreuves à ces gens très travailleurs et à l'industrie qui les emploie.

Thank you.

M. Azevedo: Le prochain intervenant est Mlle Betty Sommers, présidente du Conseil du travail d'Ottawa et du district.

Mlle Betty Sommers (membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion): Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de vous parler. On a permis à ces ouvriers de venir au Canada. Peu importe la façon dont ils sont venus. Ils contribuent à l'économie du pays. La décision de les renvoyer aura un effet dévastateur sur l'économie, surtout dans l'industrie du bâtiment.

Ces travailleurs ont contribué énormément d'argent au Canada depuis qu'ils sont ici. Le gouvernement prévoit des millions de dollars de dépenses pour mettre en oeuvre son programme d'expulsion au cours des prochaines années. Les quotas d'immigration n'ont pas été remplis depuis trois ans.

Je vous prie d'accorder à ces ouvriers le statut d'immigrant reçu au Canada pour qu'ils puissent continuer à contribuer à l'économie canadienne comme ils l'ont déjà fait plutôt que de consacrer de l'argent à de telles bêtises. Notre argent pourrait servir à des choses bien plus utiles. Qu'on permette à ces travailleurs de rester dans un pays qu'ils ont appris à aimer.

Je vous remercie.

Mr. Azevedo: The next speaker is Mr. Bento Sao Jose, a member of our Committee.

M. Sao Jose (membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion): Monsieur le président, mesdames et messieurs du Comité, je suis au Canada depuis 1963 et j'emploie 40 personnes.

Je suis vendeur d'automobiles. Je suis membre de la communauté portugaise. Je participe à de nombreux aspects de notre vie communautaire. Je suis venu vous parler aujourd'hui à titre de membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion. J'estime qu'il est de mon devoir de veiller aux intérêts de ma communauté et du Canada lui-même.

Tous les jours on voit dans les journaux des offres d'emplois. On cherche continuellement des mécaniciens ou des manoeuvres, des nettoyeurs et des ouvriers de toutes sortes. Le besoin est là. Il existe une énorme pénurie de main-d'oeuvre au Canada et surtout dans notre ville, à Toronto, il y a des pénuries pour tous les

[*Texte*]

manpower. It does not matter if he is skilled or not skilled. I really ask you if you can somehow be part of Canada's celebrations, somehow give some kind of light to these people that they will stay in Canada.

I have been writing to our members of government, our Prime Minister and the Minister of Immigration, to all of them, asking them to have mercy and at the same time, for the long-established people here in Canada who are illegal, to bring some kind of policy with age.

For example, rather than be here for five years, let us make it two years. If we can somehow reduce the established persons here in Canada to two years, right now it will solve perhaps 80% of our cases. If it is possible, I would really appreciate it.

I want to bring to your attention also the point system for Portugal. The point system for Portugal is unfair and cannot work. The main language in Portugal is not French or English, it is Portuguese. We lose 15 points.

In Canada we need people to work here. We do not just need academic people from cities. There are no openings for labourers to come to Canada from any country. How can they re-enter Canada if they are deported?

Somehow we need labourers and somehow we have to study how we can bring the labourers to the work force, which needs them. Everybody needs them. I need them. You can check throughout Canada. I myself need three employees and I cannot get them. I cannot increase my business because I do not have the manpower.

• 1005

I ask you really to think about this, and somehow to do this as quickly as possible. I have been in court just to watch how the system is working. Everyday we have from ten to fourteen Portuguese people called to the Federal Court to receive notices to be deported. They are scared, so they do not show up. One or two from the fourteen who are called show up. It means the other ten or twelve go underground, everyday. They are forced to change houses, to change names, whatever, for the RCMP not to catch them. So please allow these people to continue to lead proper lives.

The other thing I am very concerned about is that in Toronto, in Canada, in the case of perhaps 30% of the small businesses—bricklayers, carpenters, plumbers, small contractors, large contractors. . . they are all in business and employ anything from 10 to 40 people, especially bricklayers. The owners of the companies themselves are in Canada illegally. They are without status. If these people are forced out, what happens to the families of the employees they have? There are plenty of employers like myself. I put food on the table for 150 people, their wives and children. Those people provide services. If the

[*Traduction*]

métiers. Peu importe si ce sont des ouvriers spécialisés ou non. Je vous supplie de donner à ces gens un espoir de rester au Canada.

J'ai écrit à nos députés, à notre premier ministre et au ministre de l'Immigration pour leur demander d'avoir pitié de ces immigrants irréguliers établis depuis longtemps au Canada et pour que la politique tienne compte du nombre d'années depuis lesquelles ils se trouvent ici.

Par exemple, plutôt que d'établir une limite de cinq ans, que ce soit une limite de deux ans. De cette façon, il serait possible de résoudre peut-être 80 p. 100 de nos cas. Cette mesure serait grandement appréciée.

Je tiens aussi à vous faire remarquer que le système de points est injuste pour le Portugal et ne peut pas marcher. La langue principale du Portugal n'est ni l'anglais ni le français mais le portugais. Nous perdons automatiquement 15 points.

Au Canada, nous avons besoin de travailleurs et pas seulement d'universitaires pour habiter nos villes. Le Canada ne laisse pas entrer de manoeuvres de quelque pays que ce soit. Comment peuvent-ils revenir au Canada après une expulsion?

Nous avons besoin de manoeuvres et nous devrons trouver une façon d'alimenter le marché du travail de cette catégorie indispensable. Tout le monde en a besoin, y compris mon entreprise. Vous pourrez le vérifier dans toutes les régions du pays. J'ai moi-même besoin de trois travailleurs et je ne peux pas les trouver. Je ne peux pas développer mon commerce parce que je n'ai pas la main-d'oeuvre nécessaire.

Je vous demande de vous pencher sur ce problème et d'y porter remède le plus tôt possible. Je suis allé au tribunal pour voir comment le système fonctionne. Chaque jour, 10 à 14 Portugais sont sommés de comparaître devant la Cour fédérale pour recevoir leurs avis d'expulsion. Ils ont si peur qu'ils ne se présentent pas. Un ou deux des 14 se présentent. Cela veut dire que les 10 ou 12 autres se terrent, et cela chaque jour. Ils sont obligés de changer de maison, de changer de nom, pour échapper à la GRC. Je vous prie de permettre à ces gens de continuer à mener des vies normales.

Je suis aussi très préoccupé par la situation de 30 p. cent environ de propriétaires de petites et moyennes entreprises—des maçons, des menuisiers, des plombiers, des constructeurs. Ils sont tous des entrepreneurs et font travailler de 10 à 40 personnes, surtout des maçons. Ces propriétaires, ces entrepreneurs sont ici illégalement. Ils n'ont pas de statut. Si on oblige ces personnes à partir, que va-t-il arriver aux familles de leurs employés? Il y a beaucoup d'employeurs comme moi. Je fais manger 150 personnes, leurs femmes et leurs enfants. Ces gens assurent des services. Si mon entreprise s'effondre,

[*Text*]

company collapses, what happens to those employees? It is not just a matter of deporting the main person. It matters what goes on with all the others.

I really urge the committee to think about it and as soon as possible give some kind of notice to the people so they are not scared. They run like cats when cats are fighting: zip. Where are they going to hide? Nobody knows. So please allow them to stay. We need them.

About the labour shortage and the fact that we have to import labour or get it from countries whose language is not English or French, consider redesigning the point system somehow to meet the needs of our country.

Le président: Merci, M. Sao Jose. M. Azevedo.

Mr. Victor Mota (Member, Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee): Mr. Chairman, I apologize for not having a written speech. I have just some notes. I will touch on some points I think are important in this appraisal we are doing for the system.

As an economist, I am concerned with costs. As a publisher, I am familiar with the problems of the Portuguese and Brazilians and illegals who speak Portuguese. They could be Portuguese or Brazilians. It does not make any sense to set up new services, implement new regulations, at tremendous cost, only to dismantle everything in two years. It is unfair also to the new workers, be they officers or adjudicators, because when this mess is cleared up they will be out of work.

The cost of sending all these people away. . . Let us talk just about maybe 10,000 Portuguese-speaking people. It will cost over $20 million for the tickets alone. Those people will take money with them, because if they are deported they will not keep the money in Canada. If you use the multiplier effect, you could have the withdrawal of billions of dollars from the economy. Just as when we inject money into the economy it expands, when it contracts it could be tragic.

There is the revenue the government will lose from Canada Pension, unemployment insurance, and income tax if these people are sent away. There is the present inertia of the economy. These people do not do anything. They do not spend any money. They face deportation in a very short time. So they could buy houses and cars, buy durable goods, give a good injection of spending into the economy.

Our population is aging. I came to Canada 29 years ago. It is decreasing, too. We need larger markets, we need more consumption. It is a reality. Our costs are higher than those of the States because our market is one-tenth that of the States.

[*Translation*]

qu'arrivera-t-il à ces employés? Ce n'est pas seulement celui qui est expulsé qui est affecté; cette démarche aura une incidence sur toutes ces autres personnes aussi.

J'invite instamment les membres du Comité à réfléchir à cela et à envoyer le plus tôt possible un avis à ces gens-là afin qu'ils cessent d'avoir peur. Ils se sauvent comme le font les chats lorsqu'ils se battent entre eux. Où vont-ils aller se cacher? Personne ne le sait. Alors, s'il vous plaît, permettez-leur de rester. Nous avons besoin d'eux.

Quant à la pénurie de main-d'oeuvre et au fait que nous sommes obligés de faire venir des travailleurs de l'extérieur, de pays dont la langue n'est ni l'anglais ni le français, il faut repenser notre système et le modifier pour qu'il réponde aux besoins de notre pays.

The Chairman: Thank you, Mr. Sao Jose. Mr. Azevedo.

M. Victor Mota (membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion): Monsieur le président, je m'excuse de ne pas avoir de discours écrit. Je n'ai que quelques notes. Je vais parler de certaines questions qui sont, selon moi, importantes pour notre évaluation du système.

En tant qu'économiste, les coûts m'intéressent. En tant qu'éditeur, je suis au courant des problèmes auxquels font face les immigrants illégaux d'origine portugaise et brésilienne qui parlent le portugais. Ils peuvent être ou portugais ou brésiliens. Il serait illogique de dispenser de nouveaux services, d'appliquer de nouveaux règlements à des coûts faramineux, s'il faut tout démanteler d'ici deux ans. Ce système est aussi injuste envers les nouveaux employés, qu'ils soient agents ou arbitres, car une fois ce problème réglé ils vont se retrouver sans travail.

Ce qu'il en coûtera de renvoyer tous ces gens. . . On parle au bas mot de 10 000 personnes d'expression portugaise. Les seuls billets coûteraient plus de 20 millions de dollars. Lorsqu'ils partiront, ces gens emporteront leur argent, car s'ils sont expulsés, ils ne vont pas laisser leur argent au Canada. Cela pourrait représenter le retrait de milliards de dollars de l'économie. Quand on injecte de l'argent dans l'économie, elle croît; inversement, lorsqu'on retire de l'argent, cela risque d'avoir des conséquences tragiques.

Il y a d'abord les recettes que le gouvernement va perdre: les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-chômage et les paiements d'impôt sur le revenu. L'économie stagne en ce moment. Ces gens ne font rien. Ils ne dépensent pas d'argent. Ils risquent d'être expulsés sous peu. Ils auraient pu acheter des maisons et des voitures, acheter des biens durables, injecter de l'argent dans l'économie.

Notre population vieillit. Je suis venu au Canada il y a 29 ans. De plus, notre population diminue. Il nous faut de plus grands marchés, une consommation plus importante. C'est une réalité. Nos coûts sont plus élevés que ceux des États-Unis parce que notre marché n'a qu'un dixième de sa taille.

[*Texte*]

We need these people. You have heard from everybody that these people are needed in Canada. Sending them away would be the same as having a major strike. They will be missed in construction, in cleaning, in every profession or occupation. It is not just the construction that would be affected.

• 1010

These people are sending millions of dollars for support of their families in Portugal or in Brazil. If we land them, we will have the addition of the younger ones coming to Canada, maybe an increasing birth rate, and the men will stay here.

The backlog, I believe, should be really fine-tuned. After a certain stage there are some people who do not belong in the backlog. I believe and would recommend that everybody be considered under the new proposal to land all these people. It could be people who went to the Federal Court, or who were turned down at the Immigration Appeal Board, even illegals, the tourists who never report to immigration. Now is the time to clean up the mess. Let us do it.

That is my recommendation. Thank you very much.

Mr. Azevedo: Mr. Chairman, Mrs. Da Costa, I believe, will speak also on behalf of her son.

Mme Mavia Da Costa (membre du Comité portugais-canadien sur l'immigration humanitaire et la compassion): Chers membres du Parlement, je fais partie de ces Canadiens portugais que ce gouvernement pense renvoyer. En effet, on m'a déportée du Canada le 16 juin 1989. C'est grâce à l'aide du Comité d'immigration portugais que je suis ici aujourd'hui.

My husband, my son and I arrived in Canada on April 25, 1986, as visitors. The examining officer at Toronto International Airport permitted us to enter Canada after asking only one question. I came to Canada to work.

I consulted a lawyer who advised me that the only way to become a permanent resident was to make a refugee claim. He told me that the only way to do this was to say that I was a Jehovah Witness, so I did.

I have worked continuously since my arrival, first as a cleaner earning $5.50 an hour on the night shift from 5 p.m. until 2 a.m. My son Isac was two years old at the time. During the daytime I attended English classes. My husband is a cement finisher with a construction company in Toronto, and I am a touch-up photo finisher.

I have only been here for three years, but I feel that I have been here all my life. I would not trade this country

[*Traduction*]

Nous avons besoin de ces gens. Tout le monde vous a dit qu'on a besoin de ces gens au Canada. Le fait de les renvoyer équivaudrait au déclenchement d'une grève majeure. Ce n'est pas que la construction qui sera touchée par le départ de ces gens, ce seront tous les métiers et services, par exemple ceux de nettoyage.

Pour aider leurs familles restées au Portugal ou au Brésil, ces gens leur envoient des sommes qui représentent des millions de dollars. Si nous les acceptons comme immigrants reçus, nous ouvrirons également nos portes aux jeunes, le taux de naissance augmentera peut-être, et les hommes resteront ici.

Il conviendrait, je pense, de faire un tri dans l'arriéré dont ne devraient plus faire partie certains au bout d'un certain temps. Je considère que tous les cas devraient être examinés aux termes de la nouvelle proposition qui consiste à accorder à ces gens le statut d'immigrants reçus et j'en fais la recommandation. Il pourrait s'agir de ceux qui se sont adressés à la Cour fédérale ou dont la demande a été rejetée à la Commission d'appel de l'immigration, voire des immigrants illégaux comme les touristes qui ne s'inscrivent jamais comme immigrants. Le moment est venu de mettre de l'ordre dans tout cela, ne tardons plus.

C'est là ma recommandation. Je vous remercie beaucoup.

M. Azevedo: Monsieur le président, je crois que Mme Da Costa veut également parler au nom de son fils.

Mrs. Mavia Da Costa (member of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee): Members of the House, I am one of those Portuguese-Canadians that this government intends to send back. On the 16th of June 1989, I got a removal order and it is thanks to the Portuguese Immigration Committee that I am here today.

Mon mari, mon fils et moi-même sommes arrivés le 25 avril 1986 au Canada en visiteurs. L'agent d'immigration de l'Aéroport international de Toronto nous a autorisés à entrer au Canada après n'avoir posé qu'une seule question. Je suis venue au Canada pour travailler.

J'ai consulté un avocat qui m'a dit que la seule façon de devenir résident permanent était de faire une demande de réfugié et que pour cela, il n'y avait qu'un moyen, à savoir de dire que j'étais Témoin de Jéhovah, ce que j'ai fait.

J'ai travaillé sans interruption depuis mon arrivée, d'abord comme femme de ménage dans l'équipe de nuit de 17 heures à 2 heures du matin, à 5,50$ de l'heure. Mon fils Isac avait deux ans à l'époque. Pendant la journée, je suivais des cours d'anglais. Mon mari est cimentier applicateur dans une entreprise de construction de Toronto et je suis retoucheuse en photographie.

Je ne suis ici que depuis trois ans, mais j'ai l'impression d'y avoir passé toute ma vie. Je ne voudrais

[*Text*]

for any other one, not even my own country, which is Portugal.

[*Witness continues in native language*]

Mr. Azevedo: Mr. Chairman, we have Mr. Gabriel de Sousa who could translate those last few words for the benefit of members of the committee.

Mrs. Da Costa (Interpretation): I love Canada and I respect all the laws of Canada, and for that I came here today personally with my son, to ask for permanent residence in Canada. Without any other matters at the moment, I wait anxiously for your answer. I have great consideration and esteem for you.

• 1015

Le président: Merci, madame Da Costa.

Mr. Azevedo: Mr. Chairman, I want to thank Nicole Hervé Azevedo and Clara Enriques for helping our members with their speeches and translating some of them into French.

In conclusion, Mr. Chairman, the submissions made here today make it obvious that the government policies are woefully inadequate, inhumane and perhaps downright mean and will saddle the ordinary Canadian taxpayers with unnecessary costs. We heard from our economist that it does not make any sense.

Further, when all is said and done, it must be remembered that we are not dealing simply with numbers or flow charts, but behind these numbers and flow charts stand real people like Mrs. Maria Da Costa and her son or Mr. Capelos, who will experience tremendous upheaval and once again have their lives unnecessarily uprooted. Accordingly, we request that this immigration subcommittee of the House of Commons go on record as supporting the thousands of out-of-status workers who have chosen to make Canada their home.

Therefore, our committee requests, first, that the draft regulations entitled "Refugee Claimants Backlog Procedures", of which your clerk has a copy, not be proclaimed until your committee has reported to the House of Commons; and second, that hearings scheduled to commence after July 4 under the Refugee Backlog Clearance Program be suspended until you have investigated the human and economic costs of large-scale removal from Canada of thousands of hard-working and honest people who are making a positive contribution to this country.

Je vous remercie pour votre attention.

Le président: Je tiens à remercier M. Azevedo ainsi que tous les autres témoins pour leurs commentaires et leurs allocutions de ce matin.

[*Translation*]

changer de pays pour rien au monde pas même pour retourner au Portugal, mon pays d'origine.

[*Le témoin continue dans sa langue maternelle*]

M. Azevedo: Monsieur le président, Mme Gabriel de Sousa pourrait faire l'interprétation, pour les membres du Comité, de ce que vient de dire le témoin.

Mme Da Costa (Interprétation): J'aime le Canada, j'en respecte toutes les lois, et c'est pour cela que je me présente aujourd'hui personnellement devant vous avec mon fils pour vous demander de nous laisser nous établir au Canada de façon permanente. J'attends avec anxiété votre réponse, et vous assure de toute ma considération.

The Chairman: Thank you, Mrs. Da Costa.

M. Azevedo: Monsieur le président, je voudrais remercier Nicole Hervé Azevedo et Clara Enriques d'avoir bien voulu aider nos membres à rédiger leurs exposés et à en traduire une partie en français.

En conclusion, monsieur le président, les exposés que vous venez d'entendre font ressortir les grandes lacunes des politiques du gouvernement, leur caractère inhumain et parfois franchement mesquin et le fait que ces politiques occasionneront des dépenses inutiles aux contribuables canadiens. Notre économiste a bien montré que ces politiques manquaient de bon sens.

En outre, tout bien considéré, il convient de se rappeler que derrière ces chiffres il y a des êtres humains comme Mme Maria Da Costa et son fils, ou M. Capelos, dont la vie sera inutilement bouleversée et qui, une fois de plus, vont être déracinés. Nous exhortons le Sous-comité de l'immigration de la Chambre des communes à appuyer officiellement les milliers de travailleurs en situation irrégulière qui ont choisi le Canada pour patrie.

C'est pourquoi notre comité vous demande, tout d'abord, de faire en sorte que le projet de règlement intitulé «Procédures de traitement des cas faisant partie de l'arriéré» dont votre greffier a un exemplaire, ne soit pas promulgué avant le rapport que votre Comité déposera devant la Chambre des communes et, en second lieu, que les audiences prévues à partir du 4 juillet dans le cadre du Programme de suppression de l'arriéré des revendications du statut de réfugié soient suspendues jusqu'à ce que vous ayez examiné les coûts, économiques et humains, qu'aurait le renvoi du Canada, sur une grande échelle, de milliers de personnes honnêtes et travailleuses dont la présence profite au pays.

I thank you for your attention.

The Chairman: I want to thank Mr. Azevedo and all the other witnesses for their comments and the presentations they have given us this morning.

[*Texte*]

Certainly, we hear this with great compassion, and we want to know what they are doing here in Canada, about the implications,

ainsi que pour leur apport au Canada.

But now we have to find out how we can help you and also how we can respect the regulations of our country. We like these people, but we also have laws and we also have to draw a line somewhere. We have to do it. But this morning members of this committee will ask you questions and we will try to do what is possible for the Portuguese situation.

Mr. Azevedo: I would like to introduce as another exhibit to this committee a copy of the *Immigration Manual*, specifically IE-926, called "Illegal De Facto Residence". I suggest that this section of the policy manual, which is neither statute nor regulation, is available to solve the problem with the majority of the people we are speaking on behalf of here tonight at a very inexpensive or minimal cost to the government. So I do not think we need to change the act. We do not need to change the regulations. The policy is there; it can be used.

• 1020

The Chairman: This document is just in English, is it?

Mr. Azevedo: Yes, my apologies.

The Chairman: Okay, we will translate it for the members and—no, we have it in French.

We have to leave at 10.45 a.m. Maybe this morning we will just have five minutes each for questions, and if we have time, we will make two rounds.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): Welcome to the delegation from the Portuguese Immigration Committee. I will not comment on remarks about whether the government is mean or not, because the government has heard me on that subject before. I think there are more urgent things to say, and those are the points I wish to touch on and then ask some questions.

First of all, having been very closely concerned, during the seven or eight years I have been in Parliament, with the Portuguese community and with what happened when several thousand people came in claiming to be Jehovah's Witnesses and the disruption that helped cause the country's system for processing refugees, I am very much encouraged by the resolutions passed at your meeting of May 29. I believe members have a copy of that behind the yellow sheet, and it is also in French, translated by the clerk.

One resolution is to set up a legal and social service in a new, non-profit, charitable corporation. Frankly, I feel that if this goes ahead, it might go a long way to clean up a really bad situation that affects not solely the Portuguese

[*Traduction*]

C'est avec grande compassion que nous prenons connaissance de ces faits et nous voulons savoir ce que ces gens font ici au Canada, les circonstances dans lesquelles ils vivent,

and their contribution to the country.

Mais nous devons à présent chercher le moyen de vous aider tout en respectant le règlement de ce pays. Nous trouvons ces gens sympathiques, mais la loi est la loi, et il nous incombe d'établir à partir de quel moment il y a transgression. Mais ce matin les membres du Comité vont vous poser des questions et nous nous efforcerons de faire tout ce que nous pouvons pour comprendre la situation des Portugais.

M. Azevedo: Je voudrais présenter à ce Comité un exemplaire du *Manuel de l'immigration*, à savoir IE-926 intitulé «Résident de fait en situation administrative irrégulière». Ce chapitre du manuel, qui n'est ni loi ni règlement, permettrait de résoudre le problème pour la majorité des gens dont nous défendons ici la cause et ce, à un coût minime pour le gouvernement. Point n'est donc besoin de changer ni la loi, ni le règlement: la politique existe, il suffit de l'invoquer.

Le président: Ce document n'existe qu'en anglais, n'est-ce pas?

M. Azevedo: Oui, je vous prie de m'en excuser.

Le président: Eh bien, nous le ferons traduire pour les membres. . . non, nous l'avons en français.

Comme nous devons lever la séance à 10h45, nous n'allons donner à chacun que cinq minutes pour les questions et s'il nous reste du temps, nous aurons un deuxième tour.

M. Heap (Trinity—Spadina): Je souhaite la bienvenue à la délégation du Comité d'immigration portugais. Je ne vais pas revenir sur la question de savoir si le gouvernement fait preuve de mesquinerie ou non, car ce n'est pas la première fois que je parle de ce sujet. D'autres problèmes sont plus pressants et ce sont ceux que je voudrais aborder, après quoi je poserai quelques questions.

Voilà plus de sept ans que je suis au Parlement, et j'ai suivi de près tout ce qui concerne la communauté portugaise, en particulier lorsque plusieurs milliers de personnes ont prétendu être Témoins de Jéhovah, causant ainsi des perturbations dans le processus de traitement des réfugiés. Je trouve très encourageantes les résolutions adoptées par vous lors de votre réunion du 29 mai, résolutions dont les membres ont un exemplaire que vous trouverez agrafé à la feuille jaune, et qui a été traduit en français par le greffier.

L'une des résolutions est de mettre en place un service juridique et social au sein d'une nouvelle société de bienfaisance à but non lucratif. Si une telle mesure était mise en oeuvre, elle contribuerait, dans une grande

[*Text*]

community and that this committee has discussed in previous years. I refer to unscrupulous immigration consultants.

If it were a non-profit group, I assume its books would be open to the public, and the operation of it would therefore be subject to ordinary public scrutiny and control. I think it would do a great deal to remove a problem that has troubled us a lot.

Secondly, your resolution suggesting that your committee would urge people to withdraw dubious claims, in order not to make it harder for people with more solid claims, is very welcome. Your proposal is that the humanitarian and compassionate regulations in effect be reconsidered, and that the document you brought us not be published until it has been reconsidered in the light of a report by this committee. I am very glad you brought us the document. I tried last month to get it from the minister. She said it had already been published, but apparently it had not.

I want to comment particularly on one aspect, and that is establishment. The criteria we have published for humanitarian consideration of people who make refugee claims under the new law this year do not give any consideration whatsoever for establishment, which is logical. Somebody who comes in in April and is processed in May does not have any time to establish or to show potential for establishment. Somebody who has been here two or three years is a very different case. As Mr. Azevedo said, according to our past practices and regulations still existing for long-term illegal immigrants, the principle of those could very well be applied in this case.

I intend to support the idea in this committee that we should consider Mr. Azevedo's request. However, I have two questions for Mr. Azevedo. Can you tell us whether any progress has been made since May 29 in establishing this new not-for-profit charitable corporation to provide legal and social services?

• 1025

Secondly, can you tell us to what extent there has been discussion within the Portuguese community about the idea of people withdrawing claims that are dubious?

Mr. Azevedo: On your first question, other than informal discussions I have had with some other lawyers from the Society of Portuguese-Canadian Advocates, which is an organization that is being formed right now with about 25 or 30 Portuguese Canadian lawyers in Ontario, and some discussions with an assistant deputy minister of the Province of Ontario, most of our energies have been directed towards preparing for today's hearing and trying to address the imminent removal of thousands of Portuguese people, which is to commence in two

[*Translation*]

mesure, à dissiper les malentendus qui portent préjudice à la communauté portugaise, à savoir la question des consultants en immigration non scrupuleux, dont ce Comité discute depuis plusieurs années.

S'il s'agissait d'un groupe à but non lucratif, ses actions seraient publiques et il devrait donc rendre compte, j'imagine, de celles-ci. Ce serait un grand pas en avant, à mon avis, et lèverait une hypothèque qui pèse lourdement sur nous.

En second lieu, vous proposez que votre Comité demande à ceux qui ont présenté des demandes suspectes de les retirer, afin de ne pas compliquer la situation de ceux dont les demandes sont solidement fondées, et cette proposition me paraît fort opportune. Vous demandez également un réexamen du règlement portant sur les mesures humanitaires, et vous demandez que le document que vous nous présentez ne soit publié qu'après avoir été réexaminé à la lumière d'un rapport de notre Comité. Je vous remercie de nous avoir apporté ce document, que j'avais essayé, le mois dernier, d'obtenir de la ministre, mais celle-ci nous a dit qu'il avait déjà été publié, alors qu'apparemment il ne l'a pas été.

Je voudrais m'attacher particulièrement à un aspect, à savoir l'établissement au Canada. Les critères que nous avons publiés pour invoquer des raisons humanitaires en faveur de ceux qui font, cette année, une demande de statut de réfugié dans le cadre de la nouvelle loi, ne prennent pas en compte l'établissement, ce qui est logique. Celui qui arrive en avril et dont le dossier est étudié en mai n'a pas le temps de démontrer qu'il est capable de s'établir dans notre pays, ce qui est différent dans le cas de ceux qui y séjournent depuis deux ou trois ans. Comme le disait M. Azevedo: les règlements et pratiques encore en usage pour les immigrants illégaux de longue durée pourraient fort bien s'appliquer dans ce cas.

Je voudrais proposer au Comité que nous examinions la demande de M. Azevedo, mais j'aimerais auparavant lui poser deux questions. Pouvez-vous nous dire si depuis le 29 mai, la proposition d'établir une société à but non lucratif, qui assurerait des services sociaux et juridiques, a fait des progrès?

Pourriez-vous également nous dire si le projet de retrait des demandes douteuses a fait du chemin?

M. Azevedo: En ce qui concerne votre première question, je n'ai eu jusqu'à présent que de simples discussions avec d'autres avocats de la *Society of Portuguese-Canadian Advocates*, organisation actuellement en cours de formation qui compte, en Ontario, une trentaine d'avocats portugo-canadiens, ainsi que quelques entretiens avec un sous-ministre adjoint de la province d'Ontario. En effet, nous avons consacré toute notre énergie à nous préparer pour l'audience de ce jour et à essayer de faire surseoir au renvoi de milliers de

[*Texte*]

weeks. So we have not had the time. I have not had the time.

On your second question, our resolution was read out to the meeting we had on May 29, 1989, which 1,000 or 1,500, or perhaps 2,000, Portuguese people attended, of whom we think the large majority would be people who could take advantage of it. However, we have been disappointed in the response from the minister's office to our request to meet with her to discuss our proposal. So we are somewhat reluctant to encourage people to withdraw their refugee claims without prior discussions with the minister about the idea.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I would like to welcome each and every one of you here and begin my comments by saying that while I have several notes I do not know exactly what I am going to say. What I will say may be understood to be critical of you, and I want to assure you that this is not my intention.

As my colleague, Mr. Koury, next to me has noted—and if I am stealing your thunder, I apologize—

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): If you are.

Mr. Schneider: —I would like to welcome your son, who is probably the youngest witness we have ever seen, and one of the better witnesses we have seen too, and heard from.

Mr. Koury: You are welcome to use it.

Mr. Schneider: I sincerely hope that he will be a contributing citizen of this great country. I sincerely mean that.

We have to weigh in context what we have heard this morning. First of all, I hope that no one has come here with the understanding that this committee will deal with specific claims on a one-by-one basis in that this is not our jurisdiction, and certainly not our power. I have heard some critical comments made of the minister, but I suggest there is perhaps another side to the story. I understand that these regulations are available in draft form. The definition of the word "publish" may need further clarification.

However, I am interested in the honesty of the statements that were made this morning that caused you to be here. I am also interested in making sure that we all have an understanding that a country must have immigration rules. I am intrigued. To say that the bureaucracy are authors of inhumane, mean policies that do not make sense... I would suggest, as one who has been involved with the bureaucracy of a different level, that the best way to get them to be the reverse of what you say they are is not to say they are what you say they are, if you agree that they are what you said they are.

My apologies to the interpreter, because that probably makes no sense to anyone but me.

What I am saying is that I would suggest to you to be a little more positive in suggesting changes than in the

[*Traduction*]

Portugais, qui est prévu dans quinze jours. Le temps nous a fait défaut, j'étais trop absorbé.

Quant à votre deuxième question, il y a eu, le 29 mai 1989, une réunion qui comptait plus de 1,000 ou 1,500, peut-être même 2,000 Portugais; nous avons donné lecture de notre résolution et pensons que la majorité de ces gens pourraient se trouver dans cette catégorie. Mais nous avons été déçus par la réponse que nous a adressée le bureau de la ministre à qui nous avions demandé un entretien pour discuter de notre proposition. Nous hésitons donc à encourager les gens à retirer leurs demandes de statut de réfugié sans en avoir discuté au préalable avec la ministre.

M. Schneider (Régina—Wascana): Je veux commencer par vous souhaiter tous la bienvenue. J'ai pris des notes, mais je ne sais pas au juste par où commencer. Peut-être verrez-vous dans mes observations une critique, mais je voudrais vous assurer que tel n'est nullement mon intention.

Comme le faisait remarquer mon collègue et voisin, M. Koury—auprès duquel je m'excuse si je lui coupe l'herbe sous les pieds...

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): Vous le faites.

M. Schneider: ... je voudrais souhaiter la bienvenue à votre fils, qui est à la fois le benjamin et le meilleur de tous les témoins que nous avons eus.

M. Koury: Mais je ne vous en veux pas.

M. Schneider: J'espère de tout coeur qu'il trouvera sa place dans notre grande pays, et je vous assure que je suis sincère.

Nous devons replacer dans son contexte ce que nous avons entendu ce matin. J'espère surtout que nul ne se présente devant ce comité en pensant que nous pouvons intervenir sur des cas d'espèce, car nous n'avons pas ce pouvoir, et tel n'est pas notre mandat. J'ai entendu certains jugements portés sur la ministre, mais qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. On me dit que ce règlement existe sous forme de projet, et il conviendrait peut-être de préciser le sens du terme «publier».

J'ai toutefois été impressionné par la franchise des déclarations que nous avons entendues ce matin, franchise qui vous a amenés ici. Je voudrais toutefois que vous compreniez bien qu'il faut bien qu'il y ait des règles à l'immigration. J'avoue avoir été étonné de vous entendre dire que les bureaucrates ont promulgé des règles mesquines et cruelles, insensées de surcroit... Je pense personnellement, ayant eu affaire, à un autre niveau, avec la bureaucratie, que pour changer les gens il ne faut pas leur tendre un miroir, mais leur dire qu'ils sont le contraire de ce qu'ils sont.

Je m'excuse auprès de l'interprète, j'espère qu'il s'est sorti de cette embrouillamini.

Ce que je voulais dire par là, c'est qu'il faut vous montrer un peu plus constructifs en proposant des

[*Text*]

critical sense that these changes have been made, because I do not think the minister, the bureaucracy, or anyone in the department relishes the backlog we have. It is not the sort of problem anyone wishes to have to deal with, because, as you quite well pointed out, there is going to be this need for people and then as soon as the backlog is sorted out there is going to be a group of people without anything to do. That does not seem to support any logical policy.

• 1030

I want to emphasize again that I would not like my appreciation for the people at the table this morning to go by without acknowledging. I come from Regina, and I know we do not have a Portuguese community as such.

The closest we come, with apologies, is the Italian community. I do not know if you get along or if you do not get along. They are a very hard-working basis for our community. As a matter of fact, many Italian people came to the work force in the city of Regina and did jobs that a lot of people would not do. We thank them for that. They are also the first people to pay for the mortgages on their homes.

I am a firm supporter of a continuing flow of immigration, not because our birthrate is is not going to cause a healthy natural growth—that being a reason, of course—but because I am more concerned with the work ethic you bring with you. I only wish that people who were born in this country could impart the same work ethic to their children as immigrants bring to this country. You bring a certain richness that we cannot put on the economists' balance sheets—maybe we can, I do not know.

I am sympathetic and I certainly hope people come, but this part is difficult to say. When someone comes to this country as a visitor, but by his or her own admission really comes here to work, what that person is saying is that Canada is a great place to come, but because the immigration laws cannot be met, he or she is going to circumvent them.

We have been told this morning that many people claim to be of a religous denomination that would allow entry into this country in a way that again circumvents the immigration rules. I am not going to defend the rules as being perfect, because I do not think so long as humanity has anything to do with rules that rules can in fact be perfect. But they are the best we have until we can amend them to accommodate what is fair to the rest of the world and to the rest of Canada.

We have heard that jobs are in abundant supply in what we westerners call eastern Canada, to the offence of the chairman who really comes from eastern Canada. Unemployment rates are significantly higher outside the booming Ontario economy. So if we were to have a law in place that made immigration easier to satisfy a problem in

[*Translation*]

changements, car je suis persuadé que ni la ministre, ni les cadres du ministère ou qui que ce soit d'autre n'apprécient un tel arriéré. C'est une situation qui ne plait à personne, car comme vous l'avez bien indiqué, il va falloir des gens pour le résorber et aussitôt qu'on l'aura éliminé, ces gens se trouveront sans emploi. Il n'y a pas de logique à cela.

Mais je voudrais souligner combien j'estime ceux qui se sont présentés ce matin devant nous. Je viens de Regina, où nous n'avons pas de communauté portugaise constituée.

Celle qui semble s'en approcher, si vous le permettez, est la communauté italienne. Je ne sais pas si vous avez de bonnes relations avec les Italiens ou non, mais ce sont des gens très travailleurs qui s'intègrent dans notre collectivité. Beaucoup d'Italiens, venus travailler à Regina, ont pris des emplois dont d'autres ne voulaient pas, et nous leur en sommes reconnaissants. Ils sont aussi les premiers à rembourser leurs hypothèques.

Je suis en faveur d'ouvrir nos portes à l'immigration, non seulement parce que notre taux de naissance ne suffit à assurer notre croissance—encore que ce soit là un bon argument—mais parce que vos gens ont un sens du travail. Je souhaite seulement que ceux qui sont nés au Canada inculquent à leurs enfants le même sens du travail que vous. C'est là une richesse qui ne se mesure pas dans les bilans des économistes, je ne sais quelle forme elle y prendrait, mais elle devrait certainement y figurer.

J'ai donc beaucoup de sympathie pour votre cause et j'espère certainement voir des gens arriver dans notre pays, mais j'en viens à une question délicate. Quand une personne se présente comme visiteur alors que de son propre aveu elle vient en réalité travailler, elle rend hommage, en quelque sorte, au Canada comme lieu de travail, mais ne répondant pas aux critères de la loi sur l'immigration, elle va tourner la loi.

Nous avons entendu ce matin qu'un grand nombre de gens revendiquent l'appartenance à une secte religieuse, appartenance qui les autoriserait à immigrer au Canada, mais en tournant de nouveau le règlement sur l'immigration. Certes, le règlement n'est pas parfait car les êtres humains sont faillibles et ce sont eux qui établissent les lois, mais la loi est la loi et il faut la respecter jusqu'à ce qu'on puisse la modifier par souci de justice envers le reste du monde et le reste du Canada.

On nous a dit que les emplois ne manquent pas dans ce que les gens de l'Ouest appellent l'Est du Canada, au dépit du président qui, lui, vient vraiment de l'Est de notre pays. Ailleurs qu'en Ontario, où l'économie est en plein essor, les taux de chômage sont beaucoup plus élevés. Si la loi était donc modifiée pour faciliter

[*Texte*]

Ontario, it could quite well cause a significant problem in other parts of the country.

The Chairman: Is that it?

Mr. Schneider: My question was not as significant as what I thought my statements would be. If the representation here this morning could give us a suggestion as to how the policy could be fair and simpler, I am sure the bureaucracy, the politicians, and the ministers themselves would be only too happy to look at the situation. I would invite you to make that proposition not by way of response today, unless you feel you can contribute this way, but perhaps in written form so we can all study it.

Mr. Azevedo: We could make it an oral in 30 seconds and follow it up with a written. Take advantage of IE-926, allow people to withdraw their refugee claims. . . let us call a spade a spade, they are dubious claims, they were taken advantage of as a loophole to get into Canada. They do not want to continue these bogus refugee claims. I am sure the Jehovah Witness church would also appreciate it. Then do an administrative application of IE-926. If it requires minor tinkering, so be it. Does it require amendment to regulation, does it require amendment to the act? Simple, but we will follow that up in writing.

Mr. Koury: I wanted to say welcome to the youngest witness ever.

I find it inconceivable that a lawyer who is supposed to enforce the law would want you to claim something you are not. I cannot accept that. This is why I wanted you to emphasize or tell me just a little more of how the procedure went, in order to clarify this particular situation.

• 1035

Mrs. Da Costa: When I found a lawyer to help me to stay in Canada, I asked him what he thought would be the best way to stay here. He told me the only way would be if I told immigration I was a Jehovah refugee and he said he though they would let me stay as a landed immigrant. I told him I did not think so because I was not a Jehovah refugee. In Portugal we do not have Jehovah refugees and I asked him to tell immigration to make an appeal for my sister-in-law and me to stay here as permanent residents.

He told me that it would not work, because they do not accept the Portugese here. I told him that because he was a lawyer maybe he could help me. In 1986 some Portuguese received papers for Jehovah refugees. I know a lot of Portuguese people received landed immigrant status

[*Traduction*]

l'immigration et résoudre un problème ontarien, elle risquerait fort d'avoir des répercussions néfastes pour d'autres régions.

Le président: Est-ce tout?

M. Schneider: Il me semblait moins important de poser une question que de dire ce que j'avais à dire. Si nos témoins pouvaient nous proposer une façon de simplifier le règlement et de le rendre plus équitable, je suis sûr que les bureaucrates, les hommes politiques et les ministres eux-mêmes ne seraient que trop heureux d'examiner leurs propositions. Je vous invite donc à nous présenter une proposition non en nous répondant tout de suite, à moins que vous ne pensiez qu'une réponse s'impose, mais peut-être sous forme écrite, afin que nous puissions l'examiner.

M. Azevedo: Nous pouvons vous répondre verbalement en quelques instants, et vous envoyer une confirmation écrite. Invoquez la composante IE-926 du Guide de l'immigration, permettez aux gens de retirer leurs demandes de statut de réfugié. . . je n'irais pas par quatre chemins, ces revendications manquent de fondement et n'ont été faites que pour trouver une échappatoire, une porte d'entrée au Canada. Nos gens ne veulent plus invoquer de faux motifs, et je suis sûr que l'église des Témoins de Jéhovah trouverait également satisfaction au retrait de ces demandes. Appliquez alors les mesures administratives de IE-926 et s'il faut prévoir quelques aménagements, ce n'est pas là une tâche impossible. Faut-il apporter des modifications au règlement ou à la loi? Elles seraient simples, et nous vous les ferons parvenir par écrit.

M. Koury: Je voulais souhaiter la bienvenue au plus jeune des témoins qui se soit jamais présenté devant nous.

Je trouve inadmissible qu'un avocat chargé de faire respecter la loi vous conseille de prétendre être ce que vous n'êtes pas. Je ne puis accepter pareille imposture. C'est pourquoi je vous demande de me donner quelques explications sur la façon dont les choses se sont passées, afin d'y voir un peu plus clair.

Mme Da Costa: Lorsque j'ai trouvé un avocat pour m'aider à rester au Canada, je lui ai demandé quelle était la meilleure façon de procéder. Il m'a dit que la seule façon de faire était de prétendre être Témoin de Jéhovah, et donc réfugiée et qu'en ce cas on me permettrait de rester au Canada comme immigrant reçu. Je lui ai dit que je ne voulais rien en faire, parce que je n'étais pas Témoin de Jéhovah et que cette secte n'existait pas au Portugal et je lui ai demandé d'interjeter appel pour ma belle-soeur et moi, afin que nous puissions rester ici comme résidents permanents.

Il m'a dit que je n'avais aucune chance de succès, parce qu'on ne voulait pas des Portugais ici, et je pensais qu'étant avocat il pouvait peut-être m'aider. En 1986, certains Portugais avaient reçu leur permis parce qu'en présentant leur appel, ils ont dit qu'ils étaient Témoins de

[*Text*]

papers when they made the appeal as Jehovah refugees. That is why they told me to make this appeal.

I went a lot of times to the court and said the same thing again: I am a Jehovah refugee. I am not; I never was. But I have to say that I am, because the lawyer told me that I had to say that or else I would have to go back to my country.

I started to work here with false papers and some accused told immigration that I was working without regular papers. They went to my work and they took me to the immigration hotel with my son. I gave a $2,000 deposit. They asked me what I was doing there. The lawyer says you have to do it this way: go to immigration and tell them you are a Jehovah refugee. If you do not, you will have to go back to your country. I told them I could not go back to my country because I have nothing in Portugal, only a house on the street. What can I do alone in Portugal?

I cannot understand. . . I am going back with my son. My husband stays here. I do not have any hope, nobody to help me. Sometimes the kids have to go to the hospital or something. I have to pay everything because I do not have anything in Portugal.

Mr. Koury: Is your husband a landed immigrant?

Mrs. Da Costa: No, he is not. He is a refugee too.

Mr. Koury: Then he would go back too.

Mrs. Da Costa: No.

Mr. Azevedo: For your information, the husband is in the backlog file, so he is not being dealt with. In the meantime, her case was proceeded with and they ordered her deported.

Also for your information, certain lawyers have been charged and convicted of breach of the Immigration Act, by aiding and counselling the making of false refugee claims.

Mr. Koury: I am glad to hear that. Thank you.

Mr. Johnson (Calgary North): I would also like to add my warm welcome to you and my appreciation for your coming here to explain your case. I know that the situation that all Portuguese refugee claimants are in is an extremely difficult one.

• 1040

I would like to make a brief remark. There are a number of things in your submission that I do not agree with, and I think the primary one is the reference to economics. I do not think a government can be expected to make laws that are fair and just, and I stress that, because I think there has been a very serious effort on behalf of our government to make a fair and just law for immigration, and we cannot do that and then say yes, but

[*Translation*]

Jéhovah, et j'en connais beaucoup. Ce sont eux qui m'ont conseillé de présenter cette demande.

Je me suis rendue plusieurs fois au tribunal, en répétant chaque fois que j'étais Témoin de Jéhovah, bien que je ne le sois ni ne l'ai jamais été. Mais l'avocat m'a dit que si je ne le disais pas, je devrais retourner dans mon pays.

J'ai commencé à travailler ici avec de faux documents et quelqu'un m'a dénoncé auprès des services d'immigration. On est venu me chercher à mon lieu de travail et on m'a amenée, avec mon fils, à l'hôtel où séjournent les immigrants. J'ai versé un cautionnemant de 2,000$. On m'a demandé ce que je faisais ici. L'avocat m'avait donné pour instruction de dire au service d'immigration que j'étais Témoin de Jéhovah et que si je ne le faisais pas, je serais renvoyée dans mon pays. Je lui ai dit que je ne pouvais pas retourner dans mon pays parce je n'ai plus rien au Portugal, que je serais dans la rue et que ferais-je seule au Portugal?

Je n'y comprends rien. . . Je vais rentrer avec mon fils, et mon mari reste ici. Je n'ai aucun espoir, nul ne peut me venir en aide. Il arrive que les enfants doivent aller à l'hôpital et il faut tout payer, je ne possède rien au Portugal.

M. Koury: Votre mari est-il un immigrant reçu?

Mme Da Costa: Non, lui aussi est réfugié.

M. Koury: Alors il va aussi être renvoyé.

Mme Da Costa: Non.

M. Azevedo: Le dossier du mari est dans l'arriéré et est donc en souffrance, alors qu'entre temps le cas de Mme Da Costa a été examiné et l'ordre d'expulsion a été donné.

J'aimerais également, pour votre gouverne, vous faire savoir que certains avocats ont été poursuivis et condamnés pour infraction à la Loi sur l'immigration, pour avoir conseillé de fausses déclarations de réfugié et avoir aidé leurs clients.

M. Koury: Je suis heureux d'apprendre cela. Je vous remercie.

M. Johnson (Calgary Nord): J'aimerais également me joindre à mes collègues pour vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d'être venus nous exposer votre cas. Je sais que tous les Portugais qui ont revendiqué le statut de réfugié se trouvent dans une situation extrêmement difficile.

J'aimerais faire une brève remarque. Il y a dans votre mémoire un certain nombre de choses avec lesquelles je ne suis pas d'accord, et en premier lieu l'allusion à l'économie. On ne peut pas demander au gouvernement d'adopter des lois justes et équitables, et j'insiste bien là-dessus car le gouvernement a vraiment fait un gros effort pour élaborer une loi juste et équitable en matière d'immigration, on ne peut pas demander cela et ajouter

[*Texte*]

we should not apply the law because it costs the country money. All of our laws have a cost. So the economic argument to me is not a relevant argument. Frankly, I am also somewhat offended by comments that the policy is designed to be or is purposely inhuman. It may not have been exactly what you meant, but it is certainly the way I heard some of the witnesses commenting.

I think I would like to stress what my colleague said earlier. It is important to approach this problem in a positive way. Calling people names or imputing motives to them that do not exist I do not believe is going to help your case at all. In fact, it can be quite offensive. I mention that in all candour, because that was the way I was feeling at times during your testimony. At other times I was feeling—and I think I am—very sympathetic overall to the situation you find yourselves in.

I have a brief comment on the point system. I certainly agree that the point system needs to be revised, not only for Portuguese applicants for immigration status but for all applicants. As an aside for the record, in my constituency I have found numerous cases where the point system seems absolutely absurd in its application, not in the concept. Certainly we need more labourers, more unskilled people and more people with entrepreneurial vision in Canada and not always with money in their pockets and so on. I think that is an important issue and one I would recommend your new committee work on having changed for the future.

Regarding the present issue I think it is important, as you have mentioned, sir, to work within the regulations. For example, I have notes that say the purpose of the guidelines is to ensure that we do not remove persons who would, because of their personal circumstances, face unduly harsh or inhumane treatment in their country of origin should they be removed. Then there are some examples given as to how that policy is to be applied, and economic factors are not included.

I think we should be looking at ways of asking the minister to expand the definition. For example, I grew up in the province of Quebec and moved to Alberta after I left university, and I established my home there. If I had lost my job, say, after three or five years working in Alberta and had been told that I had to go back to Quebec and re-establish myself, I would have found that an extremely harsh situation. So I think without using the argument that it is going to cost the country money and so on, there is an aspect of the economic circumstance you find yourself in when you are thrown back into the briar patch, as we say, and I apologize to the translators for that allusion. Sometimes when you are forced to go back in time the treatment can in fact be extremely harsh. You can find yourself totally isolated from your original community, unable to re-integrate, because by leaving and establishing yourself in Canada, you have isolated yourself from those historic roots. In many countries the social

[*Traduction*]

dans la même foulée que la loi ne peut pas s'appliquer parce que cela coûte trop cher. Toutes les lois ont leur prix, et par conséquent je conteste la validité de l'argument économique. Je suis aussi franchement choqué d'entendre dire que la politique est délibérément inhumaine. Ce n'est peut-être pas exactement ce que vous avez voulu dire, mais en tout cas c'est ce que j'ai entendu de la part de plusieurs témoins.

J'aimerais insister sur ce que disait tout à l'heure mon collègue. Il est important d'avoir une attitude positive face à ce problème. Je ne pense pas que vous puissiez faire progresser votre cause en dénigrant des gens ou en leur attribuant des motifs imaginaires. En fait, vous risquez même de braquer les gens contre vous. Je vous le dis très franchement, car cela m'est arrivé à plusieurs reprises durant votre témoignage, alors qu'à d'autres moments je compatissais, et d'ailleurs je compatis d'une manière générale, à tout ce que vous nous disiez.

J'aimerais dire deux mots sur le système des points. Il faut effectivement le revoir, non seulement pour les Portugais qui demandent le statut d'immigrant, mais pour tous les candidats. Soit dit en passant, j'ai constaté à maintes reprises dans ma circonscription l'absurdité totale du système sur le plan de l'application, et non du principe. Il est certain que nous avons besoin de plus d'ouvriers, de plus de travailleurs non qualifiés et de plus d'individus ayant l'esprit d'entreprise au Canada sans qu'ils aient nécessairement de l'argent plein les poches, etc. Je pense que c'est une question importante et c'est une recommandation sur laquelle je conseillerais à votre nouveau comité de se pencher à l'avenir.

Pour la question qui nous préoccupe, je crois qu'il est important, comme vous l'avez dit, de respecter le règlement. J'ai par exemple ici des notes qui disent que les lignes directrices servent à éviter le renvoi de personnes qui, en raison de leur situation personnelle, seraient menacées de sévices ou de traitement inhumain dans leur pays d'origine s'ils y étaient renvoyés. On donne quelques exemples d'application de cette politique dans lesquels il n'est pas question de facteurs économiques.

Je pense que nous devrions essayer d'engager le ministre à élargir la définition. Moi-même, par exemple, j'ai été élevé au Québec et je suis parti en Alberta après avoir terminé l'université, et je m'y suis installé. Si j'avais perdu mon emploi au bout de trois ou cinq ans en Alberta, par exemple, et qu'on m'eût dit de retourner au Québec pour m'y réinstaller, j'aurais trouvé cela très pénible. Par conséquent, sans reprendre l'argumentation du coût que cela représente pour le pays etc., je pense qu'il y a effectivement un aspect économique qui entre en jeu quand on replonge dans le pétrin, si les traducteurs veulent bien me passer l'expression. Le retour en arrière est quelquefois extrêmement douloureux. On peut se retrouver tout à fait isolé de sa communauté d'origine, incapable de s'y réintégrer car le fait de partir et de s'établir au Canada constitue une sorte de coupure. Dans bien des pays, la trame sociale est tellement serrée que le simple fait d'en sortir rend la réinsertion très difficile par

[*Text*]

fabric is so tightly interwoven that, once you pluck yourself out of it, you cannot just arrive back on a plane and say "I am back. Can I have my job back? Can I have my life and my network of connections back?" People will ask "Who are you?" This can be an extremely harsh situation in which you find yourself.

• 1045

I think it is on this basis that the matter should be approached.

Le président: Malheureusement, nous devrons nous rendre à la Chambre des communes dans quelques minutes.

Nevertheless, we too have hearts. We will listen to your problem. You have the only way to explain what you are living, to our committee, and it is our work to try to find a way to help people in difficult situations. As I said before, we have a law, and sometimes in a humanitarian situation we should help these people.

Comme je le disais, il y a la loi, mais, au plan humanitaire, il y a des situations qui sont vraiment incroyables et injustes pour certaines personnes. Dans la situation de l'arriéré de réfugiés, il faut essayer de voir quelles seront les conséquences pour les personnes qui ne répondent pas aux normes et qui seront renvoyées dans leur pays. Il faut essayer de voir de quelle façon on pourrait trouver une solution, particulièrement pour vous, les Portugais.

On a entendu vos arguments. Ce sera maintenant aux membres du Comité, lors d'une autre réunion, de voir ce qu'ils peuvent faire pour vous aider.

Mr. Azevedo, do you have a last comment to make?

Mr. Azevedo: I want to thank you for your time and consideration and I hope you do investigate our proposal. We think it is simple, easy, cheap and will solve the problem.

The Chairman: Maybe we should have a motion to have all these documents translated into French, too, for all members of the committee. Do we have quorum to make the proposition? Anyway, we have to have the documents in both languages. It is important.

Thanks for your presentation and good luck in the coming weeks.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

la suite. Il ne suffit pas de revenir pour reprendre son travail, son ancienne vie en retrouvant le milieu qu'on a quitté. Les gens vont vous demander «Qui êtes-vous?». Cela peut être une situation très pénible.

Je pense qu'il faudrait envisager la question sous cet angle.

The Chairman: Unfortunately we'll have to go to the House of Commons in a few minutes.

Mais nous avons quand même un coeur. Nous allons écouter vos problèmes. Vous êtes les seuls capables de nous expliquer vos problèmes et c'est notre travail d'essayer de trouver une solution pour aider les personnes en difficulté. Comme je l'ai déjà dit, nous avons une loi, et nous devons nous laisser guider parfois par des considérations humanitaires.

As I was saying, we have a law but from the humanitarian point of view, there are some situations which are very hard to accept and unfair for certain people. With respect to the refugee backlog, we shall have to consider what the consequences will be for people who do not meet the requirements and who are to be sent back to their countries. We shall have to try to look for a solution, particularly for you Portuguese.

We have listened to your arguments. It'll now be up to the Committee members at a subsequent meeting to see what they can do to help you.

Monsieur Azevedo, avez-vous une dernière observation à faire?

M. Azevedo: Je voudrais vous remercier d'avoir pris le temps d'écouter notre proposition et j'espère que vous l'examinerez. À notre avis c'est une façon simple, facile et peu coûteuse, de résoudre le problème.

Le président: Il nous faudrait peut-être une motion pour faire traduire tous ces documents en français pour les membres du Comité. Avons-nous le quorum? Quoi qu'il en soit, il nous faut les documents dans les deux langues, c'est important.

Je vous remercie de vos exposés et je vous souhaite bonne chance au cours des semaines qui viennent.

La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Wednesday, June 28, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le mercredi 28 juin 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a briefing session into the situation in China

Pursuant to Standing Order 108(2), and investigation into the work of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Procès verbaux et témoignages du Sous-comité de l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

CONCERNANT:

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une séance d'information sur la situation en Chine

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le travail du *Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee*

TÉMOINS:

(Voir liste à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee:

Placido Alves Capelos, Committee Member;

Manuel Azevedo, Committee Member;

Joao Dias, Representative, Labourer's International Union of North America—Local 183;

Garry Caroline, Counsel, Labourer's International Union of North America—Local 183;

Bento de Saõ José, Committee Member;

Victor Mota, Economist, Publisher;

Maria Da Costa, Committee Member.

From the Ottawa and District Labour Council:

Betty Sommers, President.

From the Portuguese Community of Ottawa:

Gabriel C. de Sousa.

TÉMOINS

Du «Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee»:

Placido Alves Capelos, membre du Comité;

Manuel Azevedo, membre du Comité;

Joao Dias, représentant, Syndicat international des travailleurs de l'Amérique du Nord—poste 183;

Garry Caroline, conseiller juridique, Syndicat international des travailleurs de l'Amérique du Nord—poste 183;

Bento de Saõ José, membre du Comité;

Victor Mota, économiste, éditeur;

Maria Da Costa, membre du Comité.

Du Conseil du travail d'Ottawa et du district:

Betty Sommers, présidente.

De la Communauté portugaise d'Ottawa:

Gabriel C. de Sousa.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Wednesday, June 28, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le mercredi 28 juin 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a briefing session into the situation in China

Pursuant to Standing Order 108(2), and investigation into the work of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee

CONCERNANT:

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une séance d'information sur la situation en Chine

En conformité avec l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le travail du *Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee*

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34237

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 28, 1989
(6)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 1:15 o'clock p.m. this day, in Room 705, 151 Sparks Street, the Chairman, Jean-Pierre Blackburn, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson, Allan Koury, Larry Schneider.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Department of Employment and Immigration*: J.B. Bissett, Executive Director, Immigration; J.B. McQuillan, A/Director, Selection & Control. *From the Department of External Affairs*: E. Allen, Director, Asia & Pacific Programs Divisions; B. Jutzi, Deputy Director (East Asia), North Asia Relations Division.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee proceeded to a briefing session on immigration procedures for citizens of China.

J.B. Bissett, E. Allen, and J.B. McQuillan each made an opening statement, and with the witness, answered questions.

At 2:17 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 2:21 o'clock p.m., the sitting resumed *in camera* .

At 2:21 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee proceeded to an investigation into the work of the Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee.

At 3:15 o'clock p.m., the meeting resumed in public.

It was agreed, by unanimous consent,—That given the fact that the House of Commons adjourned last evening, and given the fact that the Sub-Committee on Immigration heard yesterday from the Portuguese Immigration Committee regarding the backlog clearance, that the Sub-Committee on Immigration recommend to the full Committee that it be given the mandate to investigate this matter further in September.

At 3:16 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 28 JUIN 1989
(6)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration se réunit à 13h15 aujourd'hui dans la salle 705, 151 rue Sparks, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson, Allan Koury, Larry Schneider.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration*: J.B. Bissett, directeur exécutif, Immigration; J.B. McQuillan, directeur intérimaire, Sélection et contrôle. *Du ministère des Affaires extérieures*: E. Allen, directeur, Secteur de l'Asie et du Pacifique, Direction des programmes; B. Jutzi, directeur adjoint, (Asie de l'Est), Direction des relations avec l'Asie du Nord.

En application du paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité tient une réunion d'information sur les formalités d'immigration des citoyens de la Chine.

J.B. Bissett, E. Allen et J.B. McQuillan font chacun un exposé préliminaire et répondent aux questions avec l'autre témoin.

La séance est suspendue à 14h17.

La séance se poursuit à huis clos à 14h21.

À 14h21, en conformité du paragraphe 108(2) du Règlement, le Sous-comité examine le travail du «Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee».

À 15h15, la réunion se poursuit en public.

Il est convenu, du consentement unanime,—Qu'étant donné que la Chambre des communes s'est ajournée hier soir, et que le Sous-comité de l'immigration a entendu hier les témoignages du représentant du Comité d'immigration des Portuguais relativement aux demandes en instance, le Sous-comité de l'immigration recommande au Comité de l'autoriser à poursuivre son étude en septembre.

À 15h16, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Wednesday, June 28, 1989

• 1312

The Chairman: We will begin our discussion for this afternoon.

The Subcommittee on Immigration will talk about the situation in China, and after that we will have an in camera meeting to talk about the Portuguese situation, about a meeting we had yesterday, after which we should come back to a public hearing to explain our decision about the Portuguese situation.

For this afternoon we asked that representatives of External Affairs brief us about what is going on in China and what our policy is for these people who now are in Canada and for those who would like to come in Canada.

I present to the members of the committee the persons who are with us today. From the Department of Employment and Immigration, the Executive Director of Immigration, Mr. Bissett; and Mr. McQuillan, Director of Selection and Control; and from the Department of External Affairs, Mr. Allen, Director, Asia and Pacific Programs Division.

Perhaps our witnesses would like to give us a short comment or make a statement regarding the Chinese situation.

Monsieur Bissett, vous avez la parole.

Mr. J. B. Bissett (Executive Director, Immigration, Department of Employment and Immigration): Thank you, Mr. Chairman. I thought it might be useful for the members of the committee if we distributed this little booklet which had been prepared for the briefing of Members of Parliament on June 22. It outlines essentially the steps the department has taken in response to the situation in China. With your permission, I would simply touch on the highlights of this booklet, and then, if you wish, we could give you an update on what is happening in Canada and an update on what is happening in China itself. If the committee wished, we could also arrange today to give you a political update from a representative from the Department of External Affairs.

Measures the government took to deal with the situation in China: the first reaction was on June 5, after the tragic events in Peking. An announcement was made that any of the Chinese nationals who were in Canada temporarily would not be required to leave Canada. So that assurance was given. Secondly, any Chinese national in Canada whose status was about to expire, assurances were given that should they wish to have an extension of their current status, that would be done for them.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mercredi 28 juin 1989

Le président: Nous allons commencer nos travaux de cet après-midi.

En tant que Sous-comité de l'immigration, nous allons d'abord parler de la situation en Chine, après quoi nous examinerons à huis clos la question des Portuguais. Nous nous sommes déjà réunis hier à ce sujet. Pour terminer, nous reviendrons en réunion publique pour expliquer notre décision concernant les Portuguais.

Pour cet après-midi, nous avons donc demandé aux représentants du ministère des Affaires extérieures de nous donner des informations au sujet des événements qui se passent en Chine et de la politique que nous entendons appliquer à l'égard des Chinois qui se trouvent déjà au Canada comme de ceux qui désirent y venir.

Je présente les membres de la délégation au comité. Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le directeur exécutif de l'Immigration, M. Bissett; le directeur de la Sélection et du Contrôle, M. McQuillan; du ministère des Affaires extérieures, le directeur de la Division des programmes de l'Asie et du Pacifique, M. Allen.

Nos témoins désirent peut-être nous faire quelques observations ou une déclaration au sujet de la question chinoise.

You have the floor, Mr. Bissett.

M. J. P. Bissett (Directeur exécutif, Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Merci, monsieur le président. J'ai pensé faire distribuer aux membres du comité cette petite brochure qui avait été préparée pour la séance d'information des députés le 22 juin. En gros, il résume les mesures que le ministère a prises à la suite des événements survenus en Chine. Avec votre permission, je vais essayer d'en faire ressortir les points saillants et de vous mettre au courant ensuite de ce qui s'est passé depuis tant au Canada qu'en Chine. Si vous le désirez, nous pouvons également aujourd'hui demander un représentant du ministère des Affaires extérieures de vous faire un résumé de la situation politique en Chine telle qu'elle se présente actuellement.

Pour ce qui est de la façon dont le gouvernement a réagi face à la situation en Chine, il a d'abord annoncé le 5 juin, au lendemain de la tragédie de Pékin, que les ressortissants chinois temporairement au Canada n'étaient pas obligés de quitter le pays. Il a donné cette assurance. Deuxièmement, pour les ressortissants chinois dont le visa était sur le point d'expirer, il a permis un prolongement de ce visa au besoin.

[*Texte*]

Following that announcement on June 5, the government also arranged to ensure that the Chinese nationals were given a variety of options to choose from. In other words, in the recognition that some of the people who were here may not, for personal circumstances or reasons, want to apply for refugee status or permanent status, it was arranged to give the Chinese nationals here in Canada a variety of options; essentially, four options.

• 1315

One was that they could maintain their present status. Most of them are students. There are some tourists and some temporary workers, but the bulk of the Chinese nationals who are here are students. So the option was given that if they wished to retain their student status that would be arranged. Second, those who wished to apply for permanent residence in Canada on humanitarian or compassionate grounds would be given that opportunity. Third, those who wished could make a refugee claim. Under Canadian law, any person in Canada has the right to make a claim for refugee status, so that option was also open to the students. Finally, any Chinese national who was in Canada on a temporary basis and who wished to leave Canada and reapply from outside Canada for an immigrant visa was offered that option also.

So those are the steps that were taken immediately to give assurances and to allow the students time to think very carefully about what they wished to do. Some of the Chinese nationals in Canada may not wish to make a refugee claim because of fear that friends or relatives at home might suffer repercussions from that. Others may decide they want to retain their student status. Others may decide they would like to make a claim for permanent residence. So we have given them those options rather than having one option only.

In addition, the government announced that any students who ran into financial difficulty would be given permission to work in Canada. A good number of the Chinese students here are graduate assistants who are already allowed to accept employment, and the spouses of students who are here already have that permission. But any others who are in difficulty would be given the permission to accept employment.

In addition to those measures, the Canadian embassy in Beijing was asked to accelerate the processing of any of the Chinese who had close relatives in China and, as well, to deal as quickly as possible with the dependants of students who had been in the processing at the time of the events in China.

In addition, it was felt that there were some students in process in China who had applied for and had received acceptances by Canadian universities to come here, and our offices in Beijing and Shanghai were asked to speed up that processing. It was understood, of course, that a

[*Traduction*]

A la suite de son annonce du 5 juin, le gouvernement s'est assuré que les ressortissants chinois avaient devant eux un certain nombre d'options. En d'autres termes, sachant que certains ressortissants chinois pourraient très bien ne pas désirer demander, pour des raisons personnelles, le statut de réfugié ou le statut permanent, il leur a été présenté essentiellement quatre options.

Premièrement, ils pouvaient maintenir leur statut actuel. La plupart d'entre eux sont des étudiants. Il y a et des touristes et des travailleurs temporaires, mais la majorité d'entre eux sont des étudiants. S'ils voulaient conserver leur statut d'étudiant, ils pouvaient le faire. Deuxièmement, ceux qui désiraient demeurer au Canada de façon permanente pouvaient présenter une demande d'immigration en invoquant des considérations humanitaires. Troisièmement, ceux qui le désiraient pouvaient demander le statut de réfugié. En vertu de la loi canadienne, toute personne qui se trouve au Canada a le droit de revendiquer ce statut. Cette option s'offrait donc également aux étudiants. Enfin, les ressortissants chinois qui se trouvaient au Canada temporairement et qui désiraient quitter le Canada pour présenter une demande à l'étranger pouvaient procéder de cette façon.

Voilà donc les mesures qui ont été prises sans tarder afin de donner aux étudiants le temps de réfléchir attentivement à leur situation. Il y a des ressortissants chinois au Canada qui ne veulent pas demander le statut de réfugié par crainte des répercussions possibles pour leurs amis et parents restés en Chine. D'autres peuvent souhaiter garder leur statut d'étudiant. D'autres encore peuvent être amenés à demander la résidence permanente. Plusieurs options s'offrent donc à eux, et non pas une seule.

En outre, le gouvernement a annoncé que les étudiants qui pourraient se retrouver dans une situation financière difficile auront la permission de travailler au Canada. Un certain nombre d'étudiants chinois diplômés au pays travaillent déjà comme assistants; de même, les conjoints des étudiants au Canada peuvent aussi obtenir un permis de travail. Pour ce qui est de tous les autres qui se retrouvent dans la gêne, ils ont maintenant la permission d'accepter un emploi.

En plus de ces mesures, l'ambassade du Canada à Beijing s'est vue demander d'accélérer le traitement des demandes des Chinois qui ont des proches parents en Chine et de s'occuper le plus rapidement possible des demandes des personnes à charge des étudiants dont le cas était en train d'être examiné au moment des événements.

Par ailleurs, quelques étudiants en Chine avaient fait des demandes d'admission dans des universités canadiennes et avaient été acceptés. Nos bureaux de Beijing et de Shanghai ont reçu instruction d'accélérer le traitement de leur cas. Evidemment, dans leur cas, tout

[*Text*]

good deal would depend on whether they would be able to get permission from the Chinese authorities to leave China.

These steps that were taken were communicated to all our immigration officers around Canada, and the CICs or the Canada Immigration offices were asked to get in touch with Chinese associations and student bodies and to transmit this information to the students. As of June 27, our CICs had received about 650 individual inquiries from Chinese nationals in Canada on temporary status for information.

In addition, there have been group meetings right across Canada in all cities with representatives of Chinese associations and student groups in order to brief them and counsel them on the options that are open for them. So there are ongoing consultations with the Chinese associations and groups to ensure that all the Chinese nationals who are here understand what their options are and what services can be provided to them.

• 1320

The minister met with a group on Friday in Toronto. There was a wide representation there from Chinese organizations. She explained, again, what their options were, but underlining very clearly that none of the nationals who are here under temporary status need fear about being sent back.

Those are essentially the steps that have been taken, Mr. Chairman. I could ask Mr. Allen and Mr. McQuillan to give you a fuller update on what is happening in Canada, and on what has happened and what is taking place at the posts abroad in Beijing and Shanghai.

Mr. E.E. Allen (Director, Programs Division, Asia and Pacific, Department of External Affairs): As Mr. Bissett mentioned, early after the events of the first weekend of June, and as a result of policy consultation with the Canada Employment and Immigration Commission, we instructed our mission in Beijing—and subsequently this had effect in Shanghai and in Hong Kong—to put in place accelerated measures for members of the family class where there was an application in process.

This primarily relates to Hong Kong inasmuch as the bulk of family-class applications in China are handled in Hong Kong which has responsibility for the two most southerly provinces of China. We indicated that we wanted them immediately to put in place procedures to finalize those applications, and that if it was not possible to grant immigrant visas as a result of the state of processing at the present time, such persons were to be given minister's permits to assist them to travel to Canada immediately.

[*Translation*]

dépendra de leur possibilité d'obtenir des autorités chinoises la permission de quitter la Chine.

Tous les agents d'immigration au Canada ont été avisés de l'adoption de ces mesures spéciales. Par la même occasion, les CIC ou les bureaux d'immigration au Canada ont reçu ordre d'entrer en communication avec les associations de Chinois et les organismes étudiants afin qu'ils transmettent cette information aux étudiants. Au 27 juin, les CIC avaient reçu environ 650 demandes individuelles d'information de ressortissants chinois temporairement au Canada.

De plus, des réunions ont été tenues dans toutes les villes du Canada avec les représentants des associations de Chinois et des groupes d'étudiants afin de les informer de la situation et de les conseiller au sujet des options offertes aux Chinois par le gouvernement. Des consultations sont donc en cours avec des associations et des groupes de Chinois pour que tous les ressortissants chinois au Canada comprennent bien quelles sont les possibilités qui leur sont offertes et quels sont les services auxquels ils peuvent avoir droit.

La ministre a rencontré un groupe vendredi à Toronto. Les divers organismes chinois y étaient largement représentés. Elle leur a expliqué les possibilités, en prenant bien soin d'indiquer qu'aucun ressortissant temporairement au Canada n'a de raison de craindre d'être renvoyé.

Voilà donc, monsieur le président, pour l'essentiel les mesures qui ont été prises. Je vais maintenant demander à M. Allen et à M. McQuillan de vous expliquer plus en détail ce qui se passe au Canada et ce qui se passe aux missions de Beijing et de Shanghai.

M. E.E. Allen (directeur, Division des programmes pour l'Asie et le Pacifique, ministère des Affaires extérieures): Comme M. Bissett vous l'a indiqué, immédiatement après les événements de la première fin de semaine de juin, et à la suite de consultations avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada au sujet de la politique à suivre, nous avons demandé à notre mission de Beijing—et par la suite à celles de Shanghai et Hong Kong—d'accélérer le traitement des demandes en cours pour les membres de la catégorie de la famille.

Cette mesure a été particulièrement importante à Hong Kong puisque le gros des demandes pour la catégorie de la famille en Chine passe par Hong Kong, qui est la mission chargée des deux provinces chinoises les plus au sud. Nous avons donné instruction que ces demandes soient réglées immédiatement; si, à cause de l'état d'avancement des dossiers, il était impossible d'accorder des visas d'immigrant, les personnes en cause devaient recevoir des permis ministériels pour les aider à se rendre au Canada sur-le-champ.

[*Texte*]

We were particularly concerned about any persons in that category who might have been adversely affected in some way or another as a result of recent events in China.

Subsequently, we asked Beijing, and again Shanghai, to facilitate the admission to Canada of the dependants of Chinese students currently in Canada by providing them with visitor visas for a limited duration, and waiving medical examination. We also asked them to press forward with issuing student visas to those people who had indeed received letters of acceptance to post-secondary educational institutions in Canada and who had availability of funds necessary to support themselves while in Canada.

In these situations where it was difficult or impossible to have students undergo the usual medical examination, that examination would be waived. A student authorization would be issued, together with a student visa, and subsequent to arrival the people would have their medical examination, and have their student visa extended for the normal period of time. These steps have been put in place.

I might speak of what we have done in terms of staffing in China to accomplish these ends. As you may be aware, we had two visa officers in China as part of the mission resources over the years. Those two officers are still in place. We recently supplemented that resource base by one foreign service officer, and another officer will be going up during the first week of July.

Following a bit of a delay while the officer obtained a Chinese visa, we redeployed to Shanghai an officer who had been on posting in Manila and who had experience in the administration of our China program during a previous experience in Hong Kong. He arrived in Shanghai on June 15. His presence will be continued, being succeeded by another officer on temporary duty, probably through until the end of August.

• 1325

Mr. J.B. McQuillan (Acting Director, Selection and Control, Department of Employment and Immigration): Initially I would just like to outline the profile of the group of Chinese nationals who are currently in Canada. There are approximately 4,900 students in Canada, concentrated mainly in Ontario and British Columbia. Approximately half of those students at the current time do have permission to work as graduate assistants at the universities. Most of the students currently have student status valid well into the fall of this year. We also have approximately 700 long-term visitors in Canada.

One of the early initiatives taken was to instruct all our immigration officers across Canada to make contact with the foreign student liaison officers at the universities and

[*Traduction*]

Nous étions particulièrement inquiets pour les personnes de cette catégorie qui pouvaient se trouver dans une situation difficile d'une façon ou d'une autre par suite des événements qui s'étaient produits.

Par la suite, nous avons demandé à Beijing, ainsi qu'à Shanghai de faciliter l'admission au Canada des personnes à charge des étudiants chinois se trouvant au Canada en leur fournissant des visas de visiteurs pour une durée illimitée et en les exemptant de l'examen médical. Nous les avons également incités à aller de l'avant avec les visas d'étudiants pour les étudiants qui avaient reçu des lettres d'acceptation dans des institutions postsecondaires au Canada et qui avaient les moyens nécessaires pour subvenir à leurs propres besoins au pays.

Dans les cas où il pouvait être difficile pour les étudiants de subir un examen médical, ils devaient en être exemptés. Une autorisation et un visa d'étudiant devaient être émis et l'examen médical devait avoir lieu à l'arrivée de ces personnes. Leur visa d'étudiant pouvait être prolongé pour la période normale par la suite. Ces mesures sont en application actuellement.

J'aimerais maintenant vous parler de ce que nous avons fait au niveau de la dotation du personnel en Chine pour pouvoir donner suite à nos décisions relativement aux ressortissants chinois. Comme vous le savez sans doute, nous avions au cours des années passées deux agents de visa en Chine. Ces deux agents sont toujours sur place, mais nous leur avons adjoint récemment un agent du service extérieur; et il sera suivi d'un autre la première semaine de juillet.

Comme notre agent n'a pas pu obtenir de visa chinois tout de suite, nous en avons redéployé à Shanghai un autre qui était en poste à Manille et qui avait de l'expérience dans l'administration de notre programme en Chine; il avait déjà travaillé à Hong Kong. Il est arrivé à Shanghai le 15 juin. Il y restera jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre agent affecté de façon temporaire, probablement jusqu'à la fin d'août.

M. J.B. McQuillan (directeur intérimaire, Sélection et contrôle, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): J'aimerais d'abord vous donner un aperçu du profil du groupe de ressortissants chinois qui sont présentement au Canada. Il y a environ 4 900 étudiants au Canada, principalement regroupés en Ontario et en Colombie-Britannique. Environ la moitié de ces étudiants ont présentement la permission de travailler comme chargés de cours dans les universités. La plupart des étudiants disposent présentement d'un statut d'étudiant valable jusqu'à l'automne de cette année. Nous comptons également environ 700 visiteurs pour des périodes prolongées au Canada.

L'une des premières mesures que nous avons prises a consisté à demander à nos agents d'immigration partout au pays d'entrer en communication avec les agents de

[*Text*]

with the Chinese community to establish information and counselling sessions on the provisions that were available to them under the Immigration Act and the options they had. At this time we estimate approximately one-third of the student community has already attended or is planning to attend these information sessions up to the end of next week. They have been held at virtually every major university across Canada, on campus facilities. Some people have been contacted directly for counselling. As Mr. Bissett said, we have had direct contacts with some 650 individuals concerning their particular situation in Canada, and they will be interviewed personally and at length. To date we have made decisions in about a dozen cases to grant permanent residence, and since June 4 we have had 225 refugee claims.

Comprehensive instructions were issued last week to all of our offices in Canada. Visitor status is being granted on a yearly basis to any visitor who wishes to extend his status in Canada. Student status is being extended to all students for the coming year. In all cases of students and visitors in Canada whose source of funds has been cut off or who are in need they are being given permission to work. The employment permission being granted is not being restricted to occupation, employer, or location.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): Visitor status will be extended for a year.

Mr. McQuillan: Yes.

Mr. Heap: Student status will be extended for a year.

Mr. McQuillan: Yes.

Mr. Heap: And there will be financial aid where it is found necessary, and unrestricted employment opportunity.

Mr. McQuillan: I did not say financial aid, but yes, work permits are being issued on demand.

Mr. Heap: Did you say something about financial aid?

Mr. McQuillan: Where their source of finances has been cut off.

Mr. Heap: Where it seems appropriate; that is what I meant.

Mr. McQuillan: Yes.

Mr. Heap: But unrestricted employment.

Mr. McQuillan: That is correct.

Mr. Heap: Now, what happens? Do they get a piece of paper telling an employer he can employ them?

Mr. McQuillan: They will be given a formal, legal work permit. There is no need to have a prior job offer arranged, and there is no need for them to have a medical

[*Translation*]

liaison des étudiants étrangers dans les universités et avec la communauté chinoise afin de mettre sur pied des séances d'information au sujet des dispositions auxquelles ils pouvaient avoir recours selon la Loi sur l'immigration et les choix qui s'offraient à eux. À ce stade-ci, nous pensons qu'environ un tiers des étudiants chinois ont assisté à ces séances d'information ou ont l'intention d'y assister jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Nous avons tenu ces séances dans toutes les grandes universités partout au pays sur les campus. Nous avons également rejoint certains ressortissants directement. Comme M. Bissett l'a dit, nous avons eu des communications directes avec quelque 650 personnes au sujet de leur situation particulière au Canada qui seront interviewées personnellement très en détail. Jusqu'à présent, nous avons pris des décisions dans une dizaine de cas afin d'accorder la résidence permanente et depuis le 4 juin nous avons reçu 225 demandes de statut de réfugié.

Nous avons donné des directives très détaillées à tous nos bureaux au Canada la semaine dernière. Nous accordons le statut de visiteur sur une base annuelle à tout visiteur qui désire prolonger son séjour au Canada. Le statut d'étudiant sera prolongé pour tous les étudiants au cours de l'année à venir. Dans le cas des étudiants ou des visiteurs au Canada dont les sources de financement ont été coupées et qui sont sans ressources, nous leur avons donné la permission de travailler. Le permis de travail n'est pas limité à certains types d'occupation, d'employeurs ou d'emplacements.

M. Heap (Trinity—Spadina)): Le statut de visiteur est accordé pour un an.

M. McQuillan: Oui.

M. Heap: Le statut d'étudiant est accordé pour un an.

M. McQuillan: Oui.

M. Heap: Et le gouvernement fournira de l'aide financière si cela s'avère nécessaire, et des possibilités d'emploi non limitées.

M. McQuillan: Je n'ai pas mentionné d'aide financière, mais en effet, les permis de travail sont émis sur demande.

M. Heap: Est-ce que vous avez mentionné quelque chose au sujet de l'aide financière?

M. McQuillan: Lorsque leurs sources de financement ont été coupées.

M. Heap: Lorsque cela semble approprié; c'est ce que je voulais dire.

M. McQuillan: Oui.

M. Heap: Mais des permis d'emploi non restrictifs.

M. McQuillan: C'est exact.

M. Heap: Maintenant, qu'est-ce qui se passe? Est-ce qu'ils obtiennent un permis qui indique à l'employeur qu'il peut les embaucher?

M. McQuillan: Ils recevront un permis de travail officiel. Il n'est pas nécessaire qu'ils aient déjà reçu une offre d'emploi, et ils ne doivent pas non plus subir un

[*Texte*]

examination for the work permit if they already had one in China before they arrived in Canada.

Mr. Heap: Just to follow up on the work permit, are they available now just on request at the CIC?

Mr. McQuillan: Yes.

Mr. Heap: Do you have any breakdown of the statistics on refugee claims? I notice that the IRB was issuing fortnightly statements, but the last one was May 27, and I understand the next one will be sometime in July. Do you have any information about whether any of those claims have been processed?

• 1330

Mr. McQuillan: I am sorry, the only information I have is that, up to June 26, there have been a total of 469 refugee claims made by PRC nationals. In the period between January 1 to June 4, there were 224 and the period from June 4 to June 26, there were 225. So it doubled in that three-week period.

Mr. Heap: Will the procedures regarding both the ones that applied before June 4 and the ones that applied after June 4, to your knowledge, be the same?

Mr. McQuillan: With regard to the refugee claim?

Mr. Heap: Yes.

Mr. McQuillan: As far as I know, yes.

Mr. Heap: And what about the procedures in the case of failed refugee claimants?

Mr. McQuillan: They will be reviewed as is currently provided under our humanitarian and compassionate grounds.

Mr. Heap: To go back to the earlier information Mr. Bissett gave us, there is the assurance that nobody will be sent back. I have seen newspaper references to 60 days, obviously subject to review. For at least 60 days nobody will be sent back, and after 60 days nobody will be sent back until the situation becomes clear. Can you expand a little bit on the meaning of "no one will be removed from Canada until the situation in China becomes clearer"?

Mr. Bissett: I think that was the first statement made on June 5, and the 60 days was a somewhat arbitrary figure, to see what might happen in China. I think the minister has now indicated that the 60 days is not binding; that is to say, it is highly unlikely any Chinese student would be sent back to China as a result of what has happened there.

Mr. Heap: Does that apply to a person who made a refugee claim and was judged not to be a refugee?

[*Traduction*]

examen médical pour obtenir leur permis de travail s'ils ont déjà subi un tel examen en Chine avant leur arrivée au Canada.

M. Heap: Au sujet des permis de travail, on peut les obtenir sur demande au CIC?

M. McQuillan: Oui.

M. Heap: Avez-vous des statistiques détaillées sur les demandes de statut de réfugié? La Commission de l'immigration et du statut de réfugié publie un bilan à tous les quinze jours, mais je constate que le dernier remonte au 27 mai et on me dit que le prochain ne sera publié qu'en juillet. Savez-vous si l'on a examiné certaines de ces demandes?

M. McQuillan: Je regrette, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'au 26 juin, nous avions reçu 469 demandes de statut de réfugié de ressortissants chinois. Or, entre le 1er janvier et le 4 juin, nous en avions reçu 224 et du 4 au 26 juin, 225 demandes. Donc pendant cette période de trois semaines, le nombre de demandes a doublé.

M. Heap: Allez-vous traiter de la même façon les demandes présentées avant et après le 4 juin?

M. McQuillan: Les demandes de statut de réfugié?

M. Heap: Oui.

M. McQuillan: A ma connaissance, oui.

M. Heap: Quelles procédures allez-vous suivre dans le cas de ceux dont la demande de statut de réfugié a été rejetée?

M. McQuillan: Ces demandes feront l'objet d'une révision à la lumière de considérations humanitaires.

M. Heap: Pour revenir aux renseignements que M. Bissett nous a donnés, on nous assure que personne ne sera renvoyé en Chine. Dans les journaux, j'ai vu qu'il était question de 60 jours, chiffre qui pourrait manifestement être révisé. Donc pendant au moins 60 jours, nous ne renverrons personne, et ensuite, nous ne renverrons personne jusqu'à ce que la situation dans ce pays revienne à la normale. Pouvez-vous me dire exactement ce que signifie «les renvois en Chine sont suspendus jusqu'à ce que la situation dans ce pays revienne à la normale»?

M. Bissett: Je pense que cette déclaration, la première, a été faite le 5 juin et c'est assez arbitrairement qu'on a arrêté ce chiffre de 60 jours, question de voir comment les événements se dérouleraient en Chine. Je pense que la ministre a maintenant précisé que nous n'étions pas limités à 60 jours; c'est-à-dire qu'il est fort peu probable que des étudiants chinois soient renvoyés en Chine après ce qui s'y est passé.

M. Heap: De même pour la personne dont la demande de statut de réfugié aurait été rejetée?

[*Text*]

Mr. Bissett: Yes. I think it is possible that a person could make a refugee claim from China and theoretically be found not to be someone who met the UN Convention definition, but as Mr. McQuillan has said, in all those cases where a person has been refused refugee status, a humanitarian and compassionate review is carried out before removal. The minister has clearly stated that people will not be sent back to China.

Mr. Heap: According to the newspaper and additional information I have, two of the Chinese—I think students—were found to be not refugees, one at the preliminary stage and one at the IRB stage. One of them was taken to the Chinese consulate to receive his passport in order to be sent back to China. Is that going to be the normal procedure with Chinese who fail the IRB procedure?

Mr. Bissett: No, that would not be the normal procedure. If that case happened, I think those would be people who had applied for refugee status prior to the incident on June 4 or June 5 in Beijing.

Mr. Heap: I think it could have been one who made his application before. As I understand it, it is one whose unfavourable decision came since June 4. The information given to the consulate was that this person had made a refugee claim against their government, we had rejected it and he should be given his passport and sent back to China. This leaves some uncertainty in people's minds as to how great the risk is if they apply for refugee status.

• 1335

Mr. Bissett: I do not know the details of that particular case, but I think it would be unusual for us now, in light of the minister's statement that we are not sending anyone back to China, to have the consulates approached for travel documents. I would be quite happy to look into that particular case, Mr. Heap, and see what was the sequence.

Mr. Heap: I would be glad if you would. I do not have the name, it having been withheld to protect any possible person who could still be protected, or at least not to up the ante, as it were, with the Chinese government, which may be feeling easily offended these days. It was published in last week's paper, and it is of great concern. I for one am recommending to the people who come to my Trinity—Spadina office that they do not make a hasty decision but take advantage of the extensions that have been offered, and particularly that they do not make a hasty decision for a refugee claim. If they see their way to immigration, fine, but they should take their time about a refugee claim and get competent legal advice. There should not be any panic. Obviously some have moved

[*Translation*]

M. Bissett: Oui. Il est possible, je pense, qu'une personne ayant présenté une demande de statut de réfugié en Chine soit en théorie réputée ne pas répondre à la définition de réfugié au sens de la Convention des Nations Unies, mais comme M. McQuillan l'a dit, dans tous les cas où nous avons rejeté une demande de statut de réfugié, avant l'expulsion de la personne, le dossier est réévalué à la lumière de considérations humanitaires. La ministre a déclaré clairement que personne ne serait renvoyé en Chine.

M. Heap: D'après les journaux et des renseignements privilégiés que j'ai obtenus, deux Chinois—des étudiants je pense—ont vu leurs demandes de statut de réfugié rejetées, l'un à l'étape préliminaire et l'autre devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. L'une de ces personnes a été conduite au consulat chinois pour y reprendre son passeport en règle en vue d'être renvoyée en Chine. Est-ce là la procédure normale que vous allez suivre si des Chinois sont refusés par la CISR?

M. Bissett: Non, ce n'est pas là la procédure normale. Si cela s'est produit, il doit s'agir de personnes qui ont présenté une demande avant les événements du 4 ou 5 juin à Beijing.

M. Heap: Je pense qu'il pourrait s'agir de quelqu'un qui a présenté sa demande avant cette date. D'après ce qu'on m'a dit, c'est après le 4 juin qu'on a rendu la décision défavorable. Or on a dit au consulat chinois que cette personne avait présenté une demande de statut de réfugié et que cette demande avait été rejetée et qu'il fallait lui rendre son passeport pour qu'on puisse la renvoyer en Chine. Il va sans dire que les intéressés s'interrogent sur les risques associés à une demande de statut de réfugié.

M. Bissett: Je ne suis pas au courant de ce cas particulier, mais je pense que puisque maintenant la ministre a annoncé que nous ne renverrions personne en Chine, il serait assez exceptionnel que nous nous présentions au consulat pour obtenir les documents de voyage de qui que ce soit. Je me ferai un plaisir de me renseigner sur cette affaire, monsieur Heap, et voir ce qui s'est passé.

M. Heap: Je vous en serais reconnaissant. Je n'ai pas le nom de la personne puisque l'on essaie de protéger son identité, dans la mesure du possible, et de ne pas froisser le gouvernement chinois qui semble s'offenser facilement ces temps-ci. Et c'était dans le journal la semaine dernière et c'est très inquiétant. Pour ma part, je recommande à ceux qui se présentent à mon bureau de circonscription (Trinity— Spadina) de ne pas prendre de décision hâtive, mais plutôt de profiter de la prolongation accordée et plus particulièrement de ne pas décider de façon précipitée de présenter une demande de statut de réfugié. S'il veulent immigrer, c'est parfait, mais ils devraient réfléchir sérieusement avant de présenter une demande de statut de réfugié et à cette fin obtenir un avis juridique sérieux. Il

[*Texte*]

very fast, as you say, doubling the number in three weeks over the previous five months.

I am concerned that there is an unclear message out there in the public. If the person was not to be sent back on any account during this unknown temporary period, I would have thought it would be inappropriate to have the person taken to the consulate. I would also suppose that in the division of labour between the IRB and the immigration commission, the matter of taking them to the consulate for the passport would be the responsibility of the immigration commission, would it not?

Mr. Bissett: Yes, it would.

Mr. Heap: The policy that was announced, I hope, would ensure that would not happen in any case. I cannot imagine a case, unless it was perhaps an extraordinary security case or something.

Mr. Bissett: I heard there was an allegation that we had in fact gone to the consulate in Toronto, and I checked with our regional director this morning. He was not aware of any cases that have been taken there after June 5. He suspected it was a case that had applied for refugee status prior to the events in China and had been refused refugee status, and we were in the process of removing. I will try to double check that.

Mr. Heap: The decision had been made prior to June 4?

Mr. Bissett: Yes.

Mr. Heap: The visit to the consulate was made prior to June 4?

Mr. Bissett: Yes.

Mr. Heap: I will also check on that.

Mr. Bissett: Again, without the name, I cannot be absolutely certain of that, but we will try to trace it down.

Mr. Heap: Thank you.

The Chairman: Let me ask a supplementary question. If we refuse this person because his file was studied before June 4, if the answer was no for. . .

Si on a refusé à la personne le statut de réfugié, est-ce qu'on revoit le dossier?

Mr. Bissett: If someone had been refused their refugee status prior to June 4 we were asking for travel documents, and we were removing people to China, but in any of those cases now we would not remove them to China, and therefore we would not be requesting the travel documents update.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I have a pot-pourri of questions. I will ask my last one first because I think it was answered in part. It reflects the statement made that students attending universities in Canada will have an opportunity to work at universities. Relative to this, my

[*Traduction*]

ne faut pas paniquer. Manifestement, certains ont agi très rapidement puisque, comme vous le dites, en trois semaines, le nombre de demandes a doublé par rapport aux cinq mois précédents.

Je crains que le public ne sache pas trop à quoi s'en tenir. Si la personne dont on parlait ne devait pas être renvoyée, quelles qu'en soient les raisons, pendant cette période de grâce temporaire, j'aurais pensé qu'il ne fallait pas non plus la conduire au consulat. Je m'imagine aussi que la CISR et la Commission de l'immigration se partagent le travail, mais que c'est de la Commission de l'immigration que relève la responsabilité de s'adresser au consulat pour récupérer le passeport, n'est-ce pas?

M. Bissett: Oui, en effet.

M. Heap: J'ose espérer que la politique qui a été annoncée nous garantit que cela ne se produira plus. Je ne peux m'imaginer aucun cas où cela soit justifié sauf peut-être un risque extraordinaire de sécurité.

M. Bissett: J'ai entendu dire que l'on alléguait qu'en fait, nous étions allés au consulat à Toronto, et j'ai donc vérifié auprès du directeur régional ce matin. A sa connaissance, cela ne s'est pas produit depuis le 5 juin. Il a l'impression qu'il doit s'agir de quelqu'un qui avait demandé le statut de réfugié avant les événements en Chine et que la procédure d'expulsion était en cours. Mais je vais revérifier.

M. Heap: La décision avait été prise avant le 4 juin?

M. Bissett: Oui.

M. Heap: La visite au consulat avait eu lieu avant le 4 juin?

M. Bissett: Oui.

M. Heap: Je vais devoir revérifier moi aussi.

M. Bissett: Évidemment, sans le nom, je ne peux pas en être absolument certain, mais nous allons essayer de vérifier.

M. Heap: Merci.

Le président: Je vais poser une question supplémentaire. Si nous avons rejeté la demande de cette personne parce que nous avons fait l'étude du dossier avant le 4 juin, si nous l'avons refusée avant. . .

If this person's claim was rejected, will we now review the file?

M. Bissett: Si nous avons refusé le statut de réfugié à quelqu'un avant le 4 juin, la procédure était en cours, nous avions demandé les documents de voyage et nous renvoyions les gens en Chine; mais maintenant, nous n'allons renvoyer personne en Chine et donc nous n'allons pas demander les documents de voyage non plus.

M. Schneider (Regina-Wascana): J'ai toute une série de questions. Je vais commencer par la dernière à laquelle vous avez en partie déjà répondu. On a dit que les étudiants déjà inscrits dans les universités au Canada auraient la possibilité de travailler dans des universités.

[*Text*]

question is, given some personal experience in Regina, what if there are no jobs at the universities? Are they then able to go out and find jobs elsewhere?

• 1340

Mr. Bissett: Yes. If they do not have any financial backing or their finances have been cut off, the students from China will be given permission to work not only at the university but anywhere they could find jobs.

Mr. Schneider: I had another proposition presented to me: I am a Chinese student, a refugee; I do not want to go back; I am running out of money; I do not have a job; there is no opportunity for me to acquire any more money. Do I have to wait until I am broke before I get a job, or do I give this money to a friend of mine and trust that he will hang around?

Mr. Bissett: The interpretation we have asked our officers in Canada to make is a very liberal one. If Chinese students come in and ask for an opportunity to accept employment then they pretty well would be given that opportunity.

Mr. Schneider: Another difficulty conveyed to me was the matter of accessing the embassy in Beijing. I believe they told me that this was a very difficult thing to do in that the Chinese army had guards posted in and around the embassy. So how does one apply to come to Canada?

Mr. Allen: During the week of June 6, through until I believe June 19, there were fairly heavy crowds around the embassy. People were being dealt with by embassy personnel as they came along and within their capability. To the best of my knowledge, no controls were being enforced by the Chinese military or the public security bureau to try to preclude people from getting in to seek a service at the embassy.

Since June 19, the Chinese authorities have imposed stricter exit permit controls. The people who had been issued passports before, including Chinese exit permits, now find that the exit permits are not considered by the Chinese authorities to be valid. They are required to return to the public security bureau office to obtain a new exit permit. With the new exit permit, people then are allowed entry by the people's security bureau into the Canadian Embassy and various other embassies for visa services subsequent to obtaining their visas for Canada and other countries. Then they must return again to the same Chinese exit permit office they visited before to have that permit re-endorsed. Then I believe there is a further control as people are leaving the Beijing or Shanghai, or wherever it is, airport, at which time people are being photographed.

So to answer your question precisely, people with the exit permit are being given visa services.

Mr. Schneider: I guess if I were in charge of the Chinese army and wanted to find some of these dissidents

[*Translation*]

Or, justement à la lumière de mon expérience personnelle à Regina, qu'arrive-t-il s'il n'y a pas d'emplois à l'université? Peuvent-ils alors prendre un emploi ailleurs?

M. Bissett: Oui. S'ils sont sans ressources ou si l'on a cessé de leur envoyer de l'argent, les étudiants de Chine recevront la permission de travailler non seulement à l'université, mais là où ils pourront se trouver des emplois.

M. Schneider: On m'a soumis un autre scénario: je suis un étudiant chinois, un réfugié; je ne veux pas rentrer chez moi; je vais bientôt manquer d'argent; je n'ai pas d'emploi; il n'y a pas de chance que je puisse recevoir de l'argent. Dois-je attendre d'être complètement à sec avant d'avoir un emploi ou dois-je donner mon argent à un ami en espérant qu'il ne prendra pas la clé des champs?

M. Bissett: Nous avons demandé à nos agents au Canada d'interpréter la politique de façon très libérale. Si des étudiants chinois se présentent et demandent la permission d'accepter un emploi, on la leur accordera fort probablement.

M. Schneider: On m'a fait part d'une autre difficulté, l'accès à l'ambassade à Beijing. Je pense qu'on m'a dit que qu'elle était très difficile d'accès parce que des gardes de l'armée chinoise entourent l'ambassade. Comment alors présenter une demande d'immigration pour le Canada?

M. Allen: Du 6 juin jusqu'en 19 juin, je pense, il y avait des foules assez nombreuses autour de l'ambassade. Le personnel de l'ambassade recevait les gens au fur et à mesure qu'ils se présentaient. A ma connaissance, l'armée chinoise et le Bureau de sécurité publique n'exerçaient aucun contrôle en vue d'essayer d'empêcher les gens d'aller à l'ambassade pour quelque raison que ce soit.

Depuis le 19 juin, les autorités chinoises ont imposé des contrôles plus stricts sur l'émission des permis de sortie. Ceux qui avaient déjà reçu leur passeport et même leur permis de sortie constatent maintenant que les autorités chinoises considèrent ces permis comme nuls. Ils doivent donc retourner au Bureau de la sécurité publique pour obtenir un nouveau permis de sortie. Le Bureau de la sécurité publique permet alors à ces personnes munies d'un nouveau permis de se rendre à l'ambassade du Canada ou dans les autres ambassades pour aller y chercher des visas pour le Canada ou pour d'autres pays. Ils doivent alors retourner au même bureau chinois qui émet les permis de sortie pour faire réapprouver le leur. Il y a encore un contrôle, je pense, à la sortie du pays, aux aéroports de Beijing, Shanghai ou d'ailleurs où l'on photographie les gens.

Pour répondre plus précisément à votre question, ceux qui détiennent des permis de sortie peuvent obtenir des services consulaires.

M. Schneider: Je suppose que si j'étais responsable de l'armée chinoise et que je voulais trouver certains des

[*Texte*]

or trouble-makers, it really would not make much sense to post myself outside the embassy. You might as well sit by the airport or by the river that connects the Island of Hong Kong with the mainland, because I imagine that would be the major unofficial exit source.

How does one most expeditiously inquire about the status of an individual on a community-by-community basis? Do I just check with my local CIC office?

Mr. Bissett: The fastest, I think, would be to check with the local CIC office—Canada Immigration Centre.

Mr. Schneider: A comment was made about waiving a medical examination. While I am concerned about the plight of these Chinese people, the very first concern I have is the plight of health generally in Canada. There must be some very cursory medical examination to determine that they are not carrying anything contagious.

Mr. Bissett: I do not think we mentioned waiving the medical. Most of the students would have all had medical examinations, would have been checked for health, and indeed even students or anybody who is in Canada on temporary status who would be working in certain health-related occupations would require an update on their medical examinations.

Mr. Schneider: It would be worth checking the records of this meeting, because I am sure someone said that.

• 1345

Mr. Johnson (Calgary North): I think what was said was that to get the work permit the medical examination was waived. It implied that they came here with a medical examination, so there was no need for them to go through the process a second time.

Mr. Schneider: Can we predict, given some of the consultation, or lack of consultation, what the long-term impact might be with respect to Canada-China relations, in that we will be deemed to be the home of these fighters for democracy? Would we lose any. . .? I guess who cares if we lose any status with the country. But generally some comments about the long-term impact of this would be appreciated.

Mr. Bissett: Mr. Chairman, I mentioned that we could give a political update. We have Mr. Jutzi from the Department of External Affairs here who would be, I think, happy to give you an update.

Mr. Chairman, I just might say as a matter of interest that as of the end of December of 1988, to give you an idea of the volume of work at the embassy in Beijing, we only had about 136 cases in process at that time—82 of those were members of the family class, and 54 were assisted relatives. So we are talking kind of a backlog in Beijing of about 136 cases. In 1987 we had 2,625 immigrants come from China, and in 1988, 2,675.

[*Traduction*]

dissidents ou trouble-fêtes, ce ne serait pas très intelligent de m'installer devant un ambassade. Mieux vaut attendre à l'aéroport ou le long du fleuve entre Hong Kong et la Chine continentale qui sont, je suppose, les principales voies de sorties clandestines.

Comment fait-on pour se renseigner le plus rapidement possible sur la situation d'une personne? Faut-il se renseigner auprès du CIC local?

M. Bissett: Le plus rapide je pense, c'est de s'adresser au CIC local—Centre d'immigration du Canada.

M. Schneider: On a dit que l'on abandonnait l'examen médical. Bien que je me préoccupe du sort de ces Chinois, je me préoccupe premièrement et avant tout du sort de la santé publique au Canada. Il doit y avoir moyen de faire des examens médicaux rapides afin de nous assurer que personne n'est atteint de maladies contagieuses.

M. Bissett: Je ne pense pas que nous ayons dit que nous abandonnions l'examen médical. La plupart des étudiants ont déjà subi des examens médicaux, et même les étudiants ou quiconque en résidence temporaire au Canada qui travaille dans certains secteurs du domaine de la santé doivent se représenter pour des examens médicaux.

M. Schneider: Peut-être faudrait-il consulter le procès-verbal de cette réunion, car je suis certain que quelqu'un l'a dit.

M. Johnson (Calgary-Nord): Je pense que l'on a dit que pour obtenir le permis de travail, on laissait tomber l'examen médical. Cela laisse entendre que ces travailleurs sont venus ici après en avoir subi un, donc il n'était pas nécessaire qu'ils en subissent un deuxième.

M. Schneider: Pouvons-nous prévoir, compte tenu des consultations ou de l'absence de consultations, quelles pourront être les conséquences à long terme sur les relations entre le Canada et la Chine, du fait que le Canada sera perçu comme le refuge de ces militants de la démocratie? Allons-nous perdre. . .? Après tout, Après tout, peu importe si l'on baisse dans l'opinion de ce pays. De façon générale, j'aimerais obtenir certains commentaires au sujet des conséquences à long terme.

M. Bissett: Monsieur le président, j'ai indiqué que nous pourrions faire une mise à jour politique. M. Jutzi, du ministère des Affaires extérieures, est avec nous, et je pense qu'il se fera un plaisir de vous donner une mise à jour de la situation.

Monsieur le président, pour vous donner une idée du volume de travail qui existait à l'ambassade de Pékin, à la fin de décembre 1988, nous n'avions que 136 cas à l'étude, 82 dans la catégorie de la famille et 54 dans la catégorie des parents. Donc, il y avait un arriéré à Pékin de l'ordre de 136 cas. En 1987, 2,625 immigrants sont venus de Chine et en 1988, 2,675.

[*Text*]

Mr. Bruce Jutzi (Deputy Director, East Asia-North Asia Relations Division, Department of External Affairs): On the specific question of the long-term impact on Canada-China relations of various measures, various actions, the Canadian government has taken in the last several weeks, it is extremely difficult to make any judgment because we have not really had any concrete reaction from the Chinese authorities to what we have done. There has been a generalized reaction in terms of some public statements that any foreign criticism of what happens in China is meddling in China's internal affairs and is therefore not welcome and not appropriate. There has also been one suggestion that certain of the people involved in the pro-democracy movement may have been assisted by people in Canada. I think that was a reference to Chinese student organizations in Canada. It was not a suggestion of any improper activity by the Canadian government.

But aside from these rather sketchy kinds of reactions, they have not really said very much, so it is difficult to judge what the long-term impact will be. It would appear that with such a large number of Chinese students stranded abroad in many western countries, not just Canada—there are many more in the United States, many in Europe, and some in Japan—that the possibility of an opposition movement abroad may in fact materialize for the first time in recent Chinese history. If groups of that kind are quite active in various western countries, the Chinese authorities, I am sure, would not welcome that and would raise objections of various kinds.

Le président: Monsieur Bissett, quelle est la réaction de l'Association des étudiants chinois du Canada et des autres représentants de la Chine qui sont ici au Canada face aux politiques que nous mettons en oeuvre depuis le 4 juin? Est-ce qu'ils s'en trouvent satisfaits? Est-ce qu'ils trouvent que le Canada a agi promptement? Est-ce qu'ils demandent davantage? Quelle est leur réaction à notre décision?

Mr. Bissett: Mr. Chairman, as far as the department is concerned, the reaction has been favourable. To my knowledge, we have not received any complaints at all from the students. I think they appreciate the fact that they have some options, that they are not faced with one choice which would be either to have their status extended, as indeed in the United States I think the policy is to simply extend their current status. . . I think they appreciate the fact that they have some choice. They can take their time in deciding. They are not being rushed. They can think about the consequences. Those ones who really feel they want to have the status of refugee can make that choice. On the other hand, those among them who feel they want to continue on as students, perhaps eventually going back to China, have that choice as well.

[*Translation*]

M. Bruce Jutzi (Directeur adjoint, Direction des relations avec l'Asie de l'est et l'Asie du nord, ministère des Affaires extérieures): Au sujet des conséquences à long terme sur les relations entre le Canada et la Chine des diverses mesures prises par le gouvernement canadien au cours des dernières semaines, il est extrêmement difficile de porter un jugement parce que nous n'avons pas eu de réactions concrètes des autorités chinoises. Il y a eu une réaction générale qui a pris la forme de déclarations publiques affirmant que les critiques de l'étranger sur les événements se déroulant en Chine constituent une ingérence dans les affaires internes de la Chine et sont donc inacceptables. On a également laissé entendre que certaines personnes participant au mouvement pour la démocratie ont pu recevoir de l'aide de gens se trouvant au Canada. Je pense qu'on faisait allusion aux associations d'étudiants chinois au Canada, et non à des mesures inacceptables qui auraient été prises par le gouvernement canadien.

A part ces réactions sommaires, les autorités chinoises ont été très peu loquaces; il nous est donc très difficile d'évaluer les conséquences à long terme. Il semble qu'étant donné le très grand nombre d'étudiants chinois bloqués à l'étranger dans plusieurs pays occidentaux et pas uniquement au Canada—il y en a beaucoup aux États-Unis, en Europe et au Japon—il est possible que, pour la première fois au cours de l'histoire récente de la Chine un mouvement d'opposition prenne forme à l'étranger. Si des groupes de ce genre sont très actifs dans divers pays occidentaux, les autorités chinoises, j'en suis persuadé, ne verront pas cela d'un bon oeil et soulèveront diverses objections.

The Chairman: Mr. Bissett, what is the reaction of the Canadian Chinese Students Association and of other China representatives here in Canada in terms of the policies that we are implementing since June the fourth? Are they satisfied with those measures? Do they think Canada is acting swiftly? Are they asking for additional measures? What is their reaction to our decision?

M. Bissett: Monsieur le président, en ce qui concerne le ministère, nous avons eu une réaction très favorable. A ce que je sache, nous n'avons pas reçu de plaintes de la part des étudiants. Je pense qu'ils sont reconnaissants des choix qu'ils ont, ils ne sont pas contraints à un seul, c'est-à-dire la prolongation de leur statut, comme c'est le cas, je crois aux États-Unis. . . ils sont reconnaissants des possibilités qui leur sont offertes. Ils peuvent réfléchir avant de prendre une décision. On ne les presse pas, et ils peuvent évaluer les conséquences. Ceux qui désirent obtenir le statut de réfugié peuvent le faire. D'autre part, ceux qui désirent poursuivre leur séjour à titre d'étudiants, et peut-être un jour retourner en Chine, ont également la possibilité de prendre cette décision.

[*Texte*]

• 1350

Generally speaking, the reaction has been favourable and we feel we have done a pretty good job in communicating the options to them. We have met in every city with groups and representatives of the students. There have been meetings held in Vancouver, in Regina, in Saskatoon, in Toronto, and Winnipeg. We feel that the press release issued by the department, the statements made by the minister, and the meetings she has held, have effectively communicated our response to the students.

I would answer by saying that certainly in my view the response has been a favourable one on the part of the Chinese nationals who are here.

Le président: Monsieur Bissett, en tant que président de ce Comité, j'ai eu l'occasion de prendre connaissance des documents sur la réaction canadienne, documents qui nous ont été remis. Nous-mêmes, au Comité, nous voulions en savoir davantage et connaître ce qui se passait exactement. Lorsqu'on analyse les mesures qui ont été prises, on voit qu'elles sont intéressantes et qu'elles sont à l'avantage des personnes qui vivent au Canada dans l'attente. On essaie de les aider autant que possible, et je pense que les mesures qu'ont a adoptées sont les bonnes. Elles sont probablement imparfaites, mais je pense qu'on est dans la bonne direction. Le Canada a agi promptement. Je tenais à vous le mentionner.

Mr. Johnson: I am not sure if we actually got a political update. Did we?

Mr. Jutzi: I was not sure how far it was to go. It is a bit difficult to know where to start and where to stop on this. Perhaps I could start with the political events of the last few days.

After a very lengthy period of indecision, or of an inability to come to consensus within the Communist party, a plenum of the Central Committee was held earlier this week at which some leadership changes were formalized.

To sum them up very quickly, quite a small number of people in leadership positions were bounced. There was the former General Secretary Zhao Ziyang, and the second person on the Standing Committee of the Politburo, Hu Qili, who was very close to Zhao Ziyang, and two other people on the Secretariat of the Central Committee who lost their formal jobs but were not expelled from the party. They were described as having made serious mistakes. They were not accused of having committed crimes, although earlier it was thought they might be.

That is, relatively speaking, a rather moderate kind of reaction to the events of the last month in terms of dismissals.

In terms of new people who have taken up these jobs, there were no new outright nominations to the Politburo. It was just a shuffle of existing people.

[*Traduction*]

De façon générale, leurs réactions ont été favorables, et nous avons l'impression de les avoir bien informés au sujet des choix possibles. Nous avons rencontré dans chaque ville des groupes et des représentants d'étudiants. Nous avons tenu des réunions à Vancouver, Régina, Saskatoon, Toronto et Winnipeg. Un communiqué publié par le ministère, les déclarations du ministre et des réunions nous ont permis de bien faire connaître notre réaction aux étudiants.

Selon moi, les ressortissants chinois au pays ont réagi favorablement.

The Chairman: Mr. Bissett, as Chairman of the Committee, I have had the opportunity to read the documents on the Canadian reaction, documents that were given to us. Members of the Committee wanted to know more about the situation and find out exactly what was happening. When studying the measures taken, you realize that they are interesting ones and they also favour people living in Canada in expectation. We are trying to help them as much as we can, and I think the measures taken were the right ones. They might be flawed, but I think we are moving in the right direction. Canada has acted swiftly. I wanted to mention it to you.

M. Johnson: Je ne suis pas certain qu'on nous ait présenté une mise à jour politique. Est-ce qu'on l'a fait?

M. Jutzi: Je ne savais pas jusqu'où je devais aller. Il est un peu difficile de savoir où commencer et quand s'arrêter. Peut-être que je pourrais commencer par vous parler des événements politiques qui se sont déroulés au cours des derniers jours.

Après une très longue période d'indécision, ou d'incapacité d'établir un consensus au sein du parti communiste, une réunion plénière du Comité central a eu lieu plus tôt cette semaine au cours de laquelle certains changements de leadership ont été entérinés.

Pour résumer rapidement, très peu de responsables occupant des postes de commande ont été déplacés. L'ancien secrétaire général, Zhao Ziyang, et le numéro deux du comité permanent du Politburo, Hu Qili, très proche collaborateur de Zhao Ziyang, ainsi que deux autres membres du secrétariat du comité central ont perdu leur poste, mais n'ont pas été expulsés du parti. On a dit qu'ils avaient commis de graves erreurs. On ne les a pas accusés d'avoir commis de crimes, comme on l'avait pensé plus tôt.

Si l'on considère le nombre de destitutions, il s'agit d'une réaction plutôt modérée aux événements du mois dernier.

En fait de nouveaux venus qui auraient pu occuper ces postes, il n'y a pas eu de nominations nouvelles au Politburo, ce fut simplement un remaniement des gens déjà en poste.

[*Text*]

The new General Secretary is a former mayor and is still the Party's Secretary for the city of Shanghai. He was noted in the past, and is still noted, as a very strong proponent of economic reform, using the open-door policy, and is a proponent of coastal cities development as a means of moving China into a modernized period as quickly as possible.

He also showed himself being very decisive in terms of dealing with the student problems in Shanghai over the last several weeks. In that sense he is very responsive to Deng Xiaoping, the paramount leader, as they call him, in terms of toeing a tough political line, but he himself was not directly associated with the Tiananmen massacre, so in that sense has clean hands and may have some possibility of recovering some of the prestige of the party in China. He does not have a broad national base, so it is not expected that he will be a long-term leader. He is relatively young, in his early sixties, so he has age on his side. But he does not have the kind of national base that would suggest he will be around for a very long period of time.

• 1355

The other people who joined the Standing Committee of the Politburo similarly are proponents of economic reform and the open-door policy. One is the mayor of Tianjin, another coastal city that has been very progressive in its economic and open-door policies in the last several years, and the third person is an old staffer of Chou En-lai. So the people who moved into the standing committee, while not political moderates in the sense that Zhao Ziyang and Hu Qili were, are certainly better than some of the others available in terms of their political outlook. It was not a complete take-over by the hardest of the hard-liners, to put it in one sentence.

In terms of the situation in the country, there are continuing arrests, although in the last week now that has tapered off somewhat. As for publicly announced arrests, around 1,800 people have been arrested for criminal activities, which is how they describe it, during the disturbances. There have been 10 executions so far nationally, three in Shanghai and seven in Beijing. I think it is quite probable there will be more executions because some of the people they are picking up now are being accused of counter-revolutionary riot activity, which is generally the code for an act that carries the death sentence. It does not appear that the executions will be on a very massive scale, at least not the ones that are publicly announced.

In terms of moves against intellectual students and so forth, it is clear that there is a crack-down in process. In the apparatus in Beijing, there is still no evidence of a really wide-scale purge of close associates of Zhao Ziyang. For example, one of the main reformist think tanks apparently will not be disbanded, although some of the leadership will be fired. The mayor of Tianjin, who has joined the Politburo Li Jiyun, has taken over propaganda duties, and he has already extended a gesture of sorts to

[*Translation*]

Le nouveau secrétaire général, ancien maire, est toujours secrétaire du parti pour la ville de Shangai. Il était, et est toujours, fortement partisan de la réforme économique et d'une politique d'ouverture, et il favorise le développement des villes côtières pour faire entrer la Chine dans l'ère moderne aussi rapidement que possible.

Il s'est également montré très net dans sa façon de traiter le problème des étudiants à Shanghai au cours des dernières semaines, et de ce point de vue, il rejoint Deng Xiaoping, le chef souverain, comme on l'appelle, et il est en faveur d'une politique dure, mais il n'a pas été directement associé au massacre de Tiananmen. En ce sens donc, il a les mains propres et pourra peut-être redonner un certain prestige au parti en Chine. Il ne s'appuie pas sur une large base nationale, on ne voit donc pas en lui un leader à long terme. Il est relativement jeune, au début de la soixantaine, de sorte qu'il a l'âge pour lui, mais il ne jouit pas d'un appui national permettant de présager qu'on aura à faire à lui pour longtemps.

Les autres, qui se sont joints au comité permanent du Politburo, sont également de ceux qui préconisent des réformes économiques et la politique d'ouverture. L'un est le maire de T'ien-Tsin, autre ville côtière qui s'est montrée très libérale dans sa politque économique et son ouverture sur l'occident, et le troisième personnage est un ancien fidèle de Chou En-lai. On constate donc que les gens qui ont pris place au comité permanent, sans être des modérés comme l'étaient Zhao Ziyang et Hu Qili, valent certainement mieux que certains autres de la même mouture politique. En un mot, ce n'est pas une prise de pouvoir par les plus irréductibles des durs.

En ce qui concerne la situation dans le pays, il y a des arrestations continuelles, encore que celles-ci aient quelque peu diminué pendant cette dernière semaine. Quant aux arrestations officielles, environ 1 800 personnes ont été arrêtées pour activités criminelles,—selon le terme consacré—pendant les troubles. À ce jour, il y a eu dix exécutions pour tout le pays, trois à Changhai et sept à Pékin. Il est fort probable qu'il y en aura davantage, parce que certaines personnes qu'on arrête actuellement sont accusées d'être des fauteurs de troubles ayant incité aux émeutes contre-révolutionnaires, étiquette qui généralement accompagne la peine de mort. Rien ne donne à penser qu'il y aura des exécutions massives, tout au moins pas celles qui sont publiquement annoncées.

Quant aux mesures prises contre les intellectuels, étudiants et autres, il est clair que la répression sévit. On ne constate toujours pas qu'il y a purge de grande envergure à Pékin, dans le milieu de ceux qui entouraient Zhao Zihang. Ainsi, il ne semble pas que l'on songe à démanteler l'un des principaux conseils de spécialistes réformistes, encore que certains d'entre eux seront démis de leurs fonctions. Le maire de T'ien-Tsin, qui s'est joint à Li Jiyun, du Politburo, se charge de la propagande et,

[*Texte*]

journalists in the capital to try to win back some of the sympathy from them. Of course, the journalists had been on the streets with the students.

So there are some signs at this point that the crackdown, the purge, the repression, will not go to really serious extremes—for example, back to the days of the Cultural Revolution—but there certainly will be tough times for at least months to come. I think that will be read by many of the PRC nationals abroad as a signal to be careful about what they are doing and when and how they choose to go back home.

Mr. Johnson: I wonder if Mr. Bissett could elaborate on these four options, not in terms of what they are, but in terms of the possible consequences or implications, if you wish, of choosing one of the options. What does the student accomplish by maintaining his present status, for example, as opposed to requesting permanent residence? I have a little difficulty understanding exactly what the options accomplish, why there are not just, say, two options: maintain your present status or become an immigrant; for instance, go across the border to the States, get your passport stamped, and come back as an immigrant. What are the shades of meaning in these?

Mr. Bissett: I think some of the students may well choose to retain their student status and carry on with their education and perhaps return to China at the end of that period. Others may want to make a refugee claim and be given the status of refugee.

Mr. Johnson: If you do not mind my interrupting, why would they do that as opposed to popping down to Buffalo and making application to come in as a landed immigrant? What possible advantage could there be in getting into our refugee system if you have the option of coming in as a landed immigrant?

• 1400

Mr. Bissett: In actual terms I do not personally see much advantage in that, but some individuals may feel they want to become political refugees. The end result is indeed the same. They would become landed immigrants in Canada and legal residents of the country.

Mr. Johnson: In the one case, though, they have identified themselves clearly as opponents, and they have labeled themselves for life.

Mr. Bissett: That is right.

Mr. Johnson: You would not recommend to somebody they do that. Is that essentially what you are saying?

Mr. Bissett: I would not personally recommend that. That is right.

Mr. Johnson: In our case, we sometimes have to make recommendations in counselling constituents or their relatives.

[*Traduction*]

dans un effort pour regagner la sympathie des journalistes, a déjà fait un geste en leur faveur. Les journalistes, eux, avaient été dans la rue avec les étudiants.

Certains signes, à ce stade, donnent donc à penser que la répression, la purge, l'étouffement de la révolte n'iront pas jusqu'aux plus graves extrêmes—comme dans les jours de la révolution culturelle—mais les mois à venir, pour le moins, s'annoncent pénibles. Un grand nombre des ressortissants de la république chinoise vivant à l'étranger y verront un avertissement de se montrer prudents dans leurs actes et de peser leurs décisions sur la date et les modalités de leur retour dans leur patrie.

M. Johnson: Est-ce que M. Bissett pourrait nous parler plus longuement de ces quatre possibilités, non pas tant en les décrivant qu'en traçant les conséquences éventuelles ou répercussions d'un tel choix. Par exemple, quelle est la situation d'un étudiant qui maintient son présent statut au lieu de demander la résidence permanente? Je ne vois pas très bien en quoi se distinguent ces possibilités et pourquoi elles ne se ramènent pas simplement à deux: maintenez votre statut actuel ou devenez immigrant, par exemple en franchissant la frontière des États-Unis, en faisant tamponner votre passeport et en revenant comme immigrant. Quelles sont les distinctions à faire entre ces possibilités?

M. Bissett: Je pense que certains étudiants décideront de conserver leur statut d'étudiant, de poursuivre leur éducation et, le cas échéant, de rentrer en Chine à la fin de cette période. D'autres voudront peut-être présenter une demande de statut de réfugié pour l'obtenir.

M. Johnson: Excusez-moi de vous interrompre, mais pourquoi agir ainsi plutôt que de se rendre à Buffalo et de demander à entrer au Canada comme immigrant reçu? Quel avantage pourrait-il y avoir à entrer comme réfugié si vous avez la possibilité de devenir immigrant reçu?

M. Bissett: Je n'y vois pas personnellement beaucoup d'avantages, mais certains veulent peut-être devenir des réfugiés politiques. Cela ne change pas grand-chose au résultat, ils deviendront immigrants reçus au Canada et résidents de droit du pays.

M. Johnson: Mais dans l'un de ces cas, ils se sont déclarés comme opposants au régime et sont ainsi marqués pour la vie.

M. Bissett: C'est exact.

M. Johnson: Ce n'est pas la solution que vous recommanderiez, c'est bien ce que vous voulez dire?

M. Bissett: C'est exact, personnellement je ne le recommanderais pas.

M. Johnson: Dans notre cas, nous avons parfois à conseiller des gens de notre circonscription ou leurs parents.

[*Text*]

Mr. Bissett: That is one of the options because it is the legal right of anyone in Canada to make a refugee claim and it would be inappropriate for officials to advise against that, because it is a legal right. Therefore it is included as one of the options.

Mr. Heap: There could well be students who may believe they do not have the points, the qualifications, to be accepted as landed immigrants, although I am quite sure some of them have impressive qualifications. I know from the ones who have talked to me, they are trying to look into the future, of course: okay, I am safe for 60 days, or I am safe until things become clearer to somebody. At one time a group of student leaders wanted me to ask that nobody be sent back to China until the students felt it was safe. I said, you mean you want the students to control the Government of Canada. Well, no, no, we do not mean. . . They were groping for something that would be workable and that would give them some security for more than just the next few weeks.

For those who are worried about that and who see the possibly undesirable aspects of claiming refugee status, win or lose on that—undesirable for people back home at least, even if they are successful. . . There has been an inquiry of me about the classification of "self-exiled". We have this long-standing classification—I do not know when it was originally put into effect, but I believe it has been there at least since the 1978 act—that someone from the Soviet Union or five other eastern European countries who is outside his country of citizenship and feels unable to go back and would be likely to cause embarrassment and therefore an unfavourable reaction from his country if he went back or were compelled to go back may be accepted as a self-exiled person, particularly on the basis of sponsorship by an appropriate group here; perhaps five persons, as was done on a massive scale with the Vietnamese, although there I think it was motivated slightly differently and I do not think it was included under self-exiled. But as in the case of people from eastern Europe, where they can be sponsored. . . for example, I believe many Poles have come under that classification and they are sponsored either by an informal group of people, probably Polish people here, or by the Polish National Congress. In the same way, a number of the churches in Canada have a master agreement with the department to facilitate a little group within a congregation that would like to sponsor one person but maybe is not up to going through all the procedures on its own. .1405

I think it is clear that there are not only many individual Chinese landed immigrants or Canadian citizens but there are also groups like the Chinese Canadian National Council who would be interested in doing that. My understanding is that one important aspect of the self-exile class is that responsibility for settlement of the person, for looking after the person for the first

[*Translation*]

M. Bissett: C'est une des possibilités, car toute personne vivant au Canada a le droit de revendiquer le statut de réfugié; puisqu'il s'agit d'un droit, il ne serait pas indiqué que des agents officiels le leur déconseillent. C'est pourquoi cette possibilité leur a été laissée.

M. Heap: Des étudiants pourraient penser ne pas avoir les points, les qualifications pour être acceptés en tant qu'immigrants reçus, encore que certains d'entre eux, j'en suis sûr, ont des qualifications impressionnantes. Je me suis entretenu avec certains qui m'ont dit qu'ils attendaient de voir l'orientation que prendraient les événements et qu'ils savaient qu'ils étaient en sécurité pendant 60 jours, ou jusqu'à ce que la situation devienne plus claire. Un groupe de leurs chefs m'a prié, à un certain moment, de demander que nul ne soit renvoyé en Chine jusqu'à ce que, de l'avis des étudiants, l'orage se soit dissipé. Je leur ai dit: Vous voudriez que les étudiants disent au gouvernement du Canada ce qu'il doit faire? Non, m'ont-ils répondu, ce n'est pas ce que nous entendons par-là. . . Ils cherchaient à tâtons une solution valable qui leur garantisse une certaine sécurité au-delà des premières semaines.

Pour ceux qui se préoccupent de cette question et qui envisagent les effets peut-être pernicieux d'une revendication du statut de réfugié, revendication sur laquelle ils doivent tout miser et qui, s'ils réussissent, met en danger ceux qu'ils ont laissés en Chine. . . Je me suis renseigné sur la catégorie «en exil volontaire», qui existe depuis longtemps chez nous—je ne sais pas quand cette catégorie a été créée, mais je crois que cela remonte au moins à la loi de 1978. Cette catégorie était prévue pour les gens d'Union Soviétique ou de cinq autres pays de l'Europe de l'Est qui, se trouvant à l'étranger, ne voulant pas renter chez eux, craignant là-bas une réaction hostile, en cas de retour, ou s'ils étaient obligés de rentrer dans leur pays, pouvaient être reçus au Canada comme exilés volontaires, en particulier s'ils arrivaient à se faire parrainer par un groupe, mettons de cinq personnes comme on l'a fait sur une grande échelle avec les Vietnamiens, encore que là la motivation a été légèrement différente et que ce n'est pas la catégorie d'exilé volontaire qui s'appliquait. Mais dans le cas de gens de l'Europe de l'Est, quand ils peuvent se faire parrainer. . . c'est ainsi qu'un grand nombre de Polonais, je crois, sont classés dans cette catégorie et sont parrainés soit par un groupe de gens constitué à cet effet, vraisemblablement des Polonais vivant au Canada, soit par le Congrès national polonais. C'est ainsi également que plusieurs Églises canadiennes ont une accord-cadre avec le ministère pour faciliter la constitution, au sein d'une congrégation, de petits groupes désireux de parrainer une personne, sans pour autant avoir à faire eux-mêmes toutes les démarches.

Il convient de faire remarquer qu'il n'y a pas seulement un grand nombre de Chinois immigrants reçus ou citoyens canadiens, mais qu'il existe également des groupes tels que le *Chinese Canadian National Council*, qui sont disposés à intervenir de la sorte. Ces catégories d'exilés volontaires se signalent en ce que la responsabilité, pour l'installation de cette personne et

[*Texte*]

critical year, rests with such a group, in some cases the Polish National Congress. So it is either no burden or a very minimal burden on government finances. What consideration has been given to simply adding China to that list?

Mr. Bissett: Mr. Chairman, in the first instance the Chinese nationals who are here who would like to apply for permanent residence and not make a refugee claim would be dealt with under the humanitarian and compassionate guidelines that exist in the department; that is, people, who if they seek to remain in Canada in a formal way, could leave themselves open to some form of sanctions if they should return home. So the Chinese here, if they apply for permanent residence, would be dealt with under those mechanisms. They would be given a minister's permit, and then they would eventually be granted landed immigrant status through the Order in Council procedure.

The category of self-exile you are speaking about, Mr. Heap, is part of what is termed designated classes in the Immigration Act. When Parliament was passing the Immigration Act of 1976, which incorporated into the act the UN convention definition of refugee—which in some respects is quite narrow, because it means a person has to be outside of their own country and has to meet a fairly tough definition—Parliament decided the act should make provision for designating whole classes of people as refugees, even though as individuals they may not be able to meet the UN convention definition, and one of the designated classes is the self-exile group. As you indicated these are people who essentially got out of the Soviet bloc countries into western Europe, and they can be designated as refugees. There is no attempt to look at them as an individual and determine whether they meet or do not meet the convention definition. So they are designated as a class to be refugees, but they are outside of Canada. I think that is the difference.

The other designated classes, and there are more than just the self-exiled, are the oppressed minorities and political prisoners. This enables us now, and has in the past, to take people out of their own country. If they happen to be political prisoners and we feel they should be brought to Canada, we can do that by designating them as refugees. The third major group is the one you also mentioned, and that is the Vietnamese boat people who got out of Vietnam into Southeast Asia. They were designated as a class to be refugees, and we have been bringing them to Canada as refugees, again without any attempt on an individual basis to determine whether they do or do not meet the UN convention definition.

[*Traduction*]

pour le soutien à lui donner pendant cette première année si critique, revient à un groupe, dans certains cas au Congrès national polonais. C'est donc une catégorie qui n'obère pas, ou très peu, les finances du gouvernement. A-t-on songé à simplement ajouter la Chine à la liste de ces pays?

M. Bissett: Monsieur le président, les ressortissants chinois qui sont au Canada et qui souhaitent devenir résidents permanents et ne pas présenter une demande de réfugié seraient traités selon les directives du ministère, en fonction de considérations humanitaires; il s'agit-là de gens qui risquent, s'ils présentent une demande officielle de rester au Canada, d'encourir des sanctions en cas de retour dans leur patrie. Les Chinois vivant au Canada, s'ils demandent à devenir résidents permanents, relèveraient donc de ces directives; ils recevraient une autorisation du ministre, puis, le cas échéant, et par décret, le statut d'immigrant reçu.

La catégorie d'exilés volontaires dont vous parlez, monsieur Heap, fait partie de ce qu'on appelle, dans la Loi sur l'immigration, des catégories désignées. Le Parlement, en adoptant la loi sur l'immigration de 1976, y a incorporé la définition de réfugié au sens de la Convention des Nations Unies, définition qui à certains égards est très étroite parce que, au terme de cette définition, une personne doit se trouver à l'étranger et répondre à des critères assez précis. Le Parlement a alors décidé de prévoir, dans la loi, que des catégories entières de gens pouvaient être désignées comme réfugiés, même si en tant qu'individus ils ne répondent pas à la définition de réfugié au sens de la Convention des Nations Unies, et l'une de ces catégories est le groupe des exilés volontaires. Comme vous le disiez, il s'agit surtout de gens d'un des pays du bloc de l'Est, qui ont passé à l'Europe de l'Ouest et qui peuvent être désignés comme réfugiés. On ne les considère pas sous l'angle individuel pour déterminer s'ils répondent ou non à la définition de réfugié au sens de la Convention. Ils sont donc désignés comme catégorie de réfugiés potentiels, mais ils vivent en dehors du Canada. Je pense que là est la différence.

Les autres catégories désignées—il n'y a pas que les exilés volontaires—sont les minorités opprimées et les prisonniers politiques. Ceci nous permet à présent, comme cela s'est déjà fait, d'accepter des gens qui viennent de leur propre pays. Si ce sont des prisonniers politiques et si nous considérons que le Canada devrait leur ouvrir ses portes, nous pouvons le faire en les désignant comme réfugiés. Le troisième groupe principal est celui que vous venez de mentionner, à savoir les «gens de la mer», qui viennent du Vietnam et sont réfugiés en Asie du Sud-Est. Ils ont été désignés comme catégorie potentielle de réfugiés, et c'est en tant que tels que nous les avons fait venir au Canada, là encore sans aucune tentative pour déterminer, pour chaque individu, s'il répond ou non à la définition de réfugié au sens de la Convention des Nations Unies.

[*Text*]

These are for dealing with refugee-like situations of people who are outside Canada, and they are simply designated as refugees. It is then that they can be chosen either as government refugees and brought to Canada as part of the 13,000 we are going to be bringing this year, or they can be sponsored by private groups, such as church groups or others. The Chinese in Canada do not need to be designated. They have the right to make a refugee claim from within Canada, and they have been given the choice of applying for landed immigrant status from within the country.

Mr. Heap: Yes, but the trouble is that there are a number who think they might fall between the cracks, and at present it is not easy to assure them that they will not. That is, when they say on humanitarian grounds they will be allowed to stay as long as they have a minister's permit, what happens, say, if the minister's permit expires at the end of the year and is not renewed and they do not think it is safe to go back to China? I know one alternative is the refugee claim, but that has the problems we have already noted.

• 1410

The person may or may not be likely to succeed in a regular immigrant application, but may still be in this grey area such as is reflected in the self-exiled classes. I agree that the person is different in the sense of being already in Canada. We have the Buffalo shuffle and its regional equivalents; it addresses somewhat similar cases. So the matter of the person being resident in Canada, it seems to me, is not an insuperable barrier to applying that concept. Or else we could be in the odd case where two people with otherwise the same characteristics, one studying at Chicago and one studying at Toronto, and the Chicago person would be more readily accepted than the Toronto person, which I do not think would be what we intend.

How do we give them assurance? You mentioned that under humanitarian they may eventually be landed by an Order in Council, but there is no assurance that they will be landed. The person lives in uncertainty for... It usually takes a year, I think, by Order in Council, or more.

Mr. Bissett: There are assurances in the sense that part of the program is to allow these people to apply for landed immigrant status on humanitarian and compassionate grounds. Generally speaking, I would think any who wish to apply in that category will be dealt with favourably. If there was a serious criminal among them or they did not meet the statutory requirement, there could be problems.

Mr. Heap: Security, yes.

[*Translation*]

Ces catégories sont prévues pour traiter de cas de gens dont la situation est apparentée à celle de réfugiés, qui ne sont pas au Canada et qui sont simplement désignés comme réfugiés. Ils peuvent alors soit être pris par le gouvernement pour des réfugiés et amenés au Canada au nombre des 13,000 que nous autorisons à immigrer cette année, soit être parrainés par des groupes privés, confessionnels ou autres. Les Chinois qui sont au Canada n'ont pas besoin d'être désignés, ils ont le droit de présenter, à partir du Canada, une revendication du statut de réfugié, et on leur permet, s'ils le veulent, de demander à bénéficier du statut d'immigrant reçu tout en y étant déjà.

M. Heap: Oui, mais l'ennui, c'est qu'un certain nombre d'entre eux pensent qu'ils risquent de tomber entre les mailles du filet, et il n'est pas facile de les rassurer à l'heure actuelle. S'ils invoquent, en effet, les motifs humanitaires, ils seront autorisés à rester aussi longtemps que durera le permis du ministre, mais qu'adviendra-t-il à la fin de l'année une fois le permis terminé, en cas de non-renouvellement, et si la situation, en Chine, ne leur permet pas de rentrer dans leur pays? Je sais qu'une solution consiste à demander le statut de réfugié, mais cela soulève les problèmes dont nous avons déjà discuté.

L'individu peut ou non réussir à entrer au Canada en présentant une demande d'immigration habituelle sans jamais sortir de la zone grise connue sous le nom de catégorie désignée d'exilés volontaires. J'admets que son cas est différent en ce sens qu'il se trouve déjà au Canada. Il y a aussi la possibilité d'une petite visite à Buffalo ou autres endroits semblables; elle jouerait le même rôle dans des cas semblables. Alors le fait d'habiter au Canada, à mon avis, n'est donc pas un obstacle insurmontable à l'application de ce principe. Il y a également le cas rare de deux personnes se trouvait dans une situation sensiblement la même, dont l'une étudierait à Chicago et l'autre, à Toronto. La personne se trouvant à Chicago serait acceptée plus facilement que celle qui se trouve à Toronto, ce qui, à mon avis, n'est pas notre intention.

Quelle assurance peut-on leur donner? Vous avez dit qu'à la longue une personne peut pour des raisons d'ordre humanitaires obtenir le statut d'immigrant reçu par décret du Conseil, mais rien n'est garanti. Cette personne vit donc dans l'incertitude pendant... Si je ne me trompe, un décret prend habituellement au moins un an.

M. Bissett: Il y a une assurance en ce sens qu'une partie du programme est destinée à permettre à ces personnes de demander le statut d'immigrant reçu pour des raisons d'ordre humanitaire. De façon générale, je crois que toute personne faisant cette demande recevra une réponse favorable. Il pourrait y avoir des problèmes dans le cas d'un grand criminel ou d'une personne qui ne répond pas aux conditions prévues par la loi.

M. Heap: Les conditions de sécurité, oui.

[*Texte*]

Mr. Bissett: But other than that, they will be given assurances that a minister's permit will be issued to give them legal status, and the Order-in-Council procedure will be undertaken.

Mr. Heap: A written assurance?

Mr. Bissett: It could be a written assurance.

The other point is that it has nothing to do with the point system. I mean, these people will not be required to meet any kind of normal immigration selection criteria on the basis of their skills or training or occupations.

Le président: Je tiens à remercier nos témoins d'être venus nous rencontrer cet après-midi. Ils nous ont donné passablement d'information sur la situation en Chine et sur les mesures que nous avons prises en tant que gouvernement pour aider les Chinois qui sont au Canada et qui désirent y demeurer plus longtemps, jusqu'à ce que la situation s'améliore dans leur pays.

Jusqu'à maintenant, on semble avoir pris les bonnes décisions, et la situation semble sous contrôle. Comme vous nous l'avez dit, les représentants de l'Association des étudiants chinois du Canada et les autres représentants semblent apprécier les mesures que nous avons prises. Cependant, il va falloir suivre de près l'évolution de la situation pour venir en aide à ces gens-là, au besoin, et adapter nos politiques aux nécessités du moment.

Je vous remercie de votre témoignage et vous souhaite un bon été.

Mr. Bissett: Thank you.

Le président: Les membres du Sous-comité de l'immigration siégeront maintenant à huis clos. Nous parlerons de la situation portugaise et siégerons par la suite publiquement pour rendre officielle la décision que nous aurons prise.

La séance est interrompue.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Traduction*]

M. Bissett: Mais autrement, la personne reçoit l'assurance qu'un permis du ministre lui donnant statut légal lui sera accordé et que des démarches seront entreprises pour obtenir un décret du Conseil.

M. Heap: Une assurance écrite?

M. Bissett: Eventuellement, oui.

L'autre point est que cela n'a rien à voir avec le système de points d'appréciation. J'entends par là que ces personnes n'auront pas à satisfaire à aucun des critères de sélection habituelle en matière de compétence, de formation, ou de métier.

The Chairman: I would like to thank our witnesses for appearing before us this afternoon. They have provided us with a great deal of information on the situation in China and on the action we have taken as a government to help the Chinese wishing to remain in Canada until things settle down in their country.

To date, we seem to have made the right decisions and the situation seems under control. As you have indicated, representatives of the Association of Chinese Students in Canada and other groups seem to appreciate the action we have taken. However, we will have to follow the situation closely in order to help those people and adapt our policies as needed from time to time.

I would like to thank you for your participation and wish you a good summer.

M. Bissett: Merci.

The Chairman: The meeting of the Immigration Subcommittee will now continue in camera to discuss the Portuguese situation. We will then hold a public meeting to announce the decision we will have made.

The meeting is adjourned.

[*La séance se poursuit à huis clos*]

FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, October 24, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mardi 24 octobre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Employment and Immigration:

J.B. Bissett, Executive Director, Immigration;

J.B. McQuillan, A/Director, Selection & Control.

From the Department of External Affairs:

E. Allen, Director, Asia & Pacific Programs Divisions;

B. Jutzi, Deputy Director (East Asia), North Asia Relations Division.

TÉMOINS

Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration:

J.B. Bissett, directeur exécutif, Immigration;

J.B. McQuillan, directeur intérimaire, Sélection et contrôle.

Du ministère des Affaires extérieures:

E. Allen, directeur, Secteur de l'Asie et du Pacifique, Direction des programmes;

B. Jutzi, directeur adjoint, (Asie de l'Est), Direction des relations avec l'Asie du Nord.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, October 24, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mardi 24 octobre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34381–1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 24, 1989
(7)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 371 West Block, the Chairman, Jean-Pierre Blackburn, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson, Allan Koury, Sergio Marchi, and Dave Worthy.

Acting Members present: Edna Anderson for Larry Schneider, Tom Wappel for Gilbert Parent.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Department of Employment and Immigration*: J.B. Bissett, Executive Director, Immigration; Gord Barnett, Director, Immigration Program Delivery, Immigration; O. Duff, Acting Chief, Program Development and Coordination, Immigration.

Pursuant to Standing Order 106(2), the Sub-Committee proceeded to the election of a Vice-Chairman.

Al Johnson moved,—That Larry Schneider be elected Vice-Chairman of the Sub-Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to by unanimous consent.

At 3:40 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee commenced consideration of its Order of Reference from the Committee relating to an investigation into the Refugee Claimants Backlog. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, October 17, 1989, Issue No. 12, Standing Committee on Labour, Employment and Immigration*).

Joe Bissett made an opening statement and with the witnesses, answered questions.

On motion of Dan Heap, it was agreed,—That the Department provide a breakdown of the country of origin of those people both initially accepted and refused in the Backlog Clearance Program on humanitarian and compassionate grounds.

At 4:03 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 4:45 o'clock p.m., the sitting resumed.

At 5:39 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 OCTOBRE 1989
(7)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 15 h 35, dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson, Allan Koury, Sergio Marchi, Dave Worthy.

Membres suppléants présents: Edna Anderson remplace Larry Schneider; Tom Wappel remplace Gilbert Parent.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du ministère de l'emploi et de l'Immigration*: J.B. Bisset, directeur exécutif, Immigration; Gord Barnett, directeur, Exécution du programme d'immigration; O. Duff, chef intérimaire, Développement et coordination des programmes.

En conformité du paragraphe 106(2), le Sous-comité élit un vice-président.

Al Johnston propose,—Que Larry Schneider soit élu vice-président du Sous-comité.

La motion est adoptée à l'unanimité.

A 15 h 40, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Sous-comité entreprend les travaux prévus à son ordre de renvoi, soit l'examen du retard dans le traitement des demandes de réfugiés. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 17 octobre 1989, fascicule n° 12, Comité permanent du travail, de l'emploi e de l'immigration.*)

Joe Bissett fait un exposé et, avec les autres témoins, répond aux questions.

Sur motion de Dan Heap, il est convenu,—Que le ministère fournisse une ventilation, par pays d'origine, des personnes d'abord acceptées pour des motifs humanitaires, et refusées lors du traitement de l'arriéré des demandes.

A 16 h 03, la séance est suspendue.

A 16 h 45, la séance reprend.

A 17 h 39, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, October 24, 1989

• 1534

Le président: À l'ordre!

La séance de cet après-midi concerne l'ordre de renvoi relatif à une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés.

Nous recevons, à titre de témoins, M. Joe Bissett, le directeur exécutif à l'Immigration. Nous avons aussi M. O. Duff qui est chef intérimaire, Développement et Coordination du programme; et M. G. Barnett qui est directeur à l'exécution du Programme d'immigration, section immigration.

• 1535

Avant d'entendre nos témoins, j'apprends que nous devons entreprendre la procédure pour renommer un vice-président au sein de notre Comité sur l'immigration. On se rappelle que le vice-président précédent était M. Schneider pour la partie de l'immigration. M. Schneider est absent cet après-midi. Alors, nous sommes prêts à recevoir des propositions pour la nomination d'un vice-président au sein de notre Sous-comité sur l'immigration.

Y a-t-il une motion? De la part de M. Koury, pour réélir M. Larry Schneider vice-président du Sous-comité.

La motion est adoptée

Le président: Passons aux témoins que nous entendrons cet après-midi. Si vous permettez, monsieur Bissett ainsi que les autres personnes présentes, j'aimerais que vous nous donniez un compte rendu de la situation actuelle du retard. Dites-nous ce qui se passe, afin de tenter de donner l'image la plus complète que possible à chacun des membres du Comité. Vous savez que nous rencontrerons d'autres témoins au cours de la semaine, et cette question suscite passablement de commentaires. Alors, si vous pouviez nous présenter l'état de la situation, quitte à ce que les membres du Comité posent des questions par la suite.

De plus, je tiens à préciser qu'il devrait y avoir un vote vers 16h00, quitte à avoir plus de précisions plus tard; nous verrons à quel moment pourra prendre fin le vote à la Chambre, et quelle décision nous serons alors amenés à prendre.

Monsieur Bissett.

Mr. Joe Bissett (Executive Director, Immigration, Department of Employment and Immigration): We have distributed to the committee a document that essentially outlines the procedures that are going to be followed, or are being followed, in the clearance of the backlog. We have also distributed the most up-to-date figures by country of origin and the provinces across Canada where

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 24 octobre 1989

The Chairman: Order, please!

This afternoon's session is pursuant to our Order of Reference concerning an investigation into the refugee claimant backlog.

Our witnesses today are Mr. Joe Bissett, executive director, Immigration. We also have Mr. O. Duff, acting chief, Program Development and Co-ordination; and Mr. G. Barnett, director, Immigration Program Delivery.

Before hearing our witnesses, we must first elect a vice-chairman. You will recall that the former vice-chairman on the Subcommittee on Immigration was Mr. Schneider. Mr. Schneider is not here this afternoon. I am ready to receive motions to elect a vice-chairman.

Would anybody like to propose a motion? Moved by Mr. Koury, to re-elect Mr. Larry Schneider as vice-chairman of this subcommittee.

Motion agreed to

The Chairman: We are now ready to hear our witnesses this afternoon. First, Mr. Bissett, I would like you to summarize for us the present situation of the backlog. Tell us what is happening, to try and give each member of the committee a complete idea of the situation. We are going to be hearing other witnesses during the week on this matter that is giving rise to a lot of comments. So if you could first summarize for us the situation, the committee members will then be able to ask you questions.

Also, I must inform you that at around 4.00 p.m. there should be a vote; we will try to get more details later, and depending on when the vote will be ending, we will make a decision accordingly.

Mr. Bissett.

M. Joe Bissett (directeur exécutif, Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Nous avons remis au Comité un document expliquant le processus qui sera suivi, ou qui est suivi, pour éliminer l'arriéré. Nous avons également fait circuler les données les plus récentes concernant les réfugiés, selon leur pays d'origine et les provinces du Canada où ils se trouvent. Avant de vous

[*Texte*]

these people are. I might just give a few words of background and then take you through that document.

The problem of asylum-seekers really did not come to Canada very early. The first time in Canada's history that the word "refugee" appeared in legislation was in the 1976 act, which we are currently operating under. In 1976 we adopted the UN convention definition of "refugee" and anchored that in our legislation. In addition to that, in 1976 we set up a procedure, again for the first time, for dealing legally with people who arrived on our shores seeking asylum. The system in the 1976 act was fairly cumbersome. It had different levels of review. It proved adequate for the first several years after the act was proclaimed in 1978, but by the early 1980s Canada began to experience the international phenomenon of asylum-seekers; that is, large numbers of people began appearing in our country asking for asylum, and the numbers began to accelerate. Up until that point we were really, I think, on the periphery of that movement—most of the asylum-seekers were going into European countries. By 1985 we had about 8,000 refugee claimants. By 1986 that had jumped up to about 18,000, and we suddenly realized the system we had designed in 1976 simply was not able to handle that kind of volume, and very large backlogs began to appear.

• 1540

As some members will recall, in May of 1986 the government decided to eliminate the backlog of asylum-seekers by an administrative review, which essentially meant that we would apply immigration criteria to the people who were in the backlog. Whether they were refugees or not, if they met the immigration criteria, which was a fairly relaxed criteria, we would let them remain in Canada. We would then start afresh in May of 1986 to deal with the newcomers that were coming in. We disposed of about 28,000 people who were in the backlog in May of 1986. But we were unable to deal with the people who started coming in after May of 1986, and very shortly after that we found ourselves facing another very serious backlog. In that year we had 18,000 claimants.

In December of 1986 we were getting 1,000 claimants a week coming into Canada, and once again the system had in effect broken down. In 1987 we had 26,000 people arrive to make refugee claims, and in 1988 we had about 35,000. We were simply unable to deal with this kind of volume. So by the time the government announced the new refugee bill to be implemented on January 1, we had a great rush of people coming into Canada, obviously in anticipation of being dealt with under the old law or in anticipation perhaps of having an amnesty or another administrative review carried out. We got very large

[*Traduction*]

expliquer le contenu de ce document, permettez-moi d'abord de vous donner quelques renseignements.

Au Canada, le problème des chercheurs d'asile est assez récent. C'est en 1976 que le mot «réfugié» a été inscrit pour la première fois dans une loi au Canada, loi qui est d'ailleurs toujours en vigueur. En 1976, nous avons adopté la définition de «réfugié» que donne la convention des Nations Unies, et nous l'avons ancrée dans notre loi. En outre, en 1976, encore une fois pour la première fois, nous avons établi un processus pour nous occuper des gens qui viennent chercher asile au Canada. Le système prévu dans la loi de 1976 était assez compliqué. Il comportait différents niveaux d'examen. Il s'est avéré adéquat au cours des quelques premières années suivant la proclamation de la loi en 1978, mais dès le début des années 80, le Canada a commencé à connaître le phénomène international des chercheurs d'asile; c'est-à-dire qu'un nombre de plus en plus important de personnes ont commencé à venir demander l'asile au Canada. Auparavant, nous nous trouvions vraiment à la périphérie de ce mouvement—la plupart des gens allaient chercher asile dans les pays européens. En 1985, environ 8,000 personnes revendiquaient le statut de réfugié au Canada. En 1986, ce nombre atteignait 18,000, et nous nous sommes soudainement rendu compte que le système conçu en 1976 ne pouvait tout simplement pas traiter un volume aussi important de demandes, et qu'un arriéré très important commençait à s'accumuler.

Certains députés se rappelleront qu'en mai 1986, le gouvernement a décidé d'éliminer l'arriéré grâce à un examen administratif, c'est-à-dire qu'il allait essentiellement appliquer les critères d'immigration aux personnes dont la demande se trouvait dans l'arriéré. Que ces personnes fussent ou non des réfugiés, si elles répondaient aux critères d'immigration, qui étaient assez souples, elles pouvaient demeurer au Canada. Ainsi, nous pouvions ensuite commencer de nouveau en mai 1986 à traiter les demandes des nouveaux arrivants. Nous avons donc traité environ 28,000 demandes qui se trouvaient dans l'arriéré en mai 1986. Mais nous n'arrivions pas à traiter toutes les demandes des gens qui ont commencé à arriver après le mois de mai 1986, ce qui fait que peu après, nous nous sommes retrouvés avec un autre arriéré important. Cette année-là, nous avons eu 18,000 revendicateurs.

En décembre 1986, 1,000 revendicateurs par semaine arrivaient au Canada et, encore une fois, nous n'arrivions plus à traiter toutes ces demandes. En 1987, 26,000 personnes sont arrivées au Canada pour revendiquer le statut de réfugié, et en 1988, il en arrivait environ 35,000. Nous n'étions tout simplement pas en mesure de traiter un aussi grand nombre de demandes. Lorsque le gouvernement a annoncé le nouveau projet de loi sur les réfugiés, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier, nous avons été submergés de demandes, car les gens s'attendaient à ce que leurs revendications soient traitées

[*Text*]

numbers of people, particularly in September, October, and November of 1988.

You can see by looking at the population of the backlog that most of the Trinidadians, who number some 13,000, came in October, November, and December of 1988, trying to get in before the new law was imposed. This caused a tremendous strain on the department's facilities. It also created a burden on many of the cities where these people were coming because they had to look after them with welfare, and the volumes were very hard to cope with.

As I say, I think there was the anticipation among many of the groups and among the lawyers as well that the government might declare an amnesty, which I think encouraged many people to come. In addition, people who were here legally as students or as visitors felt they should also make refugee claims.

As you will recall, in those months of the late fall 1988 our offices in Montreal and Toronto were literally backlogged with people lining up outside the doors to make refugee claims, so that when the minister announced in December how the backlog was to be dealt with, we had anticipated or planned for about 85,000 backlog cases that we would have to deal with.

When the new bill came in on January 1, we were faced with the problem of not only implementing a new refugee bill, but also in parallel with dealing with the 85,000 cases in the backlog. The minister announced in December how that would be done. It would not be done by an amnesty and it would not be done by an administrative review, but the rationale or the principles behind the backlog and the system for dealing with the backlog would be similar to those introduced with the new refugee bill that was to come into effect at the same time. If a person had a credible claim to be a refugee he would be allowed to remain in Canada, but if people were here who did not have a credible basis for a refugee claim they would have to leave. She announced this in December of 1988, and it formed the basis of the policy under which we were then to deal with these people. She announced as well that the numbers of the people in the backlog would be allowed to accept employment while their cases were being dealt with.

She also encouraged those in the backlog who really knew they did not have a credible basis for a claim—who were not refugees, people who were coming from countries that normally did not produce refugees—that if they left voluntarilly and went back to their own countries, they would receive a letter of introduction to the embassy concerned in their country and they could then apply to come back to Canada as normal immigrants. We were rather hopeful that a number of those would do so. The task of dealing with 85,000 cases was a fairly formidable one. It meant that we had to do a

[*Translation*]

en vertu de l'ancienne loi, ou encore s'attendaient à une amnistie ou à un autre examen administratif. Un très grand nombre de revendicateurs sont arrivés, particulièrement en septembre, en octobre et en novembre 1988.

Vous pouvez constater d'après la composition démographique de l'arriéré que la plupart des 13,000 Trinidadiens sont arrivés en octobre, en novembre et en décembre 1988, pour essayer d'entrer au Canada avant l'imposition de la nouvelle loi. Cette situation a mis le système à rude épreuve et a également créé un fardeau pour bon nombre de villes où ces gens arrivaient, puisqu'elles devaient s'en occuper, ce qui était très difficile, étant donné le volume important.

Comme je l'ai dit, beaucoup d'organismes et d'avocats s'attendaient à ce que le gouvernement déclare une amnistie, ce qui a encouragé bien des gens à venir au Canada. En outre, certaines personnes qui se trouvaient déjà ici légalement en tant qu'étudiants ou visiteurs revendiquaient elles aussi le statut de réfugié.

Vous vous rappellerez qu'à la fin de l'automne 1988, nos bureaux de Montréal et de Toronto étaient littéralement submergés de gens qui attendaient en file à l'extérieur pour faire une revendication du statut de réfugié, de sorte que lorsque la ministre a annoncé en décembre le programme d'élimination de l'arriéré, nous avions déjà prévu qu'il nous faudrait traiter environ 85,000 dossiers.

Lorsque le nouveau projet de loi est entré en vigueur le 1er janvier, non seulement nous devions mettre en oeuvre un nouveau projet de loi, mais il nous fallait également traiter les 85,000 dossiers de l'arriéré. En décembre, la ministre annonçait de quelle façon l'arriéré serait éliminé. Il n'y aurait pas d'amnistie ni d'examen administratif, mais les principes sous-jacents au nouveau projet de loi sur les réfugiés s'appliqueraient à l'arriéré. Ceux dont la revendication serait fondée pourraient demeurer au Canada, tandis que ceux dont la demande ne serait pas fondée devraient partir. C'est ce que la ministre a annoncé en décembre 1988, et ce principe était à la base de la politique selon laquelle nous devions traiter les cas de l'arriéré. La ministre annonçait également que l'on permettrait à ceux qui faisaient partie de l'arriéré d'accepter un emploi pendant qu'on étudiait leur dossier.

En outre, elle encourageait les personnes qui se trouvaient dans l'arriéré et qui savaient que leur revendication n'était pas fondée—les personnes qui n'étaient pas de vrais réfugiés, qui arrivaient de pays ne produisant pas habituellement des réfugiés—à retourner dans leur pays de leur propre gré. Les personnes qui quitteraient volontairement le Canada recevraient une lettre d'introduction à l'ambassade concernée dans leur pays et pourraient faire une demande pour revenir au Canada à titre d'immigrant. Nous avions bon espoir qu'un certain nombre d'entre elles le feraient. C'était tout un

[*Texte*]

lot of things and we had to do them in parallel with implementing a new refugee act.

• 1545

The paper I distributed outlines essentially the process for dealing with the backlog. It sets out those people who were excluded because they were not considered to be eligible to be dealt with under the backlog, people who had already been determined to be refugees, people who had been refused under the previous administrative review, people who are under a current removal order, people who had in effect gone underground and eluded an immigration inquiry and, rather oddly, people who had left Canada for more than seven days.

The latter category was established in anticipation of the event that a number of people in the backlog who felt they had a strong case to be refugees might choose to leave Canada and then come back in to make a refugee claim under the new act in hopes of being dealt with more quickly. In order to try to prevent that from confusing the situation, we excluded those kinds of people. In addition, criminals and security cases were not eligible to make a claim. The UN Convention does not protect serious criminals or security risks. We therefore declared those people to be ineligible. Those categories of exclusions are outlined in the paper.

In addition to this, we had four groupings of people in the backlog. The first group, estimated at about 30,000, were people who had come into Canada and had had an immigration inquiry adjourned so they could make a statement under oath as to why they felt they were refugees.

A second group of 6,000 were people who had come into Canada after May 1986 and who had been given minister's permits on the basis that they probably had a very good claim for refugee status. They had a credible basis and were people we were unlikely to remove from Canada. Therefore, rather than have them clog up the system, we would allow them to remain under minister's permit.

The third group were people regarding whom an inquiry had been started but then adjourned so they could make a statment as to why they were refugees but who had not had an opportunity of doing so. In this group we had about 12,000 cases.

The final and biggest group were those who had not in any way been dealt with. These were the ones who came in during the early fall of 1988 for the most part, the Trinidadians and others, who simply indicated a desire to make a refugee claim but for whom none of the formal procedures had been started.

[*Traduction*]

défi que de traiter 85,000 cas. Cela représentait pas mal de travail, surtout qu'il nous fallait en même temps mettre en oeuvre une nouvelle loi sur les réfugiés.

Le document que je vous ai remis donne les grandes lignes du programme d'élimination de l'arriéré. On y explique que seront exclues de l'application du programme les personnes qui ne sont pas des réfugiés au sens de la convention, celles qui ont déjà obtenu le statut de réfugié au sens de la convention, celles dont la demande a déjà été refusée suivant l'examen administratif, celles qui sont sous le coup d'une ordonnance de renvoi, celles qui se sont dérobées à l'enquête et celles qui ont quitté le Canada pendant plus de sept jours.

Cette dernière catégorie a été établie en prévision de l'éventualité qu'un certain nombre de personnes dans l'arriéré, convaincues du bien-fondé de leur demande, choisissent de quitter le Canada et d'y revenir pour revendiquer le statut de réfugié en vertu de la nouvelle loi, en espérant que leur dossier sera étudié plus rapidement. On a exclu ces personnes afin d'éviter de compliquer davantage la situation. En outre, les criminels et les personnes qui constituent une menace à la sécurité ont également été exclues. La convention des Nations Unies ne protège pas les criminels dangereux ni les personnes qui constituent une menace à la sécurité. Par conséquent, nous avons déclaré ces personnes inadmissibles. Ces catégories d'exclusion sont énumérées dans le document.

En outre, nous avons divisé en quatre groupes les demandeurs dont la revendication n'est pas résolue. Le premier groupe, évalué à environ 30,000, sont les cas où l'enquête a été ajournée lorsque le demandeur a revendiqué le statut de réfugié et où l'interrogatoire sous serment a eu lieu.

Un deuxième groupe de 6,000 comprend les personnes qui sont venues au Canada après le mois de mai 1986 et qui ont reçu un permis ministériel parce que leur revendication était sans doute fondée. Il est peu probable que ces gens soient renvoyés. Par conséquent, plutôt que de bloquer le système, nous leur avons permis de rester au Canada en leur délivrant le permis ministériel.

Le troisième groupe comprend les cas où l'enquête a été ajournée à la suite de la revendication du statut de réfugié, mais où le demandeur n'a pas encore fait l'objet de l'interrogatoire sous serment. Cette catégorie regroupe environ 12,000 cas.

Le dernier groupe, et le plus important, est celui des cas dont le traitement n'a pas encore débuté. Il s'agit de personnes qui sont arrivées pour la plupart au début de l'automne, les Trinidadiens et autres, qui ont laissé entendre qu'ils souhaitaient revendiquer le statut de réfugié, mais pour qui aucune procédure officielle n'a été entamée.

[*Text*]

Those four groups make up the backlog of about 85,000 cases. In dealing with them, we built into the process room for humanitarian and compassionate review. We have a pre-review; that is, people who meet the humanitarian and compassionate criteria will not necessarily go through the whole system. If we feel there are people in the backlog who have family class categories of relatives in Canada or who, if sent back to their own country, would be in trouble because they were relatively well known and would suffer severe sanctions, those people would be dealt with at the front end of the system. They would be set aside and told they need not go through the refugee process.

We also have a humanitarian and compassionate review built in at the back end of the system. For people who have gone through the refugee process and are found not to be refugees, before they are removed from Canada, we do another case-by-case review just to be sure we are not sending anyone back to a situation that might be life threatening or one where their lives would be in danger because of the political or social circumstances in the country. They may not meet the convention definition, but we may feel there are reasons they should not be sent back. There are safety devices built in both at the front of the system and at the back.

• 1550

People who are also counselled when they come in, if they are coming from countries that we know are usually not refugee-producing countries, are told that if they did leave voluntarily we would give them a letter of introduction to the Canadian embassy in their country of origin so they could reapply as immigrants and come out to Canada in the normal way if they met the normal requirements.

We have had to set up four very large offices to deal with the backlog. We have set up offices in Vancouver, Toronto, Mississauga, and Montreal. We have also enlisted the help of some of the non-governmental organizations to help us spread the word among the ethnic communities to reassure them of how the system is working and how they can come forward and make their backlog claims. This has been a fairly big and difficult operation to launch, and we started it really in January with what we consider to be the most important thing, and that is to allow the members of the backlog to be permitted to work so they can look after themselves and get off the welfare rolls.

That involved, first of all, locating these people where they were living, making sure we got to know where they were, and then sending them out employment authorizations. We did four computer mail-outs involving 100,000 names or so. I think we have been pretty well successful in locating most of the people. Some we have not, but we have tried to ensure that anybody who is in

[*Translation*]

Ces quatre groupes composent les 85,000 cas environ de l'arriéré. La vérification des considérations d'ordre humanitaire fait partie du programme d'élimination de l'arriéré. Nous procédons à un examen préliminaire, c'est-à-dire que les personnes qui répondent aux critères humanitaires ne seront pas nécessairement obligées de passer par tout le processus. Nous traitons tout de suite les cas des personnes membres de la catégorie de la famille et des personnes bien connues dans leur pays qui, en demandant de rester au Canada, mettraient à ce point leur gouvernement dans l'embarras qu'elles s'exposent à des sanctions sévères si elles retournent dans leur pays. Ainsi, ces personnes n'ont pas à passer par le processus de détermination du statut de réfugié.

Dans le cadre du programme, on procède également à un examen avant le renvoi en tenant compte des considérations humanitaires dans le cas de toutes les personnes dont la revendication est considérée comme n'ayant pas un minimum de fondement, car on veut être bien certain que la vie d'un demandeur ne sera pas menacée si ce dernier retourne dans son pays, en raison surtout de la situation politique ou sociale qui y règne. Ces personnes ne sont peut-être pas des réfugiés au sens de la convention, mais nous pouvons avoir des raisons de croire qu'elles ne devraient pas être renvoyées. Il y a donc vérification des considérations d'ordre humanitaire avant l'enquête et avant le renvoi, pour plus de sûreté.

Aux gens qui sont également conseillées lors de leur arrivée, s'ils proviennent de pays qui, à notre connaissance, ne produisent habituellement pas de réfugiés, nous disons que s'ils quittent volontairement le Canada, nous leur remettrons une lettre d'introduction pour l'ambassade du Canada dans leur pays d'origine, de sorte qu'ils pourront à nouveau présenter une demande d'immigration et venir au Canada selon la procédure normale s'ils répondent aux exigences en vigueur.

Nous avons dû ouvrir quatre grands bureaux pour traiter l'arriéré, à Vancouver, Toronto, Mississauga et Montréal. Nous avons également demandé à certains organismes non gouvernementaux de nous aider à informer les communautés ethniques sur le fonctionnement du système et la façon de présenter leurs revendications. Ce n'était pas une tâche facile; nous avons commencé en janvier par ce qui nous semblait le plus important, c'est-à-dire permettre aux personnes faisant partie de l'arriéré de travailler, de sorte qu'elles puissent s'occuper d'elles-mêmes et ne plus dépendre de l'aide sociale.

D'abord, nous devions retrouver ces personnes là où elles vivaient et leur envoyer par la suite des permis de travail. Nous avons fait quatre envois informatisés comportant au total environ 100,000 noms. Je pense que nous avons réussi à retrouver la plupart de ces personnes. Nous n'avons pu en retracer certaines, mais nous nous sommes assurés que toute personne que nous n'avions pu

[*Texte*]

that backlog who wants permission to work, if they did not get a letter, can go into one of our CICs and be given one.

We have had to hire a large number of new people, train them and get them ready to do what is pretty difficult work. It is work of a quasi-judicial nature. The people have to receive fairly extensive training and have to understand the law and know the law and deal with people, and that was difficult to do, particularly in cities such as Toronto where it sometimes has not been easy to hire people at the rates we pay them. It has also been frustrating that we hire certain categories of people and then, when we advertise for another type of job, those people often apply for the new job and we have to start all over again.

But we met the deadline we had set. While we started the backlog clearance in January, we knew we would not really be ready to go effectively until about September when we had our bigger offices set up, our staff trained and hired and ready to operate. We have now done that. The four offices are now in production, and we are beginning now to go into full productive capacity.

The principles upon which the backlog was founded were those the minister announced; that is to say, there would not be an amnesty because an amnesty would not be fair. Many of the people who came to Canada to make refugee claims clearly were trying to abuse the sytem, and to declare an amnesty and let them all remain would be, it was felt, a poor way to start out the new refugee determination system and probably would destroy it.

The concept of an administrative review was also discussed, but again it was felt that the backlog clearance program should be based on the same principles that the new refugee bill was founded on; that is to say, if people are genuine refugees they are welcome in Canada, but if they are not refugees they must go home and line up and apply to come to Canada like any other immigrant. That is the fundamental principle underlying the backlog system.

Mr. Chairman, those are my opening remarks. We are here to answer any questions you might have.

Le président: Je vous remercie de ce résumé de la situation sur l'arriéré des réfugiés. Peut-être les membres du Comité voudront bien accepter que M. Heap pose la première question, car je crois qu'il devra quitter plus tôt cet après-midi.

[*Traduction*]

rejoindre par le courrier puisse obtenir un permis de travail dans l'un de nos centres.

Nous avons dû embaucher un grand nombre de nouveaux employés, les former et les préparer à accomplir un travail difficile, de nature quasi judiciaire. Ces gens doivent recevoir une formation poussée, connaître et comprendre la loi et traiter avec le public. Tout cela a été ardu, plus particulièrement dans des villes comme Toronto, où il n'a pas toujours été facile d'attirer des gens par la rémunération que nous pouvions leur offrir. Il nous arrive aussi de nommer des gens à tel ou tel poste pour les voir ensuite poser leur candidature à un autre de nos postes libres, ce qui nous oblige à tout reprendre depuis le début.

Mais nous avons respecté l'échéancier que nous nous étions fixé. Même si nous avons commencé à éliminer l'arriéré en janvier, nous savions que nous ne pourrions fonctionner de façon véritablement efficace avant septembre, où nos bureaux les plus importants seraient ouverts, notre personnel embauché, formé et prêt à travailler. Nos quatre bureaux sont maintenant sur pied, et nous commençons à fonctionner à plein régime.

Les principes sous-jacents à l'arriéré sont ceux annoncés par la ministre; c'est-à-dire qu'il n'y aura aucune amnistie, parce qu'une amnistie serait injuste. De nombreuses personnes qui se sont présentées au Canada pour demander le statut de réfugié voulaient de toute évidence profiter du système; déclarer une amnistie et leur permettre de demeurer au Canada seraient, à notre avis, une bien mauvaise façon de mettre en branle le nouveau système de reconnaissance du statut de réfugié et le détruiraient probablement.

Nous avons également discuté du concept d'un examen administratif, mais encore là, nous étions d'avis que le programme d'élimination de l'arriéré s'apppuierait sur les mêmes principes que la nouvelle loi sur les réfugiés; c'est-à-dire que s'il s'agit de véritables réfugiés, nous les accueillerons au Canada, mais si ces personnes ne sont pas des réfugiés, elles doivent retourner dans leur pays d'origine et présenter une demande pour venir au Canada, comme n'importe quel autre immigrant. Voilà le principe fondamental qui sous-tend le programme d'élimination de l'arriéré.

J'ai maintenant terminé ma déclaration d'ouverture, monsieur le président. Nous sommes maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.

The Chairman: Thank you very much for that summary on the situation of refugee claimant backlog. I hope that the committee members will not mind if Mr. Heap asks the first question, because I think he has to leave early this afternoon.

[*Text*]

• 1555

Mr. Heap (Trinity—Spadina): I welcome Mr. Bissett and his staff with their information, because it will be very helpful during the coming meetings.

I have just one question. At the back of the backlog memo we have some breakdown of the activity so far—262 accepted, and so on—and I understand slightly expanded information is coming. Is it possible to have also a further breakdown? Of the 262 who were accepted, which countries did they come from, and of the 500,587 refused, which countries did they come from, and so on? Not today, of course. . . but if that were possible, it would also be very helpful.

Le président: Votre demande d'information est-elle faite par écrit ou bien voulez-vous avoir la réponse immédiatement?

Mr. Heap: Do you have the information now?

Mr. Bissett: Not right now, but we can get it for you.

Mr. Heap: Mr. Chairman, would it be appropriate to move that we request Mr. Bissett and his officials to provide us with the country of origin, as far as possible, of the people who have already been partly processed to date? There is country of origin for the people who have made claims, and I presume if we want to find out who makes up these others after the 30 listed, that is available; the sheet just was not long enough. But for the time being I would be interested in having country of origin of the people reflected in these figures in appendix A. I would move we request that.

Le président: Très bien, monsieur Heap. Serait-t-il possible de faire cela dans un délai assez court?

Mr. Bissett: Yes.

Motion agreed to

Le président: Monsieur Wappel.

Mr. Wappel (Scarborough West): Good afternoon, gentlemen. I would like to talk about some numbers, first of all, because we had a presentation before the summer, and from my perspective at least, we keep getting different numbers. In the documents you have given us, in the very second line, you say there are approximately 85,000 refugee claims. Maybe you can help me out. Perhaps I am not reading this document correctly. The breakdown shows total persons 113,000, total cases 94. Those are three sets of numbers. How do I relate those?

Mr. Bissett: The question of numbers, as you know, has been a puzzling one. The 85,000 was the figure we

[*Translation*]

M. Heap (Trinity—Spadina): Je désire souhaiter la bienvenue à M. Bissett et à ses collègues, et je le remercie pour l'information qu'il nous a transmise, car elle nous sera très utile au cours des prochaines réunions.

Je n'ai qu'une seule question à vous poser. À la fin du texte sur l'arriéré, vous présentez une répartition du travail effectué jusqu'à présent—262 demandes acceptées, et ainsi de suite—et je pense qu'on nous fera parvenir de l'information plus détaillée. Est-il possible d'obtenir également une ventilation plus détaillée? Pour les 262 demandes acceptées, quels étaient les pays d'origine, et dans le cas des 5,587 refus, quels étaient les pays d'origine, etc.? Bien sûr, il n'est pas nécessaire de me fournir cette information aujourd'hui. . . mais si vous pouviez nous fournir cette information, cela nous serait également très utile.

The Chairman: Do you want to obtain a written information or to obtain the information right away?

M. Heap: Avez-vous cette information maintenant?

M. Bissett: Non, pas maintenant, mais nous pouvons vous la faire parvenir.

M. Heap: Monsieur le président, conviendrait-il de proposer que nous demandions à M. Bissett et à ses fonctionnaires de nous fournir les pays d'origine, dans la mesure du possible, dans le cas des personnes dont les dossiers ont été en partie traités jusqu'à présent? On précise le pays d'origine des demandeurs; et si nous voulions obtenir la même information pour les autres groupes qui viennent après les 30 indiqués dans la liste, j'imagine que cette information est disponible; c'est que la feuille n'était simplement pas assez longue. Pour l'instant, j'aimerais obtenir le pays d'origine des personnes mentionnées à l'appendice «A». Je propose que nous en fasions la demande.

The Chairman: Fine, Mr. Heap. Would it be possible to provide that information reasonably soon?

M. Bissett: Oui.

La motion est adoptée.

The Chairman: Mr. Wappel.

M. Wappel (Scarborough-Ouest): Bon après-midi, messieurs. D'abord, j'aimerais discuter de certains chiffres, car avant l'été, on nous a présenté un exposé, et, selon ce que je crois comprendre, on nous fournit des chiffres différents. Dans le document que vous nous avez remis, à la deuxième ligne, vous indiquez qu'il y a environ 85,000 revendications du statut de réfugié. Vous êtes peut-être en mesure de m'aider. Peut-être que je n'interprète pas ce document correctement. Selon la ventilation, le nombre total de personnes serait de 113,000, et le nombre de cas de 94,000. Nous avons donc trois chiffres. Quel est le rapport entre eux?

M. Bissett: Comme vous le savez, la question des chiffres est quelque peu bizarre. Le chiffre de 85,000

[*Texte*]

estimated we would probably have by January 1, when the bill is introduced. It was a planning figure we used when we went to Treasury Board to get our resources and start the planning process for this.

We have been pretty well right on that. I think we will find by the time the process is finished that is probably what we will have, roughly about 85,000 cases. I think 1.2 persons per case is what we have estimated. Most of the people in the backlog are single males. There are some families. Our calculation is that a case is equivalent to about 1.2 persons. So you have the cases and the people. That explains the total persons on the left-hand side and the cases.

We have had different estimates as we have gone along. I think the last time we met the committee we had a larger number, 100,000 and some. We have now found that figure is too high. What accounts for it is the way figures are calculated in all our Canada Immigration Centres around the country. Often there is duplication. Often some people applied for refugee status or the backlog in Montreal and moved to Toronto. They are recorded twice or three times. I do not think anyone will really know how many people will be in the backlog until we actually finish the process, but it is probably going to be about 85,000.

• 1600

Mr. Wappel: So that is still your best estimate.

Mr. Bissett: Yes. One other thing that complicates the estimating is that we really do not know how many people either will go back voluntarily or have left the country. We know that some have done so, but many leave without telling us. Also, we do not know how many may not want to try the system at all, but just go underground. That makes it difficult to make an estimate.

Le président: Avant que vous ne commenciez à poser la question suivante, je dois vous dire que le vote a lieu à 16h15. Nous pourrions peut-être interrompre la séance et reprendre après le vote, parce qu'il y a au moins trois personnes qui souhaiteraient poser des questions. Est-ce que ça vous convient?

La séance est suspendue.

• 1602

• 1643

Le président: À l'ordre!

Nous reprenons l'audition de nos témoins de cet après-midi concernant l'enquête sur le retard dans le traitement

[*Traduction*]

représentait notre évaluation du nombre de cas que nous aurions à traiter au 1er janvier, lorsque la loi est entrée en vigueur. Nous nous en sommes servis lorsque nous nous sommes présentés devant le Conseil du Trésor pour obtenir des fonds et lancer le processus de planification pour cette tâche.

Cette évaluation était assez exacte. Une fois cet arriéré éliminé, nous allons probablement nous apercevoir qu'il s'agissait d'environ 85,000 cas. Nous avons évalué que chaque cas représente en moyenne 1,2 personne. La plupart des gens qui font partie de cet arriéré sont des hommes célibataires. Il y a bien sûr quelques familles. Selon nos calculs, chaque cas représente 1,2 personne. Donc, vous avez ainsi les chiffres pour le nombre de cas et le nombre de personnes. Cela explique le nombre total de personnes, à gauche, et le nombre de cas.

Nous avons établi différentes prévisions au fur et à mesure que nos travaux progressaient. Lors de notre dernière rencontre avec le comité, nous avions un chiffre plus élevé, de l'ordre de 100,000 cas. Nous nous sommes depuis lors aperçus que ce chiffre était trop élevé. Cela s'explique par la façon dont nous calculons les chiffres dans nos Centres d'immigration du Canada. Souvent, il y a chevauchement, ou certaines personnes demande le statut de réfugié à Montréal puis déménagent à Toronto. Elles sont ainsi inscrites deux ou trois fois dans nos dossiers. Il faudra attendre que nous ayons tout à fait terminé le processus pour savoir exactement combien de demandes en retard s'étaient accumulées, mais le chiffre se situe sans doute autour de 85,000.

M. Wappel: C'est toujours votre estimation.

M. Bissett: Oui. Ce qui complique encore nos calculs, c'est que nous ne savons pas exactement combien de personnes partiront volontairement ou ont déjà quitté le pays. Nous savons que c'est le cas, mais beaucoup partent sans nous avertir. En outre, nous ne savons pas non plus combien préfèrent rester dans la clandestinité plutôt que d'essayer le nouveau système. Dans ces conditions, il est difficile de fixer un chiffre.

The Chairman: Before you go to the next question, I should say that the vote is to be held at 4.15 p.m. Maybe we could interrupt the meeting and start again after the vote because I know that there are at least three people who would like to ask questions. Would that be agreeable?

The meeting is adjourned.

The Chairman: Order, please!

Let us come back to our witnesses for this afternoon on the investigation into the refugee claimant backlog; the

[*Text*]

de demandes des réfugiés; et la première personne à prendre la parole est M. Wappel qui a une autre question à poser.

Mr. Wappel: We were talking about numbers. You have broken them down into four groups. How many people are in group four, cases which have not yet been dealt with at all, out of the 85,000 we have been talking about?

Mr. Bissett: In group four we are estimating about 37,000.

Mr. Wappel: That is currently. Next is the projected backlog clearance? Of course we see this two-year projection. Two years from when?

Mr. Bissett: We are counting the two-year period really from the time we got operational, fully effective, that is September of this year. The two-year period would take us to September 1991.

Mr. Wappel: My final question concerns the flow chart, if I can put it that way, on how these claims are dealt with. As I understand it, there is a humanitarian and compassionate ground test right away, which is restrictive. There is the two-pronged test. If it is allowed, you can apply for permanent residence. Is that right? And if it is disallowed, then you go to the credible basis. And if that is allowed then you can apply; if it is disallowed, then you go for the back door humanitarian and compassionate, which is slightly larger. Is that correct?

Mr. Bissett: That is right.

Mr. Wappel: You have had 5,587 refused at the initial H and C. How many of them have gone to credible basis?

• 1645

Mr. Bissett: There have been 1,366 panel hearings.

Mr. Wappel: Would that mean that all of those 1,366 would have been part of that initial 5,587?

Mr. Bissett: Yes.

Mr. Wappel: How many of those have gone to the back door—of the 23, because I presume that those are the only ones that need to. The non-credibles would go to the back-door H and C test, would they?

Mr. Bissett: The 23 who were found not credible, if prior to their being removed, would have that H and C review done, yes.

Mr. Johnson (Calgary North): I have a few questions, just picking up on one question Mr. Wappel was asking

[*Translation*]

first speaker is Mr. Wappel, who wants to ask another question.

M. Wappel: Nous parlions de chiffres. Vous avez divisé les demandeurs en quatre groupes. Combien de personnes y a-t-il dans le groupe quatre, c'est-à-dire les cas dont le traitement n'a pas encore commencé, sur les 85,000 dont nous parlions?

M. Bissett: D'après nos estimations, il y aurait environ 37,000 personnes dans le groupe quatre.

M. Wappel: C'est le chiffre actuel. Il y a ensuite l'élimination prévue de l'arriéré. Nous voyons bien sûr cette projection sur deux ans, mais deux ans à partir de quand?

M. Bissett: Nous comptons deux ans à partir du moment où nous sommes vraiment devenus opérationnels et efficaces, c'est-à-dire le mois de septembre de cette année. Ces deux ans nous amèneraient donc à septembre 1991.

M. Wappel: Ma dernière question porte, si j'ose dire, sur l'organigramme des opérations concernant ces demandes. Si j'ai bien compris, le processus commence immédiatement par un examen restrictif destiné à déterminer s'il y a des motifs d'ordre humanitaire. C'est l'examen en deux étapes. Si la réponse est favorable, il est possible de demander la résidence permanente. Est-ce exact? En cas de refus, on évalue le bien-fondé de la demande. S'il y a un minimum de fondement, on peut devenir immigrant reçu et, sinon, il y a un autre examen, un peu moins sévère, pour déterminer s'il existe des raisons d'ordre humanitaire. Est-ce juste?

M. Bissett: Oui.

M. Wappel: Vous avez eu 5,587 cas de premières demandes pour considérations humanitaires rejetées. Combien d'entre elles ont été considérées comme ayant un minimum de fondement?

M. Bissett: Il y a eu 1,366 audiences du tribunal.

M. Wappel: Ces 1,366 cas font-ils tous partie des 5,587 du début?

M. Bissett: Oui.

M. Wappel: Combien d'entre eux ont subi le deuxième examen pour considérations humanitaires—sur les 23, car je suppose que ce sont les seuls qui doivent le faire? Ce sont ceux dont les demandes sont jugées sans fondement qui doivent subir le deuxième examen pour considérations humanitaires, n'est-ce pas?

M. Bissett: Avant d'être renvoyées, les 23 personnes dont les demandes ont été jugées sans minimum de fondement devraient de nouveau se soumettre à l'examen visant à déterminer s'il y a des raisons d'ordre humanitaire.

M. Johnson (Calgary-Nord): J'ai quelques questions à poser et je voudrais revenir sur celle de M. Wappel à

[*Texte*]

about the two years. When this was first presented to us, my understanding was that it was two years from January 1. Is this a change?

Mr. Bissett: Our instructions really were that we would try to clear the backlog in two years, but the understanding with the board was that it would be two years from the time when we got our staff in place and trained and the offices open. So the funding and the resources we have will stretch over the two-year period beginning September of this year, until September of 1991.

Mr. Johnson: I am not sure that I understood correctly. Are you saying that your instructions were one thing but you knew full well that it was something else and that we were in effect misled?

Mr. Bissett: No. I am saying that the Treasury Board always understood that the two-year period would start from the time when we were equipped, staffed, and had our offices ready to go. Our target for that was September of this year. Therefore the clock starts ticking, in effect, in September of this year and runs out in September of 1991.

Mr. Johnson: Perhaps I am still not understanding. I do not know which witness told us, but I am almost sure, if my recollection is correct, that we were told that it would take two years from January 1. Now I am understanding that it was understood all along that it was two years from September of this year. I am not sure whether I am the one who misheard something originally or whether there has been a change. I guess I am asking if there is a change or—

Mr. Bissett: No. It has always been understood that the Treasury Board directive was that we were to be fully operational on September 1 of this year and that our funding would be for a two-year period. Perhaps the confusion arises because we actually started the beginning of the backlog processing in January with the mailing out of employment authorizations to the people who were in the backlog.

Mr. Johnson: I will check back in some minutes on that, but it does seem that something is amiss there.

You say that you are going to do this all in two years and you have brought on a lot of new hires and it has taken a lot of time to train them—eight months, it appears. What happens to these people after the two years are up? Are they term employees who are going to be terminated after the two years?

Mr. Bissett: I think many of them would have to be released, yes.

Mr. Johnson: The question was more specific: are they term employees?

Mr. Bissett: A mix. Some of them are permanent, some are term.

Mr. Johnson: Do you know the proportion?

[*Traduction*]

propos des deux ans. Lorsque ceci nous a été présenté pour la première fois, je croyais qu'il s'agissait de deux ans à partir du 1er janvier. Y a-t-il eu un changement?

M. Bissett: On nous a demandé d'éliminer l'arriéré en deux ans, mais la commission a estimé qu'il s'agissait de deux ans à partir du moment où le personnel était en place, formé et les bureaux ouverts. Les fonds et les ressources dont nous disposons s'appliqueront donc aux deux ans commençant en septembre cette année, c'est-à-dire jusqu'en septembre 1991.

M. Johnson: Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris. Voulez-vous dire que l'on vous a donné certaines instructions, mais que vous saviez très bien que c'était en fait autre chose, et que nous avons donc été induits en erreur?

M. Bissett: Non. Je dis que le Conseil du Trésor a toujours considéré que les deux ans commenceraient à courir à partir du moment où nous avions l'équipement et le personnel nécessaires et des bureaux prêts à fonctionner. Pour cela, nous nous étions fixé comme date le mois de septembre de cette année. Par conséquent, le compte à rebours a commencé en fait en semptembre cette année et va jusqu'en septembre 1991.

M. Johnson: Je ne comprends toujours pas. Je ne sais pas quel témoin nous l'a dit, mais je suis pratiquement sûr, si ma mémoire est bonne, que l'on nous a dit qu'il s'agissait de deux ans à partir du 1er janvier. Il semble maintenant que l'on savait depuis le début qu'il s'agissait de deux ans à partir de septembre cette année. Je ne sais pas si c'est moi qui ai mal entendu au départ ou s'il y a eu un changement. J'aimerais savoir en fait s'il y a eu un changement ou. . .

M. Bissett: Non. Selon la directive du Conseil du Trésor, nous devions être tout à fait opérationnels le 1er septembre de cette année et nous devions avoir des fonds pour une période de deux ans. La confusion vient peut-être du fait que nous avons commencé à traiter l'arriéré en janvier en envoyant des autorisations d'emploi aux personnes dont les demandes faisaient partie de l'arriéré.

M. Johnson: Je vais vérifier cela dans quelques minutes, mais il me semble que quelque chose ne va pas.

Vous dites que vous avez l'intention de faire tout cela en deux ans, et vous avez engagé beaucoup de nouveaux employés qu'il a fallu former pendant longtemps—huit mois, semble-t-il. Qu'adviendra-t-il de ces personnes une fois les deux ans écoulés? Ces employés ont-ils un contrat à durée déterminée qui expirera après les deux ans?

M. Bissett: Beaucoup d'entre eux perdront leur emploi, oui.

M. Johnson: La question était plus précise: s'agit-il d'employés engagés pour une durée déterminée?

M. Bissett: C'est un mélange. Certains sont engagés à titre permanent, d'autres pour une durée déterminée.

M. Johnson: Savez-vous quelle est la proportion?

[*Text*]

Mr. Bissett: I do not, but perhaps one of my colleagues does.

Mr. G. Barnett (Director, Immigration Program Delivery, Immigration, Department of Employment and Immigration): No, I do not know the proportion of the indeterminate to term. We could produce that if you wish.

Mr. Johnson: I would appreciate that.

The Chairman: We would appreciate getting this information.

Mr. Johnson: I have one other question regarding the process itself. When refugee claimants go to the various hearings, are transcripts always kept of each hearing they have?

Mr. Bissett: Not for the credible basis review.

• 1650

Mr. Johnson: There is no transcript then. Is a transcript kept at the next level and so on? I am trying to understand the appeal process.

Let me give you some background. I am concerned about a number of cases, not necessarily involving immigration law, but in a lot of other areas. We seem to have quasi-judical processes where hearings are held, but no transcripts are kept. Then the person appeals and the appeal is based on whether or not the original board had the right to hear the case, and so on. There is no transcript from which a person can defend their statements or the case they were making.

How does the immigration process work? Because I am very concerned about individual rights in the working of the legal process. The quasi-judical boards are of some concern to me, because they do not always seem to operate in a very judical or recorded manner, in which people can go back and track the process.

Mr. Bissett: All the cases are taped, so that if a transcript is required by the appeal court it would be produced. We do not automatically produce transcripts, because of the volume, but the tape is there, and if we had to produce a transcript for any reason we could do so.

Mr. Johnson: Is that tape available to both the claimant and the court, or the appeal court?

Mr. Bissett: Yes.

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): J'aurais deux questions à vous poser. Vous aviez mentionné qu'il y a quatre nouveaux bureaux ouverts à travers le Canada. Ce qui m'intéresse beaucoup, c'est de savoir, à quel endroit s'est ouvert celui de Montréal et quand a-t-il été ouvert?

[*Translation*]

M. Bissett: Non, mais un de mes collègues le sait peut-être.

M. G. Barnett (directeur, Exécution du programme d'immigration, Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Non, je ne sais pas quelle est la proportion d'employés permanents par rapport aux employés engagés pour une durée déterminée. Nous pourrions vous donner le chiffre si vous le désirez.

M. Johnson: Je vous en serais reconnaissant.

Le président: Nous aimerions avoir ce renseignement.

M. Johnson: J'ai une autre question au sujet du processus proprement dit. Garde-t-on toujours le compte rendu de chacune des audiences auxquelles participent les demandeurs du statut de réfugié?

M. Bissett: Pas pour ce qui est de l'examen du bien-fondé de la demande.

M. Johnson: Là, il n'y a pas de procès-verbal. Y en a-t-il un au palier suivant et après? J'essaie de comprendre le fonctionnement du processus d'appel.

Je voudrais vous expliquer ce qu'il en est. Je m'intéresse à un certain nombre de cas, dans le domaine de l'immigration, mais aussi dans beaucoup d'autres secteurs. Nous avons dans de nombreux cas un processus quasi judiciaire où l'on tient des audiences, mais sans garder de compte rendu. Ensuite, la personne fait appel en alléguant que la commission d'origine n'avait peut-être pas le droit d'entendre l'affaire, etc. Il n'y a pas de procès verbal sur lequel se fonder pour justifier ses déclarations ou défendre sa cause.

Comment le processus d'immigration fonctionne-t-il? Je m'intéresse beaucoup aux droits de l'individu dans le cadre du processus juridique. La question des commissions parajudiciaires me préoccupe, car elles ne semblent pas toujours fonctionner d'une façon très judiciaire ou très officielle, avec un procès-verbal sur lequel on peut revenir pour savoir exactement ce qui s'est passé.

M. Bissett: Toutes les audiences sont enregistrées, de sorte que si une cour d'appel demande la retranscription, elle peut être faite. Nous ne la produisons pas automatiquement, en raison du volume que ceci représenterait, mais l'enregistrement est là, et il est toujours possible d'établir un procès-verbal si besoin est.

M. Johnson: Cet enregistrement est-il à la disposition du revendicateur et du tribunal, ou de la cour d'appel?

M. Bissett: Oui.

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): I would like to ask you two questions. You mentioned that there were four new offices throughout Canada. What I would like to know is where is located the new Montreal office and when it was opened?

[*Texte*]

Mr. O. Duff (Assistant Chief, Program Development and Co-ordination, Immigration, Department of Employment and Immigration): The Montreal office is located on rue Lagauchetière and it opened on July 7 or 8 or thereabouts.

Mr. Koury: Why is there more demand to go to Ontario than to Quebec? You have 73,579 against 31,865. Is there a particular reason for this differential between the two?

Mr. Bissett: It is difficult to answer that. In terms of the normal immigration flow, Ontario tends to get about 60% of the total volume. I have not calculated this, but you will probably see a fairly similar breakdown between the refugee claimants and the normal immigration flow.

Mr. Koury: Was any incentive created? Or are any rules and regulations different in one province as compared to another, which would entice. . .?

Mr. Bissett: No, I cannot think of any, other than perhaps the economic buoyancy of Ontario as compared to other parts of the country, but individuals arriving in Quebec or in any other part of the country are dealt with in the same way, with the same procedures.

Mr. Koury: Would the difference be because of the language issue? I am asking because I believe it is very important to know whether language is a big issue in Quebec; if so, perhaps these people do not want to learn French and would prefer to have a one-language problem than to have two.

Mr. Bissett: Theoretically, that should not be a factor, because these are people who are asylum-seekers and they are coming to Canada to seek protection. That may be a factor with normal immigration. Some immigrants may prefer to go to a province where the language is more suitable, but in the case of refugee claimants it should not be a factor. But it is hard to say.

• 1655

M. Koury: Un fait à examiner, ce sont des groupes qui sont venus chercher asile. À l'exception des Haïtiens, qui ont leur communauté à Montréal, tous les autres groupes, pour la plupart, ont une très grosse communauté à Toronto. Donc, même s'ils arrivaient à Mirabel, dans quelques semaines ils s'apercevaient que des liens de parenté existaient à Toronto ou qu'ils avaient un ami là. Plusieurs d'entre eux prenaient alors la route de Toronto. En même temps, on a rassemblé ce groupe de 85,000 au cours des années quand la ville de Toronto recherchait des employés. Dans chaque vitrine, on voyait une affiche demandant quelqu'un, et ça aussi c'était une force d'attraction. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Koury.

Monsieur Bissett, les représentants de l'Association de Toronto et les représentants de l'Association des réfugiés de Montréal ont demandé de rencontrer les membres de

[*Traduction*]

M. O. Duff (chef adjoint, Développement et Coordination du programme, Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Le bureau de Montréal se trouve rue Lagauchetière, et il a ouvert le 7 ou le 8 juillet environ.

M. Koury: Pourquoi y a-t-il plus de demandes pour l'Ontario que pour le Québec? Vous en avez 73,579 contre 31,865. Y a-t-il une raison particulière à cette différence?

M. Bissett: C'est difficile de répondre à cette question. Si l'on prend l'ensemble de l'immigration, l'Ontario reçoit environ 60 p. 100 du volume total. Je n'ai pas fait le calcul ici, mais la répartition pour les revendicateurs du statut de réfugié est sans doute à peu près la même que pour les immigrants normaux.

M. Koury: A-t-on mis en place des éléments d'encouragement? Ou les règlements sont-ils différents d'une province à l'autre, de sorte qu'il serait plus intéressant. . .?

M. Bissett: Non, je ne vois pas, sauf peut-être le dynamisme économique de l'Ontario par rapport aux autres régions du pays, mais les personnes qui arrivent au Québec ou ailleurs sont traitées exactement de la même façon, avec les mêmes procédures.

M. Koury: La différence serait-elle due à la langue? Je pose la question, car j'estime qu'il est très important de savoir si la langue est un élément déterminant au Québec; si oui, ces personnes ne veulent peut-être pas apprendre le français et préfèrent s'attaquer à une seule langue plutôt qu'à deux.

M. Bissett: Théoriquement, ce ne devrait pas être un facteur, puisque ces personnes demandent asile et viennent au Canada en quête de protection. C'est peut-être un facteur pour l'immigration normale. Certains immigrants préfèrent aller dans une province où la langue leur convient mieux, mais cela ne devrait pas être un facteur pour les réfugiés. C'est difficile à dire.

Mr. Koury: A fact to be examined is that of the groups who came to seek asylum. Except for the Haitians, whose community is in Montreal, most other groups have a very large community in Toronto. Therefore, even though they arrived in Mirabel, a few weeks later they would realize that they had relatives in Toronto or one friend living there. Many of them would then go to Toronto. At the same time, this group of 85,000 was gathered throughout the years when the city of Toronto was looking for employees. In each shop window you could see a sign offering employment, and that too was very attractive. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Koury.

Mr. Bissett, the Toronto association's representatives and the representatives of the Montreal Refugee Association requested to meet with the members of our

[*Text*]

notre Comité. Vous même, j'imagine, vous avez déjà une idée de ce que sont ces gens-là, et quelles sont leurs plaintes, voire quels sont leurs commentaires. Comment réagissez-vous par rapport à leurs attentes?

Mr. Bissett: Again, it is very difficult to say. Many of the groups are legitimately concerned that many in their communities will be sent home because it will be determined that they are not refugees, when they have been here for a couple of years and are doing quite well. They are working, they may be settling in well in the community, and they may well ask why these people should be sent home again. That will be one of their quite legitimate concerns, and I think it is one the Minister has tried to deal with. It is a particularly difficult question in a country like Canada, which is an immigrant-receiving country. After all, we are out looking for immigrants and we have a large group who are here. Why would we send them home simply because they do not have a credible basis for a refugee claim?

I think the minister felt that because our refugee system—the new system introduced on January 1—is probably the most generous refugee system in the world, a lot of people are going to come and try it out, and that in order to maintain the integrity of that system it is absolutely essential that only those who are genuine refugees be allowed to profit from it. Those who are not would have to go home. Without that as a guiding principle, then your system will not work. It will simply be overpowered by volume. So although we understand the concern of the Haitian community in Montreal, the Portuguese community in Toronto, and others who have large numbers of their people here, that will be one of the concerns of the groups.

Le président: Nous avons eu des exemples avec les Turcs au cours de l'hiver dernier, qui justement, ont été déportés dans leur pays, et qui, par la suite, font une nouvelle demande formelle pour entrer au Canada. Ce cas-ci sera-t-il le même? Ces gens qui seront déportés, peuvent-ils faire une nouvelle demande, remplir une nouvelle formule et demander le statut d'immigrant? Si c'est le cas, combien de ces gens, estimez-vous, risque-t-on de déporter? En poucentage, combien d'entre eux redemanderont-ils une nouvelle formule pour rentrer ici à titre d'immigrants et voir leur cas traité positivement, pour recevoir une réponse affirmative?

Mr. Bissett: It is very difficult to even guess how many would be removed. I think the only way you can even get a feel for that is to really look at the population. Those coming from countries that clearly are democratic countries where the rule of law prevails, which are not refugee-producing countries, it is a pretty good guess that a lot of those people will not be able to make or have a credible basis. Even then, many of these people may decide to leave on their own and voluntarily go back, so it is extremely difficult for us to estimate in the final analysis how many people we will actually have to remove.

[*Translation*]

committee. I suppose you have already an idea of who these people are and what their complaints or comments could be. How do you react in relation to their expectations?

M. Bissett: Là encore, c'est difficile à dire. De nombreux groupes craignent à juste titre que de nombreux membres de leur communauté soient renvoyés dans leur pays parce qu'on ne les considère pas comme des réfugiés, alors qu'ils sont ici depuis plusieurs années et se débrouillent très bien. Ils travaillent, s'intègrent bien à la communauté, et les groupes se demandent pourquoi il y a lieu de renvoyer ces personnes. C'est l'une de leurs préoccupations légitimes, et la ministre a tenté d'y répondre. C'est une question particulièrement difficile dans un pays comme le Canada, qui reçoit beaucoup d'immigrants. Après tout, nous cherchons des immigrants et nous avons un groupe important qui est déjà ici. Pourquoi les renvoyer chez eux simplement parce que leur revendication du statut de réfugié n'est pas vraiment fondée?

Je crois que c'est ce raisonnement qu'a suivi la ministre, car notre système de réfugié—le nouveau système mis en place le 1er janvier—est sans doute le plus généreux du monde à l'égard des réfugiés; beaucoup viennent pour l'essayer, et pour maintenir l'intégrité de ce système, il est indispensable de n'autoriser que les réfugiés authentiques à en bénéficier. Ceux qui ne le sont pas doivent repartir chez eux. Notre système ne peut fonctionner sans ce principe de base. Nous serions submergés par le volume de demandes. Bien que nous comprenions les inquiétudes de la communauté haïtienne de Montréal, de la communauté portugaise de Toronto, et des autres groupes largement représentés ici, c'est ainsi que les choses se passent.

The Chairman: We have had the examples of the Turks last winter who were sent back to their country and who submitted afterwards a new formal application to come to Canada. Will this case be the same? Will those people who are removed be able to submit a new application, fill a new form and apply for landed immigrant status? If such is the case, how many people do you think might be removed? In percentage terms, how many of them will submit a new application form to come back here as a landed immigrant and receive a favourable answer to their case?

M. Bissett: Il est même très difficile de deviner combien de personnes seront renvoyées. En fait, la seule façon d'aborder le problème est d'examiner la population. Pour ceux qui viennent de pays démocratiques où le droit est respecté et d'où il n'y a généralement pas de réfugiés, on peut dire sans trop craindre de se tromper que beaucoup ne réussiront pas à démontrer le bien-fondé de leurs revendications. Malgré tout, de nombreuses personnes dans ce cas peuvent décider de partir volontairement puis de revenir, ce qui fait qu'il est très difficile pour nous de savoir en dernière analyse combien de personnes devront être renvoyées.

[*Texte*]

• 1700

The minister has announced that if people in the backlog voluntarily remove themselves and go back to Haiti or Portugal, they can have a letter from our offices saying that this is a person who has been in Canada for one or two years, they have been working and have left Canada voluntarily and would like to come back as a normal immigrant. The minister has clearly said those people will be allowed to come back if they meet our criteria.

On the other hand, someone who has been deported from Canada, who has gone through the whole system and has to be removed—in some cases, forcibly removed—even though they meet the immigration requirements, under Canadian law they require consent to come back to Canada. It is not a guarantee that they would be given consent. Some might, some might not.

Le président: Je m'excuse, mais je ne comprends pas. Que veut dire le mot *consent*?

M. Koury: Consentir.

Le président: Mais, qu'est-ce que vous entendez par consentir? C'est la ministre qui devra donner un consentement aux déportés? S'ils redemandent d'entrer au Canada, et même s'ils remplissent tous les critères, la ministre devra les accepter au préalable, étant donné leur utilisation de l'ensemble du processus puisqu'ils ont été déportés.

Mr. Bissett: The law states that anyone who has been deported from Canada requires the consent of the minister to return, in addition to meeting all of the other requirements.

Le président: À propos, revenons à la question des Turcs. J'aimerais savoir si plusieurs parmi eux ont été déportés récemment. Combien ont pu demander de revenir au Canada par la suite? Avez-vous ces données?

Mr. Bissett: I am afraid I do not have those figures, Mr. Chairman. I do know there were a group of Turks, as you recall, who were marching on Parliament. They had gone through the whole refugee process under the old law and after due process had ended up with a removal order. Instead of leaving they went into church basements in Montreal and then began to march on Parliament.

The minister met those people, and while she expressed sympathy for them, she did say they would have to leave—but again, she said if they left on their own they could reapply in Ankara at our embassy, and if they met the normal requirements they could come back to Canada. We know some have done this, but I cannot tell you how many have done it or I cannot tell you how many Turks we have deported recently. Perhaps we could get that for you.

[*Traduction*]

La ministre a annoncé que si les personnes faisant partie de l'arriéré partaient volontairement pour rentrer en Haïti ou au Portugal, nos bureaux leur remettraient une lettre disant qu'il s'agit d'une personne qui a passé un an ou deux au Canada, qui y a travaillé et qui en est partie volontairement et aimerait y revenir comme immigrant normal. La ministre a déclaré clairement que ces personnes seraient autorisées à revenir si elles répondaient à nos critères.

Par ailleurs, quelqu'un qui a été renvoyé du Canada, qui est passé par tout le système et a dû être renvoyé—par la force, dans certains cas—doit, même s'il satisfait aux critères d'immigration, demander en vertu de la loi canadienne une autorisation pour revenir au Canada. Cette autorisation ne lui sera pas nécessairement consentie. Certains l'obtiendront, d'autres pas.

The Chairman: I am sorry, but I do not understand.

Mr. Koury: It is not sure that they would be given consent.

The Chairman: But what do you mean by that? Is it the minister who should give consent to the people who have been deported? If they want to come back to Canada and even though they meet all the requirements, the minister should agree to accept them, since they have gone through the whole system and have been deported.

M. Bissett: Selon la loi, toute personne ayant été renvoyée du Canada doit obtenir le consentement du ministre pour revenir, et aussi répondre à toutes les autres exigences.

The Chairman: By the way, let us come back to the Turks issue. I would like to know if many of them had been deported recently. How many of them were able to come back to Canada later on? Do you have these figures?

M. Bissett: Malheureusement non, monsieur le président, je n'ai pas ces données. Je sais, comme vous vous en souvenez sans doute, qu'un groupe de Turcs a entrepris une marche sur le Parlement. Ils étaient passés pas toutes les étapes de l'ancien processus applicable aux réfugiés, et la question s'était soldée par une ordonnance de renvoi. Au lieu de partir, ils s'étaient installés dans des sous-sols d'églises à Montréal, puis avaient organisé une marche vers le Parlement.

La ministre les a rencontrés et leur a dit que, malgré toute la sympathie qu'elle éprouvait pour eux, ils devaient partir—mais elle a ajouté que s'ils partaient de leur propre chef, ils pouvaient présenter une nouvelle demande à notre ambassade à Ankara et que s'ils répondaient aux exigences normales, ils pourraient revenir au Canada. Nous savons que certains l'ont fait, mais je ne sais pas exactement de combien il s'agit, et je ne peux pas non plus vous dire combien de Turcs ont été renvoyés récemment. Nous pourrions faire des recherches pour vous.

[*Text*]

The Chairman: I would appreciate it. I think it would be interesting to know what is going on in that way. Also, may I know how much all these processes that we are doing with backlog will cost in terms of money? It will take almost two whole years, as you said; maybe a total of three years. How much will it cost?

Mr. Bissett: Well, we have been given about. . . I think my colleagues will give you the exact figure, but I think in the neighbourhood of $175 million over the two-year period.

The Chairman: That is $175 million for two years, not for one year.

Mr. Bissett: It is $179 million, sorry.

Mr. Wappel: What is a million?

Some hon. members: Oh, oh!

Le président: D'accord. Je mets fin à la période des questions, et je cède la parole à M. Wappel, suivis par Mme Anderson et M. Johnson.

Mr. Wappel: Thank you, Mr. Chairman. I want to pick up on something Mr. Johnson brought up. Hopefully it will take me into my second area, which is allocation of resources.

• 1705

I do not claim to have perfect recall, but my memory is remarkably similar to Mr. Johnson's with respect to the timeframes. I recall that the minister announced this program with great fanfare and that the two-year period was to run from January 1989.

Then we had the chairman of the Immigration and Refugee Board here, in May, I believe it was. He, Mr. Fairweather, told us that because of administrative problems, because of difficulties in hiring staff, because of difficulties in finding locations, it would be two years from July 1989, because by that time they anticipated that all four offices would be working.

Now I am rather surprised to hear from you, Mr. Bissett, that no, that is not the case, but it has always been understood to be two years from September 1989. That is startling to me. I am just wondering if you can help me with respect to my recollection of the two previous dates; that is to say, two years from January, and two years from July 1989, respectively.

Mr. Bissett: I think it is possible that there has been some confusion over the two-year period, certainly from the department's point of view. In effect our marching orders, that is when we get the money and how much, were clearly understood by the Treasury Board to be. . . we were directed to be fully operational on September 1 of this year and we would have two years, that is until September of 1991, to conclude the program.

[*Translation*]

Le président: Je vous en serais reconnaissant. Je crois qu'il serait bon de savoir ce qui se passe dans ce domaine. De plus, j'aimerais savoir ce que représente en termes d'argent tout ce traitement de l'arriéré. Il faudra à peu près deux ans, avez-vous dit, peut-être trois au total. Combien cela va-t-il coûter?

M. Bissett: Eh bien, on nous a donné environ. . . Je crois que mes collègues vont vous donner le chiffre exact, mais c'est de l'ordre de 175,000,000$ sur deux ans.

Le président: C'est donc bien 175,000,000$ pour deux ans, pas pour un an.

M. Bissett: Pardon, c'est 179,000,000$.

M. Wappel: On n'est pas à un million près.

Des voix: Oh, oh!

The Chairman: Okay. This is the end of the question period and I now give the floor to Mr. Wappel, followed by Mrs. Anderson and Mr. Johnson.

M. Wappel: Merci, monsieur le président. Je voudrais revenir sur une question mentionnée par M. Johnson. J'espère que ceci me permettra de passer au deuxième domaine, celui de l'affectation des ressources.

Je ne prétends pas avoir une mémoire sans faille, mais en ce qui concerne les dates, mes souvenirs sont très semblables à ceux de M. Johnson. Je me souviens que la ministre a annoncé ce programme en fanfare et que les deux ans devaient courir à partir du mois de janvier 1989.

Ensuite, le président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, M. Fairweather, est venu ici en mai, je crois. Il nous a déclaré qu'à la suite de problèmes administratifs, parce qu'il était difficile d'engager du personnel, de trouver des bureaux, il faudrait compter deux ans à partir de juillet 1989, date à laquelle les quatre bureaux devaient commencer à fonctionner.

Je suis maintenant assez étonné de vous entendre dire, Monsieur Bissett, que ce n'est pas du tout le cas, mais que l'on a toujours laissé entendre que ce serait deux ans à partir de septembre 1989. J'en suis très surpris. Je me demande si vous pouvez m'apporter des précisions au sujet de ces deux dates antérieures dont je me souviens; c'est-à-dire, deux ans à partir de janvier, puis deux ans à partir de juillet 1989.

M. Bissett: Il est possible qu'il y ait eu une certaine confusion au sujet de cette période de deux ans, en tout cas du point de vue du ministère. En effet, nos ordres de marche, c'est-à-dire tout ce qui touchait les dates auxquelles nous devions avoir l'argent, les sommes concernées, devaient être selon le Conseil du Trésor. . . on nous a ordonné d'être pleinement opérationnels le 1er septembre de cette année, et nous devions avoir deux ans, soit jusqu'en septembre 1991, pour terminer le programme.

[*Texte*]

I would hope that there is some flexibility there. There may not be, but we will do our very best to conclude the program in the two-year period. If we have not concluded it, we will probably go back to the Treasury Board and say we need some more money.

I think it depends a good deal on whether or not our estimates are accurate. It depends on how many people will actually, in effect, leave Canada voluntarily—if we get a large number who do not want to go through the whole process, which is a fairly cumbersome process and, remember, a process that is quasi-judicial. These are legal processes therefore they take time.

If all of the 85,000 cases go through that process, we will probably be hard pressed to do it in two years. We will do our very best. We may make it. But we are hoping, in a way, that quite a large number will go back on their own and re-apply as immigrants.

Mr. Wappel: That brings up the next point, which is that in order to achieve your goal within two years you would need to have maximum allocation of resources.

I am a little confused about that because I see that we have four offices here to handle this backlog, one in Vancouver, two in the Toronto area, we will call it, and one in Montreal. I see that we have a total, at least in terms of this chart that you have shown us, of 7,400 persons west of the Ontario-Manitoba border. That is 10% of the people in Ontario alone, never mind Ontario and Quebec and the east.

It would seem to me that if you wish to clear a backlog where the vast majority of people are in Ontario and east, you would perhaps concentrate all of the offices in the east and then perhaps have a temporary office, or a roving office, or something like that, in the Vancouver area to deal with that very minute number of people, in comparison to the startlingly large volumes, for example, in Ontario.

I wonder if there has been any consideration given to the efficacy of having a full-time Vancouver office to handle 10% of the numbers in Ontario alone. Perhaps it would be a more advantageous use of limited resources, as I said, to centre all of the offices in Ontario and eastward, and then have perhaps a roving office, or an office that would come once every three months for a week or two, to deal with the relatively minor number of cases in the west.

Mr. Barnett: The establishment of offices might be a misleading way to look at it. The office in Vancouver is very small. It has 20 people involved in clearing that small backlog out there. In the Toronto office right now, we have 52 people and are hiring an additional 16. The Mississauga office has 75 people and is hiring another 5. The Montreal office has 80 people and is hiring another 12. Perhaps the person-year allocation reflects more what the table of population shows than just establishing offices.

[*Traduction*]

J'espère qu'il y aura une certaine flexibilité. Ce ne sera peut-être pas le cas, mais nous ferons tout notre possible pour conclure le programme en deux ans. Si nous n'avons pas terminé, nous demanderons sans doute de nouveaux fonds au Conseil du Trésor.

Cela dépend en grande partie de l'exactitude de nos estimations. Cela dépend en fait du nombre de personnes qui partiront volontairement du Canada—si nous avons un grand nombre de personnes qui ne veulent pas passer par toutes les étapes du processus, qui est assez lourd et qui est en fait, je le rappelle, quasi judiciaire. Tout processus juridique demande du temps.

Si les 85,000 cas devaient passer par tout le processus, il serait sans doute très difficile de terminer en deux ans. Nous ferons tout notre possible. Nous y arriverons peut-être. Mais nous espérons qu'un grand nombre de personnes partiront volontairement, pour présenter ensuite une nouvelle demande comme immigrants.

M. Wappel: Cela m'amène au deuxième point, c'est-à-dire que pour atteindre votre objectif en deux ans, vous aurez besoin d'un maximum de ressources.

Cela me semble un peu compliqué, parce que je vois que nous avons quatre bureaux pour éliminer cet arriéré, un à Vancouver, deux dans la région de Toronto, disons, et un à Montréal. Nous avons un total, selon le tableau que vous nous avez montré, de 7,400 personnes à l'ouest de la frontière Ontario-Manitoba. Ceci fait 10 p. 100 des gens en Ontario seulement, sans parler de l'Ontario, du Québec et de l'Est.

Il me semble que si l'on veut éliminer un arriéré concernant en majorité des personnes qui se trouvent en Ontario et dans l'Est, on devrait concentrer tous les bureaux dans l'Est et mettre en place peut-être un bureau temporaire, ou un bureau itinérant, ou quelque chose du genre, dans la région de Vancouver pour s'occuper de cette minorité de personnes, par opposition au volume extrêmement important en Ontario, par exemple.

S'est-on demandé s'il était justifié d'avoir un bureau à plein temps à Vancouver pour traiter 10 p. 100 du volume de l'Ontario? Il serait peut-être plus avantageux, puisque les ressources sont limitées, de concentrer tous les bureaux en Ontario et dans l'Est, et d'ajouter un bureau itinérant, ou un bureau qui serait en place tous les trois mois pendant une semaine ou deux, pour s'occuper des cas relativement peu nombreux de l'Ouest.

M. Barnett: C'est trompeur de se baser sur les bureaux. Le bureau de Vancouver est très petit. Il ne compte que 20 personnes chargées d'éliminer le petit arriéré de cette région. Actuellement, au bureau de Toronto, nous avons 52 personnes, et nous allons en engager encore 16. Le bureau de Mississauga compte 75 employés et va en embaucher cinq autres. Le bureau de Montréal se compose de 80 personnes, et 12 autres vont être embauchées. Le nombre d'années-personnes donne une meilleure idée de la répartition de la population et est plus représentatif que les lieux des bureaux.

[*Text*]

• 1710

Mr. Wappel: What about the concept, however? Why have 20 people there? Why not have no people in the west on a permanent basis and just have them there on an allocated basis to deal with the small numbers, as you yourself have said? Why do we need a permanent office there with 20 people in it when those 20 people could be in one of the other three offices, for example?

Mr. Barnett: In order to clear the number of cases out in B.C., we would be expending that many person-years. To allocate them to the region to allow them to do it in their own office seemed reasonable.

Mr. Wappel: Are you expecting those 20 people to take two years to clear 7,400 people?

Mr. Barnett: Those 20 people have been given the same standards as the 90 in the Toronto office. They will clear cases at that same rate. When their cases are all done and there are no more people, the resources are transferred back into the other offices.

Mr. Wappel: Do I understand then that after the west is cleared there will be increased numbers of people in the other three offices and the western office will then close?

Mr. Barnett: Yes. The western office will be closed as soon as there are no more cases to handle, once they have dealt with the cases. The schedule keeps it open the two years to the spring of 1991.

Mr. Wappel: That is almost two years to clear 7,400 people. Is it a reasonable projection that 20 people will clear 7,400 people in two years and that 148 people are expected to clear 100,000 in two years?

Mr. Barnett: I am not sure I follow the 148.

Mr. Wappel: You said there are 52 plus 16 in Toronto and 75 plus 5 in Mississauga for a total of 148 in the Toronto area to serve 100,000—I apologize—73,000. I just do not see the relative ratio between the western office and its timeframe and the number of people vis-à-vis the job the people in Ontario do. I do not want to belabour it; I just want to know if this has been considered in any length.

Mr. Barnett: Yes, it has been. The other misleading part my colleague has just pointed out is in the numbers. We expect this number to tumble once more towards 85,000 in Ontario, where, as you know, the population as we review the files has been getting smaller. You may recall when I was here earlier last year I had tables: the first table was 124; and then there was a table with 122, then 118, and now 112. The numbers are decreasing. The expectation is that Ontario is where we will find the decrease, just because of the mass who entered the system in Ontario in those last months of 1988.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): I am sorry I was not here from the beginning, although I am not sure the

[*Translation*]

M. Wappel: Oui, mais quelle est la raison? Pourquoi ne pas décider de ne mettre aucun permanent dans l'Ouest et de n'affecter que les ressources nécessaires pour traiter le petit nombre de cas qui se présentent, comme vous l'avez dit vous-même? Pourquoi faut-il là un bureau permanent avec 20 personnes qui pourraient être dans l'un des trois autres bureaux, par exemple?

M. Barnett: Pour éliminer le nombre de cas en retard en Colombie-Britannique, c'est ce nombre d'années-personnes que nous allons utiliser. Il semblait logique de les affecter dans cette région pour qu'elles puissent faire le travail dans leur propre bureau.

M. Wappel: Pensez-vous qu'il faudra deux ans à ces vingt personnes pour traiter les 7,400 demandes?

M. Barnett: Ces 20 personnes ont les mêmes normes que les 90 du bureau de Toronto. Le rythme de travail sera le même. Lorsqu'elles auront terminé l'examen de leurs demandes et qu'il ne restera plus personne, elles pourront être transférées dans les autres bureaux.

M. Wappel: Par conséquent, lorsque l'arriéré sera éliminé dans l'Ouest, il y aura un plus grand nombre d'employés dans les trois autres bureaux, et le bureau de l'Ouest fermera?

M. Barnett: Oui. Le bureau de l'Ouest fermera dès qu'il n'y aura plus de cas à traiter, une fois toutes les demandes étudiées. D'après le programme, il doit rester ouvert jusqu'au printemps 1991.

M. Wappel: Cela fait presque deux ans pour examiner 7,400 demandes. Est-il raisonnable de prévoir que 20 personnes vont examiner 7,400 demandes en deux ans et 148 personnes 100,000 demandes en deux ans?

M. Barnett: Je ne comprends pas très bien le chiffre de 148.

M. Wappel: Vous avez dit qu'il y en avait 52 plus 16 à Toronto et 75 plus 5 à Mississauga, soit un total de 148 dans la région de Toronto pour examiner 100,000—pardon—73,000 demandes. Je ne vois pas le rapport entre le calendrier du bureau de l'Ouest et le nombre d'employés par rapport au nombre de demandes en Ontario. Je ne veux pas trop insister, mais je voudrais simplement savoir si l'on y a réfléchi.

M. Barnett: Oui. Comme mon collègue vient de le signaler, les chiffres sont trompeurs. Nous pensons que le chiffre va redescendre à 85,000 en Ontario, où, comme vous le savez, la population diminue au fur et à mesure que nous examinons les dossiers. Vous vous souvenez peut-être que lorsque je suis venu l'année dernière, j'avais des tableaux: le premier tableau donnait 124; il y en a eu ensuite un qui indiquait 122, puis 118, et maintenant 112. Le nombre diminue. Nous pensons que c'est en Ontario que cette diminution sera observée, en raison du nombre considérable de personnes entrées dans le système ontarien au cours des derniers mois de 1988.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): Je regrette, je n'étais pas là au début, et je ne sais pas si la question a déjà été

[*Texte*]

question perhaps had been answered. I was wondering about children born to these refugees during the time of their stay in Canada. What happens in that event? We have a little Canadian child born in this country. If the parents are not suitable and the parents are sent out, what do we do in that case?

Mr. Bissett: We have removed people who have Canadian-born children. It would be one of the factors; if the child was born here, it would be a factor taken into account. It may not be conclusive to the person's removal, but in some cases it might be.

Mrs. Anderson: If some of these people are coming from countries that are, shall I say, hostile to them, then probably those countries are very happy to have them removed anyway. How can we get any safe record of what their criminal background was?

• 1715

Mr. Bissett: Before they were granted permanent resident status in Canada, we would do a security check and a health check on all of them. Those are basic normal requirements that every immigrant would have to meet, and all these refugees would have to meet them as well.

Mrs. Anderson: I can understand the health check being taken here because we could do it ourselves. I was just wondering about the criminal record, how we could be sure it is verified. I would think some countries might be very happy to get some people out and say that they are fine, that have been just great, no problem at all. Do we have any thought of that happening?

Mr. Bissett: Of course it has been of some concern that none of these asylum seekers has had any medical, criminal or security checks before they arrived, but before we would grant them legal resident status in Canada we would insist that this be done. Now, in some cases, as you mentioned, it might be difficult to do; in others it would not be difficult to do, and we would rely on our police forces to do that checking for us.

Mrs. Anderson: The other question I am sure you have answered. I wonder how many have gone through. I see here that 7,523 transcripts have been screened by headquarters. Is that the total of the 85,000 roughly?

Mr. Bissett: That is the transcript screen, but there have been only 1,366 panel hearings.

Mrs. Anderson: That has been since September. That is for two months, September and October.

Mr. Barnett: There are two different processes going on. One is the transcript screening that is taking place with that group one, the people who had been to an oral hearing and had given their cases, and 7,000 of those have been done. Negative findings result in the case going to the field and to a panel hearing to allow the person to

[*Traduction*]

posée. Je pensais aux enfants de ces réfugiés nés pendant leur séjour au Canada. Que se passe-t-il dans ce cas-là? Nous avons un petit Canadien, né dans notre pays. Si les parents ne sont pas admissibles et sont renvoyés, que se passe-t-il?

M. Bissett: Nous avons renvoyé des gens dont les enfants étaient nés au Canada. Ce serait l'un des facteurs; si l'enfant est né ici, c'est un facteur à prendre en considération. Ce n'est pas toujours déterminant pour le renvoi de la personne, mais dans certains cas, ce peut être important.

Mme Anderson: Si ces gens viennent de pays qui leur sont hostiles, ces pays sont sans doute très heureux de les voir partir de toute façon. Comment pouvons-nous savoir exactement quel est leur passé criminel?

M. Bissett: Avant de leur accorder la résidence permanente au Canada, nous faisons une vérification de sécurité et un examen de santé dans tous les cas. Ce sont les exigences normales auxquelles tous les immigrants doivent satisfaire, et tous ces réfugiés devraient s'y plier également.

Mme Anderson: Je comprends que l'examen de santé soit fait ici parce que nous pouvons le faire nous-mêmes. Je me demandais comment il était possible de vérifier les activités criminelles antérieures. Il nous semble que certains pays pourraient être très heureux de se débarrasser de certaines personnes et déclarer qu'elles se sont toujours très bien comportées et n'ont jamais posé le moindre problème. Avons-nous pensé à cette éventualité?

M. Bissett: Bien sûr, c'est un peu inquiétant de penser qu'aucun de ces demandeurs d'asile n'a subi d'examen médical, criminel ou d'enquête de sécurité avant son arrivée, mais avant d'accorder le statut de résident permanent, nous insistons pour que cela soit fait. Dans certains cas, comme vous venez de le dire, ce peut être difficile; dans d'autres, c'est relativement facile, et nous demandons à notre police de se charger de l'enquête.

Mme Anderson: Je suis sûre que vous avez déjà répondu à mon autre question. Je me demandais combien de cas avaient déjà été examinés. Je vois ici que 7,523 comptes rendus ont été examinés par le bureau central. Est-ce que cela correspond au total de 85,000?

M. Bissett: C'est le nombre de comptes rendus vérifiés, mais il n'y a eu que 1,366 audiences du tribunal.

Mme Anderson: Depuis septembre. C'est-à-dire pour deux mois, septembre et octobre.

M. Barnett: Il y a deux processus différents. D'une part, l'examen des comptes rendus qui concerne le groupe 1, c'est-à-dire les personnes qui ont eu une audience où elles ont présenté leur cause, et 7,000 sont dans ce cas. Si les conclusions sont négatives, il y a une audience du tribunal pour permettre à la personne de démontrer le

[*Text*]

attempt to prove credibility. That is one process. The other process is the numbers we have dealt with there, as shown in appendix A of the paper we issued today.

Mrs. Anderson: I see. I did not spot that one.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I would like to pursue this subject of the moving target, not in the way I have so far, but to help me understand and to help us monitor, which is our job, the performance in terms of clearing the refugee backlog.

I would imagine, Mr. Bissett, you have a process in your department of developing a work plan and a budget and that you say okay, we are going to need this many people to do this job and this many to do that job. It is my recollection that we have had a great deal of difficulty getting any facts out of the department in this regard. Can you give us a specific outline of your planning and your resource allocation for the different functions you have set out—in other words, how many people you expect to get cleared in phase one and so on?

I understand the sensitivity the department has of not wanting to give those numbers out for fear that somebody will say we are going to throw out so many thousand refugees. I understand that. But in terms of overviewing the performance, if you come back to us in two years and say you had more people show up at this stage than you had expected so it will take three years, we are left with measuring against nothing. We have no yardstick. If you would lay out for us what the planning is so we can then compare the plan with the actual, if there are differences we will say, yes, 10,000 more people showed up in this category than they expected, so it is natural that it should take longer. How can we judge your performance if we are not given the facts? Therefore my question is can the witness supply a detailed plan to the committee so that we can monitor performance and not have these questions arising, such as what did we mean about what was two years, was it two and a half years or three years or what? I would very much like to see the plan of action and the allocation of resources. Thank you.

• 1720

Mr. Bissett: I think we can go a long way to doing that for you. We certainly have had to do our planning. We have had to convince the Treasury Board to get the money, and it has been difficult, because again we are in a quasi-judicial tribunal kind of setting here. The difficulty is how long is it going to take to process a case. Some can be done very quickly. Others, if there is counsel involved, may require rescheduling three, four, or five times, and it is very difficult to do this kind of production planning. But we have taken a good crack at it. It is based essentially on how many cases do we think can be completed by a panel in a day. I could ask Mr. Duff or Mr. Barnett to give you a better outline of that. It has not been easy to do, but we think—

[*Translation*]

bien-fondé de sa revendication. C'est l'un des processus. Pour l'autre, ce sont les chiffres que nous avons mentionnés là, à l'appendice A du document que nous avons publié aujourd'hui.

Mme Anderson: Je vois. Je n'avais pas remarqué.

M. Johnson: Monsieur le président, je voudrais revenir sur cette question de la cible mobile, mais d'une façon un peu différente, afin de mieux comprendre et en vue de nous permettre de juger, comme nous devons le faire, des progrès réalisés pour éliminer cet arriéré.

Je suppose, monsieur Bissett, que dans votre ministère, vous établissez un plan de travail et un budget en fonction desquels vous décidez du nombre de personnes dont vous aurez besoin pour tel ou tel travail. Il me semble me souvenir que nous avons eu beaucoup de mal à obtenir de votre ministère des données sur ce point. Pouvez-vous nous dire ce que vous avez prévu et quelles sont les ressources que vous avez affectées aux différentes fonctions que vous avez définies—en d'autres termes, combien de cas pensez-vous régler dans le cadre de la première phase, etc.?

Je sais que le ministère n'aime pas publier ces chiffres, de peur que l'on dise que nous allons renvoyer tant de milliers de réfugiés. Je comprends très bien. Mais si l'on veut juger du rendement, si vous revenez dans deux ans pour nous dire que vous avez eu un plus grand nombre de cas que prévu et qu'il vous faudra trois ans, nous n'avons aucun repère sur lequel nous baser. Nous n'avons aucun jalon. Si vous nous disiez ce que vous avez prévu, nous pourrions alors comparer le plan et la réalité, et s'il y a une différence, s'il y a par exemple 10,000 personnes de plus que prévu dans cette catégorie, il est normal qu'il vous faille plus longtemps. Comment pouvons-nous juger du rendement si nous n'avons pas les faits? Je voudrais donc savoir si le témoin peut donner au Comité un plan détaillé afin que nous puissons juger du rendement et éviter les questions comme celle de savoir ce que nous entendions par ces deux ans; était-ce deux ans et demi ou trois ans, ou quoi? J'aimerais vraiment voir le plan d'action et l'affectation des ressources. Merci.

M. Bissett: Je crois que nous pouvons tout à fait vous satisfaire sur ce plan. Nous avons bien sûr dû planifier. Nous avons dû convaincre le Conseil du Trésor pour obtenir l'argent, ce qui a été difficile, toujours parce que nous travaillons dans ce cadre quasi judiciaire. Le problème vient du temps qu'il faut pour traiter une affaire. Pour certaines, ce peut être très rapide. Dans d'autres cas, s'il faut faire intervenir un avocat, il faut quelquefois modifier les dates trois, quatre ou même cinq fois, et il est très difficile de planifier la production dans ces conditions. Nous avons néanmoins tout fait pour y parvenir. Nous nous sommes basés sur le nombre de cas qu'un tribunal peut examiner normalement en une journée. Je pourrais demander à M. Duff ou à M. Barnett

[*Texte*]

Mr. Johnson: No, of course not, it is planning. I understand the context.

Mr. Bissett: The other factor, of course, is that the population differs. Group one cases, the 30,000 who have already stated under oath the reasons why they believe they are refugees, we have been able to look at the documents, the file, and read why this person feels he is a refugee, so we can deal with group one in a certain way. Group two is a different thing again. This is a group of 6,000 people who for the most part have come from refugee-producing countries. They are Iranians or Sri Lankans, and we can deal with those people very quickly. Most of those people we know have a credible basis and we can deal with them quickly.

Group three are again a different group, and they will have to be dealt with a little differently. Then finally you get that big group four, which is a mixed bag of people who streamed into the country in those—

Mr. Johnson: I understand that. All I am asking for—

Mr. Bissett: All of that has made it complicated and difficult, but I think the way we have finally come to grips with it is an estimate of how many cases can *x* number of adjudicators, case presenting officers and refugee board members, deal with in a day. Perhaps either of my colleagues could amplify that, or expand on it.

Mr. Johnson: Excuse me, but my question is can you provide us with the data, not definitions, which is what you just did again, these broad definitions and so on. I just wanted to see on a chart, this is what we plan, and then if the plan turns out to be wrong. . . We are not going to accuse you of being incompetent for not planning. Everyone knows you cannot say exactly what is going to happen, but if we see the plan and then compare that a year or two years from now with the actuals, we will have a very clear-cut situation ahead of us.

Mr. Bissett: We will do our best then to produce for the committee what our planning was and what it was based on in our calculations.

Le président: Il serait intéressant pour les membres du Comité d'avoir cette documentation. Effectivement, la question de M. Johnson est pertinente, à savoir: Comment les députés peuvent-ils voir, peuvent-ils vérifier la performance, et si on atteint nos objectifs, finalement? C'est vrai que dans deux ans, on pourra dire qu'on a encore besoin de trois ans de plus. Il serait donc intéressant pour ceux qui vont analyser l'arriéré des réfugiés d'avoir ce plan de travail.

[*Traduction*]

de vous donner des précisions à ce sujet. Cela n'a pas été facile, mais nous pensons. . .

M. Johnson: Non, bien sûr que non, il s'agit de planification. Je comprends le contexte.

M. Bissett: L'autre facteur, naturellement, vient de la différence dans la population. Pour les personnes du premier groupe, c'est-à-dire les 30,000 qui ont déjà déclaré sous serment pour quelles raisons elles pensaient être des réfugiés, nous avons pu examiner les documents, le dossier, lire les raisons pour lesquelles cette personne s'estime réfugié, de sorte que nous pouvons traiter ce groupe d'une certaine façon. Pour le groupe deux, la situation est différente. C'est un groupe de 6,000 personnes qui, pour la plupart, viennent de pays produisant des réfugiés. Ils viennent de l'Iran ou du Sri Lanka, et nous pouvons examiner ces cas très rapidement. La plupart du temps, nous savons que la revendication est bien fondée, et nous pouvons régler la question rapidement.

Le groupe trois est encore différent, et il faut le traiter d'une façon un peu différente. Vous avez enfin le grand groupe quatre, qui se compose d'un mélange de personnes arrivées au Canada dans ces. . .

M. Johnson: Je comprends tout cela. Tout ce que je demande. . .

M. Bissett: Tout cela nous a rendu la tâche complexe et difficile, mais je crois que nous sommes parvenus à régler le problème en estimant le nombre de cas qu'un nombre «x» d'arbitres, d'agents responsables des cas et de membres de la Commission des réfugiés peuvent examiner en une journée. L'un de mes collègues pourrait peut-être vous donnez des détails ou des précisions là-dessus.

M. Johnson: Excusez-moi, mais la question est de savoir si vous pouvez nous communiquer les données, pas les définitions, comme vous venez de le faire. Je voudrais avoir un tableau montrant ce qui est planifié, afin que si le plan ne correspond pas finalement. . . Nous n'allons pas vous accuser d'incompétence et de ne pas savoir planifier. Tout le monde comprend que vous ne pouvez pas savoir exactement ce qui va se passer, mais si nous pouvons voir le plan, puis le comparer dans un an ou deux par rapport aux chiffres réels, nous pourrons juger très clairement de la situation.

M. Bissett: Nous allons faire notre possible pour remettre au Comité les renseignements concernant notre planification et nos calculs.

The Chairman: It would be interested for the members of the committee to have these documents. Obviously, Mr. Johnson's question is very relevant: how can the members see what happened, how can they evaluate performance, know whether the objectives have been reached, eventually? It is true that two years from now, it may be said that we need three more years. It would then be very interesting for those who will be working on this refugee backlog to have this workplan.

[*Text*]

Permettez-moi également de poser une question additionnelle de clarification. Plus tôt vous parliez des gens qui décident de partir d'eux-mêmes, et de ne pas utiliser tout le processus d'analyse. Alors, le gouvernement fédéral ou la ministre seront en mesure de voir d'un bon oeil, leur nouvelle demande d'entrée au Canada à titre d'immigrants. J'aimerais savoir combien de temps une demande prend pour être analysée. Je me mets à la place de l'immigrant qui est ici et qui se dit que sa demande risque d'être refusée. Je prends la décision de retourner dans mon pays. Si je prends la décision de retourner dans mon pays, je devrais avoir une idée du temps pris pour le processus. Je retourne dans mon pays, je fais la demande, alors combien de temps ma demande prendra-t-elle pour être analysée, pour obtenir une réponse? Les délais sont-ils extrêmement longs ou courts? En avez-vous une idée?

• 1725

Mr. Bissett: I would say it would probably take a fairly long time. It depends on the country. But one of the things we would not necessarily do is give those people priority over people who have been patiently waiting in line in the country concerned. So if someone among the Portuguese community decides to go back to Portugal and reapply as a normal immigrant, he would have to take his place in line and wait until he was called for an interview and his security, criminal, and medical processing. I do not have the average processing times in front of me, but I would think it would take a good six to eight months to process a case of that kind in Portugal. Now, a case in another country may take longer or may be of a shorter duration. It would depend on the country; it would depend on the volume of people already in the process.

Le président: Si un immigrant me demandait demain matin, à titre de député: Monsieur Blackburn, quel est le minimum de temps et le maximum de temps que cela prendra? Quelle réponse pourrais-je lui donner pour être le plus honnête possible? Dois-je lui dire de six à huit mois, un an, deux ans, trois ans? Que dois-je lui dire?

Mr. Bissett: Again, it is difficult to say unless you know what country he is coming from. In Portugal it would be safe to say that it would take a minimum of eight to nine months for processing, because that is how long it would take for a normal person to be processed through the immigration stream.

Probably a more important question, though, to have the individual ask is would he have a chance of meeting the immigration criteria. Although they go back they have to meet the normal immigration requirements, and that might be the most difficult obstacle to overcome, quite apart from the times it takes. The local immigration office can give them the average processing time for their country, if they so wish.

Le président: Quelle est la pire des situations? Combien de temps cela prendra-t-il?

[*Translation*]

I would also like to ask for an additional clarification. You mentioned earlier the people who agreed to leave and not to go through the whole process. Then the federal government or the minister might look favourably upon their new application for entering Canada as immigrants. I would like to know how long it takes for an application to be dealt with. I put myself in the shoes of the immigrant who is here and feels that his application might be refused. Then I decide to go back to my country. If I decide to go back to my country, I should have an idea of how long the process might take. I return to my country, put in an application, and how long will it be before my application is analyzed and I receive an answer? Does it take very long or is it very quick? Have you any idea?

M. Bissett: Je crois qu'il faudrait probablement assez longtemps. Cela dépend du pays. Mais nous ne leur donnerions pas nécessairement priorité sur ceux qui attendent patiemment en file dans le pays en cause. Si un membre de la communauté portugaise décide de rentrer au Portugal et de présenter une demande d'immigration ordinaire, il devra prendre sa place dans la file d'attente et attendre d'être appelé pour une entrevue et pour l'étude de la sécurité, du casier judiciaire et du dossier médical. Je ne dispose pas ici des délais moyens de traitement, mais j'estime qu'il faudrait bien de six à huit mois pour traiter un cas de ce genre au Portugal. Pour un autre pays, le délai peut être plus court ou plus long. Cela dépend du pays; cela dépend du nombre de personnes déjà engagées dans le processus.

The Chairman: If an immigrant were to ask me tomorrow morning as an MP: Mr. Blackburn, what is the minimum and maximum time it will take? Which answer could I give him to be as honest as possible? Must I say from six to eight months, a year, two years, three years? What shall I say to him?

M. Bissett: C'est bien difficile à dire, à moins de savoir de quel pays il provient. Au Portugal, on peut dire sans se tromper qu'il faut au moins de huit à neuf mois, car c'est là le délai normal de traitement.

Cette personne devrait probablement plutôt demander si elle a la possibilité de répondre aux critères d'immigration. Même s'ils retournent, ils doivent répondre aux critères normaux d'immigration, et cela pourrait être un obstacle très difficile à surmonter, mise à part la question des délais. Le bureau local d'immigration peut leur communiquer le délai moyen du traitement pour leur pays, s'ils le désirent.

The Chairman: What is the worst case? How long will that take?

[*Texte*]

Mr. Bissett: It could be in a place right now like Hong Kong. If someone went to the Hong Kong office to apply, it could take probably up to two years before he could be processed.

Le président: Si je suis immigrant et si je fais partie de l'arriéré de réfugiés, je devrais sans doute courir le risque d'entreprendre tout le processus.

Mr. Bissett: We would hope that many would be encouraged to go back. Obviously some will take the chance. But remember, if they are really not refugees and they are found not to have a credible basis, they will end up with a deportation order. They will be physically removed from Canada, and their chances of getting back may be very slim indeed.

Le président: Monsieur Johnson, vous avez une question.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I just need some clarification from Mr. Bissett. You say they have to meet the normal requirements. Does that mean they have to have a job that no Canadian would fill? The usual requirements are pretty stringent. If they are not related to anyone, they are really not likely to come back. To use Mr. Blackburn's analogy, if someone asked me what his chances were, I would tell him that the odds on his getting back into Canada, if he is a labourer or something like that, are nil; that he is not going to get the points because there are no points for that job category; that if he does not get points he is automatically excluded, unless he is in some special job category where he is virtually certain he is going to get points, so he might as well go through the whole process and stay in Canada as long as he can.

Let me extrapolate a bit and agree with what Mr. Blackburn was saying. Most immigrants are going to look at this scenario and say, there is no way I should take a chance of going back on my own. What I am going to do is stay here as long as I can, earn as much money as I can, so when I go back I will at least be able to improve my lot there. So actually by not giving them any sort of priority or any real credit for having established themselves in Canada—in other words, a guy has worked for two years as a bricklayer or something for which he gets no points—from their point of view they are just thrown back into the ocean, so to speak.

• 1730

I am trying to get back to this two-year... It is becoming less and less believable as I listen, because I am putting myself in the shoes of an immigrant and I am saying no, I am going to stay here till the last minute, so I am going to plug this system up as much as I can; I am going to go to appeals; I am going to go for everything I can get.

So my question, getting at it by a long, round-about way, is have we not given any consideration to giving real

[*Traduction*]

M. Bissett: Dans un endroit comme Hong Kong, il faudrait probablement jusqu'à deux ans pour le traitement d'une demande.

The Chairman: If I am an immigrant and if I am part of the backlog of refugees, I should no doubt run the risk of undertaking the whole process.

M. Bissett: Nous espérons qu'un grand nombre seraient encouragés à retourner. Manifestement, certains courront ce risque. Mais il ne faut pas oublier que s'ils ne sont pas de vrais réfugiés et si l'on juge qu'ils n'ont pas de fondement crédible, ils recevront en fin de compte une ordonnance d'expulsion. Ils seront chassés du Canada, et leurs chances de revenir seront très minces.

The Chairman: Mr. Johnson, you have a question.

M. Johnson: Monsieur le présient, j'aimerais obtenir certaines précisions de M. Bissett. Vous dites qu'ils doivent se conformer aux exigences normales. Est-ce que cela signifie qu'ils doivent avoir un emploi qu'aucun Canadien ne peut occuper? Les exigences normales sont assez rigoureuses. S'ils n'ont pas de parenté au pays, ils n'ont pas beaucoup de chances de revenir. Pour reprendre la comparaison de M. Blackburn, si quelqu'un me demandait quelles sont ses chances, je lui dirais que les chances de revenir au Canada, s'il est journalier, ou quelque chose du genre, sont nulles; qu'il ne recevra pas de points parce qu'il n'y a pas de points pour cette catégorie d'emplois; que s'il ne reçoit pas de points, il est automatiquement exclu, à moins d'appartenir à une catégorie d'emplois particulière où il est presque certain d'obtenir des points, de sorte qu'il aurait intérêt à passer par ce processus et à rester au Canada le plus longtemps possible.

Permettez-moi d'extrapoler un peu et d'être d'accord avec ce que disait M. Blackburn. La plupart des immigrants, compte tenu de ce scénario, refuseront de courir le risque de retourner dans leur pays. Ils tâcheront de rester ici le plus longtemps possible, de gagner le plus d'argent possible pour pouvoir améliorer leur sort lorsqu'ils rentreront. Ainsi, en ne leur donnant aucune priorité et en ne reconnaissant pas le fait qu'ils se sont établis au Canada—par exemple dans le cas d'un type qui a travaillé deux ans comme briqueteur ou dans un autre métier pour lequel il ne reçoit aucun point—de leur point de vue, nous les rejetons à la mer, pour ainsi dire.

Je n'essaie pas de revenir à ce délai de deux ans... Il devient de moins en moins crédible, car je me mets à la place de l'immigrant et je dis: non, je vais rester ici jusqu'à la dernière minute, je vais tenter d'engorger ce système dans toute la mesure du possible; je vais me prévaloir des appels; je vais tenter d'obtenir tout ce que je peux.

J'arrive enfin après bien des détours à ma question. Avons-nous songé à donner des points aux personnes qui

[*Text*]

credit points to people who have come here, established themselves, and then voluntarily gone back, to tell them if you establish yourself as a good working contributing Canadian then you will get points in a special category for that? Has any consideration been given to that?

Mr. Bissett: I would say yes, but not in specific points. Remember, those people who voluntarily decide to return are given a letter of introduction to the embassy. Many of them will have been in Canada. Some of them will have been working. Some of them will have jobs arranged for them to come back to. The employer they have been working for will offer their old job back. I think these people will have a very good chance of meeting the selection criteria, and the fact that they have been in Canada, have been working here, have had Canadian experience, and have done well, will clearly be taken into account by the immigration officer abroad, by the foreign service officer who is selecting them. In that sense these people will clearly have an advantage. I think that accounts for the fact that we have already had, to our knowledge, about 279 go back. We hope more will.

Mr. Johnson: There is still something I do not understand. An employer cannot just say yes, I will give you your job back. My understanding is that the employer has to demonstrate. . . you said according to the regular rules he has to demonstrate there are no Canadians to fill that job. So if the guy is not in a special skill Canada has on the list where they get points, then it does not matter whether the employer has said he will give him the job or not.

This is what I would like to see: that we say to people, if you establish yourself and you have a job to come back to you will get points, because that job is waiting for you. But you are saying no; and I am saying if I am an immigrant I would just reject that and say I will stay in Canada for as long as I can and tough it out. I just think there is a flaw in the system.

Mr. Bissett: If we were to have done what you are suggesting now, we would have had an administrative review, and we would have said the 85,000 people who are here, who entered claiming they needed Canadian protection because they were being persecuted. . . we would say, in effect, that does not count; if you have done well here, we will let you stay. That is what we did in May 1986, and that, as I indicated at the beginning, would probably be tantamount to ensuring our refugee system, the new system, would be overwhelmed in a matter of months by thousands of people pouring into the country, thinking it does not matter whether they are persecuted or not, the way to get into Canada is to bypass the normal network and get in and make a refugee claim.

What we have tried to do is hit a balance here. We are saying these people who have come in, claiming to be refugees, when we know many of them are not, coming,

[*Translation*]

sont venues ici, qui se sont établies ici, puis qui sont rentrées volontairement? A-t-on songé à leur dire: «Si vous vous établissez, si vous devenez un bon travailleur canadien qui contribue, vous recevrez des points dans une catégorie spéciale?» A-t-on songé à cela?

M. Bissett: Je dirais que oui, mais pas précisément pour des points. N'oublions pas que ces gens qui retournent volontairement reçoivent une lettre d'introduction à l'ambassade. Bon nombre d'entre eux ont vécu au Canada. Certains ont travaillé. Certains ont un emploi qui les attend au retour. Leur employeur leur offre de leur rendre leur ancien emploi. Je crois que ces gens auront d'excellentes chances de répondre aux critères de sélection et que le fait qu'ils ont vécu au Canada, qu'ils y ont travaillé, qu'ils ont une expérience canadienne et qu'ils ont bien réussi sera manifestement pris en ligne de compte par l'agent de l'immigration à l'étranger, par l'agent du service extérieur qui procède à la sélection. En ce sens, ces gens auront nettement un avantage. Je crois que c'est cela qui explique le fait qu'à notre connaissance, environ 279 personnes sont ainsi retournées. Nous espérons que d'autres les suivront.

M. Johnson: Il y a quelque chose que je ne comprends toujours pas. Un employeur ne peut pas tout simplement dire: oui, je vous rendrai votre emploi. Si je comprends bien, l'employeur doit faire la preuve. . . vous avez dit que selon les règles ordinaires, ils doivent faire la preuve qu'il n'existe pas de Canadiens capables d'occuper cet emploi. Si la personne en cause n'appartient pas à une catégorie de compétences figurant sur la liste qui donne droit à des points, peu importe que l'employeur ait dit qu'il lui rendra son emploi.

Voici ce que j'aimerais. J'aimerais qu'on dise aux gens: si vous vous établissez et si vous avez un emploi auquel vous pouvez revenir, vous obtiendrez des points, parce que cet emploi vous attend. Mais vous dites que non; et moi je dis que si j'étais un immigrant, je refuserais cela et je déciderais de m'accrocher au Canada aussi longtemps que possible. Je crois qu'il y a un défaut dans le système.

M. Bissett: Si nous avions fait ce que vous proposez, nous aurions eu un examen administratif et nous aurions dit aux 85,000 personnes qui sont ici, qui sont entrées au pays en prétendant avoir besoin de la protection du Canada parce qu'elles étaient persécutées. . . nous dirions en somme que cela ne compte pas; si vous avez réussi ici, nous vous permettrons de rester. C'est ce que nous avons fait en mai 1986. Comme je l'ai dit au début, cela équivaudrait probablement à assurer que notre système de réfugiés, le nouveau système, serait engorgé en quelques mois par des milliers de personnes arrivant au pays, s'imaginant que peu importe qu'elles aient été persécutées ou non, la façon d'entrer au Canada, c'est de contourner le réseau normal, d'entrer au pays et de revendiquer le statut de réfugié.

Nous avons tenté d'en arriver à un équilibre. Nous disons à ces gens qui sont venus en revendiquant le statut de réfugié, alors que nous savons que bon nombre d'entre

[*Texte*]

as I said earlier, from countries where the rule of law pervails, where there is a democratic system. . .

Trinidad, where I spent three years, is not a country that persecutes its own people. Yet we have had 13,000 to 14,000 Trinidadians coming in, claiming to be refugees. We are saying to those Trinidadians, if you are really not persecuted in Trinidad, it would be better for you to go back and apply at our high commission in Trinidad as a normal immigrant, and we will take into account the fact that you have gone back voluntarily when you are being looked at; but we will not put you ahead of a Trinidadian's wife who has been waiting for six months to come here and join her husband—you will have to take your normal time and you will have to meet the normal requirements.

If a Trinidadian has been here as an asylum seeker working in Toronto and his employer is willing to offer him the job and our Toronto office is willing to issue a 2151, then I would think that person would have a very good chance of getting back. But it would depend on their ability to meet our normal selection criteria, which as you say are based on the point system and take into account their education, their training, their job, a number of factors.

But you see, the administrative review in May 1986 said we do not care whether you are or are not refugees, we will apply immigration criteria to you. The result of that was that within the next year we had doubled the number of people pouring in, because they thought that would happen to them as well. It not only jeopardized the integrity of our refugee system, but it almost brought our normal immigration system to the point of collapse, because why would anyone bother about the rules if they could simply fly into Canada, with or without documents, and be guaranteed that they would stay here if they could get a job.

• 1735

Le président: Merci, monsieur Bissett et monsieur Johnson.

Tout de même, il y a une certaine forme de contradiction, ici. À un moment donné, on dit, si vous quittez de vous-même, nous serons prêts à vous donner un genre de lettre de créance pour que votre dossier soit traité, et qu'on considère le fait que vous avez accepté de partir de vous-même, que vous n'avez pas utilisé tout le processus de l'arriéré; on va en tenir compte. Et en même temps, quel est l'incitatif de cette personne-là, si à l'autre bout il faut qu'elle attende au minimum huit mois, si elle est dans la meilleure des situations? Et si elle est dans la pire des situations, il faut qu'elle attende deux ans avant de pouvoir rentrer, ici, au pays. Il faut bien penser qu'il y a un impact financier pour une personne qui prend cette décision-là. Il y a un impact au plan de sa vie qu'elle fait, ici au Canada, et également, au plan de sa réinstallation pour attendre que son dossier soit réexaminé, ce qui peut être très long dans son pays. Et il y a des coûts à tout cela.

[*Traduction*]

eux ne sont pas des réfugiés, en provenance, comme je l'ai dit tout à l'heure, de pays où les lois sont respectées, où il y a un système démocratique. . .

La Trinité, où j'ai passé trois ans, n'est pas un pays qui persécute sa population. Pourtant, de 13,000 à 14,000 personnes sont venues de ce pays en se prétendant des réfugiés. Nous leur disons: si vous n'êtes pas vraiment persécutés à la Trinité, il vaudrait mieux pour vous rentrer dans votre pays et faire une demande normale d'immigration à notre haut-commissariat; nous tiendrons compte du fait que vous êtes retournés volontairement, mais nous ne vous ferons pas passer avant la femme d'un Trinidadien qui attend depuis six mois pour venir retrouver son mari; vous serez assujettis aux délais normaux et aux exigences normales.

Si un Trinidadien qui revendiquait le statut de réfugié a travaillé à Toronto et si son employeur est prêt à lui offrir l'emploi et si notre bureau de Toronto est prêt à émettre la formule 2151, j'estime que cette personne a d'excellentes chances de revenir. Mais il devrait pouvoir répondre à nos critères normaux de sélection, qui, comme vous le dites, se fondent sur le système de points et tiennent compte du niveau d'instruction, de la formation, de l'emploi, de tout un ensemble de facteurs.

Mais dans l'examen administratif de mai 1986, on a déclaré: «Peu importe que vous soyez des réfugiés, nous appliquerons les critères d'immigration à votre cas.» En conséquence, l'année suivante, le nombre de personnes entrées au pays avait doublé, parce qu'elles pensaient que ce serait cela qui leur arriverait à elles aussi. Ce fait a non seulement mis en danger l'intégrité de notre système de réfugiés, mais il a presque fait s'effondrer notre système normal d'immigration. En effet, pourquoi se préoccuper des règles si l'on peut tout simplement prendre l'avion pour le Canada, avec ou sans documents, et être assuré de rester ici si l'on peut obtenir un emploi?

The Chairman: Thank you, Mr. Bissett and Mr. Johnson.

Nevertheless, there is a certain inconsistency here. One moment we are saying, if we leave voluntarily, we are willing to give you a kind of letter so that your file will be processed and the fact that you left voluntarily will be considered, the fact that you did not use fully the backlog processes, we are going to take that into account. At the same time, what encouragement does that person have if at the other end he must wait at least eight months, in the best of cases. And if he is in the worst of cases, he must wait two years before coming back to this country. You must remember there is a financial impact for a person who takes that decision, there is an impact on the life he is leading here in Canada, and also on his reinstallation while waiting for his file to be re-examined, which can take very long in his country. There are costs to all this.

[*Text*]

On pourra peut-être analyser cela un petit peu plus en profondeur dans nos prochaines séances. Je pense qu'il y a de quoi ici, pour, en tant que membres du Comité, s'y pencher un peu plus en profondeur.

Je voudrais aviser les membres du Comité que notre prochaine réunion aura lieu jeudi matin, à 9h 30; nous entendrons alors des spécialistes, des avocats, sur cette question de l'immigration.

Monsieur Koury.

M. Koury: Je pense qu'on devrait dire que ce n'est pas ici que va avoir lieu notre prochaine séance.

Le président: Vous avez raison. Ce sera au 705, Edifice de la Promenade, sur la rue Sparks. Merci.

La séance est levée.

[*Translation*]

We might perhaps go into this a little more deeply during our next meetings. I think there is something here which the members of the committee should study a little more deeply.

I would like to advise the members that our next meeting will be held Thursday morning at 9.30 a.m. We will hear specialists, lawyers, on this immigration question.

Mr. Koury.

Mr. Koury: I think we should mention that the next meeting will not be held here.

The Chairman: You are right. It will be held at 705 Promenade Building, on Sparks Street. Thank you.

The meeting is adjourned.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, October 26, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 6

Le jeudi 26 octobre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Employment and Immigration:

J.B. Bissett, Executive Director, Immigration;

Gord Barnett, Director, Immigration Program Delivery, Immigration;

O. Duff, A/Chief, Program Development and Coordination, Immigration.

TÉMOINS

Du ministère de l'emploi et de l'Immigration:

J.B. Bissett, directeur exécutif, Immigration;

Gord Barnett, directeur, Exécution du programme d'immigration, Immigration;

O. Duff, chef intérimaire, Développement et coordination du programme, Immigration.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, October 26, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le jeudi 26 octobre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34391–1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 26, 1989
(8)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 3:23 o'clock p.m. this day, in Room 269 West Block, the Chairman, Jean-Pierre Blackburn, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury, and Larry Schneider.

Acting Member present: Derek Lee for Gilbert Parent.

Other Member present: Fernand Jourdenais.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Canadian Bar Association (Immigration Section)*: Lorne Waldman, Barabara Jackman, and Carter Hoppe.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference from the Committee dated Tuesday, October 17, 1989, relating to an investigation into the Refugee Claimants Backlog.

The witnesses each made a statement and answered questions.

At 4:25 o'clock p.m., Larry Schneider took the Chair.

At 4:32 o'clock p.m., Jean-Pierre Blackburn took the Chair.

At 4:57 o'clock p.m., Allan Koury took the Chair.

At 5:07 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 26 OCTOBRE 1989
(8)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 15 h 23, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury, Larry Schneider.

Membre suppléant présent: Derek Lee remplace Gilbert Parent.

Autre député présent: Fernand Jourdenais.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *De l'Association du Barreau canadien (section Immigration)*: Lorne Waldman, Barbara Jackman et Carter Hoppe.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi en date du mardi, 17 octobre 1989, soit l'examen du retard dans le traitement des demandes de réfugiés.

Les témoins font chacun un exposé et répondent aux questions.

A 16 h 25, Larry Schneider remplace le président.

A 16 h 32, Jean-Pierre Blackburn reprend le fauteuil.

A 16 h 57, Allan Koury assume la présidence.

A 17 h 07, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Thursday, October 26, 1989

• 1523

Le président: À l'ordre!

Chers collègues, mesdames, messieurs, nous entreprenons les travaux du Sous-comité de l'immigration pour cet après-midi. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous allons entendre des témoins à propos d'une enquête sur le retard dans le traitement des demandes des réfugiés.

Nos témoins sont Mme Barbara Jackman, M. Lorne Waldman et M. Carter Hoppe de Toronto. Ils vont nous entretenir de la situation qui prévaut en regard de l'arriéré des réfugiés. Ils ont possiblement une déclaration à faire, et nous amorcerons ensuite une période de questions.

Mr. Lorne Waldman (Chairman, Refugee Subcommittee, Immigration Section, Canadian Bar Association of Ontario): Barbara Jackman is an immigration lawyer, practising for many years in Toronto, who has many, many cases in the backlog. She is a former chairperson of the Canadian Bar Association of Ontario, Immigration Section, and is on the executive. Mr. Hoppe is also an immigration lawyer with many years experience in immigration law and also a former chairperson of the Canadian Bar Association of Ontario, Immigration Section.

I am also an immigration lawyer. I am at the present time the Chair of the Refugee Subcommittee, which has responsibility over the backlog for the Canadian Bar Association of Ontario. We are mandated to speak on behalf of the Canadian Bar Association of Ontario, Immigration Section, in expressing the concerns of the Canadian Bar Association of Ontario, Immigration Section, with respect to the backlog.

• 1525

I was told to make very brief statements. It is difficult for lawyers to be brief, but we will try our best.

I am going to speak first about the cost of the backlog clearance in terms of the effect of the backlog on the delivery of services in the rest of the immigration system and also of the effect of the backlog clearance program on our new refugee determination system. Ms Jackman will then talk about legal problems with the backlog system and potential areas of challenge to the system as it is currently structured. And Mr. Hoppe is going to suggest some possible solutions to the processing of the backlog.

First, I would like to state that we are not here to debate the decision that no amnesty be given. We accept that was a decision made by Cabinet, but we believe the

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le jeudi 26 octobre 1989

The Chairman: Order, please.

Dear colleagues, ladies and gentlemen, we now begin the proceedings of the Sub-committee on Immigration for this afternoon. Pursuant to Standing Order 108(2), we are now going to hear witnesses regarding an investigation into the refugee claimants backlog.

Our witnesses are Mrs. Barbara Jackman, Mr. Lorne Waldman and Mr. Carter Hoppe from Toronto. They will tell us about the situation with respect to the refugee backlog. They probably have a statement to make, and we shall then proceed with questions.

M. Lorne Waldman (président, sous-comité des réfugiés, section de l'immigration, Association du Barreau canadien en Ontario): Barbara Jackman est avocate spécialisée dans les questions d'immigration, elle pratique depuis de nombreuses années à Toronto où il y a un arriéré très important. C'est l'ancienne présidente de la section de l'immigration de l'Association du Barreau canadien en Ontario, et elle fait partie de sa direction. M. Hoppe est aussi avocat pour l'immigration, il a des années d'expérience du droit de l'immigration, et c'est aussi un ancien président de cette même section.

Je suis moi-même avocat spécialisée en immigration. Je suis actuellement président du sous-comité sur les réfugiés qui s'occupe de l'arriéré pour l'Association du Barreau canadien en Ontario. Nous sommes chargés de vous faire part des préoccupations de cette section de l'immigration de l'Association du Barreau canadien en Ontario au sujet de cet arriéré.

On nous a demandés de faires des déclarations très brèves. C'est un exercice très difficile pour des avocats, mais nous allons faire de notre mieux.

Je vais tout d'abord vous parler du coût de l'élimination de l'arriéré en faisant ressortir d'une part ses conséquences sur tout le reste des services dans le système d'immigration et, d'autre part, ce que cela entraîne pour le nouveau système de reconnaissance du statut de réfugié. Mme Jackman va ensuite parler des problèmes juridiques que pose l'arriéré et des possibilités de contestation du système actuel. Enfin, M. Hoppe va proposer des solutions pour la suppression de l'arriéré.

Je dois tout d'abord préciser que nous ne sommes pas ici pour discuter de la décision de ne pas accorder d'amnistie. Nous respectons cette décision du Cabinet,

[*Texte*]

government has not carefully analysed the consequences of proceeding with the backlog clearance in the way they have designed it. We believe it will have a serious, negative impact on the delivery of immigration services throughout the entire immigration system, and I will give you some examples. We also believe it will lead to serious legal problems in the way the backlog system is now structured.

These concerns cause us to suggest to the committee, and we have also made these suggestions to the Immigration department, solutions that would allow maintaining the principle that no amnesty be given for refugee claimants but would allow the processing of the backlog to be done in a more efficient and more humane manner.

I would like to talk a bit about the first aspect of that—the cost of the backlog system on the rest of the immigration system and on the new determination system.

First, I would like to remind the committee that the previous refugee system collapsed because it had a backlog at a certain point, and at a certain point it became attractive for people who were not refugees to make claims because they were able to spend a certain period of time in Canada where their claims were being processed. We believe that although there are serious problems with the current system that need to be corrected, and that is the not the topic of today's discussion, the system has potential, but we also perceive that it is already seriously backlogged.

I can cite as an example a client of mine who made a claim for refugee status as a visitor in February and still has not had his first credible basis hearing, the first stage in the two-stage process. Apparently the commission has decided to leave the in-status claims and give them a lower priority, and as a result there is a considerable backlog developing in that part of the system, as there is in every part of the system under the new determination system.

The problem is that many resources have been allocated to clear the backlog. There are, for example, more employees at the backlog office in Toronto than there are at the new Immigration and Refugee Board to deal with the new determination system. That strikes me as an absurdity when you think that all these massive resources are being used to deal with a problem that can be dealt with over a period of time for which there is no urgency, whereas it is vital that the new system not be backlogged, but yet we are devoting more resources to deal with the old backlog than we are to dealing with the new system.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): The new system in Toronto or nationally?

[*Traduction*]

mais nous estimons que le gouvernement n'a pas suffisamment analysé les conséquences de la formule d'élimination de l'arriéré qu'il a adoptée. Nous estimons que cette procédure aura des conséquences négatives graves sur la prestation de services d'immigration dans tout le système de l'immigration au Canada, et je vais vous en donner des exemples. Nous estimons aussi que cela entraînera de graves problèmes juridiques étant donné la façon dont le système de traitement de l'arriéré est actuellement structuré.

Nous sommes donc amenés, pour ces raisons, à proposer au Comité, comme nous l'avons déjà fait au ministère de l'Immigration, des solutions permettant, tout en respectant la décision de ne pas accorder d'amnistie aux revendicateurs du statut de réfugié, de traiter l'arriéré de façon plus efficace et plus humanitaire.

Permettez-moi tout d'abord de parler du permier aspect de la question, le coût de cet arriéré pour l'ensemble du système d'immigration et le nouveau système de reconnaissance du statut de réfugié.

Je précise tout d'abord que l'ancien système de détermination du statut de réfugié s'est effondré à cause de l'arriéré qui s'était accumulé, et parce qu'à partir d'un certain moment, il est devenu plus intéressant pour des gens qui n'étaient pas des réfugiés de demander ce statut parce que cela leur permettait de rester au Canada pendant une période prolongée en attendant que leur demande soit traitée. Nous estimons que le système actuel, bien qu'il comporte certains défauts qui doivent être rectifiés, mais ce n'est pas le sujet de notre discussion d'aujourd'hui, est prometteur, mais nous constatons qu'il a déjà accumulé un sérieux arriéré.

Je peux vous donner l'exemple d'un de mes clients qui a revendiqué le statut de réfugié après être arrivé comme visiteur en février, et qui n'a pas encore eu sa première audience de vérification du bien-fondé de sa demande, qui constitue la première des deux étapes du processus. La Commission semble avoir décidé de laisser de côté les demandes de personnes ayant déjà obtenu leur statut, et de leur accorder une priorité secondaire; par conséquent, un arriéré considérable est en train de s'accumuler de ce côté-là, comme à tous les niveaux du système avec le nouveau processus de détermination.

Le problème, c'est qu'on a affecté des ressources très importantes à la suppression de l'arriéré. Il y a par exemple plus d'employés au bureau de l'arriéré de Toronto qu'il n'y en a à la nouvelle Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour s'occuper du nouveau système de détermination du statut. Je trouve qu'il est absurde de consacrer ces ressources massives à un problème qui n'est pas vraiment urgent, au lieu de les mettre à la disposition du nouveau système pour lequel il est vital d'éviter l'accumulation d'un arriéré.

M. Heap (Trinity—Spadina): Le nouveau système à Toronto ou au plan national?

[*Text*]

Mr. Waldman: I am familiar with Toronto, so I am talking about Toronto. I do not know what the national figures are, but I would expect they are probably the same.

I was told that there are close to 300 employees in the backlog office in Toronto. These were figures that were given to me by people there, so they are subject to verification. That is just in the Toronto office. That is not considering the Mississauga office, which is also of a similar size. It is probably a bit smaller, but it is also a very large office. There are considerably less in the Immigration Refugee Board office in Toronto. It strikes me as an absurdity that we are spending more resources to deal with the backlog at the present time than we are spending to deal with the new system.

The fact is that a consequence of the backlog program has been to seriously deplete the entire immigration system of its experienced officers, at least speaking for Toronto. We were told by officials last week that more than 50% of the immigration officers in the Toronto district have less than six months' experience. The consequences of that on the whole delivery of immigration service are disastrous. I speak regularly with visa officers in the United States, and they complain to me that immigration officers have difficulty filling in simple sponsorship forms because they do not have the necessary experience to do that. I could go on for hours about horror stories of clients who have been mistreated because immigration officers who deal with their cases now in Toronto do not have the necessary experience and understanding of basic immigration procedures. I often get phone calls from immigration officers and have to explain to them how to do the simplest immigration procedures that any person who has been working in the commission for a year ought to know.

• 1530

That is not surprising when you consider that last September there was a massive hiring program to staff the new refugee board, and then again at the beginning of this year there was another massive hiring program to staff the new backlog office. When you take so many of the experienced officers and drain them out of the system in order to staff the backlog especially, the consequence for that is a serious deterioration in the overall delivery of immigration services.

Another example is that Canadian citizens who sponsor their spouses or children and whose applications are refused have a right to appeal to the Immigration Appeal Board. But because of a serious shortgage in the appeals office in Toronto, the appeals for sponsorship are being delayed for six months, eight months or a year. Ms Jackman says they are not even doing them; they are not preparing the cases because they do not have the

[*Translation*]

M. Waldman: Je connais bien Toronto, donc je parle de cette ville. Je ne connais pas les chiffres nationaux, mais j'imagine qu'ils sont semblables.

On m'a dit qu'il y avait près de 300 employés au bureau de l'arriéré à Toronto. Il s'agit de sources d'information personnelles, et je vous donc ces chiffres sous toute réserve. Je parle simplement du bureau de Toronto, pas de celui de Mississauga qui est à peu près de la même taille lui aussi. Il est peut-être un peu plus petit, mais c'est tout de même un bureau très important. Il y a beaucoup moins de personnel au bureau de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié de Toronto. Je trouve absurde de consacrer plus de ressources à l'arriéré qu'au nouveau système.

Pour s'attaquer à l'arriéré, on a sérieusement dégarni tout le système de l'immigration en lui retirant les agents les plus expérimentés, du moins à Toronto. Des fonctionnaires nous ont dit la semaine dernière que plus de 50 p. 100 des agents d'immigration du secteur de Toronto avaient de moins de six mois d'expérience. Les conséquences sur le plan du service sont désastreuses. Je discute régulièrement avec des agents des visas en poste aux États-Unis, qui me disent que les agents d'immigration ont du mal à remplir des formulaires de parrainage tout à fait élémentaires simplement parce qu'ils n'ont pas l'expérience nécessaire. Je pourrais vous raconter pendant des heures des histoires d'horreur sur des gens victimes du manque d'expérience et de compréhension des procédures élémentaires d'immigration des agents d'immigration qui s'occupaient de leur dossier à Toronto. Je reçois souvent des appels téléphoniques de ces agents auxquels je suis obligé d'expliquer des procédures d'une simplicité élémentaire avec lesquelles toute personne travaillant à la Commission depuis un an devrait être parfaitement familiarisée.

Cela n'est pas très étonnant si l'on songe qu'en septembre dernier il y a eu une campagne massive de recrutement pour la nouvelle Commission du statut de réfugié et qu'au début de cette année, il y a eu une autre campagne massive de recrutement pour le nouveau bureau de l'arriéré. Si l'on retire un grand nombre d'agents expérimentés du système pour les affecter en particulier au traitement de l'arriéré, on provoque une détérioration de tout l'ensemble des services d'immigration.

Autre exemple, les citoyens canadiens qui parrainent leur conjoint ou leurs enfants et dont les demandes sont rejetées ont le droit de faire appel auprès de la Commission d'appel de l'Immigration. Mais comme il y a une sérieuse pénurie de personnel au bureau des appels de Toronto, ces appels peuvent traîner six mois, huit mois ou un an. Mme Jackman dit qu'on ne s'en occupe même pas; on ne prépare pas les dossiers parce qu'il n'y a pas le

[*Texte*]

necessary staff, because so many of the resources have been diverted to deal with the refugee backlog.

The overall effect of this is that we have a severe lack of experienced officers in Toronto. When you realize that the new determination system is to a very large extent dependent upon the immigration officers who deal with the refugee claimants at the airport, who deal with the refugee claimants when they come into the immigration offices, who process the cases through the first stage of the hearing, you see this inexperience is affecting the delivery of services and the procedures under the new determination system. Many times I have gone out to inquiries in Mississauga to do refugee claims when I have been designated as counsel, when claims could not proceed because there were not enough experienced officers to handle the cases.

To conclude my opening remarks, the net effect of the backlog system has been to drain resources needed desperately elsewhere, and especially needed in the new refugee determination system, to the extent that it is seriously jeopardizing the delivery of services. Now, senior officials in the Ontario region with whom we talk agree with us when we have off-the-record conversations. It seems absurd to us, when we believe they have given the officials in Ontario an impossible task when you look at the statistics to try to deal with the backlog, that the cost of the backlog processing will be the undermining of the overall delivery of immigration services to people across the country.

Now Ms Jackman is going to talk with you.

Ms Barbara Jackman (Immigration Section, Canadian Bar Association of Ontario): I want to talk about some of the problems we have had since the backlog program has started up. There are four general areas I want to cover. One is the nature of the announcements the minister and the immigration commission have made to the public about the backlog program compared with the reality of what that program is about. The second is the nature of the humanitarian and compassionate review people receive at the front end before they go into the credible basis hearing, the first stage of the process, and the humanitarian review they receive at the end. The third is the backlog regulations themselves, the substantive nature of what those regulations are supposed to contain. The last is the processing of the credible basis cases through the hearings.

I was involved in a case in court recently, and I should tell you that there already are three cases in court on these backlog regulations, some of them raising some very serious issues. There will be more. I should not say just three cases; I mean that one issue that has been raised has about 25 cases in court and by the time it actually reaches argument will probably have 40 or 50 applicants before the court. The other cases before it right now are just individual claimants, but I expect more people will be

[*Traduction*]

personnel nécessaire, parce que les ressources ont été massivement affectées à l'élimination de l'arriéré pour les réfugiés.

Tout cela fait que nous avons une grave pénurie d'agents expérimentés à Toronto. Si l'on songe que le nouveau système de détermination du statut repose en très grande partie sur la compétence des agents d'immigration qui rencontrent les revendicateurs du statut de réfugié aux aéroports, qui s'occupent d'eux lorsqu'ils se présentent aux bureaux de l'Immigration, qui sont responsables de la première étape de leur audience, on se rend compte que cette inexpérience est fâcheuse pour les services et les procédures du nouveau système de détermination. Il m'est souvent arrivé d'aller pour rien à Mississauga, où je devais défendre une demande de statut de réfugié, simplement parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'agents expérimentés pour s'occuper de ces dossiers.

En conclusion, le programme de suppression de l'arriéré a entraîné le détournement de ressources dont on avait désespérément besoin ailleurs, en particulier pour le nouveau système de reconnaissance du statut de réfugié, au point de menacer sérieusement le fonctionnement des services. Les hauts fonctionnaires de la région de l'Ontario en conviennent avec nous en privé. Nous trouvons absurde, sachant qu'on a confié aux autorités de l'Ontario une tâche impossible, comme le montrent les statistiques, que cet effort entrepris pour éponger l'arriéré entraîne la paralysie de l'ensemble des services d'immigration du Canada.

Je vais maintenant laisser la parole à Mme Jackman.

Mme Barbara Jackman (section de l'Immigration, Association du Barreau canadien en Ontario): Je vais vous parler de quelques problèmes que nous avons rencontrés depuis le démarrage du programme de suppression de l'arriéré. Je vais couvrir quatre grands domaines. Il y a tout d'abord la nature des déclarations faites par la ministre et par la Commission de l'immigration au public au sujet de ce programme, comparées à la réalité de ce programme. Il y a ensuite la nature de l'examen pour des raisons d'ordre humanitaire que subissent initialement les revendicateurs, avant la vérification du bien-fondé de leur demande, la première étape du processus, et l'examen humanitaire qui suit. En troisième lieu, il y a la réglementation visant le traitement de l'arriéré proprement dite, le contenu supposé de cette réglementation. Enfin, je parlerai de la façon dont sont traités les cas dont le bien-fondé est établi lors des audiences.

Je me suis occupé récemment d'une affaire au tribunal, et je dois vous dire d'ailleurs qu'il y a déjà trois affaires devant les tribunaux au sujet de la réglementation touchant le traitement de l'arriéré qui soulève des problèmes très importants dans certains cas. Il va y en avoir d'autres. Je ne devrais pas dire qu'il n'y en a que trois; dans un cas, il s'agit d'un problème commun à 25 affaires, et ce chiffre sera probablement passé à 40 ou 50 lorsque le tribunal entendra l'affaire. Les deux autres

[*Text*]

added to those cases as well because the problems are common to more than one person.

• 1535

In any event, in reading the materials in preparation for an application in court, I went through the announcements that were made last December 28 and March 31 by the commission. I read the backgrounders that accompanied the minister's statements and the public brochure that appears in every immigration office telling people what the backlog program is about.

It says that people who made claims before January 1, 1989, will be covered under the backlog program. It also indicates that everyone will receive a humanitarian and compassionate review. What we have is, first of all, a humanitarian review that is limited to persons who fall within the family class: husbands, wives, children, and parents over 60. It could be parents of any age if they ever change the regulations. But in any event, it is limited to family class and official defectors on the first stage humanitarian review. The last part of the humanitarian review considers refugee claims relating to a life-threatening situations in the country of origin.

The traditional grounds for humanitarian compassionate review are completely missing from these guidelines. The statutory framework—and this is one of the arguments that is going to be raised in court—for a humanitarian review is under subsection 114.(2) of the Immigration Act. It allows the Governor in Council to land people where humanitarian and compassionate grounds warrant an exception to the rules. There is a Supreme Court of Canada decision called Jimenez-Perez in which the Supreme Court recognized that the minister, through her officials, did the information collecting for the purpose of determining whether there were humanitarian and compassionate grounds in the case. That is the statutory framework.

Subsection 114.(2) does not say the the Governor in Council can land people if they are family class or official defectors. It says they can land them on humanitarian compassionate grounds. These policies, which are not law or even regulations, are being applied as though they are regulations. Every officer is under instructions to exclude those who do not fit within the family class. For instance, there is one case in court where the kid is an over-age unmarried dependant who is sponsorable, and his father is not here yet. His father is in the process of coming. He does not get landed on family class because his father is not physically in Canada yet, although he would be. Therefore he has to go on and skip the humanitarian review. That is how the guidelines are being applied.

[*Translation*]

causes concernent pour l'instant une seule personne chacune, mais je suis sûre qu'il va y en avoir d'autres, car il s'agit de problèmes qui ne sont pas isolés.

Quoi qu'il en soit, en préparant mon dossier pour le tribunal, j'ai lu les déclarations faites le 28 décembre et le 31 mars dernier par la Commission. J'ai lu les documents d'explications qui accompagnaient les déclarations de la ministre et la brochure publique que l'on trouve dans tous les bureaux de l'Immigration et qui explique aux gens en quoi consiste le programme d'élimination de l'arriéré.

On y dit que le programme d'élimination de l'arriéré s'appliquera à toutes les personnes qui ont fait une demande avant le 1er janvier 1989. On précise aussi que tout le monde bénéficiera d'un examen préliminaire tenant compte de considérations humanitaires. Il y a tout d'abord un examen d'ordre humanitaire limité aux personnes appartenant à la catégorie de la famille: maris, femmes, enfants et parents de plus de 60 ans. Si le règlement change un jour, il pourrait s'agir de parents de n'importe quel âge. Quoi qu'il en soit, il s'agit à ce niveau strictement des personnes de la catégorie de la famille et des personnalités d'un pays qui se réfugient dans un autre pays. La deuxième partie de l'examen pour des raisons humanitaires concerne les demandes de statut de réfugié présentées par des personnes dont l'existence est en danger dans leur pays d'origine.

On ne retrouve plus du tout dans ces lignes directrices les motifs traditionnels d'examen pour des facteurs d'ordre humanitaire. Le cadre légal d'un examen humanitaire est défini au paragraphe 114.(2) de la Loi sur l'immigration, et c'est l'un des arguments qui vont être débattus devant les tribunaux. Ce paragraphe de la loi permet au gouverneur en conseil d'autoriser les personnes d'entrer au Canada si des motifs humanitaires justifient une exception. Un jugement de la Cour suprême du Canada intitulé l'Affaire Jimenez-Perez a confirmé que la ministre, par l'intermédiaire de ses fonctionnaires, se chargeait de recueillir les informations nécessaires pour déterminer l'existence de facteurs d'ordre humanitaire. Voilà pour le cadre légal.

Le paragraphe 114.(2) ne dit pas que le gouverneur en conseil peut autoriser des gens à entrer au Canada s'ils appartiennent à la classe de la famille ou si ce sont des personnalités qui ont fui leur pays. Il dit simplement qu'on peut accueillir des gens pour des motifs humanitaires. Ces politiques, qui n'ont ni force de loi, ni même force de règlement, sont appliquées comme s'il s'agissait vraiment de règlements. Tous les agents ont pour instructions de refuser toute personne qui ne relève pas de la catégorie de la famille. Il y a par exemple actuellement une affaire devant les tribunaux qui concerne un enfant à charge non marié mais trop âgé qui peut être parrainé, mais dont le père n'est pas encore là. Son père est sur le point d'arriver au Canada. L'enfant ne peut pas être accueilli dans la catégorie de la famille parce que son père

[*Texte*]

The second part of it, in terms of the regulations and what the announcement was, is that the regulations do not cover everyone. The immigration backlog program will not cover everyone who made a refugee claim prior to January 1, 1989. The most atrocious example of who is not covered under this credible basis landing program is persons who had a refugee claim before the immigration appeal board. They went in, say, April 1988 and asked for their case to be adjourned. It was adjourned and never started again. Those people will not get a credible basis hearing and would not be landed if they did get one.

Persons who in April 1988 wrote a letter to the board asking that hearings be adjourned will be covered because they did the application for the adjournment in writing. If the person went personally, he is out; if he wrote, he is in. That is a very arbitrary distinction. None of the minister's announcements advised the public that people who appeared personally for their adjournment in 1988 will not be considered part of the backlog even though they made a claim before January 1, 1989.

The instructions to officers indicate who is in and who is out. If you look at the public record, this is not what the Canadian public and the backlog people have been told. There is a concept in law called the doctrine of reasonable expectation, where you are entitled to rely on what the government tells you they are going to do, provided it is not inconsistent with the requirements of the statute. Giving the whole world notice that we are going to do one thing and then doing something else contravenes that doctrine, at least that is one of the arguments that is going to be made about it. So I think I have sort of covered the announcement part of it.

• 1540

About the humanitarian and compassionate stage of the processing, the first stage, where the person gets called into Immigration, on an ongoing basis, although officials advised us this would improve, people are being called in on one day of notice. They are not having their cases put over for them even to have time to go see their lawyer to fill the forms out properly. They will proceed the day they are called in, with or without a lawyer.

Now, there may not be a right to have a lawyer in those first-stage interviews, because it is an interview, not a hearing. However, the practice of the Immigration Commission, as long as I can remember—and I have been

[*Traduction*]

n'est pas encore physiquement au Canada, et il ne peut donc bénéficier d'un examen au titre des facteurs d'ordre humanitaire. Voilà comment on applique les lignes directrices actuellement.

Deuxièmement, à propos de la réglementation et de ce qui a été annoncé, il faut dire que le règlement ne couvre pas tout le monde. Le programme d'élimination de l'arriéré ne visera pas toutes les personnes qui ont présenté une demande de statut de réfugié avant le 1er janvier 1989. L'exemple le plus affreux de personne qui sera exclue de ce genre de programme est celui d'une personne qui a porté sa demande de statut de réfugié en appel devant la Commission d'appel de l'immigration. Supposons que cette personne ait présenté cet appel en avril 1988 et qu'on ait demandé le report de l'affaire. Celle-ci a été ajournée et n'a jamais été reprise. Cette personne ne bénéficiera pas d'un examen du bien-fondé de sa demande et ne serait pas admise même si c'était le cas.

Les personnes qui, en avril 1988, ont adressé une lettre à la Commision en lui demandant que leur affaire soit reportée seront couvertes parce qu'elles ont présenté leur demande par écrit. Les gens qui ont fait une demande en personne seront exclus, ceux qui l'auront demandé par écrit seront inclus. C'est une distinction parfaitement arbitraire. Dans aucune de ses déclarations la ministre n'avait prévenu les gens que, s'ils avaient demandé personnellement le report de leur affaire en 1988, ils ne seraient pas considérés comme faisant partie de l'arriéré même s'ils avaient présenté leur demande avant le 1er janvier 1989.

Les agents ont des instructions précises sur les gens qu'ils doivent ou non inclure dans l'arriéré. Ce n'est pas du tout ce qu'on a dit au public canadien et aux personnes concernées par cet arriéré. Il existe en droit un principe dit de l'attente raisonnable, selon lequel on peut se fier à ce que déclare le gouvernement, à condition que cela ne soit pas en contradiction avec les exigences de la loi. Annoncer à tout le monde que l'on va faire une chose et faire autre chose, c'est aller à l'encontre de ce principe, du moins c'est l'une des argumentations qui vont être présentées. Voilà pour la question des annonces.

Pour ce qui est de la première étape du processus, celle de l'examen des raisons d'ordre humanitaire, les gens n'ont qu'un jour de préavis pour se présenter à l'Immigration, bien que les agents nous aient signalé que la situation devgrait s'améliorer. Il ne leur est même pas possible de faire remettre cet examen à plus tard pour leur laisser le temps d'aller voir un avocat qui les aidera à remplir les formulaires. L'examen a lieu le jour même où ils sont convoqués, avec ou sans avocat.

Ils n'ont peut-être pas officiellement le droit à un avocat au cours de cette toute première étape, car il s'agit d'une entrevue, non pas d'une audience. Quoi qu'il en soit, aussi longtemps que je m'en souvienne, même

[*Text*]

practising over 12 years—the whole time I have been practising, even as a student, has been that lawyers are allowed into the interview with their clients and they will set a date that is convenient to the lawyer and the client to come in for the interview. That is not happening here.

So there are two problems. One is short notice; extremely short notice. Some people are getting the notice in the morning to appear in the afternoon. If they do not appear. . . say they get the notice in the morning before the interview is set and they do not appear. They do not get the humanitarian review, even if it is half a day's notice. They just cancel it. That is the end of it. No review.

The second issue on that is the fact that you never get a chance—and we just had a big fight with them about it this week—to arrange an appointment with your lawyer to fill out the forms. Even if a lawyer cannot go with you—they will not recognize the right to counsel—they can at least let the person have time to come to see someone to talk about how they are going to be processed under this program.

The other problem with the humanitarian and compassionate interview is that officers are using it as a discovery in order to obtain statements from the persons, without their lawyer present, that they will then use to contradict them in their hearing. I would not mind that so much. I understand their need to know what the case is about. If they are going to do that, however, they have to recognize that the person has some procedural legal rights in that process and at least should have a chance to have the lawyer there, or a law clerk, or someone.

On the pre-removal review, this is where you go to the credible basis hearing, you lose at it, and you get another humanitarian review. This is the one where they consider life-threatening situations. They say very clearly in the guidelines—and they are committed to this—that they will not wait for submissions from anybody on whether or not the person is in a life-threatening situation. So the commission, on its own accord, without any notice to the person and without the person having an opportunity to put in any submissions in support of their case that they might be in a life-threatening situation, are going to make that decison. That contravenes the basic principle of fair treatment of persons, I believe, in how that policy is presently structured.

There are two other problems with it. One is that there do exist other policies and guidelines. For instance, for foreign domestic workers there is a policy in place that allows them to work for two years and then become an immigrant. Foreign domestic workers who are in the refugee backlog cannot access that program.

[*Translation*]

lorsque j'étais étudiante, et je pratique le droit depuis 12 ans, la Commission de l'immigration a toujours permis aux avocats d'être présents à l'entrevue avec leurs clients, et la date de l'entrevue convenait toujours au client et à son avocat. Ce n'est pas le cas actuellement.

Nous avons donc deux problèmes. D'une part, les gens sont convoqués à la toute dernière minute. Certaines personnes sont avisées le matin même qu'elles doivent comparaître en après-midi. Si elles ne comparaissent pas. . . Disons qu'elles sont avisées le matin même de l'entrevue et qu'elles ne se présentent pas. L'examen des raisons d'ordre humanitaire n'a pas lieu, il est tout simplement annulé, même à une demi-journée de préavis. Il n'y a tout simplement pas d'examen.

Le deuxième problème—et nous venons tout juste d'avoir une discussion sérieuse avec eux cette semaine à ce sujet—c'est qu'il n'est jamais possible de prendre rendez-vous avec son avocat pour remplir les formulaires. Même si un avocat ne peut pas être présent—ils ne veulent pas reconnaître le droit à un avocat—ils pourraient tout au moins leur donner suffisamment de temps pour consulter quelqu'un quant à la façon dont leur dossier sera traité aux termes du programme.

L'autre problème en ce qui concerne l'examen des raisons d'ordre humanitaire, c'est que les agents s'en servent comme s'il s'agissait d'un interrogatoire préalable pour obtenir des déclarations des personnes, sans que leur avocat soit présent, et qu'ils utilisent par la suite pour les démentir lors de leur audience. Je n'y verrais pas tellement d'inconvénients, je comprends après tout qu'ils doivent essayer de connaître le fond de l'histoire. Mais s'ils veulent faire cela, ils doivent reconnaître qu'une personne a certains droits juridiques au cours d'un tel processus et qu'elle devrait tout au moins avoir la chance d'être accompagnée d'un avocat, ou d'un conseiller.

Après l'examen pré-renvoi, si la revendication du statut de réfugié a été jugée comme non fondée, la demande est soumise à un autre examen pour déterminer s'il n'y aurait pas lieu d'accorder le statut d'immigrant reçu pour des raisons d'ordre humanitaire. C'est au cours de cet examen que l'on établit s'il existe des motifs sérieux de croire que la vie de cette personne serait menacée si elle rentrait dans son pays. Les lignes directrices sont très claires à ce sujet: on ne va pas attendre qu'une personne fasse valoir que sa vie serait menacée si elle rentrait dans son pays. La Commission prend donc cette décision de son propre chef, sans en aviser la personne et sans lui donner l'occasion de faire valoir les raisons pour lesquelles elle croit que sa vie serait menacée. J'estime que la façon dont cette politique est structurée actuellement contrevient au principe fondamental du traitement équitable des personnes.

Il y a deux autres problèmes. D'abord, il n'existe aucune autre politique ni ligne directrice. Par exemple, il existe une politique permettant aux domestiques étrangers de travailler pendant deux ans et de devenir ensuite immigrant reçu. Les domestiques étrangers qui font partie de l'arriéré ne peuvent pas accéder à ce programme.

[*Texte*]

It would make sense, if we are trying to get rid of the backlog and at the same time consider that there is a shortage of workers in certain areas, to let them shuffle through Buffalo and enter the domestic program. Get them out of the backlog and we do not have to waste all the money processing and deporting them, when they are in a job where there is a shortage. And believe me, Canadian parents, at least in Toronto, cannot find domestic workers to take those jobs. You have to have applied for a domestic worker before you are pregnant, if you want to get one from overseas; and you cannot find a live-in domestic in Canada. These women are filling a need; and the commission will not allow them the opportunity to process their cases in the normal manner through Buffalo or through Detroit or something like that, but rather puts them through this process. Even if they have already begun the processing through Buffalo, they will not stop the credible basis proceedings to allow them to complete it.

The other thing is that there are other humanitarian policies. There is a broader family dependency policy in chapter 9 of the immigration manual. It also covers persons who are de facto residents, who are so well established in Canada that they should be considered residents and allowed to remain. If you made a refugee claim you are not entitled to access that policy either. So although those policies exist for other people, they do not exist for anyone who made a refugee claim.

The thing about those refugee claimants is that some of them are abusers. A lot of them are not. They might not be refugees, but you have to remember that what we are using for "refugees" is the definition of a convention refugee: a person who has a well-founded fear of persecution, who has an individual fear of persecution.

If you take your Tamil from Sri Lanka, if you take your Christian or your Muslim or your Palestinian from Lebanon, they may not have an individual fear of persecution, but they are at risk in their country. A lot of people did not make frivolous claims. They made claims because they were afraid of going back to their country for a legitimate reason that does not bring them within the convention.

• 1545

For those people, there is no consideration of their situation in this process. At least there should be recognition that if they can access in another way the normal processing to get their papers, even if it is through a consulate in the United States, they should be allowed to do it rather than going through this whole expensive process of trying to remove them.

[*Traduction*]

Puisque l'on veut supprimer l'arriéré, il me semble qu'il serait logique de les laisser passer par Buffalo pour accéder aux programmes des domestiques, si l'on considère qu'il y a une pénurie de travailleurs dans certains domaines. Sortons-les de l'arriéré, et nous n'aurons plus à gaspiller tout cet argent pour traiter leur dossier et les expulser puisqu'ils occupent un emploi pour lequel il y a pénurie de travailleurs. Vous pouvez me croire, les parents canadiens ne réussissent pas à trouver des travailleurs domestiques pour occuper ces emplois, tout au moins à Toronto. Pour faire venir un travailleur domestique de l'étranger, il faut en avoir fait la demande avant de devenir enceinte; il n'est pas possible de trouver un domestique à demeure au Canada. Ces femmes étrangères répondent à un besoin, mais la Commission ne leur permet pas d'utiliser la voie normale, soit de passer par Buffalo ou par Détroit, et les oblige à suivre ce processus. Même si elles ont déjà commencé à faire des démarches à partir de Buffalo, le ministère ne veut pas interrompre le processus de vérification du bien-fondé de la demande.

D'autre part, il existe d'autres politiques humanitaires. Au chapitre 9 du guide de l'immigration, la politique est plus large en ce qui concerne les familles et les personnes à charge. Elle englobe également les gens qui sont résidents de fait, qui sont si bien établis au Canada qu'on devrait les considérer comme résidents et leur permettre de demeurer au Canada. Une personne qui revendique le statut de réfugié n'a pas le droit d'invoquer cette politique non plus. Donc, même si ces politiques existent pour d'autres personnes, elles ne s'appliquent pas à quiconque revendique le statut de réfugié.

Parmi ceux qui revendiquent le statut de réfugié, il y a des gens qui veulent abuser du système. Mais ce n'est pas le cas pour de nombreuses personnes. Ce ne sont peut-être pas des réfugiés, mais il ne faut pas oublier que notre définition du mot «réfugié» est celle de la convention: une personne qui a des raisons de craindre la persécution.

Prenez par exemple le cas d'un Tamoul du Sri Lanka, ou d'un chrétien ou d'un musulman ou encore d'un Palestinien du Liban. Ces personnes ne craignent peut-être pas d'être persécutées personnellement, mais elles sont en danger dans leur pays. Ces gens ne font pas tous des revendications à la légère. Ils revendiquent le statut de réfugié parce qu'ils ont peur de retourner dans leur pays, même si la raison de leur crainte ne correspond pas à la définition de la convention.

On ne tient absolument pas compte de la situation de ces gens dans ce processus. On devrait tout au moins reconnaître que s'ils peuvent accéder d'une autre façon au processus normal pour obtenir leur statut d'immigrant, même s'ils doivent passer par un consulat aux États-Unis, on devrait leur permettre de le faire plutôt que de subir toutes ces formalités coûteuses qui visent à essayer de les renvoyer.

[*Text*]

The other thing is in terms of voluntary departures, if you think they will give you the option of voluntary departure. . . If you do not take it at the time they ask you to but you want to take it later on, you cannot.

Say the employer is trying to get employment approval on the job for someone, which would mean that person could be processed to come back and so he decides to wait and see what happens; he does not say he will leave voluntarily. He then gets the employment approval. At that point that person cannot voluntarily depart—when he knows he is going to get his papers by going home or going somewhere else. We have spend all our taxpayers' money to deport him when he is perfectly willing to leave.

The last point about voluntary departure is that for persons who cannot process out of their home country—like Iran and China, where we do not have the facilities for independent applications—they do not have a way to depart voluntarily and to be processed back into Canada. We do not have a system in place to allow this to happen. Those people should be allowed to process through the U.S. as well, if there is a way of doing it.

The backlog regulations; I talked I think a little bit about the arbitrariness of their nature. I will not go into that in any more detail because we are running out of time.

The last thing is the credible basis processing, and I think this is crucial, as well. Just as they will not allow the right to counsel at the interview stage, there is a total disregard of people's procedural rights or the legal rights they have in terms of procedural safeguards in the process.

The adjudicators tell a person they have a mandate from the Cabinet—which, by the way, we cannot get a copy of—to deal with these cases expeditiously. This means if you are lawyer, your counsel of choice is not available to do this hearing, and there is a right to a lawyer in this proceeding.

If your lawyer is not available in the two-week adjournment time they give for your lawyer to prepare, then you just go with another lawyer or you go without a lawyer. They will not try to accommodate in any reasonable way the demands on lawyers.

There are a very limited number of lawyers, even in Toronto. There are over 70,000 cases. We cannot do 10 refugee cases a day, but that is what they expect us to do. They will not give adjournments; they are manking it pre-entry.

They have policy guidelines or have been told something about giving two-week adjournments, and that is all they give—regardless of whether or not you are heard. That is going to court and will probably be argued next week.

[*Translation*]

Il y a ensuite la question des départs volontaires, si vous croyez qu'on leur donne vraiment le choix. . . si une personne ne veut pas partir tout de suite, mais un peu plus tard, elle ne peut pas le faire.

Disons qu'un employeur tente de faire approuver un emploi pour une personne, ce qui pourrait permettre à celle-ci de revenir, de sorte qu'elle décide d'attendre pour voir ce qui va se passer; elle ne dit pas qu'elle va quitter le pays volontairement. L'emploi est ensuite approuvé. A ce moment-là, cette personne ne peut pas quitter volontairement—lorsqu'elle sait qu'elle pourra obtenir ses papiers en retournant chez elle ou en allant ailleurs. Nous aurons dépensé tout l'argent du contribuable pour l'expulser alors que cette personne est tout à fait disposée à partir.

Enfin, il y a le cas des personnes qui ne peuvent faire de demande à partir de leur pays d'origine, comme l'Iran et la Chine, où nous n'avons pas d'installations pour des demandes indépendantes. Ces personnes ne peuvent pas quitter volontairement le pays et faire une demande à partir de leur pays d'origine. Il n'existe pas de système leur permettant de le faire. Elles devraient pouvoir passer également par les États-Unis, lorsque c'est possible.

Le règlement concernant l'arriéré: j'ai parlé un peu de la nature arbitraire de ce règlement. Je n'entrerai pas davantage dans les détails, faute de temps.

Enfin, il y a l'audition pour établir le bien-fondé de la demande, étape qui est également cruciale, à mon avis. Tout comme le ministère n'accorde pas le droit à un avocat à l'étape de l'entrevue, il ne respecte absolument pas les droits procéduraux ou les droits juridiques des gens au cours de ce processus.

Les arbitres disent à une personne qu'ils ont un mandat du Cabinet—au fait, nous ne pouvons en obtenir un exemplaire—afin de traiter ces dossiers de façon expéditive. Les gens ont le droit d'être accompagnés d'un avocat lors de cette audience, mais parfois, il est impossible de faire appel à celui de son choix, faute de temps.

Mais si leur avocat ne peut se libérer au cours des deux semaines d'ajournement auxquelles les demandeurs ont droit pour que leur avocat puisse se préparer, alors il faut choisir un autre avocat ou tout simplement s'en passer. On ne fait rien pour faciliter la tâche aux avocats.

Il y a un nombre très restreint d'avocats, même à Toronto. Il y a plus de 70,000 dossiers. Nous ne pouvons pas nous occuper de dix dossiers par jour, mais on s'attend à ce que nous le fassions. On n'accorde pas d'ajournement.

La politique de l'Immigration prévoit un ajournement de deux semaines, et c'est tout—peu importent les circonstances. L'affaire est portée devant les tribunaux et sera sans doute entendue la semaine suivante.

[*Texte*]

The other issue again, because of the Cabinet mandate, is interpretation. There was an adjudicator just recently who said he knows this section of the regulation requires that this evidence be interpreted, but if we interpret it, the hearing will not proceed expeditiously. The Cabinet mandate is to proceed expeditiously; therefore, it will not be interpreted.

That is very serious. The instructions that have been given to adjudicators and to commission staff is to put these cases through to get 113,000 people through the system in under two years, which means they have to disregard the person's constitutional rights.

You have a right to an interpreter, you have a right to counsel—of choice. You do not have to go with someone who does not know how to do immigration law if you have a lawyer who is willing to act for you in three weeks or four weeks. But because they have a mandate to deal with them expeditiously in two weeks, that is all you get.

I think I have pretty well covered it in terms of what the major problems are right now. But there are very, very serious issues with how it is being processed. Although I cannot predict how the court is going to deal with these case, I think there are reasonable grounds to believe that some of these cases are going to be successful in court, given the way things are being processed.

Le président: Merci, madame Jackman. Nous passons maintenant à M. Hoppe.

Mr. Carter Hoppe (Immigration Section, Canadian Bar Association of Ontario): Thank you, Mr. Chairman. First of all, because I am a lawyer, I want to address a problem which often occurs when lawyers are making public statements, and that is to set your minds at ease with respect to where the money is in this issue.

Please rest assured that as a lawyer, if there had been an amnesty and not a backlog clearance program, we would not make money. From my own point of view as a taxpayer, all the money allocated by the government to clear the backlog—and the estimates range from $100 million to $300 million—is going to cost me. However, as a lawyer, I will make much more than the taxes I will have to pay.

• 1550

Not only is the allocation of resources a crucial issue for the government, but it will affect the pockets of those professionals who will have to sort out some of the problems that will inevitably result from such a major program involving fundamental legal rights, people's lives, and employment situations. There will be lots of conflicts and people are going to hire people like myself and my colleagues to ensure they get best advantage of that system.

[*Traduction*]

L'autre problème est celui de l'interprétation. Récemment, un arbitre a dit qu'il savait qu'un article du règlement exige que ce témoignage soit interprété, mais que s'il l'était, l'audience ne se ferait pas de façon expéditive. Le mandat du Cabinet stipule que l'audience doit avoir lieu de façon expéditive; par conséquent, il n'y aura pas d'interprétation.

Cela est très grave. Les arbitres et le personnel de la Commission ont reçu l'ordre de traiter 113,000 dossiers en moins de deux ans, ce qui fait qu'ils sont obligés de ne pas tenir compte des droits constitutionnels d'une personne.

Une personne a le droit d'avoir un interprète, d'être représentée par un avocat de son choix. Elle n'est pas obligée d'accepter d'être représentée par un avocat qui ne connaît pas la Loi sur l'immigration si un avocat est prêt à la représenter dans trois ou quatre semaines. Mais étant donné que ces gens ont le mandat de traiter ces dossiers de façon expéditive en moins de deux semaines, c'est tout ce que l'on peut obtenir.

Je pense avoir fait le tour des principaux problèmes. Le processus comporte de très graves lacunes. Je ne peux prédire quelle sera la décision des tribunaux, mais il y a de bonnes raisons de penser que nous gagnerons certaines de ces causes devant les tribunaux, étant donné la façon dont les choses se passent.

The Chairman: Thank you, Ms. Jackman. We will now move on to Mr. Hoppe.

M. Carter Hoppe (section de l'Immigration, Association du Barreau canadien en Ontario): Merci, monsieur le président. D'abord, puisque je suis avocat, je veux parler d'un problème qui surgit souvent lorsqu'un avocat fait une déclaration publique; je veux que les choses soient bien claires pour vous pour ce qui est de savoir à qui rapporte réellement toute cette affaire.

Soyez certains que s'il y avait eu une amnistie au lieu d'un programme de suppression de l'arriéré, les avocats ne gagneraient pas autant d'argent. Personnellement, en tant que contribuable, tous les fonds alloués par le gouvernement à la suppression de l'arriéré vont me coûter de l'argent—et les estimations varient entre 100 millions et 300 millions de dollars. Quoi qu'il en soit, à titre d'avocat, je gagnerai beaucoup plus que ce que j'aurai à payer en impôt.

Non seulement la question de l'affectation des ressources est-elle cruciale pour le gouvernement, mais elle permettra également de grossir le portefeuille des professionnels qui devront régler certains des problèmes qui résulteront inévitablement d'un programme ainsi important mettant en cause les droits juridiques fondamentaux, la vie et l'emploi des gens. Il y aura de nombreux litiges et les gens devront s'adresser à des personnes comme mes collègues et moi pour être bien certains de tirer le meilleur avantage possible du système.

[*Text*]

The immigration law of Canada states that, if you want to live in this country, you must, in most cases, apply at a visa office outside Canada. If you qualify, according to the criteria, you will be given an immigrant visa; if you do not, you will not receive one. Mr. Barnett of the immigration department was before this committee earlier this year and in his own estimate the number of possible persons in the backlog exceeds 100,000. There was the 85,000 estimate and the 129,000 estimate. So we are talking in terms of six figures, and that is the problem.

To put this in perspective, remember April 21, 1986, when we had the last backlog clearance program. Everybody in Canada thought we had a major problem, with a backlog estimated at about 21,000 people. We now have a problem six times as large and that is not counting the number of years it will take to clear it up.

So, if you thought it was a serious problem in 1986, we now have a very serious problem. I have a 12-year-old daughter and, if she contemplates law as a career, I suspect she will inherit some of the cases I have now.

Some of the claimants are genuine refugees. They will undergo their credible basis test and will be allowed to live in Canada. But some are definitely abusers of the system; they do not have a credible basis and they should be forced to comply with the law. That certainly appears to be the clear will of the government.

Then, as Ms Jackman and Mr. Waldman indicated, there are an awful lot of people in the backlog who do not quite fit the rigorous UN Convention definition of a "refugee", yet you cannot say that they frivolously attempted to abuse our system. With respect to countries such as Lebanon, for example, it must be clear to everyone that there are bombs and bullets flying around there, and whether or not a person has an individual fear of persecution, I cannot fault someone from Lebanon who came to Canada, made a refugee claim and is now not found to have a credible basis.

But we have a practical problem and how are we going to solve it? How do we permit those claimants in the backlog who have been found to not have a credible basis—whether they are totally abusive of the process or only partially abusive—who now have solid family and other social roots in Canada, have useful skills and are employed, paying their fair share of CPP, UI and income tax deductions every week, to become legal residents of the society which is now their home?

The government has clearly opted for preservation of the integrity of our borders and we are not going to send a signal to the world that there will be an amnesty. It has been decided that an amnesty is a bad signal to send to the

[*Translation*]

La Loi canadienne sur l'immigration stipule qu'une personne qui veut vivre au Canada doit, dans la plupart des cas en faire la demande à un bureau de l'immigration à l'extérieur du Canada pour obtenir un visa. Si cette personne répond aux critères, elle recevra un visa d'immigrant; si elle n'y répond pas, elle n'en recevra pas. M. Barnett du ministère de l'Immigration, qui a comparu devant votre Comité plus tôt cette année, a évalué à plus de 100,000 le nombre de personnes qui faisaient partie de l'arriéré. On a parlé de 85,000, puis de 129,000. Nous parlons donc d'un nombre à six chiffres, d'où le problème.

Pour replacer les choses dans leur contexte, je vous rappelle que le 21 avril 1986, on estimait à environ 21,000 le nombre des personnes faisant partie de l'arriéré, et tout le monde au Canada pensait que nous avions un problème grave. Ce nombre est actuellement six fois plus élevé, sans parler du nombre d'années qu'il faudra pour supprimer l'arriéré.

Donc, le problème était peut-être grave en 1986, mais il est beaucoup plus aujourd'hui. J'ai une fille de 12 ans, et si elle envisage une carrière en droit, elle pourra sans doute hériter de certains de mes dossiers.

Certains revendicateurs sont de vrais réfugiés. Ils réussiront à établir le bien-fondé de leur demande et on leur permettra de vivre au Canada. Mais il y en a d'autres qui veulent de toute évidence abuser du système; leur demande n'est pas fondée et on devrait les obliger à respecter la loi. C'est certainement ce que veut le gouvernement.

Comme Mme Jackman et M. Waldman l'ont dit, il y a également de nombreuses personnes dans l'arriéré qui ne correspondent pas tout à fait à la définition très stricte d'un réfugié selon la convention des Nations Unies, quoi qu'on ne puisse affirmer que ces personnes tentent de façon frivole d'abuser de notre système. Prenons l'exemple d'une personne venant du Liban. Tout le monde sait très bien que les bombes et les balles pleuvent dans ce pays, et qu'une personne craigne ou non d'être persécutée, je ne peux pas réellement blâmer un ressortissant du Liban de venir au Canada revendiquer le statut de réfugié même si sa demande ne répond par au critère du minimum de fondement.

Nous avons donc un problème, et comment allons-nous le résoudre? Comment pouvons-nous permettre à ces revendicateurs dans l'arriéré dont la demande n'a pas un minimum de fondement—qu'il s'agisse de gens qui abusent totalement ou en partie du système—qui ont établi leurs familles et d'autres racines sociales au Canada, qui ont des compétences utiles et qui occupent un emploi, qui paient leur juste part du RPC, de l'assurance-chômage et d'impôt toutes les semaines, comment donc permettre à ces personnes de devenir légalement des résidents de la société dans laquelle ils se sont établis?

Le gouvernement a de toute évidence choisi de préserver l'intégrité de nos frontières et de ne pas envoyer un message de par le monde disant qu'il y aura une amnistie. Il a été décidé que l'amnistie n'était pas un bon

[*Texte*]

rest of the world. So how do we reconcile these two seemingly disparate objectives?

We have to have an adjustment program and it cannot be a program inside Canada. One normally obtains immigrant status by going to an immigrant visa office outside Canada. There are lots of visa offices in the United States; there are others in those countries to which we would presumably be deporting the people without credible basis, who are in the backlog, and who have to return home.

In addition to seeing a visa officer, one also has to undergo medical screening and Canadian Security Intelligence Service or other background screening. Dependents who are not in the country at the time, such as spouses and children, will also have to undergo such screening.

• 1555

If you are going to have an adjustment program that works effectively, not only the Canada Employment and Immigration Commission is going to have to be involved in this process but also the Department of External Affairs, which will schedule the interviews and make the determinations as to whether legal immigrant status ought now to be granted to someone, must be on-side. Immigration medical services of Health and Welfare Canada must be on-side. Canadian Security Intelligence Service and the RCMP must participate in a co-ordinated program or else the hundreds of millions of dollars that are being spent on backlog clearance inland is going to be wasted.

If we do not give a clear signal to the backlog claimants providing that they can go outside Canada and, with some kind of reasonable assurance of reasonable processing, adjust and become legal immigrants outside this country, guess what? They are not going to get on the airplane.

This morning we saw in the paper that the immigration minister, Mrs. McDougall, decided after a humanitarian and compassionate review that 50 Haitians are not going to have their deportation orders lifted. How many of those Haitians are going to get on airplanes? There are over 100,000 people in the backlog. I think the government has estimated about 70% will not make credible basis. What is going to happen? Do you think they are all going to get on airplanes and leave? If they do not, we are going to have to chase them at even greater expense and escort them to their home countries.

If you are prepared to risk a breakdown of law and order in terms of public confidence for our institutions and for obeying the law, you are going to have to pay some attention to legitimate, normal, human aspirations. People are not going to leave the country unless they see

[*Traduction*]

message à envoyer au reste du monde. Alors comment pouvons-nous concilier ces deux objectifs qui semblent pourtant contradictoires?

Il nous faut un programme d'adaptation, et ce programme ne peut pas être offert ici même au Canada. Habituellement, pour obtenir le statut d'immigrant, il faut en faire la demande à partir d'un bureau d'immigration situé à l'extérieur du Canada. Aux États-Unis, il existe de nombreux bureaux pour obtenir un visa d'immigration; il y en a d'autres dans les pays où seraient présumément expulsés les gens dont la demande n'est pas fondée, ceux qui se trouvent dans l'arriéré et qui doivent retourner chez eux.

Après voir vu un agent des visas, il faut ensuite subir des examens médicaux et soumettre son dossier au Service canadien du renseignement de sécurité. Les personnes à charge qui ne sont pas au pays à ce moment-là, comme le conjoint et les enfants, devront eux aussi subir de tels examens.

Pour qu'un programme d'adaptation fonctionne bien, non seulement faut-il qu'Emploi Canada et la Commission d'immigration participent au processus, mais également le ministère des Affaires étrangères qui organise les entrevues et décide s'il faut accorder ou non le statut d'immigrant. Les services médicaux de la section de l'immigration de Santé et Bien-être Canada doivent participer également. Le Service canadien du renseignement de sécurité et la GRC doivent participer à un programme coordonné, sinon les centaines de millions de dollars que l'on consacre à la suppression de l'arriéré au Canada seront une pure perte.

Si nous n'envoyons pas un message clair aux revendicateurs qui font partie de l'arriéré en leur disant qu'ils peuvent aller à l'extérieur du Canada en espérant raisonnablement pouvoir revenir plus tard en tant qu'immigrants reçus, que va-t-il arriver? Eh bien ils ne prendront pas l'avion.

On disait ce matin dans les journaux que la ministre de l'Immigration, Mme McDougall, a décidé après un examen des raisons d'ordre humanitaire que les ordonnances d'expulsion contre 50 Haïtiens ne seraient pas retirées. Commbien de ces Haïtiens vont prendre l'avion? Il y a plus de 100,000 personnes dans l'arriéré. Je pense que le gouvernement a évalué que dans 70 p. 100 des cas, leur demande n'avait pas un minimum de fondement. Qu'arrivera-t-il? Croyez-vous qu'ils vont tous prendre l'avion et partir? S'ils ne le font pas, nous devront les chasser du Canada et les escorter vers leur pays d'origine, ce qui coûtera encore plus cher.

Si nous ne sommes pas prêts à accorder une certaine attention aux aspirations légitimes, normales et humaines, nous risquons de remettre en question l'ordre public, du moins en ce qui concerne la confiance de la population dans nos institutions et le respect de la loi. Les gens ne

[*Text*]

some light at the end of the tunnel. It cannot be Mrs. McDougall's department only. She cannot do it all by herself. There has to be, as I say, this co-operative, co-ordinated effort between all of the government agencies and departments that are responsible for the immigration program.

One normally needs 70 points as an independent worker to qualify for immigration to Canada. Most of the people in the refugee claims backlog are not family class, married to Canadians. If they were, they probably would not be in the backlog. Most of them are not entrepreneurs and business people, although some by now will have started some of their own businesses.

Most of them obviously are not refugees or else they would have passed credible basis. What do we have left? We have the worker immigrant, the people who have to get 70 points according to our selection based primarily on occupational skills. We have seen a measure of accommodation with the recent arrangement made with the construction workers in Toronto. Like my colleagues here, we have to talk about the Ontario situation, which we know the best.

The government had said no. If you backlog claimants, most of whom are Portuguese, of course, those who are not credible refugees will have to leave. Mind you, those with a letter of introduction to a visa office could go home by accepting voluntary departure and hope to be dealt with favourably overseas.

The Portuguese workers who were offered this letter of introduction realized quickly, after talking to their advisers, that the letter of introduction meant nothing. It does not mean any points. Many of those individuals, because of lack of formal education perhaps or fluency in English or French, would not score 70 points, even if they had close Canadian relatives.

The agreement was dated August 1989. The government has instructed the Canada Employment Centres, at least in southern Ontario, to recognize the shortage of workers in the construction trades. This results in a confirmation of offer of employment. If a Toronto employer wishes to employ a construction worker who is now in the backlog—the buzzword in our business is 2151—a Form 2151 can now be obtained on behalf of someone who as a job in Toronto and who is prepared to take voluntary departure and to go back to Lisbon or the United States for adjustment of status in the normal manner.

A 2151 is worth a number of things; it is worth 10 points. Now one needs to make only 60 points. It is also worth priority processing. Those individuals who are going to be going along with this arrangement in terms of the construction trades are going to be at least notionally processed quickly and sympathetically. Many of them will

[*Translation*]

vont pas quitter le pays à moins qu'ils voient un peu de lumière au bout du tunnel. La responsabilité n'appartient pas uniquement au ministère de Mme McDougall. Elle ne peut pas tout faire seule. Comme je l'ait dit, il doit y avoir un effort de collaboration entre tous les organismes et ministères gouvernementaux qui sont responsables du programme d'immigration.

Habituellement, un travailleur indépendant doit avoir 70 points s'il veut être admissible à l'immigration au Canada. La plupart des gens dans l'arriéré ne font pas partie de la catégorie de la famille, ne sont pas mariés à des Canadiens. S'ils l'étaient, ils ne se trouveraient sans doute pas dans l'arriéré. La plupart d'entre eux ne sont ni des entrepreneurs ni des gens d'affaires, même si certains ont sans doute déjà mis sur pied leur propre entreprise.

De toute évidence, la plupart d'entre eux ne sont pas des réfugiés, sinon ils auraient établi le bien-fondé de leur demande. Que nous reste-t-il? Nous avons le travailleur immigrant, celui qui doit accumuler 70 points selon notre méthode de sélection fondée surtout sur les compétences professionnelles. Le gouvernement a fait preuve d'une certaine souplesse lorsqu'il a conclu récemment une entente avec les travailleurs de la construction à Toronto. Comme mes collègues ici, je dois parler de la situation en Ontario, car c'est celle que nous connaissons le mieux.

Le gouvernement avait dit non. La plupart de ces revendicateurs dans l'arriéré sont des Portugais et bien sûr ceux qui ne sont pas de vrais réfugiés devront partir. Ceux qui ont une lettre d'introduction à un bureau des visas pourraient retourner chez eux en acceptant un départ volontaire et espérer que leur demande sera traitée de façon favorable lorsqu'ils seront à l'étranger.

Les travailleurs portugais à qui on a offert cette lettre d'introduction ont vite compris, après avoir parlé à leurs conseillers, que celle-ci ne voulait rien dire. Elle ne leur donne pas un plus grand nombre de points. Bon nombre de ces travailleurs, parce qu'ils n'ont pas fait d'études ou peut-être parce qu'ils ne parlent pas couramment l'anglais ou le français, ne pourront pas accumuler 70 points, même s'ils ont de proches parents au Canada.

L'accord a été conclu en août 1989. Le gouvernement a dit aux Centres d'emploi du Canada, du moins dans le sud de l'Ontario, qu'il leur fallait reconnaître la pénurie de travailleurs dans les métiers de la construction. Ainsi, on peut obtenir la confirmation d'une offre d'emploi. Si un employeur de Toronto souhaite embaucher un travailleur de la construction qui se trouve actuellement dans l'arriéré—on peut obtenir un formulaire 2151 pour quelqu'un qui a un emploi à Toronto et qui est prêt à quitter volontairement le Canada et à retourner à Lisbonne ou aux États-Unis pour faire une demande d'immigration en bonne et due forme.

Un 2151 vaut plusieurs choses; il vaut 10 points. Il ne reste plus qu'à accumuler 60 points. Il vaut également un traitement prioritaire. On sera en principe assez bien disposé à traiter rapidement les demandes des travailleurs des métiers de la construction qui auront accepté ces conditions. Bon nombre d'entre eux pourront retourner

[*Texte*]

be able to return to Canada, perhaps after wintering in Portugal—not too bad—and then hopefully by spring break they will be able to resume their construction work in Toronto.

Something like this has to be done for each of the various groups that will be on a time line surfacing out of the backlog, as the backlog clearance program runs from 1986 until December 31, 1988. If it does not happen for each of those groups as they come up, as I say, you are going to face the disruptions I have talked about.

This is all I have to say. Thank you very much.

• 1600

Mr. Heap: I have one question for Mr. Waldman. You were talking about the numbers of employees in the two systems, that is the backlog and the IRB—three systems really: the backlog, the IRB and all the rest of Immigration. The IRB is not technically part of Immigration but a lot of former Immigration employees are there.

I am not clear whether you are saying that the IRB, that is the system to deal with this year's refugees in Toronto, is understaffed. You mentioned that at least one client of yours has not been able to get an inquiry since February.

Mr. Waldman: Perhaps I could explain. The new determination system has two stages. The first stage is under the control of the Immigration department. That is the credible basis stage. There are serious resource problems at that stage of the procedure now. In Mississauga a client who came into my office yesterday was told she was not even going to be scheduled for an inquiry for three months. We are beginning to see serious backlogs developing at that first stage in the inquiry.

In other words, a person arrives in Canada, makes a refugee claim at the airport, and now is being told. . . or at least this one woman was told in any event that it will be at least three months before her inquiry is scheduled. That first stage of the refugee process is under the control of the commission and obviously there is a serious resource problem.

It is a two-sided problem. One is numbers of officers available. The other aspect of it, which I tried to point out, was the lack of experienced officers. I went out to Mississauga recently and was told by an officer I had been dealing with for several years that she was the only officer there on that particular day who had more than a year of experience, except for the supervisors. The net effect of that is it slows down the whole processing because the officers are forced to go back and forth all the time to consult with their supervisors at every stage of the process.

[*Traduction*]

au Canada, peut-être avoir passé l'hiver au Portugal—ce qui n'est pas trop mal—et ils pourront donc espérer revenir travailler dans la construction au printemps à Toronto.

Il faudrait faire la même chose pour chacun des divers groupes qui font partie du programme de suppression de l'arriéré qui porte sur la période allant de 1986 au 31 décembre 1988. Si on ne le fait pas pour chacun de ces groupes, comme je l'ai dit, nous allons nous heurter aux problèmes dont j'ai parlé.

C'est tout ce que j'avais à dire. Je vous remercie.

M. Heap: Il y a une question que j'aimerais poser à M. Waldman. Vous parlez du nombre d'employés dans les deux systèmes, c'est-à-dire le programme de suppression de l'arriéré et la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés—trois systèmes en réalité: l'arriéré, la CISR et tout le reste du ministère de l'Immigration. Techniquement, la CISR ne fait pas partie du ministère de l'Immigration, mais elle compte bon nombre d'anciens employés de l'Immigration.

Voulez-vous dire que la CISR, qui s'occupe des dossiers des réfugiés de cette année à Toronto, n'a pas suffisamment de personnel? Vous avez mentionné qu'au moins un de vos clients n'avait pu obtenir d'audience depuis février.

M. Waldman: Permettez-moi de vous expliquer. Le nouveau processus de détermination comporte deux étapes. La première relève du ministère de l'Immigration. Il s'agit de l'étape au cours de laquelle on établit le bien-fondé de la demande. Actuellement, il y a de graves problèmes sur le plan des ressources à cette étape du processus. À Mississauga, une cliente qui est venue à mon bureau hier s'est entendu dire qu'elle ne pourrait avoir d'audience avant trois mois. L'arriéré commence à s'accumuler dès la première étape de l'enquête.

En d'autres termes, une personne arrive au Canada, fait une demande de statut de réfugié à l'aéroport, et on lui dit. . . ou du moins, on a dit à cette femme qu'il lui faudra attendre trois mois au moins avant la tenue d'une audience. Cette première étape du processus de détermination du statut de réfugié relève de la commission qui a de toute évidence un grave problème de ressources.

Il y a deux aspects à ce problème. D'abord, il y a le nombre d'agents disponibles. Ensuite, il n'y a pas suffisamment d'agents qui ont de l'expérience. Je me trouvais à Mississauga récemment, et une agent avec qui je traite depuis plusieurs années m'a dit qu'elle était la seule présente ce jour-là à avoir plus d'un an d'expérience, à l'exception des surveillants. Cela a donc pour conséquence de ralentir tout processus car les agents doivent sans cesse aller consulter leurs surveillants à chaque étape du processus.

[*Text*]

I would say there is a serious lack of experienced officers, and probably a lack of resources at the first stage.

With respect to my particular client, that is the result of a decision I understand by the commission to devote resources to dealing with people who make refugee claims at the airport and give those cases priority over people who are legally in Canada and make claims as tourists. The net effect of that has been that there are serious delays in the processing, at least in some offices, of in-status claims.

It is also affected in another way. If you go into a Canada Immigration office to make an in-status claim, to be able to see the officer to get your case started, to have the initial interview where the officer takes the details can often result in a delay of two or three months until you can get an appointment date, because of staffing problems and lack of experienced officers at the Canada Immigration centres.

It is still the case in Toronto that people at many of the offices have to line up at midnight or 1 a.m. in order to be guaranteed service by an Immigration officer.

There are serious problems. The problems are lack of resources in the Immigration centres, and also lack of experienced officers, which results in terrible things happening to people.

Mr. Heap: I am concerned about this since one of the main justifications of the amendments that were adopted a year ago was that we would put people through fast. They would get a decision, yes or no.

• 1605

I find that with the figure at 11,500, the the ones who came in from January 1, the majority do not have a decision, and I think at least nearly 3,000 have not yet had their cases scheduled. So we have a backlog of about 7,500, which two or three years ago, or four or five years ago, would have seemed horrendous and now apparently it is hardly noticed.

Do you see a way of dealing with that backlog? Mr. Hoppe has spoken to us about the ones in the old backlog. Somebody has called this one "the frontlog".

Mr. Waldman: Yes, I think there are ways of dealing with it. I do not know if it is the subject of today's session because we are dealing with the old backlogs, as opposed to the new one. I would be glad to address that if you wish.

I think the bottom line is there is only a finite amount of resources. You can throw in as much money as you like, but you have only a limited number of experienced people who can staff the Canada Employment and

[*Translation*]

Je dirais qu'il y a une grave pénurie d'agents expérimentés, et sans doute également un manque de ressource à la première étape.

Pour ce qui est de ma cliente, je crois comprendre que la Commission a décidé de consacrer ses ressources au traitement des demandes faites à partir des aéroports et ainsi leur donner priorité par rapport aux gens qui se trouvent légalement au Canada et qui font une revendication en tant que touristes. C'est pourquoi il y a d'importants retards dans le traitement de ces dernières revendications, du moins dans certains bureaux.

Ces demandes sont également touchées d'une autre façon. Si une personne qui se trouve déjà au Canada se rend dans un bureau d'Immigration Canada pour revendiquer le statut de réfugié, il lui faudra souvent attendre jusqu'à deux ou trois mois pour obtenir un rendez-vous avec l'agent chargé de son dossier, pour avoir cette première entrevue avec l'agent, et ce en raison du manque de personnel et du manque d'agents expérimentés dans les Centres d'immigration du Canada.

À Toronto, dans bien des bureaux, les gens doivent faire la queue à minuit ou 1 heure du matin s'ils veulent être certains de rencontrer un agent d'immigration.

Il y a de graves problèmes: le manque de ressources aux Centres d'immigration et le manque d'agents expérimentés, ce qui fait que les gens, se trouvent dans des situations terribles.

M. Heap: Ce problème me préoccupe beaucoup étant donné que si nous avons modifié la loi l'an dernier, c'est essentiellement parce que nous voulions traiter les dossiers plus rapidement. On voulait que les gens reçoivent une réponse, qu'elle soit positive ou négative.

Je constate qu'aucune décision n'a été prise pour la majorité des 11,500 personnes qui sont arrivées depuis le 1er janvier, et que pour au moins 3,000 d'entre elles environ, on n'a pas encore fixé de date pour entendre leur demande. Par conséquent, nous avons un arriéré d'environ 7,500 personnes, ce qui, il y a deux, trois, quatre ou cinq ans, aurait semblé catastrophique et qui passe maintenant presque inaperçu.

Quelle solution voyez-vous au problème que pose cette arriéré? M. Hoppe nous a parlé de ceux qui se trouvaient dans l'arriéré de l'ancien système par rapport à celui-ci, le nouveau.

M. Waldman: En effet, je pense qu'il existe des solutions. Je ne sais pas si c'est de cela que nous parlons aujourd'hui puisque je crois que nous examinons plutôt les anciens arriérés que celui-ci qui est nouveau. Je serais heureux de me pencher sur cette question si vous le désirez.

Finalement, les difficultés viennent de ce que les ressources sont limitées. Vous pouvez consacrer autant d'argent que vous voulez à cette activité, mais le nombre de personnes expérimentées qui peuvent travailler à la

[*Texte*]

Immigration Commission. The net effect of creating a new system and at the same time attempting to run a backlog is that something has to give. The new system is being seriously handicapped because of lack of resources and lack of experienced people at the first level.

Now, there is also a problem of lack of resources at the second level and there is a backlog at that level, at the Immigration and Refugee Board level as well. So there is a lack of resources at both levels. I think what has happened is that the Department of Employment and Immigration has just undertaken too much. I think it is impossible to do—

Mr. Heap: With regard to both stages of the IRB, the answer is to get the officers back in there who are being mistakenly used on the old backlog. Is that correct?

Mr. Waldman: We have to find ways to streamline processing of the backlog in an urgent manner, so that the experienced officers can get back to deal with the new system, where they are urgently needed.

Ms Jackman: Mr. Heap, with regard to the backlog cases, some of the people involved have been here 8, 9, 10 years. We have let them stay this long. Yes, we want to deal with their cases, we want to have them processed, but if it means that the new system is going to be destroyed by the creation of another backlog, we have not gained anything. We have processed them quickly, we have cleared up what has been a continuing problem, but in the process of doing that, we have created a new problem.

What we have to do I think is maintain the integrity of the new system, keep it working, keep it functioning. Fine, process the backlog people. I do not agree with how they are doing it, but there should be a process to deal with them. You have to shut down the immigration system to deal with 120,000 people in two years. That is why the immigration system is not working.

People cannot get their husbands or their wives or their kids here. You go into an immigration centre today and say that you would like your child or your husband to stay in Canada. Nine months from now they will get an interview, maybe a year from now. Through that whole time period, they are not allowed to work, your kids cannot go to school. There is something wrong with the system if we cannot service people who deserve to be serviced because we are so busy trying to clear up an old problem that we have had for years. We have to clear it up, but not in a way that is going to destroy it for everyone else, and that is what is happening I think.

Mr. Heap: I would like to ask Mr. Hoppe if he would enlarge on his proposed remedy. You used the model of

[*Traduction*]

Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration reste malgré tout limité. Il faut faire des concessions si l'on veut créer un nouveau système tout en essayant de supprimer l'arriéré. Il serait beaucoup plus facile de mettre en place le nouveau système s'il n'existait pas un aussi grand manque de ressources et de personnes expérimentées, à la première étape.

A la deuxième étape, celle de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, il existe aussi des difficultés en raison du manque de ressources et des arriérés. La pénurie de ressources se fait donc sentir aux deux niveaux. Ce qui s'est produit, me semble-t-il, c'est que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a voulu trop en faire. Il me paraît impossible de. . .

M. Heap: Pour ce qui est des deux étapes du travail de la CISR, la solution est de renvoyer à la Commission les agents qui s'occupent actuellement de l'ancien arriéré, ce qui n'est pas judicieux. Qu'en pensez-vous?

M. Waldman: Il nous faut trouver le moyen de rationaliser le traitement de l'arriéré, et ce, de façon urgente, afin que les agents expérimentés puissent s'occuper du nouveau système, où l'on a besoin d'eux de façon urgente aussi.

Mme Jackman: Monsieur Heap, il y a des gens qui attendent ici depuis huit, neuf ou dix ans que soit déterminé leur statut de réfugiés. Nous les avons autorisés à rester très longtemps. Oui, nous voulons nous occuper d'eux, et traiter leur cas, mais si cela signifie que la création d'un autre arriéré va détruire le nouveau système, nous n'aurons rien gagné du tout. Nous avons accéléré le traitement de ces cas; nous avons fini par résoudre un problème qui était constant, mais ce faisant, nous en avons créé un nouveau.

Il nous faut, je crois, préserver l'intégrité du nouveau système afin qu'il puisse fonctionner. Il faut d'abord s'occuper du problème de l'arriéré. Je ne souscris pas aux solutions proposées à cet égard, mais il faudrait trouver un moyen de traiter tous ces cas. Il faut freiner l'immigration afin de déterminer le statut de 120,000 personnes en deux ans et c'est pourquoi notre système d'immigration ne fonctionne pas.

Les gens ne peuvent pas faire venir leur mari, leur femme ou leurs enfants ici. Allez dire aujourd'hui dans un centre d'immigration que vous aimeriez que votre enfant ou votre mari reste au Canada; on leur accorde une entrevue dans neuf mois ou peut-être un an. Pendant toute cette période, les adultes ne sont pas autorisés à travailler et les enfants ne peuvent pas fréquenter l'école. Notre système n'est pas valable, si nous ne pouvons pas venir en aide à ceux qui méritent notre aide, parce que nous sommes trop occupés à essayer de résoudre un vieux problème qui se pose à nous depuis de années. Nous devons supprimer l'arriéré, mais de façon constructive, afin que le système puisse fonctionner, ce qui n'est pas le cas.

M. Heap: Je voudrais demander à M. Hoppe s'il peut nous en dire plus sur la solution qu'il propose. Vous avez

[*Text*]

the arrangement that you say was made in August regarding the Portuguese construction workers. By some power or authority, they would be granted 10 points, which would enable at least some of them, maybe many of them, to qualify as immigrants when they go to an overseas office.

Are you suggesting a similar 10 points or something for the people from the other 30 countries? Not only the union but also the employers' association came here in June and said, look, if you want to stop house building in Toronto, send the Portugese home.

Ms Jackman has spoken about the need for domestics. This does not get a high profile because people who want to hire domestics are not organized into a big association. Do you think it would be possible to find, in all these cases, a basis for giving the ten points or are you saying all of them should get ten points?

• 1610

Mr. Hoppe: Torontonians are often accused of thinking the entire country is based on how things are in Toronto. But being from Toronto, I think it is clear that whether it is construction work, domestic work, retail sales, hotel service management, food service management or workers in those industries, there is no problem for anybody who wants to work to find work—sewing machine operators, you name it. Not since I was a kid many years ago have I seen "help wanted" signs in shop windows and storefronts.

I do not know if it will work throughout the entire country. But I think a good case could be made for any group based in Toronto, that if they have gainful, steady, permanent employment, an accommodation could be found. Maybe not all of them will have such powerful lobbies as the homebuilders' association—as you say, people who hire domestics do not seem to have an association. But maybe a hotel workers' union and the hotel association would come to you when the groups of people who seem to be in those industries come out of the backlog. Maybe you will see representations from those unions and from those employer associations.

In terms of anybody who has a gainful employment situation which is stable and provides that person's family with a good living, why could not that person equally qualify for a similar. . .? Whether you call it ten points or whether you call it priority processing, there should be some basis on which a visa officer outside Canada could say, "I see you have adjusted to life in Canada. You are already a successful, albeit semi-illegal, resident of this society. So let us regularize your status and make sure you are healthy and your dependants are healthy and not criminals, and give you an immigrant visa and let life go on."

[*Translation*]

utilisé le modèle de l'entente conclue en août, d'après ce que vous nous dites, au sujet des travailleurs portugais de la construction. On leur aurait accordé dix points, ce qui permettrait à quelques-uns et même à nombre d'entre eux d'obtenir le statut d'immigrant lorsqu'ils se présenteront à un bureau d'immigration à l'étranger.

Etes-vous en train de proposer d'accorder des points, dix, par exemple, aux ressortissants des trente autres pays? Le syndicat de même que l'association des employeurs sont venus nous dire ici en juin que si nous voulions mettre un terme à la construction de logements à Toronto, il fallait renvoyer les Protugais chez eux.

Madame Jackman a parlé du besoin de femmes de ménage. On n'en parle pas beaucoup parce que les gens qui veulent embaucher une femme de ménage ne se sont pas constitués en association importante. Vous serait-il possible de justifier, pour tous ces cas, que l'on accorde dix points, ou est-ce quelque chose qu'il faudrait faire, selon vous?

M. Hoppe: On accuse souvent les habitants de Toronto de se prendre pour le centre du monde. Mais étant de cette ville, il me paraît clair que dans les domaines de la construction, des services domestiques, de la vente au détail, de la gestion des services hôteliers et alimentaires, ceux qui veulent trouver du travail n'ont aucune difficulté à en obtenir. . . J'aurais aussi bien pu parler des opérateurs de machines à coudre, par exemple. Je n'ai pas vu de panneaux d'embauche de travailleurs dans les vitrines de magasins depuis bien longtemps, lorsque j'étais enfant.

Je ne sais pas si cela va fonctionner pour l'ensemble du pays. Mais l'on pourrait par exemple dire pour Toronto que ceux qui auraient gagné leur vie de façon régulière et qui auraient un emploi permanent pourraient bénéficier de certains accommodements. Tous n'ont peut-être pas de lobby aussi puissant que l'association des constructeurs de logements, et vous avez rappelé que ceux qui embauchent les femmes de ménage ne se sont pas organisés en association. Mais dans l'hôtellerie, un syndicat de travailleurs ou d'hôteliers pourrait intervenir lorsque les groupes de personnes travaillant dans ces industries ne feront plus partie des cas en attente. Ces syndicats et ces associations d'employeurs viendront peut-être vous faire des représentations.

Quant à ceux qui auront eu un emploi stable leur permettant de bien gagner leur vie et celle de leur famille, pourquoi ne pas leur accorder également. . .? Qu'il s'agisse de dix points ou d'un traitement prioritaire, il serait possible qu'un agent des visas à l'extérieur leur dise «je vois que vous vous êtes adapté à la vie au Canada. Vous avez déjà réussi à vivre dans cette société, encore que à moitié dans l'illégalité. Nous allons régulariser votre situation, nous assurer que vous êtes en bonne santé de même que les personnes à votre charge, que vous n'êtes pas des criminels, et nous allons vous accorder un visa d'immigrant afin que vous puissiez vivre normalement.»

[*Texte*]

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I was pleased to hear that one of your main interests is to maintain the integrity of the current system.

It is not in my job description, but immigration seems to have fallen upon me and, I suspect, a good number of Members of Parliament regardless of their political affiliation. Immigration seems to be an extremely busy part of our life. As a result, those of us newly elected are becoming small "e" experts in this subject. Experts about what you cannot do, not necessarily about what you can do.

I come from Regina, which is not a major metropolis in terms of Toronto, but I do have a daughter desperately trying to live in Toronto and go to school at the same time. As a matter of fact, in Mr. Heap's constituency—and, Mr. Heap, you are not doing much to control rents there I must tell you—it is a terrible situation.

Mr. Heap: I wish the government would do something about an anti-speculation tax.

Mr. Schneider: I love speculation, it makes us all more efficient.

When I was dealing with the immigration people I found things which seemed to be problems, and which caused me to think there has to be a better way. I find in most cases that Immigration is trying to maintain the integrity of the system, seemingly adding a bunch of bureaucracy that those of us who get frustrated with bureaucracy cannot understand.

I come from a city where an individual buried a knife in the chest of a lady I knew very well, she died on the spot, and the immediate response in our community is that we are not being careful enough with respect to our immigration policies. That touched me deeply.

• 1615

At the same time I am concerned with the reaction of the people. Once an immigrant is through the process, that does not mean to say they are through the process. They have to be accepted in the community in which they decide to maintain residency. Unless that is in the ghetto—and I use that term respectfully—whereby they are hidden in the Italys of Toronto, they are going to be exposed to those kinds of things. I am not picking on Italians; it just happened to be the first nationality that came to my mind. People are possibly going to run into some conflict with those who have maintained a certain status because they have been here longer. With a name like Schneider, I can assure you that at one stage in my grandparent's future they were exposed to this system, too.

I make these comments to indicate that I guess as responsible parliamentarians—and I attribute the responsibility that you have accepted in expressing the desire that the integrity of the current system be maintained—it is the responsibility of all of us to make sure that the system seems to function properly.

[*Traduction*]

M. Schneider (Regina—Wascana): Je vous ai entendu dire avec plaisir que vous tenez essentiellement à préserver l'intégrité du système actuel.

L'immigration ne fait pas partie de mes responsabilités officielles, mais c'est un domaine que l'on m'a confié, ainsi qu'à beaucoup d'autres députés, quelle que soit leur affiliation politique. C'est quelque chose dont nous nous occupons beaucoup et ceux d'entre nous qui sont nouvellement élus sont en train de devenir peu à peu des spécialistes dans la matière. Nous savons surtout ce qu'il est impossible de faire et pas nécessairement ce que l'on peut faire.

Je suis de Regina qui n'est pas une grande métropole comme Toronto, où ma fille essaie désespérément de vivre et d'étudier en même temps. D'ailleurs, dans la cirsconscription de M. Heap, la situation est catastrophique—soit dit en passant, monsieur Heap, vous n'y faites pas grand chose pour le contrôle des loyers.

M. Heap: J'aimerais que le gouvernement adopte une taxe contre la spéculation.

M. Schneider: J'aime la spéculation qui nous rend tous plus efficaces.

Lorsque j'ai rencontré des gens de l'immigration, j'ai constaté certaines difficultés qui m'ont amené à penser qu'il fallait trouver de meilleures solutions. Dans la plupart des cas, l'Immigration essaie de préserver l'intégrité du système en ajoutant, semble-t-il, encore des bureaucrates, ce qui paraît difficile à comprendre pour ceux d'entre nous qui voient en la bureaucratie une source de frustrations.

Je viens d'une ville où quelqu'un a poignardé une femme que je connaissais très bien; elle est morte sur le coup; la réaction immédiate des gens est de dire que nous ne sommes pas suffisamment prudents dans notre politique d'immigration. Cela m'a profondément touché.

Ce qui me préoccupe aussi, c'est la réaction des gens. Il ne suffit pas que les immigrants passent par toutes les formalités nécessaires: ils doivent être acceptés dans la communauté où ils décident de vivre. Sauf si c'est un ghetto, et je n'utilise pas ce terme de façon péjorative—où ils se cacheront parmi les Italiens de Toronto, ils seront exposés à certaines réactions. Je n'ai rien contre les Italiens, c'est simplement la première nationalité qui m'est venue à l'esprit. Il y aura peut-être des conflits entre eux et ceux qui ont obtenu un certain statut parce qu'ils sont là depuis plus longtemps. Je m'appelle Schneider et je peux vous assurer qu'à un moment donné, mes grands-parents se sont trouvés dans ce genre de situation aussi.

Je fais ces observations pour souligner qu'en tant que parlementaires responsables—et vous avez accepté cette responsabilité puisque vous souhaitez préserver l'intégrité du système actuel—il nous incombe à tous de nous assurer que le système semble bien fonctionner.

[*Text*]

How do we change it? We get thrusts or we get areas of focus that we are required to respond to, and as a result we have our immigration people running to put out these little bush fires. I suppose the minister is not very happy with that either, but we are not given unlimited access to the printing press that causes money to be made available in this country; possibly some better deployment of our staff may address some of your problems.

Immigration is always a problem to that person standing in line, wanting to become a part of this country and not knowing what is going to happen—whether it takes one week, one month, six months, eight years. In their minds the problem is immense, and far be it for me to judge the immensity of the problem.

Immigration is handled relatively effectively in Regina. I only make that point to illustrate that perhaps this is a problem in the areas with higher densities. I am not saying, by the way, Mr. Chairman, that you should take staff out of Regina. I am not saying that at all. I find them to be young as well. That is another question. Are they stressing themselves out of the job? Are we overtaxing these people? Perhaps the minister and only the minister's office can or will answer that question.

I do not like to see members of the public coming to us with problems without there being solutions at hand. If the solutions were that obvious, then we would have them, I guess. There are some suggestions that I heard today with respect to proper deployment of people—people of seniority that can make decisions being deployed. I will take that as a positive suggestion.

The comment you made with respect to the mandate given to them by the Cabinet—that you cannot access that, unless there is something about this that I do not know. That surprises me. Why should not government's business, particularly the matter that involves the public, be the public's business? I hope that question can be addressed fairly quickly.

In the matter of the Portuguese situation, I was moved by these people, I realy was, but I was also puzzled by how we are supposed to react when they openly admitted that they were here based on counsel that they had received that all they need do to get into this country is lie. They admitted they lied, and now we are stuck with this problem. What do you do with it? Do you take good productive citizens and cause them to go back to their country to follow a principle, or do you just follow the road of the amnesty? If you follow the road of the amnesty, do we really have an effective immigration program? That is a big dilemma—easy to complain about, tough to resolve the differences to.

Lebanese people, again these are good, productive citizens. We were told by some, though, that as soon as the bullets had their names erased from them, they were going to go back. How do you deal with them in the immigration system? If you are talking to people who you know are not seriously bent on becoming citizens but just

[*Translation*]

Comment pouvons-nous le modifier? Nous savons qu'il y a énormément de choses à faire, mais les services d'immigration se contentent d'interventions superficielles. La ministre ne semble pas très satisfaite de cela non plus, mais nous ne pouvons pas faire fonctionner selon notre gré la planche à billets au Canada; une solution à certains de vos problèmes serait peut-être de mieux déployer notre personnel.

L'immigration constitue toujours un problème pour celui qui attend et qui veut s'intégrer à notre pays sans savoir s'il lui faudra patienter une semaine, un mois, six mois ou huit ans. Pour lui, le problème est considérable, et je le reconnais pleinement.

L'immigration fonctionne relativement bien à Regina. Ce qui montre peut-être que les problèmes se posent dans les régions les plus peuplées. Je ne dis pas non plus, monsieur le président, qu'il faudrait réduire les effectifs de l'immigration à Regina. Pas du tout. Je les trouve jeunes, c'est un autre problème. Les tensions de leur travail les découragent-elles? Est-ce que nous les surchargeons? La ministre et son personnel seraient peut-être les seuls à pouvoir répondre à cette question.

Je n'aime pas que des membres du public viennent nous présenter des problèmes sans nous proposer de solutions. Si elles étaient évidentes, nous y penserions, sans doute. J'ai entendu aujourd'hui certaines suggestions quant à un meilleur déploiement des effectifs et des cadres supérieurs pouvant prendre des décisions. Je considère que c'est là une suggestion constructive.

À propos du mandat qui leur est accordé par le Cabinet, vous avez dit quelque chose. . . que vous ne pouvez pas en être informé, à moins qu'il y ait là quelque chose que j'ignore. Cela m'étonne. Pourquoi ce qui intéresse le gouvernement et qui concerne en particulier le public devrait-il échapper au contrôle de ce dernier? J'espère que l'on pourra répondre assez vite à cette question.

Quant aux Portugais, leur situation m'a vraiment ému, mais je me suis aussi demandé comment il fallait réagir lorsqu'ils admettent ouvertement être ici parce qu'on leur avait dit qu'il suffisait de mentir pour entrer au Canada. Ils ont donc reconnu avoir menti et nous nous trouvons maintenant coincés. Que faut-il faire? Faut-il renvoyer chez eux de bons citoyens productifs pour respecter un principe, ou faut-il suivre la voie de l'amnistie? Dans ce dernier cas, quelle est réellement l'efficacité de notre programme d'immigration? C'est là le dilemme dans lequel nous nous trouvons. Il est facile de s'en plaindre, et difficile de trouver un traitement équitable pour tous.

Les Libanais aussi sont de bons citoyens productifs. Cependant, certains nous disent qu'ils rentreront chez eux dès qu'on aura oublié leur participation à la guerre civile. Que faire dans leur cas, dans un système d'immigration? S'il y a des gens dont vous savez qu'ils ne tiennent pas vraiment à devenir des citoyens, mais qu'ils recherchent

[*Texte*]

want to refuge for a period of time, that becomes a problem too in maintaining the integrity of the current system.

At the outset I said I did not know if this would end in any question or not. I just wanted to convey to you some of the concerns and the problems that I have to deal with as a member of this committee—relationships after the system, the backlog. I would suggest, with slight tongue in cheek, that maybe you send half your problems out west. We need the people out there more than you do.

• 1620

Mr. Waldman: I would like to make a very brief comment on what the member said. I think there is a contradiction because the decision to not grant an amnesty was made, I understand, because there was a sense that we had to maintain the integrity of the immigration system and granting an amnesty would cause the system to come into disrepute. But in my perception and that, I think, of many people inside the immigration commission and many of us who work daily in the system, that decision to process the people in the backlog in the way they are now going to be processed threatens the integrity of the new system, and that is the terrible irony.

The point is that there is only a finite amount of resources and you are stretching those resources too thin. If the government persists in processing the backlog in this way with no flexibility—because essentially they have created a system now where there is no flexibility—all these people have to go through the humanitarian review. If you look at the statistics, I think less than 5% are getting accepted, and then they all have to go through this credible basis hearing. The hearings I have been involved in that are contested are taking five, six or seven sessions. These things will go on for weeks and weeks.

The Department of Employment and Immigration have historically underestimated the time it takes them to do anything. To give one unrelated example, the Immigration and Refugee Board projected that they would be able to do two hearings a day, and they based all their staffing requirements on the analysis that the board members would do two hearings a day. In reality, they are lucky if they complete, on average, one hearing a day per group of board members. The projections on the backlog are based on the same type of unrealistic expectations in terms of productivity, allowing only two-week adjournments. The decision that the amnesty is not acceptable because it will undermine the integrity of the new system, which we can accept in principle, jeopardizes the integrity of the new system because it will create a new backlog.

History has shown us that when, not only in Canada but anywhere in the world, a backlog is created in a

[*Traduction*]

un refuge pendant un certain temps, il devient difficile aussi de préserver l'intégrité du système actuel.

J'ai dit au début que j'ignorais si mes remarques allaient aboutir ou non à une question. Je voulais simplement vous transmettre certaines des préoccupations et des problèmes qu'il me faut résoudre en tant que membre du comité—les relations par rapport au système, l'arriéré. Une proposition que je vous fais timidement, c'est de nous envoyer peut-être la moitié de votre problème vers l'ouest. Là-bas, nous avons davantage besoin de monde que vous.

M. Waldman: Je voudrais faire une brève remarque sur ce qu'a dit le député. Il existe d'après moi une contradiction, car la décision de ne pas accorder d'amnistie a été prise, sauf erreur, car nous estimions devoir préserver l'intégrité du système d'immigration et le fait d'accorder une amnistie risquait de remettre le système en question. Mais selon ma perception et celle de bon nombre de membres de la Commission de l'immigration et de beaucoup d'entre nous qui travaillons quotidiennement dans le système, la décision de traiter les cas en attente comme on va le faire compromet l'intégrité du nouveau système, et il y a là quelque chose de tout à fait ironique.

Le fait est que les ressources sont limitées et qu'il est impossible de faire des miracles. Si le gouvernement continue à traiter l'arriéré de cette façon, sans aucune souplesse—car le système qu'il a créé en est tout à fait dépourvu—tous ces gens devront passer par l'examen fondé sur des raisons d'ordre humanitaire. Si vous examinez les statistiques, moins de 5 p. 100 sont acceptés, alors qu'ils doivent tous être entendus pour qu'on vérifie le bien-fondé de leur revendication. Les audiences auxquelles j'ai participé en cas de contestation prennent cinq, six ou sept séances. Les choses trainent pendant des semaines.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a toujours sous-estimé le temps nécessaire pour faire quoi que ce soit. Pour donner un exemple indirectement en rapport avec ce que j'avance, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a fait des prévisions en vertu desquelles elle pourrait tenir deux audiences par jour, et à partir de là, elle a établi tous ses besoins en personnel. En réalité, la Commission a beaucoup de chance si elle peut terminer en moyenne une audition par jour par groupe de commissaires. Les prévisions sur l'arriéré sont fondées sur le même genre d'attentes irréalistes au sujet de la productivité, deux semaines seulement étant accordées aux ajournements. La décision selon laquelle l'amnistie n'est pas acceptable parce qu'elle compromettrait l'intégrité du nouveau système—principe auxquel nous pouvons souscrire—compromet l'intégrité du nouveau système en créant un nouvel arriéré.

L'histoire nous a montré que lorsque partout au monde, et pas uniquement au Canada, un arriéré se crée

[*Text*]

refugee system, at a certain point it becomes attractive for people to come and make claims. If you think of yourself as coming to a Third World country where you have limited options, if you know you can come to Canada and make a refugee claim and, regardless of whether you get accepted or not, you are going to get three years in the country while your claim is being processed, it makes sense for you to spend the airfare and pay the lawyer. Now they do not even have to pay the lawyer because the lawyer is provided by legal aid at the airport under the new immigration system. It makes sense for people to come to Canada and make the claim because they have three years when they can work and earn money, even if in the end they have to go back. Once the system gets backlogged beyond a certain point, it jeopardizes the integrity of that system.

The irony is that, in order to make a point and preserve the "integrity" by saying no amnesty, they are jeopardizing the new system. There is a solution, and I think that is the point. It is something along the lines of what Mr. Hoppe suggested. The solution is to create a way out that does not give an amnesty, but that makes it attractive enough for enough people to opt out of the backlog and opt to depart voluntarily.

If you look at the statistics that were provided to you, the voluntary departures were 279 out of 5,849, which is less than 5%. That means all these other cases have to go through the whole hearing, and that will take forever, despite whatever your officals will tell you. I guarantee you lawyers are not going to roll over and play dead and let their clients be deported. We will do everything we can. It is our obligation as professionals to ensure that we do everything we can to win the case, even if that means calling 50 witnesses to establish a claim. We will do it and we have a right to do it, and the client has a right to be represented by counsel to do it.

So the solution is looking at the two areas in the system, and the main one is voluntary departure. You have to make it attractive enough for enough of the 123,000 people to leave so they will go out of the system, so the system can become more manageable, so we can process 50,000.

Mr. Lee: I want to comment that I have had the pleasure of dealing professionally or quasi-professionally, I think, with two of the three of our witnesses, and I am delighted to have an opportunity to hear what they have to say about this particular issue.

• 1625

I have two questions and I am looking for responses. I am not going to throw in commentary.

Maybe Mr. Schneider should take note that in the riding and area I come from, immigration is probably a growth industry, if the numbers were assessed properly,

[*Translation*]

dans un système de réfugiés, il arrive un moment où des gens voudront venir demander le statut de réfugié. Au lieu d'aller dans un pays du Tiers monde où les options sont limitées, si certains savent qu'ils peuvent venir au Canada présenter une demande de réfugié et s'ils savent aussi qu'acceptés ou non, ils pourront rester ici pendant les trois années qu'exige le traitement de leur demande, ils auront donc tout intérêt à payer leur billet d'avion et leur avocat. Ils n'ont même pas à payer ce dernier, car des services juridiques leur sont offerts à l'aéroport en vertu du nouveau système d'immigration. Les gens ont donc tout intérêt à venir au Canada pour présenter une telle demande parce qu'ils savent disposer de trois années durant lesquelles ils peuvent travailler et gagner de l'argent, même si finalement ils doivent rentrer chez eux. Une fois que le système est surchargé au-delà d'un certain point, son intégrité s'en trouve compromise.

L'ironie c'est que pour prouver quelque chose et maintenir l'«intégrité» en refusant l'amnistie, on compromet le nouveau système. Il existe une solution, et c'est ce qui importante. Elle va dans le sens de ce qu'a proposé M. Hoppe. Il s'agit de trouver une issue qui ne débouche par sur l'amnistie, mais qui incite suffisamment de personnes à décider de ne plus attendre leur statut et de partir de leur plein gré.

Si vous examinez les statistiques qui vous ont été soumises, les départs volontaires se sont chiffrés à 279 sur 5,849 cas, soit moins de 5 p. 100. Autrement dit, tous les autres cas passent par toutes les formalités, ce qui prendra énormément de temps en dépit de ce que disent les fonctionnaires. Je vous garantis que les avocats ne vont pas se laisser faire ni rester inactifs en acceptant que leurs clients soient expulsés. Nous ferons tout en notre pouvoir, comme professionnels, nous devons nous assurer de tout faire pour gagner une cause, même si cela exige la convocation de 50 témoins pour justifier une demande. C'est ce que nous ferons et nous avons le droit de le faire, tout comme le client a le droit d'être représenté par son avocat.

La solution est donc d'examiner les deux possibilités que prévoit le système, la principale étant le départ volontaire. Il faut le rendre suffisamment attrayant pour inciter un nombre raisonnable de ces 123,000 personnes à partir, afin que nous puissions mieux gérer le système avec 50,000 personnes, par exemple.

M. Lee: Je voudrais dire que j'ai eu le plaisir de traiter sur un plan professionnel ou quasi professionnel avec deux de nos trois témoins, et je suis très heureux d'avoir l'occasion d'entendre ce qu'ils ont à dire sur cette question.

Je voudrais poser deux questions auxquelles j'aimerais une réponse. Je ne vais pas faire de commentaires.

M. Schneider devrait savoir que dans ma circonscription ainsi que dans ma région, l'immigration constitue probablement un secteur en pleine croissance,

[*Texte*]

both because of the amount of work it provides for lawyers and the amount of dollars it generates for the country.

My first question has to do with this cloud that hangs over the backlog system. If we have litigation now that is questioning some of the fundamentals of that system, and if the system is projected to last two years—it probably will go on a little longer—two years in litigation is almost like intermission at Maple Leaf Gardens in the real world. If the litigation is well founded, are we not risking wiping out a great deal of what the two-year initiative is meant to provide for us? That being the premise of my question, would one of you make a suggestion as to what might preclude that terrible result, should it transpire?

Ms Jackman: I think at some point it probably will transpire. There is a tentative initial decision already out of the trial division, where an application was made for a stay-of-removal proceedings against 21 Chinese citizens. The judge in that case recognized that there was a serious issue to the restriction on the humanitarian review. It is called YHAP. That case comes up in November for full argument. But in any event there are a number of cases. I do not know whether they will be successful in the end, but I think they are well founded.

To put it in a nutshell, this is a mean-spirited program. This is a program where what they have done is given what they said they would give, but only part of it. We have a tradition in immigration. We have a humanitarian tradition. The minister's prerogative to allow people to remain on humanitarian grounds has been there since we had an Immigration Act. I have done research into that in the past for other cases. That prerogative has never been fettered. It has not been fettered up until now under this program in any significant way. It is not even saying, do something new.

What we are saying is to apply the normal humanitarian kinds of policies we have always applied to these people. There is no reason why they should not have the same humanitarian review that everyone else gets. So if you are an elderly spinster aunt and all your family is in Canada, why can we not accept her on humanitarian grounds? There is a humanitarian basis for it. If your parents are coming and you are sponsorable as soon as they arrive on the plane, why should you have to go back to the People's Republic of China to wait until your parents land on the plane to bring you back again? It does not make sense. So if they would just in their humanitarian review apply their normal criteria, that would take care of the deserving cases, the ones where for really humanitarian reasons we would not want to remove.

[*Traduction*]

comme pourrait l'indiquer une bonne évaluation des chiffres, aussi bien en raison du travail qu'elle assure aux avocats qu'aux recettes qu'elle génère pour le pays.

Ma première question concerne ce nuage qui surplombe l'arriéré du système. Si les tribunaux sont actuellement saisis de certains des aspects fondamentaux de ce système et si ce dernier est censé durer deux ans—il durera probablement un peu plus longtemps—deux ans de contestations devant les tribunaux équivalent pratiquement à ce que dure la pause aux *Maple Leaf Gardens*, dans le monde réel. Si les tribunaux donnent raison à ceux qui contestent le système, ne risquons-nous pas de perdre toutes les possibilités que ces deux années sont censées nous offrir? C'est là le préambule de ma question, l'un de vous pourrait-il me dire comment il est possible d'éviter ce résultat catastrophique, si on finissait par le savoir?

Mme Jackman: Ce sera probablement le cas. La division de première instance a déjà pris une décision provisoire au sujet d'un arrêt de procédure de renvoi contre 21 citoyens chinois. Dans cette cause, le juge a reconnu que la restriction de l'examen fondé sur des raisons d'ordre humanitaire soulevait de graves questions. Il s'agit du YHAP. Cette cause sera entendue pleinement en novembre. Quoi qu'il en soit, le nombre de causes est élevé. J'ignore si les intéressés auront gain de cause finalement, mais leurs arguments me paraissent bien fondés.

Pour résumer, ce programme est très peu généreux; on a accordé ce qui était prévu, en vertu de ce programme, mais seulement en partie. Nous avons une tradition dans l'immigration, une tradition humanitaire. La prérogative du ministre d'autoriser des gens à rester au Canada pour des raisons humanitaires existe depuis que nous avons une Loi sur l'immigration. J'ai effectué des recherches à ce sujet par le passé pour d'autres causes. Cette prérogative n'a jamais été limitée. Elle l'est maintenant, et de beaucoup, en vertu de ce programme. Il n'offre même pas de nouvelles options.

Ce que nous voulons c'est l'application des politiques humanitaires normales qui ont toujours visé ces gens. Pourquoi ne pas leur accorder le même exeman humanitaire que celui dont bénéficie tout le monde par ailleurs? Si toute votre famille vit au Canada et que vous êtes une tante âgée et vieille fille, pourquoi ne seriez-pas vous acceptée pour des raisons humanitaires? Il en existe dans ce cas. Si vos parents viennent ici et qu'ils peuvent vous parrainer aussitôt qu'ils débarquent de l'avion, pourquoi devriez-vous retourner en République populaire de Chine pour attendre que vos parents puissent vous faire venir ici? C'est absurde. Si l'on appliquait les critères normaux dans l'examen fondé sur les motifs humanitaires, les cas méritants n'auraient plus de difficultés, je veux parler de ceux qui sont vraiment là pour des raisons humanitaires, de ceux que nous ne voudrions pas renvoyer.

[*Text*]

In terms of the second aspect, the credible basis, many people will pass that if they have to go through it.

The third option on voluntary departure, as I said for the domestic workers or sewing machine operators, if we are bringing them in from other countries to fill those jobs and there are people already servicing that shortage, as with the construction workers, can we not figure out a way that we recognize that and have them processed in the normal way outside of Canada? If it is offshore because they cannot go back to their country, because it is Lebanon or Sri Lanka or something like that, and it is pretty risky to go back there, let them process through the United States. What does it matter to us if they are filling a shortage, just as the construction workers are, and they are doing it in the correct manner by applying through a visa office?

• 1630

Those options are not available right now to people other than the Portuguese construction workers in any viable way, because there is not any kind of deal made that recognizes that there are shortages in certain areas and that those people should be processed to continue at the jobs they are already in.

If it were the humanitarian and the voluntary departure together that was improved, I think the backlog system would probably work. Although I do not believe it is going to come down, it is possible to process that many people in two years.

Mr. Lee: If a court decision rules in favour of the applicants in some of these cases, could it dismantle the whole backlog process? Or will it just affect individual cases?

Ms Jackman: The cases that are before the court right now are on the right to an interpreter, and on right to counsel. Because of the two-week mandatory adjournments they will not adjourn beyond that even if counsel is not available until three weeks later. Those are well founded cases, I think.

If the argument on the humanitarian ground is successful, you may end up with more than you bargained for. You know, we lived with the humanitarian guidelines before. We have never challenged them in court unless they were not applied to some people. Really, the way the act is framed, those guidelines are only guidelines and they cannot use them as law, which is what they have always done. The result of this kind of case could mean that officers are given much broader discretion than they have had in the past.

Maybe the case will be lost in court. As I said, I do not want to prejudge or make it sound like it is a sure thing. But if it is won, it could end up with a much less sure

[*Translation*]

Quant à l'autre aspect, celui du bien-fondé des demandes, bien des gens n'auraient aucune difficulté à cet égard.

J'aborderai maintenant la troisième option, celle du départ volontaire. Comme je l'ai dit pour les aide-ménagères ou les opérateurs de machines à coudre, si nous les faisons venir d'autres pays afin qu'ils aient ces emplois, et s'il y a des gens qui y travaillent déjà, comme c'est le cas des travailleurs de la construction, ne pourrions-nous pas trouver le moyen de traiter normalement leur demande à l'extérieur du Canada? Ce pourrait être aux États-Unis s'ils ne peuvent pas rentrer chez eux au Liban ou au Sri Lanka, par exemple, où ce serait trop dangereux pour eux de revenir. Qu'importe, pour autant qu'ils comblent des pénuries de main-d'oeuvre, comme dans le cas des travailleurs de la construction, étant donné aussi qu'ils respectent les formalités en s'adressant au bureau des visas.

Actuellement seuls les travailleurs portugais de la construction bénéficient vraiment de ces options parce qu'on a pas reconnu les pénuries de main-d'oeuvre dans certains secteurs, ni que certaines personnes devaient garder l'emploi qu'elles avaient déjà pendant qu'on traitait leur demande.

Si l'on améliorait l'examen fondé sur les facteurs d'ordre humanitaire ainsi que les départs volontaires, je pense que le nombre de cas en attente serait beaucoup moins élevé. L'arriéré ne disparaîtra pas, mais il deviendra possible de traiter tous ces cas en deux ans.

M. Lee: Si les tribunaux prennent une décision en faveur des requérants, dans certains de ces cas, est-ce tout le système d'arriéré qui en sera démantelé? Ou la décision n'aura-t-elle de portée qu'à titre individuel?

Mme Jackman: Actuellement, les tribunaux entendent des causes portant sur le droit à un interprète et à un avocat. Étant donné que les audiences sont interrompues obligatoirement après deux semaines, on ne peut pas dépasser ce délai même si l'avocat n'est pas disponible avant trois semaines. Ce sont là des causes tout à fait justifiées, me semble-t-il.

Si l'argument fondé sur les motifs humanitaires est valable, vous vous retrouverez peut-être avec un résultat meilleur que celui que vous escomptiez. Vous savez, les directives relatives aux facteurs humanitaires ne sont pas nouvelles pour nous. Nous ne les avons jamais contestées devant les tribunaux sauf si elles ne s'appliquaient pas à certains. En réalité, selon la façon dont la loi est rédigée, ces directives ne sont que des directives qu'il est impossible d'utiliser comme si elles faisaient partie de la loi, ce qui a toujours été le cas. Dans ces conditions, on accorde à ces agents plus de pouvoir qu'ils n'en avaient par le passé.

Cette cause pourra être perdue devant les tribunaux. Encore une fois, je ne veux pas préjuger de son issue ni prétendre que le résultat sera certain. Mais si la cause est

[*Texte*]

way of processing cases, because it would in effect tell them that they could not use their guidelines in the way they have been using them.

As I said, until this program with the guidelines in place, that are so restrictive, those guidelines have not been challenged before. People lived with it. It made sense. But now it does not make sense.

Mr. Lee: Could one of you provide perhaps something more specific or a better listing of your suggestions for improving the voluntary departure mechanism? For example, if there is a hearing, if there is some process before voluntary departure, provided that the applicant, the immigrant, need only acquire 50 points if there has been some kind of a determination that the applicant had already integrated and adapted in Canada, is there something specific that you would want to list? For instance, 1,2,3,4; A,B,C,D—here are our suggestions.

Mr. Hoppe: We already have a very viable outside-Canada, independent worker selection system. Prior to the surfacing of the thousands of cases in the backlog, if it were made clear to those backlog claimants that they could take advantage of that system to apply outside Canada in a meaningful way, then that would be the attraction for these claimants not to waste the commission's resources by going through perhaps meaningless, perhaps not, credible basis tests.

I really think it is a question of organizing the various agencies of the federal government that are involved in an overseas selection system, making it clear to the groups of people who are affected that this is meaningful assurance of prompt and efficient processing.

I think, for example, if the Portuguese experiment succeeds and if most of the Portuguese workers who do take advantage of this arrangement, whereby they have the 2151—the "confirmation of offer of employment"—validated by a Canada Employment Centre, if those persons this winter return to Portugal and/or to the United States and are processed in a fair and efficient manner and come back with immigrant visas, then other groups will say: Aha. The government is not lying. This can work. But what I am saying is that it requires a very significant co-ordinated effort in order to make that message clearly understood by all the people in the backlog.

Ms Jackman: It also requires some lead time. For example, there are cases in process through the U.S. where the person will qualify in points even without Manpower approval, or they have Manpower approval. They get called up for h and c and credible basis and nobody is going to stop the processing of that backlog process to allow them to regularize their status through the U.S.

• 1635

For many of those cases what it means is a couple of months of waiting to get a temporary employment

[*Traduction*]

gagnée, le traitement des cas pourra devenir beaucoup plus compliqué, car les agents d'immigration auront l'impression que l'on demande de ne plus utiliser les directives comme ils l'ont fait par le passé.

Encore une fois, ce programme de directives est trop restrictif et les lignes directrices n'avaient jamais été contestées par le passé. Les gens les acceptaient. Elles étaient valables. Elles ne le sont plus.

M. Lee: L'un d'entre vous pourrait-il nous donner peut-être une liste plus précise, d'après vos meilleures suggestions, sur les possibilités d'améliorer le mécanisme des départs volontaires? Par exemple, s'il y a une audition et s'il est prévu avant un départ volontaire que le candidat, l'immigrant, n'a besoin d'accumuler que de 50 points s'il a été établi qu'il s'est déja intégré et adapté au Canada, avez-vous des propositions précises à fromuler? Par exemple, 1,2,3,4; a,b,c,d,. . . Vous pourriez les présenter ainsi.

M. Hoppe: Nous avons déjà un système très viable à l'extérieur du Canada quant au choix des travailleurs indépendants. Avant d'être choisis parmi les milliers de cas en attente, si l'on expliquait à tous ceux qui font partie de l'arriéré qu'ils pourraient profiter de ce système en présentant leur demande à l'extérieur du Canada, on les inciterai à ne pas gaspiller les ressources de la Commission en lui faisant appliquer des critères qui ne sont peut-être pas valables.

Il faudrait réorganiser la façon dont travaillent les divers organismes du gouvernement fédéral participant au système de sélection à l'étranger, afin que les intéressés sachent que leur demande va être traitée promptement et de manière efficace.

Par exemple, si l'expérience des Portugais est réussie et que la plupart des travailleurs portugais profitent de cet arrangement en faisant valider le 2151, «confirmation d'une offre d'emploi» par un Centre d'emploi du Canada et qu'ils retournent au Portugal ou aux États-Unis cet hiver pour faire traiter leur demande en bonne et due forme afin de revenir avec un visa d'immigrant, les autres groupes sauront que le gouvernement n'est pas en train de mentir et que le système peut fonctionner. Mais je dis que cela exige un effort de concertation très important pour que tous les candidats en attente qui constituent l'arriéré comprennent bien ce message.

Mme Jackman: Cela exige un certain temps. Par exemple, des demandes sont traitées aux États-Unis où des gens bénéficient de points avec ou sans l'approbation de l'Emploi. On les convoque pour les différents examens et pour établir le bien-fondé de leur demande, et personne ne voudra freiner le processus pour les autoriser à régulariser leur situation en passant par les États-Unis.

Dans bien des cas, cela signifie attendre quelques mois pour obtenir une autorisation d'emploi temporaire,

[*Text*]

authorization, come back into Canada legally, and wait for your landing papers to be processed. But in the middle of it they will stop you short and order you deported. It encourages people, I think, to go underground if they have a chance of regularizing their status and they are cut off in the middle of doing it.

Mr. Waldman: I think the bottom line for all the people in the backlog who probably will not make it through the credible basis test is that you have to make voluntary departure attractive enough for them to opt into it. What that means is a lawyer who looks at their case, or an adviser, can say yes, you have a reasonable likelihood, if you opt for leaving, of coming back.

The model of the home builders' association, with the possibility of getting the approved job offer from the Canada employment centre, is a model that could be extended to the other groups. Once you have the approved job offer, the likelihood of coming back to Canada is far, far greater, because of the way the point system works. I will not go into all the technical aspects of the point system, but once you have the job offer, your chances are greater. That type of model could be expanded dramatically and I think could affect a lot of the backlog, the people who would not pass the credible basis test.

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): I had quite a few questions I was prepared to ask you, but most of them were answered, such as on the domestic situation. However, there are two main ones I would like to bring up. They are on the refugee backlog, which is estimated at a little over 100,000. If they all left to apply from outside Canada and came back, how long—this is important also—would it take to process these people who are back?

Mr. Hoppe: That depends. If one leaves having had no prearrangements about the various elements of processing, it can take months and months and months, and sometimes more than a year, for them to come back. But it is possible. Let us take a typical backlog claimant right now. It would be possible, prior to that person leaving the country to obtain the immigrant visa, for example, to begin the medical checks on those family members who are already in Canada, and also, with the co-operation overseas of Health and Welfare immigration medical services, to begin the medical checks on the dependent family members living in the home country. It would be possible, with the right amount of co-operation, to begin the background checks involving RCMP and Canadian Security Intelligence Service. It would be possible, since you know at what times the various populations will be coming out of the backlog, to contact ahead of time the

[*Translation*]

revenir au Canada légalement, puis attendre encore une fois que vos documents d'immigrant reçu soient analysés. Or, il arrive aussi qu'en plein milieu des procédures administratives, on cesse tout examen de votre dossier et que l'on ordonne votre expulsion, ce qui encourage beaucoup les victimes à se lancer dans la clandestinité, plutôt qu'à tenter de régulariser leur situation au risque se faire prendre en cours de route.

M. Waldeman: Si l'on veut vraiment réussir à aider ceux dont le dossier se trouve encore en attente et dont le bien-fondé de la demande ne sera probablement pas établi, il faut réussir à les inciter à quitter le pays de leur propre gré, par quelque moyen. Cela suppose donc qu'un avocat ou un conseiller quelconque puisse examiner leur dossier et leur expliquer que s'ils choisissent de leur plein gré de quitter le pays, ils peuvent raisonnablement s'attendre à être rappelés.

On pourrait appliquer à bien d'autres groupes le modèle de l'association des constructeurs d'habitations domiciliaires, qui permet de faire approuver l'offre d'emploi auprès du Centre d'emploi du Canada. Une fois l'offre d'emploi en main et dûment approuvée, on a beaucoup plus de chance de revenir au Canada, étant donné la façon dont le système des points fonctionne. Je ne vais pas vous en expliquer tous les aspects techniques, si ce n'est pour vous répéter que vos chances d'admission sont beaucoup plus grandes si vous avez une offre d'emploi en main. On pourrait élargir de beaucoup ce modèle, ce qui ferait diminuer considérablement l'arriéré, surtout pour les candidats dont la demande pourrait ne pas être jugée fondée.

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): J'étais prêt à vous poser quelques questions, mais vous avez déjà répondu à la plupart d'entre elles, en paticulier à celle qui touchait les aides domestiques. Mais il y a deux sujets qui m'intéressent tout particulièrement; le premier est le nombre de dossiers de réfugiés en attente, estimé à un peu plus de 100,000. Si tous ces réfugiés quittaient le Canada pour présenter une demande de l'étranger, en vue de revenir, combien de temps faudrait-il pour traiter leur dossier? Cela me semble un facteur très important.

M. Hoppe: Cela dépend. Si le réfugié quitte le pays sans avoir au préalable fait tous les arrangements voulus au sujet des diverses étapes du traitement de son dossier, cela peut prendre des mois et des mois, et parfois même plus d'un an, avant qu'il lui soit possible de revenir. Mais il est toujours possible pour lui de le faire. Prenons le cas typique d'une personne dont le dossier est en attente. Avant d'obliger cette personne à quitter le pays pour obtenir son visa d'immigrant, il pourrait être possible de commencer les examens médicaux de tous les membres de sa famille qui sont déjà au Canada et de faire de même pour toutes les personnes à sa charge qui sont encore dans leur pays d'origine, avec l'aide des services médicaux du ministère de la Santé s'occupant de l'immigration. Grâce à une certaine collaboration, il devrait également être possible pour la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité de commencer leur vérification

[*Texte*]

visa offices to which those claimants will likely go back. For example, when the Turks come out of the backlog, one could contact the Canadian embassy in Ankara, Turkey and say, get ready, we expect a whole bunch of these people will likely show up between this time and that time; and maybe send a couple of extra officers out there, who will have a kind of outside-Canada backlog adjustment responsibility.

Then that person could make his or her application by mail. The medicals could be on file. The background checks could be on file. It would then be merely a matter of their returning to the home country perhaps for as little as a few weeks, having their interviews. Those who are accepted—fantastic, they come back. Those who for whatever reason do not qualify have to stay in that country.

If you have the co-operation done ahead of time, it can work.

I was going to suggest, Mr. Chairman, if this is an attractive option this committee might like to look at, it might be helpful to have representatives from the DEI and Health and Welfare and CSIS or RCMP come and tell you how they are prepared to co-operate.

Ms Jackman: I should tell you we have a domestic worker, a temporary employment authorization. . . she was out of status in Canada in less than a month and a half through the United States. If they are going first on a temporary employment authorization, at that point they would get out of the refugee stream. That can be done in a couple of months. Then the actual processing for their permanent residence, where they do the security check and so on, might take some months longer. But they would be out of the system and legally here, working at a job they are skilled at, while they are waiting for their papers to be processed.

• 1640

Mr. Koury: Yes, but I am speaking about the people who would leave here, go to the States—Chicago or Boston or wherever—and make their application. Would they not be entitled to come back here while waiting for that?

Mr. Hoppe: Yes, in some cases, but do not forget, sir, that the United States may have something to say about whether they will let them go to Chicago. Some may have that option foreclosed.

[*Traduction*]

de sécurité. Comme on sait d'avance à quel moment les dossiers des différents groupes de population seront examinés, il serait également possible de communiquer à l'avance avec les bureaux des visas où que se présenteront probablement les demandeurs. Par exemple, lorsque le tour des Turcs viendra, on pourrait communiquer avec l'Ambassade du Canada à Ankara et la prévenir que des candidats à l'immigration se présenteront probablement à ses locaux entre telle ou telle date; on pourrait en même temps lui envoyer quelques agents supplémentaires dont la responsabilité sera de s'occuper de réduire l'arriéré des dossiers à l'extérieur du Canada.

Cela permettrait ainsi aux demandeurs de présenter leur demande par courrier. Les dossiers médicaux seraient déjà ouverts et les vérifications de sécurité pourraient avoir déjà été faites. Il suffirait alors à ces candidats de retourner chez eux pour quelques semaines à peine, le temps de subir les entrevues d'usage. Tous ceux qui seraient acceptés n'auraient plus qu'à revenir, alors que ceux qui seraient refusés, peu importe la raison, n'auraient plus qu'à rester chez eux.

Cela peut donner de bons résultats, si l'on parvient à avoir toute la collaboration nécessaire à l'avance.

Monsieur le président, si cette option vous semble intéressante, vous pourriez peut-être inviter des représentants du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, du ministère de la Santé et du Bien-être social, des représentants du SCRS ou de la GRC à venir vous expliquer ce qu'ils sont prêts à faire pour collaborer.

Mme Jackman: Je dois vous dire que nous avons une aide domestique qui a reçu une autorisation d'emploi temporaire. Elle a obtenu son statut au Canada en moins d'un mois et demi en passant par les États-Unis. En obtenant d'abord une autorisation temporaire d'emploi, cela permet de retirer les demandeurs du groupe des réfugiés. Le statut peut ensuite être octroyé en l'espace d'un ou deux mois, même s'il faut ensuite quelques mois de plus pour finaliser à leur dossier de résident permanent, étant donné les vérifications de sécurité d'usage, notamment. Mais on peut ainsi les retirer du groupe des réfugiés et les faire entrer légalement au Canada, les faire travailler dans un emploi pour lequel ils ont les compétences voulues, tout en attendant l'établissement final de leur dossier.

M. Koury: D'accord, mais je vous parle de ceux qui quitteront le Canada pour se rendre aux États-Unis—à Chicago ou à Boston, par exemple—dans l'intention d'y présenter une demande. N'ont-ils pas le droit de revenir au Canada en attendant que leur dossier soit traité?

M. Hoppe: C'est possible, dans certains cas, mais n'oubliez pas non plus que les États-Unis ne sont pas tenus de les laisser se rendre à Chicago. Cette possibilité peut même être refusée à certains.

[*Text*]

Mr. Koury: We must not forget there is a lot of cost involved in that for them. These people, I am sure, are not loaded.

Mr. Hoppe: Following up on Ms Jackman's suggestion, if in addition to a permanent employment offer approval from the Canada Employment Centre, one could also obtain at the same time a temporary employment offer approval, then one could theoretically go to Chicago or Detroit, wherever, and get one's regular, normal work permit—not a refugee work permit—return to Canada, and maintain one's employment. Then the backlog claimant is happy because the income is still coming in. The employer of the backlog claimant is happy because he has not lost his worker.

Mr. Koury: That is right.

Mr. Hoppe: The integrity of our borders is preserved because it is not an amnesty; it is an outside-Canada adjustment system. It could work.

Mr. Koury: I believe it could.

Secondly, we spoke about maintaining integrity. Have you heard of any situation, whether in Damascus or Cyprus, of demands for money, that some of the people would have to pay to get their visas, etc.?

Mr. Hoppe: Do you mean corruption on the part of. . .? Who?

Mr. Koury: I do not know, but I know I had a few Lebanese people in Montreal mention to me that if a relative wanted his or her visa, especially in Damascus, they would have to pay $3,000. To whom, I do not know.

Mr. Hoppe: If it is to me, I do not call it corruption. If it is to an embassy official, I do.

Ms Jackman: There are always rumours of people paying. I will tell you it is the most vulnerable group of people in the world. They get ripped off by everybody. The thing about the Portuguese is that you can look at them as abusers, but they are also victims. They were told something. They believed it, and ended up selling their houses and putting their life savings into coming to Canada. For what?

Mr. Koury: We have actually no deterrent to that situation, but to have some of the refugees leave Canada, especially Lebanese refugees who have come here so that they would not be in a backlog for two years. . . I had a note here asking how long or how many hearings could go on daily, and I heard someone say maybe one, and that is not complete. How many do we have?

Mr. Waldman: In the Toronto backlog office at the present time I think there are somewhere around 28

[*Translation*]

M. Koury: De plus, cela coûte très cher de voyayer ainsi. J'imagine que ces gens ne sont pas tous millionnaires.

M. Hoppe: Reprenons la suggestion de Mme Jackman: si en plus de faire approuver une offre d'emploi permanente par le Centre d'emploi du Canada, il était possible de faire approuver en même temps une offre d'emploi temporaire, cela permettrait en théorie d'aller à Chicago ou à Detroit pour aller chercher un permis de travail ordinaire et normal—je ne parle pas ici des permis de travail pour les réfugiés—puis de revenir au Canada, autrement dit de garder son emploi. D'une part, le demandeur dont le dossier est encore en attente est heureux parce qu'il peut ainsi s'assurer un revenu constant, et d'autre part, son employeur l'est aussi, puisqu'il ne perd pas son employé.

M. Koury: C'est exact.

M. Hoppe: En plus, on maintient l'intégrité de nos frontières, puisque le Canada n'amnistie personne, mais qu'il met plutôt sur pied un système d'ajustement des visas à l'étranger. Ça pourrait marcher, vous savez.

M. Koury: Je le crois en effet.

Ma deuxième question porte sur le maintien de l'intégrité de nos frontières, comme vous l'avez dit si bien. Avez-vous entendu dire qu'à Damas ou à Chypre, on avait déjà fait payer les visas contre une somme d'argent?

M. Hoppe: Vous parlez de corruption de la part de. . .? De la part de qui?

M. Koury: Je n'en sais rien, mais certains Libanais de Montréal m'ont dit que pour obtenir un visa pour un de leurs parents, surtout s'il se trouvait à Damas, il leur faudrait verser 3,000$. Mais je ne sais pas à qui.

M. Hoppe: Si on me le verse à moi, je n'appelle pas ça de la corruption; mais si on le verse à un fonctionnaire de l'ambassade, c'en est.

Mme Jackman: Il y a toujours des rumeurs de corruption qui circulent. Les demandeurs de statut sont les plus vulnérables au monde, car ils se font berner par tous. On a beau dépeindre les Portugais comme des profiteurs, ils sont aussi des victimes. Après tout, on leur a fait miroiter des faussetés, qu'ils ont crues, et pour lesquelles ils ont vendu leur maison et réuni toutes leurs économies d'une vie. Et ils sont venus au Canada, mais qu'est-ce que cela leur a donné au juste?

M. Koury: On ne peut rien faire pour empêcher cela; mais comment peut-on demander à certains de ces réfugiés, particulièrement aux Libanais, de retourner chez eux tout simplement pour alléger notre arriéré de dossiers pendant deux ans. . .? Je voulais vous demander combien d'audiences vous pouviez tenir par jour et combien de temps elles duraient, parce que j'ai entendu dire que parfois vous ne pouviez même pas terminer une audience en une journée. Combien pouvez-vous tenir d'audiences par jour?

M. Waldman: Au bureau des arriérés de Toronto, il me semble qu'il existe actuellement quelque 28 salles

[*Texte*]

hearing rooms, so you can have 28 hearings. I think they schedule two a day per hearing room, but they do not all finish, of course.

Mr. Koury: No. They drag on, and you have to come back again and again.

Mr. Waldman: Of course.

Ms Jackman: That is a very good point, and it is one of the saddest things about this program. There is no way to get cases moved up if there is a family at risk in the home country. They promised us that, and they have not given it. I have Lebanese clients who are worried sick about their families, that they are going to get killed by a bomb. I cannot get their cases on. They want to get their cases on. They have good refugee claims. By the time their cases get on, their family could be killed. It does not make sense that they do not have an expedited process. That is another thing this committee could recommend.

Mr. Koury: I can tell you something of that nature, because I got a family here about—

The Chairman: Mr. Koury, I am sorry but I have to—

Mr. Koury: Cut it.

The Chairman: Yes. We already passed our time by a couple of minutes.

• 1645

I would also like to ask some questions. Would it make a big difference to backlog processing if people in Canada qualified for special processing?

Mr. Waldman: That is one possibility that the minister herself discarded when she declared that there would not be any special concessions to people in the backlog, that they would all have to go through the credible basis case. They then went on and narrowly defined the humanitarian and compassionate considerations, so that it is again under 5% of the total. That possibility is not now open to people. If the humanitarian and compassionate guidelines were expanded, then we could make probably significant inroads into the 120,000 cases.

Ms Jackman: The other solution is the designated class. Make it a requirement that they meet the normal requirements of immigration, as though they were applying through Buffalo. You still have to make your 70 points. This is important for people from countries like Lebanon, Sri Lanka, or the People's Republic of China. Maybe they will qualify and make the 70 points; maybe they will not get into the United States. But it seems

[*Traduction*]

d'audiences, ce qui permet 28 auditions par jour. Je crois que l'on en prévoit deux par jour, mais il n'est pas toujours possible de clore le dossier à la fin d'une journée.

M. Koury: Non, évidemment. Les audiences peuvent s'étirer en longueur, et il faut parfois revenir sur un dossier plusieurs fois.

M. Waldman: Bien sûr.

Mme Jackman: Vous avez raison de le mentionner, et c'est justement l'un des facteurs les plus décourageants du programme. Il est à peu près impossible de faire accélérer certains cas, même si la famille est en danger dans le pays d'origine. On nous l'avait pourtant promis, mais ce n'est pas le cas. Certains de mes clients libanais sont morts d'inquiétude au sujet de leur famille, et ils ont peur que leurs parents se fassent bombarder. Je ne suis même pas en mesure de faire accélérer l'étude de leurs dossiers. Ces gens sont prêts et ont des demandes de statut de réfugiés très valables. Mais leur famille a mille fois le temps de se faire tuer, en attendant que leur dossier soit étudié. C'est illogique de ne pas pouvoir activer les dossiers. Le Comité pourrait peut-être le recommander?

M. Koury: Je peux effectivement vous donner des exemples à l'appui, parce que je connais une famille qui. . .

Le président: Monsieur Koury, désolé, mais je dois vous. . .

M. Koury: Interrompre.

Le président: En effet. Vous avez déjà pris une ou deux minutes de plus.

J'aimerais également poser quelques questions. Est-ce que le traitement de l'arriéré serait grandement facilité si les gens se trouvant déjà au Canada recevaient un traitement spécial?

M. Waldman: En fait, c'est la ministre elle-même qui a écarté cette possibilité lorsqu'elle a déclaré que les demandes en suspens faisant partie de l'arriéré ne recevraient pas de traitement spécial, et que le critère du motif valable s'appliquerait à chacune d'entre elles. Ils ont ensuite procédé à une redéfinition très stricte des motifs humanitaires, de sorte que moins de 5 p. 100 du nombre total sont admis en invoquant cet article. On peut dire que cette porte là est plus ou moins fermée maintenant. Si l'on élargissait la définition des motifs humanitaires, on pourrait sans doute régler bon nombre des 120,000 dossiers encore en suspens.

Mme Jackman: Notre solution serait de recourir à la catégorie désignée. C'est-à-dire qu'on pourrait prévoir que chaque demandeur remplisse les conditions normales d'immigration, comme s'il présentait sa demande à partir de Buffalo. Il faudrait un minimum de 70 points. C'est très important pour ceux qui viennent du Liban, de Sri Lanka, ou de la République populaire de Chine. Ils auront peut-être les 70 points nécessaires pour être

[*Text*]

unduly harsh to make them go back to the People's Republic of China or Iran, where we cannot even process them, rather than let them process in the normal manner but under a designated class regulation.

Le président: Si quelqu'un qui fait partie de l'arriéré sent que sa réclamation ne sera pas reconnue, il peut sortir du pays et faire une demande; il faut de 8 mois à 2 ans pour régler cette demande. C'est ce que M. Barnett nous disait. Vous dites qu'il faudrait créer un incitatif supérieur pour faire en sorte que ces gens n'utilisent pas tout le processus de l'arriéré. Cet incitatif, comment le décrivez-vous? Comment le voyez-vous? Quel genre d'incitatif nous suggérez-vous de mettre en application?

Mr. Waldman: Speaking for my clients, the ones we are talking about are people who have no hope of passing through the credible basis test, who do not come from refugee-producing countries. The incentive would be a reasonable expectation that when their visas are processed they will be accepted.

Part of what we found so upsetting about the information that was presented by the department when the backlog was announced was that they talked so much about the Voluntary Departure Program and said everyone would be guaranteed an interview. But guaranteeing an interview is meaningless if at the beginning you know the result of that interview will be rejection. It is very easy, since they are not being exempted from the normal point system, to determine in advance whether a person will be accepted when he goes to an interview. If you do not have an occupation that is in demand, then you cannot qualify even if you are guaranteed an interview, unless you get an approved job offer from the Canada Employment Centre.

The type of incentive that we are speaking of involves either giving people approved job offers so that they will overcome the requirement to have an occupation that is in demand, or giving some other exemption from the requirements of the point system. When they go to their legal advisers and ask about their chances of coming back after voluntary departure, and they are told they are better than 50%, a lot of people leave. But if they are told that they have absolutely no chance, which is the case for the vast majority, then they do not leave. That is why the statistics in voluntary departure are so low.

Ms Jackman: You can cover a lot of them without any special kind of thing if the Canada Employment Centre will give the 2151s where there is a recognized shortage, as in the case of sewing machine operators. You cannot get approval even though we are bringing people in from other countries to do those jobs.

[*Translation*]

admissible; ou peut-être qu'ils ne seront pas admis aux États-Unis. Mais forcer ces gens-là à retourner à la République populaire de Chine ou en Iran, où l'on ne peut même pas traiter leur demande, plutôt que de leur permettre de passer par la filière normale, dans la catégorie désignée, nous semble un peu trop sévère.

The Chairman: If someone who is part of the backlog has the impression his claim will not be accepted, he can always leave the country and make an application; it takes anywhere from eight months to two years to handle that application. That is what Mr. Barnett is telling us. You are saying that we have to give these people a greater incentive to go through normal channels, rather than using the whole backlog process. But what exactly do you have in mind? What kind of incentive would you suggest we put in place?

M. Waldman: Si je parle pour mes propres clients—c'est-à-dire des gens qui n'ont pas le moindre espoir de répondre au critère du motif valable, et qui ne viennent pas des pays qui produisent beaucoup de réfugiés—le fait de savoir qu'on a de bonnes chances d'être admis une fois qu'on a réussi à obtenir un visa serait une très bonne incitation.

Si nous étions inquiets en voyant l'information que présentait le ministère au moment d'annoncer les mesures qu'il prendrait pour éliminer l'arriéré, c'est qu'on a beaucoup insisté sur le Programme des départs volontaires, en précisant que tout le monde était sûr d'avoir une entrevue. Mais à quoi ça sert de garantir à tous et chacun une entrevue si dès le départ, on sait que cette entrevue aboutira au rejet de sa demande. Comme ces gens-là ne sont exclus du système de points normal, on peut facilement déterminer au préalable si la demande est susceptible d'être retenue ou non au moment de l'entrevue. Si le métier du requérant n'est pas en demande, il ne sera pas admis, même si on lui garantit une entrevue—à moins d'avoir une offre d'emploi approuvée d'un Centre d'emploi du Canada.

Le genre d'incitation qui nous semble souhaitable serait soit d'accorder des offres d'emploi approuvées aux demandeurs, afin qu'ils ne soient pas tenus d'avoir un métier très demandé, soit de les exclure du système de points normal. Lorsque les demandeurs éventuels apprennent, en consultant leur conseiller juridique, qu'il y a de bonnes chances pour qu'ils soient admis au Canada s'ils quittent volontairement le pays, bon nombre d'entre eux vont le faire. Mais si on leur dit qu'ils n'ont absolument aucune chance d'être admis—ce qui est justement le cas pour la grande majorité des demandeurs—eh bien, ils ne partent pas. Voilà pourquoi le nombre de départs volontaires est si faible.

Mme Jackman: On pourrait régler bon nombre de ces demandes, sans nécessairement prévoir un traitement spécial, si le Centre d'emploi du Canada était prêt à leur faire une offre d'emploi dans un secteur où l'on a reconnu qu'il existe une pénurie, par exemple, les opérateurs de machine à coudre. On n'arrive toujours pas

[*Texte*]

There are a lot of women in that program who are foreign domestic workers or are sewing machine operators. They should recognize that there is a shortage in that area and give the 2151 on that basis, as they are doing for the construction workers. They did not give 2151s to construction workers until they worked out this deal, although there is a shortage of construction workers. It is an inability of the Canada Employment Centre to respond to the shortages of workers in the country. You do not even have to give them any special breaks. Just be realistic about where the shortage is. Many of them would qualify.

• 1650

Mr. Waldman: Just to add one last point, I think we are not asking that they be given super-priority processing. I think a lot of the people in the backlog would be prepared to go outside Canada, to apply and to wait a few months to come back, if they knew that at the end of the process they had a good chance of coming back.

The reality today is that of the, say, 50,000 or 60,000 people who probably will not make it through the credible basis test, based on the countries they come from, a very small percentage will quality under the point system. Why should they leave? If you were that person, why would you leave when you know, even with this nice, neat, little letter they are going to give you at the backlog office, that if you take it to the visa office, the visa officer will give you an interview, thank you and then refuse you?

Le président: Il est peut-être difficile de leur donner un incitatif si cet incitatif est une porte toute grande ouverte à un oui. Pourquoi le renvoyer et lui dire oui en même temps? C'est là que c'est difficile. Comment trouver le juste milieu dans tout cela?

Mr. Waldman: I think this is what we are saying the middle ground is. The idea to not offer an amnesty, which would allow all these people to stay in Canada, is to preserve the integrity of the system, which was the decision the minister made in December 1988.

The idea of encouraging them to leave is a recognition that something has to be done to deal with these people. If we say they can leave and, if they leave, they have a reasonable opportunity of coming back, you are not rewarding them, because they still have to go and apply in the normal way. If you offer them a job offer approved by the Canada Employment Centre, then we are merely

[*Traduction*]

à obtenir ces offres, bien que nous fassions venir des gens d'autres pays pour faire ce genre de travail.

Beaucoup de femmes qui travaillent actuellement comme domestiques étrangères ou opératrices de machine à coudre ont été admises par le truchement de ce programme. Il faut absolument que la pénurie soit reconnue dans ce secteur et que l'on donne des offres d'emploi en invoquant ce motif, comme ils l'ont fait pour les ouvriers du bâtiment. Ces derniers ont dû également attendre qu'on conclue une entente pour obtenir des offres d'emploi, bien qu'il existe une pénurie d'ouvriers du bâtiment. Les centres d'emploi du Canada sont incapables de faire face aux pénuries de main-d'oeuvre au Canada. Il ne serait même pas nécessaire d'accorder à ces gens un traitement spécial. Il suffit de reconnaître qu'il existe des pénuries dans certains secteurs. À ce moment-là, bon nombre d'entre eux seraient admissibles.

M. Waldman: Un dernier point, si vous me le permettez. On ne demande pas que leur dossier soit traité avec la plus grande priorité. Je pense que bon nombre de ceux dont la demande fait partie de l'arriéré seraient tout à fait disposés à partir pour faire leur demande depuis un autre pays, quitte à attendre quelques mois pour la faire approuver, s'ils savaient qu'au bout du compte, leur demande était susceptible d'être retenue.

Le fait est que des, mettons, 50,000 ou 60,000 personnes dont la demande ne sera pas retenue faute de motif valable, étant donné les pays dont ils sont originaires, un très faible pourcentage seulement sera admissible en vertu du système des points. Pourquoi partiraient-ils? Si vous étiez à leur place, quitteriez-vous le Canada en sachant—même si vous possédiez cette belle lettre qui vous aurait été donnée par le bureau chargé de l'arriéré—qu'au moment de vous présenter pour l'entrevue, le préposé aux visas allait simplement vous remercier et ensuite refuser votre demande?

The chairman: It maybe a little awkward to give these people an incentive that more or less amounts to acceptance. Why turn them away and promise to accept them? That's the difficulty. We need to find some middle ground.

M. Waldman: Ce que nous proposons représente le juste milieu, d'après nous. Si madame la ministre a décidé en décembre 1988 de ne pas amnistier tout le monde, ce qui aurait permis à tous ces gens-là de rester au Canada, c'est parce qu'elle tenait à préserver l'intégrité du système.

Si on les encourage à partir, c'est qu'on reconnaît qu'il faut trouver le moyen de régler leur cas. Si on leur demande de partir en précisant que leur demande a de fortes chances d'être retenue, ce n'est pas une récompense, car ils seront toujours tenus de présenter leur demande en passant par la filière normale. En leur faisant une offre d'emploi approuvée par le Centre

[*Text*]

recognizing the fact that they are fulfilling jobs that are needed in the community.

Ms Jackman: There is some precedent for it. They have told people in the past who do not have humanitarian grounds to go home and process. They go home and process, and they come back as immigrants. That is the normal thing.

The other thing is that there are many visitors in Canada who are processing through the U.S. to get their papers. They are here physically in Canada; they are processing in the normal manner under the immigration regulations, but they are here. Some of them are on work permits and some of them are here as visitors with family members.

You are not doing anything different from what is done normally. We do not accept them in Canada. There is a way to process outside Canada, and they use it. Where there is a shortage in a job category, we give a 2151; they have a chance of being able to come back legally, so they will take it. Most of them will. A lot of them are in jobs where there is a shortage.

Mr. Hoppe: I take your point and I would like to comment, if I could. If you make it an automatic thing, not only does it beg the question why we make them go outside the country, but also it makes regular, normal immigrants think they are being disadvantaged. Why should a normal, law-abiding citizen of the world have to qualify according to our regular rules, when these so-called perceived abusers get this special treatment?

We are saying to use the normal system. In order to use the normal system and maximize its effectiveness for the inside-Canada claimants, we have to recognize that when they are in centres of Canada that have shortages of labour, there is a meaningful, significant reality in saying to the Canada Employment Centre to approve the job offer.

When I mentioned before that there are a number of groups that have to be on-side and co-ordinated if we are to do this, I should not fail to include the Canada Employment Centre of the Employment and Immigration Commission. It is, after all, one commission, but they have two different philosophies: the immigration people think immigration and the employment people think protection of the labour market. I am not being totally accurate here, but in a broad sense the Canada

[*Translation*]

d'emploi du Canada, on reconnaît tout simplement qu'ils peuvent nous aider à faire face à la pénurie d'emplois dans certains secteurs au Canada.

Mme Jackman: Le précédent existe déjà, d'ailleurs. Il leur est déjà arrivé de demander à certaines personnes, dont la demande ne pouvait être acceptée pour des raisons d'ordre humanitaire, de retourner dans leur pays d'origine pour présenter une demande en bonne et due forme. Ces personnes sont retournées chez elles pour présenter une demande, et elles sont retournées au Canada comme immigrants reçus. C'est comme ça que les choses se font normalement.

Il convient de vous signaler également que bon nombre de visiteurs au Canada présentent leur demande à partir des États-Unis pour obtenir leurs papiers. Ils sont physiquement présents au Canada; ils passent par la filière normale sauf qu'ils sont présents au pays. Certains d'entre eux ont des permis de travail, alors que d'autres sont en visite avec des membres de leur famille.

Il ne s'agit donc pas de s'écarter de la méthode de traitement utilisée en temps normal. On ne les admet pas depuis le Canada. Le traitement des demandes en dehors du Canada est prévu dans les règlements, et c'est ce qu'ils font. S'il y a une pénurie d'emplois dans un secteur donné, on peut leur faire une offre d'emploi; ainsi, lorsqu'ils ont la possibilité de revenir légalement au Canada, ils l'acceptent. C'est-à-dire que la majorité l'acceptent. Bon nombre d'entre eux ont des métiers où il existe effectivement au Canada une pénurie de main-d'oeuvre.

M. Hoppe: J'accepte votre argument, et j'aurais justement un commentaire à ce sujet-là. Si l'on décide de leur accorder automatiquement une offre d'emploi, non seulement cela remet en question la nécessité de les renvoyer chez eux, mais aussi cela crée des problèmes vis-à-vis des immigrants ordinaires, qui ont l'impression d'être défavorisés par rapport aux autres. Pourquoi un bon candidat étranger, respectueux des lois, aurait-il à se conformer aux règles, alors que des gens qui ont la réputation d'abuser du système reçoivent un traitement spécial?

Nous prétendons qu'il faut passer par la filière normale. Mais pour ce faire, et pour maximiser l'efficacité du système pour les demandeurs qui sont déjà au Canada, il faut absolument reconnaître, lorsque ces gens-là sont dans des centres où il existe une pénurie de main-d'oeuvre, qu'il serait utile et normal que le Centre d'emploi du Canada leur donne une offre d'emploi.

Quand j'ai mentionné tout à l'heure qu'il faudrait l'appui d'un certain nombre de groupes et qu'il faudrait coordonner leurs activités si nous voulons effectuer ce genre de changements, j'aurais peut-être dû mentionner les Centres d'emploi du Canada, qui relèvent de la Commission de l'emploi et de l'immigration. Bien qu'il n'existe qu'une seule commission, il y a deux philosophies différentes: du côté de l'immigration, les fonctionnaires sont préoccupés par l'immigration, et du côté de l'emploi,

[*Texte*]

Employment Centre standards of protection of the labour market apply nationally.

I think some attention is required for the fact that in certain regional areas—southern Ontario for one and other parts of the country—there are labour shortages in very menial occupations.

M. Fernand Jourdenais (député de La Prairie): Tout à l'heure, vous avez dit tous les trois que le nouveau système d'acceptation des réfugiés était en difficulté et qu'on allait avoir un nouvel arriéré. C'est ce que plusieurs avaient prédit juste avant la mise en vigueur du système. J'étais un de ceux-là.

• 1655

Il y a maintenant un deuxième arriéré. Chaque fois que je porte mon attention sur l'immigration, cela augmente. Nous sommes maintenant à 113,000. Nous étions à 65,000 ou 85,000, et cela a augmenté. On avait dit que cela allait coûter 100 millions de dollars. On est maintenant à 300 millions de dollars.

Vous venez d'ajouter une chose qui me fait peur: maintenant, on n'a pas assez de ressources humaines pour administrer les deux systèmes. Que devons-nous faire pour éliminer le premier arriéré? L'autre va suivre bientôt. Vous avez dit qu'on était censé analyser deux cas par jour et qu'on en analysait seulement un. Ces temps-ci, il n'y a peut-être pas autant de gens qui demandent le statut de réfugié que dans les années précédentes, mais il y en a encore un bon nombre. Je voudrais savoir comment trouver une solution. J'étais là lorsque la ministre a dit qu'il n'était pas question d'accorder une amnistie. Qu'est-ce qu'il faut faire? Trouvez-moi une solution.

Mr. Waldman: Okay, I think there are solutions to the new backlog, but they depend on the resources. I suppose what we are saying is if you divert so much of the resources to deal with the old backlog, you weaken the new system so what we are proposing is looking for flexibility in dealing with the old backlog. I think we have suggested two ways.

One is expanding the humanitarian and compassionate criteria that are used when assessing people under the old backlog. It is very, very restrictive. It is being challenged in the courts because it is so restrictive. One possibility would be to expand those considerations.

A second possibility would be to allow people who are in the backlog who can qualify under another program to have access to that program. In other words, if you are in the backlog but you can get in as a domestic, then let the person withdraw from the backlog and apply as a

[*Traduction*]

les fonctionnaires sont préoccupés par la nécessité de protéger le marché du travail.

Ce n'est peut-être pas tout à fait juste de l'exprimer ainsi, mais je pense qu'on peut dire qu'en général, les normes de protection du marché du travail des Centres d'emploi du Canada s'appliquent d'un bout à l'autre du pays. Je crois qu'il faut absolument tenir compte du fait que dans certaines régions—entre autres, le sud de l'Ontario—il existe des pénuries de main-d'oeuvre dans des secteurs où le travail n'est pas très valorisant.

Mr Fernand Jourdenais: (La Prairie) A little while ago all three of you were saying that the new refugee determination system was in trouble and that were heading for another backlog. That is what a number of people had predicted would happen before the new system came in to effect. I was one of them.

Now we have a second backlog. Every time I turn my attention to immigration issues, the number seems to be increasing. We are now at 113,000. Before, it was 65,000, or 85,000, and it has gone up again. We were told it would cost 100 million dollars. So now we are up to 300 million dollars.

And you have just mentioned something else that concerns me: now we do not have enough human resources to administer the two systems. What should we do to clear away the first backlog? We will soon be facing another one. You said that they were supposed to be doing two cases a day, but that they were in fact only doing one a day. These days, there may not be as many people claiming refugee status as in previous years, but there are still quite a few. I would like to know how we can find a solution to this problem. I was here when the minister said that granting amnesty was out of the question. So what should we do? What is the solution?

M. Waldman: Je pense qu'il y a plusieurs solutions pour éliminer ce nouvel arriéré, mais tout dépend des ressources qu'on voudra bien y consacrer. Le point que nous essayons de faire ressortir, c'est que si l'on affecte trop de ressources au traitement de l'ancien arriéré, le nouveau système s'en trouve affaibli; donc, nous proposons que l'ancien arriéré soit traité avec une certaine souplesse. Je crois, d'ailleurs, vous avoir fait deux suggestions précises.

D'abord, on pourrait élargir la définition des motifs humanitaires pour l'évaluation de ceux dont la demande fait partie de l'ancien arriéré. La définition actuelle est extrêmement restrictive. C'est pour cette raison même qu'elle fait actuellement l'objet d'une contestation judiciaire. Il y a donc la possibilité d'élargir cette définition.

Une deuxième possibilité serait de permettre à ceux dont la demande fait partie de l'arriéré mais qui sont admissibles en vertu d'un autre programme d'être admis par le biais de ce programme-là. Autrement dit, si quelqu'un fait partie de l'arriéré mais peut se faire

[*Text*]

domestic. It would seem to be logical, but they are not permitting them to do it.

M. Jourdenais: Par exemple, je ne comprends pas que

in order to take on this job, you should have experience. I am having problems with a lot of people who want to come as domestics and I cannot get them filled in. No way; they do not want to bring them in because they are saying they are not experienced. I do not know what they mean by being experienced as a domestic, but that is it.

Ms Jackman: That is another potential court challenge.

Mr. Jourdenais: The whole system is going to be in court.

Mr. Waldman: But there is the irony of it, because we have all these domestics with years of experience who are in the backlog system. There is a shortage of domestics in Toronto. People who apply through the normal channels to get domestics are turned down because they are told the domestics who are trying to come in do not have experience. I think the refusal rate, according to an officer in the Canada Employment Centre, was over 90%.

Yet we have domestics who are working in the backlog who have experience, who have been working for families for years and are being told they cannot apply as domestics because they are in the backlog. One of the obvious solutions is if a person is a domestic and is in the backlog, let them access the domestic program, but they refuse to do that.

Ms Jackman: But the domestics with experience; you can raise six of your own kids and they will say you do not have experience because you never got paid by anybody. Your husband did not pay you, so it is not experience.

Mr. Jourdenais: I agree.

Mr. Waldman: To summarize, the third solution: if you are asking us, what we are saying is we need to speed up processing of the backlog so we can put more resources into the new system. Invite us back another day and we will tell you how you can fix the new system; that is not today's subject. We have already discussed this with people from Immigration.

[*Translation*]

admettre comme domestique, il suffirait de retirer sa demande de l'arriéré et de lui laisser la possibilité de présenter une demande en tant que domestique. Bien que cela semble logique, ce n'est pas permis actuellement.

Mr. Jourdenais: For instance, I do not understand why. . .

Il faut avoir de l'expérience pour faire ce travail. Il y a beaucoup de gens qui demandent mon aide pour se faire admettre comme domestiques, mais je n'arrive pas à les faire accepter. C'est impossible; on refuse de les prendre parce qu'ils n'ont pas d'expérience. Je ne sais pas exactement ce qu'ils entendent par expérience quand on parle de domestiques, mais c'est la réalité.

Mme Jackman: C'est quelque chose qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une contestation judiciaire, d'ailleurs.

M. Jourdenais: Tout le système va faire l'objet d'une contestation judiciaire.

M. Waldman: Mais c'est tout de même un peu ironique, car il y a toutes sortes de domestiques très expérimentées dont la demande fait partie de l'arriéré. Il y a une pénurie de domestiques à Toronto. Les gens qui passent par la filière normale pour obtenir une domestique se voient refuser leurs demandes, parce que les domestiques qui essaient de venir au Canada n'ont pas d'expérience, semble-t-il. D'après un agent du Centre d'emploi du Canada, le taux de refus est supérieur à 90 p. 100, je crois.

Par contre, nous avons au Canada des domestiques expérimentées dont la demande fait toujours partie de l'arriéré, et qui travaillent pour des familles depuis des années; eh bien, on continue à leur dire qu'elles ne peuvent pas présenter de demande puisqu'elles font toujours partie de l'arriéré. Une des solutions les plus évidentes serait de permettre à celles qui travaillent déjà comme domestiques et dont la demande est toujours en suspens d'être admises par l'entremise du programme des domestiques, mais les autorités refusent de le faire.

Mme Jackman: Et là on parle de domestiques expérimentées; le problème, c'est que même si l'on a élevé six enfants, les autorités considèrent qu'on est pas expérimentée parce que ce travail n'était pas rémunéré. Étant donné qu'on n'a pas été rémunérée par son mari, on n'a pas d'expérience.

M. Jourdenais: Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. Waldman: Et enfin, la troisième solution: puisque vous nous posez la question, nous pensons qu'il faut accélérer le traitement des demandes de l'arriéré afin qu'on puisse consacrer davantage de ressources au nouveau système. Si vous voulez bien nous inviter à comparaître une autre fois, nous pourrons à ce moment-là vous dire ce qu'il faut faire pour améliorer le nouveau système; mais ce n'est pas le sujet de notre réunion aujourd'hui. D'ailleurs, nous en avons déjà discuté avec les représentants du ministère de l'Immigration.

[*Texte*]

The third option is to make other types of arrangements, like the one for the Portuguese. If this arrangement goes through, it is possible that 3,000 or 4,000 people in the construction trade in Toronto will leave on their own. That is 3,000 or 4,000 fewer people who will have to go through the backlog.

If you do that five or ten times, you have 15,000 or 20,000 people and you are dealing with a sizeable percentage of the backlog. What we have seen up until now is that there is absolutely no flexibility in the manner in which the Immigration department has dealt with the backlog.

We were told by senior officials that there is this Cabinet mandate—and it seems that it has been written in granite somewhere—and it is no amnesty and no concessions.

What we are saying to you is, fine, we all accept no amnesty and we are not saying you have to make concessions, but you have to be flexible. What we are seeing is there is absolutely no flexibility, either. If you do not show flexibility and you insist on processing some 120,000-odd people through the system, you are going to destroy the new system.

• 1700

M. Jourdenais: Je reviens toujours à ce que j'ai suggéré: qu'on accorde une amnistie et ce serait fini. On n'a pas voulu s'immiscer dans le nouveau système parce qu'on ne voulait pas accorder une amnistie, et on est maintenant rendus au stade où on est.

Le nouvau système est censé être très rapide et très efficace. Quand quelqu'un est accepté comme réfugié, combien de temps doit-il attendre avant de devenir immigrant reçu? Et quand quelqu'un devient immigrant reçu, combien de temps doit-il attendre avant de pouvoir faire venir ses enfants d'un autre pays?

So she could sponsor her children who are in another country?

Ms Jackman: I do not have any of my accepted refugees yet landed. This is since January for some of them.

Mr. Jourdenais: Have you some who were accepted refugees, let us say accepted in January or February?

Ms Jackman: Yes.

Mr. Jourdenais: They are not landed yet?

Ms Jackman: They are not landed. Not only that, when they went to this rapid landing process inside the country they cancelled the family reunification prior to landing. We have always had the possibility, where families were at risk, to be able to get the visa office to bring them out on a minister's permit to join the family member here who is

[*Traduction*]

La troisième possibilité, donc, serait de prévoir le genre de solution qu'on a trouvé pour régler le cas des Portugais. Si tout fonctionne comme prévu, il est possible que trois ou quatre mille ouvriers du bâtiment à Toronto vont quitter volontairement le Canada. Le nombre de demandes en suspens se trouvera donc réduit de 3,000 ou 4,000.

Si l'on fait la même chose cinq ou dix fois, on règle le cas de 15,000 ou 20,000 personnes, c'est-à-dire un pourcentage assez considérable de l'arriéré. Mais jusqu'ici, le ministère de l'Immigration n'a fait preuve d'absolument aucune souplesse pour ce qui est du traitement de l'arriéré.

Des hauts fonctionnaires nous ont dit que le Cabinet aurait décrété—et il semblerait même que c'est gravé dans la pierre quelque part—qu'il n'y aurait ni amnistie ni concession.

Notre réaction est de vous dire: bon, très bien; nous acceptons tous qu'il n'y aura ni amnistie, ni concession, mais il faut tout de même faire preuve de souplesse. Mais nous avons constaté au contraire qu'il n'y a absolument aucune souplesse. Eh bien, si on refuse d'être souple et qu'on insiste pour que les demandes de quelque 120,000 personnes passent par le système, on va finir par détruire le système qu'on vient de mettre en place.

Mr. Jourdenais: Well, I keep coming back to what I suggested earlier: that we grant an amnesty, and then it would be over and done with. We did not want to interfere with the new system because we did not want to grant an amnesty, and now look what has happened.

The new system is supposed to be very fast and very efficient. But when someone is admitted as a refugee, how long does she have to wait befores he becomes a landed immigrant? And once she becomes a landed immigrant, how long does she have to wait before she can bring her children over from another country?

C'est-à-dire avant de pouvoir parrainer ces enfants qui sont dans un autre pays?

Mme Jackman: Jusqu'ici, je n'ai réussi à faire accorder le statut d'immigrant reçu à aucun des réfugiés qui ont été acceptés. Ça remonte à janvier, pour certains d'entre eux.

M. Jourdenais: Mais certains d'entre eux ont été acceptés comme réfugiés, mettons, depuis janvier ou février?

Mme Jackman: Oui.

M. Jourdenais: Et ils n'ont pas encore obtenu le statut d'immigrant reçu?

Mme Jackman: Non. De plus, lorsqu'on a instauré ce processus d'admission rapide à partir du Canada, on a annulé le volet réunification de la famille avant l'admission. Lorsque des membres de la famille étaient en danger, nous avons toujours pu, jusqu'ici, demander un permis du ministre par l'entremise du bureau des visas

[*Text*]

recognized as a refugee. Because they now have speedy landing processing they said they would not do that any more, and they are not doing it. Families are staying in an unsafe situation in the home country until they get landed, and they are not getting landed.

Mr. Waldman: Do you want to know why they are not getting landed? They are not getting landed because there are not enough officers to deal with landing them, and that is because we have so many officers in the backlog. The new refugees are prejudiced by the backlog as well.

M. Jourdenais: Savez-vous combien de gens ont reçu le statut de réfugié mais ne sont pas immigrants? Je parle du nouveau système, bien entendu, celui dont M. Fairweather est le grand patron.

Mr. Waldman: I can only tell you that in my practice I have 30 accepted refugees going from January on, at least 30 and probably more, and not one of them has gotten landed immigrant status, and I do not know of any accepted refugees who got landed. There may be some. I am sure the commission can tell us that.

Ms Jackman: Among the lawyers in our office, it is at least as many. None of them are landed.

The Acting Chairman (Mr. Koury): I would like to thank you very much for appearing. I believe this was most constructive and will possibly give us a ways and means for bettering our system.

Mr. Heap: Mr. Chairman, I wish to give notice of several motions requesting information for this subcommittee or for the whole committee. We do not have a quorum today so I cannot even ask that the motions be put, but I would like to give notice.

One is that the Immigration Commission be requested to provide the current numbers of persons employed, by classification and years of experience, in 1989 compared with 1985, in (a) the backlog program in Toronto and Missisauga, (b) the IRB and, (c) the Toronto region immigration offices and the Montreal offices.

The second one is that the Immigration Commission be requested to provide copies of correspondence between the Ontario Immigration Regional Office and the Toronto Home Builders' Association.

The third is that the minister be requested to provide a copy of the so-called Cabinet mandate to proceed expeditiously.

[*Translation*]

pour les faire sortir du pays du réfugié dont la demande a été acceptée. Mais comme nous avons maintenant ce processus d'admission rapide, le ministère ne veut plus le faire, et il ne le fait pas. Par conséquent, les membres de la famille des réfugiés sont en danger dans leur pays d'origine jusqu'au moment où ils sont admis au Canada, et on ne les admet pas très rapidement justement.

M. Waldman: Et voulez-vous savoir pourquoi on ne les admet pas? C'est parce qu'il n'y a pas suffisamment d'agents pour traiter leurs demandes, parce que trop d'agents sont affectés au traitement des demandes de l'arriéré. Ainsi les nouveaux réfugiés sont également défavorisés par l'existence de cet arriéré.

Mr. Jourdenais: Do you know how many people have been given refugee status but are not yet landed immigrants? I am talking about the new system, of course—the one Mr. Fairweather is in charge of.

M. Waldman: Je peux vous dire seulement que parmi mes propres clients, j'ai au moins trente—et probablement plus—réfugiés dont la demande a été acceptée depuis le mois de janvier, mais aucun d'entre eux n'a encore réussi à obtenir le statut d'immigrant reçu; d'ailleurs, je n'ai pas entendu parler de réfugié reconnu qui aurait réussi à obtenir le statut d'immigrant reçu. Il y en a peut-être quelques-uns. Je suis sûr que la Commission pourrait nous fournir cette information.

Mme Jackman: Pour ce qui est des avocats de mon cabinet, il y en a au moins autant. Aucun d'entre eux n'a encore le statut d'immigrant reçu.

Le président suppléant (M. Koury): J'aimerais vous remercier de votre présence. Ce fut une réunion fort fructueuse, à mon avis, et je suis sûr que vos idées nous aideront à améliorer le système.

M. Heap: Monsieur le président, je voudrais vous prévenir de mon intention de déposer un certain nombre de motions demandant que certains renseignements soient transmis soit au Sous-comité, soit au Comité plénier. Comme nous n'avons pas le quorum aujourd'hui, je ne peux pas déposer mes motions, mais je me permets de vous prévenir de mon intention de le faire.

La première serait qu'on demande à la Commission de l'immigration de nous fournir des statistiques sur le nombre d'employés, avec leur classification et le nombre d'années d'expérience, actuellement affectés d'abord au programme du traitement de l'arriéré à Toronto et à Mississauga, deuxièmement à la CISR, et troisièmement, aux bureaux régionaux du ministère de l'Immigration à Toronto et à Montréal.

La deuxième, c'est qu'on demande à la Commission de l'immigration de nous fournir un exemplaire de toute correspondance entre le bureau régional de l'Immigration pour l'Ontario et l'Association des constructeurs d'habitations de Toronto.

La troisième, c'est qu'on demande à la ministre de fournir une copie de ce prétendu document du Cabinet dans lequel on précise qu'il faut expédier l'affaire.

[*Texte*]

The fourth is that the commission provide the figures on how many refugee claimants have been found eligible for landing in the new process, how many have been landed to date, and how many have achieved reunification with their families in Canada to date.

• 1705

The fifth is to request the commission to advise on (a) the feasibility of recognizing occupations of high demand in locations where members of the backlog live, and (b) the procedure for considering such persons in the backlog for landing.

The Acting Chairman (Mr. Koury): Mr. Heap, that will be a notice of motion, and we will defer it to the next meeting, which should take place on Tuesday, I presume.

Mr. Heap: I think so. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Koury): Yes, Tuesday, October 31.

Thank you again. It was our pleasure.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

La quatrième, c'est qu'on demande à la Commission de nous donner des statistiques sur le nombre de demandeurs du statut de réfugié qui seraient devenus admissibles au statut d'immigrant reçu depuis l'instauration du nouveau processus, du nombre qui ont effectivement reçu ce statut jusqu'ici, et du nombre qui ont pu se réunir avec leurs familles au Canada.

La cinquième, c'est qu'on demande à la Commission de nous donner son avis quant à la possibilité de reconnaître que certains métiers sont très demandés dans des centres où habitent un certain nombre de demandeurs dont la demande fait toujours partie de l'arriéré, et deuxièmement, de prévoir une procédure spéciale afin que ces personnes puissent obtenir le statut d'immigrant reçu.

Le président suppléant (M. Koury): Monsieur Heap, nous avons bien reçu votre avis de motion, et nous traiterons toutes ces motions lors de la prochaine réunion, qui va probablement se tenir mardi.

M. Heap: Oui, je crois. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Koury): Oui, le mardi 31 octobre.

Merci beaucoup. Nous avons beaucoup apprécié votre présence.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Bar Association:

Lorne Waldman;

Barbara Jackman;

Carter Hoppe.

TÉMOINS

De l'Association du Barreau canadien:

Lorne Waldman;

Barbara Jackman;

Carter Hoppe.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Tuesday, October 31, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le mardi 31 octobre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34406—1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 31, 1989
(9)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 3:41 o'clock p.m. this day, in Room 536 Wellington Building, the Chairman Jean-Pierre Blackburn presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi, Gilbert Parent, Larry Schneider and Dave Worthy.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Toronto Refugee Affairs Council*: Rob Shropshire, Chairperson, and Assistant to the Coordinator, Working Group on Refugee Settlement; Nancy Pocock, Co-Chair and Representative, Quaker Committee for Refugees; Elizabeth Klassen, Lawyer with Scarborough Community Legal Services.

The Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference from the Committee dated Tuesday, October 17, 1989, relating to an investigation into the Refugee Claimants Backlog. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, October 17, 1989, Issue n. 12, Standing Committee on Labour, Employment and Immigration.*)

The witnesses each made an opening statement and answered questions.

Dan Heap moved,—That the Immigration Commission be requested to provide the current numbers of persons employed, by classification and years of experience, 1989, compared with 1985 in:

a) The Backlog Program:

i) Toronto

ii) Mississauga;

b) The Immigration and Refugee Board;

c) Toronto Region Immigration offices and the Montreal Region.

Allan Koury moved,—That the motion be amended by striking out the words "1989, compared with 1985 in:".

The question being put on the amendment, it was agreed to.

Larry Schneider moved,—That the motion be further amended by adding after the words "The Backlog Program", the following:

for 1989.

The question being put on the amendment, it was agreed to.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 31 OCTOBRE 1989
(9)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 15 h 41, dans la pièce 536 de l'édifice Wellington, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi, Gilbert Parent, Larry Schneider et Dave Worthy.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du Conseil des affaires des régugiés de Toronto*: Rob Shropshire, président et adjoint au coordonnateur, Groupe de travail sur l'établissement des réfugiés; Nancy Pocock, coprésidente et représentante, Quaker Committee for Refugees; Elizabeth Klassen, avocate, Services juridiques communautaires de Scarborough.

Le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi en date du mardi, 17 octobre 1989, soit l'examen du retard dans le traitement des demandes de réfugiés. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 17 octobre 1989, fascicule nº 12, Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration.*)

Les témoins font chacun un exposé et répondent aux questions.

Dan Heap propose,—Que le Sous-comité demande à la Commission de l'immigration de fournir, par catégorie et années d'expérience, le nombre de personnes employées en 1989 en comparaison de 1985:

a) Selon le programme de traitement de l'arriéré:

i) à Toronto;

ii) à Mississauga;

b) Selon la Commmission de l'immigration et du statut de réfugié;

c) Selon les bureaux d'immigration des régions de Toronto et de Montréal.

Allan Koury propose,—Que la motion soit modifiée en supprimant les mots «en 1989 en comparaison de 1985».

L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Larry Schneider propose,—Que la motion soit mofifiée en ajoutant après «le programme de traitement de l'arriéré», ce qui suit:

pour 1989.

L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Dan Heap moved,—That the motion be further amended by adding after the words "The Immigration and Refugee Board", the following:

for 1989.

The question being put on the amendment, it was agreed to.

Dan Heap moved,—That the motion be further amended by adding after the words "Toronto Region Immigration offices and the Montreal Region", the following:

for the years 1985 to 1989.

The question being put on the amendment, it was agreed to.

After debate, the question being put on the main motion, as amended, it was agreed to.

Dan Heap moved,—That the Immigration Commission be requested to provide copies of correspondence between the Ontario Immigration Regional Office and the Toronto Home Builders' Association.

Larry Schneider moved,—That the motion be amended by inserting between the words "requested to", the following:

subject to the agreement of the Toronto Home Builders' Association.

The question being put on the amendment, it was agreed to.

Dan Heap moved,—That the motion be further amended by striking out everything after the words "copies of correspondence", and by substituting the following therefor:

about the arrangements for Portugese claimants in the backlog.

The question being put on the amendment, it was agreed to.

After debate, the question being put on the main motion, as amended, it was agreed to.

Dan Heap moved,—That the Minister be requested to provide a copy of the so-called "Cabinet Mandate to Proceed Expeditiously".

After debate, the motion was, by unanimous consent, withdrawn.

It was agreed,—That the Commission provide the figures on how many refugee claimants have been found eligible for landing in the new process of refugee determination, how many have been landed to date, and how many have achieved family reunification in Canada.

It was agreed,—That the Commission be requested to to advise on: a) the feasibility of recognizing occupations of high demand in locations where members of the backlog live; and b) the procedure for considering such persons in the backlog for landing.

Dan Heap propose,—Que la motion soit modifiée en ajoutant après «la Commission de l'immigration et du statut de réfugié», ce qui suit:

pour 1989.

L'amendement mis aux voix, est adopté.

Dan Heap propose,—Que la motion soit modifiée en ajoutant après «les bureaux d'immigration des régions de Toronto et de Montréal», ce qui suit:

«de 1985 à 1989».

L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Après débat, la motion principale modifiée, mise aux voix, est adoptée.

Dan Heap propose,—Qu'on demande à la Commission de l'immigrtation de fournir des copies de la correspondance échangée entre le bureau régional de l'Ontario et la Toronto Home Builders' Association.

Larry Schneider propose,—Que la motion soit modifiée en ajoutant après les mots «de fournir», ce qui suit:

avec l'assentiment de l'Association,

L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Dan Heap propose,—Que la motion soit modifiée en remplaçant tout ce qui suit les mots «copies de la correspondance», par ce qui suit:

au sujet des dispositions visant les demandeurs portugais.

L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Après débat, la motion principale modifiée, mise aux voix, est adoptée.

Dan Heap propose,—Que le ministre soit invité à remettre une copie de l'ordre du cabinet de procéder rapidement.

Après débat, par consentement unanime, la motion est retirée.

Il est convenu,—Que la Commission indique combien de demandeurs du statut de réfugié ont été jugés admissibles selon le nouveau procédé de détermination du statut, combien ont été reçus jusqu'à présent, et combien de familles ont été ainsi réunifiées.

Il est convenu,—Que la Commission fournisse des précisions sur a) la possibilité d'identifier les emplois les plus en demande dans les localités où habitent les personnes qui attendent le traitement de leur demande; b) la procédure établie pour traiter leur cas.

It was agreed,—That the Sub-Committee request the legal researcher to report on whether, under current legislation and regulations, it would be possible to do the inquiry and hearing of eligibility and credible basis of a refugee claim in writing, if the Commission is willing to concede eligibility and credible basis and if counsel for the claimant admits the truth of the allegations in the Section 20 or 27 report.

Larry Schneider moved,—That this Sub-Committee do now adjourn.

The question being put on the motion, it was agreed to.

At 5:40 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

Il est convenu,—Que le Sous-comité demande au recherchiste de déterminer si la loi et les règlements actuels permettent d'établir par écrit l'admissibilité et la crédibilité d'un demandeur, pourvu que la Commission soit d'accord et que le représentant du demandeur admette le bien-fondé des allégations dans le rapport sur l'article 20 ou 27.

Larry Schneider propose,—Que le Sous-Comité s'ajourne maintenant.

La motion est adoptée.

A 17 h 40, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, October 31, 1989

• 1540

Le président: Nous continuons nos travaux du Sous-comité sur l'immigration en ce qui concerne l'enquête sur le retard dans le traitement des demandes des réfugiés. Aujourd'hui, ce 31 octobre 1989, nous entendrons différents témoins, entre autres, le Conseil des affaires des réfugiés de Toronto.

Cet après-midi, voici comme témoins, M. Rob Shropshire, Mlle Nancy Pocock et Mlle Elizabeth Klassen. Une personne a sans doute une déclaration à faire et ensuite les membres du Comité pourront poser des questions à nos témoins.

We are conducting an investigation into the refugee claimant backlog and our witnesses are Mr. Shropshire, from the Toronto Refugee Affairs Council; Ms Nancy Pocock, and Ms Elizabeth Klassen, from the same organization.

Perhaps you have a declaration to read before questions commence from members of this committee.

Mr. Rob Shropshire (Chairperson and Assistant to the Co-ordinator, Working Group on Refugee Settlement, Toronto Refugee Affairs Council): Thank you very much for the opportunity to appear before your subcommittee. I will introduce the Toronto Refugee Affairs Council and will give you a sense of our constituency and the people we represent.

The Toronto Refugee Affairs Council consists of 39 member and observer agencies. The member agencies provide direct assistance to refugees and to refugee claimants in the Toronto area. Our purpose at TRAC is fourfold: to act as a focal point for sharing information about refugee concerns; to promote public awareness of refugee needs; to promote collective advocacy on specific issues; and to encourage co-operation between our member agencies, with a view towards co-ordinating services to refugees in the Toronto area more effectively.

The delegation before you today is well-suited to discussing the backlog. I work for an agency that provides sponsorship services to refugees who come to Canada from overseas, so we work in the overseas selection process, but we are approached by many people in the backlog who require our services.

Nancy Pocock works with the Quaker Committee for Refugees and she is very involved with people who are in the backlog. Liz Klassen is a staff lawyer at Scarborough Community Legal Services, so many refugees from the backlog are counted among her clients.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 31 octobre 1989

The Chairman: The Subcommittee on Immigration is pursuing its hearings on the investigation into the refugee claimant backlog. Today, October 31, 1989, we will hear several witnesses representing the Toronto Refugee Affairs Council.

We are pleased to welcome this afternoon Mr. Rob Shropshire, Miss Nancy Pocock and Miss Elizabeth Klassen. I believe that you have an opening statement to make after which members of the committee will ask you questions.

Nous enquêtons sur le retard dans le traitement des demandes de réfugiés. Nous accueillons aujourd'hui M. Shropshire et Mmes Nancy Pocock et Elizabeth Klassen qui représentent tous trois le Conseil des affaires des réfugiés de Toronto.

Vous avez sans doute une déclaration à faire, après quoi les membres du comité pourront vous poser des questions.

M. Rob Shropshire (président et adjoint au coordonnateur, Groupe de travail sur l'établissement des réfugiés, Conseil des affaires des réfugiés de Toronto): Merci beaucoup de nos donner l'occasion de comparaître. Laissez-moi d'abord vous présenter notre conseil et vous expliquer qui nous représentons.

Le Conseil des affaires des réfugiés de Toronto est composé de 39 organismes ayant le statut de membre ou d'observateur, qui fournissent de l'aide aux réfugiés et à ceux qui revendiquent le statut de réfugiés dans la région métropolitaine de Toronto. Les objectifs du CART sont de quatre ordres: centraliser l'information sur tout ce qui touche les réfugiés; alerter le public au sujet des questions relatives aux réfugiés; favoriser la défense collective des droits des réfugiés concernant des questions spécifiques; et encourager la collaboration entre nos membres, dans le but d'assurer une coordination efficace des services de défense des droits des réfugiés dans la région de Toronto.

Notre délégation est tout à fait habilitée à discuter de l'arriéré. Pour ma part, je travaille dans un organisme qui parraine les réfugiés d'outre-mer qui arrivent au Canada; nous participons donc à leur processus de sélection, mais nombreux sont ceux dont le dossier est en attente et qui font appel à nos services.

Nancy Pocock, quant à elle, travaille au sein du *Quaker Comitee for Refugees* et s'occupe beaucoup de requérants dont le dossier est en attente. Enfin, Liz Klassen est avocate aux Services juridiques de la municipalité de Scarborough, et elle compte parmi ses

[*Texte*]

The backlog and the Backlog Clearance Process that has been put into place have had a dramatic effect upon the work of each of us in our different agencies and in our different work.

• 1545

I would like to pass it over to Nancy for a while. We each have a little something that we would like to say by way of presentation and then we can get back to questions and answers.

Ms Nancy Pocock (Co-Chair and Representative, Quaker Committee for Refugees, Toronto Refugee Affairs Council): One of the hardest things for the people in the backlog is the separation from their families. Some of them have been separated for nearly four years. I meet these people every day; they come to me in great distress. There is one man who has been coming regularly once a month to see if I have heard anything yet, if there is any way he can get his family here. He has a little boy he has never seen and two other children. You can imagine, they are little children in their formative years and he is away from them. His wife is now beginning to question why it is so long before she can come. She cannot understand that any government could take so long deciding whether a person could stay or not, and she is beginning to wonder if he has another woman here.

This is breaking up marriages. It is very, very difficult. It is hard for them to communicate with each other. Telephone calls are very expensive and the mail is very slow. It is quite a break in the family. As I say, he comes every week or so, and actually cries; he sits beside me crying. It is very hard to face that, very hard to encourage him. Again and again he thinks he should go back. He comes from Guatemala. Things are very bad there. He left because he was in a situation of great danger and if he goes back he also will be in danger.

Many families are in danger back at home, in El Salvador and Guatemala. I work mostly with Central American refugees, but I have also heard it from others. When the family is in danger they have to move around and sometimes they lose contact. I have been told by Immigration that if the family will apply in El Salvador or the country where they are, and if they are in real danger, they will bring them. But I have told that to several families, they have applied, and they have been told by the visa officer that they will not be allowed to come until their spouse is landed. Therefore, that has not worked in most cases that I have had knowledge of.

[*Traduction*]

clients de nombreux réfugiés dont le dossier fait partie de l'arriéré.

Les méthodes d'élimination de l'arriéré qui ont été instaurées ont évidemment une incidence très directe sur chacun de nos organismes et sur les services que nous rendons.

Je veux maintenant céder la parole à Mme Pocock. Nous voudrions chacun vous faire part de nos préoccupations avant de répondre à vos questions.

Mme Nancy Pocock (coprésidente et représentante du «Quaker Committee for Refugees», Conseil des affaires des réfugiés de Toronto): Ce qui est le plus dur pour ceux dont le dossier est en attente, c'est d'être séparés de leurs familles. Certains d'entre eux ne les ont pas vues depuis presque quatre ans. Je côtoie ces gens tous les jours et ils sont dans un grand état de détresse. Il y a un homme qui vient nous voir régulièrement une fois par mois pour savoir si j'ai des nouvelles à lui donner et si je pourrais d'une façon ou d'une autre faire venir sa famille. Il a trois enfants, dont un petit garçon qu'il n'a jamais vu. Vous pouvez imaginer ce que c'est d'être loin de ses jeunes enfants qui sont en train de grandir. Sa femme se demande maintenant pourquoi sa demande à elle prend tant de temps. Elle ne comprend pas qu'un gouvernement puisse attendre si longtemps avant de décider qu'une personne peut rester ou non sur son territoire, et elle commence à se demander s'il n'a pas une autre femme ici.

Une attente aussi longue est extrêmement difficile et est souvent le coup de grâce de bien des mariages. Vous comprenez à quel point il est difficile pour les époux de communiquer, puisque les appels téléphoniques coûtent très cher et que le courrier est lent. Cela divise les familles. Or, cet homme vient me voir presque toutes les semaines, s'asseoit à côté de moi et ne fait que pleurer. Il m'est devenu très difficile de lui faire face, voire de l'encourager d'une façon quelconque. De plus en plus, il pense à repartir. Or, il est originaire du Guatemala, où la situation n'est pas très rose. Il a quitté son pays parce que sa vie était en danger et, s'il y retourne, ce sera encore le cas.

Bien des familles sont en danger de mort chez elles, au Salvador et au Guatemala. Je travaille surtout, pour ma part, avec des réfugiés d'Amérique centrale, mais j'ai entendu les mêmes histoires d'horreur de réfugiés venant d'ailleurs. Lorsque la famille est en danger, elle doit se déplacer souvent et perd parfois tout moyen de communiquer avec le réfugié qui est ici. Le ministère de l'Immigration m'a dit que si une famille demande le statut de réfugié au Salvador ou dans un autre pays et qu'elle soit véritablement en danger, le ministère la fera venir au Canada. C'est ce que j'ai expliqué à plusieurs familles, qui ont suivi mon conseil et ont présenté dans leur pays la demande de statut de réfugié, mais le préposé aux visas leur a expliqué que le Canada ne les ferait pas

[*Text*]

It is getting even more difficult now that people are being called up in the backlog, because these people who are so concerned about their families see a little hope. Then time goes by, they are not called up, and they get more and more discouraged.

I think if there were some way that they could be called up first, have their hearings held and their families allowed to come. . .

Another thing that bothers me very much is how long is it going to take to get these families here once they have landed? We have not even gotten through the legislation that is going to land these people, and so it is going to be a long time before they are landed. Then, after they are landed, I am afraid it is going to be a long time before the families get here. There are going to be breakdowns because people are really, really concerned and upset. When they finally reach their goal of landing, they then find that they are still going to wait a long time for their families.

If there were some way of making their getting here more streamlined, of bringing them in on a minister's permit and letting them have their medicals and the background information done here, it would be so much better because this is really, really hard.

In the policy from the immigration manual it says:

> Once it is determined that a refugee is a Convention refugee, CIC concerned will immediately notify the appropriate post abroad where they will consider the facilitation of early admission of his family by way of a Minister's Permit, provided medical and background requirements have been satisfied. This will accelerate proceeding towards landing in Canada as a family unit.

If this were started as soon as the backlog person is called up, that would help to make it quicker. This is a very important thing that we need to consider in this whole process.

• 1550

Mr. Heap (Trinity—Spadina): What is the number of that? Do you have any identification for that regulation?

Ms Pocock: It is in the immigration manual, IE-8-17.

Mr. Shropshire: I would like to talk briefly about the process that is being put into place. In looking at the

[*Translation*]

venir tant que leur conjoint n'est pas considéré comme immigrant reçu. Que je sache, ce système n'a rien donné dans la plupart des cas.

La situation ne fait que s'aggraver pour les requérants dont le dossier remonte à la surface. En effet, cela leur donne sur le coup un rayon d'espoir, qui s'effrite au fil du temps, parce que leur dossier ne se règle toujours pas. Le découragement ne fait que croître.

Si l'on pouvait donner la priorité à ces gens-là, pour permettre à leurs familles de venir. . .

J'ai aussi une autre grave préoccupation: une fois que les requérants ont obtenu le statut d'immigrant reçu, combien de temps faudra t-il encore pour faire venir leurs familles au Canada? On n'a même pas encore adopté de projet de loi définissant le statut d'immigrant reçu, de sorte que même s'il sont admis comme réfugiés, il faut encore beaucoup de temps avant que les requérants deviennent immigrants reçus. Puis, une fois qu'ils sont devenus immigrants reçus, combien de temps leur faut-il encore attendre pour faire venir leurs familles? Celles-ci ne peuvent pas s'en tirer sans dommages, puisque la situation crée beaucoup d'angoisse et de stress. Imaginez ce que ressent celui qui devient enfin immigrant reçu mais qui découvre qu'il ne verra pas sa famille avant longtemps?

S'il était possible d'accélérer un peu toute la démarche, de faire entrer les familles grâce à un permis du ministre, puis, une fois ici, de leur faire subir les examens médicaux et de vérifier leurs antécédents, les familles seraient réunies beaucoup plus rapidement et en souffriraient beaucoup moins.

Voici ce que dit la politique du manuel d'immigration:

> Lorsqu'il a été décidé qu'une personne se trouvant au Canada est un réfugié au sens de la Convention, le CIC compétent en informera immédiatement le bureau à l'étranger concerné. Au reçu de cet avis, le bureau en question essaiera de faciliter l'admission active de la famille du requérant en leur délivrant un permis du ministre, s'ils satisfont aux exigences concernant l'état de santé et les antécédents. En procédant de cette façon, il sera possible d'accélérer l'examen des parents en tant que familles, aux fins de l'octroi du droit d'établissement.

S'il était possible de faire démarrer les démarches dès qu'on examine le cas d'un requérant dont le dossier est en arriéré, on irait beaucoup plus vite. Cela me semble être une considération essentielle.

M. Heap (Trinity—Spadina): De quel règlement s'agit-il? Avez-vous le numéro?

Mme Pocock: Il s'agit du règlement IE-8-17 du manuel de l'immigration.

M. Shropshire: Parlons maintenant brièvement du programme que vous voulez instaurer. Nous et nos

[*Texte*]

process as it has been mounted, there are four primary areas of concern for us in dealing with our clients and with the refugees in the backlog.

More than anyone, I think, except the refugees who are caught in the backlog, we want this system to work. We want the backlog cleared; we want these people to have some sense of permanency in their lives, some sense of solid ground beneath their feet. We want them to be able to get over the anguish of separation from their families.

We very much want this to work. In the way this system has been set up there are things to be done to make it work more quickly and effectively. Part of this would be to try to relieve the load that is upon the system. That would mean taking some people who have been included in the backlog out of it, so that they do not have to go through the present system and can proceed directly to landing.

An example would be people from countries on the B-1 list. The Government of Canada previously had in place a list of countries to which we would not deport people because of human rights violations or civil strife within those countries. By and large, those people in the backlog are going to be accepted. The very fact that they are from such a country gives them a credible basis for their refugee claim. We think it would relieve the stress on the system if those people were allowed to proceed to landing without going through the process itself.

The second group consists of people who, though their whole family is here in Canada, are yet required to go through the process. If there is a husband and wife here and the wife's claim comes up first and she is accepted, she cannot apply to be landed along with her husband and other members of the family who are in the family class as laid out in the Immigration Act. Instead, her husband is going to have to wait and go through his own hearing. This, it seems to me, is a waste of the resources of the system. I am afraid I cannot tell you how many people are in that situation. But it would help to alleviate the load on the system if, once one spouse were recognized, the other spouse would be taken out of the backlog and allowed to proceed to landing.

There might also be other programs under which people could apply for landing. The best example would be the Chinese. Because of the events in China in the last year, there is now a special program for Chinese nationals in Canada who would like to apply for landing here. Yet those people who are caught in the backlog from the People's Republic are being forced to go through the system. Why put that strain on the system? Why not take them out of the backlog and allow them to apply for

[*Traduction*]

clients, soit les réfugiés dont le dossier est encore dans l'arriéré, avons quatre grandes préoccupations.

Plus que quiconque, à l'exception peut-être de ces réfugiés dont le dossier est en attente, nous voulons que le programme donne de bons résultats. Autrement dit, nous voulons éliminer l'arriéré; nous voulons que ces gens puissent avoir un certain sentiment de permanence, avoir l'impression qu'ils marchent sur du solide. Nous voulons qu'ils puissent enfin surmonter l'angoisse de la séparation d'avec leurs familles.

Il faut que cela donne de bons résultats. Le programme a été conçu de façon que l'on puisse étudier les dossiers de façon plus rapide et plus efficace. Il faut donc au départ, notamment, soulager le système, autrement dit en faire sortir certains de ceux dont le dossier est en arriéré, pour qu'ils n'aient pas à suivre toutes les formalités nécessaires et puissent demander directement le statut d'immigrant reçu.

A titre d'exemple, prenons les réfugiés provenant de pays inscrits sur la liste B1. Le gouvernement du Canada avait autrefois dressé une liste de pays vers lesquels on ne pouvait expulser les demandeurs, parce que ces pays étaient reconnus pour ne pas respecter les droits de la personne ou comme étant perturbés par des dissensions internes. Dans l'ensemble, il est logique de croire que ces demandeurs seront acceptés. Le fait même d'être un ressortissant d'un de ces pays laisse entendre que leurs revendications ont un minimum de fondement. Cela soulagerait le système de permettre à ces gens de demander leur installation permanente sans être obligés de passer par le processus de l'élimination de l'arriéré.

Le deuxième groupe est composé de ceux qui, même s'ils sont ici au Canada avec toute leur famille, sont quand même obligés de passer par le processus d'élimination. Par exemple, si un couple marié est ici au Canada et que la demande de la femme soit acceptée la première, celle-ci ne peut quand même pas demander de s'établir au pays définitivement en même temps que son mari et les autres membres de sa famille qui compose la cellule familiale telle que définie dans la Loi sur l'immigration. Au lieu de cela, son mari doit attendre que son propre cas soit entendu. C'est, à mon avis, un véritable gâchis des ressources. Je ne puis vous dire malheureusement combien de gens sont dans cette situation. Mais on pourrait sans doute soulager le système si, une fois un conjoint accepté, on autorisait l'autre conjoint à demander le droit de s'établir en retirant son dossier de l'arriéré.

Il existe peut-être aussi d'autres programmes qui pourraient permettre à des gens de demander le droit de s'établir. L'exemple classique, c'est celui des Chinois. Les événements dramatiques qui sont survenus dernièrement en Chine ont incité le gouvernement à mettre sur pied un programme spécial destiné aux ressortissants chinois au Canada qui voudraient profiter de leur séjour ici pour faire une demande d'établissement. Or, il se trouve quand même des ressortissants chinois qui sont pris dans

[*Text*]

landing with other nationals from that country? That would seem to us to make an awful lot of sense.

The next area of concern is the question of access to the system. While there are those who are in the system whom we think should be taken out, there have been a small but significant number who have been excluded from going through the system. Among those are people who failed under the old ADR Program, which was put into place to clear the last backlog. The example that springs to mind is the Haitians. Haiti, we all know, is a country with a record of abusing human rights. Recently the ban on deportations to Haiti has been lifted. There are many Haitians caught in the backlog who could possibly face removal to Haiti, people who previously failed the administrative review. But at the time of the administrative review, awareness of human rights abuses in Haiti was not as prominant as it is today.

• 1555

We think those people should not be excluded from the backlog. Let them have access to the process and an opportunity to remain in Canada. Other cases included people who had not shown up for an inquiry. We think it is wrong that they be excluded from the process. If they wish to make a refugee claim in Canada they should be entitled to do so, and they should be entitled to receive the protection of the United Nations convention relating to the status of refugees. Many refugees, given the situations they are fleeing and their fear of governments because of persecution they experienced in their home country, may not have shown up for those inquiries out of fear. We feel it is important that they, too, now have the opportunity to access this system.

The second point, which falls in the same category, is the question of those who are under exclusion orders which have not yet been computed. Again, the Haitians are a good example of that. Many of them were under exclusion orders which were suspended while the government was not deporting anyone back to Haiti.

Third, a point which TRAC and, I think, every non-governmental organization which made presentations either to the government or to one of the standing committees studying Bill C-55 raised, is that there is no meaningful appeal under Bill C-55, the new refugee determination system. Again, that is happening under the backlog clearance system.

[*Translation*]

l'arriéré et qui sont obligés de passer par toutes les étapes du système. Pourquoi engorgeons-nous ainsi le système? Pourquoi ne pas plutôt les retirer de l'arriéré et leur permettre de demander directement le droit d'établissement, de concert avec les autres ressortissants de ce pays? Cela nous semble des plus logique.

Passons maintenant à l'accès au système. Même si, d'une part, il faudrait pouvoir retirer du système ceux qui y sont inutilement, il y en a quand même d'autres—en nombre plus restreint mais néanmoins déjà trop nombreux—qui ont été exclus dès le départ du système. Parmi ces gens se trouvent ceux qui n'avaient pas réussi à répondre aux critères de l'ancien examen administratif qui avait été instauré pour éliminer les arriérés précédents. Je ne puis m'empêcher de penser aux Haïtiens. Nous savons tous qu'Haïti est reconnu comme un pays qui ne respecte pas les droits de la personne. On a récemment levé l'interdiction d'expulser vers Haïti. Par conséquent, de nombreux Haïtiens dont les dossiers n'avaient pas réussi à passer l'épreuve de l'examen administratif sont aujourd'hui pris dans l'arriéré et pourraient être expulsés vers Haïti. Or, à l'époque où l'on effectuait l'examen administratif, on ne savait pas, de façon aussi flagrante qu'aujourd'hui, à quel point Haïti se moquait des droits de la personne.

D'après nous, il ne faudrait pas exclure de l'arriéré ces gens. Ils devraient en effet pouvoir avoir accès au processus de détermination du statut de réfugié et avoir la possibilité de rester ainsi au Canada. N'oublions pas non plus le cas de ceux qui ne se sont pas présentés lors de l'enquête. Il est injuste, d'après nous, de les avoir exclus eux aussi. S'ils veulent présenter une demande de statut de réfugié au Canada, ils devraient pouvoir le faire et jouir de la protection qu'accorde la Convention des Nations Unies relative au statut de réfugié. Il arrive, dans de nombreux cas, étant donné les gens qu'ils fuient et la crainte qu'ils ont d'être persécutés par leur gouvernement dans leur pays d'origine, que ces réfugiés craignent tout simplement de se présenter à l'audience. Il est important qu'ils aient, eux aussi, accès à notre système.

Il faut inclure dans cette même catégorie ceux qui sont sous le coup d'une ordonnance d'exclusion qui n'a pas encore été évaluée. Dans ce cas aussi, nous pouvons donner l'exemple des Haïtiens. Bon nombre d'entre eux étaient sous le coup d'une ordonnance d'exclusion qui avait été suspendue à l'époque où le gouvernement n'expulsait personne vers Haïti.

Notre troisième observation a été reprise par tous les organismes non gouvernementaux qui ont fait connaître leurs doléances soit au gouvernement, soit à l'un ou l'autre des comités permanents saisis du projet de loi C-55, à savoir que le projet de loi ne prévoit aucune forme d'appel dans le cadre du nouveau système de détermination du statut de réfugié. Malheureusement, cette lacune se retrouve aujourd'hui dans le programme d'élimination des arriérés.

[*Texte*]

As the regulations have been drafted, when people are refused they have the right only to an appeal on points of law before the Federal Court of Appeal. There is no appeal on the merits. This could put many people at serious risk of being removed from Canada and returned to persecution, people who are bona fide refugees. The figure that sticks in my mind is that in the year before the new system came on line—actually the year before the Refugee Status Advisory Committee actually stopped processing refugee claims—there were 322 decisions by the Refugee Status Advisory Committee that were overturned on appeal. That is a significant number. Given that they were eventually found to be genuine refugees, had those people been returned to their home country, Canada would have been in contravention of the United Nations convention and we would have been returning these people to very serious risk.

Again, the lack of an appeal is a concern of ours and there are certain Charter concerns which I imagine will be raised in the course of the process, particularly regarding section 7 of the Charter:

> Everyone has the right to life, liberty and security of the person and the right not to be deprived thereof, except in accordance with the principles of fundamental justice.

There are also the equality provisions of the Charter under section 15. Access to appeal under this system is severely limited and is not so for people going through other judicial processes.

The last point I want to make is one Nancy raised already. It is a little difficult for us to address some of the concerns specifically, because of the fact that we are still waiting for the regulations which will govern this process.

The process, although it has already been mounted and is operating, has no existence in law, as of yet, and that leads to concerns about family reunification and other concerns. It is our concern that our clients receive the security Canada offers them as quickly as possible.

Ms Elizabeth Klassen (Lawyer, Scarborough Community Legal Services, Toronto Refugee Affairs Council): When the minister announced the backlog clearance process, she divided the refugee claimants into four different groups—groups one, two, three and four, depending on what stage they were at in the old refugee process. The announcement indicated that people would be called in that order. The backlog clearance process has started and group two has been called before group one, and people in group four, who had expected to be called last, are now being processed, and most of the people in group one have not yet been called in for their hearing under the backlog clearance process.

[*Traduction*]

D'après le libellé des règlements, ceux qui ont essuyé un échec n'ont le droit d'interjeter appel devant la Cour fédérale d'appel que s'ils se limitent à des points de droit. On ne tient aucunement compte des mérites de leur cause, ce qui pourrait mettre en danger bon nombre des demandeurs qui sont réellement des réfugiés, puisqu'ils pourraient être expulsés et risqueraient la persécution. Au cours de l'année qui a précédé l'instauration du nouveau système—c'est-à-dire l'année précédant celle au cours de laquelle le Comité consultatif du statut de réfugié a cessé d'étudier les demandes de réfugiés—322 décisions, si je me rappelle bien, du Comité consultatif ont été renversées sur appel, ce qui est énorme. Étant donné que l'on a fini par comprendre qu'il s'agissait de véritables réfugiés, s'il avait fallu qu'on les renvoie dans leur pays d'origine, le Canada aurait contrevenu à la Convention des Nations Unies et aurait exposé ces gens à de graves dangers.

Cette impossibilité de faire appel nous inquiète, et je suppose que l'on pourrait invoquer la Charte à certains égards, et plus particulièrement l'article 7, que je cite:

> Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale.

Il y a aussi le droit à l'égalité, dont il est question à l'article 15 de la Charte. Il est à peu près impossible dans le système proposé d'exiger une révision des décisions négatives, alors qu'il est pourtant possible de le faire pour toutes les autres procédures judiciaires.

Enfin, j'aimerais revenir sur une observation qu'a faite ma collègue, Mme Pocok, à savoir qu'il nous est assez difficile de vous exposer nos doléances en détail, puisque nous attendons toujours de voir les règlements qui régiront les demandes de détermination du statut.

Même si le programme fonctionne déjà, il n'existe pas encore juridiquement parlant, ce qui peut nuire à la réunification des familles, notamment. Nous voulons que nos clients bénéficient de toute la sécurité que le Canada peut leur offrir le plus rapidement possible.

Mme Elizabeth Klassen (avocate aux Services juridiques de la municipalité de Scarborough, Conseil des affaires des réfugiés de Toronto): Lorsque la ministre a annoncé son programme d'élimination des arriérés, elle a divisé les demandeurs du statut de réfugié en quatre groupes différents selon l'étape où en était leur dossier dans l'ancien processus de détermination du statut de réfugié. Elle semblait annoncer que les demandeurs seraient convoqués dans l'ordre de priorité. Or, le programme d'élimination des arriérés a déjà démarré, et le deuxième groupe a été convoqué avant le premier. Par ailleurs, on s'occupe des demandeurs du groupe quatre, qui s'attendaient à être convoqués les derniers, alors que la plupart des demandeurs du premier groupe n'ont pas encore été convoqués à leur audience, comme le prévoit le programme d'élimination des arriérés.

[*Text*]

This is causing a great deal of anxiety among refugee claimants who are fearful that because they have not been called in order, maybe they are going to be deported, or there is something wrong with their case. There is a great deal of anxiety out there about the way in which the backlog clearance process is being carried out.

• 1600

Within each group, it also does not seem as if people are being called in the order in which they arrived in Canada. Originally, the expectation was that the people who arrived here first would be the first called in for their hearings because they had been waiting the longest and were in greatest need of, for example, family reunification. We find now that many of the people who have been here the longest are not being called in, and their friends who came in December 1988 already have passed the credible basis test. Again, this causes a great deal of stress among people in the backlog.

Another concern about the order of calling in is that there should be some priority given to those people who have family in danger in their country of origin. Nancy mentioned people with family in El Salvador or Guatemala. These people are again being called in randomly, not on the basis of need or on the basis of urgency. We would ask that there be some humanitarian and compassionate review of many of these cases, where requested, to allow these people to be called in first so they could then sponsor or bring their families here out of danger.

The credible basis test is applied to decide whether a person in the backlog would proceed to landing or not. Another problem that seems to come up is whether that credible basis test is being applied consistently.

Some people report into Immigration with personal information forms completed. They indicate why they fear persecution in their country of origin. Many of those cases are being conceded at this point.

We understand that cases for people who had gone as far as examinations under oath under the old system are being reviewed by a backlog task force in Ottawa. Our understanding is that many of those cases are being rejected or not passing the credible basis test on the paper reading. This is group one. These are people who have had their examination under oath under the old system. There are approximately 14,500 refugee claimants in this group. Of that group, about 7,500 transcripts have been read, 761 have been deemed to pass the credible basis test, and 5,039 have been found not to be credible.

About 10% of those claimants in group one who have had their examinations under oath have passed the credible basis test. That is very different from the statistics

[*Translation*]

Les demandeurs du statut de réfugié sont donc très angoissés et craignent, étant donné que l'ordre n'est pas suivi, d'être déportés ou que leur cause soit mal présentée. La façon dont le programme d'élimination des arriérés est actuellement mis en vigueur angoisse énormément nos clients.

Apparemment, dans chaque groupe les gens ne sont pas convoqués dans l'ordre où ils sont arrivés au Canada. Au départ, on pensait que ceux qui étaient arrivés les premiers, ayant attendu le plus longtemps, seraient également convoqués les premiers pour leur audience; d'autre part, on supposait que pour eux la réunion des familles avait un caractère plus urgent. Aujourd'hui, on s'aperçoit que des gens qui sont là depuis très longtemps ne sont pas convoqués, alors que leurs amis qui sont arrivés en décembre 1988 ont déjà passé le test du minimum de fondement. Pour ces gens-là, c'est une grosse source de stress.

Cet ordre de priorité devrait également tenir compte des familles qui sont en danger dans leur pays d'origine. Nancy a parlé de personnes qui ont de la famille au Salvador et au Guatemala. Ces gens-là sont convoqués au hasard et on ne tient pas compte du fait que leur situation est urgente. Nous pensons que des considérations humanitaires devraient entrer en ligne de compte dans certains cas et qu'on devrait convoquer ces gens-là en priorité pour leur permettre de parrainer ou de faire venir leurs familles quand celles-ci sont en danger.

Le test du minimum de fondement sert à déterminer si une personne a des chances d'obtenir le statut d'immigrant reçu. Il faudrait essayer d'appliquer ce test de façon uniforme, ce qui n'est pas toujours facile.

Certains arrivent dans les bureaux de l'Immigration avec des formulaires d'informations personnelles remplis. Sur ces formulaires, ils expliquent pourquoi ils craignent des persécutions dans leur pays d'origine. Très souvent ces dossiers sont acceptés à ce moment-là.

Apparemment, il y a des gens qui étaient allés jusqu'aux examens sous serment dans le cadre de l'ancien système et dont le cas est actuellement révisé par le groupe de travail qui, à Ottawa, se charge de l'arriéré. Il semblerait que très souvent, ils sont refusés ou ne réussissent pas le test du minimum de fondement. Il s'agit du premier groupe. Ce sont ceux qu'on a soumis à l'examen sous serment dans le cadre de l'ancien système. Quelque 14,500 réfugiés appartiennent à ce groupe. Environ 7,500 de leurs transcriptions ont été lues et, dans 761 cas, on a considéré que c'était l'équivalent du test du minimum de fondement; dans 5,039 cas, cela n'a pas été jugé concluant.

Environ 10 p. 100 de ceux qui ont subi l'examen sous serment ont passé le test du minimum de fondement. Ces statistiques sont très différentes de celles qui s'appliquent

[*Texte*]

of people who are being called in and assessed on the basis of their personal information form.

Our question is really whether there is a different test being applied to these two different groups.

Another concern that has come up is people who are going in for their backlog hearings. . . in many cases a CPO or an immigration officer will review this personal information form, which is the basic data and the reasons why they are fleeing their country. In many cases the CPO will make a recommendation to concede. In that case the people will not have to complete a full hearing, but based on that recommendation, they will be allowed to proceed to landing. Our concern is what criteria are being applied when decisions are made about whether a case will be conceded or not.

Originally, when the backlog process started, cases in group two—those are the minister's permit holders from countries to which Canada at one point would not deport—were being conceded routinely. As the process went further along, it seemed that more and more of those cases were being contested. It did not seem there was a particular reason why more cases were being contested. It seemed to be arbitrary. A decision had been made perhaps to contest more, and the decisions were not being made on the basis of the merits of the person's particular claim. This is another concern.

We were advised that at one point a number of cases in Mississauga were scheduled for concessions to be conceded, and then the officers were directed to contest those cases, not concede them. We understand it was on no other reason than there was a requirement for more cases to be contested, not on the basis of the merits of individual claims.

• 1605

One part of the backlog clearance process is the agency interview, which is the initial interview claimants go through in order to be screened to see whether or not they can be landed on humanitarian grounds or whether they must proceed on to the credible basis test.

One concern is that the agency grounds are very narrow. Only those in the family class are considered eligible to sponsor family members in the backlog and many people in the backlog have relationships with other family members who are here, such as brothers, sisters and grandparents, and quite a dependency is built up, but those relationships are not considered in deciding whether there are humanitarian and compassionate reasons to give someone landing.

For these guidelines to be truly compassionate and humanitarian, we would ask that they be broadened to recognize more relationships and more family relationships.

Another concern we have about this humanitarian and compassionate interview is that people do not have

[*Traduction*]

aux gens qu'on évalue sur la base de leur formulaire d'informations personnelles.

Nous nous demandons donc si ces deux groupes ne sont pas évalués selon des tests différents.

Le cas des gens qui se présentent à une audience dans le cadre de l'élimination de l'arriéré nous préoccupe également. Très souvent, l'agent chargé de présenter le cas ou un agent d'immigration examine le formulaire d'informations personnelles qui contient des données de base et donne les raisons pour lesquelles la personne a quitté son pays. Très souvent, l'agent chargé de présenter le cas fait une recommandation positive. Ainsi, l'intéressé ne sera pas forcé de faire toutes les démarches d'audience et pourra obtenir le statut d'immigrant reçu sur la base de cette recommandation. Nous aimerions bien savoir quels sont les critères qui déterminent qu'une cause est approuvée ou qu'elle ne l'est pas.

Au début du programme d'élimination de l'arriéré, les causes du deuxième groupe, c'est-à-dire les détenteurs de permis du ministre, ressortissants de pays vers lesquels le Canada ne déporte pas, étaient approuvées presque automatiquement. Par la suite, il y a eu de plus en plus de refus. Nous ne comprenons pas très bien pourquoi, cela semble assez arbitraire. Peut-être a-t-on décidé de refuser plus de causes et de ne plus prendre les décisions sur les mérites d'un dossier particulier. C'est un point qui nous préoccupe.

A un moment donné, on nous a avertis que plusieurs causes allaient être approuvées à Mississauga mais, par la suite, les agents responsables de ces causes ont reçu des instructions et les ont rejetées. Apparemment, on avait simplement décidé de rejeter plus de causes d'une façon générale; cela n'avait rien à voir avec les mérites des causes en question.

Les entrevues font partie du programme d'élimination de l'arriéré; il s'agit d'une entrevue qu'on accorde aux candidats pour voir s'il est possible de les accepter pour des raisons humanitaires ou s'ils doivent passer le test du minimum de fondement.

Les critères de l'organisme sont extrêmement étroits, ce qui nous inquiète un peu. Seuls les gens qui appartiennent à la cellule familiale peuvent parrainer les membres de leur famille quand ceux-ci font partie de l'arriéré et, très souvent, ils ont des liens avec d'autres membres de leur famille qui sont ici, des frères, des soeurs ou des grands-parents, des liens de dépendance importants, mais qui n'entrent pas en considération pour déterminer le caractère humanitaire d'une cause.

Pour que ces directives deviennent vraiment humanitaires, il faudrait les élargir et reconnaître que d'autres types de relations familiales peuvent être considérés.

D'autre part, cette entrevue qui sert à déterminer les circonstances humanitaires est souvent conduite par des

[*Text*]

counsel in most cases and they are often questioned or crosss-examined by the immigration officers about their claim. The information is then used later on in their credible basis test and there are either contradictions or they are made to look inconsistent.

The claimants' understanding of this interview is that its main purpose is to assess them on humanitarian and compassionate grounds, not to cross-examine them on their claim. So there is a great deal of concern about the purpose of the interview.

Part of the interview consists of counselling claimants to depart voluntarily and persons are sometimes pressured to consider that option even though their personal information form has not been completed and the officer does not therefore have any idea of the merits of their case. That is another concern.

These are some of the details on how the system is working thus far that have come to to the attention of those of us who are working directly with refugee claimants in the backlog.

The Chairman: Thank you, Ms Klassen.

Mr. Marchi (York West): The government has really created a monster, and the more I look into this situation, the fewer reasons there are for continuing business as usual.

I can appreciate what you said about receiving regular calls, because I am not sure what I am supposed to do with people who regularly call or visit my office. I have to give them the same answer: they have to wait, because the process is broken down into four groupings and, supposedly, those who have been here longest will hopefully be called first.

Yet it is becoming somewhat embarrassing and it is a human tragedy because, if the backlog clearance process was working, one would have a rational explanation. When you know the system is not working and there are flaws in it and you have a continuing number of people coming to see you, you begin to lose credibility in their eyes because they simply cannot put it together.

So they begin to question Nancy Pocock, for instance, which they should not be doing. They question a Sergio Marchi or other Member of Parliament because they think that the members are either not doing their jobs or they do not want to do them, notwithstanding the fact that we are as powerless as you are when it comes to administration of this backlog.

The Department of Immigration has given us a figure of approximately 94,000 cases or 113,000 people in the backlog.

How many people have actually been processed to the final, completed stage, according to your numbers? At this pace, how long will it take to deal with the existing backlog as it stands today?

[*Translation*]

agents d'immigration sans qu'un avocat soit présent. Les informations ainsi recueillies sont plus tard utilisées pour le test de minimum de fondement et, à ce stade, apparaissent souvent des contradictions ou des détails qui ne semblent pas logiques.

Les candidats pensent que cette entrevue sert avant tout à évaluer leur cause du point de vue humanitaire, et qu'elle ne porte pas sur le fond de leur cause. L'objet de cette entrevue est donc loin d'être clair.

Pendant cette entrevue, on conseille aux candidats de quitter le pays volontairement et parfois, bien qu'ils n'aient pas encore rempli leur formulaire de renseignements personnels et bien que l'agent n'ait aucune idée du mérite de la cause, on leur conseille fortement de quitter le pays. C'est un autre aspect qui n'est pas satisfaisant.

Voilà donc certains détails du système dont nous avons pris connaissance en travaillant sur le programme d'élimination de l'arriéré.

Le président: Merci, madame Klassen.

M. Marchi (York-Ouest): Le gouvernement a créé un véritable monstre, et plus je considère cette situation, plus je conclus qu'il n'y a vraiment aucune raison de continuer dans cette voie.

Je comprends que vous receviez régulièrement des coups de téléphone car, pour ma part, je ne sais plus quoi dire aux gens qui m'appellent régulièrement ou qui viennent dans mon bureau. Je dois toujours leur donner la même réponse: il faut qu'ils attendent, car le processus passe par quatre stades et qu'il faut espérer que ceux qui sont là depuis longtemps seront les premiers convoqués.

Et pourtant, les choses deviennent de plus en plus embarrassantes, c'est une véritable tragédie humaine car, si ce système d'élimination de l'arriéré fonctionnait de façon satisfaisante, il serait possible de trouver une explication rationnelle. Par contre, quand on sait que le système ne fonctionne pas, qu'il est bourré de défauts, quand les gens ne cessent de s'adresser à vous, on finit par perdre leur confiance car ils finissent par ne plus comprendre.

C'est là qu'ils vont poser des questions à Nancy Pocock, par exemple, ce qu'ils ne devraient pas faire. Ils posent des questions à Sergio Marchi et aux autres députés et ils finissent par conclure que ceux-ci ne font pas leur travail ou ne veulent pas le faire. Pendant ce temps, nous sommes aussi impuissants que vous quand il s'agit de faire face à cet arriéré.

Le ministère de l'Immigration nous dit que l'arriéré représente environ 94,000 cas, c'est-à-dire 113,000 personnes.

D'après vos chiffres, combien de personnes sont parvenues au stade final? À ce rythme, combien de temps faudra-t-il pour rattraper l'arriéré qui existe actuellement?

[*Texte*]

• 1610

Mr. Shropshire: Our figures come from the Department of Immigration, and they are as of October 13, 1989. In terms of people who have been processed to their final state, at this point in time the figure is zero because there are not the regulations under which they can land these people who have actually made it through the process. So that final act of getting papers, granting landed immigrant status in Canada, has not been achieved for anyone.

Beyond that, at October 13, 1,343 had gone through the process and been accepted and 23 had gone through the entire process and been rejected. Beyond this, 279 chose voluntary departure during their initial interview.

Therefore, you are around 1,600 people for all of Canada. In fairness to the department they had an enormous task set before them when they had to set up the bureaucracy, find the space, hire the board members who would hear these, train their different staff members and so on. I think it was not until August in the city of Toronto, anyway, that the process began calling people in.

We are really only looking at what has happened over two and a half months. To project that over a couple of years, though, at this rate I still do not think you are going to be able to clear the tremendous number of claims backlogged in the system. It looks as if we are faced with a situation that could go on much longer than the two years allotted for this.

Mr. Marchi: You have also suggested some remedies, which I would like to get into and no doubt other members will. Generally speaking, though, before we get into those individual remedies, have you given up hope that it is too late to convince the minister and the government about the need or the rationale behind an administrative review, for instance? Is your organization basically conceding? Given these faults, are you looking at "band-aid" solutions or do you think it is still worthwhile approaching the government and the minister not on remedies here and there but on a fresh approach? It is clearly not working.

Ms Pocock: No, I do not think so. We saw the minister the other day and she is quite convinced that this has to go on.

Mr. Shropshire: I think our organization discussed that exact point in a September meeting. The issue was put on the order paper because of those among us who are dealing directly with the claimants. Nancy described the case of one man who comes in and sees her once a week and cries. We have all experienced that, people who are experiencing separation from their families. Their families are in dangerous situations in their home country, they are experiencing persecution themselves, or they are outside of their home country in what are still very unsafe situations in other countries which will not offer them protection from being sent back. Let us say the husband is here and it is the wife and children who are outside of the

[*Traduction*]

M. Shropshire: Nos chiffres sont ceux du ministère de l'Immigration et datent du 13 octobre 1989. Pour l'instant, personne n'est encore parvenu au stade final car les règlements qui permettraient de recevoir ces immigrants n'ont pas encore été établis. Par conséquent, personne n'a encore les documents qui permettraient d'avoir le statut d'immigrant reçu.

À part cela, en date du 13 octobre, 1,343 personnes ont suivi le processus et été acceptées et 23 sont allées jusqu'au bout des démarches et ont été refusées. Ensuite, il reste 279 personnes qui, au cours de la première entrevue, ont décidé volontairement de s'en aller.

Bref, cela donne environ 1,600 personnes pour l'ensemble du Canada. Il faut reconnaître que le ministère s'est attaqué à une tâche monumentale quand il a dû mettre en place l'administration nécessaire, trouver des locaux, embaucher du personnel pour entendre ces causes, former ce personnel, etc. C'est seulement en août, à Toronto, qu'on a commencé à convoquer les gens.

En fait, ce que nous avons sous les yeux, c'est ce qui s'est passé depuis deux mois et demi. Si ce même rythme se maintient, je crois qu'il faudra tout de même encore plus de deux ans pour parvenir au bout de cet énorme arriéré. Apparemment, cela pourrait être beaucoup plus tard.

M. Marchi: Vous avez également suggéré des solutions dont je tiens à discuter, tout comme mes collègues, probablement. Mais d'une façon générale, avant de discuter de ces solutions, pouvez-vous nous dire si vous avez perdu tout espoir de convaincre le ministre et le gouvernement de la nécessité d'une révision administrative? Est-ce que votre organisation se juge battue? Dans ces circonstances difficiles, est-ce que vous envisagez des solutions de pis-aller ou bien allez-vous continuer à faire des démarches auprès du gouvernement et du ministre? De toute évidence, pour l'instant, cela ne marche pas.

Mme Pocock: Non, effectivement. Nous avons rencontré le ministre l'autre jour et elle est convaincue que cette situation doit continuer.

M. Shropshire: Notre organisation a justement discuté de cette question à l'occasion d'une réunion en septembre. Cela a été inscrit à l'ordre du jour car certains d'entre nous sont appelés à s'occuper directement des candidats. Nancy vous a cité le cas d'un homme qui vient la voir toutes les semaines et qui pleure. Nous avons tous eu ce genre d'expérience, des gens qui sont séparés de leurs familles. Leurs familles se trouvent dans une situation dangereuse dans leur pays d'origine, eux-mêmes sont persécutés, ou encore ils ont quitté leur pays mais se trouvent toujours en danger dans d'autres pays où ils ne sont pas certains de ne pas être renvoyés chez eux. Ils se sentent très vulnérables, et aucun mécanisme ne leur

[*Text*]

country. They are extremely vulnerable and can be put in very dangerous situations, and there is no mechanism to bring them here unless we can show that they are in a life-threatening situation.

We brought the question up, and there has been quite a bit of talk about refugees in Canada over the last three years. The system put before us seemed to promise that it would allow refugees to remain here in Canada, and it was promising to do this somewhat quickly. There was the sense that we would have to continue to speak up on behalf of those people who merit protection. For the other people who may have come and tried to use the system for other purposes, although we may have felt compassion for those people, our main focus has to remain the true refugees.

• 1615

Speaking personally, nothing would make me happier than to hear the minister announce the "A" word, that an amnesty was going to be declared tomorrow and these people could proceed to landing and the resources of the government would be used to process the people for landing, doing their background and their medical checks, and we could forget going through this very expensive process.

Mr. Marchi: You have mentioned three streams you would suggest or recommend we remove from the backlog. You mentioned the former countries belonging to the B-1 list the Tory government did away with; the question of a family going through it at different points, so if one spouse gets clearance the other one automatically should; and the third one, for special programs—and you cited China. Do you have a ball-park figure, within the 100,000 or so people who are in the backlog, for the combination of people within these three streams as part of that overall backlog? Would you have ball-park figures for us either in percentage terms or in real numbers?

Mr. Shropshire: I wish I did. I do not know even if the department at this time. . . it may be that when they finally started entering everyone into a central data bank. . . now they may have those figures. If those figures are available to the department, we have not seen them as yet. The only figure I have seen is one used by Victor Mallarek of *The Globe and Mail*, which suggested about 70% of the people in the backlog are from refugee-producing countries. But not having seen the figures myself, I could not actually give you an estimate if that is true or not.

Mr. Heap: Welcome to the witnesses.

I have several small questions and one large one. The small ones are largely matters of law, I think. Ms Klassen mentioned that some cases that had once been scheduled for no contest have been scheduled for contest. They were going to let them go through without dispute, and then it was decided there would be dispute. Is that part of the

[*Translation*]

permet de venir ici s'ils ne réussissent pas à prouver que leur vie est menacée.

Nous avons donc discuté de cette question et nous avons longuement discuté des réfugiés qui sont venus au Canada au cours des trois dernières années. Le nouveau système semblait prometteur puisqu'il permettait aux réfugiés de rester au Canada, et il semblait également accélérer les démarches. Toutefois, nous avons eu l'impression qu'il faudrait continuer à défendre la cause de tous ceux qui méritent d'être protégés. Quant à ceux qui essaient d'abuser du système, de l'utiliser à d'autres fins, même si parfois ils nous ont inspiré de la compassion, il nous a semblé que nous devions nous occuper en priorité des véritables réfugiés.

Personnellement, rien ne me ferait plus plaisir que d'entendre le ministre annoncer le mot en «A», c'est-à-dire annoncer une amnistie générale qui permettrait à ces gens-là de demander immédiatement le statut d'immigrant reçu. Le gouvernement pourrait alors consacrer ses ressources à ce processus-là, aux recherches, aux visites médicales, etc., et nous pourrions oublier tout ce processus initial qui est extrêmement coûteux.

M. Marchi: Vous avez parlé de trois types de démarches que vous aimeriez voir éliminées. Vous avez parlé des pays qui figuraient jadis sur la liste B-1, une liste que le gouvernement conservateur a supprimée. Un système qui permettrait à un conjoint d'obtenir une autorisation automatiquement si l'autre conjoint l'a obtenue. Enfin, vous avez parlé de programmes spéciaux et vous avez cité la Chine. Est-ce que vous avez une idée du nombre de personnes que ces trois types de démarches représentent, sur les 100,000 personnes qui constituent l'arriéré? Est-ce que vous avez une idée du pourcentage que cela pourrait représenter?

M. Shropshire: J'aimerais bien pouvoir vous répondre. Je ne sais même pas si le ministère. . . Je sais qu'on a fini par inscrire tous les noms dans une banque de données centralisée et il est possible que ces chiffres existent maintenant. S'ils existent au ministère, nous ne les avons pas encore vus. Le seul chiffre que j'aie vu, c'est celui qui a été cité par Victor Mallarek dans le *Globe and Mail*; d'après ce chiffre, 70 p. 100 des gens qui constituent l'arriéré viennent de pays qui fournissent de nombreux réfugiés. Mais n'ayant pas vu ce chiffre moi-même, je ne peux pas vous dire si c'est vrai ou pas.

M. Heap: Je souhaite la bienvenue aux témoins.

J'ai plusieurs petites questions à poser, puis une grosse question. Pour commencer, une série de points de droit. Mme Klassen nous a dit que certaines causes qui au départ n'avaient pas été contestées l'ont été par la suite. Apparemment, au départ il n'y avait pas de contestation puis, on a décidé qu'une contestation aurait lieu. Est-ce

[*Texte*]

activity that is not covered by a regulation because a regulation has not been written? Or is there a legal basis for the government to justify that decision, or for anyone to contest that decision; to switch from no contest to contest?

Ms Klassen: That is something that could probably be challenged legally as being discriminatory, discriminating one group against another just on the basis of the time when their hearing came up. So there possibly could be some legal challenge to that. That is a possibility.

About who makes the decisions or how they are made, there is no regulation on how the decision is to be made, there are no guidelines, as far as I am aware, for the immigration officers making those decisions about what factors would be relevant and what would not be relevant. As far as I know there are no guidelines on that issue.

Mr. Heap: On the matter of the guideline or regulation Nancy read out, the issuing of a permit to dependants in the country of persecution when, say, one parent in the family here has been identified as a refugee, if I understand rightly, that was meant to occur at that point and not later at the point of landing.

Ms Pocock: Right.

Mr. Shropshire: Yes.

Mr. Heap: Is there any right in regulation requiring the government to issue that permit, or is it purely discretionary?

Mr. Shropshire: It is purely discretionary, and it is at the discretion of the visa officer in the foreign country.

Mr. Heap: In the matter of the group one people who had their declaration under oath completed under the old law and whose cases are being reviewed on paper, my understanding last December was that the purpose for that was to lift out quickly the ones for which, for example, there would be no contest. But what you have said makes me wonder whether there is more to it than that. If the person in group one, whose transcript has been examined without any oral hearing, is found to not be a refugee or to not have a credible basis, does he have any recourse in the process? Does he then get an oral hearing?

• 1620

Ms Klassen: Yes, he would then go on to have the credible basis hearing.

Mr. Heap: For the ones who were excluded and had been through the three-year-old administrative review unsuccessfully or the ones who had been ordered to be excluded at entry, where do those decisions lie? Is there legal authority for those two decisions? Is there a place for dispute of the decisions to exclude those people from the backlog?

[*Traduction*]

que cela fait partie des activités qui ne sont pas réglementées pour l'instant, faute de réglementation? Juridiquement, y a-t-il un moyen pour le gouvernement de justifier cette décision, ou pour n'importe qui de contester cette décision?

Mme Klassen: Juridiquement parlant, on pourrait probablement établir que c'est discriminatoire, que cela favorise un groupe par rapport à un autre selon la date des audiences. Donc, il est possible que cela soit contessté. C'est une possibilité.

Quant à savoir qui prend les décisions ou comment elles sont prises, pour l'instant il n'y a pas de règlement sur la façon de prendre les décisions, pas de directive, que je sache, pour les agents d'immigration qui prennent ces décisions. Que je sache, il n'existe aucune directive à ce sujet.

M. Heap: A propos de la directive ou du règlement que Nancy a lu et qui porte sur les permis destinés aux personnes qui se trouvent dans un pays où elles sont persécutées parce qu'un membre de leur famille a été identifié comme réfugié, apparemment, cela devait se produire à ce moment-là et non plus tard, au moment où le statut d'immigrant reçu est décerné.

Mme Pocock: Exactement.

M. Shropshire: Oui.

M. Heap: Est-ce qu'il y a quelque chose dans la règlementation qui oblige le gouvernement à décerner ce permis ou bien à être purement discrétionnaire?

M. Shropshire: Purement discrétionnaire, et cela dépend entièrement de l'agent qui accorde les visas dans un pays étranger.

M. Heap: A propos de ce groupe de personnes qui avaient fait leur déclaration sous serment dans le cadre de l'ancienne loi et dont les cas sont actuellement révisés sur dossier, je crois comprendre qu'en décembre dernier on avait pris cette décision pour régler rapidement les cas qui ne semblaient pas devoir être contestés. Mais ce que vous nous dites aujourd'hui me pousse à me demander s'il n'y a pas autre chose. Est-ce que quelqu'un faisant partie du groupe I, dont le dossier a été examiné mais qui n'a pas eu droit à une audience a accès à un recours quelconque si l'on décide qu'il n'est pas un réfugié ou qu'il n'a pas le minimum de fondement? Peut-il avoir une audience dans ce cas?

Mme Klassen: Oui, il a droit à une audience portant sur le minimum de fondement.

M. Heap: Dans le cas de ceux qui ont été exclus à l'issue de la révision administrative de trois ans ou de ceux qu'on a exclus à l'entrée, qui prend la décision? Qui est légalement responsable de l'une ou l'autre des décisions? Peut-on faire appel de ces décisions excluant quelqu'un de l'arriéré?

[*Text*]

Ms Klassen: There are no backlog regulations in place and it is pretty difficult to say who is in the backlog and who is not, because there are no regulations to clearly define that. My understanding is that there have been a number of challenges in the courts on the very issue of who is eligible, simply because there is no basis for determining that in law.

Mr. Shropshire: But it was indicated in the draft regulations that these people would be excluded.

Mr. Heap: The regulations have been drafted and the draft has been published, but it has never been finalized, is that correct?

Mr. Shropshire: That is correct.

Mr. Heap: What is the legal effect of having a draft but not a published regulation? Is the government entitled in law to act on an unpublished regulation? If somebody is ordered to be deported under this system by an action for which there is no published regulation, can the deportation order be contested in court because of the absence of a published regulation?

Ms Klassen: I think it would definitely be grounds for appeal and I think there are some.

Mr. Heap: Just on a point of law or. . .?

Ms Klassen: Perhaps a judicial review or an appeal.

Mr. Heap: So, there is a theoretical possibility of even more staff-time being used on both sides with appeals which, apart from wearing out some clients or some lawyers, could make our staff problem heavier than it is. Would that be the case?

Ms Klassen: Yes.

Mr. Heap: A week ago we heard some suggestions from Mr. Carter Hoppe for dealing with the backlog expeditiously without an amnesty, by flexible use of the regulations that we presently have. The example given was the Portuguese construction workers who, when they are found to be experienced masons or bricklayers, or other tradesmen, are given points, perhaps 10 for having an occupation that is desired in Canada, and they are then encouraged to go home voluntarily and to apply, with the expectation that they are likely to be legally accepted as independent immigrants. Can you give a view as to how far that kind of process might be used?

Ms Jackman cited the case of immigrant domestic workers, who are working in Toronto but are subject to being ordered to leave if they lose out in the backlog, while we have Toronto families who want a domestic worker. According to Ms Jackman, it sometimes takes a year to get one from overseas, so why not match them up? I do not know how many domestics there would be, but probably still a very small fraction of the whole backlog.

[*Translation*]

Mme Klassen: Il n'existe pas de règlement relatif à l'arriéré et il est assez difficile de déterminer qui fait partie ou pas de l'arriéré parce qu'aucun règlement ne le définit de façon précise. Apparemment, plusieurs appels ont été portés devant les tribunaux pour cette raison précise, parce que la décision n'est pas fondée en droit.

M. Shropshire: On avait pourtant précisé dans le projet de règlement que ces gens-là seraient exclus.

M. Heap: On a effectivement rédigé et publié un projet de règlement, mais on n'a jamais eu la version définitive, n'est-ce pas?

M. Shropshire: C'est vrai.

M. Heap: Le fait qu'on ait un projet de règlement et non pas une version définitive a quelles répercussions sur le plan juridique? Est-ce que légalement le gouvernement a le droit d'appliquer un règlement qui n'est pas officiel? Si aux termes d'un règlement non officiel on déporte quelqu'un, est-ce que l'arrêt de déportation peut être contesté devant les tribunaux en raison du fait que ce règlement n'est pas officiel?

Mme Klassen: Je pense que c'est certainement un motif d'appel, et des appels ont été interjetés.

M. Heap: Sur un point de droit ou bien. . .?

Mme Klassen: Ils peuvent demander une révision judiciaire ou faire appel.

M. Heap: Ainsi donc, il est théoriquement possible qu'il y est un surcroît de travail pour le personnel des deux services en raison de ces appels, sans parler du fait que cela risque d'épuiser certains clients, voire même certains avocats, et le fardeau pour le personnel risque de s'alourdir, n'est-ce pas?

Mme Klassen: En effet.

M. Heap: Il y a une semaine, M. Carter Hoppe avait proposé que l'on élimine rapidement l'arriéré sans avoir recours à l'amnistie, en utilisant de façon souple le règlement en vigueur. Il nous a cité l'exemple des travailleurs de la construction d'origine portugaise auxquels on accorde une dizaine de points parce que ce sont des maçons et parce qu'ils ont une spécialisation souhaitable au Canada; on les encourage à faire d'eux-mêmes la demande, on leur dit qu'ils ont des chances d'être acceptés légalement comme immigrants indépendants. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure on a recours à ce genre de procédé?

Mme Jackman a cité le cas des immigrants qui travaillent comme domestiques à Toronto et qui risquent d'être renvoyés si l'on considère qu'ils ne font pas partie de l'arriéré, alors qu'il y a à Toronto des familles qui ont besoin de domestiques. Selon Mme Jackman, les gens doivent attendre jusqu'à un an lorsqu'ils veulent faire venir quelqu'un de l'étranger, alors pourquoi ne pas les apparier? Je ne sais pas combien de domestiques sont dans ce cas, mais ils représentent probablement une toute petite fraction de l'arriéré total.

[*Texte*]

• 1625

Do you think it is worthwhile trying to pursue that avenue as one of the ways of reducing the backlog fairly and expeditiously?

Ms Klassen: It makes a lot of sense, because as well as relieving the load on the system in terms of the backlog you are meeting a demand of the Canadian labour market. That kind of approach makes a great deal of sense both from the point of view of the claimant and from the point of view of the Canadian economy.

Mr. Shropshire: It does make a lot of sense, particularly from the point of view of the Canadian economy and for those claimants who may fall within those categories, as long as some protection remains in the system for those claimants who themselves might be refugees but would not fall within one of those economic categories that other people would have access to. That is an important concern to keep in mind when we are thinking of other ways in which the backlog might be heard.

The Chairman: In the case Mr. Heap just talked about, how many persons in the backlog should there be if we agree on what you are suggesting?

Mr. Shropshire: Who would fall specifically into the category of domestics, not many. But it is difficult to say. Many people in the backlog were excluded from working even until January 1 of this year, and there are still some people in the backlog who are experiencing difficulties obtaining their employment authorizations. Usually it is a problem of their file having been mislaid or being in transit from one Canada Immigration Centre to another, quite often from other regions of the country to Toronto given the labour market in Toronto right now.

By and large I think the refugee claimants who have received work permits are now working. We have heard time and again from them that they have not come to Canada to take our jobs or they have not come here to take our money, that they are here and they want to pay their own way. It is not a question of them coming to access our social services, our welfare system, or whatever.

In Toronto the unemployment rate is so low at present that everyone is crying for help. If the people who were working were given special consideration, that would help to alleviate a lot of the pressure on the system.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I have some questions that I just might leave floating around the meeting for the time being, and some comments. They are intended to convey to the people who arrived here today as witnesses—and I want to thank you for the trouble you have gone through—and perhaps give this committee some feeling as to how I think on some of these matters.

My office has been open and telephone calls have required that I become involved in some immigration matters and some fairly complex matters. As a result, I have shared some of the frustrations you have made

[*Traduction*]

Pensez-vous que ce soit là une des solutions valables pour éliminer rapidement et honnêtement cet arriéré?

Mme Klassen: Cela me paraît très logique, car tout en éliminant une partie de l'arriéré, vous répondez à une demande du marché du travail canadien. C'est une solution tout à fait logique du point de vue du demandeur de statut et du point de vue de l'économie canadienne.

M. Shropshire: C'est tout à fait logique, en particulier du point de vue de l'économie canadienne et pour les demandeurs de statut qui tombent dans ces catégories, dans la mesure où le système continue de protéger les demandeurs qui sont peut-être des réfugiés mais qui ne tombent dans aucune des catégories économiques déjà établies. C'est une chose à ne pas perdre de vue lorsqu'on envisage d'autres solutions pour éliminer l'arriéré.

Le président: Dans le cas que M. Heap vient de nous citer, si on accepte votre suggestion, combien de personnes devrait-il y avoir dans l'arriéré?

M. Shropshire: Vous voulez dire dans la catégorie des domestiques? Pas beaucoup. Mais c'est difficile à dire. Un grand nombre de demandeurs faisant partie de l'arriéré se sont vu refuser le droit de travailler jusqu'au 1er janvier même de cette année, et il y en a encore qui ont du mal à obtenir leur permis de travail. En général, cela tient au fait que leur dossier a été égaré ou qu'il a été envoyé par un centre d'immigration à un autre et qu'il n'est pas arrivé, et souvent ces dossiers proviennent d'autres régions étant donné la situation du marché du travail à Toronto en ce moment.

De façon générale, les demandeurs de statut de réfugié qui ont reçu un permis travaillent. Ils nous ont répété à plusieurs reprises qu'ils ne sont pas venus au Canada pour voler nos emplois ou demander la charité et qu'ils veulent gagner leur vie. Ils ne sont pas venus au Canada pour profiter de nos services sociaux ni devenir des assistés sociaux.

Le taux de chômage à Toronto est actuellement si bas que les gens réclament de la main-d'oeuvre à corp et à cri. Si l'on envisageait de façon spécial le cas des gens qui travaillent cela permettrait d'améliorer la situation.

M. Schneider (Regina—Wascana): J'ai quelques questions à poser, auxquelles j'aimerais que vous pensiez, et quelques réflexions à faire. L'idée, c'est de donner à nos témoins d'aujourd'hui et aux membres du comité une idée de ce que je pense et j'en profite pour remercier les témoins de s'être donné la peine de comparaître.

Je pratique la politique de la porte ouverte et j'ai reçu des appels qui m'ont porté à m'intéresser à des cas d'immigration, dont certains sont assez complexes. J'ai donc ressenti certaines des frustrations dont vous avez fait

[*Text*]

mention of, although certainly not to the same extent. I come from Saskatchewan, and while it is part of Canada, the mere fact that families like to congregate with one another suggests that the populations of various cultures are going to see a continuing expansion where they currently exist rather than to see them unfortunately diversify their existence across Canada.

Perhaps I can be thankful for the fact that I do not have some of these major problems, but nevertheless I still have some insight.

As an example, I observed this summer that refugees are deemed to be not telling the truth until such time as they prove otherwise. As a result of that, they do require some legal counsel. We have heard from other people that even some of the legal counsel some of the people have been getting has not been that credible. I am thinking particularly of the Portuguese situation. If our legal system is not to be trusted, where in the world do these people go? I guess it is difficult enough for a Canadian to know whom to trust unless you know the people concerned very well, and if you are coming into a foreign country, who in the world do you trust?

• 1630

That is an obstacle that exists for these people. It is the first thing I thought of when you said there seems to be some arbitrariness with respect to those who were in the backlog and at one time were given some indication that they were going to be accepted, but were subsequently rejected or told to be interviewed more than once or twice.

That leaves me with the very first question on my mind. If we do contest these people and send them back, is Canada not responsible for paying to send them back home? I suspect it is. And if that is the case, I hope we have extremely valid grounds for sending these people back. I think in this particular case we could err on the side of accommodating someone who has been permitted to live in our country for up to four years. Surely had they been unsatisfactory citizens that would have manifested itself prior to that time.

Listening to the discussion it seems this is a very simple problem to resolve. All we have to do is a, b and c, and the government should be willing to do that, because it is the government that appears to bear the brunt for the fact that the backlog is not moving along as quickly as it should. It would relieve all of us of an awful lot of pressure if in fact this problem would resolve itself.

With apologies to my fellow colleagues who sit on this committee, I have made reference to this very unfortunate incident that happened back in my community, my constituency, to a constituent who was stabbed by an individual who was here just on a student visa but was, as we understand it, contemplating residency status in Canada. I knew the person very well, which makes it even tougher. But the fact is that the residue of that comes

[*Translation*]

mention, mais peut-être pas si profondément que vous. Je suis de la Saskatchewan, qui fait partie du Canada, mais le fait que les familles aiment se regrouper nous porte à conclure que les ressortissants d'une culture donnée tendent malheureusement à se regrouper plutôt que de s'éparpiller dans tout le Canada.

Je n'ai pas eu de gros problèmes jusqu'à présent et j'en suis reconnaissant, mais j'ai certaines inquiétudes.

Par exemple, j'ai constaté l'été dernier qu'on part du principe que les réfugiés mentent tant qu'on n'a pas prouvé qu'ils disaient la vérité. Ils ont donc besoin d'une aide juridique. On nous a dit aussi que lorsque l'aide juridique est disponible, elle n'est pas d'une qualité très élevée. Je pense en particulier au cas des Portugais. A qui voulez-vous que ces gens s'adressent s'ils ne peuvent pas faire confiance à notre système juridique? Je pense que c'est déjà assez difficile pour un Canadien de savoir à qui faire confiance à moins qu'il ne connaisse très bien les intéressés, mais si vous venez de l'étranger, à qui diantre pouvez-vous faire confiance?

C'est le genre d'obstacle auquel ces gens se heurtent. Quand vous avez dit que la façon de déterminer qui faisait partie de l'arrieré était assez arbitraire, c'est la première chose à laquelle j'ai à pensé; un moment donné, ces gens ont cru qu'ils allaient être acceptés mais par la suite leur demande a été rejetée ou on leur a demandé de passer une ou deux entrevues de plus.

Je reviens à ma toute première question. Si la demande de ces gens est rejetée et qu'on les renvoie chez eux, le Canada ne doit-il pas payer les frais de rapatriement? Je pense que si. Et si c'est le cas effectivement, j'espère qu'on a de très bons motifs de les rapatrier. Dans les cas de ce genre, quand on a permis aux gens de rester jusqu'à quatre ans au Canada, il serait préférable de se montrer coulant. S'il s'agissait de mauvais citoyens, ils auraient eu le temps de le montrer.

Quand on écoute la discussion, le problème semble très simple. Il faut simplement faire ceci et cela et le gouvernement devrait être prêt à faire telle ou telle chose, parce que c'est le gouvernement qui apparemment souffre du fait qu'on arrive pas à éliminer l'arriéré aussi rapidement qu'on le devrait. Nous serions tous extrêmement soulagés si le problème pouvait se résoudre tout seul.

Je m'excuse auprès de mes collègues qui sont membres de ce comité si j'ai fait allusion à un incident très regrettable qui s'est produit dans ma collectivité, dans mon comté; un de mes commettants a été poignardé par un étranger qui avait simplement un visa d'étudiant mais qui, apparemment, envisageait de devenir résident permanent du Canada. Je connais très bien la personne en question, ce qui complique encore les choses. Le fait est

[*Texte*]

back to haunt the minister. Every time I asked the minister to move things along a little bit, she took great caution in saying: Mind the queue. I have heard that from so many people. I did not get any special favours. I think my constituents would in fact want us to be very careful.

We have to feel for the families that are broken up—I certainly do—or are potentially going to be broken up. How do these people become absorbed into Canadian society as quickly as possible and at the same time, as one of our witnesses said last week, maintain the integrity of the immigration system?

We have heard some comments made by people that the immigration department, the administration level, is taking some senior people away from places where they should still be required, as a result using a band-aid approach to solve a problem in one place and therefore causing another problem in another place. Hence, it is the integrity of the administration that is in question, and that brings me to my next point.

I hope that we do not meet in isolation from the department again. This is our second such meeting. I understand, from having a very friendly conversation with Mr. Heap as we crossed the street, that we are going to have possibly one and maybe two more of these kinds of meetings where there are going to be exclamations of wonderment as to why this problem cannot be resolved in such a seemingly simple and straightforward fashion, in some areas. We carry that thought with us, and then busy ourselves going on to another committee meeting and another committee meeting. I am sure my colleagues have the same problems.

If we had the administration at these committee meetings we could have a discussion, a very frank and open discussion, to try to bring this matter to as quick a resolve as possible. I think all we are doing is just wasting people's lives by prolonging an arrival at a point where we can speed up the process. I do not particularly like the word "amnesty"—I like it from a convenience point of view—but, again, back to my situation, that would not ride too well with people, particularly with this Charles Ng thing. We finally managed to move on that.

Let me tell you a story about my father. In 1951, I remember seeing a picture of him attending a rally—and here I am the grandson of immigrants—where he was objecting to immigrants coming into this country because they were going to take his job away from him. We have certainly grown, matured, an awful lot since that time. We have to be very careful, too, that when an immigration policy is enacted we do not stir up those kinds of feelings. We can do that, I think, by opening a gate perhaps a little too wide. I do not like to say that I am supporting a bureaucracy, because, by gosh, I certainly do not come from that school. I hope the day will come that possibly

[*Traduction*]

que les répercussions sont devenues un cauchemar pour la ministre. Chaque fois que je lui ai demandé d'accélérer les choses, elle a insisté pour que je fasse la queue. Tellement de gens m'ont dit la même chose. On ne m'a pas fait de faveur. Je pense en fait que c'est ce que souhaitent mes commettants.

Nous avons de la peine—c'est certainement mon cas—pour les familles qui se trouvent désunies ou qui risquent de l'être. Mais comme un de nos témoins l'a dit la semaine dernière, comment peut-on absorber aussi rapidement que possible ces gens dans la société canadienne tout en maintenant l'intégrité du système d'immigration?

J'ai entendu dire que les administrateurs du ministère de l'immigration mutaient certains cadres supérieurs d'un poste où leur présence était nécessaire et que cela avait pour effet de résoudre temporairement un problème dans un endroit pour en causer un autre ailleurs. C'est donc bien l'intégrité de l'administration qui est en jeu et j'en viens ici à mon deuxième point.

J'espère qu'à la prochaine réunion, les représentants du ministère seront présents. C'est la deuxième fois qu'on tient une réunion en leur absence. J'ai eu une conversation très amicale avec M. Heap lorsque nous traversions la rue. Il m'a dit qu'on aurait probablement une réunion, et peut-être même deux ou trois, où on va passer son temps à s'étonner de ce qu'un problème aussi simple et aussi évident dans certains cas ne puisse être résolu. On y pense et ensuite on va à une autre réunion de comité et puis à une autre encore. Je suis sûr que le problème est le même pour mes collègues.

Si le représentant du ministère assistait à ces réunions du comité, on pourrait discuter d'une façon franche et ouverte pour essayer de résoudre le problème aussi rapidement que possible. Tout ce qu'on fait ici, à mon avis, c'est de faire perdre leur temps aux gens alors qu'on pourrait accélérer la procédure. Je n'aime pas beaucoup de mot «amnistie»—j'avoue que c'est un mot pratique—mais là encore, pour revenir à mon cas particulier, les gens n'aiment pas beaucoup ce genre de chose, en particulier lorsqu'il s'agit de Charles Ng. On a finalement réussi à faire quelque chose dans ce cas-là.

Je vais vous raconter une anecdote qui concerne mon père. En 1951, j'avais vu une photo de lui à un grand rassemblement—je suis après tout le petit-fils d'immigrants—où il avait dit qu'il était contre l'arrivée d'immigrants parce que ce ces derniers allaient voler son emploi. Depuis lors, il est évident que nous avons beaucoup muri. Quand on adopte une politique d'immigration, il faut faire très attention pour ne pas créer ce genre de sentiment. Or, c'est précisément ce que l'on risque de faire si l'on ouvre un petit peu trop la porte. Je n'aime certainement pas appuyer les bureaucrates. Dieu sait que ce n'est pas mon genre.

[*Text*]

we would require as many immigration people as Cuba, and I hope that is not very many. I do not know.

• 1635

I would like to work together with you and with our colleagues, for I do not think this is a political matter at all. It is perhaps an economic matter in terms of administrative people. It is certainly not a matter of will. I think Canada, all parties included, has shown a large and open heart to refugees, to a good degree, without an awful lot of questions. There has been some question, no question about that. But there are frustrations attached to it. We have all experienced them, and I certainly will not repeat them.

I just simply want to leave my portion of the meeting without spending much more time, other than maybe to make one very brief comment. And I make this comment to illustrate the question that lingers in my mind that if the administration were here we could get an answer. This is with respect to having ministerial permits issued so people can come here to have their medicals taken. We do not know whether or not in fact they do carry some disease. If they do carry some disease, will that make their stay in Canada harmful to their health? Will it make it harmful to other Canadians? I would like to know the answer to that question. An 86-year-old father, who is a hundred miles from New Dehli, has just lost his wife and needs care. Why cannot he come to Canada—86-years-old—to die in the arms of his son, so to speak? But no, we require this sojourn. It is going to be very difficult for the individual to travel a hundred miles to get a medical that proves, what? I am not too sure I know what it proves. I am not in disagreement with you.

Mr. Heap: How do you prove that he is 86?

Mr. Schneider: Yes, I suppose. I suppose that is all it will prove, too, if he makes the trip.

Thank you for coming. I would like to work together with you; I would like to work together with my colleagues because I am not proud of this problem.

Mr. Shropshire: I have just a couple of brief comments by way of response.

Let me first address the question of maintaining the integrity of the system. It is a valid point. I think it is an important goal for our government and for the Canadian immigration system to strive for, but how it relates to the backlog clearance process I am not exactly clear. The problem which resulted in the backlog was a problem that existed for a number of years and during a number of governments, including Prime Ministers. It was a problem that became worse and worse with time, and it took a

[*Translation*]

J'espère qu'un bon jour nous aurons besoin d'autant de préposés à l'immigration qu'à Cuba, et j'espère qu'ils ne sont pas nombreux. Qui sait?

Je veux collaborer avec vous et avec nos collègues parce que, à mon avis, il ne s'agit pas là du tout d'une question politique. C'est probablement une question économique pour les administrateurs. Ce n'est certainement pas une question politique. Tous les Canadiens, quel que soit leur parti, se sont en général montrés généreux vis-à-vis des réfugiés. Ils ne leur ont pas poser toutes sortes de questions. Il ne fait pas de doute qu'on leur a posé certaines questions. Mais il y a là matière à frustration. Nous avons tous ressenti cela, et je n'ai pas l'intention de vous le faire ressentir encore.

Pour terminer, je me contenterais d'une très brève observation. L'idée qui me trotte par la tête, c'est que si les administrateurs étaient présents, ils pourraient peut-être nous répondre. D'où mon observation relativement aux permis ministériels qui sont accordés pour permettre aux gens de subir leur examen médical. Nous ignorons à ce moment-là s'ils sont ou pas porteurs de maladies. Dans l'affirmative, est-ce qu'ils peuvent nuire à leur état de santé en restant au Canada ou est-ce qu'ils peuvent nuire aux autres Canadiens? J'aimerais avoir la réponse à cette question. Il y a un vieil homme de 86 ans qui habite à une centaine de milles de New Delhi, qui vient de perdre sa femme et qui a besoin de soins. Pourquoi ne pas permettre à cet homme de 86 ans de mourir dans les bras de son fils qui est au Canada, si j'ose dire? Mais non, il y a une période d'attente. Ça ne va pas être facile pour cet homme de faire les 100 milles nécessaires pour avoir un certificat médical qui va prouver quoi au juste? Je me demande ce que ce certificat va prouver. Je ne suis pas en désaccord avec vous là-dessus.

M. Heap: Comment prouver qu'il a 86 ans?

M. Schneider: Je suppose que c'est un problème. Je suppose qu'en faisant le voyage, il ne pourra prouver rien de plus.

Merci d'avoir comparu. Je suis bien prêt à collaborer avec vous; j'aimerais aussi collaborer avec mes collègues parce que c'est un problème qui ne nous fait pas honneur.

M. Shropshire: En guise de réponse, je ferai quelques commentaires.

Permettez-moi de répondre à votre question sur le maintien de l'intégrité du système. C'est une question valable. Je pense que c'est là un objectif important pour le gouvernement et pour le système d'immigration canadien, et je vois mal la relation qui existe entre cela et le processus d'élimination de l'arriéré. S'il y a un arriéré, c'est à cause d'un problème qui remonte à un certain nombre d'années et qui est resté le même sous un certain nombre de gouvernements et différents premiers

[*Texte*]

total revamping of the system finally to address that problem.

Administrative reviews or backlog clearance processes are not the solution to the problem of creating a system that has integrity. I hope that if we want to maintain the integrity of system, instead of trying to do that at the expense of the people who are in the backlog who came in while there was a problem with the system, we try to do it now and ensure that the refugee determination process we are putting in place is one that will have integrity and one that will work properly to indentify those people who are truly in need. I think that is an important focus for us to take.

With regard to a couple of the other points you raised, one being the minister's permit, the directive in the immigration manual says that people should have their medical exams and have their background and security clearances performed first. I think I support that it would happen before they enter Canada, except in situations where there is a very serious need and the people are in life-threatening situations. But I think is important at least to get the process under way as quickly as possible.

I think that would cover it.

• 1640

Mr. Worthy (Cariboo—Chilcotin): Mr. Chairman, I want to explore. . . based on the premise that we have the system and the objective is to live within it to minimize the hardship and get through the backlog, because in my mind that is the reality. I do not think I remember the number, and I do not know whether you have an estimate of it, but we talked about what your priority is on those that were true refugees and that there were many in the system that were not. Do you have any feel, at least as it pertains to Toronto, as to the percentage in that backlog that are in the category of not being really true refugees?

Mr. Shropshire: I am afraid we do not. We would have to see the breakdown among the different countries of origin of people who are caught in the backlog to even venture a guess in that regard. It would be very difficult to make any kind of assumption without those statistics before us. I have not seen them. If those figures are around, I do not know if they have been made publicly available. I have not seen them.

Mr. Heap: Countries of origin.

Mr. Shropshire: The countries of origin of claimants in the backlog, how many would be from different countries of origin.

Mr. Schneider: Is that the form you gave me last weekend?

Mr. Heap: Yes. We were given a week ago some briefing material.

[*Traduction*]

ministres. C'est un problème qui s'est aggravé progressivement, et il a fallu finalement remanier le système de fonds en comble pour trouver une solution.

Les révisions administratives ou les processus d'élimination de l'arriéré n'ont rien à voir avec l'intégrité d'un système. Si nous souhaitons maintenir l'intégrité de notre système, j'espère qu'au lieu d'essayer de le faire aux dépens de ceux qui font partie de l'arriéré et qui ont eu accès au système au moment où il y avait des problèmes, on essaie de le faire désormais en s'assurant que le processus de détermination du statut de réfugié que l'on adopte permette de maintenir l'intégrité du système et permette également de savoir quelles personnes sont vraiment dans le besoin. Je pense que c'est la voie à suivre.

Quant aux autres questions que vous avez soulevées, en particulier la question des permis du ministre, le manuel de l'immigration précise que les demandeurs doivent tout d'abord subir un examen médical, qu'on doit faire enquête sur eux et déterminer leur cote de sécurité. Je pense que cela doit se faire avant qu'ils n'arrivent au Canada, sauf dans des cas exceptionnels, lorsque les gens sont en danger de mort. Je pense qu'il est important pour le moins de mettre le processus en oeuvre aussi rapidement que possible.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire.

M. Worthy (Cariboo—Chilcotin): Monsieur le président, je voudrais essayer. . . vu l'existence du régime et à l'objectif qui est de l'adapter de façon à réduire au minimum les difficultés et à éliminer l'arriéré, car c'est cela la réalité, selon moi. Je ne me souviens pas du nombre, et j'ignore si vous avez un chiffre estimatif, mais nous parlions de vos priorités, qui portent sur les véritables réfugiés, car le régime est engorgé de gens qui ne le sont pas. Avez-vous une idée, à tout le moins pour ce qui est de Toronto, du pourcentage de personnes n'étant pas de vrais réfugiéss et qui sont comprises dans l'arriéré?

M. Shropshire: Malheureusement non. Il faudrait faire une ventilation parmi les différents pays d'origine de ceux qui sont compris dans l'arriéré, même si on voulait faire juste une estimation. Il serait bien difficile de présumer quoi que ce soit si nous n'avons pas ces données statistiques. Je ne les ai pas vues. Si ces chiffres existent, j'ignore si on les a rendus publics. Je ne les ai pas vus.

M. Heap: Les pays d'origine.

M. Shropshire: Le pays d'origine des demandeurs figurant dans l'arriéré, combien y en a-t-il selon le pays d'origine.

M. Schneider: S'agit-il de la formule que vous m'avez remise en fin de semaine?

M. Heap: Oui. On nous a remis la documentation il y a une semaine.

[*Text*]

Mr. Worthy: In Ontario, for instance, you have an extremely high number from Trinidad and Tobago.

Mr. Shropshire: In Ontario and for all of Canada they are the highest number. If you look at the countries that follow that, the next largest group is Sri Lanka, Iran, El Salvador—three well-known refugee-producing countries. Ghana is a country from which Canada receives a large number of refugee claimants. They are not all successful. There is a great deal of debate about why that is so. It seems that the nature of persecution in Ghana is different from that in other countries and therefore does not fall within the definition that we use—the United Nations' definition—although some people would still maintain that Ghanaians are fleeing persecution. It would take a minute to digest what we have here.

What I like about the system that has been put into place is it is in theory supposed to review the claims on an individual basis. Even in Trinidad and Tobago I have heard it said that many of the people who have come here are from the East Indian minority in Trinidad, and that minority, although it does not experience the same kind of persecution as someone from El Salvador might, is still a minority that experiences economic and other difficulties that their confrères of African origin do not experience. So it is to the system's credit that it does give an opportunity to review claims. It is giving an opportunity for a claim to be reviewed on its individual merits, at least as far as credible basis would go.

Mr. Worthy: Keeping in mind the objective is to get through this backlog and trying to find those that are truly refugees, as I understand the system it is really set up to try to determine that very quickly. Is not the first stage to try to see whether they in fact are credible?

Mr. Shropshire: Yes.

Mr. Worthy: And if they are not we should be able to thin through the system fairly quickly.

If I understood you in your discussion, one of your concerns or objections is there is not an appeal process for that stage. Would not that in fact reverse what we are trying to achieve? We are trying to give a good quick review to try to process this system quickly by introducing an appeal process, so you are in fact going to bog the system down, are you not?

Ms Pocock: But we are dealing with human beings, and human beings can make mistakes. If a mistake is made sending a refugee back to a dangerous situation and that person is killed or imprisoned and tortured, it is—

Mr. Worthy: I hear what you are saying, but the main thrust of your evidence today is that you want us to process that system.

[*Translation*]

M. Worthy: En Ontario, par exemple, il y en a un nombre extrêmement élevé de gens qui proviennent de Trinité-et-Tobago.

M. Shropshire: En Ontario et pour le reste du Canada, ils sont les plus nombreux. Quant aux autres pays, par ordre d'importance, il y a le Sri Lanka, l'Iran et le Salvador—trois pays bien connus pour leurs réfugiés. Le Canada reçoit aussi un grand nombre de demandeurs en provenance du Ghana. Ils ne sont pas tous acceptés. Cet état de chose donne lieu à une certaine controverse. Il semblerait que la nature des persécutions au Ghana diffère de celle que l'on retrouve dans d'autres pays; par conséquent, cela n'entre pas dans la définition que nous utilisons—celle de l'ONU—quoique certains soutiennent toujours que les réfugiés du Ghana fuient la persécution. Il faudrait quelques instants pour assimiler ce que nous avons ici.

Ce qui me plaît dans le régime que nous avons mis en place, c'est qu'en principe chaque demande de statut fait l'objet d'un examen individuel. Même à Trinité-et-Tobago, j'ai entendu dire que bien des gens qui viennent au Canada appartiennent à la minorité indienne de la Trinité, et que cette minorité, quoi qu'elle ne soit pas persécutée de la même façon que les gens du Salvador, éprouvent néanmoins des difficultés économiques et autres, que ne connaissent pas leurs homologues africains. Il est donc heureux que le régime permette d'examiner leur demande de statut. Chaque demande fait l'objet d'un examen individuel, du moins pour ce qui est de la crédibilité.

M. Worthy: Vu l'objectif, qui est d'éliminer l'arriéré et de déterminer qui sont les véritables réfugiés, le régime a été établi, si je comprends bien, afin de faire cela très rapidement. La première étape ne consistait-elle pas à vérifier la crédibilité?

M. Shropshire: C'est juste.

M. Worthy: Et si la crédibilité n'est pas établie, on devrait pouvoir éclaircir les rangs des demandeurs de statut assez rapidement.

Si je vous ai bien compris, l'une de vos préoccupations ou de vos réserves, c'est que cette étape ne comporte pas d'appel. Ne serait-ce pas aller à l'encontre de ce que nous voulons réaliser? Nous voulons établir des modalités d'examen rapide, mais si le régime comporte un dispositif d'appel, n'est-ce pas aboutir à l'encombrement du régime?

Mme Pocock: Mais ce sont des êtres humains qui sont en cause, et tout être humain peut commettre une erreur. Si, à cause d'une erreur, le renvoi d'un réfugié comporte des risques, s'il est assassiné, mis en prison ou soumis à la torture, c'est. . .

M. Worthy: J'ai saisi vos propos, mais l'idée maîtresse de votre témoignage d'aujourd'hui, c'est que vous voulez que le régime fonctionne bien.

[*Texte*]

• 1645

Ms Pocock: But not by sacrificing the refugees, not by sacrificing the people. It is more than just statistics; it is people and peoples' lives.

Mr. Shropshire: I guess in a sense it is asking to have it both ways, if you like. A standard of fairness needs to be maintained and a standard of justice. This is a quasi-judicial process, and in our judicial systems we have an appeal that is available to people who have been wrongly refused.

The result for a refugee who has been wrongly refused and wrongly deported from Canada could very well be execution in his or her home country, and that is a very, very serious consequence for that person. Somehow when you are creating a system, you have to have some kind of safety net to try to avoid those wrongful executions. That is a price we have to pay.

I think there are ways in which an appeal could be structured so that it might try to eliminate some of the abuse. Unfortunately I myself am not a lawyer and have not looked closely enough at what would be needed to ensure that it would guarantee the fairness and serve the purpose we would want the appeals to serve.

I know there has been a lot of discussion around this whole issue with regard to the new refugee determination system and even within this subcommittee I know that suggestions were made just prior to the legislation coming on line from the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration about how the new system could work and what kind of appeal it could have without becoming hopelessly backlogged.

Some say that the appeal would still have to be with leave but it would be an appeal on the merits. It might be an appeal that might take place after a review of the transcripts or whatever, but our real concern is that those people who are refugees not be returned to persecution, just as it would be that someone who had committed a criminal act within Canada would not go and face the death penalty wrongly here inside Canada. We would want the system to be able to catch whatever mistake may have been made in the decision-making process before that ultimate act of putting someone to death was executed.

M. Gilbert Parent (député de Welland—St. Catharines—Thorold): Merci, monsieur le président. Je n'ai que trois questions.

I was interested to hear the second-to-last speaker say that Cuba lets in more immigrants than we do.

Mr. Schneider: No, no. I said I hoped that our immigration department would be as large as I anticipated Cuba's was—none, zero.

Mr. Parent: Well then, I withdraw that question, Mr. Chairman.

My other two questions might be more to the point. I will put the two questions in front of you and then you

[*Traduction*]

Mme Pocock: Oui, mais non pas en sacrifiant des réfugiés, des êtres humains. Il ne s'agit pas de simples statistiques; il s'agit de personnes, de leur vie.

M. Shropshire: En un sens, on peut dire que vous voulez tout avoir. Il faut maintenir des normes d'équité et de justice. Il s'agit d'un processus quasi judiciaire, mais notre régime judiciaire prévoit un dispositif d'appel en cas de refus non motivé.

Un réfugié dont la demande a été rejetée et qui est déporté à tort du Canada peut fort bien faire face à un peloton d'exécution dans son propre pays, on peut donc parler de conséquences fort graves dans un tel cas. De toute façon, lorsqu'un régime est établi, on doit y prévoir certaines garanties afin d'éviter que des exécutions se fassent à tort. C'est à ce prix.

Je crois qu'il y aurait des moyens d'instaurer un disosistif d'appel qui viserait à éliminer une partie des abus. Malheureusement, n'étant pas avocat moi-même, je n'ai pas assez réfléchi aux mesures qu'il faudrait prendre afin de garantir l'équité du régime et de réaliser les buts que l'on recherche par un dispositif d'appel.

Je sais que tout ce dossier a fait l'objet de nombreuses discussions pour ce qui est de la détermination du statut de réfugié; même au sein de notre sous-comité, je sais qu'avant le dépôt du projet de loi, des propositions ont été faites par le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, quant au fonctionnement du nouveau régime et quant à un disposistif d'appel qui n'aboutira pas à un arriéré insurmontable.

Certains estiment qu'il ne devrait y avoir que des appels autorisés, mais que chacun soit examiné au fond. L'appel pourrait être interjeté au terme de l'examen des procès-verbaux, mettons, mais nos véritables préoccupations portent sur les réfugiés qui seraient persécutés à leur retour, tout comme nous voudrions que l'auteur d'un crime au Canada ne soit pas exposé à tort à la peine capitale au Canada. Nous aimerions avoir un régime qui permette de rattraper toute erreur qui aurait pu être commise par les responsables avant que quelqu'un ne soit exposé à la peine ultime, la peine de mort.

Mr. Gilbert Parent (Welland—St. Catharines—Thorold): Thank you, Mr. Chairman. I have only three questions.

Ce qui m'a frappé, c'est d'entendre l'avant-dernier témoin affirmer que Cuba accepte plus d'immigrants que nous.

M. Schneider: Pas du tout. J'ai dit que j'espérais que notre ministère de l'Immigration serait aussi grand que celui que je voyais pour Cuba—rien, zéro.

M. Parent: Alors, je retire ma question, monsieur le président.

Mes deux autres questions seront peut-être plus pertinentes. Je vais poser les deux à la fois et vous pourrez

[*Text*]

can answer both of them, with your permission, Mr. Chairman.

Earlier the department broke up the refugee backlog into four different groups and now we are hearing that these groups are getting intermingled. Is that so? I would like you to address that.

Secondly, why is it that those who have been waiting the longest have not been taken care of first? Surely there is a way of knowing when these people lined up. Do not break the queue, okay; there has to be a queue. I mean, a queue goes this way. It does not go around in a circle, so I would like you to address that particular question.

Thirdly, some of the refugees have been here so long waiting to get through this so-called streamline thing that they have had children here on our soil; therefore, those children are Canadians. Is it true that these Canadian kids do not have access to the same social services as my kids or your kids have? If that is true, why is that if they are our Canadian nationals? And they are ours, make no mistake about it.

Could you address yourself to those three points.

Ms Klassen: I will address your last point first.

An example of the sort of services that these children who are born here and are therefore Canadian citizens do not get is Family Allowance. They are not eligible for that because they are children of refugee claimants. It is unfair, that is all you can say about it. It is unreasonable because these children are Canadian citizens.

Mr. Parent: Has this ever been tested in the past?

Ms Klassen: It has been litigated and it is being litigated again. So far there has been no final decision on it, but it is before the courts right now.

• 1650

Mr. Shropshire: With regard to your first question about groups intermingling, I think part of the problem is the way the process has been designed to deal with the people in group one. There is the presumption that the people in group one are the people who have been here the longest because they have gone the furthest under the old system. We have set up the task force, and it is taking time to review their transcripts. So they are only half done.

In the meantime they wanted to get the show on the road, so to speak. So while the task force was reviewing the transcripts of the people in group one from their examinations under oath, the system as set up did not have anyone to look at. So it started with group two. Now it is almost finished group two, and it is moving into group three, and the odd person from group four has been called. Only half the people from group one have had their transcripts reviewed to date, and there is not a

[*Translation*]

y répondre à toutes deux, avec votre permission, monsieur le président.

Le ministère a déjà divisé l'arriéré des réfugiés en quatre groupes, mais on entend parler aujourd'hui de mélange entre ces groupes. Est-ce exact? J'aimerais que vous nous en parliez.

Deuxièmement, pourquoi ceux qui attendent depuis plus longtemps ne sont-ils pas les premiers à être entendus? On a dû sûrement faire de l'ordre dans les demandes. Pas de triche, d'accord, il doit y avoir une queue. La queue va dans un sens, ce n'est pas un cercle; j'aimerais aussi que vous répondiez à cette question.

Troisièmement, il y a des réfugiés qui attendent depuis si longtemps, en dépit de cette soi-disant rationalisation, que leurs enfants ont pu naître au Canada; par conséquent, leurs enfants sont Canadiens. Est-il exact que ces enfants n'ont pas accès aux mêmes services sociaux que mes enfants ou les vôtres? Si c'est exact, pourquoi, étant donné qu'il s'agit de citoyens canadiens? Ces enfants sont à nous, cela ne fait aucun doute.

Pouvez-vous répondre à ces trois questions?

Mme Klassen: Je commencerai par votre dernière question.

Un exemple du genre de services auxquels ces enfants nés au Canada, donc citoyens canadiens, n'ont pas accès, ce sont les allocations familiales. Ils n'y ont pas droit, en tant qu'enfants de demandeurs de statut de réfugié. C'est injuste, c'est le moins qu'on puisse dire. C'est déraisonnable, parce que ces enfants sont citoyens canadiens.

M. Parent: Y a-t-il eu contestation en justice de cet état de choses?

Mme Klassen: Oui, et encore en ce moment. Aucune décision n'a été rendue jusqu'ici, les tribunaux étant toujours saisis de l'affaire.

M. Shropshire: Quant à votre première question concernant le mélange des groupes, à mon avis, le problème découle en partie du fait que le processus a été conçu pour les gens du premier groupe. On présume que les gens du premier groupe sont ceux qui sont au Canada depuis plus longtemps, puisqu'ils s'y trouvaient déjà sous l'ancien régime. Un groupe de travail a été constitué, mais il faut du temps pour examiner les procès-verbaux. On n'en est qu'à mi-chemin.

Dans l'intervalle, on voulait que les choses se mettent en marche, si je puis dire. Tandis que le groupe de travail passait en revue les procès-verbaux relatifs aux gens du premier groupe, qui avaient témoigné sous serment, le régime tel qu'il a été établi ne s'appliquait à personne du premier groupe. On a donc commencé par le deuxième groupe. L'examen du deuxième groupe étant presque terminé, on s'apprête à passer au troisième groupe, et certains du quatrième groupe ont déjà été convoqués. On

[*Texte*]

large number, from what I understand, that have gone ahead and actually had their hearings.

Mr. Schneider: We are talking about the appeal process, and I could not help but think that we might sit here and assume that everything we are talking about is actually the case. I have no reason to suspect otherwise, except for the fact that I was involved in a situation this summer where a self-exile was advised to apply as a refugee. Unfortunately he said he was a political refugee because he was a student activist for Solidarity. In the meantime Solidarity became the government, and they said he was no refugee because it was his government. He subsequently lost his application. He did not know he had the right to appeal. This is what I am told locally. I am told further that he did have the right to appeal. What I hear you saying is that refugees do not have the right to appeal a hearing.

Mr. Shropshire: They have a right to appeal on points of law with leave before the Federal Court of Canada. The Federal Court traditionally, and this is not with specific regard to refugee claimants—I do not know what the figure is now under the new system—only grants leave in 2% of applications put before it for leave to appeal a case. So it is a very restrictive means to appeal, and then it is only on points of law; it is not on the merits.

Mr. Schneider: My second question is best addressed by the administration, but you will have to do because you work for nothing for us today. In the case of a child born in Canada, given that we have this policy that we want to keep the family together, could the child not theoretically sponsor its parents?

Ms Klassen: Not until it is the age of majority. Not until it is an adult.

Mr. Schneider: That makes sense somewhat. Darn.

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): You thought you had found a loophole.

Mr. Shropshire: We have tried it already.

Mr. Marchi: That has triggered another thought. If the Canadian born of a claimant were to remain here with his or her uncle, is that possible? The parents would be refused but the child can remain?

Ms Klassen: That is possible.

Mr. Marchi: You mention there are some 200 individual claimants who have voluntarily left. The department or the minister has said that if they are nice with them, they will give them a nice little letter they can then present at the embassy of their homeland. According to your work with these claimants, what does this letter entitle them to? Does the person presenting this letter have any advantage over another person who applies out of the blue from the same homeland?

Ms Pocock: It entitles him to an interview with the Canadian visa officer in his country.

[*Traduction*]

n'a fait l'examen que de la moitié des procès-verbaux relatifs au premier groupe, et sauf erreur, peu de gens de ce groupe ont été convoqués à une audience.

M. Schneider: Nous avons parlé du dispositif d'appel, et j'ai l'impressionm que nous présumons que tout ce qui se dit ici en ce moment correspond à la réalité. Non pas que j'en doute, sauf que je connais un cas cet été où l'on a conseillé à quelqu'un qui s'était volontairement exilé de revendiquer le statut de réfugié. Malheureusement il a déclaré être un réfugié politique, étant un étudiant militant de Solidarité. Dans l'intervalle, Solidarité a formé le gouvernement, ce qui fait qu'il ne pouvait plus être considéré comme un réfugié. Sa demande a donc été rejetée. Il ignorait qu'il pouvait interjeter appel. C'est ce qu'on m'a raconté sur place. J'ai appris plus tard qu'il avait le droit d'interjeter appel. J'ai cru vous entendre dire que les réfugiés n'ont pas le droit d'interjeter appel d'une audience.

M. Shropshire: Le droit d'appel existe pour des questions de droit devant la Cour fédérale du Canada. Suivant la tradition, cette juridiction, non pas uniquement à l'égard des demandes de statut de réfugié—j'ignore quels sont les chiffres depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime—n'accorde l'autorisation d'appel que dans 2 p. 100 des cas. C'est donc un dispositif d'appel fort restrictif, qui porte uniquement sur les questions de droit, non pas sur le fond.

M. Schneider: Quant à la deuxième question, elle intéresse davantage l'administration, mais vous faites l'affaire puisque vous travaillez gratuitement pour nous aujourd'hui. Dans le cas d'un enfant né au Canada, vu notre politique de réunification des familles, cet enfant ne peut-il pas en principe parrainer ses parents?

Mme Klassen: Pas avant d'avoir atteint l'âge de la majorité, pas avant d'être adulte.

M. Schneider: Cela me semble tenir debout. Bon sang!

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): Vous croyez avoir trouvé une échappatoire.

M. Shropshire: On l'avait déjà tenté.

M. Marchi: Cela me fait penser à quelque chose d'autre. Un enfant né d'un demandeur de statut peut-il rester au Canada avec son oncle? La demande des parents pourrait être rejetée, mais l'enfant pourrait rester?

Mme Klassen: C'est possible.

M. Marchi: Vous avez parlé de quelque 200 demandeurs de statut qui ont quitté volontairement le pays. Le ministère ou le ministre a déclaré que s'ils ne cherchent pas d'histoire, on leur donnera une gentille petite lettre qu'ils pourront présenter à l'ambassade canadienne dans leur pays. D'après ce que vous avez pu avoir dans votre travail auprès de ces demandeurs de statut, à quoi cette lettre les autorise-t-elle? Le détenteur d'une telle lettre est-il avantagé par rapport à quelqu'un qui fait une demande dans le pays?

Mme Pocock: Cela l'autorise à avoir une entrevue avec l'agent canadien des visas dans son pays.

[*Text*]

Mr. Marchi: Just an interview.

Ms Pocock: It does not entitle him to come here or make it any easier for him to come here. He merely gets an interview, where some people are refused interviews.

Mr. Marchi: I do not know if you have had any direct experience with the people who volunteered to leave, but are the people who have left under any expectation that somehow this letter is actually going to bless their application as long as they get on that side and make it?

Ms Pocock: Oh, yes, they are. Some people have had a lot of pressure put on them to leave.

• 1655

Mr. Marchi: By whom?

Ms Pocock: By the officer who interviewed them. I have one case of a Guatemalan who had a very strong refugee case, and after he had his humanitarian hearing he got a lot of pressure to leave and he found it rather difficult to resist. He told me about. He did resist it and went through his credibility and passed very quickly.

Mr. Marchi: So some people are grabbing this letter under—

Ms Pocock: They think they are getting something, yes.

Mr. Marchi: —false pretence almost, not intentionally, but their understanding is that somehow this is going to be the passport.

Ms Pocock: Yes.

Mr. Marchi: The government reversed the work authorization permits for refugees, which was surprising. They had actually reversed them from the initial point. There was a problem some months ago about claimants not receiving their authorization. Is that still a frustration in the system as we speak today?

Ms Pocock: Yes.

Mr. Marchi: So we have here a government that complains about social programs and welfare rolls. On the other hand, you have refugees, claimants, who are willing to work and are not getting the forms from the government.

Ms Pocock: That is right.

Mr. Marchi: Is this problem still widespread?

Ms Pocock: It is getting less now, but there are still people who are waiting for it and asking for it and looking for it.

If you have an idea that the immigration department is well run and is efficient, you are quite wrong.

Mr. Marchi: I do not think I have those crazy ideas in mind. But I was under the illusion that the work authorization form was taken care of, not that there are not other problems.

Ms Pocock: They told us that in January.

[*Translation*]

M. Marchi: Seulement une entrevue.

M. Pocock: Cela ne l'autorise pas à venir au Canada; cela ne facilite pas son admission. Il obtient seulement une entrevue, que bien d'autres se voient refuser.

M. Marchi: Je ne sais pas si vous avez rencontré des gens qui ont quitté volontairement le pays, mais y en a-t-il qui sont partis en espérant qu'une telle lettre favoriserait leur demande, à condition de la présenter dans le pays d'origine?

Mme Pocock: Oui, bien entendu. On a exercé de fortes pressions sur certains pour qu'ils s'en aillent.

M. Marchi: Qui c'est?

Mme Pocock: L'agent d'entrevue. Je connais le cas d'un Guatémaltèque dont la demande était solide, mais après l'audience sur l'aspect humanitaire, on l'a pressé fortement de s'en aller, et il se sentait incapale de s'y opposer. Il m'en a parlé. Finalement il s'y est opposé, il a passé l'examen de crédibilité et a eu gain de cause fort rapidement.

M. Marchi: Il y a donc des gens qui sautent sur cette lettre sous. . .

Mme Pocock: Oui, croyant que cela va leur profiter.

M. Marchi: . . . un faux prétexte presque, ce n'est pas intentionnel, mais ils s'imaginent que cela va leur servir plus ou moins de passeport.

Mme Pocock: Exact.

M. Marchi: Le gouvernement a aboli les permis de travail pour les réfugiés, ce qui est étonnant. En fait, il les a abolis au départ. Il y a quelques mois, beaucoup de demandeurs de statut n'avaient pas encore reçu ce permis. Est-ce que le régime actuel comporte tojours cet aspect frustrant?

Mme Pocock: Oui.

M. Marchi: D'une part, le gouvernement se plaint de programmes sociaux et des assistés sociaux. D'autre part, il y a les réfugiés, les demandeurs de statut, qui sont prêts à travailler mais qui ne reçoivent aucun permis du gouvernement.

Mme Pocock: C'est exact.

M. Marchi: Ce problème est-il toujours aussi répandu?

Mme Pocock: Moins maintenant, mais il y a encore des gens qui l'attendent et qui continuent à le demander.

Si vos croyez que le ministère de l'Immigration est bien géré et efficace, vous avez tout à fait tort.

M. Marchi: Je ne crois pas avoir jamais eu une pensée aussi saugrenue. Mais je m'illusionnais, croyant que le problème des permis avait été réglé, au contraire des autres problèmes.

Mme Pocock: C'est ce qu'on nous a dit en janvier dernier.

[*Texte*]

Mr. Marchi: But I thought that frustration was handled. That is what I think people had wanted us to believe at that time.

Mr. Shropshire: I think the answer that the department might give along those lines is that those people are in fact entitled to work at this point in time, because the regulations were passed entitling them to work by simple virtue of the fact that they are refugee claimants. The problem is that they do not yet have that paper in hand, which makes many employers wary of hiring them, particularly when they see most other people in the backlog with those work authorizations. They have no proof that the claimants can work legally in Canada and so are afraid to hire them. I think the problem is less, but there are still a number of problems.

A lot of the problem on the part of the department was the fact that they did not have anything centralized when they tried to mount the backlog clearance process. Everything had to be entered into the computers. There is a whole group of claimants from Montreal, who have subsequently moved to Toronto, whose files were entered into the wrong field in the computer. The computer brought everything out backwards and made all of their claims wrong. These things happen I guess. It is a human system. It was a mammoth task to try to process all of these. So the problem still remains today for a number of people stuck in the backlog. Their problems seem to be more difficult because files have been misplaced or what have you. The solution is not readily apparent for them.

For our part, as non-governmental organizations, we continue to work with officials from the department in Toronto and do our best to discover what avenues we might take to solve the problem.

Ms Pocock: They are still not all computerized.

Mr. Marchi: Does your group also consult on the immigration orders?

The Chairman: Mr. Marchi, sorry. Your time is up.

Mr. Marchi: I almost sneaked the whole sentence in.

The Chairman: I would like to say to our witnesses, on behalf of all members of this committee, that we appreciated your coming before the committee this afternoon and all your comments about the backlog processes. We know that it is a difficult situation for many persons.

Mr. Shropshire: Thank you very much.

Ms Pocock: Thank you.

Mr. Shropshire: On our part, if I may say, for the Toronto Refugee Affairs Council, we appreciate the interest and the time of the committee. We wish that we had more time to spend with you this afternoon, but we have a flight back to Toronto that we have to catch. Thank you for your time.

[*Traduction*]

M. Marchi: Mais je croyais que cet aspect frustrant était en voie d'être réglé. C'est ce qu'on voulait nous faire croire à l'époque.

M. Shropshire: A ce propos, la réponse que pourrait vous fournir le ministère, à mon avis, c'est que ces gens ont droit au permis de travail en ce moment, étant donné que le règlement les y autorise par le fait même qu'ils sont des demandeurs du statut de réfugié. L'ennui, c'est qu'ils n'ont pas de permis en main, de sorte que bien des employeurs hésitent à les embaucher, surtout lorsqu'ils voient d'autres personnes faisant partie de l'arriéré qui ont déjà un tel permis. N'ayant aucne preuve que le demandeur de statut peut travailler légitimement au Canada, ils hésitent à l'embaucher. Le problème s'atténue, je crois, mais il est encore assez répandu.

Ce qui a causé beaucoup d'ennuis au ministère, c'est que rien n'était centralisé lorsqu'il s'est attaqué au problème de l'arriéré. Tout a dû être inscrit à l'ordinateur. Il y a eu tout un groupe de demandeurs de statut de Montréal, qui ont déménagé par la suite à Toronto, et leurs dossiers ont fait l'objet d'une erreur d'inscription. L'ordinateur reproduit toutes les données au rebours, ce qui vire toutes leurs demandes. Ce sont de choses qui arrivent, j'imagine. Le régime est l'oeuvre d'êtres humains. L'instruction de ces demandes s'est révélée une tâche énorme. Il y en a encore un certain nombre qui figurent dans l'arriéré. Ce qui comnplique la situation, c'est que des dossiers semblent avoir été égarés. Dans ces cas, la solution du problème ne saute pas aux yeux.

Quant à nous, en tant qu'organismes non gouvernementaux, nous poursuivons nos entretiens avec les fonctionnaires du ministère à Toronto et nous faisons de notre mieux pour esayer de trouver une solution à ce problème.

Mme Pocock: Tout n'est pas encore sur ordinateur.

M. Marchi: Votre groupe donne-t-il aussi des consultations au sujet des ordonnances d'immigration?

Le président: Désolé, monsieur Marchi, votre temps est écoulé.

M. Marchi: J'ai failli finir ma phrase.

Le président: Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à remercier les témoins d'avoir comparu cet après-midi pour nous renseigner au sujet de l'élimination de l'arriéré. Nous compenons que c'est une situation bien difficile pour bien des gens.

M. Shropshire: Merci bien.

Mme Pocock: Merci.

M. Shropshire: De notre côté, si je puis dire, au nom du *Conseil des affaires des réfugiés de Toronto*, nous remercions le Comité de son intérêt et du temps qu'il nous a consacré. Nous espérions pouvoir passer plus de temps avec vous cet après-midi, mais nous devons prendre l'avion pour Toronto. Merci de votre temps.

[*Text*]

The Chairman: We have received your report and it will be distributed to the members of the committee.

• 1700

We have a motion on the table from Mr. Heap that we have to look at to see if we agree with all parts of what he is asking us and the immigration commission. To be sure we consider it as we should, we will take the parts one by one.

The first is a motion for consideration by Dan Heap that the immigration commission be requested to provide the current numbers of persons employed, by classification and years of experience, 1989 compared with 1985, in (a) the Backlog Clearance Program: I, Toronto; and II, Mississauga.

We will read all of them and, afterwards we will go back to a), b), c) and d). The motion continues: (b) the Immigration and Refugee Board; (c) Toronto region immigration offices and the Montreal region. Is there any problem with this part from members?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: The second part of the motion is that the immigration commission be requested to provide copies of correspondence between the Ontario Immigration Regional Office and the Toronto Home Builders' Association.

May I make a comment on that? Do you not think it would be more appropriate to ask the Toronto Home Builders' Association if they want to give us what the minister told them? Maybe they will agree instead to ask the immigration commission. I think it should be fair to ask this association if they want to.

Mr. Heap: Perhaps I could amend it, then: that the Toronto Home Builders' Association be requested to provide copies of the correspondence between it and the Ontario Immigration Regional Office. Would that be better?

The Chairman: If they would agree to give it to us. We do not give them orders; we are just saying we would appreciate it if they would present it to us.

Mr. Marchi: I am not sure that is the correct order. If you are asking a member, let us say Dan Heap, to ask the Toronto Home Builders' Association for correspondence, that is one thing. But for a standing committee to ask the home builders for a report to the immigration commission, they will probably say: why do you not get it from the commission? Do you know what I am saying? For an immigration standing committee that supposedly works hand in hand with Parliament, with the minister, with the commission, the home builders might ask why we are asking them. I do not know; am I getting something mixed up? If I were the Toronto Home

[*Translation*]

Le président: Nous avons reçu votre rapport et nous le ditribuerons à tous les membres du comité.

Nous avons une motion de M. Heap qu'il faut examiner pour voir si nous sommes d'accord avec tout ce qu'il nous demande ainsi qu'à la Commission de l'immigration. Il faut la prendre point par point pour être sûr de ne rien omettre.

Nous avons donc tout d'abord une motion à considérer de la part de Dan Heap, à savoir que l'on demande à la Commission de l'immigration de communiquer le nombre de personnes actuellement employées, avec leur classification et leurs années d'expérience en 1989 par rapport à 1985, (a) au Programme d'élimination de l'arriéré de: I, Toronto et II, Mississauga.

Nous allons lire toute la motion, et nous reviendrons ensuite aux points a), b), c) et d). Voici la suite de la motion: (b) à la Commission de l'immigration et du statut du réfugié; (c) dans les bureaux de l'immigration des régions de Toronto et de Montréal. Avez-vous des problèmes jusque là?

Des voix: Non.

Le président: La deuxième partie de la motion vise à demander à la Commission de l'immigration des exemplaires de la correspondance échangée par le Bureau régional de l'immigration de l'Ontario et l'Association des constructeurs de maisons de Toronto.

Permettez-moi de faire un commentaire à ce sujet. Ne pensez-vous pas qu'il serait préférable de demander à cette Association de constructeurs de maisons de Toronto de nous faire part de ce que lui a dit la ministre? Cela nous éviterait de poser la question à la Commission de l'immigration. Je pense qu'il vaudrait mieux commencer par poser la question à cette association.

M. Heap: Dans ce cas, je proposerais le texte suivant: qu'on demande à l'Association des constructeurs de maisons de Toronto de fournir des exemplaires de la correspondance qu'elle a échangée avec le Bureau régional de l'immigration de l'Ontario. Cela vous irait?

Le président: Si elle accepte nous les fournir. Nous ne leur donnons pas d'ordre; nous disons simplement aux représentants de cette association que nous leur saurions gré de nous fournir cette correspondance.

M. Marchi: Je ne sais pas si c'est vraiment le bon ordre à suivre. Si vous invitez un député, par exemple Dan Heap, à demander cette correspondance à l'Association des constructeurs de maisons de Toronto, c'est une chose. Mais si c'est un comité permanent qui demande à cette association de lui produire un rapport adressé à la Commission de l'immigration, l'association va probablement répondre: pourquoi ne le demandez-vous pas à la commission? Vous voyez ce que je veux dire? Nous sommes un comité permanent de l'immigration qui est censé collaborer étroitement avec le reste du Parlement, avec la ministre, avec la commission, et les

[*Texte*]

Builders' Association representative, I would say: it is okay if you get it from the commission; have you asked the commission? We do not mind.

Mr. Schneider: Mr. Chairman, my observation on this is that I read it rather hastily and I thought the Ontario Immigration Regional Office was an office responsible to the Government of Ontario, but that is not the case. It is responsible to the Government of Canada, in which case they are the people we talk to, and I would therefore agree with what Mr. Marchi has to say. The accusation is liable to come out: what is the matter, will your government not talk to you? Surely that is not the case.

Mr. Heap: Mr. Chairman, perhaps it should be amended, nevertheless, to recognize that our government may not feel free to give the correspondence without the agreement of the Toronto Home Builders' Association.

Mr. Worthy: That is how I took it.

Mr. Heap: Second, I see now there may be correspondence with the Toronto Home Builders' Association on many other things, and we do not really want all of it. We only want what concerns the arrangement that was made during the summer about the Portuguese in the backlog. If the committee agrees, I would like to suggest that we amend it as follows: that the immigration commission be requested, subject to the agreement of the Toronto Home Builders' Association, to provide copies of the correspondence relating to the Portuguese construction workers in the backlog. Would that solve the problem?

Mr. Koury: You are pinpointing the problem. That sounds reasonable.

• 1705

The Chairman: Mr. Heap, in your first motion you asked that the immigration commission be requested to provide the current numbers of persons employed by classification and years of experience in 1989 compared with 1985. Our researchers have given us the information that we did not have any backlog problem in 1985.

Mr. Heap: That is true.

The Chairman: Nor did we have any Immigration and Refugee Board.

Mr. Heap: That is a good point. Thank you.

What I am concerned about is after they built up the backlog staff and the IRB staff, what was left? Do we have more or fewer people for the regular immigration work? There is some adjustment, I know. Some people of the former Immigration Appeal Board may have gone into either immigration work, backlog work, or the new IRB.

[*Traduction*]

constructeurs risquent de se demander pourquoi nous leur demandons cela. Je ne sais pas; je suis peut-être à côté de la plaque. Mais si j'étais un représentant de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto, je répondrais: pourquoi ne le demandez-vous pas à la commission? Nous n'avons aucune objection.

M. Schneider: Monsieur le président, j'avais lu ce texte un peu vite, et je pensais que le Bureau régional de l'immigration de l'Ontario rendait compte au gouvernement de l'Ontario, mais ce n'est pas le cas. Il rend compte au gouvernement du Canada, c'est-à-dire que ce sont des gens avec lesquels nous sommes en communication directe, et je tendrais donc à être d'accord avec M. Marchi. Sinon, on risque de nous demander comment ça se fait que le gouvernement ne veut pas collaborer avec nous. Or, je pense que ce n'est pas du tout le cas.

M. Heap: Monsieur le président, il conviendrait peut-être de préciser que le gouvernement pourrait hésiter à nous communiquer cette correspondance s'il n'a pas l'accord de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto.

M. Worthy: C'est ce que je pensais avoir compris.

M. Heap: Deuxièmement, la correspondance avec cette association de Toronto a pu porter sur une foule d'autres sujets qui ne nous intéressent pas. Tout ce que nous voulons savoir, c'est ce qui a été convenu au cours de l'été au sujet des Portugais de l'arriéré. Si le cmité est d'accord, je proposerais l'amendemment suivant: que l'on demande à la Commission de l'immigration, sous réserve de l'accord de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto, de fournir des exemplaires de la correspondance concernant les travailleurs de la construction portugais de l'arriéré. Est-ce que cela réglerait le problème?

M. Koury: C'est tout à fait précis. Cela me paraît raisonnable.

Le président: Monsieur Heap, dans votre première motion, vous proposiez qu'on demande à la Commission de l'immigration de communiquer le nombre de personnes employées, avec leur classification et leurs années d'expérience en 1989 par rapport à 1985. D'après nos attachés de recherche, il n'y avait pas de problème d'arriéré en 1985.

M. Heap: C'est juste.

Le président: Il n'y avait pas non plus de Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

M. Heap: C'est tout à fait judicieux. Merci.

Ce que je veux savoir, c'est ce qui est resté après qu'on eut constitué le personnel de l'arriéré et de la CISR. Reste-t-il plus ou moins de personnes pour faire le travail normal de l'immigration? Je sais que l'on a procédé à un certain réajustement. Certains employés de la Commission d'appel de l'immigration ont été affectés soit à

[*Text*]

The reason I mentioned 1985 was to find out if we still have as many experienced people handling the routine immigration work, for instance, if somebody wants to sponsor his mother from the old country.

Perhaps I could take a look at that. Perhaps we could go on to another one and I will see if I can think of a way to make that clearer.

Mr. Worthy: Those numbers that would come out of the question you had would be zero, zero, zero, and then whatever the numbers are. Now in 1989 it would be something, something, something. It might have been easier to have asked the question.

Mr. Heap: Yes. Or we could just take out one part here and put it down below.

The Chairman: Maybe there is something that could help, Mr. Heap. Maybe you are asking to have what is going on now in the backlog program in Toronto and Mississauga, now in the Immigration and Refugee Board, and since 1985 in the Toronto and Montreal regional immigration offices.

Mr. Heap: Yes.

The Chairman: Maybe it is now for A and B and since 1985 for C.

Mr. Heap: Yes, that is it. Thank you, Mr. Chairman. That is better.

The Chairman: Now, the third aspect: that the minister be requested to provide a copy of the so-called Cabinet mandate to proceed expeditiously. Do you think it will be possible to get this?

Mr. Worthy: My question is whether this is not a Cabinet document. We do not have access to Cabinet documents, nor should we.

Mr. Schneider: But to answer Mr. Heap's question, would his question really not be answered if he asked for the mandate given to the department; the order given to the department?

Mr. Heap: Okay. Provide a copy of the order. . .

I have heard from one or two others that we were told last week that when this question came up about how in spite of the regulation we are not going to wait to have that document translated, we are going to go ahead, because we have been told to go ahead expeditiously. . . and I guess the way it was said was Cabinet has told us to go ahead expeditiously. They seem to refer it to Cabinet. They cannot point to anything in the regulations, because the regulations are what they are overriding. So there is something from some other source that they are using as their reason for shortcutting the regulations.

[*Translation*]

l'immigration, soit à l'arriéré, soit à la nouvelle CISR. Si j'ai parlé de 1985, c'était pour savoir si nous avions encore autant de personnes expérimentées pour faire le travail quotidien de l'immigration, par exemple dans le cas de quelqu'un qui souhaite parrainer sa mère qui vit à l'étranger.

Laissez-moi réfléchir à la question. Nous pourrions peut-être passer à un autre point pendant que j'essaie de clarifier un peu.

M. Worthy: La réponse à votre question telle qu'elle est formulée, serait zéro, zéro et zéro, et ensuite les chiffres actuels. Pour 1989, ce serait tant, tant et tant. Il aurait peut-être été plus simple de poser la question de cette façon-là.

M. Heap: Oui. Ou nous pourrions en prendre une partie et la reporter en-dessous.

Le président: J'ai quelque chose qui pourrait peut-être vous aider, monsieur Heap. Ce que vous semblez vouloir demander, c'est ce qui se passe actuellement au niveau du progamme de l'arriéré à Toronto et à Mississauga, ce qui se passe actuellement à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, et ce qui se passe depuis 1985 aux bureaux régionaux de l'immigration de Toronto et de Montréal.

M. Heap: Oui.

Le président: Donc, ce serait peut-être maintenant pour A et B, et depuis 1985 pour C.

M. Heap: Exactement. Merci, monsieur le président, c'est beaucoup mieux comme cela.

Le président: Passons au troisième point: qu'on demande à la ministre de produire une copie des soi-disant instructions du Cabinet pour accélérer la procédure. Pensez-vous que ce sera possible?

M. Worthy: Je me demande si c'est un document du Cabinet. Si c'est le cas, nous ne pouvons pas et nous ne devons pas y avoir accès.

M. Schneider: Mais est-ce que la solution ne serait pas que M. Heap demande qu'on nous communique les instructions données au ministère?

M. Heap: Bon. Fournir une copie des instructions. . .

D'après une ou deux des réponses que nous avons obtenues la semaine dernière quand nous avons posé la question et demandé pourquoi il y avait cette procédure accélérée où l'on n'attendait pas par exemple la traduction d'un document, il semble que ce soit en vertu d'instructions du Cabinet que cette procédure ait été suivie. Apparemment, c'était le Cabinet qu'ils invoquaient. Ils ne peuvent pas se justifier par le règlement, puisqu'ils tournent justement le règlement. Donc, ils se réclament d'une autre autorité.

[*Texte*]

• 1710

What they said was that the staff told them it was Cabinet. Now, whether there is a document that has Cabinet's name in it or word in it, or they just are told unofficially, I do not know.

Perhaps we should say that the minister be requested to provide a statement of the authority under which immigration officials dealing with the backlog are directed to "proceed expeditiously, sometimes in violation of regulations"—because that is where the problem is. It is a clumsy way of stating it. Perhaps it can be done more neatly.

Mr. Schneider: I was with you until the very last part of the statement. I suggest that "if such a document exists" might be a qualifier.

Mr. Heap: Yes.

The Chairman: I have the translation and I do not understand it.

Mr. Heap: Mr. Schneider, maybe you can make a better go at it. I remember the discussion last week, and you were interested in the discussion as well—

Mr. Schneider: I am part way there, Dan.

Mr. Heap: Yes. Okay.

The Chairman: Mr. Heap, just to go more quickly, if we are asking for a Cabinet document then we will not have it. It is impossible to get that. Kenneth Dye has been asking for some for a long time and he does not have them. Maybe you will think about it and we will go on the other—

Mr. Schneider: I have a suggestion. It is that we entitle point 3 "Re. the Backlog" and that we request a copy of the minister's statement to her department requiring her department to proceed expeditiously.

Mr. Heap: That sounds good. Yes.

Mr. Worthy: I was not here last week, but I think we are off. . . Maybe I should have been here last week; it sounds interesting.

One minute we are telling the minister to deal expeditiously with things and then the next minute it seems like. . . You cannot have absolute fairness and appeals and all these things and still deal quickly. I am confused as to what we are trying to achieve.

Mr. Schneider: Apparently there is a statement to this effect. One of our witnesses says that there was a statement to this effect. They are saying that officials have said that Cabinet has said that the minister should have her department proceed expeditiously in the matter of the backlog refugee claims.

Mr. Worthy: We are hoping that she is telling them to deal expeditiously with it, are we not?

[*Traduction*]

Ils nous ont dit qu'on leur avait dit que cela venait du Cabinet. Quant à savoir s'il s'agit d'un document à l'en-tête du Cabinet ou mentionnant le Cabinet, ou s'il s'agit simplement d'instructions officieuses, je l'ignore.

Nous devrions peut-être dire qu'on demande à la ministre de préciser en vertu de quelle autorité les fonctionnaires de l'immigration chargés de l'arriéré doivent accélérer la procédure, parfois au mépris de la réglementation, car c'est là tout le problème. Ce n'est pas très bien dit. Nous pourrions peut-être présenter cela de façon plus claire.

M. Schneider: Je vous ai suivi jusqu'à la fin de votre intervention. Vous pourriez nuancer votre demande en disant «si un tel document existe».

M. Heap: Oui.

Le président: J'écoutais la traduction, et je ne comprends pas.

M. Heap: Monsieur Schneider, vous pourriez peut-être redire cela mieux que moi. Je me souviens de la discussion de la semaine dernière, à laquelle vous vous êtes intéressé vous aussi. . .

M. Schneider: J'y arrive, Dan.

M. Heap: Oui, bon.

Le président: Monsieur Heap, pour accélérer les choses, si nous demandons un document du Cabinet, nous ne l'obtiendrons pas. C'est impossible. Kenneth Dye en réclame depuis longtemps et n'a jamais pu les obtenir. Vous pourriez peut-être y réfléchir et nous allons passer. . .

M. Schneider: J'ai une proposition. Nous pourrions intituler le point 3 «Objet: L'arriéré:», et demander un exemplaire des instructions de la ministre recommandant à son ministère d'accélérer la procédure.

M. Heap: Cela me paraît excellent.

M. Worthy: Je n'étais pas là la semaine dernière, mais j'ai l'impression que. . . j'ai raté quelque chose, ceci me semble intéressant.

D'un côté, on demande à quelqu'un d'accélérer la procédure et l'instant d'après on a l'impression. . . il est impossible de trancher de façon équitable les appels et ce genre de choses à la va-vite. Je ne comprends pas ce que nous voulons faire.

M. Schneider: Apparemment, il y a des instructions à cet effet. L'un de nos témoins nous a parlé d'une déclaration. Les témoins nous disent que les autorités leur ont dit que le Cabinet avait décidé que la ministre devait faire accélérer la procédure par son ministère pour toutes les demandes de statut de réfugié de l'arriéré.

M. Worthy: Mais nous souhaitons qu'elle encourage son ministère à éponger rapidement cet arriéré, non?

[*Text*]

Mr. Schneider: Yes.

Mr. Heap: Mr. Chairman, could I give some examples from my memory of last week to Mr. Worthy?

The Chairman: Yes. But just before that, really what you are asking today, if we want to put it on good terms as an amendment anyway, is a very specific question. In a way, we are just using other words, but we are still going after a Cabinet document.

The minister is not writing to her deputy minister and saying he has to do this and that. She does not do this. If we are dealing with a Cabinet document, it is impossible. I would agree to have something else. We will consider it for the members of the committee. But I think the discussion will be so long about this aspect that maybe we should still go on 4, 5, and 6 and you could think about it tonight and maybe on Thursday we can have another motion on the table if you have something to add. Is that okay?

• 1715

Mr. Heap: Okay. Maybe you could appoint Mr. Schneider and me as a committee to work on the wording of it.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Heap: Or a subcommittee, or a sub-subcommittee.

The Chairman: Number 4 is:

That the Commission provide the figures on how many refugee claimants have been found eligible for landing in the new process of refugee determination, how many have been landed to date, and how many have achieved family reunification in Canada.

Are there any problems with that? Everything is okay.

Number 5 is:

a) request the Commission to advise on the feasibility of recognizing occupations of high demand in locations where members of the backlog live; and b) the procedure for considering such persons in the backlog for landing.

Is there any problem with that?

Number 6 is:

Que le Sous-comité demande au recherchiste juridique de faire rapport, d'après la législation et les régulations courantes, à savoir s'il serait possible de faire l'enquête et l'audition afin de déterminer l'éligibilité et la base admissible d'une demande par écrit de réfugiés, si la Commission est prête à accorder l'éligibilité et la base admissible, et si le conseil juridique pour le prétendant admet la vérité des allégations dans le rapport, section 20 ou 27.

[*Translation*]

M. Schneider: Si.

M. Heap: Monsieur le président, pourrais-je donner à M. Worthy quelques précisions sur ce qui s'est passé la semaine dernière?

Le président: Oui. Mais avant cela, ce que vous voulez savoir aujourd'hui, et que nous essayons de formuler clairement dans un amendement, c'est quelque chose de bien précis. Nous modifions le texte, mais nous essayons toujours d'obtenir un document du Cabinet.

La ministre n'écrit pas à son sous-ministre pour lui donner telle ou telle instruction. Si c'est un document du Cabinet que nous voulons avoir, c'est impossible. Je veux bien essayer d'obtenir autre chose. Nous allons y réfléchir. Mais je pense que cela risque de nous entraîner dans une discussion très longue, et nous devrions donc passer aux points 4, 5 et 6 et vous pourriez réfléchir à la question ce soir et peut-être nous proposer une autre motion jeudi. Vous êtes d'accord?

M. Heap: Oui. Vous pourriez peut-être nommer un comité constitué de M. Schneider et de moi-même pour réfléchir à la formulation de ce texte.

Des voix: Bravo!

M. Heap: Ou un sous-comité, ou un sous-sous-comité.

Le président: Point numéro 4:

Que la Commission communique le nombre de revendicateurs du statut de réfugié qui ont été déclarés admissibles reçus en vertu de la nouvelle procédure de détermination du statut de réfugié, le nombre de ces revendicateurs qui ont été reçus jusqu'à présent, et le nombre de ceux qui ont pu rejoindre leur famille au Canada.

Y a-t-il des problèmes? Pas de problème.

Numéro 5:

a) Qu'on demande à la Commission ce qu'elle pense de l'idée de prendre en considération les secteurs d'emploi où la demande est élevée dans les régions où vivent les personnes visées par l'arriéré; et b) qu'on demande à cette commission comment on pourrait procéder pour donner aux personnes ainsi visées le statut d'immigrant reçu.

Est-ce que cela pose un problème?

Numéro 6:

That the Subcommittee request the legal researcher to report on whether, under current legislation and regulations, it would be possible to do the inquiry and hearing of eligibility and credible basis of a refugee claim in writing, if the commission is willing to concede eligibility and credible basis and if counsel for the claimant admits the truth of the allegations in the section 20 or 27 report.

[*Texte*]

Est-ce qu'il y a des commentaires quelconques de la part des membres du Comité sur cette question-là?

Do you have any comment?

Mr. Heap: May I explain it please, because this was one I sent by letter after the last meeting and it was not discussed particularly in the meeting.

We know there are a number of cases where the immigration staff say they do not really need an inquiry and that a person is okay.

Can we save the business of lining up the staff for an inquiry? Can it be worked? In other words, where both sides agree, it is like a civil suit where you settle out of court. Where both sides agree on some conclusion, can it be done legally within the present legislation and regulations? That is the purpose of my question.

Le président: Monsieur Heap, je pense que votre motion est recevable telle qu'elle est là, en ce qui concerne la Partie VI et nous allons voir, justement, quelle information on nous donnera quant à cette question. Si les membres du Comité n'y voient pas d'objection, nous pourrions aussi aller de l'avant avec la motion numéro 6 ou du moins la Partie VI de la motion qui nous est présentée.

Pas de problème sur cette motion-là? Je reprends, pour être bien sûr qu'on se comprenne bien.

• 1720

With respect to the motions for consideration by Dan Heap, the first one to be amended is the backlog program for Toronto and Mississauga. It will be for 1989. The Immigration and Refugee Board will be for 1989, and the Toronto and Montreal regions immigration offices will be for the years 1985 to 1989.

The second we will do as you amended it, to ask the Canada and Employment Immigration Commission if they have the authorization for the Toronto Home Builders' Association to give all the documents you asked for. Our clerk will read it.

The Clerk of the Committee: It is requested:

That the Immigration Commission be requested, subject to the agreement of the Toronto Home Builders' Association, to provide copies of correspondence relating to the Portuguese construction workers in the backlog.

Mr. Heap: There might be something two years ago. We do not want that.

The Clerk: It should read "to provide copies of recent correspondence".

Mr. Heap: Okay. Perhaps we should say particularly "copies of correspondence about the arrangements for

[*Traduction*]

Are there any comments by members of the committee on this question?

Vous avez des commentaires?

M. Heap: Permettez-moi d'expliquer cela, car ce dernier point a été communiqué par lettre après la dernière réunion et nous n'en avions pas vraiment discuté.

Nous savons que dans un certain nombre de cas, le personnel de l'immigration dit qu'il n'est pas nécessaire de faire une enquête et qu'une personne donnée ne pose pas de problème.

Peut-on éviter au personnel de perdre du temps pour une enquête? Est-ce possible? Autrement dit, si les deux parties sont d'accord, ça serait un peu comme dans un procès civil où l'on s'entend à l'amiable. Si les deux parties sont d'accord, peut-on procéder de cette façon légalement en vertu de la loi et du règlement actuels? C'est ce que je veux savoir.

The Chairman: Mr. Heap, I believe your motion is in order as it stands, with respect to Part VI, and we shall indeed see what information we can get on this matter. If committee members have no objection, we might also go ahead with motion number 6 or at least Part VI of the motion before us.

Is there any problem with this motion? Let me say this again to make sure we are all in agreement.

En ce qui concerne les motions de M. Dan Heap, la première à amender est celle qui porte sur le programme de l'élimination de l'arriéré à Toronto et Mississauga. Ce sera pour 1989. La Commission de l'immigration et du statut de réfugié sera pour 1989, tandis que les Bureaux régionaux de l'immigration de Toronto et de Montréal seront pour les années 1985 à 1989.

La deuxième sera prise comme vous l'avez amendée, pour demander à la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration si elle a obtenu l'autorisation nécessaire de L'Association des constructeurs de maisons de Toronto pour communiquer tous les documents que vous avez demandés. Le greffier va en donner lecture.

Le greffier du comité: Il est demandé:

Que la Commission de l'immigration soit priée, sous réserve de l'accord de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto, de communiquer des copies de la correspondance relative aux travailleurs de la construction portuguais qui font partie de l'arriéré.

M. Heap: Il peut y avoir des choses qui remontent à deux ans. Ce n'est pas ce que nous voulons.

Le greffier: Dans ce cas, «communiquer des copies de la correspondance récente».

M. Heap: D'accord. Peut-être devrait-on préciser: «des copies de la correspondance concernant les dispositions

[*Text*]

Portuguese claimants in the backlog". They know on what we want to focus. I think that would make it clearest.

Mr. Koury: Is that from June?

Mr. Heap: Yes, that is what I have in mind. You will remember they discussed it with us and then while we were in recess something was worked out. We thought then we might be discussing it in September, but it had been worked out already by the staff.

Mr. Koury: That is right, from June on.

The Clerk: Is the word "recent" still part of the motion, Mr. Heap?

Mr. Heap: I think it could just say copies of correspondence about the arrangements.

The Clerk: Okay. I will read it again. It is requested:

> That the Immigration Commission be requested, subject to the agreement of the Toronto Home Builders' Association, to provide copies of correspondence about the arrangements for Portuguese claimants in the backlog.

Le président: Nous allons donc voter sur la motion telle qu'amendée?

Amendment agreed to

Motion as amended agreed to

The Chairman: Do we consider part three of your motion?

Mr. Koury: I do not know. Perhaps we could just take three or five minutes to reassess it. I think it should go somewhere on this particular highway to say that we are not requesting the minister to give the copy but just to ask if it would be possible to have a copy of the so-called "proceed expeditiously" or whatever. This is just to know what they are talking about when they say to proceed expeditiously.

This is the terminology. I would just ask if it is possible to have documents on that without saying that we request, we demand, so that we can get on with it.

Mr. Heap: I agree. It is a Cabinet document. We have no right to ask for it. If Cabinet choses to publish some of its documents perhaps, that is their choice.

Mr. Koury: Yes, in that nature, without demanding or. . .

The Chairman: I think I know what you mean, but the problem is how to say it and how to have it on good terms. Maybe we should just ask the minister and say that it would be appreciated if she could explain what is going on.

Mr. Koury: Yes, something like that. It is to know what the meaning is.

[*Translation*]

touchant les demandeurs portugais dont le cas fait partie de l'arriéré». Ils savent de quoi nous voulons parler. Ce sera encore plus clair.

M. Koury: Depuis juin?

M. Heap: Oui, c'est ça que j'ai en tête. Vous vous souviendrez qu'ils en ont discuté avec nous et qu'une solution a été trouvée pendant l'intercession. Nous pensions en discuter en septembre, mais le personnel avait déjà trouvé une solution.

M. Koury: C'est vrai, depuis juin.

Le greffier: Le mot «récente» fait-il toujours partie de la motion, monsieur Heap?

M. Heap: On pourrait peut-être parler juste des copies de la correspondance concernant les dispositions.

Le greffier: Très bien. Je vais relire la motion. Il est demandé:

> Que la Commission de l'immigration soit priée, sous réserve de l'accord de l'Association des constructeurs de maisons de Toronto, de communiquer des copies de la correspondance concernant les dispositions touchant les demandeurs de statut portuguais qui font partie de l'arriéré.

The Chairman: We shall now vote on the motion as amended.

L'amendement est adopté.

La motion amendée est adoptée.

Le président: Passons-nous à la troisième partie de votre motion?

M. Koury: Je ne sais pas. On pourrait peut-être prendre cinq minutes pour y réfléchir. Il faudrait préciser que nous ne demandons pas à la ministre de nous donner le document; seulement une copie de la consigne de faire diligence. Il s'agit de savoir ce que l'on entend par là.

C'est une question de vocabulaire. J'aimerais savoir s'il est possible d'obtenir les documents sans dire que nous les demandons ou les exigeons, pour que les choses avancent.

M. Heap: Je suis d'accord. C'est un document du Cabinet. Nous n'avons pas le droit de le demander. Si le Cabinet décide de publier une partie de ses documents, c'est à lui d'en décider.

M. Koury: Oui, quelque chose de ce genre, sans exiger ou. . .

Le président: Je vois ce que vous voulez dire, mais le problème c'est de trouver comment le dire en termes diplomatiques. On pourrait peut-être demander juste à la ministre de nous expliquer ce qui se passe.

M. Koury: Oui, quelque chose de ce genre. C'est pour savoir ce que cela signifie.

[*Texte*]

• 1725

Mr. Heap: A couple of examples were put forward last week in this connection by the witnesses. In one case a certain document in another language, not English or French, was brought up in a case but it had not been translated. It would have taken some time to get it translated, and the law, whether it is the statute or the regulations, required that it should be translated, but the adjudicator said, we have been told go ahead expeditiously, so we are not going to wait for the translation. In other cases it was a matter of the lawyer; that the lawyer could not appear on the day directed by the adjudicator because the lawyer was going to be in court somewhere else for that day, and the adjudicator said, that is all right, we will go ahead without your lawyer, either with some other lawyer as a substitute or with no lawyer—again, because they were told to proceed expeditiously.

The way it was told to us is in the minutes for the last meeting, in the rough transcript that I have seen. They said a Cabinet mandate. If they used those words, I do not know exactly what they mean. Maybe it is a Cabinet document, maybe it is not. But the lawyers were naturally concerned that the law was apparently not being followed. I think we should find out exactly what kind of direction was given to the adjudicators and the other officials. I agree it is a delicate matter to handle.

Mr. Schneider: Mr. Chairman, could we not pick up on precisely the penultimate words of Mr. Heap, and I think it is something along the lines of what you said as well, wherein the the minister be asked what direction she has given to her officials "to proceed expeditiously" as relates to the immigration backlog?

Mr. Koury: Just as long as we find out what it means. You can word it any which way.

Mr. Worthy: I would ask it in two stages, if I was going to ask it. Did she give judgments; and if she did, what were they? But I would not assume that she had given them until I asked her.

The Chairman: I will make some comments about what you are saying. We will still receive other witnesses Thursday, and also we will have another meeting with the officials. Maybe after that we will want to receive the minister to get some answers about specific questions. I know that if we ask for Cabinet documents the answer will be "no". Why do we not just wait for this aspect? If we vote on that, we know the answer will be "no".

Mr. Heap: Do you mean on Mr. Schneider's wording you know we will get "no" as an answer?

The Chairman: What are your last words about that?

Mr. Schneider: As I recall them, Mr. Chairman: If the minister has issued a statement to her department directing them to proceed expeditiously in the matter of

[*Traduction*]

M. Heap: Les témoins en ont donné deux exemples la semaine dernière. Dans un cas, un document dans une langue autre que le français ou l'anglais a été déposé sans traduction. La loi ou le règlement exigeait qu'il soit traduit, mais à cause du temps que cela aurait pris, l'arbitre a décidé de ne pas attendre parce qu'il avait reçu pour consigne de faire diligence. Dans d'autres cas, c'était la question de l'avocat. Celui-ci ne pouvait pas comparaître le jour fixé par l'arbitre parce qu'il était occupé dans une autre instance. L'arbitre a décidé d'aller de l'avant malgré l'absence de l'avocat du demandeur en le faisant remplacer par un autre ou sans le remplacer du tout. Encore une fois, il s'agissait de faire diligence.

Nous en avons eu connaissance en lisant le procès-verbal de la dernière séance. Il est question d'une consigne du Cabinet. Si c'est le terme juste, j'ignore ce que cela signifie. Il s'agit peut-être d'un document du Cabinet ou peut-être pas. En tout cas, les avocats s'inquiétaient du fait que la loi n'était pas observée. Je trouve que nous devrions déterminer avec précision quelle consigne a été donnée aux arbitres et aux autres fonctionnaires. Je pense aussi que c'est une question délicate.

M. Schneider: Monsieur le président, ne pourrions-nous pas reprendre la formule employée par M. Heap, qui va d'ailleurs dans le sens que vous avez vous-même indiqué, et demander à la ministre quelle consigne elle a donnée pour éliminer avec diligence l'arriéré des cas d'immigration?

M. Koury: Si nous arrivons à savoir ce que cela veut dire. On peut formuler cela de nimporte quelle façon.

M. Worthy: Moi, je poserais la question en deux temps. A t-elle rendu des décisions; dans l'affirmative, quelles sont-elles? Mais je n'imagine pas qu'elles les a rendues avant que je ne pose la question.

Le président: Je vais commenter ce que vous venez de dire. Nous allons recevoir d'autres témoins jeudi, et nous allons avoir une autre rencontre avec les fonctionnaires. Après, nous voudrions recevoir la ministre et lui poser des questions précises. Je sais que si nous demandons des documents du Cabinet, la réponse sera non. Pourquoi ne pas attendre à ce sujet? Si nous votons sur cette question, nous savons que la réponse sera non.

M. Heap: Voulez-vous dire qu'à la question posée par M. Schneider la réponse sera non?

Le président: Quelle était votre formule?

M. Schneider: Si je me souviens bien, monsieur le président: Si la ministre a donné pour consigne à son ministère de faire diligence dans la question de

[*Text*]

the refugee backlog, could the essence of that statement be transmitted to this committee?

The Chairman: It will be the new motion. Would you please say it again?

• 1730

Mr. Schneider: It would read:

If the minister has issued a statement to her department regarding the immigration backlog requesting her department to proceed expeditiously, may we have the essence of that directive.

Mr. Worthy: And hope like heck that the answer is that she asked them to proceed expeditiously, because if not, why not?

Mr. Schneider: If she has, what does that mean?

The Chairman: Before we go with this motion, I would like to have some clarification from our researcher. Maybe what she will say will be good information for us.

Ms Margaret Young (Research Officer, Library of Parliament): She does not administer the department; her bureaucrats do that. I was just wondering, why not ask what instructions the managers of the backlog program have given to employees regarding expeditious processing.

Mr. Schneider: Where were you 15 minutes ago?

Ms Young: I am not sure this is what Mr. Heap really started out wanting. Now we have switched it. My suggestion, since I have the floor, would be that we ask the officials in person when they come—if not next week, then the week after.

Mr. Schneider: And Mr. Heap can ask them anything he likes.

Ms Young: Here again I do not want to steer you in that direction without—

Mr. Schneider: I am just trying to be facilitory, that is all.

Mr. Heap: Would the wording that Ms Young suggested then be directed not to the minister but to Mr. Bissett, the director? My initial assumption was that we should direct it to the minister and that is how I worded it. Are you suggesting that is the wrong way to direct it?

Ms Young: We could ask that the minister provide the committee with whatever instructions her officials have given to—

Mr. Heap: I would like that.

Mr. Worthy: Hurry up, or I will leave all of your motions sitting there high and dry.

[*Translation*]

l'élimination de l'arriéré des cas de réfugiés, la teneur de cette consigne pourrait-elle être communiquée au Comité?

Le président: Nous allons en faire la nouvelle motion. Voulez-vous la répéter?

M. Schneider: La voici:

Si la ministre a donné pour consigne à son ministère de faire diligence pour éliminer l'arriéré des dossiers d'immigration, peut-on savoir la teneur de cette consigne.

M. Worthy: J'espère sérieusement qu'on nous répondra qu'elle a demandé de faire diligence, parce que si ce n'est pas le cas, pourquoi?

M. Schneider: Si c'est bien ce qu'elle a fait, qu'est-ce que ça signifie?

Le président: Avant de mettre cette motion aux voix, je voudrais une précision de la part de la documentaliste. Elle va peut-être nous donner de bons renseignements.

Mme Margaret Young (attachée de recherche, Bibliothèque du Parlement): Ce n'est pas elle qui administre le ministère, ce sont les fonctionnaires qui s'en chargent. Je me demandais: pourquoi ne pas demander quelle consigne les administrateurs du programme de l'élimination de l'arriéré ont donnée aux employés au sujet du traitement sans retard des demandes.

M. Schneider: Où étiez-vous il y a 15 minutes?

Mme Young: Je ne suis pas convaincue que ce soit ce que M. Heap souhaitait à l'origine. Nous ne parlons plus de la même chose. Ce que je suggère, puisque la parole m'est donnée, c'est de poser directement la question aux fonctionnaires lorsqu'ils viendront, sinon la semaine prochaine, en tout cas la semaine d'après.

M. Schneider: M. Heap pourra leur poser toutes les questions qu'il voudra.

Mme Young: Encore une fois, je ne veux pas vous conduire dans cette direction sans. . .

M. Schneider: J'essaie de faciliter les choses, c'est tout.

M. Heap: La demande suggérée par Mme Young serait donc adressée à M. Bissett, directeur, plutôt qu'à la ministre? Je croyais qu'il fallait poser la question à la ministre et c'est pourquoi j'ai formulé ma question de cette façon. Pensez-vous que ce n'est pas la bonne façon de s'y prendre?

Mme Young: Nous pourrions demander à la ministre de communiquer au Comité les consignes que ses collaborateurs ont données. . .

M. Heap: Ça me plaît.

M. Worthy: Faites vite, sinon je vais laisser toutes vos motions en plan.

[*Texte*]

Mr. Schneider: The motion is directed at the minister and she can do with it whatever she likes, I think. If that is not satisfactory to you, I would be only too willing to just sit and listen to Mr. Heap when he asks the question of whoever it is that can answer the question whenever it happens. Sorry.

The Chairman: If I understood you well, you said you have to wait until the officials will be here.

Mr. Schneider: I am saying—and I do not like to take more time because I said I was going to be gone three minutes ago—that as far as I am concerned, if the motion goes to the minister she can direct it at whatever level she wishes to have the question answered, I think. If that is not satisfactory to you and our researcher, then I am quite willing to, based on your advice, wait until Mr. Heap asks the question of the administration when they come before this committee, but that might not satisfy Mr. Heap.

Mr. Worthy: I do not think we like the question. I would recommend that it not be on there. We do not know what we are asking.

The Chairman: If we want to be straight and fair, as it should be in a committee, I should have a written motion and we have to vote on that motion. We do not have a consensus about what is going on exactly. We try something, listen to another, and then change all this.

• 1735

What we have from our researcher, the information. . . it is not a good way at this moment.

Just think about it for a few hours, and on Thursday, if there is a new motion on the table, a better one, we will vote on it and we will see what is going on. I think it would be good for us to vote on what we did on 1 a), b), c), and the second one as amended. The third one we should just—

Mr. Schneider: Table it.

The Clerk: We cannot table the motion, but we can introduce the motion on Thursday.

The Chairman: Okay, but if I want to introduce the motion on Thursday. . .?

The Clerk: It is withdrawn. We can withdraw it now by unanimous consent.

Mr. Heap: Will it help if I ask permission to withdraw it?

The Chairman: Is there unanimous consent to withdraw the third one?

Motion withdrawn

The Chairman: May I have unanimous consent to pass motions numbered 1, 4, 5 and 6?

[*Traduction*]

M. Schneider: La motion s'adresse à la ministre et elle peut en faire ce qu'elle veut, je pense. Si cela ne vous convient pas, je me contenterai avec plaisir d'écouter M. Heap lorsqu'il posera sa question à qui il voudra, Dieu sait quand. Pardon.

Le président: Si je vous ai bien compris, il faut que vous attendiez que les fonctionnaires soient ici.

M. Schneider: Ce que je dis—et je ne veux pas retarder davantage parce que je sais que c'est censé être parti il y a trois minutes—c'est que pour moi, si la motion est adressée à la ministre, elle peut la transmettre à qui elle voudra pour trouver une réponse. Si ça ne vous convient pas, ni à vous ni à la documentaliste, alors je veux bien, conformément à votre avis, attendre jusqu'à ce que M. Heap pose sa question aux fonctionnaires lorsqu'ils viendront devant le Comité. Mais cela risque de ne pas satisfaire M. Heap.

M. Worthy: La question ne nous plaît pas. Je pense qu'elle ne devrait pas figurer ici. Nous ne savons pas ce que nous demandons.

Le président: Pour que les choses soient en règle, comme cela devrait être le cas en comité, je devrais avoir entre les mains le texte de la motion pour la mettre aux voix. Nous ne nous entendons pas sur ce qui se passe. On essaie une solution, on en envisage une autre, puis on change tout.

D'après les renseignements que nous donne notre attachée de recherche. . . ce n'est pas une bonne manière de procéder en ce moment.

Pensez-y pendant quelques heures et jeudi, si une nouvelle motion est déposée, une meilleure motion, nous la mettrons aux voix et nous verrons ce qui se passera. Je pense qu'il serait bon que nous mettions aux voix la motion 1 a), b), c), et la deuxième telle que nous l'avons amendée. Pour ce qui est de la troisième, nous devrions simplement. . .

M. Schneider: La reporter.

La greffière: Nous ne pouvons pas réserver la motion, mais nous pouvons la présenter jeudi.

Le président: Très bien, mais si nous voulons présenter la motion jeudi. . .?

La greffière: Elle est simplement retirée. Nous pouvons la retirer maintenant avec le consentement unanime des membres du sous-comité.

M. Heap: Cela vous aidera-t-il si je demande la permission de la retirer?

Le président: Consentez-vous à l'unanimité au retrait de la troisième motion?

La motion est retirée

Le président: Puis-je avoir votre consentement unanime pour adopter les motions 1, 4, 5 et 6?

[*Text*]

Some hon. members: Agreed.

Mr. Schneider: Mr. Chairman, if it is in order, I would strongly urge you to have departmental people here any time you have witnesses who are going to make statements about the functioning of the department.

Ms Young: Departmental people are monitoring us. Do you mean as witnesses ready to get in and—

Mr. Schneider: Yes, because if there should be any media here, I do not like to see them walking out and reporting a set of presumptive facts that may or may not be true or accurate.

An hon. member: Or distorted.

Mr. Schneider: And what I do not like about having to wait until the officials come back is that first the newspaper gets read.

It is just a strategy.

Mr. Heap: I agree with Mr. Schneider. I think it would be good, if it is possible, that we be. . . of course it would make a different meeting and a longer meeting. But there may be some things the department could have answered quite readily today. It may not be practical within a meeting. So many things were brought forward by them today I do not know if the department could have responded to all of them within an hour and a half.

Le président: Un moment, s'il vous plaît. Tout d'abord, je voudrais préciser que nous allons recevoir les fonctionnaires et les représentants du ministère ultérieurement. Alors,

we will receive all the officials later on, and if we have them every time we have a meeting, I am not sure. . .

Mr. Schneider: We are walking in a snake-infested swamp in the middle of the night otherwise, my political colleague.

Ms Young: The people who can speak for the department are high-level people. If they were to attend all the meetings of other witnesses, plus come again. . . they have been here once, they have been. . . it would be a considerable investment of time on their part.

The second thing is that part of my role in these hearings as I conceive it is to watch very carefully for points that should be addressed by the officials at a wrap-up session. I go back and I try to pick out the things that need to be put in. I will give you what I hope are comprehensive briefing notes before that wrap-up session. They are ongoing. I spent about five hours yesterday bringing them up to date. I will go back as a result of today's meeting and add to them. So the points should be covered eventually.

[*Translation*]

Des voix: D'accord.

M. Schneider: Monsieur le président, si vous le permettez, je vous engage à convoquer des représentants du ministère chaque fois que vous aurez des témoins qui entendent faire des déclarations au sujet du fonctionnement du ministère.

Mme Young: Des représentants du ministère suivent nos travaux. Voulez-vous dire que lorsque des témoins arrivent devant le Comité et. . .

M. Schneider: Oui, parce que s'il y avait des journalistes ici, je ne voudrais pas qu'ils aillent rapporter des faits fondés sur des suppositions sans être certains de leur véracité ou de leur exactitude.

Une voix: Ou des données faussées.

M. Schneider: Et cela me gêne d'avoir à attendre la comparution des hauts fonctionnaires parce que les journaux sont lus entre temps.

C'est simplement une stratégie.

M. Heap: Je suis d'accord avec M. Schneider. Je pense qu'il serait bon que nous ayons si possible. . . Cela changerait bien sûr le cours des séances et les rallongerait. Il y a cependant des choses que les représentants du ministère auraient pu très facilement clarifier aujourd'hui. Une telle façon de procéder n'est peut-être pas pratique dans le cadre d'une réunion du comité. On a soulevé tellement de questions aujourd'hui que les représentants du ministère n'auraient peut-être pas pu répondre à toutes en une heure et demie.

The Chairman: Just a moment, please. First of all, I would like to state we will receive later on the officials of the Department. Then,

nous recevrons donc tous les fonctionnaires ultérieurement et si nous voulons qu'ils soient ici chaque fois que nous avons une réunion, je ne suis pas certain. . .

M. Schneider: Autrement, mon cher collègue politique, c'est comme si nous parcourions en pleine nuit un marécage infesté de serpents.

Mme Young: Les personnes qui peuvent parler au nom du ministère sont les hauts fonctionnaires. S'ils devaient assister à toutes les réunions où vous entendez d'autres témoins, en plus de venir témoigner eux-mêmes, cela leur prendrait un temps considérable.

En outre, d'après moi, une partie de mon rôle à ces réunions est de prendre bonne note des sujets dont les hauts fonctionnaires devraient vous parler lors de la séance finale. Je passe en revue ce qui a été dit et j'en extrais les sujets qui méritent d'être approfondis. Je vous donne ensuite avant la réunion finale des notes d'information complètes, je l'espère. Je travaille régulièrement à leur préparation. J'ai passé environ cinq heures hier à les mettre à jour. A la suite de la réunion d'aujourd'hui, je vais les compléter encore une fois. Ces questions devraient donc être approfondies en fin de compte.

[*Texte*]

You do raise a good point, but. . .

Mr. Worthy: I think in a normal business environment it would be a very practical thing. But from what I have seen so far of committees. . . Quite often now you do not have enough time to get one side and the other to ask questions. Then to start giving equal time between a department and a witness. . . we are creating a new forum that I think is. . . It may work fine in this particular committee for this particular subject, but it could be a very difficult one to handle on a regular basis.

• 1740

Le président: Également, cela pourrait mettre nos témoins dans des situations un peu difficiles quand on dit aux représentants du ministère que ce qui a été dit là est exact, etc. Je pense que ce n'est pas la façon usuelle de travailler en comité. Je crois qu'on doit entendre nos témoins, obtenir leurs commentaires qui peuvent parfois ne pas être complètement exacts, mais nous, ultérieurement, on peut demander aux fonctionnaires, ou encore à d'autres représentants du ministère, ou à la ministre, des clarifications sur certains points. Je pense qu'il serait approprié de faire comme d'habitude.

Mr. Schneider: I move that we adjourn.

Motion agreed to

Le président: La séance est levée.

[*Traduction*]

Votre argument est bon, mais. . .

M. Worthy: Je pense que normalement ce serait très pratique, mais d'après ce que j'ai pu voir des travaux des comités jusqu'à maintenant. . . Bien souvent, il n'y a pas assez de temps pour permettre aux membres de tous les partis de poser des questions. Si nous essayons en outre d'accorder un temps égal aux représentants du ministère et aux témoins. . . nous allons créer un nouveau type de tribunes qui est, je pense. . . cela pourrait bien fonctionner dans ce comité pour étudier cette question en particulier, mais ce serait très difficile de procéder ainsi de façon régulière.

The Chairman: Also, this could place our witnesses in rather difficult situations when department officials are told that what was said is accurate, etc. I think it is not the usual way to proceed in committee. I believe that we must hear our witnesses, obtain their comments which sometimes may not be completely accurate, but afterwards, we can ask officials or other representatives of the department, or the minister herself, to clarify some points. I think it would be appropriate to proceed as usual.

Mr. Schneider: Je propose que nous levions la séance.

La motion est adoptée

The Chairman: The meeting stands adjourned.

Canada Post Canada
Postage paid Port payé
FIRST CLASS PREMIÈRE CLASSE
OTTAWA K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Thursday, November 2, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Immigration

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

If undelivered return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9
En cas de non-livraison
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

La vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le jeudi 2 novembre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

l'Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes de réfugiés

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Toronto Refugee Affairs Council:

Rob Shropshire, Chairperson, and Assistant to the Coordinator, Working Group on Refugee Settlement;

Nancy Pocock, Co-Chair and Representative, Quaker Committee for Refugees;

Elizabeth Klassen, Lawyer with Scarborough Community Legal Services.

TÉMOINS

Du Conseil des affaires des réfugiés de Toronto:

Rob Shropshire, président et adjoint au coordonnateur, Groupe de travail sur l'établissement des réfugiés;

Nancy Pocock, coprésidente et représentante, Quaker Committee for Refugees;

Elizabeth Klassen, avocate, Services juridiques communautaires de Scarborough.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Thursday, November 2, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le jeudi 2 novembre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34414

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 2, 1989
(10)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 9:37 o'clock a.m. this day, in Room 371 West Block, the Chairman Jean-Pierre Blackburn presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson and Larry Schneider.

Alternate Member present: Fernand Jourdenais for Allan Koury.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the "Table de concertation de Montréal pour les réfugiés"*: Rivka Augenfeld, President; Jean-Claude Icart, Director, Office of the Haitian Christian Community of Montreal. *From the Canadian Council for Refugees*: Mathilde Marchand, Representative.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference from the Committee dated Tuesday, October 17, 1989, relating to an investigation into the Refugee Claimants Backlog. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, October 17, 1989, Issue No. 12, Standing Committee on Labour, Employment and Immigration*).

The witnesses each made an opening statement and answered questions.

At 10:59 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 2 NOVEMBRE 1989
(10)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 9 h 37, dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Al Johnson et Larry Schneider.

Membre suppléant présent: Fernand Jourdenais remplace Allan Koury.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *De la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés*: Rivka Augenfeld, présidente; Jean-Claude Icart, directeur, Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. *Du Conseil canadien pour les réfugiés*: Mathilde Marchand, représentante.

En conformité avec le paragraphe 108(2) du Reglement, le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi en date du mardi, 17 octobre 1989, soit l'examen du retard dans le traitement des demandes de réfugiés. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 17 octobre 1989, fascicule nº 12, Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration.*)

Les témoins font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 10 h 59, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Thursday, November 2, 1989

• 0938

Le président: À l'ordre!

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Sous-comité de l'immigration poursuit ses travaux quant à l'enquête sur le retard dans le traitement de demandes de réfugiés. Nous allons entendre aujourd'hui les témoins de la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés, ainsi que du Conseil canadien pour les réfugiés.

Chacun sait combien cette question du retard dans l'analyse des dossiers est préoccupante, et ce, compte tenu des budgets assez importants qui sont alloués. On parle d'environ deux dossiers par jour qui, à toutes fins pratiques, peuvent être réglés; on peut donc comprendre les délais énormes que cela provoque.

• 0940

Sans doute nos témoins ont-ils une déclaration à faire au départ, et par la suite chacun des membres du Comité se fera un plaisir de leur poser des questions pour bien saisir toutes les difficultés qui sont vécues sur le terrain par les réfugiés.

Madame Rivka Augenfeld, après nous avoir présenté les personnes qui vous accompagnent, voudriez-vous commencer.

Mme Rivka Augenfeld (présidente de la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés): Merci, monsieur le président, et merci pour cette occasion de venir vous parler d'un sujet qui nous préoccupe beaucoup.

On représente deux grandes coalitions dont la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés qui regroupe la plupart des organismes à Montréal qui travaillent avec et pour les réfugiés. On vous a distribué un petit papier qui vous décrit l'intérêt de la Table, avec la liste de tous nos membres.

Avec moi, il y a M. Jean-Claude Icart, qui fait partie de la délégation de la table de concertation. M. Icart est directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Et voici Mme Mathilde Marchand qui représente le Conseil canadien pour les réfugiés.

M. Fernand Jourdenais (député de La Prairie): J'invoque le Règlement, monsieur le président. A-t-on une copie du document que madame dit qu'on a reçu?

Le président: Les documents que nous avons ici sont en français seulement; ils n'ont pas encore été traduits.

M. Jourdenais: À ce que je sache, je suis Canadien-Français. Est-ce que je pourrais en avoir une?

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le jeudi 2 novembre 1989

The Chairman: Order, please.

In accordance with Standing Order 108(2), the Subcommittee on Immigration hereby continues its hearings on the investigation into the refugee claimants backlog. Today, we will be hearing witnesses from the *Table de concertation de Montréal pour les réfugiés* and from the Canadian Council for Refugees.

As we are all aware, the delays currently involved in processing this cases are of great concern, especially considering the sizeable budget earmarked for this activity. We are told that for all intents and purposes, approximately two cases a day can be settled. It is easy to see, therefore, how such an enormous backlog could have built up.

Our witnesses undoubtedly have an opening statement to make, after which each member of the committee will be asking questions in order to fully comprehend the problems encountered by refugees in the field.

Ms Rivka Augenfeld, would you please proceed after introducing the persons accompanying you.

Ms Rivka Augenfeld (President of the Table de concertation de Montréal pour les réfugiés): Thank you, Mr. Chairman, and thank you for this opportunity you have given us to come and express our views about a subject that is of great concern to us.

We represent two major coalitions: the *Table de concertation de Montréal pour les réfugiés*, which is an umbrella organization of most groups in Montreal that work with or for refugees. We have distributed a brief document describing the interests of our organization, as well as a list of all our members.

With me today is Mr. Jean-Claude Icart, who appears as part of our organization's delegation. Mr. Icart is director of the *Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal*. Also with me is Ms Mathilde Marchand, representing the Canadian Council for Refugees.

Mr. Fernand Jourdenais (La Prairie): Point of order, Mr. Chairman. Do we have copies of the document that this lady says we have received?

The Chairman: The documents we have here are in French only; they have not been translated yet.

Mr. Jourdenais: As far as I know, I am a French-Canadian. Could I have a copy please?

[*Texte*]

Le président: Sûrement, monsieur Jourdenais, je n'ai pas d'objection à ce que vous puissiez avoir une copie de ces documents. Est-ce que nous en avons des photocopies présentement pour tous ceux qui en voudraient?

Mme Augenfeld: J'ai déposé 20 copies.

Mr. Johnson (Calgary North): It is my understanding that copies are not distributed unless they are in both official languages, is that not correct?

Le président: Voici, monsieur Johnson.

I think you are talking about the time the minister presented herself in front of our committee and she did not have the document in both languages. I think when a document is coming from the government it should be in both languages. These documents are not from the government but from the witnesses and I think it is preferable to give them to you anyway. If some members can have the information, it should be good. However, we will have to translate them and if the witness wants to read it, she will have to read it slowly to be sure you have time to get the translation in your own language. Is that okay?

Mr. Johnson: That is fine, thank you.

Mme Augenfeld: Le document auquel je me réfère n'est pas la substance de notre présentation. Il y a deux documents: l'un sur la Table de concertation, et un autre sur le Conseil canadien pour les réfugiés. Ceci pour vous donner une idée de ce qu'on représente. Ce n'est pas du tout le contenu de notre présentation.

Le président: C'est bien madame Augenfeld, et je veux simplement repréciser pour les membres du Comité que les témoins qui se présentent ici, qui ont une déclaration à faire ou qui ont des documents à présenter, ne sont pas obligés de les traduire dans les deux langues. C'est notre fonction en tant que gouvernement, en tant que Comité de voir à la traduction pour les distribuer ensuite dans la langue respective des députés, selon leurs besoins. Il n'y a donc pas d'erreur de votre part à vous être présentée avec un document uniquement en français. Nous allons essayer de faire les photocopies le plus tôt possible pour les distribuer à ceux qui peuvent l'avoir pour le moment.

Mme Augenfeld: Je vous ai apporté 20 copies de chaque document.

Le président: On pourra les distribuer. Vous avez la parole.

Mme Augenfeld: On voudrait prendre quelques minutes pour vous faire part des grandes lignes de nos préoccupations dans cette question de l'arriéré.

Pour commencer, je sais que le Conseil des affaires des réfugiés de Toronto a comparu devant vous mardi dernier. Alors, au lieu de répéter tout ce qu'ils vous ont dit, je pense qu'on voudrait s'associer et appuyer les

[*Traduction*]

The Chairman: Of course, Mr. Jourdenais, I have no objection to your receiving a copy of these documents. Could we have photocopies made immediately for those who want them?

Ms Augenfeld: I tabled 20 copies.

M. Johnson (Calgary-Nord): À ma connaissance, on ne distribue jamais de copies de documents à moins qu'ils ne soient disponibles dans les deux langues officielles, n'est-ce pas?

The Chairman: This is the situation, Mr. Johnson.

Je crois que vous faites allusion à la fois où la ministre s'est présentée devant le Comité et qu'elle n'avait pas les documents dans les deux langues. Je crois que lorsqu'un document émane du gouvernement, il devrait être disponible dans les deux langues. Les documents en question ce matin n'émanent pas du gouvernement, mais bien d'un témoin, et je crois qu'il serait préférable de vous les distribuer même s'ils ne sont pas traduits. Si certains membres peuvent avoir accès à cette information, ce serait utile. Toutefois, nous allons devoir les traduire et si le témoin veut les lire, elle devra le faire assez lentement pour assurer l'interprétation dans votre langue. Est-ce que cela vous va?

M. Johnson: C'est parfait, je vous remercie.

Ms Augenfeld: The document to which I was referring does not contain the substance of our presentation. There are two documents: one on the *Table de concertation* and another on the Canadian Council for Refugees. These documents simply give you an idea of what we represent. They do not reflect the content of our presentation in any way.

The Chairman: That is fine, Ms Augenfeld. I would simply like to point out once again for members of the committee that witnesses who appear here and who have a statement to make or documents to present do not have to translate them into the other official language. It is our function as a government and as a committee to see to the translation and distribute documents later in the respective language of MPs, according to their needs. You have therefore not erred at all in coming here with a document available only in French. We will try to make photocopies as soon as possible and distribute them to those who want them right now.

Ms Augenfeld: I brought you 20 copies of each document.

The Chairman: They will be circulated. You may proceed.

Ms Augenfeld: We would like to take a few minutes to explain our major concerns about the backlog situation.

To begin with, I know that the Toronto Refugee Affairs Council appeared before you on Tuesday. Therefore, rather than repeating everything they told you, we would simply like to express our support for their main

[*Text*]

principales recommandations que cet organisme a faites, et ensuite peut-être s'arrêter sur certains autres points qui nous préoccupent.

• 0945

Premièrement, on voudrait parler du fait que, pour un programme qui était annoncé au public comme un programme traitant un minimum de fondement pour les réfugiés, c'est un programme qui est complètement contrôlé par le ministère de l'Immigration. Cela se passe entièrement dans un encadrement d'immigration. Il n'y a qu'un tout petit rôle à jouer pour la Commission de statut de réfugié à l'intérieur de cette procédure, et même à l'étape où un membre de la Commission siège, ce n'est pas lui qui préside l'audience du minimum de fondement; la présidence est assurée par l'arbitre qui est toujours un arbitre en matière d'immigration. Alors, ce n'est pas du tout ce qui était présenté au public comme le but principal de ce programme.

Également, on est très préoccupé par le fait que presqu'un an plus tard, il n'y a pas encore de règlement officiellement de sorti. On procède à l'examination de cas, au refus de cas, et on procède déjà aux déportations de certaines personnes. Il n'y en a pas eu encore beaucoup, mais il y en a eu quelques unes. Et on se demande de quels droits, et sous quelles lois, ou sous quels règlements on est déjà arrivé jusqu'à la déportation de certains individus quand le règlement n'est pas encore officiel et quand on le retarde constamment. À chaque fois on nous donne une autre date pour ce règlement que l'on espère avoir à la fin de cette année. Pour nous, c'est une question de violations de droits et je ne vais pas insister là-dessus; mais il me semble que cela devrait préoccuper aussi ce Comité.

Ensuite, quand on regarde le fonctionnement du Centre d'immigration du Canada qui s'occupe de ce programme, cela s'appelle au Québec le CSAR, le Centre pour la suppression de l'arriéré des requérants, là aussi c'est un peu malheureux comme expression. On parle en français de suppression, d'élimination, ce sont toutes sortes de mots qui ont des connotations assez négatives. Le terme en anglais *backlog clearance* est beaucoup plus neutre; mais en français, les mots utilisés nous donnent un peu le ton qui prévaut.

Il faut dire qu'il y a quand même une attitude de coopération en ce qui concerne l'administration dans la région de Québec. L'administration nous a fait part de tous les documents et de toutes les statistiques, etc., mais ils sont embrigadés dans un programme national. Et il y a eu un problème, à savoir que la plupart des personnes qui ont commencé à travailler dans le système sont complètement nouvelles. Il y avait de nouveaux officiers d'immigration, les ACPC ou les agents chargés de présentation de cas nouveaux, des arbitres nouveaux, des commissaires nouveaux, etc. Ils ont eu une formation beaucoup plus restreinte que celle qui a été offerte à ceux qui sont allés dans le nouveau système. Ils ont eu très peu de formation en ce qui concerne la définition de réfugié,

[*Translation*]

recommendations and then go on to a few other points about which we are concerned.

First, we would like to point out the fact that although this program was presented to the public as one that would deal with the credible basis of refugee claims, it is in fact completely controlled by the Department of Immigration. Everything is dealt with in an immigration context. The Immigration and Refugee Board has but a very small role to play in this procedure. And even at the stage where a board member is involved, he does not chair the credible-basis hearings; the hearing is chaired by an adjudicator who is always an immmigration adjudicator. This in no way conforms to the main objective of the program that was presented to the public.

We are also very concerned about the fact that one year later, no official regulations have been issued. Claims are being examined and denied and some people have already been deported. Perhaps not many, but there have been some. We are wondering by what right and under what law or regulations we have gotten to the point of deporting individuals when the regulations are not even official yet and are constantly being delayed. Every time we inquire, we are given another date for those regulations, which we hope to have by the end of this year. As far as we are concerned, this is a violation of human rights. I will not dwell on that, but I do think that this committee should be concerned about that aspect.

Now, if we look at the operation of the Canada Immigration Centres that handle this program, in Quebec they are called the *Centre pour la suppression de l'arriéré des requérants*, which is rather an unfortunate choice of words. In French, the emphasis is on *suppression*, or elimination, which are words with negative connotations. The English term "backlog clearance" is much more neutral; but the French terms seem to set the tone for what is in fact happening.

We must admit that the Quebec region admininstration has been most co-operative. They have provided us with all documents and statistics, but they have to play along with this national program. One problem is that most of the people who have begun to work in this system are completely new. There are new immigration officers, new case presenting officers, new adjudicators, new board members, and so forth. They have received much more limited training than that provided to those who went into the new system. They have received very little training with regard to the definition of a refugee, the law, rights, and so forth, and now here they are judging cases and making decisions about whether or not there is credible basis for a refugee claim. We know the definition

[*Texte*]

en ce qui concerne la loi, les droits, etc., et ils sont maintenant là pour juger des cas et pour prendre des décisions, à savoir s'il y a un minimum de fondement ou non. On sait qu'il y a un grand problème de définitions; et je vous suggère aussi, avec tout le respect que je vous dois, de voir un peu avec les membres de la Commission de l'emploi et de l'immigration, ce que c'est que la définition du minimum de fondement, parce qu'on nous parle de plusieurs définitions. Il y a une définition qui a été donnée, à un moment donné, par la Commission de statut de réfugié, et une autre qui est véhiculée par le ministère, une autre qui a été fournie par une autre personne. . . Bref!

Alors, les personnes qui sont en train de juger les cas ont toutes ces définitions devant eux et on se demande comment on peut avoir une uniformité des décisions devant tout cela, surtout avec des personnes qui ont très peu d'expérience. C'est pour cette raison, que l'on trouve essentiel que pour tous les cas refusés, il faut avoir une instance qui pourrait voir à l'uniformité des décisions, ainsi qu'une instance d'appel de révision sur le contenu, sur le bien-fondé de ces cas; parce qu'autrement, on peut commettre de graves erreurs.

Ensuite, il y a un problème pour le groupe 1. Comme vous le savez, il y a toute une série de cas où il y avait déjà, dans l'ancien système, une déclaration sous serment, *declaration under oath* qui était faite et soumise à la Commission de statut de réfugié alors qu'il n'y avait pas eu encore de décision de prise. Toutes ces transcriptions, comme vous le savez, sont en train d'être lues et étudiées par un comité de l'administration centrale, et ce encore une fois, pour voir s'il y a un minimum de fondement. Je pense que vous êtes au courant qu'il n'y a pas un seul membre de la Commission de statut de réfugié qui siège sur ce comité. Ce sont des officiers d'immigration avec une formation qu'on ne connaît pas, qui ont des critères qu'on ignore et qui sont en train de décider sur le minimum de fondement de ces transcriptions. On a déjà vu dans le passé que les transcriptions ne favorisent pas du tout certains types de cas. Pour beaucoup de personnes qui ont de la difficulté à s'exprimer sur papier, les causes sont perdues. Et maintenant, depuis que l'on a des auditions orales comme on l'a toujours demandé, les taux d'acceptations sont beaucoup plus hauts.

• 0950

C'est l'Immigration qui regarde ces cas, et d'après les statistiques préliminaires que l'on a, les avis négatifs sont très hauts. Il y a très peu de cas qui passent actuellement et ces gens retournent dans leur région. Or, ceux qui ont un avis négatif doivent comparaître pour un minimum de fondement contesté. Ce que l'on sait alors, c'est que si l'ACPC qui traite du cas décide quand même qu'après avoir lu le *personnal information form*, selon lui, il y a un minimum de fondement, et s'il n'a pas l'intention de contester, il doit aviser Ottawa à chaque fois. Cela veut dire que toute la marge de manoeuvre régionale est perdue. Si le comité central a donné un avis négatif sur le cas, ça retourne, disons à Montréal, pour ceux qu'on

[*Traduction*]

is a huge problem and I respectfully submit that you should consult with members of the Employment and Immigration Commission about the definition of credible basis, because we are often told of several different definitions prevailing. The Immigration and Refugee Board has its own definition at any given time, the department has another, and a third party could have yet another. I am sure you can imagine the problems this leads to.

Therefore, the people who are judging these cases right now have all the definitions before them and one may question how there can be any uniformity in these decisions, especially considering that these people have very little experience. This is why we feel it is essential that in the case of denials, there should be a mechanism to review the consistency of decisions, as well as an appeal procedure to review the content and basis of these cases. Otherwise, very serious errors may occur.

There is also a problem with group 1. As you know, there was this whole series of cases where a declaration under oath had already been made under the old system and submitted to the Refugee Status Advisory Committee. And no decision had been made yet in those cases. As you may also know, all these transcripts are currently being read and examined by a committee at headquarters to determine once again whether there is credible basis. I believe you are aware that not a single member of the Immigration and Refugee Board sits on this committee. It is made up of immigration officers whose training is dubious, whose criteria are unknown and who are trying to determine credible basis using these transcripts. We know from past experience that transcripts work against the claimant in certain types of cases. As many people have difficulty expressing themselves in writing, their cases are lost right there. Now that we have oral hearings, which we have always advocated, the acceptance rates are much higher.

It is Immigration that looks at these cases, and according to the preliminary statistics we have, the number of denials is very high. Very few cases pass right now, and these people are sent back to their countries. Those whose claim is denied must appear for a contested credible-basis hearing. We know that if the case presenting officer handling the case decides, after having read the personal information form, that in his opinion there is credible basis and that he does not intend to contest, he must notify Ottawa each time. This means that any scope for regional action is lost. If the central committee has denied the claim, it goes back to Montreal, let us say, for those we are familiar with, or elsewhere in

[*Text*]

connaît, ou ailleurs pour d'autres régions. Si l'ACPC décide qu'il y a quand même un minimum de fondement, il doit aviser Ottawa qu'il a l'intention de ne pas contester. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela provoque beaucoup de lenteur dans les prises de décisions, et ça enlève cette marge de manoeuvre régionale que l'on veut voir exister.

De plus, on a de graves préoccupations en ce qui concerne les critères humanitaires. Cela est un autre sujet qui est toujours sur la place publique. On parle toujours de ces fameux critères humanitaires comme s'ils étaient les plus larges au monde. Comme si cela couvrait presque tout, comme si jamais personne, avec la moindre petite chose dans sa cause, ne pouvait être renvoyé. Et cela, ce n'est pas vrai, monsieur le président. Je m'excuse, mais lorsqu'on regarde ces critères et quand on regarde leur application, que ce soit dans le nouveau système et maintenant dans ce programme pour le *backlog*, on voit qu'il y a très peu de marge de manoeuvre.

Ce qui nous inquiète aussi c'est qu'il y a en fait deux versions de ces critères humanitaires. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais au début de 1989 on a fait circuler un document qui s'appellait *L'exercice du pouvoir discrétionnaire dans le cadre du programme de l'Immigration*—administration centrale, document 8385-1. Dans ce document on pouvait deviner une attitude très large, très ouverte, très flexible, attitude qui incitait les officiers à montrer un maximum de souplesse, un maximun de compréhension, d'aller dans les détails, et cela en décrivant un peu comment on pouvait exercer cette discrétion de façon positive, pour ne pas faire souffrir les gens, pour ne pas être expéditif, etc. Et il y avait six critères possibles pour motifs humanitaires. Cela c'était déjà en janvier 1989.

Ensuite, brusquement, fin février 1989, on nous envoie la version finale de ces règlements et c'était tout autre autre chose! Premièrement, de six critères on est réduit à trois; et deuxièmement le ton du document est complètement différent, beaucoup plus froid, beaucoup plus serré. C'est quelque chose qui a changé, et on ne sait pas pourquoi. Le même ministère, qui au mois de janvier était capable de montrer de la souplesse et de faire preuve d'ouverture, fin février, a pris un ton complètement différent. Je pourrais vous indiquer exactement le numéro de ce document qui est sorti finalement: *Demandeur de statut de réfugié - Considération d'ordre humanitaire en motif de commisération*. C'est le document NSO1IE252.

Le président: Pourriez-vous nous donner succinctement la différence entre les six points du premier document et les trois du deuxième? Qu'est-ce qui manque entre les deux?

Mme Augenfeld: Sans entrer dans les détails, je peux vous les énumérer.

Parmi les six points du premier document, il y avait premièrement: vie et sécurité. C'était tout un paragraphe sur la vie et la sécurité de la personne. Ensuite, c'était le lien avec les personnes au Canada, les familles ou d'autres types de liens. Puis il y avait les motifs de commisération

[*Translation*]

other regions. If the case presenting officer decides that there is nevertheless a credible basis, he must advise Ottawa that he does not intend to contest. What does this mean? It means that decisions are made very slowly and that it removes this scope for regional action that we want to see.

In addition, we have serious concerns about compassionate grounds. This is another very high-profile issue. One always hears about these compassionate grounds as if they were extremely broad, as if they covered almost every case and as if anyone with the least doubt in his case could not be sent back. That is untrue, Mr. Chairman. I am sorry, but when you look at the criteria and their application, be it in the new system or now in this backlog clearance program, you see that there is very little scope.

What also worries us is that there are in fact two versions of these compassionate grounds. I do not know if you are aware of this, but in early 1989 there was a document circulated entitled *The Exercise of Discretionary Powers Within the Framework of the Immigration Program*—headquarters document 8385-1. This document reflected a very broad-minded, open and flexible attitude that encouraged officers to be as flexible as possible, as understanding as possible, and to go into detail. It described how one could exercise this discretion positively in order to prevent human suffering, to avoid being unduly expeditious, and so forth. There were six possible compasionnate grounds listed. That was in January 1989.

Then all of a sudden, in late February 1989, we were sent the final version of these regulations and they told a very different story! First of all, instead of six criteria, there were now only three; and the tone of the document was completely different, much colder and much more restrictive. Something changed, and we do not know why. The same department that was capable of flexibility and broad-mindedness in January took a completely different attitude in late February. I would like to indicate the number of the final document that was issued: *Refugee Status Claimants—Consideration of Compassionate Grounds*. This is document number NSO1IE252.

The Chairman: Could you very briefly indicate the difference between the six points contained in the first document and the three in the second document? What was left out of the second version?

Ms Augenfeld: I can list them without going into great detail.

Among the six points in the first document there was first of all life and safety. There was an entire paragraph on the life and security of the person involved. Next, there was the link with persons in Canada, whether family or others. There were other completely separate

[*Texte*]

qui étaient tout à fait séparés. . . si la personne a subi un traumatisme, à savoir que l'expulsion ne servirait qu'à empirer ce traumatisme. . . Vous savez, il y avait toutes sortes de choses là-dedans. Ensuite, il y avait l'objet de publicité, c'est ce qu'on appelle couramment les personnes connues, les joueurs de hockey, les membres diplomatiques etc. Ensuite, il y avait les personnes qui ont des liens avec le Canada; puis il y avait les personnes qui viennent de pays où il y a des sanctions, des contrôles de sorties. C'était un peu le même traitement que dans le passé pour toutes les personnes qui émanaient des pays de l'est, de l'Europe de l'est, de la Chine, etc. Le seul fait qu'il existait des contrôles de sortie permettait aux gens de demander un traitement sur place. C'est plutôt le langage de ce document qui est intéressant.

• 0955

À la fin février on s'est retrouvé avec trois critères, et c'était justement: les liens de famille, les personnes en vue et la situation de danger dans le pays. Mais ils étaient beaucoup plus étroits. Et on voit comment les critères sont appliqués, car il y a très peu de marge de manoeuvre. Le cas type où on peut avoir une considération humanitaire, c'est lorsque quelqu'un—du Liban par exemple—n'a pas fait la preuve qu'elle est réfugiée parce qu'elle ne peut pas prouver que le gouvernement l'a avisé qu'elle était persécutée par le gouvernement, mais comme il y a des bombardements partout, elle peut se faire tuer non pas parce qu'elle est réfugiée mais parce que son quartier résidentiel va disparaître. Alors, cette personne peut plaider les considérations humanitaires en disant que sa vie est en danger bien qu'elle ne soit peut-être pas réfugiée selon la convention. Mais il y a très peu de cas qui ont cette considération.

Il y a aussi une différence de langage entre l'anglais et le français. Parce qu'en français on parle justement de personnes qui seraient, dans leur pays, mal traitées ou victimes de cruauté. En anglais, on parle de *undue hardships*, ce n'est pas juste *hardships*, mais *undue hardships*. Il y a toute une interprétation, à savoir ce que signifie *undue hardships*. On peut se demander si un mois de prison représente juste *hardships* ou *undue hardships*. Est-ce que pour que ce soit *undue hardships*, cela devrait être un an ou deux? Vous savez, il y a beaucoup de marges à ce sujet. On a déjà vu des cas qui étaient renvoyés dans le nouveau système et qui se sont retrouvés, par la suite justement, en prison, ou qui ont complètement disparu. Il y a donc très peu de marge dans cela.

Mais ce qui nous préoccupe c'est que, à chaque fois que la ministre ou d'autres membres du gouvernement doivent parler de ces systèmes, ils parlent toujours des critères humanitaires, sans les expliquer justement. On en parle, personne ne les comprend, on s'imagine que tout va bien et je vous assure que ça ne va pas bien; ce n'est pas possible, il n'y a pas beaucoup de souplesse là-dedans.

[*Traduction*]

compassionate grounds considerations, for instance, people who had been traumatized, and whose deportation would worsen their trauma. There are all kinds of things included under that. There was also highly publicized cases, what could be termed public figures, such as hockey players, members of the diplomatic corps and so forth. After that, people having links with Canada; and finally, people from countries with sanctions and exit controls in place. It's more or less the same process as was used in the past for anyone from an eastern country, including eastern European countries, China, and others. The simple fact that such exit controls were in place meant people could ask that their claim be processed right there. It is especially the language used here that is interesting.

At the end of February, then, there were three criteria, which were: family links, especially visible individuals and a life-threatening situation in one's homeland. But they were far more narrow and we have only to look at the way these criteria are being applied; there is very little leeway. A typical situation where there would be compassionate grounds is that of someone—from Lebanon, say—who has not proven that he is a refugee because he cannot prove that he is being persecuted by the government; however, because there is shelling everywhere, this person runs the risk of being killed, not because he is a refugee, but because the area where he lives is being destroyed. Consequently, that person can make a claim on the basis of humanitarian factors, by saying that his life is threatened even though he is not a convention refugee. But there are very few cases where such factors would come into play.

There is also a difference in the wording of the French and English texts. The French text talks about people would be subject to harsh or cruel treatment in their country of origin. The English test, however, refers to "undue hardships"—not just "hardships", but "undue hardships". This notion of "undue hardships" is open to all sorts of interpretations. One may wonder whether a month in prison would be considered to be just hardship or undue hardship. Would it have to be a year or two in prison in order to be considered undue hardship? I am sure you realize that there could be widely varying interpretations in this respect. There have certainly been cases of people being sent back under the new system—people who either ended up in jail, or disappeared completely. So, there is really very little leeway here.

But what concerns is that every time the minister or other government members talk about the new system, they always refer to the humanitarian grounds, without ever fully explaining them. Everybody talks about them, but no one understands them, and the assumption is that everything is just hunky-dory. But I can assure you that everything is not just hunky-dory; how could it be, when there is so little flexibility?

[*Text*]

Maintenant, on a deux autres grands sujets et je vais laisser M. Icart parler des problèmes des gens qui sont exclus de ce programme, les personnes qui sont quelque part dans un *backlog* mais qui sont exclues de ce programme et Mme Marchand va parler de réunification de familles et du vécu des organismes qui ont affaire à cette clientèle, ainsi que de l'application du système.

Mme Mathilde Marchand (représentante, Conseil canadien pour les réfugiés): Je vais commencer par la question humanitaire. On sait qu'il y a, dans tout le Canada, presque 100,000 personnes, nous dit-on, qui sont dans ce fameux *backlog* et là-dessus il y en a 35,000 au Québec.

Si on se réfère, par exemple, à une clientèle de 35,000 personnes, divisées entre cinq organismes, cinq ONG qui ont été spécialement mandatées par le ministère de l'Immigration du Canada pour desservir cette clientèle, pour donner des services, des conseils, de l'accompagnement, un support de tout ordre, si vous calculez rapidement, cela nous fait quand même un volume de clientèle pour chaque organisme de 6,000 à 7,000 personnes, ce qui est énorme.

Nous avons, évidemment, engagé du personnel supplémentaire mais nous sommes véritablement débordés, parce que ce système est d'une complexité telle, que c'est en dehors de toute proportion. On a entendu parler du programme au début, on nous a annoncé que ce programme coûterait environ 100 millions de dollars—Mme McDougall l'a dit elle-même à la télévision le 28 décembre. Et maintenant on nous parle de 200 millions de dollars. On se demande alors si le Canada, d'abord, peut se permettre de dépenser 200 millions de dollars pour une chose pareille? Dépenser 200 millions de dollars pour torturer des gens?

Je ne vois pas l'utilité, quant à moi, de demander de l'énergie à tous les Canadiens qui sont dans le domaine des réfugiés, pour aller torturer des gens qu'on voit souffrir devant nous. Et quand je dis *voit souffrir*, je ne fais pas du tout une figure de style, croyez-moi. Il suffirait d'être caché quelque part dans n'importe quel bureau de réfugiés pour voir des gens qui viennent pleurer, supplier, demander qu'on leur donne leur famille.

On leur dit que ça va prendre deux ans. Maintenant ce n'est plus deux ans, c'est trois ans. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais on est rendu à trois ans d'attente. Le traitement du *backlog* ne sera pas terminé avant 1992. Et peut-être vers la fin de 1992.

• 1000

Ces gens-là se voient dans un processus long, encombré de papiers et de paperasse, d'entrevues, de démarches inimaginables, accompagnés d'un avocat introuvable—et je vous dirai pourquoi tout à l'heure. Tout cela en sachant que dans leur pays, ils ont leurs femmes et leurs enfants. On a fait une petite évaluation rapide et on s'est rendu compte qu'il y avait plus du tiers des 35,000 personnes au

[*Translation*]

Now, I am going to move on to two other issues, and then I will let Mr. Icart talk about the problems of those who are excluded from the program, because their claim is somewhere in the backlog; after that, Ms Marchand will discuss family reunification and the experience of organizations dealing with that clientele, as well as enforcement of the system.

Ms Mathilde Marchand (Representative, Canadian Council for Refugees): I would like to start with the humanitarian issue. We all know that there are almost 100,000 people across Canada who are part of the so-called backlog, and of that number, there are some 35,000 in Quebec.

So, if we are talking about a client base of some 35,000 people, divided up among the five NGOs who have been specially mandated by Immigration Canada to provide services such as counselling, escort, and various support services, that means, if you do a quick calculation, that each organization handles between 6,000 and 7,000 people, which is an enormous number.

We have obviously hired additional staff, but we are really snowed under with work because the system is so complex that it is out of all proportion. When we first heard of the program, we were told that it would cost about $100 million—Mrs. McDougall said so herself on television on December 28th. Now we are being told it will cost $200 million. We are wondering whether, first of all, Canada can afford to spend $200 million on something like this. Is it worth spending $200 million to torture people?

Personally, I do not see the point of asking Canadians who work with refugees to put all their energy into torturing people whose suffering we witness ourselves. And when I say we witness their suffering, I am not speaking figuratively, believe me. If you were hidden beneath the desk in any refugee office, you would see the people who come to cry, and plead to be reunited with their family.

They are being told it will take two years. But now, it is not two years anymore, it is three years. I do not know whether you are aware of this, but we are now facing a three-year waiting period. The backlog will not be cleared up before 1992, and perhaps not even until the end of 1992.

These people see themselves tied up in a very lengthy process, involving all sorts of red tape, interviews and unbelievable procedures, requiring the presence of a lawyer who is basically unobtainable—and I will tell you why in a moment. And all the while they cannot forget that their wives and children are waiting back home. After doing a quick assessment, we realized that more

[*Texte*]

Québec qui sont dans cette situation de parents seuls demandant, criant pour avoir leurs femmes, leurs époux et leurs enfants.

Quand un Libanais vient chez vous et vous dit: «madame, hier soir, j'ai vu à la télévision mon quartier démoli, ma maison c'est un tas de briques; je ne sais pas où sont mes trois enfants et ma femme», et qu'on nous dit: «nous allons évaluer le cas, on va faire un système de priorité», notre rôle c'est de référer les cas sérieux mais que voulez-vous, quand on dit «sérieux», je considère que tous les parents qui ont des enfants, une femme en train de se faire tuer dans leur pays ou ailleurs représentent tous des cas sérieux.

Et là on nous fait tout un processus d'évaluation: venez donner votre nom, accompagnez-les! Comme si on avait le temps de le faire. C'est tellement évident, c'est tellement inimaginable ce qu'on demande à ces gens de vivre ici, pendant trois ans: attendre d'avoir une réponse, une réponse sur le bien-fondé de leur demande.

Je vous parle ce matin surtout des gens qui sont dans une situation évidente. Ce sont les Tamouls, les Libanais, les Iraniens et les Salvadoriens. Si vous vous reportez à la Loi actuelle, le processus de la Loi C-55, la nouvelle loi en vigueur, vous vous rendez compte que les statistiques de cas acceptés sont à peu près tous des pays de la fameuse liste B-1. Je ne sais pas si tout le monde se rappelle de la liste B-1 qui avait été mise sur pied en 1986 pour permettre aux gens qui venaient de pays où il y avait une évidence de tragédies et de guerres civiles, de répression, d'obtenir le statut de réfugié tout de suite. S'ils demandaient le refuge, ils n'avaient pas à passer tout le processus de l'enquête, de l'audition et etc., ils avaient un permis du ministre qui leur donnait le droit de s'établir, de vivre au Canada pendant un an, de renouveler ce permis si nécessaire ou, s'ils décidaient de suivre carrément le processus, ils avaient le choix, au bout d'un an. . . Bref! Même à l'entrée, ils pouvaient le demander.

Il y a donc eu cette liste B-1. Cela comprenait donc, je répète, les Tamouls, les Libanais, les Iraniens, les Salvadoriens, les Guatémaltèques et les Afghans. Nous voyons que cette clientèle qui reçoit, en ce moment, pour la plupart du temps des réponses favorables sur un minimum de fondement parce que c'est évident, reçoivent rapidement, je le répète, leur acceptation comme des réfugiés de la convention.

À côté de cela, vous avez dans le *backlog* une clientèle énorme de ces cinq ou six pays—on pourrait en rajouter, la liste ici n'est pas complète— qui sont eux aussi de véritables réfugiés au sens de la convention et auxquels on fait subir un martyre en les faisant attendre trois ans pour passer à travers le PIF, à travers le nombre incroyable de papiers à remplir et de procédures complexes. Et on n'arrive pas à se mettre d'accord sur le traitement rapide d'une clientèle qui est, de toute évidence, des réfugiés à part entière.

[*Traduction*]

than a third of the 35,000 people in Quebec are indeed single parents demanding, pleading, to be reunited with their spouse and their children.

When a Lebanese comes to us and says: "Listen, last night I saw pictures on television of my demolished neighbourhood; my house is now just a pile of bricks, and I do not know where my three children or my wife are", and we are told: "We are going to assess the case on a priority basis", well, our role is to refer serious cases; but the fact is that I consider any case of parents whose spouse or whose children are in a life-threatening situation in their homeland or elsewhere to be serious.

And there, too, we are faced with the whole assessment process: come and provide the name, and of course we have to escort them! As if we had the time to do that. It is so clear to us, so unbelievable what people here are being asked to put up with—to wait three years before getting an answer as to whether their claim has a credible basis or not.

And I am talking this morning mainly about people whose situation is quite clearcut—Tamils, Lebanese, Iranians and Salvadorians. But if you look at the new legislation, the process put in place under Bill C-55, which is now in effect, you will realize that the statistics on the number of accepted refugees show that just about all of them are from the so-called B-1 list. I do not know whether everyone remembers the B-1 list put in place in 1986 to allow people from countries where there were obvious tragedies occurring, such as civil war or repression, to be given refugee status immediately. If they requested refuge, they did not have to go through the whole investigation and hearing process. They were given a minister's permit authorizing them to settle in Canada and live there for a year, and even renew the permit if necessary; or, if they decided to go through the normal channels, there were various options available to them after a year. . . Anyway, the point is that when they entered the country, they could make that request.

So there was the B-1 list. Again, that included people like Tamils, Lebanese, Iranians, Salvadorians, Guatemalans and Afghans. We have noted that the claims of these groups are generally receiving a favourable response on fairly limited grounds—for obvious reasons—and that they are being accepted as convention refugees.

But in addition to that, the backlog includes a tremendous number of people from these five or six countries—or even more, since the list is not complete—who are also legitimate convention refugees, and who are being subjected to the torture of having to wait three years to go through the PIF process, filling out endless forms and going through all kinds of complex procedures. And we cannot seem to agree to expedite the claims of groups who are obviously full-fledged refugees.

[*Text*]

Pour la question des avocats, je voulais revenir là-dessus. Grâce à une subvention, on a pu engager du personnel, c'est vrai. Mais du côté des avocats, les ressources sont restées les mêmes, cela n'a pas beaucoup changé. Les avocats en immigration qui s'occupaient des cas avant l'arrivée de la nouvelle loi sont toujours là mais guère plus nombreux qu'ils n'étaient, et ils n'arrivent pas à donner des services à une clientèle dans le processus actuel, avec la nouvelle loi, et à accompagner et desservir en même temps la clientèle du *backlog*.

Très souvent, ils sont obligés de diriger les gens vers des conseillers qui ne sont pas toujours des avocats et, dans certains cas—c'est dommage—simplement remplir le formulaire d'information personnelle qu'on appelle couramment le PIF. Vous avez dû voir ce document. Il fait partie de toute la documentation qui doit être le viatique d'un bon petit demandeur de statut de réfugié dans le *backlog*. Il a environ un pouce d'épaisseur. Ce PIF, dans le meilleur des cas, prend environ deux heures. Mais quand les choses sont un peu plus compliquées, cela peut aller jusqu'à quatre et même cinq heures, seulement pour remplir ce formulaire. Les avocats disent qu'ils ne peuvent survivre à une telle tâche, alors ils demandent à des gens, à des ONG de les remplir, mais de façon très professionnelle.

• 1005

Il faudrait être avocats vraiment pour remplir ce document. Toutes ces lacunes, toute cette surcharge administrative, les ONG considèrent que c'est véritablement une torture à faire subir à des gens qui ont déjà assez subi de tortures effroyables, et à qui on devrait au moins éviter cela.

On voudrait que le Comité puisse recommander au ministre de demander de ressortir au moins la liste B-1, quitte à la rallonger des quelques pays qui le méritent; le mot «méritent» n'est pas un mot qu'on aimerait donner à tout le monde, mériter d'être un réfugié, quelqu'un chez qui on peut reconnaître un véritable état de détresse.

Le président: Merci, madame Marchand. La parole est à M. Icart.

M. Jean-Claude Icart (directeur, Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, Table de concertation de Montréal pour les réfugiés): Merci, monsieur le président.

Je voudrais parler uniquement des exclus du *backlog*. On a parlé jusqu'ici du traitement des réfugiés dans le traitement de l'arriéré. Présentement, un nombre relativement important de cas se trouvent exclus de ce programme spécial.

La première tentative de réduire l'arriéré des demandeurs de statut de réfugié fut le programme administratif de 1986 basé uniquement sur des critères économiques, d'adaptation, d'insertion sur le marché du travail, etc. Certaines personnes ont été refusées à ce

[*Translation*]

I just wanted to come back to the issue of lawyer's services for a moment. Through a grant, we were able to hire additional staff. But as far as lawyer's services are concerned, our resources have remained just about the same. The immigration lawyers who handled cases before the new law came into effect are still there, but their numbers have not increased; consequently, they cannot keep up with the demand for their services under the current process, and still provide escort and other services to backlog claimants.

Very often, they have to refer them to counsellors who are not always lawyers and, in some cases—unfortunately—simply fill out the personal information form, known as the PIF. I am sure you have seen this form. It is part of the required documentation that is a very precious asset to any refugee claimant who is in the backlog. It is about an inch thick. At the very least, it takes about two hours to fill it out. But when everything is not quite so clear, it can take up to four or five hours just to fill out that form. Lawyers are saying that they simply cannot cope with that task; so, they ask other people, like NGOs, to fill them out, and it is done very professionally.

But you really should be a lawyer in order to fill out this form. NGOs feel that all these gaps in service and the excessive administrative burden mean real torture for people who have already been subjected to the most appalling treatment, and who should at least be spared this.

We would like the committee to recommend to the minister that she review at least the B-1 list, with a view to adding a number of countries whose inclusion would be warranted; but we do not consider that it would be "warranted" for everyone; when we talk about it being warranted, we are referring to refugees who show clear signs of distress.

The Chairman: Thank you, Ms Marchand. Mr. Icart now has the floor.

Mr. Jean-Claude Icart (Director, Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, Table de concertation de Montréal pour les réfugiés): Thank you, Mr. Chairman.

I am only going to address the issue of those who are excluded from the backlog. We have talked about the treatment of refugee claims that are part of the backlog. But the fact is that at the present time, there are a relatively large number of cases that are excluded from the special program.

The first attempt to reduce the refugee claimant backlog was the 1986 administrative program based solely on economic criteria, one's ability to adapt, one's ability to enter the labour market, and what have you. Some people were not included in this program because they

[*Texte*]

programme parce qu'elles n'avaient pas encore de permis de travail et ne pouvaient pas faire la preuve de leur adaptation au marché du travail, etc. Ces personnes se trouvent exclues du programme spécial tel que l'ont défini un peu plus tôt Mme Augenfeld et Mme Marchand.

Dans le cas d'une personne rendue à l'étape de la Commission d'appel de l'immigration, cette personne sera entendue par la section des appels qui siégera d'après les mesures transitoires jusqu'au 31 décembre 1989.

Quant aux cas qui ne se sont pas rendus à cette étape, c'est-à-dire le cas d'une personne qui n'avait peut-être pas encore fait l'examen assermenté ou d'une personne n'ayant pas reçu de réponse à l'examen assermenté, l'explication fournie à Montréal nous dit que ces personnes retournent à partir du premier janvier 1990 dans le nouveau processus, dans la nouvelle loi, dans C-55.

Ce qui signifie que théoriquement, ces personnes devront d'abord subir une enquête sur le minimum de fondement et dans un deuxième temps, une pleine audition devant le CISR.

Il s'agit de personnes refusées en 1986, en avril et mai 1986. Certaines d'entre elles étaient ici depuis 1983, 1984, 1985. À partir de ce moment l'arriéré a commencé à se gonfler suite aux difficultés encourues après la signature de la décision. On nous avait parlé d'un programme de suppression de l'arriéré sur la base de premier arrivé, premier servi, etc. Le réfugié véritable arrivé en 1984, 1985, sans permis de travail est refusé en 1986 dans le cadre du programme administratif. Il devra attendre jusqu'en 1990 ou plus tard pour passer les deux étapes du nouveau système. Tandis qu'un réfugié arrivé en 1987, 1988 passerait dans le programme de suppression de l'arriéré, le programme spécial, et le minimum de fondement dans ces cas-là suffirait.

Autre chose, il y aura au moment de son audition, un long délai. Nous savons qu'une cause de réfugié est toujours étudiée, analysée selon la situation au moment même de l'audition et non pas comme c'était le cas en 1983, en 1984, en 1985 et en 1986.

Cette personne pourrait donc se voir refusée ce statut de réfugié cinq ou six ans après son arrivée au Canada au moment où elle aurait enfin eu une chance de se faire entendre, non pas parce qu'elle n'avait pas des motifs sérieux, mais peut-être parce qu'on estime qu'il y a eu certains changements.

• 1010

Dans le processus actuel, certaines dispositions de la convention internationale sur les réfugiés disent qu'une personne pourrait ne pas vouloir retourner dans un pays où elle aurait subi des expériences particulièrement pénibles. Ces dispositifs ne rassurent pas quant à leur application compte tenu du fonctionnement du programme jusqu'à présent. Notre opinion est que pour

[*Traduction*]

did not yet have a work permit and could therefore not prove their ability to adapt to the labour market, etc. These same people are excluded from the special program, as defined a little earlier by Ms Augenfeld and Ms Marchand.

In the case of a person whose claim has reached the Immigration Appeal Board, that person's case will be heard by the appeals section, which will be sitting, under the transitory measures, until December 31, 1989.

As for those cases that have not yet reached that stage—for instance, someone who may not have undergone the examination under oath or who may not have received an answer to the examination under oath—the explanation being given to us in Montreal is that starting on January 1, 1990, these people will be reintegrated into the new process under the new legislation, namely, Bill C-55.

In theory, then, these people will be subject to the credible-basis test, and secondly, will have a full hearing before the IRB.

I am talking here about people who were excluded in 1986—in April and May of 1986. Some of them had been here since 1983, 1984 or 1985. From that point on, the backlog began to grow because of the problems encountered once the decision became official. We had been told the backlog clearance program would be based on the principle of first come, first served. Bona fide refugees that arrived in 1984 and 1985, but had no work permits, were excluded from the 1986 administrative program. They will now have to wait until 1990, or even later, to go through the first two stages of the new system. On the other hand, a refugee who arrived in 1987 or 1988 will immediately come under the backlog clearance program—the special program—but in those cases, the credible-basis test will suffice.

Another thing I should mention is that there is a long waiting period immediately before the actual hearing. As we all know, a refugee's situation is always analysed on the basis of events at the actual time of the hearing, which is different from the way things were done in 1983, 1984, 1985 and 1986.

Consequently, a person could have his refugee claim rejected five or six years after his arrival in Canada, when he had finally managed to get a hearing, not because he did not have serious grounds, but because it is felt there have been some changes.

The present process incorporates some of the provisions of the International Convention on Refugees, where it is stated that a person may not wish to go back to his or her country where they experienced particularly harsh treatment. In the light of the way the program has worked thus far, these measures are not reassuring. As far as we are concerned, in such cases, it should be quite

[*Text*]

ces personnes, le programme spécial appliqué selon l'étape de minimum de fondement, devrait largement suffir. En deuxième lieu, on devrait tenir compte des délais indûs qu'ont eu à souffrir ces personnes pour se faire entendre.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Icart. C'est maintenant la période de questions. Monsieur Dan Heap.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): I welcome the witnesses. I am sorry that my ability in the French language is too slow, so I am going to speak English.

You have raised many very important points, and I have questions on a few of them. When Madam Augenfeld said what was translated to us as commissioners do not make certain kinds of decisions when they sit together with the adjudicator, I take it the word "commissioner" refers to members of what in English is called the Immigration and Refugee Board.

Ms Augenfeld: I said that in this process there is only one place where members of the refugee board sit—the people named for the backlog—and that is at the hearing for a credible basis. They are not in charge of that hearing. The immigration adjudicator presides over the hearing, and the member of the board sits with him. It is true that one vote for a claim is enough. However, as you all know, there is a certain weight to a panel where one person chairs and the other person is also there.

The immigration adjudicator runs that hearing, and the member of the commission sits with the board. That is the only function the refugee board has in this entire process. They have no other function, no other place. They appear nowhere else and have no other decision-making part, whether it is humanitarian consideration, eligibility, or looking at the transcripts. In English there is a very unfortunate slang term that they use for the humanitarian consideration; there is the front-end review and the back-end review. I give it to you as it is. In French it is much more civilized, but this is the current term. It gives you some idea of how the whole thing is viewed. The refugee board appears nowhere in any of these levels.

Mr. Heap: You referred to regulations that are not official. I think there have been some draft regulations published, but do you find in practice that those are not being followed because they are not official?

Ms Augenfeld: It is not that they are not being followed; it is rather that we wonder at the legality of a whole program that is functioning, where decisions are being made, where cases are being refused, where people are being deported, and the regulations themselves are not yet official. If you read the draft regulations—we received copies at the beginning of this week—I think in fact they

[*Translation*]

sufficient to apply the criterion of credible basis within the special program. Secondly, we must not forget that these people have had to put up with prolonged delays in being heard.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Icart. We will now get into questions. Mr. Dan Heap.

M. Heap (député de Trinity—Spadina): Je souhaite la bienvenue aux témoins. Je regrette de ne pas être très à l'aise en français et je vais donc parler anglais.

Vous avez soulevé de nombreux points très importants et je veux vous interroger sur quelques uns d'entre eux. Lorsque Mme Augenfeld parle de ce qui nous a été interprété comme «commissioners» qui ne prendraient pas certaines décisions lorsqu'ils siègent avec l'arbitre, dois-je conclure que ce terme «commissioner» est en réalité un membre de ce que l'on a appelé en anglais la *Immigration and Refugee Board (la Commission de l'immigration et du statut de réfugié)*?

Mme Augenfeld: J'ai dit que dans le cadre de toute cette procédure, les membres de la section du statut de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ne jouent qu'un rôle—je parle de ceux qui ont été nommés pour traiter l'arriéré—soit celui de se prononcer sur le minimum de fondement. Ils ne sont pas responsables des audiences. C'est l'arbitre du ministère de l'Immigration qui préside et un membre de la Commission entend l'affaire avec lui. Il est vrai qu'il suffit d'un seul vote. Toutefois, comme vous le savez, lorsqu'une personne préside et que l'autre n'est que présente, la parole de la première vaut peut-être plus que celle de la deuxième.

C'est l'arbitre de l'immigration qui préside l'audience et le membre de la Commission ne fait qu'y siéger. C'est d'ailleurs le seul rôle que joue la Commission dans tout le processus. Elle ne remplit aucune autre fonction, aucun autre rôle. Les membres de la Commission ne participent à aucune autre décision, qu'il s'agisse de juger des critères humanitaires ou de l'admissibilité, ou de lire les transcriptions. En anglais, il y a un terme d'argot des plus malheureux pour qualifier les facteurs humanitaires; on parle d'examen de «front-end» et d'examen «back-end». C'est comme ça. En français, c'est beaucoup plus civilisé, mais le terme anglais est comme je vous l'ai dit. Cela vous donne une idée. La Commission est absente à tous ces niveaux.

M. Heap: Vous avez parlé d'une réglementation qui n'a pas de statut officiel. Je pense qu'on a publié l'ébauche de la réglementation, mais en pratique, est-ce qu'on ne suit pas ces règlements parce qu'ils ne sont pas officiels?

Mme Augenfeld: Ce n'est pas qu'on ne les respecte pas; c'est plutôt que nous nous interrogeons quant à la légalité de tout un programme qui est en place, qui donne lieu à des décisions, à des refus, à des déportations, le tout reposant sur une réglementation qui n'est pas encore officielle. Si vous avez lu l'ébauche de cette réglementation—nous en avons reçu copie au début de

[*Texte*]

tell you very little in terms of what is really going on and how it really works.

You then have to get the 90-page procedures manual, which is enough to make you dizzy. I do not know how many of you have seen it. It is 90 pages of diagrams, regulations, procedures and something called algorithms, which I thought was inter-algebra in high school. That is where it is really happening. However, from a legal point of view—this is something I can only suggest should be raised with legal experts—I do not understand how we can proceed to the end and deport people based on regulations that are not yet officially out.

Mr. Heap: You say the regulations are not very helpful. If they were published officially, would that make a difference in how cases are treated?

Ms Augenfeld: I do not think so. We still do not know if what we have been given is going to be the final version.

Mr. Heap: If what has been published as draft were made legal today, how would that change things?

• 1015

Ms Augenfeld: The one thing that would happen, which cannot happen until the regulations become legal, is that cases accepted for credible basis and for whom there is a provision in this regulation that they can be landed in very short order—in other words, that they can get their permanent residence without going through the usual Order in Council process, which is very lengthy because all these people cannot be landed until the regulation comes out—will accumulate in a new landing backlog.

In other words, if I look at the Quebec figures, today we probably have over 400 cases accepted. These 400 cases could have already been almost landed and get their permanent residence and get their lives going. Instead these people are waiting.

When the regulations finally come out, they are going to have to start calling in these people and doing the landing and having a parallel little program to deal with this accumulation of cases. Of course, these people are still waiting to do something about their families.

Mr. Heap: You said about 33% of them have families waiting overseas.

Ms Augenfeld: We did a not totally scientific survey, but we did a survey indicating that at least one-third of

[*Traduction*]

cette semaine—je pense que vous n'en saurez pas beaucoup plus sur ce qui se passe vraiment et comment cela fonctionne.

En effet, il faut d'abord se procurer le manuel de procédures de 90 pages, c'est à vous rendre fou. Je ne sais pas si vous l'avez vu. C'est un volume de 90 pages de diagrammes, de règlements, de procédures et de ce que l'on appelle des algorithmes, ce qui était de l'algèbre lorsque j'étais à l'école secondaire. C'est ce manuel qui fait foi. Toutefois, du point de vue juridique—et je ne peux que suggérer que l'on aborde la question avec des juristes—je ne comprends vraiment pas comment on peut après avoir traversé toutes les étapes, déporter des gens en se fondant sur des règlements qui ne sont pas encore officiellement publiés.

M. Heap: Vous dites que ces règlements ne sont pas très utiles. Et s'ils étaient publiés officiellement, est-ce que cela changerait la façon d'étudier les dossiers?

Mme Augenfeld: Je ne le pense pas. Nous ne savons toujours pas s'il s'agit bel et bien de la version finale des règlements.

M. Heap: Oui mais si on confirmait cette ébauche, aujourd'hui même, est-ce que cela changerait quelque chose?

Mme Augenfeld: Cela permettrait notamment, ce qui est impossible tant que les règlements ne sont pas en vigueur, d'accorder très rapidement à ceux qui ont établi que leur demande comporte un minimum de fondement d'obtenir leur statut d'immigrant reçu—en d'autres termes, ces personnes obtiendront la résidence permanente et sans l'habituel décret en conseil, procédure extrêmement longue. À l'heure actuelle, ces pesonnes ne peuvent obtenir leur statut d'immigrant reçu puisque les règlements ne sont pas en vigueur et donc leurs dossiers s'accumulent dans un nouvel arriéré.

Cela signifie, si l'on regarde les chiffres pour le Québec, qu'il y a probablement aujourd'hui plus de 400 demandes qui ont été acceptées. Ces 400 personnes seraient normalement à la veille d'obtenir leur statut d'immigrant reçu et donc obtiendraient la résidence permanente et pourraient donc organiser leur vie. Malheureusement, ces personnes sont toujours en attente.

Lorsque l'on publiera enfin les règlements, les responsables commenceront à faire venir ces personnes, à mettre en marche la procédure pour leur accorder leur statut d'immigrant reçu et devront mettre en place un petit programme parallèle pour traiter cette accumulation de dossiers. Évidemment, ces personnes attendent toujours pour entreprendre des démarches en faveur de leur famille.

M. Heap: Vous dites qu'environ 33 p. 100 de ces personnes ont des familles à l'étranger qui attendent.

Mme Augenfeld: Nous avons effectué une enquête pas tout à fait scientifique qui a révélé qu'au moins dans un

[*Text*]

the cases have families. In other words, they are considered in the statistics here as being alone but they have families either in the country of origin or, sometimes even worse, in third countries where people have no security and are in very grave jeopardy because they have no standing.

Mr. Heap: Can I ask a further point? You spoke of "problem of definition of refugee claim". I think perhaps in English it is equivalent to "problem of the test of a refugee claim". You refer—

Ms Augenfeld: It is a definition of what is a credible basis for a claim.

Mr. Heap: I have seen two. You mentioned three. Do you have copies of them with you?

Ms Augenfeld: No, I do not. We have the version that Mr. Bubalo, the vice-chairman, sent out. It was prepared by last year by Mario Bouchard, who worked for the commission. We have that. I believe there is a version the department was using, which is familiar to you and which which was written by Mr. Bruce from B.C. We know that another definition was prepared for training of some of the immigration people in Montreal. I do not know if it is used anywhere else. There are at least three we know of out there. It is not clear to us which is *the* definition or how clearly it has been explained. There is a problem.

Il y a un problème, monsieur le président, chaque fois qu'on traduit certaines expressions, il y a une ambiguité parce que *credible basis* en anglais, et minimum de fondement en français, ce n'est pas tout à fait la même chose. Il y a toujours des discussions pour définir exactement l'expression dans une langue ou dans l'autre. Très souvent *credible basis*, devient une question de crédibilité. Ce n'est pas la même chose, sauf que cela comporte une conclusion. Un minimum de fondement, c'est peut-être plus clair, car il y a un minimum de fondement pour la cause. Chaque fois, on tombe dans ces ambiguïtés, qu'il s'agisse de critères humanitaires ou de minimum de fondement. Il faut également considérer cela.

Mr. Heap: You stated that some people who have been sent back under this process have already been jailed or have disappeared. Do I understand this rightly?

Ms Augenfeld: I said that under Bill C-55, the new 1989 bill, because of the very narrow humanitarian considerations that exist. . . I am sure some of you may recall there were a number of cases brought to the attention of the minister and the department with which Amnesty International had some concern. One was sent back to Somali and one disappeared somewhere in Nigeria. In these cases, humanitarian consideration was not granted because it was felt the person would not have

[*Translation*]

tiers des cas, ces personnes ont des familles. En d'autres termes, dans nos statistiques, on considère qu'il s'agit de personnes seules, mais en fait, elles ont des familles soit dans le pays d'origine ou, plus grave encore, dans un tiers pays où les membres de leur famille n'ont aucune sécurité et sont souvent dans une situation très précaire à cause de leur manque de statut.

M. Heap: Puis-je demander encore autre chose? Vous avez parlé de «problem of definition of a refugee claim» (problème de définition des critères). Je pense qu'en anglais c'est peut-être l'équivalent de «problem of the test of a refugee claim» (problème d'évaluation des critères). Vous mentionnez. . .

Mme Augenfeld: Il s'agit de définir ce qui constitue le minimum de fondement.

M. Heap: J'ai vu deux définitions, vous en mentionnez trois. En avez-vous copie avec vous?

Mme Augenfeld: Non. Nous avons la version que M. Bubalo, le vice-président, a distribuée. Mario Bouchard, qui travaillait pour la Commission, l'a préparée l'an dernier. Nous avons donc cette version. Je pense que le Ministère utilise une autre version, que vous connaissez sans doute, préparée par M. Bruce de la Colombie-Britannique. Nous savons qu'une autre définition a été mise au point dans le cadre de la formation de certains agents d'immigration à Montréal. Je ne sais pas si cela sert ailleurs. Quoi qu'il en soit, à notre connaissance, il y a au moins trois définitions en circulation. Nous ne savons pas exactement quelle est «la» définition ni si on en a donné une explication claire. Voilà le problème.

There is a problem, Mr. Chairman, each time certain expressions are translated; there is ambiguity, because "credible basis" in English and "minimum de fondement" in French are not quite the same thing. This always leads to debate on the exact definition of these expressions in one language or the other. Quite often "credible basis" becomes a "question de crédibilité". It is not the same thing, though a conclusion is required. The expression "minimum de fondement" is perhaps clearer since it is a minimum for this case. We are always caught up in these ambiguities, whether it is a matter of humanitarian considerations or of "minimum de fondement". So that is another consideration.

M. Heap: Vous avez affirmé que certaines des personnes que l'on avait renvoyées chez elles à la fin de cette procédure avaient déjà été emprisonnées ou étaient disparues. Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Augenfeld: J'ai dit qu'en vertu du projet de loi C-55, le nouveau projet de loi de 1989, à cause des critères humanitaires très stricts. . . je suis persuadée que vous vous rappelez certains dossiers qui ont été portés à l'attention de la ministre et du ministère parce que Amnesty International s'y intéressait. Dans un cas, une personne a été renvoyée en Somalie et dans l'autre une personne est disparue au Nigéria. Dans de tels cas, on n'avait pas retenu les facteurs humanitaires parce qu'on

[*Texte*]

a problem or perhaps would have a little problem that was not too serious.

So the question arises: How much is hardship? How much is undue hardship? Who decides?

Mr. Heap: Can you perhaps send us any documentation you have about those cases? I have heard references to a Somali case and to an East India case. I have missed the Nigeria case. I have not been able to identify how much documentaiton there is.

Ms Augenfeld: Those cases were brought to Amnesty International's attention. There were articles in the newspapers. We could send some documentation on this.

Mr. Heap: Do I have any more time, Mr. Chairman?

Le président: Oui, il vous reste encore quelques minutes.

• 1020

Mr. Heap: Madam Marchand recommended that we bring back the B-1 list but with some adjustments. Could you say a little more about what you mean? Do you mean a list such that anybody who comes from that country will automatically be considered a refugee without any examination, or do you mean what was done in 1986? They were given a minister's permit and told their case would be looked at later on.

Mme Marchand: Non. Voici ce à quoi je faisais allusion. Il existe une liste de pays. On peut appeler cela la liste B-1. Le nombre peut varier. Tous les jours, il se passe des choses et, bien souvent, on peut facilement y ajouter des pays. Cette liste était fondamentale. Ces pays reviennent dans la nouvelle loi, ce qui nous prouve à nouveau que ces gens sont toujours en état de détresse et en recherche de protection.

La question est de savoir si on va laisser des gens qui viennent de pays où il se passe des choses reconnues par la nouvelle loi. Ces gens-là auraient eux aussi le droit d'être reconnus dans un délai rapide. Il faudrait qu'ils soient vus très, très rapidement. Il faudrait établir très rapidement le minimum de fondement, sans contestation, et les diriger tout de suite vers une demande de résidence permanente quand un règlement aura été adopté.

Mr. Heap: Are you speaking about the new system or the backlog?

Mme Marchand: Exusez-moi. Je n'ai peut-être pas été assez claire. Dans le régime actuel, le nombre d'acceptations est important, nous disent les statistiques. Si on regarde d'où viennent ces gens acceptés, on voit qu'ils sont effectivement de pays qui sont sur la liste B-1. Appelons-la la liste des pays générateurs de réfugiés.

[*Traduction*]

estimait que ces personnes n'éprouveraient aucune difficulté ou tout au moins que ces difficultés ne seraient pas trop graves.

Il y a donc lieu de se demander: Qu'est-ce qui constitue un traitement dur? Qu'est-ce qui constitue un traitement inhumain? Qui doit décider?

M. Heap: Pourriez-vous peut-être nous faire parvenir la documentation que vous possédez à ce sujet? J'ai entendu parler de la personne renvoyée en Somalie et d'une autre en Inde. Je n'étais pas au courant en ce qui concerne le Nigéria. Je n'ai pas pu faire le tour de la documentation qui existe.

Mme Augenfeld: Il s'agit d'affaires portées à l'attention d'Amnesty International. C'était dans les journaux. Nous pourrions vous envoyer cette documentation.

M. Heap: Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

The Chairman: Yes, you still have a few minutes.

M. Heap: Mme Marchand recommande que nous ressuscitions la liste B-1 après y avoir apporté quelques modifications. Pouvez-vous nous préciser ce que vous entendez au juste par là? Parlez-vous d'une liste qui permettrait de décider que quiconque vient de tel ou tel pays est automatiquement considéré comme un réfugié sans autre forme d'examen, ou entendez-vous ce qui a été fait en 1986? On accordait un permis ministériel à ces personnes et l'on remettait l'étude de leurs dossiers à plus tard.

Ms Marchand: No. Here is what I was suggesting. There is a list of countries. You can call it the B-1 list. The number of countries on this list can vary since every day events change and, quite often, countries have to be added to this list. This list was fundamental. As a matter of fact, in the new act, the same countries are still on this list, which shows that people in these countries are still in distress and are still seeking protection.

We need to decide whether or not we will grant the same privileges to those coming from countries where events take place that are recognized in the new act. These people have the right to be recognized quickly. They must be seen immediately. A credible basis must be established quickly, without challenge, and as soon as the regulation is in place, they must present a request for permanent residency.

M. Heap: Parlez-vous du nouveau régime ou de l'arriéré?

Ms Marchand: Excuse me. That may not have been very clear. In the present system, according to statistics, many claims are accepted. If we try to determine where those people whose claim was accepted came from, we see that in fact they come from countries on the B-1 list. Let us call it the list of refugee-producing countries.

[*Text*]

Il y a ces acceptations, mais à côté de cela, il y a l'arriéré dans un immense panier où il y a 35,000 personnes. Les principaux pays représentés dans cette catégorie-là sont des gens de cette même liste. On impose à ces gens une attente qui peut aller jusqu'à la fin de 1992 ou au début de 1993. Je trouve que c'est absolument inadmissible, si on ajoute à cela la torture et la douleur d'être séparé de sa famille qui elle-même est en danger.

Le président: Madame Marchand, je veux être certain de bien saisir ce que vous nous dites. Vous nous dites qu'en vertu des nouveaux règlements, la liste B-1. . .

Mme Marchand: Il n'y a plus de liste B-1. La liste B-1 a été abolie par M. Bouchard en février 1987. Cependant, il existe dans la tête de tous les fonctionnaires et dans la nôtre une liste de pays générateurs de réfugiés. On la connaît. On y ajoute même des pays. Il y en a peut-être une dizaine en tout. Je parle de ces pays d'où provient un quantité énorme de gens en détresse. Ce sont ces gens-là qu'on fait attendre pendant trois ans dans un arriéré complexe, ardu et long.

Le président: C'est précisément là-dessus que je veux poser ma question. Avec la nouvelle réglementation, combien de temps ces gens qui arrivent de pays d'où viennent beaucoup de réfugiés devront-ils attendre avant d'être acceptés à titre de réfugiés? Je parle des nouveaux.

Mme Marchand: Au début du processus, cela allait assez rapidement. Ils avaient des réponses au bout d'un mois ou deux. Mais là aussi, hélas, il y a un petit arriéré qui est en train de se former. Maintenant cela peut aller jusqu'à six ou sept mois.

Le président: Parmi ces gens de ces pays qui doivent attendre de deux à sept mois, combien en accepte-t-on comme réfugiés? Est-ce qu'on en accepte 100 p. 100 ou seulement 30, 40 ou 50 p. 100?

Mme Marchand: D'après les statistiques, on en accepte 94 p. 100.

Le président: Donc, 6 p. 100 seraient. . .

Mme Marchand: Non, non. De toutes les gens qui ont demandé le refuge depuis le 1er janvier, environ 94 p. 100 ont été acceptés. Je parle des gens qui ont terminé toute la procédure jusqu'à la fin. Il y en a de tous les pays. Il n'y a pas que des gens de la liste.

Le président: Je parle des gens des pays dont vous parlez, qui étaient supposément sur la liste B-1 auparavant. On admet qu'on accepte en principe les gens de ces pays-là. Est-ce que 100 p. 100 de ces gens sont acceptés?

• 1025

Mme Augenfeld: Je ne saurais vous dire, mais dans certains de ces pays-là, le pourcentage est très élevé; il est de 90 p. 100 et plus. Cela inclut aussi, comme Mme Marchand l'a bien dit, un certain nombre d'autres pays comme la Somalie, l'Ethiopie et d'autres qui, pour toutes

[*Translation*]

On the one hand, therefore, claims are accepted; on the other hand, there is an enormous backlog of 35,000 people. In the second category, the claimants come mainly from those countries on the same list. Yet we are forcing these people to wait until the end of 1992 or the beginning of 1993. I find this absolutely intolerable, especially when you take into account the hardship and the pain that comes from being separated from their family, who are often in danger.

The Chairman: Ms Marchand, I want to make sure I have understood you correctly. You are saying that under the new regulation, list B-1—

Ms Marchand: The B-1 list no longer exists. Mr. Bouchard abolished it in February 1987. Nevertheless, this list of refugee-producing countries lives on in the minds of all civil servants and in our minds also. Countries are even added to this list. There are perhaps a dozen countries all told on this list, from whence come the great majority of those in distress. These are the people that are being forced to wait three years in this complicated, difficult and time-consuming backlog.

The Chairman: That is precisely what I want to ask you about. Under the new regulations, how long will those coming from countries that produce a lot of refugees have to wait before being accepted as refugees? I am talking about new arrivals.

Ms Marchand: At the beginning of the process, things went quite quickly. Decisions were given out within a month or two. But now unfortunately, a small backlog is building up. It can now take up to six or seven months.

The Chairman: Of those who must wait from two to seven months before getting a decision, how many are eventually granted refugee status? Are we talking of 100% or is it only 30%, 40% or 50%?

Ms Marchand: According to statistics, we take 94% of them.

The Chairman: Therefore 6% are—

Ms Marchand: No, no. Of all those having claimed refugee status since January 1st, about 94% have gotten it. I am talking of those who have gone through the whole procedure right to the end. There are people from all countries. I am not talking only of those coming from countries on the list.

The Chairman: I am talking of those who come from the countries you have listed, those that were on the B-1 list in the past. It is generally recognized that we grant status to people from those countries. Do we grant it to 100% of them?

Ms Augenfeld: I cannot be more specific than this, but I know that in some countries, the percentage is very high; over 90%. That also includes, as Ms Marchand pointed out, a certain number of other countries, like Somalia, Ethiopia, and others, which, for all sorts of

[*Texte*]

sortes de raisons, n'étaient pas sur cette liste à l'époque. Mais malheureusement, il y a bien des problèmes dans le monde.

Donc, presque tous les cas en provenance de ces pays, mais pas 100 p. 100, sont acceptés dans le plein processus de reconnaissance de réfugiés selon la convention. On se demande donc pourquoi les gens qui sont arrivés plus tôt doivent attendre encore plus longtemps. C'est un gaspillage d'argent, de ressources et de forces.

Le président: Si je comprends bien, vous iriez jusqu'à dire qu'en principe, on devrait accorder l'amnistie à toutes les personnes qui viennent de pays qui étaient sur l'ancienne liste B-1, au lieu de dépenser de l'argent inutilement dans un processus qui n'en finit plus.

Mme Marchand: Exactement.

Le président: On a dit que ce processus exigerait deux ans; certains parlent de 15 ans et d'autres, de six ans. Si on fait une moyenne, on peut penser à quatre ou cinq ans. S'il faut quatre ou cinq ans, il faudra dépenser un demi-milliard de dollars au lieu de 200 millions de dollars. C'est bien cela?

Mme Marchand: Oui, oui. Et on torture les gens inutilement.

Mme Augenfeld: On trouve qu'il y a beaucoup d'autres pays qui n'étaient pas sur cette liste originale et qui méritent aussi d'être pris en considération. Il n'y a pas que ces six pays dont il était question en 1986. Déjà, en 1986, on se demandait pourquoi certains pays étaient sur la liste alors que d'autres ne l'étaient pas. Mais cela, c'est une autre question.

Mme Marchand: Pour éviter de commettre des erreurs, on n'a qu'à parler des pays reconnus générateurs de réfugiés. Je crois qu'on va très bien les identifier. Il n'y a pas six pays, mais beaucoup plus.

Le président: Si on établissait ce qu'on pourrait appeler une liste B-1 élargie, combien des 100,000 cas de l'arriéré engloberait-on? Est-ce qu'on en engloberait 30,000, 40,000, 50,000, 80,000?

Mme Marchand: La grande majorité, puisqu'il s'agit des pays le plus souvent représentés, et qui génèrent le plus de cas. En ordre de volume ou de nombre, il y a le Sri Lanka, l'Iran, le Liban, le Salvador, la Somalie, le Guatemala, le Chili, le Bangladesh, l'Éthiopie et Haïti, et ce sera bientôt le cas de la Chine. Je suis sûre du rang des cinq premiers pays; pour les autres, c'est approximatif.

Mme Augenfeld: Là on regarde très vite les statistiques que le gouvernement vous a fournies.

Mme Marchand: On réglerait sûrement la moitié, sinon plus, de l'arriéré.

Le président: Je vous remercie de ces réponses. Elles vont sûrement éclairer les membres du Comité.

[*Traduction*]

reasons, were not included on the list at the time. Unfortunately, there are problems in many areas of the world.

So, almost all cases from these countries—although it is not 100%—are accepted into the full convention refugee recognition process. One therefore has reason to wonder why people who arrived earlier are forced to wait longer. It is a waste of money, resources and energy.

The Chairman: As I understand your testimony then, you would go so far as to say that in principle, we should grant amnesty to all claimants from countries on the former B-1 list, rather than wasting money on a process that is never-ending.

Ms Marchand: Yes, exactly.

The Chairman: We have been told the process will take two years; some people have said it will take as much as 15, and others six years. If we average those out, that means about four or five years. If it takes four or five years to do this, we will have to spend a half a billion dollars, rather than the $200 million now earmarked, right?

Ms Marchand: Yes, exactly. And we are torturing people needlessly.

Ms Augenfeld: It is our view that there are a lot of other countries that were not on the original list, and whose inclusion on that list warrants consideration. Those six countries included in 1986 are not the only ones where there are serious problems. Even back in 1986, we wondered why some countries were on the list, while others were not. But that is a whole other matter.

Ms Marchand: So as to avoid any possible error, we have only to refer to the recognized refugee-generating countries. I believe they can be very easily identified. There are not just six of them, but far more.

The Chairman: If we were to draw up what might be called an expanded B-1 list, how many of the 100,000 backlog cases would that affect? Would it affect 30,000, 40,000, 50,000, or indeed, even 80,000 of them?

Ms Marchand: It would affect most of them, because they are from the countries that are most often represented, and generate the most refugees. Their ranking, based on the number of refugees they produce, would be: first Sri Lanka, then Iran, Lebanon, El Salvador, Somalia, Guatemala, Chile, Bangladesh, Ethiopia and Haiti, and soon China. I am absolutely certain about the ranking of the first five I mentioned. For the others, I am just guessing.

Ms Augenfeld: We are just having a quick look at the statistics the government has given us.

Ms Marchand: It would certainly affect at least half, if not more, of the backlog.

The Chairman: Thank you for that clarification. I am sure it will be helpful to the committee members.

[*Text*]

M. Jourdenais: Cela me fait plaisir de revoir nos invités. On s'est vus il y a un bon bout de temps, et on va se revoir dimanche prochain.

Le président a posé trois questions que je voulais poser. Je vais vous demander des précisions supplémentaires.

Par exemple, pourquoi est-ce qu'on ne prend pas les gens en provenance des pays qui faisaient partie de la liste B-1? Avez-vous proposé aux gens du ministère qui s'occupent des réfugiés à Montréal de prendre ces gens? Ils pourraient ainsi régler un bon nombre de cas.

Mme Marchand: Ah oui!

M. Jourdenais: Quelle a été leur réaction?

Mme Augenfeld: Monsieur Jourdenais, comme vous dites, vous êtes à ce Comité depuis très longtemps. Vous savez combien de fois on est venus devant ce Comité. On est venus à ce Comité ainsi qu'au Comité législatif. On a étudié le projet visant à régler l'arriéré. On a vu dès le départ que c'était compliqué et injuste. C'est justement très compliqué. On a fait maintes suggestions, et on n'a jamais tenu compte des recommandations des ONG. Comme vous le savez, toutes les recommandations qui ont été faites concernant le nouveau processus ont été rejetées. La Loi C-55 a été adoptée. C'est devant les tribunaux actuellement. Le Conseil canadien des Églises fait une contestation judiciaire en vertu de la Charte canadienne. On est convaincus que, dans ce règlement et dans ce programme, il y a aussi des violations des droits de certaines personnes, surtout celles qui sont là depuis un certain temps. Malheureusement, on n'a pas porté beaucoup d'attention à nos recommandations; du moins, on ne les a pas acceptées.

• 1030

M. Jourdenais: Vous faites des suggestions au Comité, mais avez-vous suggéré ce que vous nous dites aux gens de l'Immmigration, aux fameux juges arbitres? Si oui, quelle a été leur réaction?

Mme Augenfeld: Les juges arbitres doivent appliquer un règlement et un programme qui ont été conçus à l'administration centrale. C'est à ces personnes-là qu'il faut poser ces questions. C'est l'administration centrale qui a décidé de tout cela; elle a fait ce règlement et l'a ensuite diffusé dans les régions. L'arbitre individuel, l'agent d'immigration individuel, et même le directeur régional de l'Immigration, aussi sensibles soient-ils, sont pris avec un programme et un règlement conçus à l'administration centrale. Quand ils le peuvent, ils sont plus flexibles. Par exemple, au Québec, le CICSAR a produit pour les ONG un manuel qui nous donne des exemples de tous les différents documents et lettres dont on peut avoir besoin et que les clients peuvent recevoir.

Je pense que mardi, le Conseil des affaires des réfugiés de Toronto a fait mention du fait qu'au Québec, là où ils ont une marge de manoeuvre, ils ont décidé, parce que c'est plus humain et plus pratique, d'envoyer une lettre à

[*Translation*]

Mr. Jourdenais: I am very pleased to have another opportunity to meet with our witnesses. We met once some time ago, and we will be seeing each other again next Sunday.

The Chairman already asked three questions that I intended to ask myself, but I would like some further clarification.

For instance, why are we not taking the people from countries included on the B-1 list? Have you suggested to departmental officials dealing with refugee claims in Montreal that they take them? This would be a way of dealing with a lot of cases?

Ms Marchand: We certainly have!

Mr. Jourdenais: And what was their reaction?

Ms Augenfeld: Mr. Jourdenais, as you say, you have been a member of this committee for quite a long time. You know how many times we have appeared before you. We have appeared before this committee, as well as before the legislative committee. We have studied the measures proposed to deal with the backlog. We realized, right from the start, that it was both complex and unfair. Indeed, it is extremely complex. We made innumerable suggestions, but NGOs' recommendations were never taken into account. As you know, all the recommendations made regarding the new process were rejected. Bill C-55 was passed. It is currently before the courts. The Canadian Council of Churches is going ahead with a court challenge under the Charter. We are absolutely convinced that under these regulations and under this new program, the rights of certain persons are being violated, particularly those who have been here for some time. Unfortunately, very little attention was paid to our recommendations; they were not acted upon, at least.

Mr. Jourdenais: You have made some suggestions to the committee, but have you made these same suggestions to the immigration people, to the umpires? If so, what was their reaction?

Ms Augenfeld: The umpires are required to enforce regulations and a program that were developed at headquarters. It is these people we should be putting our questions to. It is headquarters that decided to do this; it developed the regulations and then disseminated them throughout the regions. The individual arbitrator or immigration officer, and even the regional director of immigration, however sensitive they may be to these problems, are stuck with a program and a set of regulations designed at headquarters. Wherever possible, they are more flexible. In Quebec, for instance, the CICSAR produced a manual for NGOs providing examples of all the various forms and letters that may be required and which clients may receive.

I believe representatives of the Toronto Refugee Affairs Council mentioned on Tuesday that in Quebec, where there is some leeway, they have decided, because it is more humane and more practical, to send a letter to a

[*Texte*]

une personne dont le cas ne sera pas contesté pour lui dire à l'avance qu'on n'a pas l'intention de contester les faits qu'elle a exposés. La personne peut venir en sachant qu'elle n'aura pas de grande preuve à faire; elle sait que son cas va être accepté et que tout va se passer très vite. Si le cas doit être contesté, on envoie une autre lettre. La personne sait alors qu'elle doit se préparer, qu'elle doit venir avec son avocat puisque son cas va être contesté.

Cela a été établi par la région. Ils ont décidé de faire cette lettre pour faciliter l'administration. À Toronto et Vancouver, cela n'existe pas. Ils font des choses, mais ils n'ont aucune marge de manoeuvre en ce qui concerne le règlement et le programme conçus à Ottawa.

Mme Marchand: Pour répondre à la question de M. Jourdenais d'une façon plus précise, je peux vous dire que, comme beaucoup d'autres personnes des ONG, on fait des interventions auprès de Mme McDougall par l'intermédiaire des médias; on adresse des lettres à Mme McDougall ainsi qu'aux responsables du programme SAR. Chaque fois que nous l'avons fait, que ce soit dans les journaux, à la télévision ou à la radio, nous n'avons jamais reçu véritablement de réponse. Les recommandations que nous vous faisons aujourd'hui ont déjà été faites par l'intermédiaire des médias.

M. Jourdenais: Madame Augenfeld, vous venez de dire qu'un revendicateur peut recevoir une lettre lui disant que son cas est fondé et qu'il sera probablement accepté. Est-ce qu'il y en a qui ont déjà reçu des lettres semblables et qui ont été réfusés lorsqu'ils sont arrivés devant le comité?

Mme Augenfeld: Quelques-uns.

Mme Marchand: C'est arrivé. Leur cas a été contesté et non pas refusé. On s'est mis à discuter du cas. C'est pour cela que les avocats nous disent: même quand c'est marqué «non contesté» sur la lettre, il faut être vigilant et il faut un avocat quand même.

Mme Augenfeld: C'est arrivé, mais dans très peu de cas.

Mme Marchand: C'est arrivé par erreur peut-être.

Mme Augenfeld: Quand ils disent que cela ne va pas être contesté, ce n'est pas contesté dans la plupart des cas, mais, comme l'a dit Mme Marchand, ce n'est jamais à 100 p. 100.

M. Jourdenais: Des gens qui sont venus me voir à mon bureau m'ont dit que les interprètes leurs posaient des problèmes, que ces gens ne traduisaient pas exactement ce que l'avocat ou le revendicateur disait.

Mme Augenfeld: Depuis très longtemps, c'est une question qui nous préoccupe. Depuis des années, on remet en question la compétence et la formation des interprètes. Il est évident qu'au tarif où on les paie, on ne peut pas avoir les personnes les mieux formées du monde. Les personnes travaillent à contrat, à la pige. Si on veut

[*Traduction*]

person whose case will not be challenged indicating to him in advance that there is no intention to challenge the facts that he has brought forward. In that way, the person comes knowing that not that much will be expected of him; he knows that his claim is going to be accepted and that the whole process will not take very long. If the case is going to be challenged, a letter is also sent to inform the claimant. That way, the person knows he must prepare himself and appear with a lawyer, because his case is going to be challenged.

This is the procedure that has been established in that region. They decided to sent out these letters to facilitate administration of the program. In Vancouver and Toronto, however, there is no such procedure. They do what they can, but they have no leeway when it comes to implementing the regulations and the program developed in Ottawa.

Ms Marchand: To give a more specific answer to Mr. Jourdenais's question, I would just like to say that like many other people working for NGOs, we make direct appeals to Mrs. McDougall through the media; we send letters to Mrs. McDougall and to those in charge of the backlog clearance program. Every time we have done so, be it through the newspapers, or the television or radio media, we have never really been given an answer. The recommendations we are making to you today have already been brought forward through the media.

Mr. Jourdenais: Ms Augenfeld, you have just said that a claimant may receive a letter telling him he has a credible claim and that it will probably be accepted. Have there been cases of people who received letters like this but whose claim was actually rejected when they appeared at the hearing?

Ms Augenfeld: Yes, there have been some.

Ms Marchand: It has happened. It has happened that a claim was challenged but not actually rejected. We have discussed these cases. That is why lawyers tell us that even when the letter indicates the claim will not be challenged, we have to be very careful and send a lawyer anyway.

Ms Augenfeld: It has happened, but in very few cases.

Ms Marchand: They may have been mistakes.

Ms Augenfeld: When they indicate it will not be challenged, in most cases, it is not; but as Mrs. Marchand pointed out, that is not true in every single case.

Mr. Jourdenais: People who came to see me in my office told me the interpreters used posed a particular problem, and that they were not always providing an accurate translation of what the lawyer or claimant said.

Ms Augenfeld: Yes, this is something that has concerned us for a long time. For years now we have been questioning the competence and training of the interpreters used. If you consider what they are being paid, it's not surprising that they are not the best trained interpreters in the world. They are freelances hired on

[*Text*]

être toujours disponibles pour l'Immigration, on ne peut pas faire autre chose, et ce qu'on leur paie est très peu.

Je sais que l'administration de la Commission de statut de réfugié, dans le nouveau système, a eu un certain souci d'améliorer la qualité des interprètes, mais je ne sais pas jusqu'à quel point elle y a réussi. Il y a des interprètes qui sont très bons, et il y en a d'autres qui le sont moins. Quand il y a dans la salle des personnes qui connaissent la langue, elles se rendent compte qu'il y a de petites lacunes, des problèmes de vocabulaire. Comme vous le savez, dans une cause comme celle-là, une phrase mal exprimée peut faire toute la différence dans la compréhension de ce que la personne a dit, et cela peut avoir un effet négatif.

• 1035

M. Jourdenais: Dans le nouveau système, est-ce que les gens qui seraient sur la liste B-1, si elle existait encore, sont appelés à passer avant les autres? Dites-moi oui ou non.

Mme Marchand: C'est quand ils arrivent. . .

M. Jourdenais: Quand ils arrivent, on les passe, c'est tout.

Mme Marchand: Ils enclenchent le processus au moment de l'arrivée, et puis cela suit son chemin.

M. Jourdenais: Cela fait deux fois que j'aide des gens qui viennent. Mme Barbara Jackman était ici, et vous dites la même chose: il y a un manque de personnel aux bureaux de l'Immigration. Que nous suggérez-vous? On nous a dit dernièrement qu'il manquait de personnel à Nicosie. On l'a fait augmenter, et j'espère que cela s'est fait. Maintenant il y a un manque de personnel ici. Qu'allons-nous faire?

Est-ce que la meilleure solution ne serait pas de prendre tous les gens qui pourraient être sur une liste qu'on appellerait B-1, B-2, B-3, peu importe, et de les sortir complètement et automatiquement. . .? Comme disait le président tout à l'heure, finissons-en!

Mme Marchand: Je peux vous donner un exemple concret. Il s'agit du cas d'une femme somalienne qui parle très, très bien français. Donc, il n'y avait pas de problème de langue à CSAR. Elle a reçu un télégramme lui disant que sa fille était extrêmement malade dans un camp de réfugiés qui n'est pas un camp officiel du HCR. C'est une espèce de camp de fortune dont on ne sort pas vivant bien souvent. Cette enfant a quatre ans. Elle vit avec sa grand-mère dans des conditions horribles, et la mère est seule ici. L'idée était d'accélérer le dossier au maximum pour pouvoir la faire venir dans le cadre du programme de réunification des familles.

Nous avons fait une recommandation très sérieuse en expliquant le cas de A à Z. Cette femme s'est présentée avec un petit mot de ma part pour franchir la ligne d'arrivée. Vous savez, il y a toujours une barrière qui est l'accueil. On lui a dit: Nous prendrons votre cas en

[*Translation*]

contract. If they want to be available for the immigration department, they cannot do anything else, and in addition, they are paid very little.

I know that the Immigration and Refugee Board, under the new system, has made an attempt to improve the quality of interpretation, but I do not know how successful it has been in that regard. Some interpreters are very good; others are not as good. But when there are people present in the room who know the language, they obviously realize when there are mistranslations or vocabulary problems. As you know, in cases like this, an awkwardly or inaccurately expressed thought can make all the difference when it comes to understanding someone's situation, and the effect can be quite negative.

Mr. Jourdenais: Under the new system, would people on the B-1 list, if it still existed, go ahead of the others? Just answer with a yes or no.

Ms Marchand: Well, when they arrive. . .

Mr. Jourdenais: When they arrive, they are processed; that is the difference.

Ms Marchand: Yes, the whole process is triggered when they arrive, and follows the normal course.

Mr. Jourdenais: I have twice helped people who have come to see me. Mrs. Barbara Jackman was recently here, and you are saying basically the same thing she said: the immigration offices do not have enough staff. What would you suggest? We were recently told that there is not enough staff in Nicosia. We asked that it be increased, and I hope that has been done. Now there seems to be inadequate staff here. What should we do about it?

Would the solution not be to take everybody who might be on the B-1, B-2 or B-3 list, or whatever, and to take them out of the backlog and deal with them fully and expeditiously. . .? As the Chairman was saying earlier, let us get it over with!

Ms Marchand: Well, let me just give you a concrete example. I refer here to the case of the Somalian woman who speaks very good French. In other words, there was no language problem as far as the IRB was concerned. This woman received a telegram advising her that her daughter was extremely ill in a refugee camp not officially recognized by the HCR. It is kind of a makeshift camp that many people do not survive. The child is four years old. She is living with her grandmother in horrendous conditions, and the mother is alone here. The idea was to expedite consideration of the claim so that she could come to Canada under the Family Reunification Program.

We made a very serious recommendation, explaining all the details of the case at great length. The woman appeared with a personal note from me which was supposed to help her get through the reception stage. As you know, this is a major obstacle. She was told that her

[*Texte*]

considération, mais on ne peut pas vous faire passer une entrevue, car on manque de personnel; vous retournez chez vous bien gentiment et on va vous convoquer d'ici un mois.

Cette femme est au bord de la crise de nerfs: sa fille est en danger. Elle revient nous voir, et les jours et les semaines passent. Je téléphone, je fais des pressions, et je dis: Écoutez, il faut quand même la recevoir. Au bout d'un mois, rien du tout. Elle se présente. Elle se fait recevoir à l'accueil, au comptoir où on reçoit les gens, et on lui dit: Mais vous êtes déjà venue il y a un mois et on vous a dit de retourner chez vous. Qu'est-ce que vous faites ici? Nous sommes débordés, et on n'a pas besoin de vous voir comme cela. Retournez chez vous et attendez la lettre.

Elle est venue chez nous en larmes et nous a dit: J'ai été reçue comme un chien dans un jeu de quilles. Quand j'ai fait une plainte à M. Grenier, il m'a dit: Vous nous excuserez; c'est du nouveau personnel qui est arrivé la semaine dernière et qui n'a pas reçu la formation que doit recevoir quelqu'un dans un cas comme celui-là.

Qui paie la note? Ce sont les réfugiés.

Mme Augenfeld: La question de M. Jourdenais est, je pense, fondamentale. C'est toute la question des ressources du gouvernement du Canada et de la une volonté de mettre ces ressources là où il le faut pour que tous les programmes de l'Immigration fonctionnent bien.

Ce Comité, dans le passé, a étudié la question de la réunification des familles. On a étudié les procédures de l'immigration normale. À plusieurs reprises, ce Comité a fait de très bons rapports. Il a dit qu'il n'y avait pas assez de ressources outre-mer pour que les cas des gens soient étudiés dans un délai raisonnable.

Déjà il y a de longues attentes. Dans certains pays où il y a plus de cas, il y a moins de ressources. À Paris et à Londres, il y a beaucoup de monde, mais les cas ne sont pas là; ils sont ailleurs. De plus, on va maintenant ajouter les cas prioritaires à un système qui n'est pas adéquat et qui fait attendre même des immigrants indépendants pendant plus d'un an, avec des contrats de travail complètement inutiles. Pour ces cas prioritaires, il y a toute une souplesse de l'autre côté; l'ambassade doit juger si la personne est vraiment en danger. Et il faut ajouter ces fameux départs volontaires que nous trouvons complètement ridicules. La personne est incitée à partir volontairement, avec une lettre qui lui donne accès à une entrevue. *That is it!*.

L'ambassade, de l'autre côté, est déjà aux prises avec ses mille et un cas. Est-ce qu'elle apprécie vraiment de recevoir ces gens-là avec leur fameuse lettre? Il y a toute une latitude outre-mer, et il y a aussi un sentiment de ne pas être apprécié, d'être sur la ligne de feu, d'être complètement débordé. Je me demande ce qui va arriver.

De plus, on ajoute maintenant tous les cas de réunification des familles des personnes déjà acceptées

[*Traduction*]

case would be taken into consideration, but that she could not have an interview, because they were understaffed; they told her just to go back home and wait, that she would probably receive something within a month.

This woman is on the verge of a nervous breakdown: her daughter is in danger. She comes back to see us again and again, and they days and weeks pass. I phone, I try to put pressure on officials, and I tell them: listen, at least give her an interview. But a month goes by and, and there is still nothing. She goes back to the immigration offices. She gets to the reception desk, and is told: but you were here a month ago, and we told you to go back home. What are you doing here again? We are understaffed, and we can do without this. Just go back home and wait until you get a letter from us.

So, she came to see us in tears, saying that she had been given a very cold reception. When I made a complaint to Mr. Grenier, his response was: you must forgive us; these are new staff members who only arrived last week and have not been given the kind of training someone like that requires.

So, who ends up paying? Refugees.

Ms Augenfeld: I think Mr. Jourdenais' question is a fundamental one. It raises the whole issue of the Government of Canada's resources and its willingness to put the resources where they are needed in order for immigration programs to function properly.

This committee has already considered the family reunification issue. It has also looked at normal immigration procedures. This committee has produced a number of very good reports. It said there were not enough resources abroad to ensure that people's claims would be considered within a reasonable period of time.

There are already long waiting periods. In some countries where there are actually more claims, there are fewer resources. In Paris and London, there are large staffs, but there are no cases to deal with; the cases are elsewhere. Futhermore, we will now be adding priority cases to a system that is inadequate and even makes self-sufficient immigrants wait more than year, with completely useless work contracts. For the priority cases, there is all kinds of flexibility; the embassy can determine whether the person is really in danger. And then there is the whole issue of the so-called voluntary departures, which is completely ridiculous, as far as we are concerned. The person is encouraged to leave voluntarily, with a letter than only gives him access to an interview. That is it.

The embassy, on the other hand, has to deal with all these cases. Does it really appreciate having people turn up with their letter? There is quite a bit of flexibility abroad, and yet there is also the feeling that there is little appreciation for what they are doing; that they are on the firing line and simply cannot cope. I just wonder what is going to happen.

Also, we now have to add all the family reunification cases for people already accepted into the new system, as

[*Text*]

dans le nouveau système et dans l'ancien système. Il s'ajoute des milliers de cas et, parmi ces cas, il y a des cas brûlants, urgents. On va faire toutes sortes d'évaluations du danger. L'ambassade doit maintenant se mettre à faire l'évalution du danger.

• 1040

Je voudrais ajouter une chose sur les critères humanitaires. Le Québec est en train de conclure une entente avec le Canada pour avoir un petit mot à dire sur les critères humanitaires pour les cas de d'arriéré. Comme le Québec, dans son règlement, a une définition d'une situation de détresse plus large que celle du Canada, on espère que cela va jouer en faveur des requérants. Cependant, cela ouvre la parenthèse d'un traitement différent pour les personnes au Québec. J'ai remis à la greffière des copies du règlement du Québec sur la définition d'une situation de détresse; il s'agit des alinéas 18a), b) et c) du règlement du Québec. C'est une chose que je vous signale pour que vous l'examiniez à un autre moment.

L'article paru hier dans *The Gazette*, qui parle justement de cette entente qui en train de se conclure, est aussi disponible pour les membres du Comité.

M. Jourdenais: Trois mots, monsieur le président: amnistie pour arriéré. Merci.

Mme Marchand: J'allais oublier de vous parler d'un comité parents-réfugiés qui s'est formé à Montréal. Il représente une grande partie des parents en détresse qui réclament leurs enfants et leurs conjoints qui sont à l'étranger. Ce comité s'est réuni le 23 août dans les locaux de CSAR sous la présidence de M. Grenier, le directeur, qui recevait nos doléances et nos réclamations et qui a compilé tout cela et remis un rapport à Mme McDougall vers le 7 ou le 8 septembre. Ce rapport est bel et bien sur un bureau—j'espère que c'est sur le sien—et nous n'avons absolument aucune réponse, même pas un accusé de réception. Si vous avez des moyens ou des trucs pour sensibiliser Mme McDougall à ce problème des parents séparés, j'aimerais bien que vous nous en fassiez part et que vous essayiez de transmettre le message jusqu'au cabinet de la ministre, s'il vous plaît, parce qu'elle n'a pas encore répondu à notre appel.

Le président: Il y a justement des représentants du ministère dans la salle; ils ont sûrement entendu votre commentaire là-dessus.

Mr. Heap: Mr. Chairman, on a point of order, the witness has referred to a letter or a report sent to the minister. I do not know whether it is publicly available or not. If Madam Marchand can make it available to us, I would be very interested in reading it.

Ms Augenfeld: It was sent by Mr. Grenier to the minister. We do not know what his report said.

Mme Marchand: Nous avons fait nos recommandations. Les ONG et les parents étaient

[*Translation*]

well as those accepted under the old system. So there are thousands of cases, and among them some extremely urgent ones. We will try to appraise the danger factor in each case. The embassy must now appraise the danger in the area.

I would like to say a few words on the humanitarian grounds. The Province of Quebec is about to sign an agreement with the federal government that would allow it to have a say in the determination of humanitarian grounds for the backlog cases. Since the Province of Quebec's regulations allow for a broader definition of hardship than that given by the the federal government, we hope that this will help claimants. However, it might mean that claimants in Quebec would be treated differently. I gave the clerk copies of the Quebec regulations dealing with hardship situations; the relevant paragraphs are 18a), b) and c). You might want to study these clauses later.

Members of the committee can also get a copy of the article published yesterday in *The Gazette*, dealing with this agreement which is about to be signed.

Mr. Jourdenais: Four words, Mr. Chairman: amnesty for the backlog. Thank you.

Ms Marchand: I almost forgot to mention the Refugee Parents' Committee that was set up in Montreal. This committee represents a great number of parents in distress who want their children and their spouses still overseas to come and live with them. This committee met on August 23rd in the backlog clearance office; Mr. Grenier, the director, chaired the meeting and heard our complaints and requests. He then prepared a report he sent to Ms McDougall on the 7th or 8th of September. This report is on someone's desk—I hope it is Ms McDougall's—and so far we have heard absolutely nothing, not even a simple acknowledgement. If you are aware of any ways or means of sensitizing Ms McDougall to the problem of separated families, I would like you to tell me about it. I would then request that you transmit our message to the minister's Office, if possible, because she still has not answered our request.

The Chairman: There are in this room representatives from the department, and they must have heard your comments on that issue.

M. Heap: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le témoin vient de parler d'une lettre ou d'un rapport qui avait été envoyé à la ministre. Je ne sais pas s'il s'agit d'un document disponible à tous. Je ne sais si Mme Marchand peut nous en remettre un exemplaire, mais je serais fort interessé à le lire.

Mme Augenfeld: Ce document a été envoyé à la ministre par M. Grenier. Nous n'en connaissons pas vraiment le texte.

Ms Marchand: We presented our recommendations. NGOs and parents were at the meeting. We presented

[*Texte*]

présents. Nous avons fait des recommandations à M. Grenier qui a compilé tout cela et qui m'a assuré qu'il avait remis tel quel le rapport à Mme McDougall. Je ne sais pas s'il aurait fallu aussi le faire parvenir par des voies privilégiées. Nous avons essayé sans succès, apparemment, mais si vous connaissez de petits chemins de travers, vous nous le ferez savoir. On pourrait s'en servir.

Le président: Permettez-moi de poser une question à M. Heap. Est-ce que vous souhaitez avoir une copie de ce document, monsieur Heap?

Mme Marchand: Il faudrait demander à M. Grenier.

Mr. Heap: Mr. Chairman, I misunderstood what was said. I understand Mr. Grenier's report is probably confidential. I would like to get it if possible. If it is not possible, I would be pleased to have the recommendations of the non-governmental organizations. They have mentioned one generally, but that is bringing back the B-1 list. If there is more detail on it or if there are other recommendations, I would be glad to get a copy of those.

Mme Augenfeld: Monsieur le président, sur cette question, on a fait une recommandation vu la souffrance de toutes ces familles et vu le problème qu'il y a à déterminer quel cas est plus prioritaire qu'un autre. Comme M. Grenier nous l'a bien dit, quand il y a 50 ou 100 cas prioritaires sur quelques milliers, on peut en parler. Quand on a des milliers de cas prioritaires, cela devient un non-sens. Tout le monde est prioritaire. La seule recommandation qu'on a pu faire en ce qui concerne toutes ces familles divisées, c'est de faire venir les familles tout de suite et de leur permettre d'attendre ici le règlement de leur dossier. S'ils sont acceptés, ils seront tous acceptés; s'ils sont refusés, ils seront tous refusés ensemble.

• 1045

Tout ce qu'on a pu recommander de bonne foi à ces gens, c'est de permettre à tout le monde de faire venir leur famille tout de suite pour qu'ils attendent tous ensemble leur sort, qu'il soit négatif ou positif. On espère que ce sera positif, mais au moins, dans le cas contraire, ils seront ensemble. C'est la recommandation qu'on a faite à M. Grenier. On ne sait pas comment M. Grenier l'a formulée avant de l'envoyer à la ministre, mais on n'a pas encore eu de réponse. On n'a aucune idée de ce qui se passe.

Le président: Je me permets maintenant une petite sous-question.

Vous, les ONG, qui travaillez avec tous ces gens-là qui sont dans l'arriéré de réfugiés, êtes payés par des subventions gouvernementales. Est-ce bien exact?

Mme Augenfeld: Certains oui, et certains non.

Mme Marchand: Mon organisme, le Centre social d'aide aux immigrants, est subventionné à un tiers par le

[*Traduction*]

recommendations to Mr. Grenier who took them down and assured me that he had presented a report containing those recommendations to Ms McDougall. I do not know if we should have sent it to the minister by more direct means of access. We have tried, it would seem in vain, to send it to the minister, but if you know of any special way we could reach her, please let us know. We could use them.

The Chairman: I would like to ask Mr. Heap a question. Do you want to have a copy of that paper?

Ms Marchand: One would have to ask Mr. Grenier.

M. Heap: Monsieur le président, je n'ai pas bien saisi ce qu'on avait dit. Je suis conscient du fait que le rapport de M. Grenier est probablement confidentiel. J'aimerais bien l'obtenir si c'était possible. Sinon, je serais heureux de connaître les recommandations formulées par les organisations non gouvernementales. On en a déjà mentionné une, soit que l'on propose de ramener la liste B-1. Si on a plus de détails sur cette recommandation ou sur les autres, je serais bien heureux d'en obtenir une liste.

Ms Augenfeld: Mr. Chairman, we made recommendations given the fact that all these families were suffering and the fact that one must establish a priority list. As Mr. Grenier pointed out to us, when there are 50 or 100 priority cases out of a few thousand, one can somewhat deal with it. However, when one has thousands of priority cases, the whole thing is meaningless. Every case becomes a priority case. The only recommendation we could make about divided families is that the other members of the family should be allowed to come to Canada right away so that they can wait here until their case is studied. If they are accepted, they will all be accepted. If they are turned down, they will all be turned down together.

All we could recommend in good faith was that these people be allowed to send for their family immediately so that they can all wait together for the decision to be made, be it positive or not. We hope the answer will be yes you can stay, but at least, if their case is turned down, they will all be together when the answer comes. That is the main recommendation we made to Mr. Grenier. We do not know how Mr. Grenier presented it in the report he sent to the minister, but we still have not had an answer. We have no idea whatsoever what is going on.

The Chairman: I would like to ask a complementary question.

You, the NGOs that work with these people who are part of the backlog, are paid through government subsidies. Is that right?

Ms Augenfeld: Some of us are, others are not.

Ms Marchand: My group, the *Centre social d'aide aux immigrants*, is subsidized one-third by the federal

[*Text*]

fédéral, à un tiers par le provincial et à un tiers par la communauté des religieuses qui sont directrices du centre.

Le président: Est-ce le cas de tous les ONG?

Mme Marchand: Non, cela varie.

Mme Augenfeld: Il y a toute une variété d'organismes qui travaillent à ce dossier. À un certain moment historique, une entente a été conclue entre cinq organismes multiculturels et la province du Québec. On appelait ces organismes les organismes partenaires. C'était pour le premier accueil et l'hébergement des requérants qui sont arrivés. Le gouvernement avait choisi cinq organismes multiculturels ou multi-ethniques. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas beaucoup d'autres organismes qui font toutes sortes de travaux. Ces organismes-là recevaient aussi de l'argent du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants du fédéral. De cet argent, on ne pouvait prendre un seul cent pour les requérants à l'époque. C'est très contrôlé. Le PEAI, c'est seulement pour les immigrants qui ont déjà leur statut, pour les réfugiés sélectionnés outre-mer, etc.

Le provincial payait dans le cas des requérants, mais très peu pour un *caseload* énorme, et le fédéral dans le cas des immigrants. Ensuite, une fois le programme de l'arriéré mis en oeuvre, le fédéral est allé chercher ces cinq mêmes organismes qui ne pouvaient pas dépenser un cent pour les requérants auparavant et leur a donné de petites subventions—ce n'était pas beaucoup étant donné le volume—pour qu'ils s'occupent de tout le *counselling* et de toute information de l'arriéré.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres organismes non subventionnés pour cette chose et qui sont impliqués. Par exemple, la clientèle haïtienne très mal prise se retrouve au bureau de M. Icart, mais il ne reçoit pas d'argent du gouvernement fédéral pour cette clientèle.

Le président: Les avocats qui travaillent à ces dossiers reçoivent-ils une rémunération?

M. Icart: Je voudrais vous signaler un problème qui est peut-être particulier au Québec. La plupart des avocats de pratique privée refusent les mandats d'aide juridique parce qu'ils ne sont payés que le tiers du tarif normal.

Il y a un bureau d'aide juridique en immigration à Montréal depuis la fin de janvier 1989. C'est le bureau Leduc & Petit. Ce sont des permanents de l'aide juridique. Je ne parle pas d'avocats désignés ou autres, mais de permanents de l'aide juridique qui ont la responsabilité de présenter et de défendre les personnes, normalement à Montréal, au Québec.

Vu que c'est un système mixte, il y a également des avocats de pratique privée qui peuvent recevoir un mandat d'aide juridique. Mais quand un avocat privé reçoit un mandat d'aide juridique, il reçoit le tiers ou le quart de ce que recevrait un permanent ou un avocat

[*Translation*]

government, one-third by the provincial government, and finally one-third by the nuns' community that manages the centre.

The Chairman: Is that the case for all NGOs?

Ms Marchand: No, it varies.

Ms Augenfeld: Quite a few groups work on this issue. A very important event was the signature of an agreement between five multicultural groups and the Province of Quebec. Those groups were called partners. They were responsible for the initial reception and settlement of new claimants. The government had chosen five multicultural or multi-ethnic groups. That does not mean that there are not several other groups who are active in that field. These chosen groups also received money through the federal government's Immigrant Settlement and Adaptation Program. At the time, none of that money could be used for the claimants. There was a lot of control. The ISAP is only for immigrants who have already received status, refugees selected overseas, and so on.

The provincial government would pay for claimants, but it was very little money for a very heavy caseload, and the federal government would only pay for immigrants. Then, once a backlog program had been set up, the federal government chose the same five groups, who could not take a penny for claimants in the old days and gave them small grants—it was not a lot of money given the number of cases—so that they can take care of all the counselling and all of the collection of data for the backlog.

That does not mean that there are no non-subsidized groups who deal with the issue or who participate in the whole process. For example, Haitian immigrants who have serious problems go and see the group represented by Mr. Icart, but he does not get any money from the federal government to help these people out.

The Chairman: Do the lawyers that work on these cases get paid?

Mr. Icart: I would like to tell you about a problem that may exist only in Quebec. Most lawyers in private practice do not accept legal aid cases because they only get paid a third of the going rate.

There is an immigrants' legal aid clinic in Montreal since the end of January 1989. It is the Leduc & Petit practice. These are people who always work for legal aid. I am not talking about lawyers who are chosen to work for legal aid in one case or others, but people who always work for legal aid and who are responsible for representing and defending people, most of the time in Montreal in the Province of Quebec.

Since it is a mixed system, there are also lawyers that can be mandated to offer legal aid. But, when a private lawyer gets such a mandate, he receives only a third or a quarter of what a full-time legal aid lawyer or a designated lawyer would get. Therefore, fewer and fewer private

[*Texte*]

désigné. Il y a de moins en moins d'avocats de pratique privée qui acceptent ces mandats. Ceux qui le font travaillent à perte. Il y en a quelques-uns qui continuent à le faire parce qu'ils avaient des cas ou pour des motifs personnels ou idéologiques. Au niveau du traitement, c'est au-dessous de tout.

Le président: Merci, monsieur Icart.

• 1050

Mr. Johnson: I too would like to welcome the witnesses and say how much I appreciate their testimony today. They have certainly given us a lot of information to be concerned about, and I commend them for the very real concern they are showing for the people who are in this backlog system.

One of the things that concern me is Mr. Jourdenais' simplistic response that amnesty for the backlog would be a solution. We must realize that this whole process and the law that has been developed to handle the backlog system were developed because of the very fundamental problem that if we have another amnesty, we just re-create the whole problem.

With all due respect, I would like us just for a moment to consider that the law is in place. We may not all be exactly satisfied with how it is formulated and written. But taking that into consideration, and with your very active and clear understanding of the ongoing day-to-day problems, could you give us a succinct list of actions that should be taken under the existing law to improve the system radically? In other words, we have had a lot of talk. In maybe six points, what is the summary of what you would like to see done? We have heard about the B-1 list, and I accept re-formatting and incorporating that into the process. But could you give us some further succinct points, just to help us to focus on the solution rather than on the problem?

Ms Augenfeld: First of all, the resources are inadequate to deal with the program in the time we have been told. Everybody across the country is telling us there is no way this program is going to be dealt with properly in two years, based on the way it has been enunciated. It is a very complicated program.

Secondly, as I said, because of the problems there has to be a clearer definition of the credible basis. We have to take out somehow. . . and just accept the reality of many of these countries, B-1 plus, plus, plus, of people who are needlessly going through it.

Thirdly, we have to look at the humanitarian considerations and how they are being applied; the definitions and how they are being applied. We have to look at family unification as a priority of the first order, because really we are torturing people. It is not an exaggeration. We have to look at the fact that despite what

[*Traduction*]

lawyers will accept these kind of mandates. Those who decide to do so, lose money. Some still do it because they have had cases or they have personal or even ideological reasons to do it. As for salaries, they are langhable.

The Chairman: Thank you, Mr. Icart.

M. Johnson: J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins et les remercier de leurs témoignages. Il nous ont donné beaucoup de renseignements et je tiens à les féliciter de l'intérêt qu'ils démontrent pour les gens qui font partie de cet arriéré.

Je me préoccupe un peu de la réponse un peu simpliste de M. Jourdenais, soit que pour régler le problème il faudrait accorder l'amistie à tous ceux qui font partie de l'arriéré. Il faut comprendre que tout ce processus et la loi connexe existent à cause d'un problème bien précis: si l'on décide simplement d'accorder une amnistie générale, on ne fera que reproduire le problème.

Il faut se rappeler que la loi existe. Nous ne sommes peut-être pas tous heureux de son libellé, mais cette loi existe quand même. Vous êtes tous fort conscients des problèmes quotidiens des immigrants et des réfugiés; pourriez-vous nous donner une brève liste des mesures que l'on pourrait prendre dans le cadre législatif actuel pour améliorer de façon radicale le système? En d'autres termes, on a beaucoup parlé. Peut-être pourriez-vous nous donner six grandes mesures qui devraient être prises. On nous a parlé de la liste B-1, et j'accepte qu'il est important de la remettre en oeuvre et de l'inclure dans le processus. Peut-être pourriez-vous nous donner d'autres grandes mesures qui devraient être prises pour améliorer la situation. J'aimerais qu'on parle surtout de solutions plutôt que du problème.

Mme Augenfeld: En premier lieu, nous ne disposons pas de ressources adéquates pour respecter l'échéance qu'on nous a donnée pour le programme. Tout le monde, d'un bout à l'autre du pays, nous dit qu'il est impossible d'assurer un programme efficace en deux ans, compte tenu des paramètres énoncés par le gouvernement. C'est un programme fort complexe.

En deuxième lieu, comme je l'ai dit, compte tenu de ces problèmes il faut en arriver à une définition plus claire de ce qu'on entend par minimum de fondement. Il nous faut simplement accepter les faits, soit que nombre de gens qui viennent des pays dont le nom figure sur la liste B-1 et de bien d'autres pays, sont assujettis à tout ce processus alors que ça ne devrait pas être le cas.

En troisième lieu, il nous faut étudier les motifs humanitaires, leur définition et leur application. La réunion des familles devrait être notre première priorité parce qu'en fait nous torturons ces gens. Je n'exagère pas. Il ne faut pas oublier qu'en dépit ce que qu'on nous a dit, on n'étudie pas ces cas en fonction du premier arrivé

[*Text*]

we have been told, the order of the cases is not being done in order of arrival. Strange kinds of things are coming out, groups of cases being taken out in different ways, and it is not at all clear that the order of arrival has been respected.

We also have to look at the fact, as Mr. Icart mentioned, that the people excluded from this program are being made to wait even longer. One of the problems is that these people who are now going to have to go into the whole new system are waiting to have their credible basis hearings. But do you know where they are going to have them? In the CIC that is dealing with the backlog.

Mr. Johnson: Let me ask for a succinct recommendation on that one. Are you saying the people excluded should be included?

Ms Augenfeld: Yes, the people excluded should be included. They should be given first priority. They have been here the longest. They were refused on economic criteria. Now they are being told they have to do more than everybody else. They are a major priority because of the time they have been here and the way they have been bounced around back and forth between one system and another and back again. They do not know where they are any more.

Mr. Johnson: In addition to the list you have given me, we would add that the B-1 concept—

Ms Augenfeld: Plus.

Mr. Johnson: —be incorporated.

Ms Augenfeld: What we were suggesting, I believe, is to look at the list of countries in the new process, to look at the countries where you are getting very high acceptance rates in the new process, and draw your conclusions.

Mr. Johnson: Mr. Icart, do you have additional comments?

M. Icart: Non, ça va.

Mme Marchand: J'ajouterais qu'il faut simplifier le système, l'alléger. Il y a moyen d'alléger le système sur le plan strictement bureaucratique.

• 1055

Mr. Schneider (Regina—Wascana): Mr. Johnson opened his remarks with precisely the thought I had in mind, and that is that simply to take the white brush of amnesty to solve our problem is not going to solve the problem. Maybe it will in the short run, but not in the long term, because we will have to convince, as I have mentioned to you before, the family of the cashier at the local grocery store who was knifed by a student here on a visa. We will have to convince the family of another case I had not mentioned, a recent immigrant and citizen who slit the throat of his employer. Fortunately, his employer is recovering.

[*Translation*]

premier servi. Il se produit toutes sortes de choses étranges, des séries de dossiers qui sont étudiés séparément ou amenés au début de la liste, et nous ne sommes vraiment pas convaincus que l'on respecte l'ordre d'arrivée des demandes.

Comme M. Icart l'a signalé, nous devons également tenir compte du fait que les gens qui sont exclus de ce programme doivent attendre encore plus longtemps. Ces gens qui devront maintenant participer au nouveau système devront démontrer un minimum de fondement lors d'audiences spéciales. Qui s'en chargera? Le CEC qui s'occupe de l'arriéré.

M. Johnson: J'aimerais que vous donniez une brève recommandation à cet égard. Dites-vous que les gens qui sont exclus devraient être inclus?

Mme Augenfeld: C'est ça. Ils devraient avoir la priorité. Ce sont eux qui sont ici depuis le plus longtemps. On a rejeté leur demande pour des raisons économiques. On leur dit maintenant qu'ils doivent faire plus que tous les autres. Ils sont une priorité en raison du temps qu'ils ont passé ici et de la façon dont ils ont été renvoyés comme une balle entre les divers systèmes. Ils ne savent vraiment plus à quoi s'en tenir.

M. Johnson: En plus de la liste que vous m'avez donnée, vous voudriez que le concept de la liste B-1. . .

Mme Augenfeld: La liste B-1 plus.

M. Johnson: . . . soit à nouveau utilisée.

Mme Augenfeld: Je crois que l'on proposait d'étudier la liste des pays dans ce nouveau processus, d'étudier les pays où un très grand nombre de demandes ont été acceptées dans le cadre du nouveau processus et de tirer les conclusions appropriées.

M. Johnson: Monsieur Icart, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mr. Icart: No, it is all right.

Ms Marchand: I would like to point out that the system must be simplified and steamlined There are ways of simplifying the system if only at the bureaucratic level.

M. Schneider (Regina—Wascana): M. Johnson a commencé ses commentaires comme je l'aurais fait, soit en disant qu'on ne réglera pas les problèmes en accordant une amnistie générale. Peut-être les problèmes disparaîtraient-ils à court terme, mais certainement pas à long terme, parce que nous devrons convaincre, comme je l'ai déjà signalé, la famille du caissier à l'épicerie locale qui a été poignardé par un étudiant qui était au Canada parce que le visa lui avait été accordé. Il faudra convaincre la famille d'une autre personne que je n'ai pas mentionnée, il s'agit d'un immigrant récent, un nouveau Canadien, qui a tranché la gorge à son employeur. Fort heureusement, l'employeur s'en tirera.

[*Texte*]

We have to maintain the integrity of the system. That is uppermost, because to address the problem you have brought before us today does not mean to say that Canadians generally are going to be acceptive of an immigration process unless it has integrity behind it.

I could not agree with you more that it is inhumane to have families raising children here and not knowing their own status.

I have just one question to present to you, because we have taken an awful lot of time on this particular subject and I think the amount of time we have spent on it is almost inhumane to those people who are waiting for some kind of answers. I do not mean that in reference to your presentation here this morning. We have had several meetings on this subject.

The question that came to mind deals with the many comments we have heard relative to claimants not having access to good legal counsel or the cost attributed to having access to legal counsel or not even knowing enough to apply for legal counsel. Do you think perhaps the government would be well directed if we were to set up an immigration ombudsman section—the role of this department would be to fight to retain the right for an immigrant—or an advocacy department?

Ms Augenfeld: With respect, anything that would make this thing work better, faster, and more humanely. . . I do not know if setting up an ombudsman would be yet another level of bureaucracy or not. The problem is that we are in a system that has been made needlessly complicated and needlessly long, which has been presented to the public as exactly the reverse.

In order to be able to show that we are capable of deporting a certain number of people, we are spending an enormous amount of money. I would suggest to you that you can tell your citizens how much all of this is costing. To be able to deport certain people we are (a) making other people suffer and (b) spending an enormous amount of taxpayers' money at a time when we are cutting all kinds of other things. If you look at the new system, we have far fewer people coming. You look at the people in the old system and you tell yourself that there has to be a better way to do this. There simply has to be a better way.

I would suggest to you that we have, unfortunately, been right in the past in many of the submissions we have made, whether it be on the legal grounds of certain issues or on the constitutional grounds. We are coming to you now and we are talking to you based on a coast-to-coast consensus of the NGOs. This is Montreal; this is Canada. There are problems of regional application and regional variations that create injustices, including, for example, that in B.C. there is no legal aid at all. We are complaining that we do not get enough and that many

[*Traduction*]

Nous devons assurer l'intégrité de ce système. Et c'est là la priorité, car ce n'est pas parce qu'on arrive à régler les problèmes dont vous nous avez entretenus aujourd'hui que les Canadiens accepteront ce processus d'immigration. Il faut qu'il y ait une certaine intégrité avant qu'ils l'acceptent.

Je suis parfaitement d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il est inhumain de laisser les familles élever leurs enfants ici alors qu'ils ne savent même pas s'ils sont officiellement acceptés au pays.

Je crois qu'on a consacré beaucoup de temps à cette question et je crois que c'est pratiquement inhumain quand on pense à ceux qui attendent une réponse. Quand je dis cela, je ne pense pas à vos commentaires de ce matin. Ce n'est pas la première réunion que l'on organise à ce sujet. J'aimerais vous poser une dernière question.

Nous avons entendu de nombreux commentaires sur les requérants, certains disant qu'ils n'ont pas accès à de bons services d'avocats ou de conseillers juridiques, d'autres que cela coûte trop cher ou même que les gens ne savent pas comment procéder pour avoir accès à ces services. Croyez-vous qu'il serait bon que le gouvernement crée un service d'*ombudsman* en matière d'immigration—ou un service de counselling—dont le rôle serait d'assurer que l'immigrant a vraiment ce droit, soit le droit de consulter un avocat?

Mme Augenfeld: Tout ce qui rendrait le système plus efficace, plus rapide et plus humain. . . Je ne sais pas si la création d'un poste d'*ombudsman* ne ferait que rajouter une couche administrative au système. Le problème est le suivant: par sa conception même, ce système est inutilement compliqué, le processus est trop long, mais on l'a présenté au public comme étant une simplification du système précédent.

Simplement pour démontrer que l'on est en mesure d'expulser un certain nombre de personnes, nous dépensons des montants énormes. Pourquoi ne pas dire aux Canadiens combien cela vous coûte? Pour expulser certaines personnes nous faisons souffrir d'autres personnes et nous jetons par les fenêtres l'argent des contribuables à une période même où le gouvernement sabre dans toutes sortes d'autres programmes. Si vous étudiez le nouveau système, vous constaterez qu'il y a beaucoup moins de gens. En regardant ceux qui se trouvent dans l'ancien système, vous devez vous dire qu'il doit certainement exister une meilleure façon de procéder.

Je crois que, malheureusement, nous avions raison par le passé lorsque nous vous avons présenté nos mémoires, que ce soit pour des raisons juridiques ou constitutionnelles. Ce que nous vous disons aujourd'hui est appuyé par les ONG du pays tout entier. C'est la situation à Montréal, la situation au Canada. Il existe des différences régionales qui créent des injustices, y compris par exemple le fait qu'en Colombie-Britannique il n'existe pas d'aide juridique. Nous nous plaignons et nous disons que nous n'avons pas suffisamment accès aux services

[*Text*]

lawyers will not accept the low tariffs. In B.C. they do not have anything. What do you do with that? Is that justice for the claimant? There is a real problem here.

Mr. Schneider: Hence my suggestion.

Ms Augenfeld: Yes.

Le président: Merci, monsieur Schneider, ainsi que nos témoins de ce matin.

Je me permettrai un commentaire auprès de nos collègues. Certains souhaiteraient l'amnistie globale. D'autres nous disent que ce n'est pas la solution. L'amnistie partielle pourrait en être une. Certains points pourraient être envisagés par les membres de notre Comité en fonction de la fameuse liste B-1 et d'autres pays additionnels.

Un problème sérieux demeure et cela ne marche pas. Le système ne fonctionne pas. On avance à pas de tortue. C'est un peu notre responsabilité à titre de Comité permanent de tenter d'aider le gouvernement et d'aider la ministre à trouver des solutions pour faire avancer le processus plus rapidement.

Les membres du Comité devront peut-être considérer d'aller voir sur place comment ces fameuses formules se remplissent et entendre comment les gens présentent leurs causes et puis voir les résultats obtenus. Ce serait intéressant. Il y aurait peut-être d'autres sortes de recommandations à faire.

Une voix: Très bonne idée.

Le président: Nous verrons au cours des prochaines semaines quelle décision nous prendrons. Il est clair que les 200 millions de dollars et la période de deux ans semblent pratiquement inadéquats. Il faudra trouver des solutions et ce sera notre responsabilité d'essayer d'aider le gouvernement.

Nous verrons un peu plus tard ce qu'il en est. Je vous remercie beaucoup de votre comparution et des éclaircissements que vous nous avez apportés.

Mme Augenfeld: Nous vous remercions beaucoup de nous avoir reçus.

Mme Marchand: Merci bien.

Le président: La séance est levée.

[*Translation*]

d'avocats et que nombre d'entre eux n'accepteront pas les taux fort peu élevés que nous leur offrons. Pourtant en Colombie-Britannique il n'existe rien. Que faire? N'est-ce pas injuste pour les requérants? C'est un vrai problème.

M. Schneider: C'est pourquoi je proposais une solution tout à l'heure.

Mme Augenfeld: C'est vrai.

The Chairman: Thank you, Mr. Schneider. I would like to thank our witnesses this morning.

I would like to make a small comment. Some would suggest global amnesty. Others say that is not the solution to the problem. Partial amnesty could be a solution. The members of our committee could think of recommendations to make concerning the B-1 list and the addition of new countries to that list.

Still there is a serious problem, the system does not work. We are proceeding at a snail's pace. It is somewhat our responsibility as standing committee to try and help the government and the minister to find solutions to ensure a swifter resolution of the claims.

The members of the committee might think of visiting the centres to see how these forms are filled out and to listen to the people defend their cause and the claims and see how things are settled. It would be interesting. There might be other types of recommendations we could make.

An hon. Member: A very good idea.

The Chairman: We will see over the next few weeks what kind of decision we can agree on. It is obvious that the $200 million over two years is quite inadequate. We would have to find solutions and that is what we are going to try to do, so that we can help the government.

We will see how things go. I would like to thank you for coming this morning and helping us better understand the system.

Ms Augenfeld: Thank you for inviting us.

Ms Marchand: Thank you.

The Chairman: The meeting is adjourned.

Canada Post Canada
Postage paid
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, November 7, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Immigration

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mardi 7 novembre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

l'Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(3) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the "Table de concertation de Montréal pour les réfugiés":

Rivka Augenfeld, President;

Jean-Claude Icart, Director, Office of the Haitian Christian Community of Montreal.

From the Canadian Council for Refugees:

Mathilde Marchand, Representative.

TÉMOINS

De la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés:

Rivka Augenfeld, présidente;

Jean-Claude Icart, directeur, Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

Du Conseil canadien pour les réfugiés:

Mathilde Marchand, représentante.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, November 7, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mardi 7 novembre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34432–1

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 7, 1987
(11)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 3:33 o'clock p.m. this day, in Room 112-N Centre Block, the Chairman Jean-Pierre Blackburn presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury and Sergio Marchi.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Canada Employment and Immigration Union*: Cres Pascucci, Alternate National President; and Michael Prue, National Vice-President—Ontario.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference from the Committee dated Tuesday, October 17, 1989, relating to an investigation into the Refugee Claimants Backlog. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, October 17, 1989, Issue No. 12, Standing Committee on Labour, Employment and Immigration*).

The witnesses each made an opening statement and answered questions.

At 5:02 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 7 NOVEMBRE 1989
(11)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 15 h 33, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury et Sergio Marchi.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada*: Cres Pascucci, président national suppléant; et Michael Prue, vice-président national—Ontario.

En conformité avec le paragraphe 108(2) du Règlement, le Sous-comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi en date du mardi 17 octobre 1989, soit l'examen du retard dans le traitement des demandes de réfugiés. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 17 octobre 1989, fascicule nº 12, Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration.*)

Les témoins font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 17 h 02, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Tuesday, November 7, 1989

• 1535

Le président: À l'ordre!

Le Comité reçoit aujourd'hui M. Cres Pascucci, le président national du Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, ainsi que M. Michael Prue, le vice-président pour la section de l'Ontario.

Le but de nos audiences est de faire enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés. Nos témoins ont sûrement des commentaires à nous formuler sur ce fameux retard et sur ses implications. Je suis convaincu que les membres du Comité auront des questions à leur poser ultérieurement.

Messieurs, vous avez la parole.

Mr. Cres Pascucci (Alternate National President, Canada Employment and Immigration Union): Thank you, Mr. Chairperson.

I am actually the alternate national president. Brother Paquet was unable to come this afternoon.

We are very pleased to be able to make a submission to the committee. We have with us Michael Prue, who is the national vice-president of the union in Ontario and works as an appeals officer in the immigration appeals office in Toronto. He will elaborate on the brief and deal with most of the questions about the backlog.

Mr. Michael Prue (Vice-President, Ontario, Canada Employment and Immigration Union): We have prepared a brief, which I understand everyone has received in both official languages. The union confined itself primarily to five recommendations. The recommendations were made to assist this committee and we hope assist the Employment and Immigration Commission and the Immigration and Refugee Board in dealing with the problems of the backlog review.

We have stated in our brief, and I think it is important to state on the record, that we are very thankful in the immigration department and the Immigration and Refugee Board for the additional resources and staff that have been provided over the last several months to try to get the immigration program back on the rails. For many years, with cut-backs and not having sufficient staff, you can understand we were not able to enforce the immigration program, nor were we able to provide adequate service to the many people who sought immigration service in Toronto. I think that was witnessed—you may have seen it on television—in the long line-ups; people lining up or camping out overnight on the streets in Toronto from 12 a.m. to try to get an interview.

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le mardi 7 novembre 1989

The Chairman: Order!

Today the committee is hearing Mr. Cres Pascucci, National President of the Canadian Employment and Immigration Union, as well as Mr. Michael Prue, Vice-President, Ontario Section.

The objective of these hearings is to inquire on the backlog in the processing of refugee claims. Our witnesses certainly have comments to share with us on the backlog and its implications. I am sure that committee members will have questions to put to them afterwards.

Gentlemen, please proceed.

M. Cres Pascucci (président national suppléant, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada): Je vous remercie, monsieur le président.

En fait je suis le suppléant du président national, M. Paquet, qui n'a pu comparaître cet après-midi.

Nous sommes très heureux de pouvoir faire valoir notre point de vue devant le Comité. Je suis accompagné par M. Michael Prue, vice-président national du syndicat en Ontario, qui travaille comme agent d'appel au bureau des appels en matière d'immigration de Toronto. Il donnera des détails sur le mémoire et répondra à la plupart des questions portant sur l'arriéré.

M. Michael Prue (vice-président, Ontario, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada): Nous avons rédigé un mémoire, que tous ont reçu dans les deux langues officielles, je crois. Le syndicat se limite essentiellement à cinq recommandations. Elles ont été faites pour aider le Comité dans son travail et également, nous l'espérons, pour aider la Commission de l'emploi et de l'immigration et la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié* à régler les problèmes soulevés par l'arriéré.

Nous avons déjà dit dans notre mémoire, et j'estime qu'il vaut la peine de le répéter aux fins du procès-verbal, que nous sommes très reconnaissants envers le ministère de l'Immigration et de la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié* d'avoir au cours des derniers mois affecté des ressources, notamment des ressources humaines, pour redonner au programme de l'immigration le dynamisme nécessaire. En raison des compressions et de l'insuffisance des effectifs, vous comprendrez que, durant de nombreuses années, nous n'avons pas été en mesure d'appliquer le programme de l'immigration ou d'offrir un service répondant aux attentes des nombreuses personnes de Toronto qui avaient besoin de service en matière d'immigration. Pour illustrer le phénomène—et vous en avez sans doute eu un aperçu à

[*Texte*]

Be that as it may, and welcoming the additional staff, we have made five recommendations. The first recommendation is on the workload in the backlog review in the metropolitan Toronto area. In our brief we have outlined that there are approximately 50,000 cases in Metropolitan Toronto that must be dealt with by way of backlog review. This does not include the approximately 30,000 cases in Mississauga, immediately adjacent to Toronto and the site of Pearson International Airport. So in the metropolitan Toronto area and around there are about 80,000 cases.

We are most familiar with the Toronto experience, and we have dealt primarily with that in our brief. The committee should understand, though, that to a lesser extent, in other locations across the country... it is occurring everywhere. The next largest concentration is in Montreal, which has quite a backlog review and quite a backlog of refugee claimants. To a lesser extent it affects other cities in Canada, Vancouver being next, on down to Winnipeg and even Charlottetown, which may have one or two. It exists everywhere.

The refugee backlog review has been set up in Toronto and has been told to finalize approximately 500 cases per week. If they do 500 cases per week over the next two-year period, that would eliminate the backlog of 50,000 cases. As we have set out in the brief, sufficient staff has been allocated to do precisely that. However, I think it is quite important for the committee to understand that it is highly unlikely that the staff and the resources there will be able to accomplish the goals. The reason is that there has already been considerable experience with lawyers and immigration consultants intent upon delaying the process.

• 1540

The old immigration act and refugee determination system was very backlogged, and it was backlogged primarily because there were many, many steps. There are still a number of steps to be undertaken, and lawyers and immigration consultants find it is in their best interest and their clients' best interest to seek as many delays as possible. We have seen anywhere between one, two and, as was reported to me last week, nine separate adjournments on credible basis claims in the refugee backlog.

I do not have to tell you what happens when a case is adjourned nine times. It means you only get one-ninth of your job done. On the tenth time, maybe it is going to proceed, and that means you are trying to finalize 500 cases. If it takes 10 appearances for each case, you are only going to get 50 done. The average is two adjournments, one to get counsel, one for counsel to be prepared, and at the third one it proceeds. It is not a good

[*Traduction*]

la télévision—je vous rappelle les longues queues de gens en attente ou ces gens qui passaient la nuit dans la rue, à Toronto, pour obtenir une entrevue.

Cela dit, tout en approuvant l'affectation de ressources humaines supplémentaires, nous avons formulé cinq recommandations. La première porte sur la charge de travail qui correspond à l'examen de l'arriéré dans l'agglomération urbaine de Toronto. Dans notre mémoire, nous précisons que 50,000 cas environ ont été relevés pour cette agglomération. Ce chiffre n'englobe pas les quelque 30,000 cas de Missisauga, localité située à proximité de Toronto et où est situé l'aéroport international Pearson. Donc, pour la région métropolitaine de Toronto et ses environs, on compte environ 80,000 cas.

La situation de Toronto est celle que nous connaissons le mieux; c'est donc sur elle que porte notre mémoire. Le Comité doit comprendre cependant que, dans une moindre mesure, la même situation existe partout ailleurs au pays. Après Toronto, c'est à Montréal que l'on trouve la plus grande concentration de cas et où l'examen de l'arriéré des demandes exigera un effort considérable. Dans une moindre mesure, d'autres villes canadiennes sont touchées, notamment, en ordre décroissant d'importance, Vancouver, Winnipeg et même Charlottetown. Le problème de l'arriéré existe partout.

Pour ce qui est de l'examen de l'arriéré des demandes à Toronto, on s'est fixé comme objectif de régler environ 500 cas par semaine. A cette cadence, il faudra deux ans pour absorber les 50,000 cas. Comme nous le disons dans notre mémoire, les effectifs affectés à cette tâche suffisent pour traiter un maximum de 500 cas par semaine à Toronto. Il est important cependant que le Comité comprenne qu'il est extrêmement improbable que les objectif soient atteints avec les ressources prévues. Il en est ainsi à cause des efforts que déploient les avocats et les conseillers en immigration pour retarder le processus.

L'ancienne loi sur l'immigration et l'ancien système de détermination du statut de réfugié a fini par créer un arriéré considérable, surtout à cause des nombreuses étapes du processus. Or, les étapes à franchir sont encore nombreuses, et les avocats et les conseillers en immigration estiment servir leurs intérêts et ceux de leurs clients en multipliant les retards. Deux ajournements ne sont pas rares, et on m'a même parlé la semaine dernière d'un cas où il y avait eu neuf ajournements distincts.

Lorsqu'un cas est ajourné neuf fois, il est évident qu'on peut faire seulement neuf fois moins de travail qu'autrement. Si le cas n'est finalement réglé qu'à la dixième comparution, vous n'allez pouvoir régler que 50 cas là où vous auriez pu en régler 500. En moyenne, il y a deux ajournements, le premier pour retenir un conseiller et le deuxième pour l'informer du cas. À la troisième comparution, le cas est étudié. C'est une mauvaise façon

[*Text*]

use of the resources, but I do not know of anything else that can be done. The courts have stated that people have to be given an opportunity to obtain and instruct counsel. What we are seeing for very many of these refugee claimants is a minimum of two adjournments.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): What did you say was the second one? One to get counsel, and the second one is. . .?

Mr. Prue: To instruct counsel. That is, to provide the necessary story and have counsel ready to proceed. Of course, there are other reasons why counsel could not be present. They have other caseloads, or a client may be sick or counsel may be sick. I am just trying to convey that this is not unusual in the immigration system. It is not unusual before the Immigration and Refugee Board, and it is not unusual in standard immigration inquiries for things to take several appearances.

However, if the government is serious about eliminating the backlog within a two-year period, we do not believe it can be done with the staff, the resources and the encumbrances of the system. We believe if you are serious and want it done, there will be a necessity of doubling the staff. It is unfortunate for the Canadian taxpayer, but one had better realize that the two-year plan is not likely. Therefore, the union is recommending to the committee that staffing be undertaken again in order try to acheive the goal, which we think is a laudable goal.

Recommendation number two has to do with persons who are hired by the commission, by the Immigration and Refugee Board and by the adjudication director, which at the very top reports to the deputy minister but in all other respects is not part of the commission. Our members who are employed as adjudicators and case presenting officers, as I have indicated in the brief, earn salaries in the $35,000 to $44,000 range. Because they are career professionals, because they are members of the commission and are more or less lifetime employees—all of them do not stay for a lifetime, but you would be surprised how many do—they are required not only to conduct backlog review and refugee examinations but a whole host of other duties related to ordinary inquiries, which I have not included in here.

Our members have complained. Our members are upset and have voiced concerns that they are required to work side by side with non-career appointees. If you were to go and watch, you would see them sit beside our members who are adjudicators and in front of our members who are case presenting officers, and basically sit there and listen. Now, they are paid to sit and listen and we do not mind and we think they should be remunerated fairly, but in all other aspects they play very little role in the refugee determination process or in the backlog review credibility tests. Yet their levels of remuneration are in some cases more than twice those of

[*Translation*]

d'utiliser les ressources, mais je ne vois pas trop ce qu'on peut faire d'autre. Les tribunaux ont décidé que les gens devaient avoir l'occasion de retenir un conseiller et de l'informer du cas. Donc, pour bon nombre de revendications du statut de réfugié, nous constatons au minimum deux ajournements.

M. Heap (Trinity—Spadina): Quelle est la raison du deuxième ajournement? Le premier, c'est pour retenir un conseiller et le deuxième pour. . .?

M. Prue: Pour l'informer du cas, c'est-à-dire, pour lui faire connaître les éléments du cas et être prêt à le présenter. Évidemment, il arrive que le conseiller ne puisse comparaître pour d'autres raisons. Il peut être occupé à un autre cas; le client ou le conseiller peuvent être malades. Ce que je tente d'expliquer, c'est qu'il n'est pas inhabituel que le processus d'enquête en matière d'immigration donne lieu à plusieurs comparutions devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Aussi, si le gouvernement veut vraiment régler l'arriéré d'ici deux ans, il ne pourra pas le faire, selon nous, avec les ressources humaines et financières actuelles. Il faudra doubler les effectifs. Évidemment, ce sont les contribuables qui vont payer la note, mais il faut bien se rendre compte que le programme de deux ans a peu de chance d'être réalisé. Le syndicat recommande donc au Comité de relancer la dotation pour que l'objectif très louable qui a été fixé puisse être atteint.

La deuxième recommandation porte sur les personnes embauchées par la Commission, par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et par le directeur de l'arbitrage, qui relève en définitive du sous-ministre, mais qui, autrement, ne fait pas partie de la Commission. Nos membres qui sont employés comme arbitres et comme agents de présentation des cas touchent entre 35,000$ et 44,000$, comme je l'ai signalé dans le mémoire. Étant donné qu'il s'agit de fonctionnaires de carrière, de membres de la commission et d'employés essentiellement permanents—il ne reste pas tous jusqu'à l'âge de la retraite, mais vous seriez étonné du nombre de ceux dont c'est le cas—on exige non seulement qu'ils assurent l'examen de l'arriéré et des demandes de statut de réfugié, mais aussi qu'ils assument toute une autre série de fonctions liées aux enquêtes ordinaires et dont je n'ai pas parlé ici.

Nos membres se sont plaints. Ils ont exprimé un certain mécontentement d'avoir à travailler avec des personnes nommées qui ne sont pas des fonctionnaires de carrière. Si vous étiez sur place, vous verriez ces personnes s'asseoir à côté de nos membres qui sont des arbitres et en avant de nos membres qui sont des agents de présentation des cas, et ne rien faire d'autre que d'écouter, essentiellement. Ils sont payés pour écouter, et nous n'avons rien contre cela. Nous estimons qu'ils doivent être rémunérés équitablement, mais ils jouent un rôle peu important dans le processus de détermination du statut de réfugié ou dans les tests de crédibilité du processus

[*Texte*]

the people who are sitting beside them and who are doing the same, and more, work.

• 1545

The adjudicator does everything the CRDD member does, plus sets bonds, makes all decisions as to opening, closing, adjournments. They must find fact whether the person as described is inadmissible or in contravention of the act. They have to make exclusion orders; they have to determine detention; they have to set bonds. The CRDD member merely does one thing, and that is says whether or not, in his or her opinion, the person has a credible basis.

It must also be remembered that the adjudicator has a similar vote. The adjudicator at the highest level exercising that responsibility gets paid $44,101. The starting salary for CRDD members, we are given to understand, for those appointed for two years or more is $93,000; for those appointed for less than two years it can be slightly less, but still it is in the $90,000 range.

There is some animosity, you can understand, between career public employees earning half the salary of appointed members for doing not only the same, but considerably more, work. Our case presenting officers earn less than adjudicators, but, as our brief has outlined, are required to do more than the CRDD members. There is some animosity because the CRDD members are demanding a lot of work and a lot of expertise and, in the opinion of some of our members, are not treating them with the respect they believe is due them.

We are recommending that our members receive proper remuneration. If the CRDD members are worth $93,000, we believe our members are worth considerably more than half for doing all of the work and more.

Le président: Pouvez-vous répéter le chiffre de leurs gains, s'il vous plaît?

Can you just say again how much they earn?

Mr. Prue: Yes. The adjudicators are paid between $39,134 and $44,101 per year. They are contract employees. That is this year's contract. The case presenting officers, who are one level lower, are paid $35,867 to $40,202, depending on how many years of service they have. The CRDD appointees for two years or more start at $93,000, although some do earn less.

The commission has requested, at least as far as the adjudicators go, that they be upgraded, but after three or

[*Traduction*]

d'examen de l'arriéré. Pourtant, dans certains cas, ils sont payés au moins deux fois plus que les gens qui sont assis à côté d'eux et qui font le même travail et même davantage.

L'arbitre fait tout ce que fait le membre de la CISR et, en plus, il fixe les cautionnements, il prend toutes les décisions en matière d'ouverture ou de fermeture de dossiers, et d'ajournement. Il doit trouver les éléments de preuve qui permettent de déterminer si la personne est inadmissible ou si elle contrevient aux dispositions de la loi. Il doit faire des ordonnances d'exclusion, prendre des décisions en matière de détention et fixer des cautionnements. Le membre de la CISR, de son côté, ne fait qu'une chose: il détermine la crédibilité du demandeur.

Il faut aussi tenir compte du fait que l'opinion de l'arbitre est d'égale importance. Au plus haut niveau de responsabilité, la rémunération d'un arbitre est de 44,101$. Or, la rémunération de départ des membres de la CISR, nous dit-on, dans le cas de ceux qui sont nommés pour deux ans ou plus, est de 93,000$; pour ceux qui sont nommés pour moins de deux ans, elle peut être légèrement inférieure, mais elle est toujours de l'ordre de 90,000$.

Vous pouvez donc comprendre qu'une certaine animosité existe entre le fonctionnaire de carrière qui gagne la moitié du salaire des membres nommés pour faire le même travail, sinon davantage. Nos agents de présentation des cas gagnent moins que les arbitres, mais, comme nous le soulignons dans notre mémoire, ils ont à faire davantage que les membres de la CISR. L'animosité est attribuable au fait que les membres de la CISR exigent beaucoup de travail et beaucoup de compétence et, de l'avis de certains de nos membres, ne les traitent pas avec tout le respect qui leur est dû.

Nous recommandons que nos membres soient rémunérés en fonction de leurs responsabilités. Si les membres de la CISR valent 93,000$, alors nous estimons que nos membres valent beaucoup plus que la moitié de ce montant puisqu'ils font tout le travail et même davantage.

The Chairman: Could you give us again the amount of their gains, please?

Pouvez-vous nous dire encore une fois combien ils gagnent au juste?

M. Prue: Oui. Les arbitres gagnent entre 39,134$ et 44,101$ par année. Ce sont des contractuels. Je parle du contrat de cette année. Pour ce qui est des agents de présentation des cas, qui sont au niveau inférieur, leur rémunération se situe entre 37,867$ et 40,202$ selon le nombre d'années de service. Les membres de la CISR qui sont nommés pour deux ans ou plus touchent une rémunération de départ de 93,000$, bien que le montant soit moindre dans certains cas.

La Commission a demandé, tout au moins dans le cas des arbitres, que la rémunération soit augmentée.

[*Text*]

four tries before Treasury Board have not had any success. It is the belief of the commission—and the union shares it—that our members are not paid sufficiently for the responsibilities that are thrust upon them, deciding the fate of tens of thousands of people and looking at the very real credible basis test.

Recommendation three has to do with training. Three separate units provide training to Immigration and IRB members. The case presenting officers and immigration officers are trained by the Canada Employment and Immigration Commission; the adjudicators are trained by the Adjudication Directorate, which is a separate unit of the Canada Employment and Immigration Commission, which, as I stated earlier, only reports at the top to the deputy minister, but at no other stages is associated; and the CRDD members are trained by the Immigration and Refugee Board, which is a separate appellate court of Canada.

The training, we have been given to understand, is quite different in all three units. It is absolutely without doubt that the CRDD members receive the greatest training. They are sent away for six or eight or ten weeks in some cases and given an awful lot of legal training. The adjudicators received several weeks of training on the new legislation, and the case presenting officers and the immigration officers received variously anywhere from four to five days of training on Bill C-55 and I do not believe anything on the backlog review.

• 1550

New immigration staff who are hired would receive only a modicum of training, and we believe this is causing some friction in the backlog review and in fact in the new refugee determination process because people with unequal training are being thrust together in a room with different expectations. We have used the phrase "separate but equal", and we have used it on purpose, because we have found that what is being stated is: you are all getting training; you are getting this training, and you are getting this training and you are getting the training over here. But it is not equal. It is like any other time when you separate people and give them different training with different levels of expertise; you are going to find that some are not trained equally.

We believe people in the commission have not been adequately trained, and this is causing some tension before the CRDD members, who we think have been pretty well trained, and the adjudicators, who have had better training. We are asking that there be adequate training of our members in order that the system run more smoothly. We do not believe sufficient training has been given to justify a system that will work smoothly.

[*Translation*]

Cependant, les trois ou quatre démarches faites auprès du Conseil du Trésor n'ont pas été fructueuses. De l'avis de la Commission—et le syndicat partage cet avis—nos membres ne sont pas suffisamment payés, compte tenu des responsabilités qui leur incombent. Ils ont à décider du sort de dizaines de milliers de personnes et à prendre des décisions très concrètes en matière de crédibilité.

La troisième recommandation porte sur la formation. Les membres du programme de l'immigration et de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié sont formés par trois unités distinctes. Les agents de présentation des cas et les agents d'immigration sont formés par la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration; les arbitres sont formés par la direction de l'arbitrage, unité distincte de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration, qui, comme je l'ai déjà souligné, ne relève que du sous-ministre, mais n'est pas liée aux autres étapes; et les membres de la CISR sont formés par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui constitue une cour d'appel distincte.

D'après ce que nous avons pu comprendre, la formation est très différente d'une unité à l'autre. Il est certain que les membres de la CISR reçoivent une formation beaucoup plus poussée. Ils sont formés durant six, huit ou dix semaines dans certains cas et ils reçoivent une formation juridique approfondie. Les arbitres reçoivent plusieurs semaines de formation, qui portent sur la nouvelle loi, et les agents de présentation des cas, ainsi que les agents d'immigration, ont reçu de quatre à cinq jours de formation sur le projet de loi C-55 et n'ont pas été formés du tout pour ce qui est de l'examen de l'arriéré, à ma connaissance.

Le nouveau personnel du ministère de l'Immigration qui est embauché ne reçoit qu'une formation très restreinte, et nous estimons que cela cause des frictions pour ce qui est de l'examen de l'arriéré et même pour ce qui est du nouveau processus de détermination du statut de réfugié, étant donné que des gens dont la formation est inégale doivent travailler ensemble en fonction d'attentes différentes. Nous avons qualifié la formation de «séparée mais égale» et nous l'avons fait intentionnellement. En effet, d'après ce que nous avons pu constater, tous reçoivent de la formation, mais la formation reçue n'est pas la même d'une personne à l'autre. Elle n'est pas égale. Il ne faut pas se surprendre que les gens ne soient pas également préparés si on ne leur offre pas la même formation.

Nous estimons que les gens de la commission n'ont pas été formés de façon adéquate. Cela cause des tensions par rapport aux membres de la CISR qui, selon nous, ont été assez bien formés, et aux arbitres, dont la formation a été meilleure. Nous demandons que nos membres reçoivent la formation voulue pour que le système puisse fonctionner plus rondement. Selon nous, la formation donnée n'est pas suffisante pour qu'il en soit ainsi.

[*Texte*]

Recommendation four deals with hiring practices. In a nutshell, the union is suggesting that if and when additional hiring or any other adjustments to the backlog review take place in the coming years, serious consideration be given to promoting people from within the ranks. Immigration officers could easily become case presenting officers, and case presenting officers could easily become adjudicators. Each of them is one bump up the rank.

What has happened in the past and what is causing a great many difficulties is that people are being hired at the higher levels. They are being hired off the street as adjudicators or in some cases as case presenting officers. This is an intermediate job range in the federal civil service. Usually people aspire to and attain that after four or five years of service, with four or five years of background about the law, the legislation, the jurisprudence and the expectation and policies of the commission.

What is happening is that there is some animosity and, I think, considerable difficulty among new members in trying to assimilate all that after a two-week training course. We are recommending that in a program such as this, which is due to become fully functional almost immediately and which is supposed to wrap up in two years, it is going to cause a great many difficulties in the program itself where green recruits are expected to take six or eight months before they are fully versed and know their jobs. The thing winds down in two years, and it does not seem to us that this is a good use of resources. An immigration officer could be fully functional in a couple of months, a case presenting officer in about four, and an adjudicator in six, if I can use that as a yardstick. It seems to me that, if you already have the experience to do one, you should be given an opportunity to do something at a higher level. Certainly, not only would it help our members, but it would help the entire process, in our submission.

The credibility test—and I think this is perhaps one of the more controversial things we have written here—recommendation five, has to do with the test being used in the backlog review. As a union—and I believe I am speaking on behalf of the overwhelming majority of our members—we welcome immigration to Canada. Our jobs depend on it. We can see the benefits on a day-to-day basis. We believe Canada should set sufficiently high levels of immigration to grow well into the 21st century. We welcome the recent increases in levels of immigration and the white papers associated with it.

But the union is questioning the credible basis test not only as a means—and I know we are not speaking about it here—to weed out obviously bogus and fraudulent claims at the port of entry when people are first arriving, but also

[*Traduction*]

La quatrième recommandation porte sur les pratiques de recrutement. En bref, le syndicat propose que, à l'avenir, lorsqu'il sera nécessaire de recruter d'autres personnes ou d'apporter quelques autres modifications au processus d'examen de l'arriéré, on songe sérieusement à favoriser les candidats de l'intérieur. Les agents d'immigration pourraient facilement devenir des agents de présentation des cas, et ces derniers pourraient facilement devenir des arbitres. Dans chaque cas, il s'agit d'une promotion d'un échelon.

Par le passé, on a embauché des gens pour combler les postes aux niveaux supérieurs, ce qui a causé de nombreuses difficultés. On embauche des gens de l'extérieur comme arbitres ou, dans certains cas, comme agents de présentation des cas. Il s'agit de postes de catégorie intermédiaire dans la Fonction publique fédérale. En général, les gens accèdent à ces postes après quatre ou cinq ans d'expérience, après avoir été exposés durant quatre ou cinq ans à la loi, à la législation, à la jurisprudence, aux exigences et aux normes de la commission.

Or, il existe à l'heure actuelle une certaine animosité, car les nouveaux membres ont beaucoup de difficulté à assimiler tous ces éléments après une période de formation de deux semaines. Dans un programme de ce genre, qui est censé fonctionner à plein rendement pratiquement dès le départ et être terminé deux ans plus tard, il va être très difficile d'atteindre les résultats souhaités en embauchant des personnes sans expérience qui doivent être formées durant six ou huit mois avant de connaître le travail à fond. Puisque le programme est censé prendre fin dans deux ans, nous avons l'impression que les ressources humaines sont mal exploitées. Il faudrait deux mois environ pour qu'un agent d'immigration soit capable de fonctionner efficacement, environ quatre mois pour un agent de présentation des cas et six mois environ pour un arbitre. Ceux qui ont déjà de l'expérience devraient avoir l'occasion de travailler à un niveau supérieur. La chose serait avantageuse non seulement pour nos membres, mais aussi pour le processus dans son ensemble.

Maintenant, pour ce qui est du test de crédibilité, notre cinquième recommandation, qui risque sans doute d'être la plus controversée, a trait au test qui sert dans l'examen de l'arriéré. Comme syndicat—et j'estime parler au nombre de la grande majorité de nos membres—nous sommes favorables à l'immigration au Canada. Nos emplois en dépendent. Nous pouvons toucher du doigt quotidiennement les avantages de l'immigration. Nous estimons que le Canada doit fixer des niveaux suffisamment élevés d'immigration pour assurer la croissance au XXIe siècle. Nous accueillons favorablement les augmentations récentes des niveaux d'immigration et les livres blancs dont elles s'inspirent.

Cependant, le syndicat conteste le test de crédibilité non seulement comme moyen d'écarter les frandeurs au point d'entrée—et je suis conscient du fait que nous ne traitons pas de cet aspect dans notre mémoire—, mais

[*Text*]

as a method whereby those people in backlog will be allowed to remain in Canada.

• 1555

Under the previous legislation, and using the best statistics available to the commission and to the Immigration and Refugee Board, it was determined that approximately two-thirds of all refugee claimants were bogus. I do not know whether that is true or not, but that was the opinion of the Refugee Status Advisory Committee, the opinion of the minister, the opinion of senior bureaucrats: that two-thirds, or some have said as many as three-quarters, were not legitimate refugees.

We have now a credible basis test by which 93% of all people who come into Canada are found to have a credible basis for a refugee claim. In the backlog review it is identical: 93% are seen to have a credible basis to a refugee claim. In turn, about the 93% who are deemed to have a credible basis, it has been found in the new system that over 90% of the 93% are subsequently found to be refugees. When you contrast that with the former system, which was admittedly an adversarial system and I think a little more difficult, you see the rate is something in the neighbourhood of three times as high a success rate as it was before.

But if you contrast that with other European democracies that accept a great many refugees—I am speaking here of France, Germany, Holland, and the United Kingdom—their rates are around 6%. As a matter of fact, the next highest country other than Canada is 8.9%, and that is Holland.

A little story I have been assured is true by a couple of sources, including quite an outspoken member of the CRDD, the Immigration and Refugee Board in Toronto, is that a conference was held recently I believe in Geneva, and the the success-rate figures were questioned—

Le président: Monsieur Prue, permettez-moi de vous interrompre. Vous mentionnez un taux d'acceptation des réfugiés de 6 à 9 p. 100 dans des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et le Danemark. Vous dites que ces pays, avec la nouvelle politique, acceptent de 6 à 9 p. 100 des demandes, alors que nous, nous avons un taux de 93 p. 100. Est-ce qu'on parle des mêmes pays d'entrée?

Mr. Prue: I cannot say they are exactly the same, because travel patterns may differ, but largely the countries are the same. We are accepting people from the same basic source countries. As an example, we may take more South Americans, because of geographical proximity, than Holland. Holland may take more Iranians or Iraqis, because they are of course closer. But we are talking about basically the same source countries.

[*Translation*]

aussi comme moyen d'accepter au Canada les personnes dont les demandes constituent l'arriéré.

Du temps de la loi précédente et en fonction des statistiques dont disposait la CEIC et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, on a établi qu'environ deux tiers de toutes les demandes de statut de réfugiés étaient abusives. Je ne sais pas si c'était vrai, mais telle était l'opinion du Comité consultatif sur le statut de réfugié, du ministre et des hauts fonctionnaires: environ deux tiers de demandes n'émanaient pas de réfugiés véritables, et on a même parlé de trois-quart de demandes abusives.

En vertu de test de cridibilité actuel, on estime que 93 p. 100 de tous les gens qui arrivent au Canada sont fondés de présenter une demande de statut de réfugié. Dans l'examen de l'arriéré, c'est la même chose: on estime que 93 p. 100 des demandes de statut sont fondées, et dans plus de 90 p. 100 de ces cas le statut de réfugié est accordé par la suite. Par rapport au régime précédent, qui était effectivement fondé sur une procédure contradictoire, sans doute un peu plus difficile, le taux actuel de succès a presque été multiplié par trois.

Mais si l'on compare les résultats canadiens avec ceux des démocraties européennes qui accueillent un bon nombre de réfugiés—je veux parler de la France, de l'Allemagne, de la Hollande et du Royaume-Uni—leur taux d'acceptation se situe aux environs de 6 p. 100. En fait, le taux le plus proche de celui du Canada est celui de la Hollande, qui n'est que de 8,9 p. 100.

Je voudrais vous faire part d'une petite histoire dont l'authenticité m'a été confirmée par différentes sources, notamment par un éminent fonctionnaire de la Division de détermination du statut de réfugié et par un membre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié à Toronto; il y a eu récemment une conférence à Genève, et les chiffres concernant les taux de succès ont été contestés. . .

The Chairman: Mr. Prue, may I interrupt you here. You mention a success-rate for the refugees of 6% to 9% in countries like Germany, Holland, France and Denmark. You say that with the new policy, these countries accept 6% to 9% of the claims, whereas our rate is 93%. Are we talking about the same countries of origin?

M. Prue: Je ne sais pas si les pays sont exactement les mêmes, car il peut y avoir des habitudes différentes, mais de façon générale, ce sont les mêmes pays. Nous accueillons des gens venant essentiellement des mêmes pays d'origine. Par exemple, nous accueillons sans doute davantage de sud-américains que les Pays-Bas, à cause de notre situation géographique. Par contre, les Pays-Bas accueillent sans doute plus d'Iraniens ou d'Irakiens, pour

[*Texte*]

On May 2 Mr. Fairweather issued a statement, a news release, talking about the Immigration and Refugee Board announcement—it is several months old now—announcing the numbers of claims. The number of claims indicates the countries for which 93% were successful, and it included such democracies as Argentina, Trinidad and Tobago. . . I see some others here, Jamaica, Portugal; a host of other countries that were just listed under "Other", including 393 claims that were not assigned a country. Of the 30 or so countries that were listed. . . that would leave only 100 other countries in the rest of the world. I do not know exactly where they are from, but it must include other European democracies, because we continue to get refugee claims from the United States, Great Britain, Switzerland, Sweden; you name it, we get them. Even if all those are rejected, it means many people from parliamentary democracies with fairly good or even outstanding human rights records are found credible.

The union is recommending we keep our levels of immigration very high. But the union and its members are concerned about a further breakdown in the new refugee determination system. We saw the old one start out with very laudible goals. It worked for a little while, and it slowly built to the point where there was an enormous, a huge, an uncontrollable refugee backlog.

• 1600

What we are starting to see, and a very disturbing trend as far as the union and its members are concerned, is that same backlog developing in Toronto and to a lesser extent in Montreal. At present, under the new system, the Immigration and Refugee Board on the refugee side has a backlog of approximately six months once a credible basis has been established.

In one year, or less than a year, since the system was established, they have gone from a waiting time of a matter of weeks—it does take weeks from the time a credible basis is established until the hearing is held—to a period where now they are scheduling into March and April of next year. It appears from records available to the union that the number of refugee claimants is again starting to increase dramatically, beyond the level of the staff to deal with them.

We are recommending that the commmittee, and hopefully through the committee to the minister, fine-tune the system to try to better define and instruct what constitutes a credible basis. We believe the credible basis test should be slightly more difficult. We are not opposed to more immigrants; we do not want to say, well, you should not take these people. But we believe that unless some control is taken at the time of the credible basis test,

[*Traduction*]

les mêmes raisons. Mais de façon générale, nos réfugiés ont à peu près les mêmes pays d'origine.

Le 2 mai, M. Fairweather a publié un communiqué concernant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié—cela remonte déjà à quelques mois—où il indiquait le nombre des demandes. On y apprenait le pays d'origine des 93 p. 100 de requérants dont la demande avait été accueillie, et on y trouvait des démocraties comme l'Argentine, Trinidad et Tobago, la Jamaïque et le Portugal. Un grand nombre d'autres pays étaient regroupés sous la rubrique «autres», et on trouvait également 393 demandes pour lesquelles aucun pays d'origine n'était indiqué. Sur les 30 pays figurant sur cette liste. . . cela ne laisse que 100 autres pays pour le reste du monde. Je ne sais pas exactement de quels il s'agit, mais on y trouve d'autres démocraties européennes, car nous continuons à recevoir des demandes de statut de réfugiés des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Suisse, de la Suède; nous en avons pratiquement de tous les pays. Même si toutes ces demandes sont rejetées, il faut en conclure que de nombreuses demandes émanant de démocraties parlementaires qui respectent assez bien ou très bien les droits de la personne sont soumises avec succès au test de crédibilité.

Le syndicat recommande que le Canada conserve une très forte immigration, mais nos membres craignent un nouveau blocage du régime de détermination du statut de réfugié. Nous avons assisté à la mise en place du système précédent, qui visait d'excellents objectifs. Au bout d'un certain temps, le système s'est trouvé bloqué par un gigantesque arriéré de demandes, et il a échappé à tout contrôle.

Ce que l'on commence à constater actuellement préoccupe fort les membres du syndicat: on voit apparaître le même arriéré à Toronto, et dans une moindre mesure à Montréal. Actuellement, dans le nouveau régime, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a un arriéré d'environ six mois à partir du test de crédibilité.

En moins d'un an, depuis la création du nouveau régime, on est passé d'une période d'attente de quelques semaines—il faut quelques semaines entre le test de crédibilité et la tenue d'une audience—à une période qui nous mettrait maintenant au mois de mars ou d'avril de l'année prochaine. D'après les données auxquelles le syndicat a accès, les demandes de statut de réfugié sont en très forte augmentation et dépassent les possibilités du personnel.

Nous recommandons au Comité et, par son intermédiaire, au ministre, d'ajuster le régime de façon à mieux définir la crédibilité d'une demande. Nous pensons que le test de crédibilité devrait être un peu plus sévère. Nous ne nous opposons pas à l'arrivée des immigrants, mais nous estimons qu'à moins d'un renforcement de la vérification au niveau du test de crédibilité, nos membres vont, à plus long terme, se heurter à de nouvelles

[*Text*]

in the long term we can anticipate further difficulties and further problems for our members. They are trying to cope with an increasing workload and more and more people coming to Canada, using this very lenient test. It may be controversial, but I think that is the union's position on that.

The final recommendation we are making to the committee is a fairly simple one: that the commission and the Immigration and Refugee Board publish clear guidelines. As we said earlier in the brief, and I do not think I talked about it today, so far, the immigration backlog clearance regulations have yet to be published.

There are no guidelines for the immigration officers and case presenting officers to finalize any of the claims. There are no manual instructions, yet—this is eight months after the backlog was announced. There are no regulations. There are no clear policies. There are some pamphlets available for public viewing on what should constitute the backlog review. However, in at least one key area, we have noticed that these are erroneous—even what is available—and the key area has to do with withdrawal procedures.

The commission, in its little pamphlet entitled *Backlog Review*, says that any person who is subject to the credible basis test, either in the new system or in the backlog review, can withdraw at any time during that procedure. In fact, this is not the case because people who attempt to withdraw, citing that example, have not been allowed to do so by adjudication staff. They are under a different set of instructions and they believe that once seized of the matter, they will not allow people to withdraw. Therefore, this is causing some resentment to the adjudication staff. It is causing resentment among lawyers and clients, that they are being told one thing in written form and, in actuality, the practice is something else.

We do not know whether anything else is erroneous at this stage, because there have been only 800 cases processed through Toronto to the credible basis test in the two months of its operation. But we believe there may be some other inconsistencies. We are asking that any commission statements, anything put in writing, should be done very quickly. The manuals should be made available to immigration staff and to members of the bar, as well as to the general public, who believe that anything committed to writing should be accurate. We are recommending this so that our members will not only be better able to enforce the immigration provisions but also will do so fairly, will do so honestly. People will be able to judge whether they are doing it right.

Our members want to provide a good service; our members want to enforce the Immigration Act and regulations; our members want to be fair. As a union all we are seeking are sufficient resources, training, fair

[*Translation*]

difficultés et à de nouveaux problèmes. Nous essayons de faire face à l'augmentation de la charge de travail, et les gens qui veulent venir au Canada sont de plus en plus nombreux à recourir à ce test élémentaire. Voilà l'avis du syndicat, même s'il peut paraître contestable.

La dernière recommandation que nous voulons faire au Comité est assez simple: que la CEIC et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié publient des lignes directrices précises. Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire—et je ne pense pas en avoir parlé moi-même aujourd'hui—il n'y a pas eu encore de règlement sur le traitement de l'arriéré des demandes d'immigration.

Les agents d'immigration et les agents de présentation des cas n'ont aucune ligne directrice à appliquer aux demandes. Il n'y a toujours pas de manuel d'instructions, alors que le programme de traitement de l'arriéré a été annoncé il y huit mois. Nous n'avons toujours pas de règlement ni de politique précise. Nous avons quelques dépliants pour indiquer au public les grandes lignes du programme de traitement de l'arriéré. Néanmoins, nous avons constaté des erreurs dans au moins un domaine essentiel, à savoir les procédures de retrait.

Dans sa brochure intitulée «Traitement de l'arriéré», la Commission affirme que toute personne assujettie au test de crédibilité soit dans le cadre du nouveau régime, soit dans le cadre du programme de traitement de l'arriéré, peut retirer sa demande à tout moment en cours de procédure. En fait, ce n'est pas vrai, car les gens qui ont essayé de le faire en invoquant cette brochure n'y ont pas été autorisés par le personnel d'arbitrage. Les membres de ce personnel appliquent des instructions différentes et estiment qu'une fois qu'ils sont saisis d'un cas, ils ne peuvent plus en accepter le retrait. Par conséquent, cette publication mécontente le personnel d'arbitrage ainsi que les avocats et les clients, car on leur donne par écrit une indication qui se révèle non fondée dans la pratique.

Nous ne savons pas s'il y a d'autres erreurs actuellement, car en deux mois d'activité, le service de Toronto n'a appliqué le test de crédibilité qu'à 800 cas. Mais nous pensons qu'il pourrait y avoir d'autres contradictions. Nous voudrions donc que la commission publie très rapidement des indications par écrit. Il faudrait constituer des manuels pour le personnel d'immigration et les avocats, ainsi que tous les candidats à l'immigration, qui estiment que toutes les indications publiées par écrit devraient être exactes. Nous formulons cette recommandation de façon que nos membres soient non seulement en mesure d'appliquer plus efficacement les dispositions de la Loi sur l'immigration, mais qu'ils puissent en outre le faire de façon plus juste et plus honnête. Les Canadiens pourront juger de la valeur de leur action.

Nos membres veulent assurer un bon service, ils veulent appliquer la loi et les règlements sur l'immigration, et ils veulent le faire en toute justice. En tant que syndicat, nous voulons des ressources et une

[*Texte*]

remuneration, and the political will to see the job done correctly.

• 1605

Le président: Monsieur Prue, merci pour vos commentaires, et merci de nous avoir fait parvenir votre mémoire dans les deux langues officielles. Nous avons beaucoup de questions à vous poser sur votre déclaration.

Mr. Marchi (York West): At the outset I apologize. I will have to leave after my round of questioning as there is a conflicting meeting at 4 p.m.

Thank you very much for your presentation. You mentioned that your membership has been asked to process about 500 claims per week as a target, and you mentioned the problem you have with resources. In terms of the 500 per week, what are the numbers being currently processed?

Mr. Prue: In the eight weeks since the refugee backlog review was set up in Toronto there have been 800, so that is averaging about 100 per week.

When I questioned them about their ability to perform the 500 per week, the instructions or the guidelines that they have been given were that they are to do 400 contested cases and 100 non-contested cases. What that means is that the contested cases are where the commission is going to challenge the credible basis, in countries like Portugal, Trinidad, the United Kingdom or the United States, or where a claim is obviously frivolous, versus the 100 where they are going to concede that there is a credible basis, where on the face of the record there is a claim to be made and the person would come from a country with severe or chronic human rights abuses.

They are expected to do 400 cases where the credibility has to be tested, versus 100 were it does not, and again this comes back to the figure of anywhere between 66 and 75 that were believed to have been bogus under the old system.

Mr. Marchi: You have also mentioned that in order to complete the job in the required two-year period, which by every account is simply dreaming in technicolour, when you say double the staff, what are we looking at in terms of the number now, and if we do go to a doubling what is that going to mean in terms of outlay of dollars and cents for the additional resources?

Mr. Prue: Dollars and cents would be difficult for us. The union does not have that kind of material available to it.

I can tell you that in the Toronto area there are approximately 100 staff, plus 14 CRDD members who are not members of our union. In Mississauga they have 12 CRDD members and 75 staff. These are the two largest

[*Traduction*]

formation suffisante ainsi qu'une rémunération juste, et nous souhaitons que le gouvernement manifeste la volonté politique de mener à bien cette entreprise.

The Chairman: Mr. Prue, thank you for your comment, and thank you also for having provided your brief in both official languages. We have many questions to ask you regarding your statement.

M. Marchi (York-Ouest): Permettez-moi de vous présenter mes excuses dès le départ, puisque je dois quitter la réunion après mon tour en raison d'une autre réunion à 16h00.

Je vous remercie pour votre exposé. Vous avez mentionné qu'on a demandé à vos membres de traiter environ 500 demandes par semaine et vous signalez en même temps l'insuffisance des ressources. Par rapport à l'objectif de 500 demandes par semaine, combien de demandes traitez-vous actuellement?

M. Prue: Depuis qu'on a établi le programme de suppression de l'arriéré des demandes il y a huit semaines, nous en avons traité 800, ce qui donne une moyenne d'environ 100 par semaine.

Lorsque j'ai demandé aux employés s'ils étaient vraiment en mesure d'en traiter 500 par semaine, ils m'ont répondu que certaines lignes directrices avaient été établies, selon lesquelles il fallait traiter 400 demandes contestées et 100 demandes non contestées; les demandes contestées sont celles où la commission remet en question le bien-fondé de la demande des ressortissants de pays comme le Portugal, la Trinité, le Royaume-Uni ou les États-Unis—il peut aussi s'agir de demandes qui sont visiblement injustifiées—; les 100 autres sont des demandes où l'on reconnaît qu'elles sont fondées, et là il peut s'agir de ressortissants de pays où les abus des droits de la personne sont graves ou chroniques.

Ainsi on s'attend à ce qu'ils traitent 400 demandes non fondées, et 100 demandes fondées, ce qui nous ramène à ce qu'on disait, à savoir qu'auparavant, entre 66 et 75 demandes étaient considérées comme non fondées en vertu de l'ancien système.

M. Marchi: Vous avez également dit qu'afin de terminer ce travail dans les deux ans prescrits, ce qui semble être un objectif tout à fait irréalisable, il faudrait doubler le nombre d'employés; mais moi, je voudrais savoir combien vous êtes maintenant, et combien cela coûterait exactement de doubler le nombre d'employés?

M. Prue: Il serait très difficile de vous donner un chiffre précis. Le syndicat ne dispose pas de ce genre d'information.

Par contre, je peux vous dire que dans la région de Toronto, il y a environ 100 employés, plus les 14 employés de la section du statut de réfugié qui ne comptent pas parmi nos syndiqués. À Mississauga, il y a

[*Text*]

operations in Canada, but Montreal, Vancouver, other... they also have information.

Unfortunately I was asked to prepare this brief only last week and I had to confine myself largely to the Ontario area.

Mr. Marchi: So you would be going by just Metro Toronto for instance, with ballpark figures of about 200 between Mississauga and Toronto?

Mr. Prue: As a guess, yes.

Mr. Marchi: And you are looking at about 400 just for Toronto?

Mr. Prue: Including our members and CRDD members there are about 200 in total employed in this function.

Mr. Marchi: I am just wondering, before we prepare the report, if you would be able to be in a position to calculate the outlay. When we talk about doubling it is nice also to know what kind of dollars and cents, because then we can also judge the minister's commitment to a certain kind of expenditure for the two-year period.

I want to know if what she was saying a few months back is going to be within the ballpark of what is needed to do the job. It is your opinion that you need at least a doubling of resources, and I would like to know what that means in dollars and cents. Plese try to provide the Chair in the intervening days and week with figures, even ballpark, just so that I have a working knowledge of what that means.

Does your membership have any thoughts, or what is the membership response to an amnesty that has been suggested, or the administrative review which I personally favour and my party, in terms of expediting the system, making it fair on the claimants, and I think making it manageable for your members who have to work, hopefully under conditions that are somewhat civil? I am just wondering if the membership has any opinion on the amnesty proposal and the administrative review that have been thrown around and rejected by the government so far.

• 1610

Mr. Prue: First of all, I should say the last amnesty or administrative review that was undertaken amounted to the same thing. It was called the ADR, which is maybe three years or four years old now. It had approximately a 90% acceptance rate. So it is not out of line with what is happening today with the backlog review. It is approximately the same percentage.

Mr. Marchi: It would save a lot of time.

[*Translation*]

12 personnes qui travaillent pour la section du statut de réfigié et 75 employés. Ce sont les deux plus grandes opérations au Canada, mais il y a les centres de Montréal, Vancouver et ailleurs qui pourraient nous renseigner là-dessus.

Malheureusement, on m'a demandé de préparer ce mémoire la semaine dernière seulement; j'ai donc dû m'en tenir plus ou moins à la région de l'Ontario.

M. Marchi: Donc, quand vous nous citez ces chiffres approximatifs, c'est-à-dire environ 200 entre Mississauga et Toronto, vous parlez uniquement de la région de Toronto?

M. Prue: Oui.

M. Marchi: Et vous dites qu'il s'agit d'environ 400 seulement pour Toronto?

M. Prue: Si l'on fait le total de nos syndiqués et des membres de la section du statut de réfugié, cela donne environ 200.

M. Marchi: Je me demande si vous pourriez nous indiquer par écrit combien cela risque de coûter, et ce, avant que nous commencions à préparer notre rapport. Si on parle de doubler les effectifs, il faudrait également qu'on sache combien cela va coûter, parce qu'on pourra également déterminer dans quelle mesure le ministre est disposé à engager certaines dépenses pendant le délai de deux ans.

Moi, je veux savoir si les sommes qu'elle prévoyait d'y affecter il y a quelques mois vont suffire pour mener à bien ce travail. Vous êtes d'avis qu'il faudrait doubler les ressources, et j'aimerais savoir exactement combien cela pourrait coûter. Auriez-vous donc l'obligeance de faire parvenir d'ici là au président un chiffre, même approximatif, afin qu'on sache plus ou moins à quoi s'en tenir.

Quelle est la réaction de vos syndiqués devant la possibilité d'accorder une amnistie, ou encore de procéder à un examen administratif, solution que moi-même et mon parti privilégions—pour accélérer le traitement des demandes, pour que les demandeurs soient traités de façon juste, et pour que vos syndiqués qui doivent faire ce travail puissent le faire dans des conditions à peu près normales? J'aimerais savoir si vos membres ont une opinion quelconque sur la possibilité d'amnistie ou d'examen administratif, proposition que le gouvernement a rejetée jusqu'ici.

M. Prue: D'abord, il conviendrait de vous dire que la dernière fois qu'on a procédé à ce genre d'examen administratif, c'était en fait une amnistie. C'était il y a trois ou quatre ans, et le taux d'acceptation a été d'environ 90 p. 100. Donc ce serait tout à fait conforme aux objectifs du programme de suppression de l'arriéré. C'est à peu près le même pourcentage.

M. Marchi: Et on pourrait gagner beaucoup de temps.

[*Texte*]

Mr. Prue: It may save a lot of time. It is not necessarily the same people, because these people on a credible basis test would include virtually all peoples from oppressed countries. It is hard to imagine even one that would not be.

In the amnesty it included all those people who had jobs.

The two are not necessarily synonymous, but the net figure would be very much the same.

The amnesty was accomplished at the hiring in the Toronto area of something in the neighbourhood of 50 additional staff, maybe not even that. They were largely at the PM-2 level, which would run around $35,000 a year. It was accomplished in a 16-month period.

Certainly in terms of resources it was on a unit-finished per dollar cost. We do not have the figures, but I cannot imagine that it was anywhere near the same price. This is a very expensive process.

It may or may not be necessary, depending on how one wants to make the new refugee law work. But the union has to question that. If it is going to be a 93% success rate, it is not really backing up the new hard, tough refugee law.

Mr. Marchi: In terms of the new backlog that you see being created in the new determination system, one very contentious issue that the government decided not to apply is the third-safe-country clause. It is felt by some that if you did apply it it might eliminate that backlog. What is your membership view on the third-safe-country clause?

Mr. Prue: I am only familiar with the members in Toronto. This is not something the union can say is its position. We take positions in terms of pay or job security or other matters related to our collective agreement. Our members, of course, all have a position. I do not know whether I can speak on their political position. They would go the gamut from left wing to right wing and everywhere in between, just like any other Canadian group.

Mr. Marchi: Since they had a position on the credibility base, I thought they might have a position on the others.

Mr. Prue: They have one on the credibility basis because they believe that unless something is done on the credibility basis it will undermine efforts to control or put in order the huge refugee flows we have seen over the past years, both legitimate and illegitimate. But in terms of whether they would favour a safe third country, I want to state for the record that it is not a union position, but I would think that more than half of them would.

[*Traduction*]

M. Prue: Oui, beaucoup. Il ne s'agit pas nécessairement des mêmes personnes, puisque si l'on parle de demandes fondées, cela comprendrait celles de presque tous les ressortissants de pays opprimés. On peut difficilement trouver l'exemple d'un pays opprimé où la demande ne serait pas fondée.

On a amnistié également tous ceux qui avaient des emplois.

Ce ne sont pas nécessairement les mêmes, mais je pense que le chiffre net serait à peu près semblable.

On a réussi à mener à bien cette amnistie en engagant, dans la région de Toronto, environ 50 employés supplémentaires, et peut-être même moins. Il s'agissait d'employés du niveau PM-2, dont le salaire est d'environ 35,000$ par an. Cela s'est fait sur une période de 16 mois.

En ce qui concerne les ressources, le calcul a été fait en fonction du coût en dollars par unité à la fin de l'examen. Nous n'avons pas ces chiffres avec nous, mais je ne peux pas croire que le coût serait le même. Le programme actuel est très coûteux.

D'ailleurs, ce ne sera peut-être pas nécessaire, selon la façon dont le gouvernement entend appliquer sa nouvelle loi en matière de réfugiés. Mais le syndicat se pose des questions là-dessus. Si l'on veut avoir un taux de succès de 93 p. 100, cela ne cadre pas du tout avec les dispositions très strictes de la nouvelle loi en matière de réfugiés.

M. Marchi: Quant au nouvel arriéré qui risque de se créer, selon vous, par le nouveau système d'examen, le gouvernement—et c'est une décision fort contestée—a décidé de ne pas appliquer le critère du pays-tiers sûr. Certains estiment que si on l'appliquait, on pourrait justement éliminer l'arriéré. Quelle est l'opinion de vos membres là-dessus?

M. Prue: Je ne peux parler qu'au nom des syndiqués de Toronto. Ce n'est donc pas la position du syndicat en tant que tel. Nous prenons position sur des questions de rémunération, de sécurité d'emploi ou d'autres questions qui concernent notre convention collective. Tous nos syndiqués ont une opinion là-dessus, évidemment. Mais je ne pense pas que je puisse vraiment vous dire quelle est leur position politique là-dessus. Leur opinion politique va de l'extrême gauche à l'extrême droite, je suppose, comme c'est le cas de tout autre groupe canadien.

M. Marchi: Puisqu'ils ont une position sur la question de la crédibilité, je pensais qu'ils en avaient peut-être une aussi sur d'autres questions.

M. Prue: Ils ont pris position sur la question de la crédibilité parce qu'ils sont convaincus qu'il faut absolument faire quelque chose dans ce domaine; autrement, nous ne parviendrons pas à contrôler ou à endiguer ce gros afflux de réfugiés, légitimes ou non, — que nous voyons depuis quelques années. Mais quant à savoir s'ils préconiseraient l'application du critère du pays-tiers sûr, je tiens à vous dire officiellement que le syndicat n'a pas de position là-dessus, bien que j'estime que plus de

[*Text*]

Mr. Marchi: More than half would favour it?

Mr. Prue: Yes. And then there would be some who would not.

Mr. Heap: Thank you, Mr. Prue and Mr. Pascucci, for coming on short notice. I know it is difficult to get it all together.

I would like to ask several questions, not quite in the order of your memo. I will be referring mainly to the memo. Sometimes you added comments which I may or may not have written down.

My first question is on recommendation number six, that all documentation be published and be made known. That sounds as if it should not even be necessary to say. But I have heard over the years that long before this particular part of the law came into question, and in matters not necessarily concerning refugees, it has happened sometimes that a regulation is announced by the minister or by the department and when a person from the public goes to act in accordance with the regulation sometimes the immigration officers say that they do not have any information about that. I believe there is a tendency, for some reason, to be slow in giving the officer at the front line the full documentation, though I only have it in a few examples. This, though, seems to me in a class by itself.

• 1615

I know that some members of the public are complaining very strongly about not having the regulation. Is it just that one draft regulation on the refugee procedure or are there other regulations, guidelines or procedural memoranda or things like that lacking as well?

Mr. Prue: First of all, the draft regulations have a date on them, August 5, 1989. In researching this particular paper I did not have a copy of the draft regulations. I contacted a Toronto lawyer who faxed me a copy and informed me that she had had them since August. I am counsel to the Minister of Immigration. I subsequently was given a copy just by coincidence the next day. I do not think it had anything to do with it, because it had been received in our office the day before. It had just not been made available to me. It takes one or two days getting things from the mailroom to me. I got them, but the immigration people on the backlog still do not have them. I got them to look over. Certainly what you are saying about the immigration officers being the last to know, I think that has happened more times than I care to comment on.

Mr. Heap: Is this something that you think can be worked out within the service between the staff and

[*Translation*]

la moitié des syndiqués appuieraient une telle proposition.

M. Marchi: Vous pensez que plus de la moitié l'appuieraient?

M. Prue: Oui, mais pas certains.

M. Heap: Merci, monsieur Prue et monsieur Pascucci, d'avoir bien voulu accepter de venir avec si peu de préavis. Je sais qu'on peut difficilement se préparer quand cela se produit.

J'aimerais vous poser quelques questions, mais je n'ai pas l'intention de respecter l'ordre de votre mémoire. C'est surtout de cela que je veux parler. Vous nous avez parfois donné d'autres précisions que je n'ai pas toutes notées.

Ma première question concerne votre sixième recommandation, à savoir que toute la documentation soit publiée et diffusée. Cela va de soi, il me semble. Mais j'ai entendu dire depuis quelques années que bien avant que cette disposition de la loi ne soit remise en question—et ce, dans des dossiers qui n'étaient pas nécessairement des dossiers de réfugiés—il est arrivé une fois ou deux qu'un ministre ou un ministère annonce l'application d'un nouveau règlement, et qu'un citoyen qui décide de s'en prévaloir se retrouve devant un agent de l'immigration prétendant ignorer son existence. Je crois que pour une raison ou pour une autre, l'agent responsable ne reçoit pas immédiatement la documentation complète, même si je n'ai que quelques exemples de ce problème. Il me semble que ce cas est d'un tout autre ordre.

Je sais que certains particuliers se plaignent très fort du manque de règlement. S'agit-il simplement du projet de règlement sur la procédure du statut de réfugié, ou d'autres règlements, lignes directrices ou notes de service sur les procédures, qui manquent également.

M. Prue: Tout d'abord, le projet de règlement est daté du 5 août 1989. Je n'en avais pas d'exemplaire lorsque j'ai rédigé notre mémoire. J'ai communiqué avec une avocate de Toronto, qui m'en a envoyé un par télécopieur et qui m'a dit qu'elle l'avait depuis août. Je suis avocat auprès de la ministre de l'Immigration. Par coïncidence, j'ai reçu un exemplaire du règlement le lendemain. Je ne pense pas que mes efforts pour l'obtenir expliquent ce fait, car l'exemplaire est arrivé dans notre bureau seulement la veille. On ne me l'avait pas donné. Il faut compter un ou deux jours pour que le courrier m'arrive de la salle de courrier. Donc j'ai reçu le règlement, mais les responsables du programme de l'élimination de l'arriéré au ministère ne l'ont toujours pas. Je pense que vous avez raison de dire que les agents d'immigration sont les derniers à être informés. C'est quelque chose qui se produit bien trop souvent.

M. Heap: Pensez-vous pouvoir régler ce problème entre le personnel et l'administration centrale ou entre les

[*Texte*]

headquarters or between union representatives and headquarters or is this something that you think, for example, our committee should find out more about?

Mr. Prue: I think we would appreciate anything to help our members do the job better. I do not believe the union has ever been consulted on any act, regulation, changes to policies or any other thing that I can think of. We are sometimes given a copy. We have been before this board on Bill C-55, but it certainly was not at the instigation of management or with any assistance from them. We get the information from our own members when they get it.

Mr. Heap: My next question is on your recommendation four, which is about the hiring: you recommend that future staffing be done at more junior levels, with promotion encouraged within the organization, to lessen errors, inconsistencies and training time. Again I would think that looks obvious. Can you suggest why it may not have been done?

Mr. Prue: The commission and the Immigration Refugee Board are responsible to the Public Service Commission for staffing. Staffing can be done in several ways. The two most common ways are by closed and open competition. Closed competiton means that only public employees who are already there and usually people from more junior or identical levels can apply for jobs and go from one location to another to have their careers progress from more junior levels to more senior ones. This is done quite often, but it is not done universally and it is not done in every case.

Because so many people were necessary to be hired on such short notice, the commission and the Immigration and Refugee Board held simultaneous competitions, both open and closed. An open competition is one in which people are hired from the outside. These are not public employees, and they may or may not have any experience related to immigration. In this case is the competitions were held simultaneously. A number of our employees were promoted from the ranks, but an almost equal number were taken from the street. That has caused some difficulty with the new people at the senior levels. Because it had to be done so fast, I do not want to cast any aspersions on management. They had to do it as quickly as they could. But if this is to be an orderly progression, if more staff are to be put into the system, as we think is going to be necessary, then surely this can be done in an ordered fashion from within the ranks and back-fill any positions that are vacated with people from the street. In this way you will get people with some career path and some knowledge built up over the months or years they have worked there. We think that will go a long way to having people more cognizant of their responsibilities and the commission's and/or adjudication's place in it.

[*Traduction*]

représentants du syndicat et l'administration centrale, ou faut-il que le Comité s'intéresse davantage au problème, par exemple.

M. Prue: Nous apprécierions toute mesure permettant à nos membres de mieux faire leur travail. A mon avis, le syndicat n'a jamais été consulté sur les projets de loi, les règlements, les modifications des politiques, ni toute autre question. Parfois on nous donne un exemplaire de la politique en question. Nous avons comparu devant le Comité au sujet du projet de loi C-55, mais ce n'était certainement pas à la demande de la gestion ni avec son aide. Nous recevons les renseignements de nos membres lorsqu'ils les reçoivent.

M. Heap: Ma prochaine question porte sur votre quatrième recommandation concernant l'embauche de personnel. Vous recommandez qu'à l'avenir on embauche aux niveaux inférieurs, et qu'on encourage les promotions au sein du ministère pour réduire les erreurs, les incohérences et le temps de formation nécessaire. A mon avis, cela est tout à fait évident. Pouvez-vous me dire pourquoi cela ne s'est pas fait?

M. Prue: C'est la Commission de la Fonction publique qui s'occupe de la dotation pour la commission et pour la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. La dotation peut se faire de plusieurs façons, dont les plus fréquentes sont les concours restreints et les concours publics. Dans le cas des concours restreints, seuls les fonctionnaires déjà en place, avec des postes à des niveaux inférieurs ou identiques, peuvent se porter candidats aux emplois et passer d'un endroit de travail à un autre, et faire avancer leur carrière de cette façon. Cela se fait assez souvent, mais ce n'est pas toujours le cas.

Comme il a fallu embaucher de très nombreuses personnes avec si peu de préavis, la commission et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ont toutes les deux tenu des concours restreints et publics en même temps. Dans le cas d'un concours public, on embauche de l'extérieur de la Fonction publique. Ce ne sont pas des fonctionnaires, et ce sont des gens qui n'ont pas forcément d'expérience dans le domaine de l'immigration. Dans ce cas, on a tenu les concours en même temps. Un certain nombre de nos employés ont eu des promotions, mais on a embauché presque autant de l'extérieur. Cela a entraîné certains problèmes pour les nouveaux employés embauchés aux niveaux supérieurs. Je ne cherche pas à critiquer la gestion, car il a fallu embaucher beaucoup de personnes aussi rapidement que possible. Mais s'il faut embaucher plus de personnel, ce qui sera nécessaire à notre avis, nous estimons qu'il faut procéder de façon ordonnée et commencer par donner les promotions aux fonctionnaires déjà en place, quitte à embaucher des gens de l'extérieur pour occuper tous les postes vacants. On a des employés avec une certaine expérience et une certaine connaissance du secteur grâce à leurs mois ou années de travail. Nous pensons que cela va nous aider beaucoup à avoir des employés qui connaissent mieux leurs responsabilités et le rôle de la commission et de l'arbitrage.

[*Text*]

• 1620

Mr. Heap: Is there any difference of status between those who were hired off the street during that process and those who were promoted from within the department?

Mr. Prue: No, unless they were longstanding people, for example, on adjudication. I have the facts and figures here. If they were longstanding case presenting officers who were at the top of their range, at the $40,202, and went to adjudicator, they would not start at the $39,000 of the adjudicator; they would go to the next level. But unless they were at the top of the rank, they would all start at $39,000, whether they started from the street or from within the immigration department. There is no seniority in the Public Service.

Mr. Heap: What about permanence? I do not know quite what word to use, permanent or casual. Is there a thought somewhere that when the backlog comes to an end, supposing it does, there will be a reduction of staff, and casuals are the most easily terminated?

Mr. Prue: The union is worried about this. We did not put it in our report because it is far too early. Two, three, four or five years from now we may be faced with that dilemma. We simply do not know.

Mr. Heap: I have heard the estimate of 15 years.

Mr. Prue: I do not know that it would be that long, but it could be long. It is not going to be two, but we would be afraid of that. The only thing is that people who are working for more than five years for the federal government are deemed to be permanent. That is by a Federal Court ruling many years ago, and in fact the commission has borught that down to four in a number of cases.

Mr. Heap: I am surprised there was a rush in the matter, because I believe the decisions essentially about the backlog clearance were made by the Cabinet around the middle of 1988, if not earlier. Although the announcement was not made until December 28, 1988, I think the decision that would require hiring must have been made earlier. In fact, since the implementation of the backlog—the actual hearing of cases—did not start until eight months later, I am surprised the department was forced by time pressure to hire both outside and inside at the same time, as I think you have described. Am I wrong about the time available to do the hiring and training?

Mr. Prue: The competition posters I remember seeing came out some time in the spring. That is for the inside employees.

Mr. Heap: Which month?

[*Translation*]

M. Heap: Y a-t-il une différence de statut entre les employés embauchés de l'extérieur et ceux qui ont eu des promotions au ministère?

M. Prue: Non, sauf pour les employés ayant beaucoup d'ancienneté dans le domaine de l'arbitrage, par exemple. J'ai les chiffres ici. Il y a des agents chargés de présenter les cas qui étaient en haut de leur échelle de salaire, c'est-à-dire à 40,202$, et qui sont devenus arbitres. Ils n'ont pas commencé à 39,000$ comme arbitre, ils sont passés au niveau supérieur. Mais à moins d'être en haut de la catégorie, tous auraient commencé à un salaire de 39,000$, qu'ils viennent de l'extérieur ou du ministère de l'Immigration lui-même. Il n'y a pas d'ancienneté dans la Fonction publique.

M. Heap: S'agit-il d'employés occasionnels ou permanents? Y aura-t-il des réductions du personnel une fois que l'arriéré sera éliminé? Si oui, est-ce que les employés occasionnels perdront leur emploi les premiers?

M. Prue: Le syndicat s'inquiète de cette possibilité. Nous ne l'avons pas mentionné dans notre mémoire, car il est beaucoup trop tôt. Il se peut qu'on ait ce dilemme dans deux, trois, quatre ou cinq ans. Pour l'instant, nous ne savons pas ce qui va se passer.

M. Heap: J'ai entendu dire que le processus risque de durer 15 ans.

M. Prue: Je ne sais pas s'il va durer aussi longtemps, mais il risque d'être long. Il ne va pas durer deux ans, mais nous aurions peur s'il devait durer aussi longtemps. Ceux qui travaillent pour le gouvernement fédéral pendant plus de cinq ans sont considérés comme des employés permanents. C'est une décision rendue par la Cour fédérale il y a de nombreuses d'années, et la commission a même réduit la période à quatre ans dans bon nombre de cas.

M. Heap: Je suis étonné de constater qu'on a dû procéder à la hâte, car je crois savoir que les décisions concernant l'élimination de l'arriéré ont été prises par le conseil des ministres vers le mois de juin 1988, sinon avant. Même si l'annonce n'a pas été faite avant le 28 décembre 1988, je pense que la décision nécessitant l'embauche de personnel a dû être prise bien avant. Étant donné que la mise en oeuvre du programme—et je parle des audiences—n'a débuté que huit mois plus tard, je suis surpris d'apprendre que le ministère a dû embaucher des employés à l'intérieur et à l'extérieur en même temps, comme vous nous l'avez expliqué. Est-ce que je me trompe en ce qui concerne le temps dont disposait le ministère pour embaucher les employés et les former?

M. Prue: Je me souviens d'avoir vu des avis de concours au printemps. Je parle du concours restreint.

M. Heap: C'était à quel mois?

[*Texte*]

Mr. Prue: I could not tell you. The competitions were finalized in the early part of the summer, and the office was opened in Davisville the first week in July.

Mr. Heap: Could they not have posted for competitions in January?

Mr. Prue: Absolutely. They could have done it much earlier, but that is what I remember. I did not pay much attention. Being at my level in the federal civil service, those jobs are of no interest to me.

Mr. Heap: We do not know any reason why the jobs were not posted in January.

Mr. Prue: I have no idea. The union is not consulted on that.

Le président: Permettez-moi de poser une question à nos témoins. Monsieur Prue, est-ce qu'il n'y a pas une contradiction dans ce que vous dites? Vous dites qu'il faudrait deux fois plus de personnel pour régler l'arriéré de réfugiés, mais vous dites aussi qu'on semble trop ouvert aux nouvelles admissions depuis qu'on a mis en vigueur la Loi C-55. Vous nous donnez des statistiques: avec la nouvelle loi, 93 p. 100 des gens sont maintenant acceptés comparativement à 6 et 9 p. 100 dans d'autres pays.

• 1625

Il semble y avoir une contradiction dans tout cela. D'un côté, vous semblez dire que le gouvernement accepte trop de gens avec cette nouvelle loi et, de l'autre, vous dites qu'avec l'ancienne loi, les choses n'avancent pas. On avance à pas de tortue, et il faudrait deux fois plus de personnel pour aller plus vite. Comment expliquez-vous cela?

Mr. Prue: I do not believe it is a contradiction. What we are saying is that if everyone is to be given a credible basis test within the two-year framework, we are going to have to have additional staff because of the many moves by counsel and things that sometimes cannot be helped. You cannot do case after case after case every day without having some snags. We believe if the government is serious about giving everybody a credible basis test, we are going to have to have more staff if the two-year timeframe is to be met.

As for the credible basis test, we believe everyone should be given that hearing but that more than 7% should be found not to have a credible basis. We are not saying that they should not have the test; we are just questioning the interpretation of that test. We feel that it may have long-term ill effects to the new refugee determination system if literally everyone is found to meet a credible basis.

I do not think the two are mutually inconsistent. One is saying that everyone should get a hearing, and if it is going to be in two years then we need the staff. If it is

[*Traduction*]

M. Prue: Je ne peux pas vous dire. On a mis fin aux concours au début de l'été, et le bureau à Davisville a ouvert ses portes pendant la première semaine de juillet.

M. Heap: Est-ce qu'on aurait pas pu annoncer les concours en janvier?

M. Prue: Certainement. On aurait pu lancer les concours bien avant, mais je vous dis ce dont je me souviens. Je n'ai pas fait beaucoup d'attention. Compte tenu de mon poste à la Fonction publique fédérale, ces emplois-là ne m'intéressaient pas.

M. Heap: Donc, on ne sait pas pourqoui on n'a pas lancé les concours en janvier.

M. Prue: Je n'ai pas la moindre idée. On ne consulte pas le syndicat sur ce genre de question.

The Chairman: I would like to ask our witnesses a question, if I could. Are not you contradicting yourself, Mr. Prue? You say that twice as many staff is required to clear the backlog, but you also say that the government seems to be too open to new admissions since Bill C-55 has been in place. You have given us some statistics: under the new legislation, 93% of applicants are now accepted, compared to 6% to 9% in other countries.

I find this all rather contradictory. On the one hand, you seem to be saying that the government is accepting too many immigrants with the new legislation, when on the other, you are saying that under the former act, nothing is getting done. You say that progress is being made at tortoise speed, and that twice as many staff is required to speed things up. How do you explain that?

M. Prue: A mon avis, il n'y a pas de contradiction. Nous disons que si chaque demandeur doit subir le test de crédibilité dans le délai de deux ans, il nous faut du personnel supplémentaire, car souvent les avocats changent d'emploi, et il y a certaines situations inévitables. On ne peut pas régler cas après cas tous les jours sans se heurter à certains obstacles. Nous pensons que si le gouvernement tient vraiment à ce qu'on applique le critère de crédibilité à chaque cas, il nous faudra davantage de personnel afin de respecter le délai de deux ans.

En ce qui concerne ce critère, nous pensons que chaque demandeur devrait avoir cette audience, mais que dans plus de 7 p. 100 des cas, on devrait trouver que le cas n'est pas fondé. Nous ne disons pas qu'il ne faut pas appliquer ce critère, mais nous en contestons l'interprétation. A notre avis, si l'on estime qu'à peu près tout le monde répond à ce critère, cela pourrait avoir des effets néfastes sur le nouveau régime d'examen du statut de réfugié.

A mon avis, les deux positions ne sont pas incompatibles. Nous disons, d'un côté, que tout le monde devrait avoir une audience, et que si cela doit se faire dans

[*Text*]

going to be in four or five or six years, then we have sufficient staff to do that.

It is up to the government how fast they want. What we are saying as a union is that the minister is committed to finalizing this within a two-year timeframe and if she is committed to finalizing it within a two-year timeframe, we are going to have to have more staff to do it. If she wants to do it in a four- or five-year timeframe, we can do it with the existing resources.

We are also saying that at the same time those should be done in a way that is more reflective of the convention and more reflective of the actual basis upon which the claims are being made; that is, that a slightly harder test than the current credible basis test should be used to ensure that people have legitimate or well-founded fears.

The Chairman: Mr. Prue, do you believe there are some people who are involved and they are making a choice just to. . .? If the system is not going so quickly, are there any people who would would prefer it that way, and what kind of people would prefer it that way? Do you understand my question?

Mr. Prue: Yes. The numbers, in talking with the case presenting officers in Toronto about the cases that tend to be adjourned and adjourned and adjourned and not proceed, or where the people cannot be found because they have not given changes of address, or where counsel are giving long periods of time until they would be available for hearing, tend to be from those countries which in the old days we called MUCs, or people with manifestly unfounded claims. They tend to be from democratic countries. They tend to be cases that are quite spurious on the face; that is, there was really never any persecution. It is in their long-term best interest to remain here on a work permit for as long as they can and to use the system for as long as they can, and therefore they are not anxious to get the claim done on the credible basis.

There are some people and some counsel from countries for which the credible basis is easily established who want their hearings right away, and those are the ones, by and large, that are proceeding on the first or second time.

Le président: Est-ce que des avocats, des fonctionnaires du ministère ou encore des gens qui ont été embauchés en vertu du nouveau programme d'élimination de l'arriéré de réfugiés, ont intérêt à ce que les choses trainent, soit parce que leur emploi va durer plus longtemps, soit parce qu'ils vont gagner plus d'argent parce qu'ils devront faire plus d'audiences? Est-ce qu'il y a des gens qui ont intérêt à ce que le système perdure et que les choses ne fonctionnent pas? J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus.

• 1630

Mr. Prue: First of all, the the overwhelming majority of people who have been hired both off the street and from

[*Translation*]

un délai de deux ans, il nous faut davantage de personnel. Si le délai est de quatre, cinq ou six ans, nous avons suffisamment de personnel.

C'est au gouvernement de décider du délai qu'il veut. En tant que syndicat, nous estimons que, puisque la ministre s'engage à mettre fin au processus en deux ans, il nous faut davantage de personnel. Si elle veut un délai de quatre ou de cinq ans, nous avons suffisamment de personnel.

Nous disons aussi qu'il faut procéder d'une façon plus compatible avec la convention et avec le fondement même des demandes. Autrement dit, on devrait appliquer un critère un peu plus rigoureux que le test de crédibilité afin de s'assurer que les gens ont des craintes légitimes ou justifiées.

Le président: Monsieur Prue, pensez-vous que certains intéressés de . . .? Y en a-t-il qui préfèrent que le régime ne fonctionne pas très rapidement? Comprenez-vous la question?

M. Prue: Oui, les agents chargés de présenter les cas à Toronto nous disent que certains cas ont tendance à être renvoyés plusieurs fois et à ne jamais avoir lieu; il y a ceux où l'on ne trouve pas les personnes parce qu'elles n'ont pas donné avis de leur changement d'adresse; il y a ceux où l'on accorde des périodes longues aux avocats pour se préparer à l'audience et qui en général concernent des personnes originaires de pays où les revendications sont manifestement non fondées, comme on disait par le passé. Les demandeurs proviennnent de pays démocratiques; ce sont des cas qui, à l'évidence, sont fallacieux, c'est-à-dire que les demandeurs n'ont jamais vraiment subi de persécutions. A long terme, ils ont intérêt à rester ici avec simplement un permis de travail aussi longtemps que possible, de profiter du système. Donc ils n'ont pas hâte de subir le test de crédibilité.

Il y a certains demandeurs et certains avocats de pays pour lesquels il est facile de prouver ce critère et qui veulent avoir leur audience tout de suite. En gros, ce sont les cas qui se règlent au cours de la première ou la deuxième audience.

The Chairman: Is it in the interest of any of the lawyers, departmenta l officials or people hired under the new Backlog Clearance Program to have things proceed slowly, either because their jobs will last longer, or because they will earn more money because they will have to do more hearings? Has any of the people involved in the system anything to gain if things do not proceed quickly? I would like to hear your comments on this point.

M. Prue: Tout d'abord, la vaste majorité des gens embauchés de l'extérieur parmi nos membres ont une

[*Texte*]

within our own ranks are members and have a form of job security. The job security is not absolute, as one might expect in the federal civil service, but they do have some form of job security where the commission has endeavoured in the past to look for other work and to deal with lay-offs mostly by way of attrition. I would think the impetus for them to try to delay the system would be minimal.

If you are asking whether one of the CRDD government appointees would have that same security, most of them are hired on a two-year contract basis, some of them for a year, some for as much as five. If I were offered $93,000 and it could be extended for two or three or four years, I would certainly be more than happy. I do not want to suggest they are doing that, because I have not seen any evidence, but I cannot see any rationale or reason for commission employees to do it. I do not believe the CRDD members are doing it, although I guess a case could be made.

Primarily, the people who are interested in prolonging the system are immigration consultants and lawyers, and the reason they are interested is because a lot of them charge on a per-hearing basis. They show up and ask for an adjournment; they get paid for that. They show up and ask for humanitarian and compassionate consideration; they get paid for that. They get paid for work permit authorizations. They get paid for a number of things, and they do it on an hourly or per-time basis. I think—and it is well documented—they have an absolute stake in prolonging the system. A number of lawyers and immigration consultants in Canada have been arrested and convicted in the courts for doing exactly that with the old system, a number of them.

Le président: J'apprécie vos commentaires sur cette question.

Vous dites dans votre mémoire que les fonctionnaires peuvent gagner de 30,000$ à 40,000$ alors que les personnes qui viennent d'être nommées à la Commission du statut de réfugié gagnent 90,000$, et que cela soulève certaines difficultés.

Est-ce que les difficultés sont telles que le processus s'en trouve ralenti? Est-ce que ces gens-là se font mutuellement de vifs reproches? Concrètement, quelles sont les relations entre les deux groupes?

Mr. Prue: I am given to understand that there have been some discussions between the CRDD members and the adjudicators. I think it is quite fair to say that the morale among adjudication and case presenting officer staff is not very high. They are not very happy with what they perceive as a lack of pay or lack of understanding on the part of Treasury Board for the amount of pay they should get for making what amounts to very difficult decisions affecting people's lives.

[*Traduction*]

sorte de sécurité d'emploi. Ce n'est pas une sécurité d'emploi absolue, à laquelle on pourrait s'attendre dans le cas de la Fonction publique fédérale, mais ils ont une certaine sécurité. Par le passé, par exemple, la commission a essayé de trouver d'autres emplois pour ses employés et de diminuer les effectifs par les départs naturels. Je pense donc qu'il n'y a pas grand-chose qui les incite à retarder le système.

Si vous me demandez si une personne nommée à la Section du statut de réfugié par le gouvernement bénéficierait de la même sécurité, je dois vous dire que la plupart ont des contrats d'un ou deux ans, et certains pour une période allant jusqu'à cinq ans. Si on m'offrait 93,000$ par an, avec possibilité de prolongation du contrat pour deux, trois ou quatre ans, je ne demanderais pas mieux. Je n'ai pas de preuve indiquant que c'est ce que font les contractuels. Cependant, je ne vois pas pourquoi un employé de la commission aurait intérêt à procéder de cette façon. Que je sache, les membres de la Section du statut de réfugié ne font pas cela, mais je suppose qu'on pourrait prétendre qu'ils auraient intérêt à le faire.

S'il y en a qui ont surtout intérêt à retarder le système, ce sont les experts-conseils en immigration et les avocats, car beaucoup d'entre eux se font payer pour chaque audience. Ils se présentent et demandent que l'audience soit renvoyée et ils se font payer pour cela. Ils se présentent et demandent qu'on tienne compte des facteurs humanitaires et ils se font payer pour cela. Ils se font payer lorsqu'ils obtiennent des autorisations de permis de travail. Ils se font payer à l'heure ou à l'acte pour un certain nombre de services. Il y a beaucoup de preuves indiquant que ces gens ont tout à fait intérêt à retarder le système. On a déjà arrêté et condamné un certain nombre d'avocats et d'experts-conseils en immigration au Canada pour avoir procédé exactement de cette façon en vertu de l'ancien régime.

The Chairman: Thank you for your comments.

You say in your brief that public servants can earn between $30,000 and $40,000, while individuals just appointed to the Immigration and Refugee Board earn $90,000 and that this causes some problems.

Are these problems such that they slow down the process? Do the people involved criticize each other? What are the day-to-day relations like between the two groups?

M. Prue: Je crois comprendre qu'il y a eu des discussions entre les membres de la Section du statut de réfugié et les arbitres. Je pense qu'il est exact de dire que le moral n'est pas très bon parmi les arbitres et les agents chargés de présenter les cas. Ils ne sont pas très contents parce qu'ils estiment que le Conseil du Trésor ne comprend pas qu'ils ont la responsabilité de prendre des décisions très difficiles qui ont une incidence sur la vie de ceux qui demandent le statut de réfugié. Ils trouvent que

[*Text*]

The adjudicators believe they do everything the CRDD members do and more, and for many years they have felt they were underclassified. This is another example to them now, where they have an equal vote on a credible basis test. That is in fact all the CRDD members who work in the backlog office do; they have an equal vote and run the show to boot and get paid half the price. The morale problem is very bad.

In terms of whether or not people who have a bad morale problem work as well as people who have a good morale problem, I think the answer is self-evident. No, they do not. But I do not know if it is having such an adverse effect that it is keeping the numbers down. I do know the morale is very poor.

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): You mentioned that 800 were processed in two months—September and October, I presume—in Ontario. When you say 800, does that mean in both Toronto and Mississauga?

• 1635

Mr. Prue: No, the 800 was the Toronto figure. I am given to understand the Mississauga office did not open until August and was not fully functional. I do not think they did any. So it would include the two, but it is not a fair comparison, because Mississauga opened a little late. I think they have now done a couple of hundred cases. Their figures, although they would not give them to me, I am given to understand are comparable to the Toronto one. They are running about 100 a week.

Mr. Koury: In that case, if we were to figure out the numbers processed using the same numbers of employees at the moment, it would take somewhere around 15 years, according to my figures, because there are supposed to be some 78,000 in backlog in Ontario. I figure it would be about 15 years. Even if you doubled that figure, as you were mentioning before, that would still bring it down to about seven or seven and a half years. How could that be? This is where I cannot—

Mr. Prue: We believe, and our members who have spoken to me believe, the capability of 500 cases in Toronto and the capability of approximately 400 cases in Mississauga can be reached if everything is optimum; if the optimum is reached in every case and there are no adjournments. It can be reached. But our best guestimate, for lack of a better word, is that it is likely only half that will be reached. Although the original figures are running around 100 a week, we think there will be some improvement to that. This is a brand-new system. There will be some improvement. But it will not come

[*Translation*]

leur salaire ne tient pas compte de toutes leurs responsabilités.

Les arbitres estiment qu'ils font tout ce que font les membres de la section et même davantage; depuis bon nombre d'années ils estiment avoir une classification trop basse. Ils ont un autre exemple maintenant, car ils ont un droit de vote égal dans le test de crédibilité Donc tous les membres de la section qui travaillent dans le bureau chargé de l'élimination de l'arriéré ont le même droit de vote. Les arbitres ont un droit de vote égal, ils administrent tout le programme en plus pour la moitié du salaire. Donc le moral est très mauvais.

Quant à la question de savoir si les gens travaillent aussi bien si le moral est bon que s'il est mauvais, je pense que la réponse est évidente. Ils ne travaillent pas aussi bien. Mais je ne sais pas si le problème est suffisamment grave pour diminuer le nombre de cas réglés. Mais je peux vous dire que le moral est très mauvais.

M. Koury (député de Hochelaga—Maisonneuve): Vous avez dit qu'on a traité 800 cas en deux mois en Ontario—en septembre et en octobre, je suppose. Est-ce que les 800, c'est le total pour Toronto et Mississauga?

M. Prue: Non, 800 c'est le chiffre de notre bureau de Toronto. J'ai appris que le bureau de Mississauga n'avait pas ouvert ses portes avant le mois d'août et ne traitait pas encore de cas. Je pense qu'ils n'en ont traité aucun. Donc, ce chiffre comprend les deux bureaux, et la comparaison est injuste puisque le bureau de Mississauga est ouvert avec un peu de retard. Il me semble qu'actuellement, ils ont traité 200 cas. Ils ne voulaient pas me fournir leur chiffre, mais ils m'ont dit que ces chiffres sont semblables à ceux du bureau de Toronto. Environ 100 cas y sont traités chaque semaine.

M. Koury: Alors, si nous faisions le calcul des cas traités par le même nombre d'employés, il faudrait, selon mes chiffres, 15 ans pour supprimer l'arriéré puisqu'il y a, semble-t-il, quelque 78,000 personnes en Ontario qui sont en attente de statut. Selon mes calculs, cela prendrait environ 15 ans. Et même si on doublait le nombre d'employés, comme vous le disiez tantôt, il nous faudrait sept ans, sept ans et demi. Comment est-ce possible? Voilà ce que je ne peux pas. . .

M. Prue: Nous estimons—et notre opinion est partagée par les membres du syndicat à qui j'ai parlé—que si l'on avait des conditions optimales, on pourrait traiter 500 cas à Toronto et 400 cas à Mississauga. On pourrait le faire si chaque cas était traité dans les meilleures conditions et s'il n'y avait pas d'ajournement. Mais, selon notre avis, on ne va arriver qu'à traiter la moitié de ces nombreux cas. Quoique le chiffre, au début, s'élevait à environ 100 cas par semaine, nous pensons qu'on va pouvoir améliorer cette situation. Il s'agit d'un système tout à fait nouveau. On va l'améliorer. Mais on n'aura jamais des résultats

[*Texte*]

anywhere near meeting the optimum effect. We think, and our members believe, at best they will be able to approach half of it.

You are right when you say your figures at 100 a week each would take a lot longer than four years. But we do anticipate some improvement as the system really gets moving and as people learn their respective roles, as the adjudicators and CRDD members become more attuned to what they are looking for and case presenting officers are better able to present the facts. A lot of them are brand new. But it will not come anywhere near meeting the minister's deadline of two years.

Mr. Koury: It could go as high as five.

Mr. Prue: Yes, quite conceivably.

Mr. Koury: From my figures here it could.

Mr. Prue: Yes, I do not think four or five is unreasonable.

Mr. Koury: How could morale at the commission be improved among those employees who are delivering the backlog program?

Mr. Prue: I think with better working conditions, better pay. Given authority to make the system work. . . What I mean is that is the political will and the backing of management and the minister and the entire bureaucracy to make the system work, to minimize the delay, to take appropriate actions on their own initiative without seeking endless bureaucratic remedy.

This was done in the ADR. This was also done in the previous legislation. I am going way back to the 1952 act, in the periods between 1973 and 1978, when the commission and the officers were given pretty much free rein to enforce the Immigration Act, with very little interference. A lot of people did not like what was done in those years in terms of justice and in terms of service to clients, but it worked, and there was very little or no backlog when the new act was enforced in April 1978.

I am not necessarily sure this committee or even I want to go back to those days. I am not sure that is right. I do not think that is the image Canada would want. But if you are asking me what would make it work, that would make it work.

Mr. Koury: You mentioned before that many have adjourned seven, eight, nine, ten times.

• 1640

Mr. Prue: At least one case was reported, but two, three and four times is not unusual. That one case was given to me as an example of the worst one the case presenting officer knew about.

[*Traduction*]

optimaux. Nous pensons, nous et nos membres, qu'on pourrait traiter tout au plus la moitié de ce nombre.

Lorsque vous dites que, selon vos calculs, il faudrait beaucoup plus que quatre ans pour supprimer l'arriéré, vous avez raison. Mais nous estimons que le système doit s'améliorer au fur et à mesure que les employés deviennent plus compétents, que les arbitres et les membres du CISR comprennent mieux leur rôle et que les agents de présentation de cas apprennent à mieux présenter le dossier. Beaucoup de nos employés sont nouveaux. De toute façon, il est inconcevable qu'on puisse respecter le délai de deux ans fixé par la ministre.

M. Koury: Cela prendrait peut-être cinq ans.

M. Prue: Oui, c'est tout à fait possible.

M. Koury: Selon mes calculs, c'est possible.

M. Prue: Oui, je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire que cela va prendre quatre à cinq ans.

M. Koury: Comment pourrait-on remonter le moral des employés de la Commission chargés de la mise en oeuvre du programme d'élimination de l'arriéré?

M. Prue: En créant de meilleures conditions de travail et en les payant plus. S'ils avaient la compétence pour faire fonctionner le système. . . Ce que je veux dire par là c'est qu'il faut une volonté politique ainsi que l'appui de la direction, de la ministre et des fonctionnaires si l'on veut faire fonctionner le système, minimiser les retards et permettre aux employés d'agir de leur propre chef sans avoir toujours à recourir aux fonctionnaires.

Cette question a été abordée au cours de l'examen administratif, ainsi que dans des lois précédentes. Je pense à la loi de 1952, et des années 1973 à 1978 la commission et les agents étaient libres d'appliquer la Loi sur l'immigration, et cela sans ingérence de l'extérieur.

Beaucoup de gens pensaient qu'il y avait des injustices et que les clients n'étaient pas bien servis. Cependant, le système fonctionnait et il y avait très peu ou pas d'arriéré lorsque la nouvelle loi est entrée en vigueur en avril 1978. Je ne pense pas que nous veuillons revenir à cette époque. Je ne suis pas certain que ce serait une bonne idée. D'ailleurs, je ne pense pas que les Canadiens seraient d'accord. Mais cela ferait fonctionner le système.

M. Koury: Vous avez dit tantôt que bien des cas ont été ajournés sept, huit, neuf, dix fois.

M. Prue: Il y a au moins un cas de ce genre qui a été relevé, mais il n'est pas rare qu'un cas soit ajourné deux, trois et même quatre fois. Le cas qu'on avait relevé m'a été cité comme exemple du pire cas dont l'agent de présentation des cas avait en connaissance.

[*Text*]

Mr. Koury: You mentioned it was because of sickness or unavailability of one or the other.

Mr. Prue: That is correct.

Mr. Koury: I have seen that happen too.

Mr. Prue: In any court case, if the case presenting officer, the CRDD member or the adjudicator is sick and it has already started, they are seized. If the client or the lawyer is sick, or somebody cannot be there that day, you have to expect that those types of things will happen. Not all hearings can be conducted in the two- or three-hour timeframe set aside for them. They have to be adjourned. If they are adjourned once, anything can throw the system.

Mr. Koury: Was there any order given or is there sort of a criterion that they should not go beyond the two-week adjournment?

Mr. Prue: I spoke to an adjudicator about this, because I heard this from one of Toronto's foremost immigration counsels that in fact this was being done. They were told to try to keep it to within a two-week guideline, but the adjudicators are independent members; they are not part of the commission. The adjudication directorate has tried to issue a consistent policy that adjournment should be kept as much as possible to two weeks, but it is not carved in stone. She assured me that she had given adjournments of longer than two weeks herself. But as a guideline, I have heard that in fact it is true. As a commission employee—taking my union hat off for just one minute—that does not seem to me to be unfair or unrealistic.

Mr. Koury: That is what I am saying.

Le président: Monsieur Proulx, on a dit tout à l'heure que les avocats étaient payés pour chacune des rencontres. Autrement dit, lorsqu'ils demandent un ajournement, ils sont payés à l'heure. Pour eux, plus le processus est long, plus ils font de gains. Est-ce que ces gains sont substantiels dans leur cas? Des personnes me disaient que c'était des avocats de l'aide juridique. Quel genre de paiement reçoivent-ils? Qui les paie? Au fond, plus je suis efficace comme avocat, moins je gagne d'argent. Plus je ralentis le système, plus c'est payant pour moi. À combien s'élèvent ces revenus? Comment est-ce que cela fonctionne?

Mr. Prue: The lawyers are governed by the Law Society of Ontario and in each of the provinces by their own law society. Their fees are subject to taxation, and if people think they are being charged too much they can take their fees to taxation. Whether lawyers make too much or not I think would be subject to the law society, and I do not know whether I could comment on it.

[*Translation*]

M. Koury: Vous avez dit qu'on ajournait l'audition des demandes parce que l'une des personnes était malade ou indisponible.

M. Prue: C'est exact.

M. Koury: J'ai constaté la même chose.

M. Prue: Dans le cas d'une cause qui passe devant les tribunaux, si l'agent, le membre de la section du statut de réfugié ou l'arbitre tombent malades après le début du procès, tout est bloqué. Il arrive qu'un client ou un avocat tombent malades ou bien que quelqu'un ne peut pas comparaître—c'est normal. Il y a des audiences qui traînent plus que les deux ou trois heures prévues. Il faut donc les ajourner. Si elles sont ajournées une fois, cela complique tout.

M. Koury: Y avait-il un ordre ou un critère prévoyant qu'il ne fallait pas ajourner une audience pour une période de plus de deux semaines?

M. Prue: J'en ai parlé avec un arbitre justement, car une éminente avocate torontoise spécialisée en immigration m'avait appris que c'était le cas. On leur aurait dit de tenter de respecter le délai de deux semaines, mais les arbitres sont indépendants, ils ne relèvent pas de la Commission. La Direction de l'arbitrage a tenté d'implanter une politique conforme qui prévoit que l'audience, dans la mesure du possible, doit se tenir dans les deux semaines qui suivent l'ajournement, mais cela n'est pas coulé dans le béton. Elle m'a dit qu'elle avait, elle-même, accordé des ajournements de plus de deux semaines. Mais c'est vrai que selon les lignes directrices, c'est vrai qu'on encourage les arbitres à ne pas accorder des ajournements de plus de deux semaines. En tant qu'employé de la Commission—et je vais pour le moment me départir de mes préoccupations de syndicaliste—cela me semble juste et réaliste.

M. Koury: C'est bien ce que je dis.

The Chairman: Mr. Prue, earlier we learned that lawyers are paid each time they meet with a client. In other words, when they ask for an adjournment, they are being paid by the hour. As far as they are concerned, the longer the process takes, the more money they make. How much money do these people make? I have been told that they are lawyers from Legal Aid. What kind of payment do they get? Who pays them? Because ultimately the more effective you are as a lawyer the less money you make. The more I can slow the system down, the more it pays. How much do they make? How does this kind of thing work?

M. Prue: En Ontario, les avocats sont régis par la Société du barreau de l'Ontario; dans chaque province les avocats sont régis par la société du barreau provinciale. Leurs honoraires sont assujettis à une taxe, et si un client estime qu'on lui demande trop d'argent il peut demander que leurs honoraires soient assujettis à cette taxe. Il faudrait que la Société du barreau décide si oui ou non, ces avocats gagnent trop d'argent. Je ne sais pas si je pourrais faire des commentaires là-dessus.

[*Texte*]

Immigration consultants have no such association and can literally charge whatever the market will bear. I do know as a fact, because I speak to all of them on a daily basis, that 20 former members of the Toronto immigration local—who are all known to me—who quit to become immigration consultants are making substantially more money than they made as immigration officers. Of course, they will not tell me how much money they earn, but several of them have told me they make well in excess of several hundred thousand dollars a year, and they have an absolute vested interest in this type of system.

Not only do they deal with refugee claimants, but they bring in entrepreneurs, and they advise people how to fill out work permits. We have been given to understand that the standard most of them charge for a refugee claim is $1,500 to take the case, and then extra money from that point on. There is a waiting list of people at their office every day.

Immigration officers, case presenting officers and I think even one adjudicator have quit over the last several years to join these consulting firms or to establish their own. I have yet to hear of a single one that has gone under. They all seem to be driving fine Jaguars and living in big homes. They will not tell me how much they earn, but I can tell you it is substantial. They are there every day with two, three, four or five brand-new clients.

• 1645

One consultant, whom I will not name, made the mistake of setting up a filing system that he started with—it was 1987 when he started—87-1 and 87-2. He was writing correspondence to us and quoting his file number, and within the first year he was writing 87-1,000 plus. So the money is there. When we asked him if he had more than 1,000 clients so far, he asked how we would know that. When we showed him his filing system—he was not very bright—he immediately changed his file numbers, so we do not know what happened after that.

Huge money is being made, absolutely huge money. Regarding the immigration consultants who were fined and convicted in Toronto, the testimony from the people who were called before the courts all suggested a range of $1,500 to $2,500 initially plus thousands of dollars for adjournments, forms, and other documentation. It is a huge business.

Le président: Donc, ouvrir un dossier pour un client coûte au départ de 1,500$ à 2,500$, et il y a ensuite un coût horaire.

[*Traduction*]

Les conseillers en matière d'immigration ne relèvent pas d'un tel organisme et peuvent demander le prix du marché. Je sais pertinemment—et cela parce que je suis en communication avec eux tous les jours—que 20 anciens membres de la section syndicale de Toronto—des gens qui me sont bien connus—ont quitté leur emploi pour devenir des conseillers en matière d'immigration et gagnent beaucoup plus d'argent qu'à l'époque où ils étaient agents d'immigration. Évidemment, il ne me disent pas combien d'argent ils gagnent, mais plusieurs d'entre eux m'ont dit qu'ils gagnent plus que plusieurs centaines de milliers de dollars par année, et qu'ils ont absolument intérêt à préserver le système.

Ils travaillent non seulement pour des demandeurs de statut de réfugié mais aussi avec des entrepreneurs; et ils conseillent les gens quant à la façon dont il faut remplir les formulaires de demande de permis d'emploi. On nous a dit que, pour une demande de statut de réfugié, le prix est 1,500$ pour commencer. Par la suite, ils peuvent demander encore de l'argent. Il y a des gens qui font la queue dans leur bureau tous les jours.

Les agents d'immigration, les agents de présentation de cas et même, me semble-t-il, un arbitre ont quitté leur emploi au cours des dernières quelques années pour occuper des postes dans ces cabinets de conseils ou bien pour ouvrir leur propre cabinet. Je n'ai pas encore entendu parler d'un de ces conseillers qui n'ait pas réussi. Ils semblent tous rouler en Jaguar et posséder de grandes maisons. Ils ne veulent pas me dire combien d'argent ils gagnent, mais je peux vous dire qu'ils en gagnent beaucoup. Je les vois chaque jour avec deux, trois, quatre ou cinq nouveaux clients.

Un de ces conseillers, que je nommerai pas et qui s'est lancé en affaires en 1987, a eu le malheur de numéroter ses dossiers de façon tout à fait transparente: 87-1, 87-2 et ainsi de suite. En correspondant avec l'Immigration, il citait toujours un numéro de dossier, et avant d'achever sa première année de consultation, il en était rendu à 87-1,000. C'est le Pérou. Lorsqu'on lui a demandé s'il avait déjà plus de 1,000 clients, il a voulu savoir qu'est-ce qui nous le faisait dire. On lui a indiqué son système de numérotation de dossiers—ce n'était vraiment pas une lumière ce type—, qu'il a changé immédiatement, de sorte que nous ignorons la suite de son histoire.

Je vous assure qu'on amasse des sommes faramineuses. Dans la cause des conseillers en immigration trouvés coupables et condamnés à des amendes, à Toronto, tous les témoignages reçus chiffraient les honoraires initiaux de ces conseillers à entre 1,500$ et 2,500$, sans compter les milliers de dollars supplémentaires exigés pour obtenir les ajournements, remplir des formules et rédiger d'autres documents. C'est une industrie d'envergure.

The Chairman: So just to open a client's file costs between $1,500 and $2,500, and subsequent work is charged at an hourly rate.

[*Text*]

Mr. Prue: That is what I am given to understand. I cannot say all immigration consultants do that, but from talking with a number of them and from information available to me through the union and through the commission's resources, it is my understanding that this is the general practice.

Le président: Mais qui paie de tels montants aux avocats? Est-ce celui qui est dans l'arriéré? Est-ce mon gouvernement, le gouvernement fédéral? Est-ce que ce sont les provinces? Qui paie ce salaire aux avocats?

Mr. Prue: If lawyers are hired through legal aid—and not many refugee claimants would qualify for it, but some would—they would be paid through the legal aid plan that is funded by the provinces, and I think the federal government may give some money. However, those who use consultants must pay the entire cost themselves, because the consultants do not get any kick-backs, funds, or any payments from any government body that I am aware of. So some lawyers do make some money from legal aid for some refugee claimants, but overwhelmingly, whether the people use lawyers or immigration consultants, they themselves pay. Either they themselves or their families pay, but somebody pays.

Le président: Autrement dit, c'est le réfugié ou sa famille qui paie?

Mr. Prue: That is correct. Either the refugee or his family will pay.

Le président: Est-ce que les organismes non gouvernementaux qui appuient les réfugiés paient aussi ces avocats? Est-ce qu'ils paient une partie de leur salaire?

Mr. Prue: The non-governmental agencies do a lot of good work among refugee groups in Toronto, and I do not believe most of them ask for money at all, or very significant amounts of money. Some of them will do the service for free. They will help the refugee claimants fill out the forms, go with them to refugee hearings, and charge no money. Many church groups do that, if the refugee claimant is lucky enough to find such a group.

I must say, though, that their numbers are small because they have to keep them small. They tend to take only the very strongest and best and most legitimate cases. They cannot afford to be taking refugee claimants from the United States or Portugal or Germany. They cannot waste their time on such obviously unfounded claims. You will see them primarily and almost exclusively with Central American refugee claimants who have good cases, and I do not believe they charge anything, if at all. They do make some moneys available for lawyers when lawyers are necessary, but they tend to do their own work for nothing.

Le président: Disons qu'un réfugié a recours aux services d'un avocat et que son dossier va bien. Combien doit-il dépenser? Et si cela va mal, si cela prend du temps

[*Translation*]

M. Prue: À ma connaissance, oui. Il se peut que tous les conseillers en immigration n'exigent pas autant, mais d'après les renseignements que j'ai pu obtenir de ces personnes, du syndicat et du ministère, ces honoraires sont courants.

The Chairman: But who pays the lawyers these sums of money, the refugee in the backlog, the federal government or the provincial government? Who pays these lawyers' salaries?

M. Prue: Un avocat engagé en vertu d'un régime d'aide juridique—et quelques revendicateurs du statut de réfugié y sont admissibles—est payé à même le régime provincial d'aide juridique, auquel le fédéral peut contribuer, je pense. Par contre, à ma connaissance, il n'existe aucun programme gouvernemental d'indemnisation, de financement ou de paiement pour un conseiller en immigration, dont les honoraires sont l'entière responsabilité du client. Il arrive que l'avocat d'un revendicateur du statut de réfugié soit payé à même un régime d'aide juridique, mais dans la grande majorité des cas, ce sont les clients ou leur famille qui assument les frais, soit de l'avocat, soit du conseiller en immigration. Ces services ne sont pas gratuits.

The Chairman: In other words, the refugees or their families pay; is that right?

M. Prue: Oui: le réfugié ou sa famille paie.

The Chairman: Do non-government organizations that support refugees also pay these lawyers' fees? Do they pay part of their salary?

M. Prue: À Toronto, les organismes non-gouvernementaux font un travail énorme et précieux auprès des groupes de réfugiés et ce, à titre gracieux ou presque. Certains de ces organismes offrent leurs services sans frais. À titre bénévole, leurs membres aident les revendicateurs du statut de réfugié à remplir les formules et les accompagnent aux audiences. De nombreux groupes ecclésiastiques offrent ce genre de service aux réfugiés qui ont la chance de les contacter.

Cela dit, le nombre de personnes bénéficiant d'une aide de la part de ces organismes est nécessairement restreint. En règle générale, ces groupes ne s'occupent que de cas très bien fondés et ne perdent pas de temps sur des causes évidemment injustifiées, par exemple, des soi-disant réfugiés des Etats-Unis, du Portugal ou de l'Allemagne. La plupart des réfugiés appuyés par ces groupes—sans frais, je crois—viennent de pays d'Amérique centrale et présentent des causes solides. Si un membre d'un de ces organismes fait faire des services nécessaires par un avocat qui les lui facture ensuite, l'organisme accepte les honoraires, mais en général ces groupes offrent leurs services à titre gracieux.

The Chairman: How much would a refugee with a solid case have to pay a lawyer? And how much would a refugee or his family have to pay that lawyer if the case

[*Texte*]

et beaucoup de réunions, combien d'argent le réfugié ou sa famille doit-il donner à l'avocat? Est-ce que vous avez des chiffres à ce sujet?

Mr. Prue: Again, from what we have been given to understand from working for the commission—and I have worked for the commission now since February 1973; you get tidbits over the years and you put it all together—some lawyers charge an awful lot more, and some believe in what they are doing and charge a lot less. There are some very good lawyers who hardly scrape by because they believe in what they are doing and do not charge too much, and I commend them. There are some lawyers who live in big houses, who will take whatever the market will bear; and there are some, quite frankly, who are unscrupulous, who will counsel people to make fraudulent claims and will charge them to do it.

• 1650

The refugee claimants, by and large, who use unscrupulous immigration consultants or lawyers—and, unfortunately, there is a great number of them. They are not only in Toronto, they are in Mississauga, in Montreal. I hesitate to use the word, but I do not think it is too strong; they are "bloodsuckers", and they primarily are people from their own ethnic group. We have Jamaicans who prey upon Jamaicans, and Vietnamese who prey upon Vietnamese, and Trinidadians upon Trinidadians and Indians upon Indians. They charge whatever they think they can get and they take as much as they can. They counsel people to lie. They live very well, thank you very much.

You asked me how much they pay. They will pay as much as the consultant demands, and until they can no longer pay it. Sometimes the fortunate ones will chance upon a church group or a lawyer or somebody who is legitimate, who will get them out of it.

Le président: J'aimerais que vous donniez quand même une indication aux membres du Comité. Il peut être important qu'on ait ce renseignement. Je suis un réfugié. Je suis dans l'arriéré et mon dossier va bien. Mon avocat est efficace, et les choses avancent très rapidement. Combien devrai-je payer au minimum? Si, au contraire, je suis devant une sangsue, comme vous dites, et que mon dossier traîne à n'en plus finir, combien est-ce que cela va me coûter? Quels sont les coûts sur le marché? Vous devez bien avoir une idée de cela. Donnez-nous un ordre de grandeur pour nous aider à comprendre la situation.

Mr. Prue: I have heard and I believe that some of the better lawyers who are committed to immigrants and immigration and to refugees can do this, can make a claim and a decent living at around $1,000 beginning to end. This is from the beginning of the claim, the credible basis test, through the hearing, through any appeals there might be or filling out the forms and papers. I am given to understand that $1,000 is not an unreasonable charge, and would allow the lawyer a very good standard of living. They have to pay their secretary, their office.

[*Traduction*]

went badly, dragged on or required a great many hearings? Do you have any figures on these costs?

M. Prue: Ici encore, d'après une synthèse de mes connaissances intimes du ministère, où je travaille depuis février 1973, je dirais que les honoraires de certains avocats qui ont leur travail à coeur sont relativement peu élevés, tandis que d'autres avocats se permettent d'exiger des frais beaucoup plus importants. Il existe de très bons avocats qui réussissent financièrement à peine parce qu'ils ont leur travail à coeur et n'exigent que des honoraires modestes; je les félicite. Il existe des avocats évidemment prospères qui exigent jusqu'au dernier sou de leurs clients; et je vous avoue qu'il existe des avocats sans scrupule qui recommandent de défendre—au prix fort—des revendications sans fondement.

Malheureusement, de nombreux revendicateurs du statut de réfugié ont recours à ces avocats et conseillers en immigration sans scrupule, qui se sont établis non seulement à Toronto, mais aussi à Mississauga et à Montréal. Il n'est pas déplacé de les décrire comme des "sangsues". Souvent, ce sont des personnes du même groupe ethnique que leurs clients: Par exemple, certains Jamaïcains font d'autres Jamaïcains leurs victimes, et il en est de même chez les ressortissants du Viêt-nam, de la Trinité et de l'Inde. Ils exigent le maximum de leurs clients; ils leur conseillent de mentir; et ils ne se privent de rien, merci.

Vous m'avez demandé les montants exigés des clients. Certains paient tout ce que leur conseiller leur exige, jusqu'à épuisement de leurs ressources. D'autres, heureusement, sont en contact avec des groupes ecclésiastiques ou des avocats ou conseillers légitimes qui peuvent les sortir d'affaire.

The Chairman: I would still like you to give members of the committee some indication of the cost. It may be important for us to have these data. Suppose I am a refugee in the backlog and that my file is proceeding satisfactorily. I have an efficient lawyer and things are going quickly. What would be the minimum I would have to pay? On the other hand, if my counsellor is a bloodsucker, as you described them, and if my case is dragging on, how much will it cost me? What are the going rates? You must have some idea. Give us a ballpark figure to help us understand what is going on.

M. Prue: Je crois qu'il existe des avocats sérieux, qui ont à coeur la situation des immigrants et des réfugiés, dont les honoraires pour une cause totalisent environ 1,000$ et qui ne sont pas dans la rue pour autant. Pour cette somme, le client a droit aux services d'ouverture du dossier, au test du minimum de fondement, aux formalités documentaires et de présence à l'audience et à des appels éventuels, avec toutes les paperasses que cela suppose. Je crois comprendre que des honoraires de 1,000$ c'est raisonnable et cela permet à l'avocat de bien vivre et de

[*Text*]

We have heard and seen in some of the trials where people have given $7,000 and $8,000 to consultants, with virtually no chance of success. Not one claimant from Portugal has ever been found to be a refugee, not one, and yet $7,000 or $8,000 was taken from some of those people. It is not uncommon. There are hundreds, there are thousands who have paid.

Le président: Donc, dans les cas normaux, un réfugié peut payer quelque 1,000$, alors que dans les cas plus difficiles, il peut payer jusqu'à 7,000$ ou 8,000$. Ce sont les chiffres que vous avez.

Mr. Prue: Yes. That is our understanding. A thousand dollars is for a legitimate case, to be seen from beginning to end, and the higher the people pay, the less chance there is that they have a legitimate case. The more they pay, the less chance there is.

Mr. Heap: On your recommendation three, Mr. Prue, you refer to training. You say:

> Training has been very poor, and in some cases non-existent. This is shown markedly in the preparation and presentation of materials in what is a quasi-judicial tribunal.

Do you think the poor preparation and presentation of materials would cause delays?

Mr. Prue: We think that is one of the reasons the figure is around 100. We think as people become more and more attuned the figure will rise, but we do not believe it will ever go much above 200 cases per week. It is presently averaging about 100. We think, when all the bugs are out of the system and when the CPOs, the CRDD members, and the adjudicators all know their roles and everything is working very smoothly, as many as 200 or so cases can be accomplished.

It is part of the reason for the bugs. You have to remember that this is eight weeks old in Toronto and maybe three or four weeks old in Mississauga. There have to be some bugs and I do not want to mislead you; that has to be a factor. But it is not the major factor.

• 1655

Mr. Heap: You mentioned that there are delays all over, not just in Toronto and Montreal. Would you say that the causes, whatever they be, would be proportionately the same all over?

Mr. Prue: The abuse of the system is endemic and it is from Vancouver to Newfoundland, centred in Toronto, but it is the same in every location. The bigger the city, the bigger the problem, the more delays, because there is more there incentive to delay.

[*Translation*]

payer le salaire de son secrétaire ainsi que les frais généraux de son étude.

Nous connaissons des cas où les clients ont payé 7,000$ ou 8,000$ à leur conseiller sans aucune garantie de succès. Aucune revendication d'un ressortissant du Portugal n'a jamais été accueillie, mais certaines de ces personnes ont payé 7,000$ ou 8,000$. Ce n'est pas rare, on a dévalisé des centaines, même des milliers de revendicateurs de cette façon.

The Chairman: So normally, a refugee might pay about $1,000, while in a more complex case he might pay up to $7,000 or $8,000. Those are the figures you can give us.

M. Prue: Oui, c'est exact d'après nos connaissances. On peut s'occuper d'une cause bien fondée du début à la fin pour 1,000$. Plus on exige, moins il est probable que la cause soit légitime. Plus on paie, moindres sont ses chances de réussir.

M. Heap: Monsieur Prue, dans votre recommandation no 3 au sujet de la formation, vous dites:

> La formation a été très insuffisante, et a même brillé par son absence dans certains cas. Cela a eu un effet marqué sur l'établissement et la présentation des éléments nécessaires à l'instruction des causes devant ce qui constitue un tribunal quasijudiciaire.

D'après vous, une mauvaise préparation ou présentation peut-elle retarder la considération d'une cause?

M. Prue: À notre avis, si on ne traite qu'une centaine de cas par semaine, c'est en partie à cause de la mauvaise préparation. Même si nous estimons que l'approndissement des connaissances du personnel nous permettra de traiter davantage de cas, nous croyons impossible d'en traiter plus de 200 par semaine. En ce moment, la moyenne se situe à 100 cas par semaine environ. Lorsque les formalités seront perfectionnées, que les agents de présentation de cas, les membres de la Section du statut de réfugié et les arbitres connaîtront leur rôle et que le système sera bien rodé, nous pensons pouvoir traiter jusqu'à 200 cas par semaine.

Une raison pour les difficultés actuelles est le fait que le régime n'est en vigueur que depuis huit semaines à Toronto et depuis trois ou quatre semaines à Mississauga. Il y aura forcément quelques anicroches, je l'admets, c'est un facteur, mais ce n'est pas le facteur principal.

M. Heap: Vous avez parlé de retards partout au pays, pas seulement à Toronto et à Montréal. Pensez-vous que les causes soient les mêmes, quelles que soient les régions?

M. Prue: L'abus du système se retrouve partout, de Vancouver à Terre-Neuve avec une importante concentration à Toronto, mais on constate le même phénomène partout. L'ampleur du problème s'accroît avec l'importance de la ville et les retards sont plus

[*Texte*]

Mr. Heap: Would the lack of the draft regulations published in August, but not officially published yet, in any way contribute to delays?

Mr. Prue: Yes, the CRDD and adjudicator have completed the credible basis test in Toronto of 800 cases. None of those people have been landed or removed, because there are no regulations. There is nothing that the immigration officers can then do with it other than say they have these 800 credible basis tests completed but there is nothing they can do with them because these regulations have not been promulgated. They are sitting on someone's desk.

Mr. Heap: Except for the delay at that final stage, it does not increase the backlog at any of the earlier stages. The lack of regulations does not cause delay except at landing or removal.

Mr. Prue: That is correct. That is to determine the exemptions that apply to the class. That is what has to be determined after the credible basis test.

Mr. Heap: I was told today by a Toronto lawyer that he went to the appointment set for him—not by him—and he and five others had their cases postponed because there were not enough adjudicators, or board members, or boardrooms, and he was one in that case who wanted to get on with it. He offered to be available in December but the first date available was on January 8. It would appear that part of the delays is not caused by lawyers trying to delay things. I am also told by several lawyers that the client is sometimes told in the morning to appear in the afternoon, and in some of those cases adjournments are sought and in some of those cases they are granted.

If it were very common that such short notice is given, I can understand why there are so many adjournments asked and maybe granted. I have been told of other very short notices, not always as short as a few hours, but at the various stages, to come in for a hearing, and there is not time to get to a lawyer or, as you pointed out, to instruct a lawyer. Those are only the cases where the people have a lawyer. What happens in the cases where they do not have a lawyer, of course, is unknown to me or to the people who have spoken to me.

Do you think, if more reasonable notice were given of these hearings, there might be fewer adjournments sought by the lawyers?

Mr. Prue: I understand from people who work in the backlog review that almost all of the staff working in the mailroom or people sending out the notices are new. I must admit that some of the problems faced by refugee claimants and by their counsel may result from inadequate notice. We hope that will be resolved shortly.

[*Traduction*]

nombreux parce que les gens sont davantage motivés à chercher des retards.

M. Heap: Le fait que les règlements publiés en août n'ont pas été promulgués contribue-t-il au retard?

M. Prue: Oui. La CISR et l'arbitre ont achevé l'examen visant à déterminer la crédibilité de 800 cas à Toronto. Aucune de ces personnes n'a été expulsée ni reçu l'autorisation de s'établir étant donné l'absence de règlements. Les agents d'immigration ne peuvent rien faire sauf faire remarquer que les examens ont été terminés mais qu'il est impossible d'agir parce que les règlements n'ont pas été promulgués. Ils restent sur les tablettes d'un bureau.

M. Heap: Cela n'augmente pas l'arriéré aux étapes préliminaires, seulement à la dernière étape, c'est-à-dire pour leur droit d'établissement ou bien leur expulsion.

M. Prue: C'est exact. Il s'agit de déterminer quelles exemptions s'appliquent une fois le critère de crédibilité établi.

M. Heap: Un avocat de Toronto m'a dit aujourd'hui qu'il s'est rendu à un rendez-vous fixé pour lui, et pas par lui, pour apprendre que son audience et cinq autres seraient remises à plus tard à cause de l'insuffisance d'arbitres, ou de membres de la Commission, ou de salles de réunion. Puisqu'il tenait à ce que l'audience ait lieu, il était disposé à venir en décembre mais la première date disponible était le 8 janvier. Voilà donc un exemple où ce n'est pas l'avocat qui cherche à retarder le processus. Des avocats m'ont également parlé de clients qui reçoivent le matin une convocation pour l'après-midi du même jour et parfois dans ces circonstances, on demande et reçoit un ajournement.

S'il arrive souvent d'avoir si peu de préavis, je comprends pourquoi on demande et on accorde autant d'ajournements. On me parle aussi de délais très courts, pas toujours aussi courts que quelques heures, pour les audiences prévues aux diverses étapes, et on n'a pas le temps de se faire représenter par un avocat ou donner des instructions à son avocat dans les cas où les gens ont un avocat. Quant à savoir ce que deviennent ceux qui n'ont pas d'avocat, je n'ai pas de renseignements là-dessus.

Selon vous, un délai plus raisonnable réduirait-il le nombre d'ajournements cherché par les avocats?

M. Prue: D'après les gens qui travaillent dans ce secteur, presque tout le presonnel qui travaille dans les salles de courrier, dont ceux qui envoient les avis, ont été récemment engagés. Je dois reocnnaitre que certains des problèmes auxquels font face les demandeurs de statut de réfugié et leurs avocats sont peut-être attribuable à un délai insuffisant. Nous espérons que la difficulté sera bientôt résolue.

[*Text*]

When you made the statement about lawyers having five cases being cancelled—

Mr. Heap: Five cases. Only one was his.

Mr. Prue: They have a capability of doing 100 cases a day. Therefore, that would be one-twentieth. It would mean, I guess, one adjudicator or one CRDD member phoned in sick, which one has to expect would happen.

Mr. Heap: They have a capability of doing how many? One adjudicator does how many a day?

• 1700

Mr. Prue: I believe there are 14 adjudicators, so they would do approximately four or five a day. So if the adjudicator or the CRDD member were not available, that would not be a huge number, to me; that would be about what one or possibly two would do that day.

Mr. Heap: If it happens frequently, what effect does a two-month postponement have on the whole process?

Mr. Prue: I believe what they are trying to do is set up a schedule of two months in advance, to give people as much notice as possible. They have already sent out the notices for well into the future, to try to give as much warning as possible.

Mr. Heap: In this case the lawyer asked for a December date but he was told he could not have it till January.

Mr. Prue: But that is all over the Department of Immigration. People who appeal a sponsorship refusal can expect delays of upwards of 18 months before their hearing is held. For people who are seeking to sponsor their relatives, we are giving out notices months in advance before they can come in to fill out the application. People who are subject to almost every immigration form of documentation or control have. . . There are still big line-ups at the immigration centres in Toronto that start at 12 a.m. and the numbers are handed out by a security guard at 5 a.m. This is nothing that is any different from everything else that happens in Immigration—nothing at all.

I am sorry, but our members do the best we can with the resources we have.

Mr. Heap: Oh, I am not questioning that. I am questioning the source of the delays. You attribute it primarily to the lawyers and consultants, and I would be interested to try to get to the bottom of it. Has any study been done on the source of the delays or the proportion that come from lawyers and consultants or that come from difficulties within the department, through no evil intention but still from within the department?

Mr. Prue: If there is, it is not made available to the union. All the information we have obtained for today and we have presented to this committee was obtained from our members. Our members, of course, cannot

[*Translation*]

Quand vous parlez d'avocats dont les cinq audiences sont annulées. . .

M. Heap: Seulement l'une de ces audiences était prévue pour cet avocat.

M. Prue: Il existe la capacité d'entendre 100 causes par jour. Donc, cela représente un vingtième, ce qui signifie qu'un arbitre ou un membre de la Commission n'a pas pu venir pour cause de maladie, chose à laquelle il faut s'attendre.

M. Heap: Ils peuvent entendre combien de causes? Un arbitre en entend combien par jour?

M. Prue: Je pense qu'il y a 14 arbitres, ce qui fait 4 ou 5 causes par jour. Donc en l'absence d'un arbitre ou d'un membre de la Commission, cela ne m'étonnerait pas que l'on doive annuler ce nombre d'audiences, à peu près l'équivalent de la charge d'une ou deux personnes.

M. Heap: Si cela se produit souvent, quel est l'effet d'un ajournement d'un mois sur tout le processus?

M. Prue: Nous essayons d'établir un calendrier d'un mois à l'avance pour donner le maximum de préavis. Ils ont déjà envoyé les avis pour une assez longue période, pour que les gens puissent se préparer à l'avance.

M. Heap: Dans le cas que j'ai mentionné, l'avocat a demandé une audience au mois de décembre mais il n'a pas pu l'avoir avant janvier.

M. Prue: Mais c'est partout la même chose au ministère de l'Immigration. L'audition d'un appel concernant le refus d'une demande de parrainage peut nécessiter plus de 18 mois. Quant aux personnes qui veulent parrainer leurs parents, nous envoyons des avis des mois à l'avance fixant la date où elles peuvent remplir la demande. Les cas où il faut remplir tous les documents et les contrôles exigés par l'Immigration. . . il y a encore de longues files d'attente devant les centres d'immigration à Toronto à partir de minuit, et les gardiens de sécurité distribuent les numéros à partir de cinq heures du matin. C'est tout à fait normal dans le ministère de l'Immigration.

Je le regrette, mais nos membres font de leur mieux avec ce qu'ils ont à leur disposition.

M. Heap: Oui, je le reconnais. Je cherche à comprendre les raisons du retard. Vous dites que c'est surtout à cause des avocats et des conseillers. Mais j'aimerais approfondir cette question. A t-on essayé de déterminer combien des retards sont attribuables aux avocats et conseillers et combien on peut imputer à des difficultés de fonctionnement du ministère sans qu'il y ait mauvaise intention?

M. Prue: S'il existe une étude à ce sujet, le syndicat n'a pas pu l'avoir. Tous les renseignements que nous vous avons présentés aujourd'hui proviennent de nos membres. Vous comprenez que nos membres ne peuvent pas

[*Texte*]

come forward to public hearings such as this to tell you first-hand because they would be afraid of dismissal—

Mr. Heap: Yes.

Mr. Prue: —and the department certainly will not give the union that information to come here and present it to you. Certainly it is not available to me as national vice-president or to Mr. Pascucci as the alternate president, or to anyone else in our organization.

Le président: Je remercie nos témoins de cet après-midi, MM. Prue et Pascucci, de nous avoir présenté un mémoire et d'avoir essayé de nous donner le plus d'information possible en répondant à nos questions.

Il est important que les membres du Comité obtiennent le plus de précisions possible sur ce qui se passe sur le terrain. Nous posons des questions pour essayer de comprendre pourquoi il y a actuellement un arriéré si important dans l'analyse des cas des réfugiés et de formuler des suggestions appropriées à notre gouvernement et au ministère de l'Emploi et de l'Immigation.

Je voudrais dire aux membres du Comité qu'étant donné que la Chambre ne siégera pas vendredi, la journée de jeudi à la Chambre sera considérée comme un vendredi. En conséquence, la réunion du Sous-comité du programme et de la procédure, qui devait avoir lieu à 11 heures, sera remise à 13 heures. On discutera alors des prochaines audiences que nous tiendrons. Est-ce qu'il y a des difficultés de ce côté-là?

M. Koury: À 13 heures, jeudi.

Le président: À 13 heures, jeudi, au lieu de 11 heures. À 9h30, on a toujours notre réunion du Sous-comité de l'immigration avec les officiels du ministère. Comme ce sera la période des questions à 11 heures, on reporte la séance du Sous-comité du programme et de la procédure à 13 heures. Nous discuterons également de votre motion lorsque nous aurons quorum.

La séance est levée.

[*Traduction*]

comparaître devant une audience publique de ce genre pour vous raconter leurs expériences, par crainte du congédiement. . .

M. Heap: Oui.

M. Prue: . . . et le ministère ne va certainement pas mettre ce genre d'informations dans les mains du syndicat pour qu'il puisse vous en parler. Ni M. Pascucci ni moi, en tant que vice-président national, n'avons eu accès à des études semblables.

The Chairman: I would like to thank this afternoon's witnesses, Mr. Prue and Mr. Pascucci, for presenting their brief and attempting to provide us with as much information as possible in answer to our questions.

It is important for committee members to be as well informed as possible about what is taking place in the field. The purpose of our questions is to understand why there is such a large backlog in determining refugee status and to make the appropriate recommendations to our government and the Department of Employment and Immigration.

I wish to inform committee members that since the House will not be sitting on Friday, Thursday's session in the House will be treated as if it were a Friday. Therefore the Sub-Committee on Agenda and Procedure, which was to have met at 11:00 o'clock, will meet at 1:00 p.m. We will be discussing the future meetings of the committee. Is there any difficulty with this?

Mr. Koury: At 1:00 p.m. on Thursday.

The Chairman: At 1:00 p.m. on Thursday instead of 11:00 o'clock. We will still be having the Immigration Sub-Committee meeting at 9:30 a.m. with departmental officials. Since question period will be taking place at 11:00 o'clock, the meeting of the Sub-Committee on Agenda and Procedure will take place at 1:00 p.m. We shall also discuss your motion as soon as we have a quorum.

The meeting is adjourned.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canada Employment and Immigration Union:

Cres Pascucci, Alternate National President;

Michael Prue, National Vice-President—Ontario.

TÉMOINS

Du Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada:

Cres Pascucci, suppléant au président national;

Michael Prue, vice-président national—Ontario.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Thursday, November 9, 1989

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le jeudi 9 novembre 1989

Président: Jean-Pierre Blackburn

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Immigration

of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité de

l'Immigration

du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), an investigation into the Refugee Claimants Backlog

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une enquête sur le retard dans le traitement de demandes des réfugiés

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989

34442

SUB-COMMITTEE ON IMMIGRATION OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR, EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

Chairman: Jean-Pierre Blackburn

Vice-Chairman: Larry Schneider

Members

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ DE L'IMMIGRATION DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Président: Jean-Pierre Blackburn

Vice-président: Larry Schneider

Membres

Dan Heap
Al Johnson
Allan Koury
Sergio Marchi
Gilbert Parent
Dave Worthy—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Sous-comité
Elizabeth Kingston

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 9, 1989
(12)

[*Text*]

The Sub-Committee on Immigration of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration met at 9:57 o'clock a.m. this day, in Room 705, La Promenade Building, 151 Sparks Street, the Chairman Jean-Pierre Blackburn presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi and Larry Schneider.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Margaret Young, Research Officer.

Witnesses: *From the Department of Employment and Immigration*: Joe Bissett, Executive Director, Immigration; Brian Dougall, Manager, Backlog Clearance Program; Gord Barnett, Director, Immigration Program Delivery, Immigration.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Sub-Committee resumed consideration of its Order of Reference from the Committee dated Tuesday, October 17, 1989, relating to an investigation into the Refugee Claimants Backlog. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, October 17, 1989, Issue No. 12, Standing Committee on Labour, Employment and Immigration*).

Joe Bissett made an opening statement and with the witnesses, answered questions.

On motion of Dan Heap, it was agreed, that the Committee ask the Immigration Commission to provide copies of any instructions or directives to adjudicators or case presenting officers in relation to the expediting of credible basis or compassionate and humanitarian hearings in the refugee backlog clearance program.

At 10:55 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Elizabeth Kingston
Clerk of the Sub-committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 9 NOVEMBRE 1989
(12)

[*Traduction*]

Le Sous-comité de l'immigration du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, se réunit aujourd'hui à 9 h 57, dans la pièce 705 de l'édifice La Promenade, sous la présidence de Jean-Pierre Blackburn (*président*).

Membres du Sous-comité présents: Jean-Pierre Blackburn, Dan Heap, Allan Koury, Sergio Marchi et Larry Schneider.

Aussi présente: *De la Bibliothèque du Parlement*: Margaret Young, attachée de recherche.

Témoins: *Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration*: Joe Bissett, directeur exécutif, Immigration; Brian Dougall, directeur, Programme d'élimination de l'arriéré; Gord Barnett, directeur, Exécution du programme d'immigration, Immigration.

En conformité avec le paragraphe 108(2) du Règlement, le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 17 octobre 1989 concernant l'examen du retard dans le traitement des demandes de réfugiés. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 17 octobre 1989, fascicule nº 12, Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration*).

Joe Bissett fait un exposé et, avec les témoins, répond aux questions.

Sur motion de Dan Heap, il est convenu que le Comité demande à la Commission de l'immigration de lui fournir copie de toutes instructions ou directives données aux arbitres ou aux agents chargés de présenter les cas en ce qui concerne l'accélération des audiences tenues en vue de déterminer si la revendication comporte un minimum de fondement ou si elle repose sur des considérations d'ordre humanitaire.

À 10 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Sous-comité
Elizabeth Kingston

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

[*Texte*]

Thursday, November 9, 1989

• 1001

Le président: À l'ordre!

Bienvenue à nos témoins. Ce matin, le Sous-comité de l'immigration poursuit son étude sur l'arriéré de réfugiés. On sait qu'il y a un peu plus de 100,000 personnes dans cet arriéré. Différents témoins nous ont dit qu'il faudra peut-être jusqu'à 15 ans pour régler cela, et non pas un an. Si cela coûte 100,000$ par année, ça représenterait 1.5 milliard de dollars en allant jusqu'à 15 ans. La vérité n'est probablement pas à 15 ans. Elle se rapproche davantage du chiffre deux, nous disent nos fonctionnaires, mais elle est peut-être un peu plus éloignée que cela. Nous devons en apprendre davantage ce matin. Nos recherchistes nous ont préparé plusieurs suggestions de questions que nous pouvons poser aux fonctionnaires.

Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues, messieurs. Monsieur Bissett, vous avez certainement une allocution d'ouverture ou certains commentaires à nous formuler. J'apprécierais également que vous nous présentiez les personnes qui sont avec vous.

Mr. Joe Bissett (Executive Director, Immigration, Department of Employment and Immigration): Thank you very much, Mr. Chairman. We are very pleased to be here this morning again with you to answer any questions you wish to put to us.

With me is is Gordon Barnett, who is the director of program delivery on the immigration side, and Mr. Brian Dougall, who is in effect the manager of the backlog clearance program. He was unable to be here last session because he had been ill. He had hurt his leg, but he is here today.

I do not have any prepared statement, but we have been reading and watching what some of the other groups were saying when they appeared before you and we are quite prepared to comment on some of those issues, if you would like us to do so.

I might give you an update on the figures since we last met—the chart we distributed to you about the number of humanitarian and compassionate cases accepted, the number of panel hearings, the number of landings, voluntary departures and removals, which is kind of our score card. I think Mr. Dougall has sufficient copies to distribute to members, but essentially it does show that some good progress is being made. We have had a total of 2,539 panel hearings so far, and with decisions made.

The voluntary departure figure has jumped up and we are pleased to see that. Some 446 people have left

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

[*Traduction*]

Le jeudi 9 novembre 1989

The Chairman: Order!

Welcome to our witnesses. This morning, the Subcommittee on Immigration resumes the examination of the refugee backlog. We know that the backlog is a little bit in excess of 100,000 people. Some witnesses told us that it will take approximately 15 years to eliminate this backlog and not one year. Assuming this to be true, at $100,000 a year, this would represent $1.5 billion. Our officials say that it will actually take around two years, but it could take a little bit more than that. We should learn more about that this morning. Our researchers have prepared several questions that the officials.

I cordially welcome you to the committee. Mr. Bissett, you certainly have some opening remarks to make. I would also like you to introduce the people that are with you.

M. Joe Bissett (directeur exécutif, Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Merci beaucoup, monsieur le président. Nous sommes très heureux d'être encore une fois avec vous ce matin pour répondre à toutes les questions que vous voudrez bien nous poser.

Les gens qui m'accompagnent sont M. Gordon Barnett, qui est directeur du programme du côté de l'immigration, et M. Brian Dougall, directeur du programme de l'élimination de l'arriéré. Il n'était pas là la dernière fois parce qu'il s'était blessé à la jambe, mais il nous accompagne aujourd'hui.

Je n'ai pas de déclaration à faire aujourd'hui, mais nous avons lu et entendu ce que certains autres groupes ont dit lorsqu'ils sont venus témoigner, et nous sommes tout à fait disposés à faire des observations à ce sujet et à en discuter avec vous, si vous le souhaitez.

Je pourrais peut-être faire une petite mise à jour des chiffres que nous vous avons donnés la dernière fois—nous avons distribué un rapport où figure le nombre de cas qui ont été acceptés pour des raisons humanitaires, le nombre d'audiences, le nombre de droits d'établissement accordés, et le nombre de départs volontaires et de renvois. Je pense que M. Dougall a suffisamment de copies pour tout le monde, mais essentiellement, ce rapport démontre que les choses progressent assez bien. Il y a eu jusqu'à maintenant 2,539 audiences où une décision a été rendue.

Le nombre des départs volontaires a fait un bond, et nous en sommes heureux. Quelques 446 personnes ont

[*Texte*]

voluntarily and we have now removed 27 people as a result of the backlog clearance program.

Mr. Chairman, I will say, as I mentioned the first time I appeared before you, the management challenge of getting the backlog system under way, to hire the required staff and to train them, and to set up four fairly large offices has been difficult. As I indicated to you, the marching orders we received from the Treasury Board were to have this system in place and ready to go by September 1. We have done that. We are on target. We realize that clearing the backlog in two years is a tough challenge, but we are certainly going to give it our best effort, and the initial production figures we have had so far are not disappointing to me. I think we will not really be in full production probably until the beginning of the year or perhaps February, because a lot of staff still need more experience. There are a lot of scheduling problems. There continue to be a good number of adjournments, but on the whole I think we will reach fairly maximum production about January.

• 1005

We still have some problems, particularly in Toronto. We continue to have a shortage of adjudicators there, but we are continuing our efforts to hire more of them and get them on the job. I think the figures we have circulated this morning will show that a good deal of progress is being made. I think the prediction that it is going to take us 10 years to do it is simply not true. I think we will do it within the two years. We may be a little over that, but not much over that.

I think a good deal depends on things that we really do not know, and that is how many people in the backlog will actually accept the minister's offer and return voluntarily. So far, the 446 figure is an encouraging one. If more of those people who have left meet the selection criteria in our process and come back as legal migrants, I think that will be an added incentive for more to leave rather than to go through the full process. We are geared up to try to do this program within the two year period, and our funding is, as you know, a two-year funding period. We have been given a considerable number of resources to do the job, and I think once we get them in place and they are more experienced, better trained, our production will reflect that. Thank you.

Le président: Merci, monsieur Bissett. Monsieur Marchi.

Mr. Marchi (York West): Thank you, and a word of welcome to our officials. I suppose it is something that is reflected with all the members, but I will only speak for myself of course. I am concerned about this two-year window. I am not sure where your two-year period starts and where it ends. I recall discussions back in April 1989,

[*Traduction*]

quitté volontairement le pays, et nous en avons renvoyé 27 dans le cadre du programme de l'élimination de l'arriéré.

Monsieur le président, comme je l'ai dit la première fois, la mise en place du système d'élimination de l'arriéré, l'embauche du personnel et sa formation, et l'établissement de quatre bureaux assez importants ont demandé beaucoup d'efforts. La tâche n'a pas été facile. Le conseil du Trésor nous avait demandé que le système soit prêt à fonctionner le ler septembre. Nous y sommes arrivés. Nous avons atteint l'objectif visé. Nous savons qu'éliminer l'arriéré en deux ans est un défi difficile à relever, mais nous allons sûrement faire tous les efforts nécessaires pour y arriver, et je suis plutôt satisfait de nos résultats. Nous n'atteindrons pas notre pleine cadence avant le début de l'année prochaine, ou peut-être février, parce qu'une bonne partie du personnel manque encore d'expérience. Il y a beaucoup de difficultés d'ordonnancement. Il y a encore beaucoup d'ajournements, mais, dans l'ensemble, je pense que nous atteindrons notre vitesse de croisière aux environs du mois de janvier.

Nous éprouvons encore certaines difficultés, notamment à Toronto. Nous sommes toujours à cours d'arbitres, mais nous continuons à faire des efforts pour en recruter et les mettre à l'oeuvre. Le rapport que nous vous avons distribué ce matin indique que la situation a progressé. Il ne faudra pas dix ans pour éliminer l'arriéré. Je pense plutôt qu'il faudra deux ans, peut-être un peu plus, mais pas tellement.

Je pense que cela dépend en bonne partie d'un certain nombre d'éléments que nous ne connaissons pas encore, entre autres, combien de personnes faisant partie de l'arriéré accepteront l'offre de la ministre et retourneront volontairement dans leur pays. Jusqu'à maintenant, 446 personnes l'ont fait, ce qui est encourageant. Si davantage de ces personnes satisfont aux critères et reviennent légalement en tant qu'immigrants, je pense que cela en encouragera beaucoup à les imiter. Nous planifions en fonction d'une période de deux ans car, comme vous le savez, les fonds qui nous sont accordés portent précisément sur une période de deux ans. On nous a donné la possibilité de recruter beaucoup de personnel pour accomplir la tâche, et je pense que lorsque tous nos employés seront en place, et qu'ils auront acquis davantage d'expérience et seront mieux formés, notre production le reflétera. Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Bissett. Mr. Marchi.

M. Marchi (York-Ouest): Merci, et soyez les bienvenus, messieurs. Je suppose que ce n'est pas le cas de tous les députés, mais j'aurais besoin de quelques précisions au sujet de cette période de deux ans. Quand doit-elle débuter, et quand doit-elle se terminer? Je me souviens de certaines discussions qui ont eu lieu en avril 1989. La

[*Text*]

and then the minister made statements that it was going to start in May or June. Then it was July, and then in the fall. Now I hear you saying it is really going to be revved up in January or February, still within the two years. I am not sure when the ticking starts on the odometer.

I cannot see how you can do it in two years, unless you add resources, or you speed up the system, or you make the criteria more relaxed or tougher so that more people get refused quicker. I just cannot see, given the testimony so far, how we can do it in a two-year timeframe with the existing resources. From the chart you have handed out, where you say the total panel hearings are 2,576, does that represent the number of people who have been completed in the backlog? Is that the number to date?

Mr. Brian Dougall (Manager, Backlog Clearance Program, Department of Employment and Immigration): These are the decisions made.

Mr. Marchi: It is roughly 2,500 people.

Mr. Dougall: That is correct.

Mr. Marchi: When is the official start of this two-year phase? Is it February? Was it last April?

Mr. Dougall: We started reviewing transcripts on credible basis at national headquarters in March. The numbers you see here are the numbers that have actually appeared before panels, and they would have started actually in August. Our Toronto office opened, and the Montreal office opened the first week in August.

Mr. Marchi: So we have basically three months.

Mr. Dougall: That is correct.

• 1010

Mr. Marchi: Three months and 2,500 people. Do you expect this figure will increase as you rev up? If so, what is the number of persons working in the department nation-wide, keeping in mind that the problem is concentrated in a few centres, just on the backlog? What is the estimate for your two-year process in terms of financial cost?

Mr. Dougall: I think the first part of the question I would want to deal with is productivity. We have to realize that it is a new process. We have new staff out there, we have new systems. We have had a number of adjournments and we have had different scheduling systems we have experimented with to try to have a more efficient operation. In terms of the panel hearings themselves, as of November 2 our target was to have 4,462 panels completed and we have completed 2,576. That is a total of 58%. We are quite optimistic with this, considering we have new staff, it is a new program. The Mississauga office only opened on October 2. We feel we are off to a good start.

[*Translation*]

ministre avait alors déclaré que le processus allait se mettre en branle en main ou en juin. Puis, ça été juillet, puis l'automne. Aujourd'hui, vous dites que ce sera en réalité en janvier ou en février. Je ne sais plus trop que penser.

Je ne vois pas tellement comment vous pourrez parvenir à éliminer l'arriéré en deux ans, à moins d'ajouter des ressources, d'accélérer le processus ou de durcir les critères pour pouvoir refuser les gens plus facilement. Compte tenu des témoignages que nous avons entendus jusqu'à maintenant, je ne vois tout simplement pas comment nous pourrons y arriver en deux ans avec les ressources prévues. Dans le rapport que vous nous avez distribué, les 2,576 audiences représentent-elles le nombre de cas qui ont été éliminés de l'arriéré? Est-ce le nombre de cas qui ont été éliminés jusqu'à maintenant?

M. Brian Dougall (directeur, Programme de l'élimination de l'arriéré, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Ce sont les décisions qui ont été prises.

M. Marchi: Et qui touchent environ 2,500 personnes.

M. Dougall: C'est exact.

M. Marchi: Quand cette période de deux ans commence-t-elle officiellement? Est-ce en février? Était-ce en avril dernier?

M. Dougall: Nous avons commencé à examiner, à l'administration centrale, en mars, les transcriptions des audiences où l'on a établi un minimum de fondement. Ce sont en réalité les cas des personnes qui ont comparues devant des comités, et ça nous remonterait en août dernier. Le bureau de Toronto et le bureau de Montréal ont ouvert la première semaine d'août.

M. Marchi: Il y a donc environ trois mois de cela.

M. Dougall: C'est bien ça.

M. Marchi: Trois mois. . . 2,500 personnes. Prévoyez-vous que cela va augmenter? Dans l'affirmative, combien de fonctionnaires du ministère sont affectés à l'élimination de l'arriéré? Combien prévoyez-vous de dépenser au cours des deux années que durera le processus?

M. Dougall: Je voudrais répondre à la partie de la question ayant trait à la productivité. Il faut comprendre qu'il s'agit d'un nouveau processus. Nous avons de nouveaux employés et des systèmes qui sont aussi nouveaux. Il y a eu un grand nombre d'ajournements, et nous avons essayé divers systèmes d'ordonnancement pour rendre nos opérations plus efficaces. Notre objectif était de 4,462 audiences au 2 novembre, et nous en avons tenues 2,576. Nous avons donc atteint 58 p. 100 de notre objectif. Compte tenu que notre personnel est nouveau et qu'il s'agit aussi d'un nouveau programme, nous trouvons cela encourageant. Le bureau de Mississauga n'a ouvert que le 2 octobre. Nous pensons que l'opération est bien partie.

[*Texte*]

Mr. Marchi: How many staff personnel do you have allotted solely for the backlog within the commission?

Mr. Dougall: We have 282 staff.

Mr. Marchi: You have 282 staff. What is the budget that you have for the two-year period allotted to just the backlog clearance?

Mr. Dougall: It is $100 million for the operations.

Mr. Marchi: We had the union suggesting that the resources in terms of person power would have to be doubled if the goal of the two years is realistic. Their feeling is that if it is not, then do not say that it is going to be two years. Is that something you share or refute, and if so, for what reason?

Mr. Dougall: We have had to make certain assumptions in terms of designing our production model. Those assumptions are that, with respect to group hearings, we would be able to have two group hearings a day, and that is five persons in a group. The Toronto office has demonstrated it can already double that productivity. It was successful in having four group hearings a day, five per group. I think that is quite feasible.

In terms of contested cases, our assumption is that we should be able to have two contested cases completed per day. That gives each person about three hours to state his case. You must bear in mind that it is not a full refugee hearing. It is a low-threshold test for credible basis. Therefore, the two-year timeframe should be adequate and should support the production schedule that we have made.

Mr. Marchi: With the existing resources?

Mr. Dougall: Yes.

Mr. Marchi: So you do not anticipate increasing resources or revving up the system? Or are you prepared to make those changes after you have had a while to monitor the system?

Mr. Dougall: What I would say is that hearing two contested cases a day is the way the system should work. The system is not working that way right now because we have new staff, we have adjournments, we have lawyers who do not show up and so on and so forth. At this point in time I think the issue is not resources. I think the issue is streamlining the process and trying to make it work the way it is supposed to work.

Mr. Marchi: In terms of streamlining, some witnesses have suggested that if a few categories were removed you would effectively have the streamlining and reduce the time. Some of those categories have been, for instance, reactivating countries which used to be on our B-1 list. They made reference, for instance, to Lebanese, Salvadorans, and Chinese—remove that sector from the stream.

With regard to a married couple, if the husband or the wife was deemed to be a refugee, then it was felt that automatically the spouse, rather than waiting in the

[*Traduction*]

M. Marchi: Combien d'employés sont affectés à l'élimination de l'arriéré?

M. Dougall: Deux cent quatre-vingt-deux.

M. Marchi: Deux cent quatre-vingt-deux employés. Quelle partie du budget a-t-on affecté à l'élimination de l'arriéré pour les deux années que durera l'opération?

M. Dougall: Cent millions de dollars.

M. Marchi: Selon le syndicat, pour éliminer l'arriéré en deux ans, il faudrait doubler l'effectif. Si on ne le fait pas, il souhaiterait qu'on arrête de prétendre que l'opération prendra deux ans. Etes-vous d'accord ou non avec le syndicat? Dans l'affirmative, pourquoi?

M. Dougall: Nous avons dû établir un certain nombre d'hypothèses lorsque nous avons conçu notre modèle de production. Nous avons considéré que l'on pourrait procéder à l'audition de deux groupes par jour, à raison de cinq personnes par groupe. Le bureau de Toronto a déjà démontré qu'il peut doubler ce chiffre. On y a entendu quatre groupes par jour. Je pense que c'est tout à fait possible.

Pour ce qui est des cas qui font l'objet de contestation, nous avons supposé que l'on pourrait en entendre deux par jour. Cela donne à chaque personne environ trois heures pour faire valoir sa cause. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas là d'audiences complètes, mais plutôt d'audiences devant servir à établir le bien-fondé de la requête. Deux ans devraient donc suffire pour mener à bien cette tâche.

M. Marchi: Avec les ressources prévues à l'heure actuelle?

M. Dougall: Oui.

M. Marchi: Vous ne prévoyez donc pas d'augmenter les ressources ou d'accélérer le processus? Prévoyez-vous plutôt d'apporter ces changements une fois que vous aurez observé la situation pendant un certain temps?

M. Dougall: Il faudrait que l'on puisse entendre deux cas faisant l'objet de contestation par jour. Ce n'est pas ce qui se passe à l'heure actuelle, pour toutes sortes de raisons: nous avons de nouveaux employés, il y a eu des ajournements, des avocats ne se présentent pas, et le reste. La difficulté, à l'heure actuelle, ce n'est pas tellement les ressources. Il faut rationaliser le processus et parvenir à le faire fonctionner comme il se doit.

M. Marchi: Au sujet, de la rationalisation, certains témoins ont dit qu'éliminer un certain nombre de catégories permettrait de réduire le temps nécessaire. Par exemple, on pourrait peut-être éliminer les ressortissants de pays qui faisaient partie de la liste B-1. On a mentionné, par exemple, les Libanais, les Salvadoriens, et les Chinois—il faudrait éliminer ces cas.

Pour les couples mariés dont l'un des conjoints serait reconnu comme réfugié, on suggère que l'autre conjoint soit automatiquement reçu. Que pensez-vous de ces idées?

[*Text*]

system, would also be applied the same response. What is your view on being sensitive to those types of categories within the system, to do the streamlining and to process effectively the people you really have to process?

• 1015

Mr. Bissett: I think there has been the suggestion that many of those people who were on the former B-1 list, the list of 17 countries, we should have simply allowed to remain and not bothered to go through the process of determining whether they have or have not a credible basis. But to have done done that would have been in effect to declare an amnesty.

Mr. Marchi: What would be the figures of the overall program, then, if the B-1 list had been removed from the pie of the 113,000? You are saying all of them, then, virtually.

Mr. Gordon Barnett (Director, Program Delivery, Immigration, Department of Employment and Immigration): But the problem with removing the 6,000 on that B-1 list is that there are B-1 types spread all through the other groups.

Mr. Marchi: You cannot say it is an amnesty, though, if it is 6,000 out of 100,000. That is not an amnesty.

Mr. Barnett: But what about the Iranian who is in the fourth group?

Mr. Bissett: That group two, which consists primarily of people who were issued minister's permits, consists primarily again of Iranians or Sri Lankans, but there are many Iranians and Sri Lankans in the other groups as well. So it would not be fair to simply say take group two and let them stay.

I think the broader issue here is the minister's statement at the initial announcement of the refugee backlog clearance program, which was to underline and underscore very clearly that there could be no amnesty, that amnesties in the past had simply led people outside Canada and many lawyers and consultants within Canada to assume that if enough people came illegally there would always be an amnesty. In order to make the new refugee bill work, she felt people had to understand that we have a very generous refugee system and anybody can come and use it, but they must realize that if they are not refugees they have to return.

Mr. Marchi: What about the married couple scenario? I am not talking amnesty; I am talking about a husband and a wife both having to be independently interviewed, and one person is going to be interviewed this year and the wife may have to wait two years. If the husband passes, why not automatically remove the wife from the process?

Mr. Bissett: Could I go one step further on what I was saying? Clearly, many of the people who are here from countries where there are repressive regimes will not find

[*Translation*]

M. Bissett: Oui, il est vrai que l'on a dit que nous aurions dû tout simplement permettre aux ressortissants des 17 pays qui figuraient sur la liste B-1 de demeurer au pays et ne pas chercher à déterminer si leur cause était fondée ou non. Mais cela serait revenu à déclarer une amnistie.

M. Marchi: Si on avait éliminé de l'arriéré tous les ressortissants des pays figurant sur la liste B-1, que resterait-il des 113,000 cas?

M. Gordon Barnett (directeur, Application du programme, Immigration, ministère de l'Emploi et de l'Immigration): Mais la difficulté, c'est que les 6,000 personnes répondant à cette définition sont éparpillées dans tous les autres groupes.

M. Marchi: Six mille personnes sur 100,000, on ne peut sûrement pas qualifier cela d'amnistie.

M. Barnett: Mais que faites-vous des Iraniens qui se trouve dans le quatrième groupe?

M. Bissett: Le groupe deux, où l'on retrouve surtout des gens qui ont obtenu un permis du ministre, est constitué principalement d'Iraniens ou de Sri-Lankais, mais il y a en aussi un grand nombre dans les autres groupes. Il ne serait donc pas juste de permettre tout simplement au groupe deux de demeurer au pays en bloc.

Je pense que tout nous ramène, ici, à la déclaration de la ministre au moment de l'annonce du Programme de l'élimination de l'arriéré. Elle a insisté très clairement sur le fait qu'il ne pouvait pas y avoir d'amnistie et que par le passé, les amnisties avaient tout simplement eu pour effet de porter les gens, à l'extérieur du Canada, et bien des avocats et des experts-conseils au Canada, à penser que si suffisamment de personnes entraient illégalement au pays, il y aurait toujours une amnistie qui serait accordée. Pour que le nouveau projet de loi ait l'effet désiré, elle pensait que les gens devaient comprendre que notre système est très généreux et que tout le monde peut en bénéficier, mais que, s'ils n'étaient pas de véritables réfugiés, ils devaient s'en retourner.

M. Marchi: Et pour ce qui est du couple marié? Il n'est pas question d'amnistie, mais que pensez-vous du fait que l'époux et l'épouse aient chacun à subir un interrogatoire, et qu'il peut arriver que l'une de ces personnes soit interrogée cette année et que l'autre doive attendre deux ans? Si l'époux est acccepté, pourquoi ne pas dispenser automatiquement l'épouse du processus?

M. Bissett: Il est évident qu'un grand nombre de gens qui viennent de pays au régime répressif n'auront pas de difficulté à établir le bien fondé de leur cause, et je pense

[*Texte*]

it difficult to establish a credible basis, and I think the figures will probably demonstrate that. But at least they will have gone through the system and will have had to demonstrate before a qualified refugee board member and an adjudicator that they had a credible basis for their claim. That I think is the basic principle that is underlying the whole of the refugee backlog clearance program.

As for the married couple, I will ask Mr. Dougall to do that. But you may often find with married couples that both want to make separate claims. The spouse of one may indeed have a very strong argument for a claim, but the other one may wish to make his or her own claim within his or her own rights.

Mr. Marchi: If the one is negative, then I can assume that the individual rights of the other person should be heard. But in the case where one spouse is accepted, I am not sure a person would want to wait two years just to make the point.

Mr. Dougall: No, that is not necessary. Under the regulations, the moment a family member is found to have credible basis he and his dependants are allowed to apply for landing and they are exempt from the—

Mr. Marchi: Automatically?

Mr. Dougall: Yes.

Mr. Marchi: We had not heard that in testimony offered—

Mr. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): That is the first.

Mr. Marchi: Yes. Witnesses have come forward and said that is not the case, so if it is, we should—

Mr. Dougall: That is the case; they are included in the regulations.

Mr. Marchi: The other problem they had suggested in the four groupings was that there was a theory that we were going to start with the people who had been in the system the longest. Again, I think the same witness a couple of meetings ago said that there is a lot of intermingling in the sense that some of those who have waited the longest have seen other people who have been here more recently being interviewed. They could not understand why we are mixing that within the long line-up that exists. Is that happening, according to your knowledge; and if it is, why is it so?

Mr. Dougall: It is happening, I think, on a small scale. Everybody understands the general ordering principle of first in, first out. However, we have had to priorize some cases, such as cases that may be involved in criminal activities or cases involving persons in detention. Those cases have been priorized. We have also had some instances of persons whose families were in immminent physical danger. When we were able to establish to our satisfaction that this was indeed the case, those cases were put at the front of the queue and dealt with expeditiously.

[*Traduction*]

que les chiffres le démontreront probablement. Mais ils auront dû remplir les formalités et prouver à un membre d'un comité et un juge que leur demande est fondée. C'est le principe fondamental du Programme de l'élimination de l'arriéré des demandes de statut de réfugiés.

Pour ce qui est des couples mariés, je demanderai à M. Dougall de répondre à la question. Mais il arrive souvent que les deux conjoints veuillent présenter des demandes distinctes. La cause de l'un des conjoints peut être fort valable, mais l'autre peut souhaiter faire valoir la sienne propre.

M. Marchi: Oui, si la cause de l'un est rejetée, je suppose que les droits individuels de l'autre conjoint oblige à examiner son cas de façon distincte. Mais lorsque l'un des conjoints est accepté, je ne suis pas trop sûr que l'autre veuillent attendre deux ans tout simplement pour faire valoir sa propre cause.

M. Dougall: Non, ce n'est pas nécessaire. Selon les règlements, dès qu'il est déterminé que la demande d'un membre d'une famille est fondée, cette personne et les personnes à sa charge peuvent demander le droit d'établissement et n'ont pas à. . .

M. Marchi: Automatiquement?

M. Dougall: Oui.

M. Marchi: Ce n'est pas ce que nous ont dit. . .

M. Koury (Hochelaga—Maisonneuve): C'est un fait nouveau.

M. Marchi: Oui. Des témoins nous ont dit que ce n'était pas ainsi, mais si c'est le cas, nous devrions. . .

M. Dougall: Oui, c'est bien cela. C'est ce que dit le Règlement.

M. Marchi: On a aussi déclaré que l'on était censé débuter par les gens qui étaient depuis le plus longtemps dans le système. Je pense que c'est le même témoin qui nous a dit qu'il y a gens dont la cause est entendue, malgré le fait qu'ils attendent depuis moins longtemps. Est-ce vrai? Le cas échéant, comment expliquez-vous cela?

M. Dougall: Oui, c'est vrai, mais ce n'est pas tellement fréquent. Tout le monde comprend le principe du premier arrivé, premier servi. Toutefois, nous avons dû traiter certains cas en priorité, comme les cas impliquant des activités criminelles ou des détenus. Nous avons aussi eu des cas de personnes dont les familles étaient en danger imminent. Lorsque nous avons pu nous en assurer, nous avons placé ces cas en tête de la liste, et nous les avons réglés rapidement. Il arrive donc parfois que nous modifiions quelque peu l'ordre.

[*Text*]

We do have some situations in which we are modifying that somewhat.

• 1020

Mr. Marchi: But that is a minority.

Mr. Dougall: Yes.

Mr. Marchi: Mr. Bissett talked about the people returning voluntarily, and I have read and heard that somehow if they do then the minister gives them this letter. What I have been hearing is that expectations are being raised, not intentionally, mind you. The people who go back have the expectation that this letter somehow is going to be a magic wand, and I am not sure it is. I am asking you, why are we giving them this letter if in fact it does not mean very much, and if it does mean something, what does it mean?

Mr. Bissett: We are very conscious that there is a risk that they assume that with the letter they would get automatic acceptance back into Canada. We have been very careful to counsel each person who comes in for one of those letters that all this letter will do is guarantee them that they will be interviewed by an immigration officer overseas, and otherwise they have to meet the normal immigration requirements.

Giving them the guarantee of an interview is a major advantage. The vast majority of people who apply abroad—and probably I guess there would be well over 1.5 million people who apply to come to Canada every year and we take very few of them—submit a pre-application questionnaire. If the visa officer feels there is no hope for this person they never get anywhere near the office, because there is no use calling someone hundreds of miles at great expense if you know beforehand that there is little likelihood of their being able to meet the criteria. To the people in the backlog we are saying that at least an officer will be able to interview them, talk to them.

Mr. Marchi: But if you are trying to discourage fraudulent cases, you are still supporting the fact that to a certain degree they are jumping the queue back in their homeland. Do you see that as a price worth paying to get them out of the system?

Mr. Bissett: We do. For many people in the backlog it is unlikely that they will be able to establish a credible basis. People from countries where there is a democratic process, where there is no persecution, and where the human rights record is very good are unlikely to be able to establish a credible basis. We are really saying to those people: why go through this whole process unless you are pretty well convinced that you have been persecuted; we would like you to go back and if you do go back we will at least give you an interview and the fact that you have been here, have been working, have had some Canadian experience will be taken into account. It is an incentive clearly. We have to be very careful about the incentive because we do not want to put those people ahead of

[*Translation*]

M. Marchi: Mais c'est quand même assez rare.

M. Dougall: Oui.

M. Marchi: M. Bissett faisait allusion tout à l'heure aux gens qui retournent volontairement dans leur pays, et j'ai lu ou entendu quelque part que ceux qui le font reçoivent une lettre qui porte la signature de la ministre. Il semblerait que cela fait naître certaines attentes chez certains, bien que ce ne soit pas intentionnel, évidemment. Les gens qui retournent dans leur pays perçoivent cette lettre comme un laissez-passer magique, ce qu'elle n'est pas, je pense. Si elle ne veut pas dire grand-chose, pourquoi leur remet-on nous cette lettre et, dans le cas contraire, que signifie-t-elle?

M. Bissett: Oui, nous savons très bien que l'on peut croire que cette lettre garantit automatiquement l'acceptation au Canada. Nous avons fait bien attention de mentionner à tous ceux qui demandaient cette lettre que tout ce qu'elle garantit est une entrevue avec un agent d'immigration à l'étranger, et que d'autre part, il faut satisfaire aux exigences normales de l'immigration.

La garantie d'une entrevue est un avantage important. La grande majorité des gens qui font une demande à l'étranger—environ 1,5 million de personnes qui demandent chaque année d'être admises au Canada, dont très peu sont acceptées—présentent une formule de demande préliminaire. A cette étape, lorsque le préposé aux visas pense que la demande d'une personne n'a aucune chance d'être acceptée, la personne en est avisée ainsi que les autres intervenants dans le processus, car il ne servirait à rien de perdre du temps avec un cas voué à l'échec. Nous disons donc aux gens qu'ils auront au moins la possibilité de présenter leur cas à un agent et d'en discuter avec lui.

M. Marchi: Mais tout en essayant de décourager les faux réfugiés, vous leur permettez quand même dans une certaine mesure de devancer bien d'autres personnes qui attendent depuis longtemps. Le jeu en vaut-il la chandellle?

M. Bissett: Nous pensons que oui. Bien des gens dont la demande fait partie de l'arriéré ne parviendront probablement pas à démontrer le bien-fondé de leurs demandes. Ceux qui arrivent de pays démocratiques, où il n'y a pas de persécutions et où les droits de la personne sont reconnus n'ont que très peu de possibilités en ce sens. En réalité, nous disons à ces gens: pourquoi vous soumettre à ce processus à moins d'avoir la conviction d'avoir été persécutés; nous voudrions que vous retourniez dans votre pays, et si vous y consentez, nous vous accorderons au moins une entrevue, et nous tiendrons compte du fait que vous avez séjourné au Canada et que vous y avez travaillé. C'est un encouragement évident. Nous devons nous montrer très

[*Texte*]

others who have been patiently waiting, in some cases for years, to get here.

Mr. Marchi: But you are.

Mr. Bissett: We are not putting them ahead. We are giving them an interview. We are not putting them ahead in the processing. They will have to await the normal processing time. They will not be put ahead of anybody in the line.

Mr. Dougall: The letter itself specifies that a favourable outcome is in no way guaranteed and that they will not be given priority in terms of processing.

Mr. Heap (Trinity—Spadina): Welcome to Mr. Bissett, Mr. Dougall, and Mr. Barnett, and thank you for coming.

There are a great many worthwhile questions listed in Ms Young's memorandum. I would assume that the staff have either the memorandum of November 9 or material equivalent to her memorandum for this meeting on the refugee claimant backlog. I do not think we will cover all the questions today. At the end of the meeting or else now, whichever is better, I would like to move that the remainder of the questions, plus some others that I will specify, be referred to the executive director, Mr. Bissett, for reply to the committee.

• 1025

What I would like to do is indicate the others I wish to add—and I have most of them written out, not quite all of them—and then if I have any time left I would like to start marching through the questions in Ms Young's memorandum as far as we can go today.

The ones I wish to add to Ms Young's recommendations are first of all Mr. Prue's six recommendations given to us on Tuesday, which I think partly reflect Ms Young's recommendation, but I think should be looked at on their own account as being especially significant because they represent a trusted officer of the union—trusted by the union members and in fact well regarded, I find, by his employers—who has talked to other key people who are doing this work to give us a summary opinion, not just his own personal view.

Secondly, I would like the executive director and staff to comment on the revised regulations of Quebec for both 1981 and 1982, which contain elements in regulations about refugee claimants that I think may not be present in regulations that apply in Ontario, such as section (b)(3), which includes under "distress" a person

étant victime d'un cas de crise naturelle qui a détruit l'environnement de son lieu de résidence.

[*Traduction*]

prudents à cet égard parce que nous ne voulons pas faire passer ces gens avant d'autres qui attendent patiemment d'être acceptés au Canada, dans certains cas, depuis plusieurs années.

M. Marchi: Mais c'est ce que vous faites.

M. Bissett: Non. Nous leur accordons une entrevue. Nous ne les faisons pas passer avant d'autres. Ils vont devoir attendre le temps qu'il faut. Leurs cas ne seront pas traités avant d'autres.

M. Dougall: Dans la lettre même, on précise que leurs demandes ne seront pas forcément acceptées et qu'elles ne seront pas traitées en priorité.

M. Heap (Trinity—Spadina): Messieurs Bissett, Dougall et Barnett, soyez les bienvenus, et merci d'être venus nous rencontrer.

Il y a beaucoup de questions fort valables dans la note de service de Mme Young. Je suppose que le personnel de recherche a en main la note de service datée du 9 novembre ou le document équivalant à la note de service sur l'élimination du retard dans le traitement des demandes des réfugiés. Je ne pense pas que nous aurons le temps de poser toutes les questions aujourd'hui. A la fin de la réunion, ou tout de suite, selon ce qui conviendra le mieux, je voudrais proposer que le reste des questions, et certaines autres que je préciserai, soient adressées au directeur exécutif, M. Bissett, et qu'on lui demande d'y répondre à l'intention du Comité.

Je voudrais tout d'abord indiquer les autres questions que je voudrais ajouter—la plupart sont écrites—et s'il me reste encore du temps, je voudrais commencer à poser les questions qui figurent dans la note de Mme Young.

Les éléments que je voudrais ajouter aux recommandations de Mme Young sont tout d'abord les six recommandations qu'a formulées M. Prue mardi dernier, et qui reflètent en partie la recommandation de Mme Young, mais qui mériteraient, je pense, d'être considérées en soit, parce qu'elles sont formulées par un agent reconnu du syndicat—en qui les syndiqués ont confiance, et qui est bien considéré par ses employeurs—qui a discuté avec d'autres personnes importantes qui accomplissent le même genre de travail pour nous donner une opinion représentative et non seulement la sienne.

Deuxièmement, je voudrais que le directeur exécutif et le personnel de recherche nous fassent quelques observations au sujet des Règlements revisés du Québec de 1981 et 1982, qui renferment des dispositions qui ne figurent peut-être pas dans les règlements qui s'appliquent en Ontario, comme l'alinéa (b)(3) de la version anglaise, qui inclut sous la rubrique «détresse» une personne

victim of a natural crisis that destroyed the environment of his or her place of residence.

[*Text*]

This comes right after the sections relating in effect to convention refugees, and it seems very valuable to me.

Then in 1982 there was a further section (c) added under section 18, which includes

> a distressful situation such as the person deserves humanitarian consideration owing to the fact that
>
> (i) his physical, mental or moral well-being and that of his family legally in Québec would be seriously affected if he could not remain in or come to Québec;
>
> (ii) although not a resident of Quebec, he is successfully established in Quebec and makes a definite contribution through his employment, his profession or his economic or artistic activities;
>
> (iii) his physical safety is threatened by risk of imprisonment, torture or death if he cannot remain in or come to Quebec.

Monsieur le président, je félicite le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada d'avoir négocié des règles aussi humanitaires. Je veux avoir l'assurance que de telles règles seront appliquées en Ontario et dans tout le Canada anglais.

Le président: Votre français est très bon. C'est la première fois que j'ai l'occasion de l'entendre. Vous devriez le pratiquer plus souvent.

M. Heap: Merci. Je me suis exercé à dire ces mots.

The next request I wish to make would be for comment on the agreement with the construction employers in Toronto related to certain persons in the backlog. Roughly speaking, it is Portuguese-speaking construction workers in the backlog. I welcome this initiative. In fact, I supported it at the committee meeting in June, as other members did, urging that something of this sort be done. Although until recently I did not have any indication of exactly what was done, I did hear there was good news.

I have some questions about that. Will only Portuguese people be eligible for this? Will only persons in the backlog be eligible? For example, if there is a Portuguese illegal immigrant or any other illegal immigrant here who is a good construction worker and has been employed, would he come under the same provision?

• 1030

I will table a copy of what was given to me, Mr. Chairman. It says in number 7 of the document, "upon receipt of the above, the CEC will issue a validated EMP 2151"—in other words, employment authorization. Now the word "will" is very strong. It does not say "may", it says "will". Not being a lawyer, I do not want to get into or start a legal dispute, but I would like to know whether

[*Translation*]

Cela vient tout de suite après les articles concernant les réfugiés au sens de la Convention et m'apparaît fort valable.

Puis, en 1982, à l'article 18, on a ajouté le paragraphe (c):

> une situation de détresse telle que la personne mérite une considération humanitaire considérant que
>
> (i) son bien-être physique, mental ou moral et celui de sa famille légalement au Québec serait gravement atteint si il ou elle ne pouvait pas demeurer ou venir au Québec;
>
> (ii) malgré que n'étant pas résident du Québec, il ou elle est établi(e) au Québec et contribue à la société par son emploi, sa profession ou ses activités économiques ou artistiques;
>
> (iii) sa sécurité physique est menacée par un risque d'emprisonnement, de torture ou de mort si il ou elle ne peut demeurer ou venir au Québec.

Mr. Chairman, I congratulate the Government of Quebec and the Government of Canada for having negotiated such humanitarian regulations. I want to have the assurance that similar regulations will be applied in Ontario and in all of English Canada.

The Chairman: Your French is very good. It is the first time that I hear you speak French. You should do it more often.

Mr. Heap: Thank you. I practised a lot to say these words.

Je voudrais ensuite que vous nous parliez un peu de l'entente avec les employeurs de Toronto dans le domaine de la construction au sujet de certaines personnes dont le cas fait partie de l'arriéré. De façon générale, il s'agit de Portuguais. C'est une initiative qui me plaît. Je l'ai même appuyée, avec d'autres députés, à la réunion du Comité en juin, et nous avions insisté pour que quelque chose de la sorte se fasse. Malgré que je n'ai pas su exactement ce qui se passait, j'ai entendu dire que les nouvelles étaient bonnes.

J'ai quelques questions à ce propos. Est-ce que seuls les Portuguais pourront en bénéficier? Est-ce que seules les personnes dont le cas fait partie de l'arriéré seront admissibles? Par exemple, un immigrant illégal portuguais ou de toute autre nationalité, qui serait un bon travailleur et qui aurait trouvé un emploi dans le domaine de la construction pourrait-il bénéficier de cette disposition?

Je vais déposer une copie du document qu'on m'a remis, monsieur le président. Au numéro 7, on dit qu'à la réception de ce qui est mentionné, le CEC délivrera une formule EMP 2151—autrement dit, une autorisation de travailler. Le mot «délivrera» est très fort. On ne dit pas que le CEC pourrait délivrer, mais bien «délivrera». N'étant pas avocat, je ne voudrais pas m'engager dans une

[*Texte*]

that is a valid directive under the act. If so, I would like to know to what other occupations it might apply.

For example, we were told about domestic servants. We have people in Toronto who want domestics but cannot get them because it takes a year to get them from overseas, and nobody in Canada, not even a woman in Canada, will work for those wages. I am glad the women in Canada will not—that they are not forced to. But to get them from overseas I am told takes a year. On the other hand, there are people in Toronto not only willing to do the work, but doing the work while they wait in the backlog. Can we not let them stay, perhaps with a Buffalo shuffle? There may be other occupations as well that could be treated in a similar way.

The Chairman: From whom does this document come?

Mr. Heap: It came to me from a lawyer by the name of Lorne Waldman. He did not tell me where he got it, but I would be happy to table it with the clerk.

I understand, Mr. Chairman, that lawyers often have documents sent to them sometimes by the department, which immigration officers do not have. This is what Mr. Prue told us on Tuesday: that many documents have been available to lawyers that were not available to immigration officers. To say the least, if I were the immigration officer I would be very embarrassed being confronted with a law I did not know about. It is a longstanding problem, I understand, which I hope we can clear up. In the meanwhile, I hope we can get the full and official information about this agreement.

I have some other questions as well. One is a report by the director on some of the allegations made by Ms Jackman and her associates at the meeting a couple of weeks ago, such as notice not being provided of pre-removal review and submissions not being permitted, that often for a credibility hearing there is only one day's notice, sometimes even less than one day's notice, which affects the constitutional right of counsel. There are some others I would like to list this way, Mr. Chairman, but possibly my time is up and I should let Mr. Koury proceed and I will keep writing.

Le président: Monsieur Heap, vous avez proposé la motion suivante:

> That the Committee ask the Immigration Commission to provide copies of any instructions or directives to adjudicators or case presenting officers in relation to the expediting of credible basis or compassionate and humanitarian hearings in the refugee backlog clearance program.

[*Traduction*]

discussion juridique, mais je voudrais savoir si cette directive est valable selon la Loi. Dans l'affirmative, je voudrais savoir à quelles autres occupations elle pourrait s'appliquer.

Par exemple, on nous a parlé du cas des domestiques. À Toronto, il y a des gens qui voudraient embaucher des domestiques, mais qui ne peuvent le faire parce qu'il faut un an pour les faire venir de l'étranger, et que personne au Canada ne veut travailler à ces salaires, même pas une femme. Je suis d'ailleurs heureux qu'aucune femme canadienne n'accepte cela—rien ne les y oblige. Mais on me dit que pour faire venir des domestiques de l'étranger, il faut un an. Il y a toutefois des gens à Toronto qui, non seulement consentent à faire ce travail, mais le font pendant qu'elles attendent que leur demande de statut de réfugié soit entendue. Ne pourrions-nous pas leur permettre de rester? Il y aurait peut-être aussi d'autres occupations qui pourraient être traitées de la même façon.

Le président: D'où vient ce document?

M. Heap: C'est un avocat du nom de Lorne Waldman qui me l'a fait parvenir. Il ne m'a pas dit comment il l'a obtenu, mais j'en remettrai volontiers une copie à la greffière.

Il arrive parfois, monsieur le président, que des avocats obtiennent des documents du ministère, et que les agents de l'immigration n'aient même pas ces documents. C'est ce que nous disait M. Prue mardi. Les avocats reçoivent bien des documents que les agents d'immigration n'ont pas. Si j'étais agent d'immigration, je serais très embarrassé de devoir appliquer une loi que je ne connais pas. C'est le moins qu'on puisse dire. C'est un problème que nous parviendrons à règler, j'espère. Entre temps, j'espère que nous pourrons obtenir tous les renseignements officiels pertinents au sujet de cette entente.

J'ai aussi quelques autres questions à poser. L'une d'elles a trait à un rapport du directeur au sujet de certaines allusions de Mme Jackman et ses associés à la réunion que nous avons tenue il y a environ deux semaines, à propos d'avis d'examen précédant un renvoi qui ne serait pas transmis et de présentation de fait qui ne serait pas permise, de préavis d'un jour seulement avant la tenue d'audiences devant servir à déterminer le bien fondé d'une requête, et parfois même encore plus court ce qui affecte le droit constitutionnel du Conseil. Il y a d'autres questions que je voudrais poser, monsieur le président, mais mon temps est peut-être écoulé, et je devrais laisser la parole à M. Koury et continuer d'écrire.

The Chairman: Mr. Heap, you have moved the following:

> Que le Comité demande à la Commission d'immigration de fournir des copies de toutes instructions ou directives données aux arbitres ou agents chargés de présenter les cas, visant à accélérer l'audition des cas avec minimum de fondement ou relevant de considérations d'ordre humanitaires dans le cadre du programme de l'élimination de l'arriéré.

[*Text*]

La motion est adoptée

Le président: Deuxièmement, avez-vous une liste écrite des questions que vous avez l'intention de soulever auprès de nos témoins?

Mr. Heap: Well, I have two of them written in addition to the ones from Ms Young's memorandum. I would prefer another five minutes to write up the others, and then if there is a second round I will come back. Otherwise, I will table them with the clerk.

Le président: Très bien, monsieur Heap.

• 1035

Mr. Koury: You have given us the statistical report, and I find it really hard to digest, if I may put it that way. You have refused 7,252 according to this report, and you have accepted 382, which means 1 in 20. I find that pretty hard to accept. These people are putting all their energy into trying to come to Canada. From what countries are most of these who are being refused?

Mr. Bissett: The fact that someone has been refused on the humanitarian and compassionate review at the front-end of the system of course does not mean that they do not go on to try to make their case for having a credible basis for a refugee claim. Before someone goes forward to be interviewed before the adjudicator or the refugee board member, the department conducts a review of the case to see if there are any strong compassionate or humanitarian reasons why we would let this person stay in Canada, regardless of whether they are or are not able to demonstrate credible basis. The criteria for that are cases where they have closely related relatives here that would make it unlikely that we would remove them, even if they were found not to have credible basis.

The other example is people who by the very fact of making a refugee claim put themselves in danger in their own country. These are what we call high profile cases, people who may have had senior positions in their government or maybe high profile athletes, and the very fact that they have made a refugee claim could endanger them if they went back. So we look at the case from that point of view before anything else. If we find those people in that category, we do not send them through the refugee process; we just proceed to take them for landing. The figure of 382 out of 7,000 may appear small, but remember that the ones who have been refused can now demonstrate that they have a credible basis.

Mr. Koury: Do you mean to say that out of the 7,252 I see here, there is a possibility they can come back? I would imagine it is pretty hard to analyse right now, but how many would you say, from your past experience, of the 7,200 would be allowed to remain?

Mr. Bissett: Out of the 7,000 or so, the panels have already found, if I am reading this correctly, 2,539 to be

[*Translation*]

Motion agreed to

The Chairman: Secondly, do you have a written list of the questions that you wish to ask our witnesses?

M. Heap: J'en ai deux qui sont écrites, en plus de celles que renferme la note de service de Mme Young. Je préférerais que vous m'accordiez cinq autres minutes pour écrire mes autres questions, et si nous faisons un deuxième tour de table, je les poserai. S'il n'y a pas de deuxième tour de table, je les remettrai à la greffière.

The Chairman: Very well, Mr. Heap.

M. Koury: Dans le rapport statistique que vous nous avez remis, on peut constater que vous avez refusé 7,252 cas et que vous en avez accepté 382, ce qui représente 1 sur 20. Je trouve cela plutôt difficile à accepter. Ce sont des gens qui mettent toute leur énergie à se faire accepter au Canada. De quels pays les gens qui sont refusés viennent-ils pour la plupart?

M. Bissett: Le fait que quelqu'un ait été refusé à la suite de l'examen visant à établir l'existance de raisons humanitaires ne signifie évidemment pas qu'il n'essaiera pas de faire valoir sa cause et de démontrer que sa demande de statut de réfugié est fondée. Avant que quelqu'un ne soit interrogé par l'arbitre ou un membre du Comité, le ministère procède à un examen visant à déterminer s'il y a des raisons humanitaires qui justifieraient que l'on permette à cette personne de demeurer au Canada, qu'elle puisse ou non démontrer que sa cause a un minimum de fondement. Il s'agit bien souvent de gens qui ont déjà des parents au Canada et qui risquent peu de devoir repartir, même s'il était établi que leur cause n'a pas un minimum de fondement.

L'autre exemple, ce sont des gens pour qui le simple fait de faire une demande de statut de réfugié dans un autre pays met leur vie en danger dans leur propre pays. Ce sont des gens en situation particulière, des gens qui peuvent avoir occupé des positions importantes au sein de leur gouvernement ou des athlètes en vue. Nous cherchons donc à déterminer dans un premier temps s'ils satisfont à ces critères. Le cas échéant, nous ne soumettons pas ces gens au processus de détermination du statut de réfugié; nous entreprenons les modalités relatives à leur établissement au Canada. Trois cent quatre-vingt-deux sur 7,000 peut paraître une bien petite proportion, mais il ne faut pas oublier que ceux qui ont été refusés peuvent maintenant tenter de démontrer le minimum de fondement de leur cause.

M. Koury: Vous voulez dire que les 7,252 personnes qui ont été refusées peuvent maintenant revenir à la charge? Je sais que c'est plutôt difficile à dire, mais selon votre expérience, combien de personnes parmi ces 7,200 pourraient avoir la possibilité de demeurer au Canada?

M. Bissett: Sur les quelque 7,000 cas, les comités ont déjà déterminé que 2,539 d'entre eux avaient un

[*Texte*]

credible, and they have not heard them all as yet. They have only found 37 not to have a credible basis.

Mr. Koury: I see you have 466 voluntary departures here. I know Mr. Marchi brought that up before, but it is not the same way in which I would like to ask that question. Did these people leave voluntarily? What has been said, what has been done, for them to leave? Or did they leave by themselves because they figured they had no chance of remaining in Canada?

• 1040

Mr. Bissett: When the minister made her statement on the backlog clearance she did invite those who felt that they did not really have a credible basis to leave voluntarily. She said if they did leave voluntarily, when they got back to their own countries they would be free to apply to come to Canada as normal immigrants, and if they came to our offices before they left we would give them a letter of identification so that this would guarantee them an interview at our embassies abroad. So far we know 446 have taken up that opportunity—that is, they have been given voluntary departure and a letter. There may be many others who have simply left Canada without bothering to tell us, who realized that they did not have a valid refugee claim and just have gone home without coming near us. We do not know how many there may be there. It is another guess.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): From the report you gave us, 7,252 refused on humanitarian and compassionate grounds do not sound to me like you are being very humanitarian or compassionate. No doubt you have some guidelines you are following, but the process here seems to be somewhat confusing or complicated in that if the time is going to be taken to determine whether or not a person has grounds based on H and C to remain in this country, it could be established, or should be established at the same time whether or not they have a legitimate refugee claim, and thus eliminate a hearing. Why does that not work?

Mr. Bissett: The fundamental reason is that someone may have very strong humanitarian and compassionate reasons to remain in Canada which have nothing whatsoever to do with whether they are a refugee or not. The refugee definition is the UN convention definition, which Canada has subscribed to, and it is a fairly specific definition. It says that you, as an individual, have had to fear, or experience persecution by your government or other people in your country on the grounds of political, social persecution. It is quite specific.

Persons may come to Canada and we find that they have their whole family here. They may not be refugees, but we would decide to let them stay here for humanitarian reasons.

Mr. Schneider: Of the 7,252 people who were rejected, surely the smaller percentage would be those people you

[*Traduction*]

minimum de fondement, et tous les cas n'ont pas encore été entendus. Seulement 37 ont été rejetées.

M. Koury: Je vois qu'il y a eu 466 départs volontaires. Je sais que M. Marchi a déjà soulevé la question, mais je voudrais l'aborder sous un autre angle. Ces personnes sont-elles parties volontairement? Que leur a-t-on dit? Qu'a-t-on fait pour qu'elles partent? Ont-elles décidé elles-mêmes de partir après avoir compris qu'elles n'avaient aucune chance de pouvoir demeurer au Canada?

M. Bissett: Quand la ministre a fait sa déclaration au sujet de l'élimination de l'arriéré, elle a invité tous ceux qui pensaient que leur cause n'avait pas vraiment un minimum de fondement à quitter volontairement le Canada. Elle a dit que s'ils partaient volontairement, au retour dans leur pays, ils pourraient demander de revenir au Canada comme n'importe quel autre immigrant, et que s'ils se présentaient à nos bureaux avant leur départ, nous remettrions une lettre qui leur garantirait une entrevue à l'une de nos ambassades à l'étranger. Jusqu'à maintenant, 446 personnes se sont prévalues de cette possibilité—c'est-à-dire que ces personnes ont quitté volontairement le Canada et qu'on leur a remis une lettre. Il y en a peut-être aussi bien d'autres qui ont tout simplement décidé de partir sans nous le dire, après avoir compris que leur demande n'était pas valable. Nous ne savons pas combien de personnes cela peut représenter.

M. Schneider (Regina—Wascana): Si j'en juge d'après le rapport que vous avez remis, 7,252 personnes à qui l'on a refusé de reconnaître un statut de réfugié pour raison humanitaire, cela ne me paraît pas tellement humanitaire. Vous appliquez sûrement un certains nombres de critères, mais le processus me paraît plutôt confus ou compliqué. Pourquoi deux enquêtes ou deux audiences? En même temps que l'on détermine s'il y a des raisons humanitaires pour permettre à la personne de demeurer au Canada, pourquoi ne pas chercher à déterminer si sa demande de statut de réfugié est légitime ou non?

M. Bissett: Tout simplement parce qu'il peut y avoir de très bonnes raisons humanitaires de permettre à une personne de demeurer au Canada, qui n'ont absolument rien à voir avec sa condition de réfugié, Nous appliquons la définition de réfugié de la Convention des Nations Unies dont nous sommes signataires, et cette définition est très précise. Elle dit qu'il faut avoir été menacé ou avoir fait l'objet de persécution de la part de son gouvernement ou d'autres personnes dans son pays pour des raisons politiques ou sociales. C'est très précis.

Il peut arriver que des gens viennent au Canada et que nous découvrions que toute leur famille y est déjà établie. Ils ne sont peut-être pas des réfugiés, mais nous pouvons leur permettre de demeurer au Canada pour des raisons humanitaires.

M. Schneider: Il n'y aurait sûrement que très peu de personnes comme celles que vous venez de décrire parmi

[*Text*]

have just described. Would not the greater percentage of them be people from the refugee backlog?

Mr. Bissett: They are all in the backlog, these people.

Mr. Schneider: Refugee backlog?

Mr. Bissett: Yes. All these people are in the backlog.

Mr. Schneider: They have made refugee claims?

Mr. Bissett: Yes. They have made refugee claims.

Mr. Schneider: Again, why can that process not be all decided at the same time?

Mr. Bissett: Well, many of them will not be able to have credible basis because they have no claim whatsoever to persecution, but at the same time there may be other reasons why we would not want to send them home. That is essentially what we are looking at in that first review.

Mr. Barnett: It takes one officer to do an H and C interview and that officer at the same time can offer counselling and voluntary departure, and even more importantly he makes sure that the claimant will be prepared for the panel hearing. The claimant is aware of his need for counsel. The claimant has his personal information form done up, and so on. The panel is a very difficult thing to pull together. The panel must have one of our officers, the board member, an adjudicator, the claimant, and the counsel. We find it easier to spend that one officer upfront, making sure this is all going to come together when the time is ripe.

Mr. Schneider: I have a little concern about legal departments in this country setting up offices based purely on their ability to earn income in handling refugee claims, but that is a subject for another day, I guess.

• 1045

I am concerned with pressure that may be exerted on the department through what might be called a "babies for passports" situation, in that where you have people who have been in the country long enough to have developed a family here, whose family we cannot eject from the country, we are left with a logical situation, it seems, at least from where I sit, such that you would think the parents would automatically, in the mind of the average person, qualify for citizenship if their children are Canadian citizens. Do you feel pressured by this situation? Is it a situation you have discussed amongst yourselves, and how do you propose to deal with it?

Mr. Bissett: The fact that someone in Canada has a child born here, who is automatically a Canadian citizen,

[*Translation*]

les 7,252 qui ont été rejetées. La plupart d'entre elles font partie de l'arriéré dans le traitement des demandes de réfugiés, n'est-ce pas?

M. Bissett: Ces gens font tous partie de l'arriéré des demandes

M. Schneider: De l'arriéré dans le traitement des demandes de réfugié?

M. Bissett: Oui. Toutes ces personnes en font partie.

M. Schneider: Ce sont des personnes qui ont fait une demande de statut de réfugié?

M. Bissett: Oui, en effet.

M. Schneider: Pourquoi ne pourrait-on pas tout faire d'un seul coup?

M. Bissett: La demande de bien des gens n'a pas le minimum de fondement requis parce qu'ils ne peuvent prétendre avoir fait l'objet de persécution, mais parallèlement, il peut y avoir d'autres raisons pour ne pas les renvoyer dans leur pays. C'est essentiellement ce que nous cherchons à dterminer au cours du premier examen.

M. Barnett: Il faut un agent pour la première entrevue, et cet agent peut en même temps offrir des conseils à la personne intéressée et la convaincre de repartir volontairement, et plus important encore, cet agent s'assure que la personne en question sera préparée pour l'audience. Elle sait qu'elle a besoin d'un conseil. On remplit sa formule de renseignements personnels, et le reste. Il est très difficile de réunir le comité. Il doit comprendre l'un de nos agents, le membre de la Commission, un arbitre, la personne qui a formulé la demande, et le conseil. Nous préférons faire intervenir l'agent avant cette étape pour s'assurer que tous les éléments seront réunis lorsque le moment sera venu.

M. Schneider: J'ai quelques inquiétudes au sujet des services juridiques qui mettent sur pied des bureaux dont la seule activité consiste à traiter, à titre onéreux, des demandes de statut de réfugié, mais c'est un sujet que je réserverai pour un autre jour, je suppose.

Je crains que certaines personnes n'exercent des pressions auprès du ministère en essayant d'obtenir des passeports parce qu'ils ont des enfants nés au Canada. Je pense à ceux qui sont au Canada depuis suffisamment longtemps pour avoir eu des enfants ici et qu'on ne peut pas renvoyer du pays. À mon avis, et je pense que c'est celui de la plupart des Canadiens, il serait logique que les parents de ces enfants soient admissibles à la citoyenneté si leurs enfants sont des citoyens canadiens. Est-ce qu'on exerce ce genre de pression sur le ministère? Avez-vous déjà discuté de cette possibilité, et si oui, comment proposez-vous y faire face?

M. Bissett: Le fait que quelqu'un a un enfant né au Canada, qui est citoyen canadien automatiquement, ne

[*Texte*]

would not prevent us from removing the parents if they were unable to comply with the law; and we have done that.

Mr. Schneider: It is a good thing you are not a politician.

Le président: Merci, monsieur Schneider. Votre temps est déjà écoulé.

J'aurais aussi quelques questions à vous poser, monsieur Bissett. Si je regarde les départs volontaires, au 2 novembre 1989, 446 personnes ont quitté. Combien, parmi ces départs volontaires, proviennent de la liste B-1? Est-ce qu'il y en a?

Mr. Dougall: I think I can provide that answer. I have here the major nationalities of persons who have taken a voluntary departure. From El Salvador there were 5, from Iran 3, Guatemala 8, Portugal 238, PRC 1, India 1, Turkey 87, Ghana 1, Jamaica 9. I do not have the specific breakdowns for the remaining 93.

Le président: Mais tous les pays que vous m'avez nommés ne sont pas de la liste B-1?

M. Dougall: Non.

Le président: Alors, je reprends ma question. Combien de ces gens-là sont de la liste B-1?

Mr. Bissett: Of course the B-1 list no longer exists, but when it did exist, Iran was on it, and so was El Salvador and the PRC. At one time India was on it, but then it was taken off it.

Le président: Notre recherchiste nous dit, en compilant les statistiques, qu'il y en aurait 17 de la liste B-1, sur les 446.

M. Barnett: Il y a 93 personnes, aussi, pour lesquelles on n'a pas de détail. On pourrait vous donner une réponse plus spécifique, car nos données nous montrent que pour 93 personnes il n'y a pas de précision.

Le président: D'accord. Si je comprends bien, il y a 17 personnes de la liste B-1, qui sont donc de pays d'où l'on acceptent les réfugiés, sur un total de 446. Cela nous donne une idée du pourcentage très mince de gens qui quittent volontairement. Il y a peu de monde de ces pays-là parce qu'ils savent que leurs chances sont bonnes d'être acceptés ici.

Troisièmement quant aux renvois: Sur les 27, combien on été renvoyés et qui seraient de la liste B-1?

M. Dougall: Il me faudrait faire de la recherche pour trouver les pays concernés. À l'entrevue, nous ne disons pas aux gens comment faire pour quitter leur pays. On leur explique comment faire pour le quitter volontairement.

Le président: Oui, c'est nous qui les avons renvoyés, et c'est nous qui leur avons dit «vous partez, car vous ne répondez pas à nos critères, vous retournez dans votre pays». C'est pour cela que je voulais savoir combien,

[*Traduction*]

nous empêcherait pas de renvoyer les parents s'ils ne respectent pas la loi. Nous l'avons déjà fait.

M. Schneider: Heureusement que vous n'êtes pas politicien.

The Chairman: Thank you, Mr. Schneider. Your time is up already.

I have a few questions, Mr. Bissett. I see from your sheet that as of November 2, 1989, 446 individuals had voluntarily left the country. How many of these individuals were on the B-1 list? Were any of them on it?

M. Dougall: Je pense pouvoir répondre à la question. J'ai ici la liste des pays d'origine de la plupart des personnes qui ont quitté le pays volontairement. Il y en avait cinq du Salvador, trois de l'Iran, huit du Guatemala, 238 du Portugal, un de la République populaire de Chine, un de l'Inde, 87 de la Turquie, un du Ghana, et neuf de la Jamaïque. Je n'ai pas la ventilation pour les 93 autres cas.

The Chairman: But all the countries you mentioned are not on the B-1 list, are they?

Mr. Dougall: No.

The Chairman: In that case, I will repeat my question. How many of them are from countries on the B-1 list?

M. Bissett: La liste B-1 n'existe plus, bien entendu, mais lorsqu'elle existait, l'Iran, le Salvador et la Chine y figuraient. À un moment donné l'Inde était sur la liste également, mais ce pays a été retiré de la liste par la suite.

The Chairman: Our researcher tells me that there were apparently 17 of 446 individuals who were from countries on the B-1 list.

Mr. Barnett: There are also 93 individuals on whom we have no details. We cannot give you a more specific answer, because according to our information, we do not have any details for 93 of the people involved.

The Chairman: All right. If I understand correctly, of the 446, 17 people were from countries on the B-1 list, that is countries from which we accept refugees. That gives us an idea of the very small percentage of these people who leave Canada voluntarily. There are a few people from the countries on this list, because they know their chances of being accepted here are good.

My third question relates to removals. How many of the 27 individuals removed are from countries on the B-1 list?

Mr. Dougall: I would have to do some research to find out which countries were involved. At the interview, we do not tell people how to go about leaving their country. We explain how to go about leaving the country voluntarily.

The Chairman: Yes, we are the people who remove them, saying "you are going back to your country, because you do not meet our criteria". That is why I wanted to know how many of the 27 were from the B-1

[*Text*]

parmi les 27, venaient de la liste B-1? Parce que vous êtes parfaitement conscient que le Comité va se pencher sur la possiblité de trouver des moyens plus expéditifs dans le cadre de cet arriéré, et ce pour faire en sorte que ça ne prenne pas cinq, 10 ou 15 ans pour analyser tout cela. C'est important pour nous.

• 1050

Si je me souviens bien, quand j'avais demandé ce qui se passerait si, à partir de la liste B-1, on décidait d'amnistier ces gens-là plus ceux de quelques autres pays qui se sont ajoutés depuis à cette liste, pays qui «produisent» (entre guillemets), des réfugiés, on m'avait répondu que cela équivaudrait à la moitié de l'arriéré. Plus tôt j'entendais prononcer le chiffre de 6,000 par M. Bissett. Peut-être que le chiffre de 6,000 n'avait aucune mesure avec ma question. C'est cela que je voudrais savoir. Est-ce que c'est possible qu'il y ait à peu près la moitié de l'arriéré qui soit constituée de gens en provenance de pays de la liste B-1, plus quelques autres qui «produisent» des réfugiés? Est-ce que ce chiffre-là est plausible, ou est-il déraisonnable?

M. Barnett: J'hésite à jouer avec les chiffres. Il me semble que c'est environ 30,000 qui seraient de ces pays-là. Ils ne se trouvent pas tous dans le même groupe. Ils sont dispersés dans les quatre groupes de l'arriéré.

Le président: Autrement dit, si je regarde le Sri Lanka, l'Iran, El Savador, le Liban, le Guatémala, la République populaire de Chine, tout cela fait un total de 29,322 dossiers. Ce sont six pays qui figuraient sur la liste B-1 et qui font l'objet d'un important arriéré.

Ce chiffre-là serait pas mal plus près de la réalité que le chiffre de 50,000. Cependant, si on ajoute d'autres pays qui ne sont pas sur la liste B-1, la probabilité est très forte pour qu'on atteigne un chiffre de l'ordre de 50,000?

D'accord. Je n'ai pas d'autres questions. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions? Peut-être une couple de minutes, monsieur Heap, ensuite nous allons suspendre les travaux de notre Comité.

Mr. Heap: Mr. Chairman, I am not sure what position I am in. I mentioned at the beginning that I would like to move the bulk of Ms Young's questions, plus some others, but I think we have lost our quorum. I did not foresee that. I am sorry I did not move it at the beginning. I thought it was fairer to the group to leave the motion until the end.

Le président: Je ne pense pas que nous ayons nécessairement besoin du quorum pour ce faire.

Mr. Bissett: Mr. Chairman, we have not had that list of questions as yet. If we could have them before we leave we would do our best to respond to each of them.

[*Translation*]

list of countries? As you know, the committee is going to be looking at ways of processing the backlog more quickly, so that it does not take us five or 10 or 15 years to get through it all. That is important for us.

If I remember correctly, when I asked what would happen if we decided to grant amnesty to all those from countries on the B-1 list, plus those from a few other so-called refugee-producing countries, which were subsequently added to the list, I was told we could eliminate half of the backlog. Earlier, I heard Mr. Bissett mention 6,000 cases. Perhaps this figure has nothing to do with my question. That's what I wanted to know. Is it possible that about half of the backlog is made up of people from countries on B-1 list, plus a few other refugee-producing countries? Is that figure plausible or not?

Mr. Barnett: I hesitate to play with the figures. I think there would be about 30,000 individuals from those countries They would not all be in the same group. They are spread among the four groups who make up the backlog.

The Chairman: If I add up the figures for Sri Lanka, Iran, El Salvador, Lebanon, Guatemala, the Peoples Republic of China, the total is 29,322 cases. These six countries were on the B-1 list, and do make up a sizeable proportion of the backlog.

This figure must be more accurate than the figure of 50,000. However, if we add in the other countries not on the B-1 list, is it very likely that we would get a figure closer to 50,000?

All right. I don't have any other questions. Are there any other questions? You may have a couple of minutes, Mr. Heap, and then we must adjourn.

M. Heap: Je ne sais pas quelle est ma situation exactement, monsieur le président. Comme je l'ai dit au début, j'aimerais que les fonctionnaires répondent par écrit à la plupart des questions proposées par Mme Young, plus quelques autres, je pense que nous avons perdu le quorum. Je n'ai pas prévu cela. Je regrette ne pas avoir présenté la motion au départ. J'ai pensé qu'il était plus juste d'attendre jusqu'à la fin de la réunion.

The Chairman: I don't think we necessarily need a quorum to do that.

M. Bissett: Nous n'avons pas encore reçu cette liste de questions, monsieur le président. Si vous pouvez nous la donner, nous ferons de notre mieux pour répondre à chacune d'entre elles.

[*Texte*]

Le président: Vous avez raison. Cette liste avait été donnée pour le bénéfice des membres du Comité, mais elle vous sera communiquée immédiatement après la séance.

Monsieur Heap.

Mr. Heap: The two lists I referred to, Mr. Chairman, are Ms Young's list and Mr. Prue's list of recommendations. I think Ms Young's list sums up most of what the previous delegations brought forward. However, I have five additional ones, two of which I have already mentioned, about the Portuguese agreement and about the Quebec regulations. I have only two left besides that, but one is in several parts. I have it written out. I can give it to the clerk.

They are that the executive director to the committee report on the allegations by Ms Jackman—and I have the references in the minutes—that notice is not provided of pre-removal, humanitarian and compassionate review, and that submissions are not permitted; second, that often only one day's notice or less is allowed to a refugee claimant in the backlog who is invited to appear for humanitarian and compassionate review; third, that adjudicators tell a person they have a mandate from the Cabinet to deal with these cases expeditiously and therefore have often refused adequate adjournment for obtaining counsel or for getting evidence interpreted; four, that the usual long-term de facto criteria are not applied to persons in the refugee backlog.

Since this last is a matter issued, I believe, under the authority of the minister, and the minister normally acts with the advice of staff, I thought the staff might be able to indicate to us what the considerations are behind refusing the long-term de facto criteria, which are much wider than the ones applied to people who only arrived last month to claim refugee status.

• 1055

My other question is not referring to Ms Jackman, but is that the executive director report to the committee on whether persons found to have a credible basis by the review of statutory declarations are allowed to bypass the rest of the process and proceed directly to landing, and if not, whether that could be made possible.

It is possible that I missed something that was said in the meeting on that subject. I stand to be corrected; otherwise, perhaps there could be a report on that subject. It would seem to me that if we could eliminate some hearings in that way then everybody would benefit.

[*Traduction*]

The Chairman: You are quite right. The list was prepared for Committee Members, but we will give it to you immediately after the meeting.

Mr. Heap.

M. Heap: Les deux listes auxquelles j'ai fait allusion, monsieur le président, sont celle de Mme Young et celle des recommandations de M. Prue. Je pense que la liste de questions de Mme Yong résume la plupart des points soulevés par les différents témoins. Cependant, j'en ai ajouté cinq, dont deux que j'ai déjà mentionnés, concernant l'entente avec le Portugal et les règlements du Québec. Il ne m'en reste que deux autres, mais une d'entre elles est à plusieurs volets. Je l'ai par écrit. Je peux la donner à la greffière.

Je demande que le directeur exécutif du Comité nous fasse rapport sur les allégations faites par Mme Jackman—et j'ai les renvois pertinents dans le procès-verbal, selon lesquels on ne donne pas de préavis concernant l'examen des considérations humanitaires ou de compassion qui a lieu avant le renvoi, et qu'on ne permet pas aux intervenants de présenter leurs arguments; deuxièmement, elle allègue que souvent il n'y a qu'une journée ou moins de préavis donnée à un demandeur de statut de réfugié qui fait partie de l'arriéré et qui est invité à comparaître pour un examen des considérations humanitaires ou de compassion; troisièmement, elle allègue que les arbitres disent aux demandeurs qu'ils ont le mandat du Conseil des ministres de traiter les cas rapidement et par conséquent ont souvent refusé des suspensions suffisamment longues pour permettre aux intervenants d'obtenir un conseiller juridique ou pour faire interpréter leur témoignage; quatrièmement, elle allègue que les critères habituels d'immigration de facto à long terme ne sont pas appliqués à ceux qui font partie de l'arriéré.

Étant donné que c'est la ministre, je crois, qui permet l'utilisation de ces critères, et étant donné que la ministre suit d'habitude les conseils de son personnel, j'ai pensé que les fonctionnaires pourraient peut-être nous dire pourquoi on refuse l'application de ces critères, qui sont beaucoup plus larges que ceux qui s'appliquent aux demandeurs de statut ce réfugié qui sont arrivés au Canada il y a seulement un mois.

Le directeur exécutif pourrait-il nous dire si des personnes dont la cause a un minimum de fondement reconnu peuvent court-circuiter le reste du processus et passer directement à l'étape de la demande du droit d'établissement, et si ce n'est pas le cas, pourrait-on rendre la chose possible?

Je n'ai peut-être pas bien saisi tout ce que l'on a dit au moment de la réunion sur ce sujet. On voudra peut-être me corriger si je fais erreur; dans le cas contraire, nous pourrions peut-être obtenir un rapport sur la question. Il me semble que si nous parvenions à éliminer quelques audiences, tout le monde en bénéficierait.

[*Text*]

If I may, I will leave these with the clerk.

Le président: Merci, monsieur Heap. Elles seront données à nos fonctionnaires pour qu'ils puissent y répondre.

Je tiens à vous remercier, MM. Bissett, Barnett et Dougall pour votre présence ce matin. Je tiens à souligner, d'ailleurs, la courtoisie avec laquelle vous vous adressez aux membres du Comité. Merci.

La séance est levée.

[*Translation*]

Je vais remettre ces questions à la greffière, si vous me le permettez.

The Chairman: Thank you, Mr. Heap. We will give them to our officials so that they can answer.

Mr. Bissett, Mr. Barnett and Mr. Dougall, I thank you for being here this morning. I appreciate the courtesy with which you talked to the members of the committee. Thank you.

This meeting is adjourned.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Employment and Immigration:

Joe Bissett, Executive Director, Immigration;

Brian Dougall, Manager, Backlog Clearance Program;

Gord Barnett, Director, Immigration Program Delivery, Immigration.

TÉMOINS

Du ministère de l'Emploi et de l'Immigration:

Joe Bissett, directeur exécutif, Immigration;

Brian Dougall, directeur, Programme d'élimination de l'arriéré;

Gord Barnett, directeur, Exécution du programme d'immigration, Immigration.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

SUBCOMMITTEE ON

Immigration

OF THE STANDING COMMITTEE ON LABOUR,
EMPLOYMENT AND IMMIGRATION

HOUSE OF COMMONS

Issues 1–10 • 1989 • 2nd Session • 34th Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings.

Income tax
Farmers
Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains *see* Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the *Order Paper* R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-8976
FAX (613) 992-9417

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date in a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the name of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings

Income tax
Earnings
Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains see Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r. = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter
g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the Order Paper R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada
S.O. = Standing Order

Political affiliations

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-9976
FAX (613) 952-9917

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons
by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

INDEX

HOUSE OF COMMONS SUBCOMMITTEE

SECOND SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1989—

May:	31st, 1.
June:	13th, 2, 3; 15th, 27th, 3; 28th, 4.
October:	24th, 5; 26th, 6; 31st, 7.
November:	2nd, 8; 7th, 9; 9th, 10.

Abuse *see* Refugee determination process

Adjournments *see* Refugee determination process—Hearings

Administrative review *see* Refugee determination process

Agenda and procedure subcommittee *see* Procedure and Committee business

Aid workers *see* External aid—El Salvador

Allen, E. (External Affairs Department)
Immigration policy, China, Committee briefing session, **4**:6-7, 12

Allmand, Hon. Warren (L—Notre-Dame-de-Grâce)
Procedure and Committee business
Organization meeting, **1**:7, 9
Quorum, **1**:7
Witnesses, **1**:9

Amnesty *see* Refugee determination process

Amnesty International *see* Human rights—El Salvador—Violations

Anderson, Edna (PC—Simcoe Centre)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **5**:20-2
Refugees, **5**:21
References, *in camera* meeting, **3**:9

Appeals *see* Refugee determination process

ARENA party *see* El Salvador

Armed forces *see* China—Student demonstrations; External aid—El Salvador; Immigration policy—China

Augenfeld, Rivka (Table de concertation de Montréal pour les réfugiés)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **8**:4-10, 14-7, 18-30

Azevedo, Manuel (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, **3**:11-4, 17-21, 23-4, 26

Backlog *see* Lebanese immigrants—Immigration processing; Refugee determination process

Barnett, Gord (Employment and Immigration Department)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **5**:14, 19-22; **10**:3, 8, 16-8

Beijing, China *see* Embassies and consulates

Beirut, Lebanon *see* Embassies and consulates

Bissett, J.B. (Employment and Immigration Department)
Immigration policy, China, Committee briefing session, **4**:4-6, 9-15, 17-21
Refugee determination process, backlog, Committee study, **5**:4-19, 21-7; **10**:3-5, 8-11, 14-8

Blackburn, Jean-Pierre (PC—Jonquière; Chairman)
Embassies and consulates, **1**:38-9
Employment and Immigration Department, **9**:7, 19, 21
Immigration policy, China, Committee briefing session, **4**:11, 14-5, 21

Blackburn, Jean-Pierre—*Cont.*
Lebanese Canadian community, **1**:39
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, **1**:15, 25-6, 30, 34, 38-41, 53
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, **3**:26
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, meetings, **9**:31
Briefs
Both official languages, **8**:5
Distribution, **1**:10; **8**:4-5
Business meetings, **7**:40-1
Chairman, **1**:6
Correspondence, requesting, M. (Heap), **7**:30, 35
Documents
Requesting, **8**:25
M. (Heap), **7**:32-4, 36-9
Translating, **3**:26
In camera meetings, proceeding to, **1**:53
Information, requesting, **5**:14, 23; **7**:34-5
Ms. (Heap), **5**:10; **7**:30-2; **10**:13
Meetings, location, **5**:28
Motions, withdrawing, **7**:39
Organization meeting, **1**:6-9
Printing, **1**:6-7
Questioning of witnesses, **1**:19
Priority, **1**:8
Rotation by party, M. (Koury), **1**:8
Time limit, **1**:17
Written questions, **10**:14, 19
Quorum, **1**:6-8; **10**:18
Subcommittee, **1**:9
Vice-Chairman, election, **1**:6; **5**:4
Votes in House, **5**:4, 11
Witnesses
Appearances, **1**:9-10
Departmental officials, **7**:40-1
References
Election as Chairman, **1**:6
In camera meeting, **4**:3
Refugee determination process, **3**:26
Backlog, Committee study, **5**:15-8, 23-5, 27; **6**:30-41; **7**:19, 30-7; **8**:4, 8, 18-9, 25-6, 30; **9**:7, 10, 19-21, 24-8, 31; **10**:4, 17-8
Refugees, **1**:25-6; **5**:16-7, 24-5, 27; **8**:18-9, 26, 30; **9**:10, 20, 24-8; **10**:17-8

Briefing sessions *see* Immigration policy—China

Briefs *see* Procedure and Committee business

B-1 list *see* Refugees—Countries of origin

Cabinet directives *see* Refugee determination process—Backlog

Canada Employment and Immigration Commission *see* Portuguese refugee claimants—Employment

Canada Employment and Immigration Union *see* Organizations appearing

Canadian Bar Association *see* Organizations appearing

Canadian Charter of Rights and Freedoms
Refugee Backlog Clearance Program, conformity, **7**:11; **8**:20

Canadian Council for Refugees *see* Organizations appearing

Canadian Council of Churches
Middle East Working Group, role, 1:11
See also Organizations appearing

Canadian International Development Agency *see* External aid—El Salvador

Canadian-Lebanese Community of Ottawa *see* Organizations appearing

Capelos, Placido Alves (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:12-3

Caroline, Garry (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:13-4

Case presenting officers *see* Refugee determination process—Hearings

CEIC *see* Canada Employment and Immigration Commission

Central America *see* External aid

Chain of Hope *see* Human rights—El Salvador

Chami, Joseph (Canadian-Lebanese Community of Ottawa)
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:28-33, 35-8, 40-5, 47-50, 52

Charter of Rights *see* Canadian Charter of Rights and Freedoms

Children *see* Refugees

China
Communist Party leaders, dismissals, 4:15-6
Student demonstrations, May - June /89, armed forces suppression, 4:16-7
See also Immigration policy
See also Refugees

Chinese nationals *see* Chinese Canadian community; Immigration policy—China

Chinese Canadian community
Chinese nationals, numbers, breakdown, 4:7

Chinese immigrants
Family reunification program, processing, expediting, 4:5-7
Numbers, 4:13
Processing, 4:12-3
Status inquiries, 4:13
Student visas, expediting, 4:5-7
Medical examinations, 4:7, 13
Visitors visas, issuing, 4:7

CIDA *see* Canadian International Development Agency

Claimants *see* Portuguese refugee claimants; Refugee determination process—Humanitarian

Claims *see* Portuguese refugee claimants; Refugees

Claims adjudicators *see* Refugee determination process

Clark, Roger (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group)
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, 2:7-9, 19, 24-5, 27, 29-30

Committee
Briefing session *see* Immigration policy—China
See also Procedure and Committee business

Committee studies and inquiries
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, 2:4-36
Lebanese immigrants, immigration processing, 1:9-54
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, 3:11-26; 4:3
Refugee determination process, backlog, 5:4-28; 6:4-38; 7:6-41; 8:4-30; 9:4-31; 10:4-20

Communist Party *see* China

Community organizations *see* Refugee determination process; Refugees claimants—Employment

Construction industry *see* Portuguese refugee claimants—Employment

Consular officials *see* Immigration

Consulates *see* Embassies and consulates

Consultants *see* Immigration consultants

Corruption *see* Immigration—Consular officials

Court challenges *see* Refugee determination process

Couture, Clément (PC—Saint-Jean)
References, *in camera* meeting, 3:9

Criminal acts *see* Immigrants; Refugees

Cyprus *see* Embassies and consulates—Nicosia; Lebanese immigrants—Displacement

Da Costa, Maria (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:17-8, 23-4

Damascus, Syria *see* Embassies and consulates—Beirut

Death squads *see* Human rights—El Salvador

Demonstrations *see* China

Department of Employment and Immigration *see* Employment and Immigration Department

Department of External Affairs *see* External Affairs Department

Deportation *see* Portuguese refugee claimants; Refugees—Removal

de Sao José, Bento (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:14-6

Dias, Joao (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:13

Documents *see* Immigrants—El Salvador; Refugee determination process—Humanitarian

Domestic workers *see* Immigrants

Dougall, Brian (Employment and Immigration Department)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **10**:6-7, 9-11, 17

Duff, O. (Employment and Immigration Department)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **5**:15

Economy *see* Portuguese refugee claimants—Deporting; Refugees—Definition

El Salvador
Political parties, ARENA, **2**:32-3
See also Embassies and consulates; External aid; Human rights; Immigrants; Refugees; War

El Salvador Death Squads: A Government Strategy *see* Human rights—El Salvador

Embassies and consulates
Beijing, China, human resources, increasing, **4**:7
Beirut, Lebanon, **1**:12, 17-8, 30, 32, 35-6, 44, 46, 48, 50
Transferral to Damascus, Syria, results, **1**:12, 29, 34, 47
El Salvador, **2**:32-3
Nicosia, Cyprus, **1**:30-1
Transferring to Limassol, Cyprus, **1**:26, 32, 34, 38-9

Employment
Opportunities, labourers, **3**:14-6
See also Immigration—Criteria; Portuguese refugee claimants; Refugees

Employment and Immigration Department
Policy manual *see* Portuguese refugee claimants; Refugees—Families
Staff, refugee backlog clearance
Hiring practices, **9**:9, 17-9
Increasing, **9**:5-6, 13-4, 19-20
Job security, **9**:20-1
Morale, **9**:21-3
Public servants/outside appointees, **9**:6-8, 18
Training, **9**:8, 28
See also Organizations appearing

Esquipulas II agreements *see* External aid—Central America

Ethnic communities *see* Immigrants—Settlement

Exercise of Discretionary Powers Within the Framework of the Immigration Program *see* Refugee determination process—Humanitarian

External Affairs Department *see* Organizations appearing

External affairs policy *see* Human rights

External aid
Central America, Esquipulas II human rights agreements, compliance, linking, **2**:17-8, 21-2, 28
El Salvador
Aid workers, armed forces harassment, detainment, etc., **2**:5-6, 9-12, 15
Bilateral funding, **2**:25-7
Canadian International Development Agency, travel advisory, **2**:6
Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America, role, **2**:14

External aid—*Cont.*
El Salvador—*Cont.*
Trends, reporting, **2**:6
Lebanon, humanitarian aid, **1**:13, 16, 18-9, 21, 37

Family reunification *see* Chinese immigrants; Refugees

Families *see* Refugees

Ghana *see* Refugees

Gomez, Maria Cristina *see* Human rights—El Salvador

Government departments appearing *see* Organizations appearing

Guay, Lorraine (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group)
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, **2**:16-9, 25-8, 30-1

Haiti *see* Refugees

Harb, Mac (L—Ottawa Centre)
Embassies and consulates, **1**:44, 46
Immigration, **1**:45-6
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, **1**:20, 44-6, 50, 53
War, **1**:44

Heap, Dan (NDP—Trinity-Spadina)
Employment and Immigration Department, **9**:17-9, 28
External aid, **2**:25
Human rights, **2**:23
Immigrants, **3**:19-20
Immigration policy, **9**:16-7; **10**:13
China, Subcommitee briefing session, **4**:8-11, 18-21
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, **2**:22-3, 25, 33-4
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, **3**:19-20
Portuguese refugee claimants, **3**:19; **10**:12-3
Procedure and Committee business
Business meetings, **7**:40
Correspondence, M., **7**:30-1, 35-6
Documents, **6**:38; **8**:24-5
M., **7**:32-4, 36-8
Information, **6**:38-9; **8**:17
M., **7**:31-2, 35
M., **5**:10
Motions, **7**:39
Questioning of witnesses, **10**:11, 14, 18
Quorum, **10**:18
Witnesses, **7**:40
M., **3**:9
References, *in camera* meetings, **3**:9; **4**:3
Refugee determination process, **3**:20
Backlog, Committee study, **5**:10; **6**:5, 17-21, 38-9; **7**:8, 16-9, 22-3, 30-8; **8**:14-7, 24-5; **9**:6, 16-9, 28-31; **10**:11-3, 19
Refugees, **2**:23, 33-4; **3**:19-20; **4**:9; **5**:10; **6**:19-20, 39; **7**:8, 17-9, 23; **8**:15-7; **10**:13

Hearings *see* Refugee determination process

Hiring practices *see* Employment and Immigration Department—Staff

Homsy, Rose (Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund)
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:33-4, 39, 41-2, 46-8, 50, 52-3

Honduras *see* Refugees—El Salvador

Hoppe, Carter (Canadian Bar Association)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 6:13-7, 20, 27-30, 34-5

Howard, Rev. Richard (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group)
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, 2:9-12, 20, 23-5, 32, 34-5

Human rights
El Salvador
Amnesty International report, *El Salvador Death Squads: A Government Strategy*, 2:7
Chain of Hope, Maria Cristina Gomez, 2:13, 24-5
Death squads, resurgence, political climate, relationship, 2:7-9, 16, 23-5
Government awareness, 2:27-8
Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America, reports, 2:14
Popular organizations, repression, 2:15-7
Preserving, public support, Quebec, 2:17
Violations, victims, 2:8, 16, 24-5
External affairs policy, linking, 2:27
Lebanon, 1:52
Violations
Monitoring, reporting, Amnesty International role, 2:7
See also Human rights—El Salvador
See also External aid—Central America

Humanitarian aid *see* External aid—Lebanon

Humanitarian, compassionate concerns *see* Refugee determination process

Icart, Jean-Claude (Table de concertation de Montréal pour les réfugiés)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 8:12-4, 26-8

In camera meetings *see* Procedure and Committee business

Illegal De Facto Residence *see* Portuguese refugee claimants—Employment and Immigration Department

Immigrant status *see* Refugees—Voluntary departure

Immigrants
Contributions, 3:22
Criminal acts, 8:28
Domestic workers, 6:35
El Salvador, documents, 2:35
Integration, 6:21
Settlement, ethnic communities, 7:20
Social service agency, establishing, 3:19-20
See also Chinese immigrants; Lebanese immigrants

Immigration
Consular officials, corruption, allegations, 6:30
Criteria, 6:14-5
Circumventing, 3:22
Employment, 1:40; 3:22-3

Immigration—*Cont.*
Criteria—*Cont.*
Points system, revising, 3:15, 25
See also Refugees—Voluntary departure
Increasing, 1:43, 49
Processing
Bureaucratic delay, implications, 1:45-6
Expediting, medical examinations, 7:22-3
See also Lebanese immigrants
Public acceptance, evolution, 7:21-2
System, integrity, 6:21; 8:29
Visitors visa, applicant, individual example, 1:52
See also Refugee determination process—Backlog

Immigration and Refugee Board *see* Refugee determination process

Immigration consultants *see* Refugees

Immigration of Lebanese Citizens to Canada *see* Report to Committee

Immigration policy
Changes, information, disseminating, 9:16-7; 10:13
China, student demonstrations, May - June /89, armed forces suppression
Chinese nationals in Canada, status, extending/changing, 4:4-5, 8-11, 15, 17-21
Canada-China relations, impact, 4:13-4
Financial aid, 4:8
Information, disseminating, 4:6-8
Self-exile, definition, application, 4:18-20
Student organizations, reaction, 4:14-5
Work permits, issuing, 4:5, 8-9, 11-2
Committee briefing session, 4:4-21

Immigration Subcommittee *see* Committee

Inquiries *see* Committee studies and inquiries

Integration *see* Immigrants

Inter-Agency El Salvador Monitoring Group
Background, role, representation, 2:4-5
Committee study, 2:4-36
See also Organizations appearing

Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America
Background, role, membership, 2:13-4
See also External aid—El Salvador; Human rights—El Salvador

International Jesuit Refugee Service *see* Refugees—El Salvador

Interpretation *see* Refugee determination process—Hearings

Italian Canadian community
Characteristics, 3:22

Jackman, Barbara (Canadian Bar Association)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 6:7-13, 19, 25-34, 36-8

Job security *see* Employment and Immigration Department—Staff

Johnson, Al (PC—Calgary North)
Chinese immigrants, 4:13
Immigration, 3:25

Johnson, Al—*Cont.*
Immigration policy, China, Committee briefing session, 4:13, 15, 17
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:24-6; 8:27-8
Portuguese refugee claimants, 3:24-5
Procedure and Committee business
Briefs, 8:5
Information, 5:14, 23
Organization meeting, 1:4, 7
Quorum, 1:7
References, *in camera* meeting, 4:3
Refugee determination process, 3:25
Backlog, Committee study, 5:12-4, 22-3, 25-6
Refugees, 3:25; 8:28

Jourdenais, Fernand (PC—La Prairie; Acting Chairman)
Embassies and consulates, 1:50
Human rights, 2:27
Immigrants, 6:36
Immigration, 1:49
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, 2:27-30, 35
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:15, 22-6, 40-1, 46-7, 49-50
Procedure and Committee business
Briefs, 8:4
Questioning of witnesses, 1:17
References
Acting Chairman, taking Chair, 3:9
In camera meeting, 3:9
Refugee determination process, 2:29-30
Backlog, Committee study, 6:35-8; 8:20-2, 24
Refugees, 1:23-5, 49-50; 2:28-30, 35; 6:37-8; 8:20, 22
War, 2:30

Jutzi, B. (External Affairs Department)
Immigration policy, China, Committee briefing session, 4:14-7

Klassen, Elizabeth (Toronto Refugee Affairs Council)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:11-4, 17-9, 26-7

Khoury, Siham (Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society)
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:19-22, 26-8, 35-6, 40, 42-3, 47, 49, 52-4

Kingston, Elizabeth (Committee Clerk)
Procedure and Committee business
Motions, 7:39
Organization meeting, 1:6
Refugee determination process, Committee study, 7:35-6

Koury, Allan (PC—Hochelaga—Maisonneuve; Acting Chairman)
Embassies and consulates, 1:47-8
Employment and Immigration Department, 9:23
External aid, 1:21
Immigration, 6:30
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:9, 14, 20-2, 24, 43, 47-8
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:21, 23-4

Koury, Allan—*Cont.*
Procedure and Committee business
Correspondence, M. (Heap), 7:31, 36
Documents, M. (Heap), 7:36-7
Meetings, 5:28
Organization meeting, 1:6-8
Printing, M., 1:8
Questioning of witnesses, M., 1:8
Quorum, 1:6-7
Reports to Committee, first, M., 3:10
Staff, M., 1:8
Vice-Chairman, M., 1:6
References
Acting Chairman, taking Chair, 3:9; 6:3
In camera meetings, 1:9; 4:3
Refugee determination process, backlog, Committee study, 5:14-5, 17; 6:28-31; 7:27, 31, 36-7; 9:22-4; 10:9, 14-5
Refugees, 3:23-4; 10:14-5
War, 1:48

Labour market *see* Refugees—Skills

Labourers *see* Employment—Opportunities

Labourers' International Union of North America
Representation, 3:13

Langan, Joy (NDP—Mission—Coquitlam)
External aid, 1:16, 37
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:9-10, 14, 16-7, 37-8, 47
Procedure and Committee business
Organization meeting, 1:7
Questioning of witnesses, 1:17, 19
Quorum, 1:7
Witnesses, 1:9-10
Refugees, 1:37-8

Langlois, Charles A. (PC—Manicouagan)
References, *in camera* meeting, 3:9

Lawyers *see* Legal counsel

Lebanese Canadian community
Background, 1:37
Lebanese immigrants, assistance, 1:22, 31-2
Lebanon, contacts, 1:39
Ottawa, Ont., numbers, 1:28

Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund *see* Organizations appearing

Lebanese immigrants
Applicants
Numbers, 1:12-5, 21, 26, 36
Refusal, 1:39-40, 51
Displacement to Cyprus, 1:31
Accommodations, lack, 1:17, 35, 39
Hardship, travel by sea, impoverishment, etc., 1:13, 16-7, 19-22, 27, 29-30, 33
Numbers, 1:11, 38
Immigration processing, 1:45
Backlog, clearance measures, 1:12-3, 15, 21, 26-7, 32-4, 49, 53
Committee study, 1:9-54
Medical examinations, 1:47-8

Lebanese immigrants—*Cont.*
Immigration processing—*Cont.*
Special program, 1:32-3, 40-1, 43-5
In camera meeting, 3:9-10
Settlement prospects, temporary/permanent residence, country of choice, etc., 1:23-4, 27-9, 34, 36, 42-3; 6:22-3
Visitors visas, eligibility, 1:23, 46-7, 49-50
See also Lebanese Canadian community; Refugees—Definition

Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society *see* Organizations appearing

Lebanon *see* External aid; Human rights; Lebanese Canadian community; War

Lee, Derek (L—Scarborough—Rouge River)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 6:24-7
Refugees, 6:27

Legal counsel *see* Refugee determination process—Humanitarian; Refugees

Legault, Claudette (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group)
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, 2:4-7, 9, 13, 16, 18, 20-2, 24, 28, 32

Letter of introduction *see* Refugees—Voluntary departure

Limassol, Cyprus *see* Embassies and consulates—Nicosia

Marchand, Mathilde (Canadian Council for Refugees)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 8:10-2, 17-26, 28, 30

Marchi, Sergio (L—York West)
External aid, 2:21-2
Immigrants, 2:35
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, 2:18-22, 35
Procedure and Committee business
Correspondence, M. (Heap), 7:30-1
Information, 9:14
References, *in camera* meetings, 1:9
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:14-6, 27-9, 30-1; 9:13-6; 10:5-11
Refugees, 2:18-20; 7:14, 16, 27-9; 9:15-6; 10:7-10

Maxwell, Jane (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group)
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, 2:13-6, 22, 32-6

McQuillan, J.B. (Employment and Immigration Department)
Immigration policy, China, briefing session, 4:7-9

Medical examinations *see* Chinese immigrants—Student visas; Immigration—Processing; Lebanese immigrants—Immigration

Middle East Working Group *see* Canadian Council of Churches

Mitsui, Tad (Canadian Council of Churches)
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, 1:10-9, 22-5, 36, 38-9, 43

Montreal, Que. *see* Refugees—Community organizations

Mota, Victor (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, 3:16-7

Nicosia, Cyprus *see* Embassies and consulates

Ontario *see* Refugee determination process—Backlog

Orders of Reference, 1:3

Organization meeting *see* Procedure and Committee business

Organizations appearing
Canada Employment and Immigration Union, 9:4-31
Canadian Bar Association, 6:4-38
Canadian Council for Refugees, 8:10-2, 17-26, 28, 30
Canadian Council of Churches, 1:10-9, 22-5, 36, 38-9, 43
Canadian-Lebanese Community of Ottawa, 1:28-33, 35-8, 40-1, 43-5, 47-50, 52
Employment and Immigration Department, 4:4-15, 17-21; 5:4-27; 10:4-11, 14-8
External Affairs Department, 4:4, 6-7, 12, 14-7
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, 2:4-36
Lebanese Canadian Ladies Assistance Fund, 1:33-4, 39, 41-2, 46-8, 50, 52-3
Lebanese-Syrian Canadian Ladies Aid Society, 1:19-22, 26-8, 35-6, 40, 42-3, 47, 49, 52-4
Ottawa and District Labour Council, 3:14
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, 3:11-21, 23-4, 26
Table de concertation de Montréal pour les réfugiés, 8:4-10, 12-30
Toronto Refugee Affairs Council, 7:6-19, 22-9
See also individual witnesses by surname

Ottawa and District Labour Council *see* Organizations appearing

Ottawa, Ont. *see* Lebanese Canadian community

Paper screening *see* Refugee determination process—Credible basis test

Parent, Gilbert (L—Welland—St. Catharines—Thorold)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:25-6
Refugees, 7:26

Parents support group *see* Refugees—Community organizations

Pascucci, Cres (Canada Employment and Immigration Union)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 9:4

People's Republic of China *see* China

Personal identification form *see* Refugee determination process

PIF *see* Personal Identification Form

Pocock, Nancy (Toronto Refugee Affairs Council)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:7-8, 15, 17, 24-5, 27-9

Points system *see* Immigration—Criteria

Policy manual *see* Employment and Immigration Department

Political parties *see* Communist Party; El Salvador

Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee
Committee study, **3**:11-26
Membership, **3**:12
In camera meeting, **4**:3
See also Organizations appearing

Portuguese refugee claimants
Association, meeting, resolutions, **3**:19
Claims, withdrawing, **3**:20-1, 23
Deporting, consequences, economic impact, etc., **3**:14, 16-7, 24-5
Employment, construction industry, **3**:13-5
Form 2151, Confirmation of Offer of Employment, CEIC issuing, **6**:16-7, 27, 37; **10**:12-3
Employment and Immigration Department, policy manual, S. IE-926, *Illegal De Facto Residence,* application, **3**:19-20, 23
Individual examples, **3**:12, 17-9, 23-4
Status, regularizing, **3**:13, 15; **6**:22

Procedure and Committee business
Acting Chairmen, taking Chair, **3**:9; **6**:3
Agenda and procedure subcommittee, meetings, **9**:31
Briefing session, **4**:4-21
Briefs
Both official languages, **8**:5
Distribution, **1**:10; **8**:4-5
Business meetings, 7:40-1
Chairman, election, M. (Schneider), **1**:6, agreed to, 4
Correspondence, requesting, **6**:38
M. (Heap), 7:30-1, 35-6, as amended, agreed to, 4
Amdt. (Schneider), 7:31, agreed to, 4
Amdt. (Heap), 7:36, agreed to, 4
Documents
Requesting, **6**:38; 7:24-5
M. (Heap), 7:32-4, 36-9, withdrawn by unanimous consent, 4
Translating, tabling, **3**:26, as agreed, 10
In camera meetings, proceeding to, **1**:53
Information, requesting, **5**:14, 23; **6**:38-9; 7:34-5, 39-40, as agreed, 5; **8**:17; **9**:14
M. (Heap), **5**:10, agreed to, 3
M. (Heap), 7:30-2, 35, 39-40, as amended, agreed to, 4
Amdt. (Koury), agreed to, **7**:3
Amdt. (Schneider), agreed to, 7:3
Amdts. (Heap), 7:32, agreed to, 4
M. (Heap), **10**:13-4, agreed to, 3
Meetings
Adjourning, M. (Schneider), 7:41, agreed to, 5
Location, **5**:28
Motions, withdrawing, 7:39
Organization meeting, **1**:6-9
Printing, minutes and evidence, M. (Koury), **1**:8, agreed to, 4
Questioning of witnesses, **1**:19
Priority, Committee members, **1**:8, agreed to, 4-5
Rotation by party, M. (Koury), **1**:8, agreed to, 4
Time limit, **1**:17
Written questions, **10**:11, 14, 18-9
Quorum, **10**:18
Meeting and receiving/printing evidence without, **1**:6-8, agreed to, 4

Procedure and Committee business—*Cont.*
Reports to Committee, first, adopting, M. (Koury), **3**:10, agreed to
Staff, researchers, M. (Koury), **1**:8, agreed to, 5
Studies and inquiries, resuming in next Session, **4**:3, agreed to by unanimous consent
Subcommittee, establishing, **1**:9
Vice-Chairman
Election
M. (Koury), **1**:6, agreed to, 4
M. (Johnson), **5**:4, agreed to by unanimous consent, 3
Taking chair, **2**:3
Votes in House, **5**:4, 11
Witnesses
Appearances, format, **1**:9-10
Departmental officials, 7:21, 40-1
Introducing, **3**:11
Inviting, M. (Heap), **3**:9, agreed to
Language of testimony, Portuguese, **3**:18

Prue, Michael (Canada Employment and Immigration Union)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **9**:4-31

Public servants *see* Employment and Immigration Department—Staff

Quebec *see* Human rights—El Salvador; Refugee determination process

Refugee Backlog Clearance Program *see* Canadian Charter of Rights and Freedoms; Employment and Immigration Department—Staff; Refugee determination process

Refugee Claimants Backlog Procedures *see* Refugee determination process—Regulations

Refugee determination process
Abuse, **6**:23-4
Administrative review, **5**:5, 9, 26-7; **6**:14; 7:15, 23; **9**:14-5
Amnesty, **5**:6, 9; **6**:4, 13-4, 23, 33, 37; 7:16, 21; **8**:24, 27-8, 30; **9**:14-5; **10**:8
Appeals, 7:10-1, 18, 24-5, 27; **8**:7
Backlog, **6**:35; 7:20, 22-3; **9**:11, 31
Characteristics, breakdown, **5**:7
Committee study, **5**:4-28; **6**:4-38; 7:6-40; **8**:4-30; **9**:4-31; **10**:4-20
Distribution, Ontario/Quebec, **5**:15
Expediting, Cabinet directive, **6**:12-3, 22, 37-8; **10**:13, 19
Numbers, **5**:5-6, 10-2; **6**:14, 18, 35; 7:16, 19; **8**:10; **9**:5
Processing, immigration programs delivery, impact, **6**:4-7, 17-8, 23; 7:21
See also Employment and Immigration Department—Staff
Claims adjudicators, refugee-producing countries, conditions, awareness, **2**:29-30
Community organizations
Concerns, **5**:15-6; **8**:10
Government relations, consultation, etc., 7:29; **8**:20-1, 25-6
Resources, **8**:10
Role, **9**:26
Court challenges, **6**:7-8, 13, 25-6; 7:17-8
Credible basis test, **5**:6, 12; **6**:10; 7:12, 24; **8**:7-8, 21; **9**:9-10, 15, 19-20; **10**:13
Defining, **8**:6-7, 16, 27; **9**:11-2
Paper screening, 7:12-3, 17; **8**:7

Refugee determination process—*Cont.*
Hearings, **5**:21-2; **6**:30-1; **9**:30
Adjournments, **9**:5-6, 23-4, 29-30
Case presenting officers, decisions to concede, **7**:13, 16-7
Evidence, interpretation, **6**:13, 26; **8**:21-2
Taping, transcripts, **5**:14
Historical background, **5**:5
Humanitarian, compassionate concerns, reviewing, **5**:8, 12; **6**:7-8; **8**:27; **10**:14-6, 19
Claimants, rights, legal counsel, **6**:9-10, 26-7; **7**:13-4
Defining, **8**:9
Exercise of Discretionary Powers Within the Framework of the Immigration Program, document 8385-1, Jan./89, **8**:8-9
Guidelines, broadening, **6**:11, 25, 31, 35; **7**:13; **8**:8
Refugee Status Claimants—Consideration of Compassionate Grounds, document NSO1IE252, Feb./89, **8**:8-9
Immigration and Refugee Board, **6**:17; **8**:6, 14
Personal Identification Form, **8**:12
Quebec, **8**:6, 20-1, 24; **10**:11-2
See also Refugee determination process—Backlog
Refugee Backlog Clearance Program, **3**:18, 25-6
Access, eligibility, exclusion, etc., **7**:10, 17-8; **8**:12-3, 28
Administrative support, offices, staff, etc., **5**:8-9, 13-5, 19-20; **6**:5-6, 36, 38; **7**:15, 29; **8**:6, 22-3; **9**:4; **10**:5, 7
Alternative proposal, **3**:12, 17
Cases, resolution, quotas, **9**:5, 13, 22; **10**:6-7
Costs, **5**:18; **8**:10, 19, 30; **10**:4
Criticism, **3**:21-3, 25
Implementation, delaying, **3**:18
Resource allocation, **5**:22-3; **6**:18-9, 22; **8**:23, 27
Timeframe, 2 years, **5**:12-3, 18-9; **6**:25; **9**:22-3; **10**:5-6
See also Canadian Charter of Rights and Freedoms
Regulations, draft form, *Refugee Claimants Backlog Procedures,* **3**:18, 20-1; **6**:9; **7**:11, 18; **8**:6, 14-5; **9**:12, 16-7, 29

Refugee Status Claimants—Consideration of Compassionate Grounds *see* Refugee determination process—Humanitarian

Refugees
Acceptance/refusal, **5**:10; **9**:10; **10**:4, 14-5
Other countries, comparison, **9**:10-1
Children, Canadian-born, **5**:21; **7**:26-7; **10**:16-7
China, **4**:9; **7**:9-10
Claims
Credibility, **7**:20
Numbers, **5**:5
Validity, **7**:23; **9**:10, 20
See also Refugees—El Salvador
Community organizations, parents support group, Montreal, Que., report, **8**:24-5
Countries of origin, former B-1 list, **2**:29; **7**:9, 16, 23-4; **8**:11-2, 17-20, 22, 28, 30; **10**:7-8, 17-8
Criminal acts, background, security concerns, **5**:21
Definition, **1**:36-8, 51
Economic circumstances, incorporating, **3**:25-6
Lebanese immigrants, application, **1**:23-6, 35, 38, 49-50
El Salvador
Claims, validity, **2**:29-30
Group of 400, encamped in Honduras, **2**:34-6

Refugees—*Cont.*
El Salvador—*Cont.*
International Jesuit Refugee Service, role, **2**:9-10
Numbers, **2**:30-1
Repatriation, **2**:10, 18-21, 23, 28, 30
Selection criteria, **2**:33-4
Employment authorization, **5**:6, 8-9; **7**:19, 28-9
Families
Early admission, Employment and Immigration Department, policy manual, S. IE-8-17, **7**:8, 16-7
Reunification, **6**:19, 31, 37-8; **7**:7-9, 11, 15-6, 21; **8**:10-1, 15-6, 23-5, 27, 29; **10**:7-9
Ghana, **7**:24
Haiti, **7**:10
Immigration consultants, retaining, remuneration, etc., **9**:21, 25-6, 28
Legal counsel, **10**:16
Obtaining, obstacles, **8**:10, 12, 26-7, 29-30
Remuneration, **9**:21, 24-7
Public acceptance, **7**:22
Removal, deportation, **5**:17, 25; **7**:20; **8**:16-7
Safe third country, **9**:15-6
Turkish nationals, **5**:17
Skills, labour market demand, **6**:10-1, 19-20, 26, 32-6, 39; **7**:18-9; **10**:13
Status, regularizing, timeframe, **6**:37-9; **7**:14-5; **8**:13-4, 18, 29-30; **9**:20
Priority, first-come, first-served, **7**:11-2, 14, 26-7; **8**:13, 27-8; **10**:9
United States, unsafe, **2**:19, 23
Voluntary departure, immigrant status, reapplying, **5**:6, 8, 16-7, 24-7; **6**:12, 24; **7**:14-5; **8**:23; **10**:4-5, 15, 17
Immigration criteria, complying, **5**:24-5; **6**:31-2
Incentive, settlement program, proposal, **6**:14-7, 19-20, 26-30, 32-4
Letter of introduction, **5**:6, 8, 17, 26-7; **6**:16; **7**:27-8; **10**:10-1
See also Portuguese refugee claimants

Regulations *see* Refugee determination process

Repatriation *see* Refugees—El Salvador

Reports to House
First, *Immigration of Lebanese Citizens to Canada,* **3**:3-8

Resource allocation *see* Refugee determination process—Refugee Backlog Clearance Program

Safe third countries *see* Refugees—Removal

Schneider, Larry (PC—Regina-Wascana; Vice-Chairman)
Chinese immigrants, **4**:12-3
Embassies and consulates, **1**:17-8, 35-6
External aid, **1**:18
Human rights, **1**:52
Immigrants, **3**:22; **7**:20; **8**:28
Immigration, **1**:52; **3**:22; **6**:21; **7**:21-2; **8**:29
Immigration policy, China, briefing session, **4**:11-3
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, **2**:12-3, 18, 28-31, 36
Italian Canadian community, **3**:22
Lebanese immigrants, **6**:22-3
Immigration processing, Committee study, **1**:10, 17-8, 34-7, 47, 51-3

Schneider, Larry—*Cont.*
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, **3**:21-3
Portuguese refugee claimants, **6**:22
Procedure and Committee business
Briefs, **1**:10
Business meetings, 7:40-1
Chairman, M., **1**:6
Correspondence, M. (Heap), 7:31
Documents, M. (Heap), 7:32-4, 37-9
Meetings, M., 7:41
Organization meeting, **1**:4, 6, 8
Printing, M. (Koury), **1**:8
Questioning of witnesses, **1**:17
Witnesses, **1**:10; 7:21, 40
References
Election as Vice-Chairman, **1**:6; **5**:4
In camera meetings, **3**:9; **4**:3
Taking chair, **2**:3
Refugee determination process, **3**:21-3
Backlog, Committee study, **6**:21-3; 7:19-23, 25, 27, 31-4, 37-9; **8**:28-30; **10**:15-7
Refugees, **1**:35-7; **2**:28-31; 7:20-2, 27; **8**:29; **10**:16

Security *see* Refugees—Criminal acts

Self-exile *see* Immigration policy—China

Settlement *see* Immigrants; Lebanese immigrants; Refugees—Voluntary departure

Shropshire, Rob (Toronto Refugee Affairs Council)
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:6-11, 15-9, 22-7, 29

Skills *see* Refugees

Social service agency *see* Immigrants

Sommers, Betty (Ottawa and District Labour Council)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, Committee study, **3**:14

Steering committee *see* Procedure and Committee business—Agenda and procedure subcommittee

Student visas *see* Chinese immigrants

Students *see* China; Immigration policy—China

Studies and inquiries *see* Committee studies and inquiries

Support group *see* Refugees—Community organizations

Syria *see* War—Lebanon

S. IE-926 *see* Portuguese refugee claimants—Employment and Immigration Department

Table de concertation de Montréal pour les réfugiés *see* Organizations appearing

Toronto Refugee Affairs Council
Role, representation, 7:6
See also Organizations appearing

Training *see* Employment and Immigration Department—Staff

Transcripts *see* Refugee determination process—Hearings

Travel *see* External aid—El Salvador; Lebanese immigrants—Displacement

Trends *see* External aid—El Salvador

Turkish nationals *see* Refugees—Removal

United Nations *see* War—Lebanon

United States *see* Refugees

Vice-Chairman *see* Chairman, rulings and statements; Procedure and Committee business

Victims *see* Human rights—El Salvador

Visas *see* Student visas; Visitors visas

Visitors visas *see* Chinese immigrants; Immigration; Lebanese immigrants

Voluntary departure *see* Refugees

Waldman, Lorne (Canadian Bar Association)
Refugee determination process, backlog, Committee study, **6**:4-7, 17-9, 23-4, 28, 30-8

Wappel, Tom (L—Scarborough West)
Embassies and consulates, **1**:26
Lebanese immigrants, immigration processing, Committee study, **1**:9, 14-6, 26-7, 50-1, 53
Procedure and Committee business
Organization meeting, **1**:8
Questioning of witnesses, M. (Koury), **1**:8
Witnesses, **1**:9
References, *in camera* meetings, **3**:9
Refugee determination process, backlog, Committee study, **5**:10-2, 18-20
Refugees, **1**:51
War, **1**:15, 53

War
El Salvador, **2**:30-1
Lebanon, Syrian incursion, **1**:29, 52-3
International response, **1**:41-2
Resolving, **1**:13, 15, 48-9
United Nations emergency debate, **1**:44-5

Witnesses *see* Organizations appearing and *individual witnesses by surname*

Work permits *see* Immigration policy—China

Worthy, Dave (PC—Cariboo—Chilcotin)
Procedure and Committee business
Business meetings, 7:41
Chairman, M. (Schneider), **1**:6
Correspondence, M. (Heap), 7:31
Documents, M. (Heap), 7:32
Information, M. (Heap), 7:32-3, 37-9
Organization meeting, **1**:6
Witnesses, 7:41
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:23-4, 31-3, 37-9
Refugees, 7:23-4

Young, Margaret (Committee researcher)
Procedure and Committee business, business meetings, 7:40-1
Refugee determination process, backlog, Committee study, 7:38, 40-1

Zerter, Barbara (Inter-Agency El Salvador Monitoring Group)
Inter-Agency El Salvador Monitoring Group, Committee study, **2**:21

CANADA

INDEX

DU

SOUS-COMITÉ DE

l'Immigration

DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1–10 • 1989 • 2e Session • 34e Législature

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada – Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group – Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous-titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous-titres tels que:

Impôt sur le revenu
Agriculteurs
Gains en capital

Les renvois à un premier sous-titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. *Voir* Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1re, 2e, 3e l. = première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am. = amendement. Art. = article. Chap. = chapitre. Dd. = ordre de dépôt de documents. Déc. = déclaration. M. = motion. Q.F. = question au *Feuilleton*. Q.o. = question orale. R.g. = réponse du gouvernement. Rés. = résolution. S.C. = Statuts du Canada. S.r. = sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Service de l'index et des références (613) 992-7645. Télécopieur (613) 992-9417

INDEX

SOUS-COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

DEUXIÈME SESSION—TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1989—

Mai:	le 31, f.1.
Juin:	le 13, f.2 et f.3; les 15 et 27, f.3; le 28, f.4.
Octobre:	le 24, f.5; le 26, f.6; le 31, f.7.
Novembre:	le 2, f.8; le 7, f.9; le 9, f.10.

Affaires extérieures, ministère. *Voir* Témoins

Agents d'immigration. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Motifs d'ordre humanitaire, examen—Déclarations

Aide bilatérale. *Voir* El Salvador—Canada

Aide humanitaire. *Voir* Liban

Aide juridique. *Voir* Réfugiés

Allen, E. (ministère des Affaires extérieures)
Chine, situation, séance d'information, **4**:6-7, 12

Allmand, l'hon. Warren (L—Notre-Dame-de-Grâce)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:9
Sous-comité, **1**:9
Séance d'organisation, **1**:7

Alves Capelos, Placido (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:12-3
Voir aussi Immigrants—Illégaux Portugais—Expulsion

Ambassades et missions diplomatiques. *Voir* Chine; Liban—Canada; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Départs volontaires du Canada—Lettre

Amérique centrale
Réfugiés, États-Unis, politique, **2**:19

Amnistie internationale. *Voir* Droits de la personne—Violation

Anderson, Edna (PC—Simcoe-Centre)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **3**:9-10
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **5**:20-2

***ARENA*, parti.** *Voir* El Salvador

Association du Barreau canadien (section Immigration). *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination; Témoins

Augenfeld, Rivka (Table de concertation de Montréal pour les réfugiés)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **8**:4-10, 14-30

Avocats. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Azevedo, Manuel (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:11-4, 17-21, 23-4, 26

Barnett, Gord (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **5**:14, 19-22; **10**:8, 16-8

Bibliothèque du Parlement. *Voir* Sous-comité

Bissett, J.B. (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Chine, situation, séance d'information, **4**:4-6, 9-15, 17-21
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **5**:4-19, 21-7; **10**:4-5, 8-11, 14-8

Blackburn, Jean-Pierre (PC—Jonquière; président)
Chine, situation, séance d'information, **4**:11, 14-5
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:30, 38-41
Liban, **1**:38-41
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **4**:3
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **5**:15-8, 24-5; **6**:31-3; **7**:19; **8**:8, 18-9, 25-6, 30; **9**:7, 10, 19-21, 24-8; **10**:17-8
Voir aussi Président du Sous-comité—Élection

Canadiens d'origine libanaise. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre

Canadiens d'origine salvadorienne. *Voir* Réfugiés—Salvadoriens—Provenant

Caroline, Garry (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:13-4

CEC. *Voir* Centres d'emploi du Canada

CEIC. *Voir* Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada

Centres d'emploi du Canada (CEC). *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Personnes quittant volontairement le Canada—Retour

Chami, Joseph (Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:28-33, 35-8, 40-1, 43-5, 47-50, 52

Chine
Ambassade et missions diplomatiques du Canada
Accès, difficultés, **4**:12-3
Immigration, demandes, nombre, etc., **4**:6-7, 13
Événements, mise à jour, **4**:15-7
Ressortissants chinois au Canada
Aide financière, **4**:8
Étudiants, statut, prolongation, **4**:8
Examens médicaux, situation, **4**:13
Gouvernement, mesures, **4**:4-8, 17-8
Étudiants et autres représentants chinois, réaction, **4**:14-5, 21
Relations avec la Chine, répercussions, **4**:13-4
Permis de travail, émission, conditions, **4**:8-9, 11-2
Profil, **4**:7
Réfugiés, statut, revendication
Avantages, évaluation, **4**:17-8
Demandes, nombre, traitement, etc., **4**:9-11
Renseignements, obtention, **4**:13
Renvois, suspension, **4**:9-10, 18
Résidence permanente, demandes, traitement, etc., **4**:19-21
Visiteur, statut, prolongation, **4**:8
Situation, séance d'information, **4**:4-21

Chinois. *Voir* Chine—Ressortissants; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Établissement, droit

Chypre. *Voir* Liban—Libanais

CIEDHAL. *Voir* Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine

CISR. *Voir* Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Clark, Roger (Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador)
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, 2:7-9, 19, 24-5, 27, 29-30

Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine. *Voir* El Salvador—Droits de la personne, violation

Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine (CIEDHAL)
Rôle, 2:13
Voir aussi El Salvador—Droits de la personne, violation

Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration. *Voir plutôt* Travail, emploi et immigration, comité permanent

Commission de l'emploi et de l'immigration (CEIC). *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Arbitres et agents de présentation des cas

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre; Témoins

Conseil canadien des églises. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre; Moyen-Orient; Témoins

Conseil canadien pour les réfugiés. *Voir* Témoins

Conseil des affaires des réfugiés de Toronto
Représentation, etc., 7:6
Voir aussi Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination; Témoins

Conseil du travail d'Ottawa et du district. *Voir* Témoins

***Coola Mankaqua*, camp.** *Voir plutôt Mesa Grande* et *Coola Mankaqua*, camps

Couture, Clément (PC—Saint-Jean)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, 3:9-10

Croix-Rouge. *Voir* Liban—Canada—Aide humanitaire

Da Costa, Maria (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, 3:17-8, 23-4
Voir aussi Immigrants—Illégaux Portugais—Expulsion

Damas. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre—Nicosie, bureau canadien, ouverture—Comparaison

de Sao José, Bento (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, 3:14-6

Députés. *Voir* Sous-comité

Dias, Joao (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, 3:13

Domestiques étrangers. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Dougall, Brian (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 10:6-7, 9-11, 17

Droits de la personne
Violation, Amnistie internationale, mandat, description, 2:7
Voir aussi El Salvador; Liban

Duff, O. (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 5:15

Églises salvadoriennes. *Voir* El Salvador—Pauvres

El Salvador
ARENA, parti au pouvoir, fractionnement, répercussions, 2:32-3
Canada
Actions diplomatiques, suggestions, 2:32-3
Aide bilatérale, 2:17-8, 22, 25-7
Sanctions économiques, imposition, 2:21-2
Situation, gravité, reconnaissance, réticence, 2:27-8
Conflit, règlement, 2:30, 32
Droits de la personne, violation
Canadiens, sensibilisation, 2:17
Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, demandes reçues, etc., 2:16-7
Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, rapports, 2:14
Forces armées, responsabilité, 2:24-5
Escadrons de la mort
Activités, reprise, 2:7-9
Victimes, cas, 2:23-5
Gomez, Maria Cristina, assassinat, 2:13, 15, 24-5
Organismes humanitaires
Espace politique, maintien en vertu de l'Accord *Esquipulas II*, 2:16-7
Forces armées, harcèlement, etc., 2:5-6, 15-6
Pauvres, opprimés, etc., Églises salvadoriennes, assistance, 2:14-5
Personnes victimes des escadrons de la mort, cas, 2:23-5
Salvadoriens
Désirant quitter le pays, procédure, 2:33-5
Réfugiés au Honduras, situation, 2:9-12
Vivant à l'étranger, harcèlement et intimidation, 2:35
Voir aussi Réfugiés—Expulsion—Pays

Emploi et Immigration, ministère. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination; Témoins

Enfants. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Escadrons de la mort. *Voir* El Salvador

***Esquipulas II*, Accord.** *Voir* El Salvador—Organismes humanitaires—Espace

États-Unis. *Voir* Amérique centrale—Réfugiés; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Départs volontaires du Canada

Étudiants. *Voir* Chine—Ressortissants chinois au Canada

Expulsion. *Voir* Immigrants—Illégaux Portugais; Réfugiés; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination *et* Haïtiens

Familles. *Voir* Immigration—Citoyens du Liban, demandes, traitement; Liban—Libanais réfugiés à Chypre; Réfugiés, statut, revendication

Fonds d'aide des dames canadiennes-libanaises. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre; Témoins

Forces armées. *Voir* El Salvador—Droits de la personne, violation *et* Organismes humanitaires

Ghanéens. *Voir* Réfugiés, statut, revendication

Gomez, Maria Cristina. *Voir* El Salvador

Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador
Constitution, représentation, etc., **2**:4-5
Travail, enquête, **2**:4-36
Voir aussi Témoins

Groupes ethniques. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Processus

Guay, Lorraine (Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador)
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:16-9, 25-8, 30-1

Guerre civile. *Voir* Liban

Haïtiens. *Voir* Réfugiés, statut, revendication

Harb, Mac (L—Ottawa-Centre)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:20, 44-6, 50, 53
Liban, **1**:44, 46

Heap, Dan (NPD—Trinity—Spadina)
Chine, situation, séance d'information, **4**:8-11, 18-21
El Salvador, **2**:23, 25, 33-4
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:22-3, 25, 33-4
Immigrants, **3**:19-20
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **3**:9-10
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:19-20; **4**:3
Réfugiés, **2**:23; **4**:18-9
Réfugiés, statut, revendication, **3**:20
Demandes, traitement, retard, enquête, **5**:10; **6**:5, 17-21, 38-9; **7**:8, 16-9, 22-3, 30-40; **8**:14-7, 24; **9**:6, 16-9, 28-31; **10**:11-4, 18-20
Sous-comité, **7**:40
Travaux, planification, **3**:9
Voir aussi Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Homsy, Rose (Fonds d'aide des dames canadiennes-libanaises)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:33-4, 39, 41-2, 46-8, 50, 52-3
Voir aussi Sous-comité—Témoins—Comparution, convocation, etc.

Honduras. *Voir* El Salvador—Salvadoriens; Réfugiés—Salvadoriens—Provenant

Hoppe, Carter (Association du Barreau canadien (section Immigration))
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **6**:13-7, 20, 27-30, 34-5

Howard, Richard (Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador)
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:9-12, 20, 23-5, 32, 34-5

Icart, Jean-Claude (Table de concertation de Montréal pour les réfugiés)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **8**:12-4, 26-8

Immigrants
Illégaux Portugais
Demandes douteuses, retrait, **3**:20-1, 23
Expulsion
Alves Capelos, Placido, cas, **3**:12-3
Coûts, représentation, **3**:14, 16-7, 24-5
Da Costa, Maria, cas, **3**:17-8, 23-4
PME, répercussions, **3**:15-6
Travailleurs, répercussions, **3**:13-4
Immigrant reçu, statut, reconnaissance, **3**:13-5
Établissement, critère, **3**:20
Mota, Victor, recommandation, **3**:17
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, position, **3**:12, 18-20, 26
Manuel de l'immigration, section IE-926, application, **3**:19-23
Services sociaux et juridiques, société à but non lucratif, établissement, **3**:19-21
Société canadienne, apport, **3**:22
Témoins de Jéhovah, appartenance, déclaration, raisons, **3**:17, 19, 22-3
Sélection, système de pointage, remise en question, **3**:15-6, 25
Voir aussi Liban—Libanais réfugiés à Chypre—Désignation

Immigration
Adaptation, programme, mise sur pied, **6**:15-6
Citoyens du Liban, demandes, traitement
Accélération, **1**:12-3
Amélioration, **1**:49-50
Enquête, **1**:9-54; **3**:9-10
Familles, réunification, cas, examen, **1**:13, 15
Familles ou personnes acceptées, nombre, **1**:12, 14-5
Ressources, augmentation, **1**:13, 27, 32-4, 46
Statistiques, **1**:13, 26, 36
Travail, emploi et immigration, comité permanent, rapport à la Chambre, **3**:3-8, 10
Demandes, traitement
Problèmes, **1**:45-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Citoyens
Niveaux, Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada, position, **9**:9
Situations d'urgence, équipes, création, **1**:53
Travailleurs indépendants, admissibilité, points requis, **6**:16
Visas, obtention à l'extérieur du Canada, exigence, **6**:14-5
Voir aussi Chine—Ambassade et missions diplomatiques du Canada; Réfugiés—Salvadoriens

Immigration, Loi. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Motifs d'ordre humanitaire, examen—Restrictions

Jackman, Barbara (Association du Barreau canadien (section Immigration))
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **6**:7-13, 19, 25-34, 36-8

Johnson, Al (PC—Calgary-Nord)
Chine, situation, séance d'information, **4**:13, 15, 17
Immigrants, **3**:24-5
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:24-6; **4**:3
Réfugiés, statut, revendication, **3**:25
Demandes, traitement, retard, enquête, **5**:12-3, 22-3, 25-6; **8**:5, 27-8
Sous-comité, **8**:5
Séance d'organisation, **1**:7

Jourdenais, Fernand (PC—La Prairie; président suppléant)
El Salvador, **2**:27, 30
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:27-30, 35
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:10, 15, 17, 22-6, 40-1, 46-7, 49-50; **3**:9-10
Liban, **1**:22-5, 40-1, 46-7, 50
Réfugiés, **1**:50; **2**:28-30, 35
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **6**:34, 36-8; **8**:4, 20-2, 24
Sous-comité, **1**:10, 17; **8**:4
Travaux, planification, **3**:9
Voir aussi Président du Sous-comité—Présidents suppléants, nomination

Jutzi, B. (ministère des Affaires extérieures)
Chine, situation, séance d'information, **4**:14-7

Khoury, Siham (Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:19-22, 26-8, 35-6, 40, 42-3, 47, 49, 52-4

Klassen, Elizabeth (Conseil des affaires des réfugiés de Toronto)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **7**:11-4, 17-9, 26-7

Koury, Allan (PC—Hochelaga—Maisonneuve; président suppléant)
Immigrants, **3**:23-4
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:9, 20-2, 24, 43, 47-8; **3**:9-10
Liban, **1**:20-2, 47-8
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:21, 23-4; **4**:3
Réfugiés, **6**:30
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **5**:14-5, 17; **6**:28-31; **7**:27, 31, 36-7; **9**:22-4; **10**:9, 14-5
Sous-comité, **1**:14
Séance d'organisation, **1**:6-8
Travaux, planification, **3**:9
Voir aussi Président du Sous-comité—Présidents suppléants, nomination

Langan, Joy (NPD—Mission—Coquitlam)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:9-10, 16-7, 19, 37-8, 47
Liban, **1**:16-7, 37-8

Langan, Joy—*Suite*
Sous-comité, **1**:9-10, 14, 17, 19
Séance d'organisation, **1**:7

Langlois, Charles A. (PC—Manicouagan)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **3**:9
Sous-comité, travaux, planification, **3**:9

Lee, Derek (L—Scarborough—Rouge River)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **6**:24-7

Legault, Claudette (Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador)
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:4-7, 9, 13, 16, 18, 20-2, 24, 28, 32

Liban
Canada
Aide humanitaire
Croix-Rouge, fonds de 500 000 $, versement, **1**:16, 18, 21-2, 37
Dons en argent, utilisation, **1**:18-9
Maintien et expansion, **1**:13, 16
Marchandises, utilité, **1**:18
Ambassade
Fermeture, répercussions, **1**:12
Réouverture, **1**:17-8, 30, 32, 35-6, 46, 52
Services, transfert à l'étranger, **1**:44, 50
Voir aussi sous le titre susmentionné Crise, règlement
Chrétiens, exode, **1**:14, 47
Crise, règlement
Canada, efforts, **1**:13, 15
ONU, débat d'urgence, **1**:44-5
Réaction internationale, **1**:29
Troupes étrangères, retrait, **1**:48-9
Droits de la personne, violation, **1**:52
«Guerre civile», qualificatif, interprétation, **1**:52-3
Libanais quittant le pays, fonds, retrait, limite de 200 $, **1**:20-2
Libanais réfugiés à Chypre
Bâteau, affrètement, **1**:53-4
Canadiens d'origine libanaise, contribution, **1**:31-2
Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa, propositions, **1**:32, 44, 50-1
Conditions de vie, **1**:19-20, 35, 39
Conseil canadien des églises, préoccupations, **1**:13-4
Désignation, termes «immigrants» ou «réfugiés», **1**:35-8, 51
Documents médicaux, pertes, **1**:47-8
Examens médicaux, coûts, **1**:31, 47-8
Familles arrivant au Canada, Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes, assistance, **1**:19, 22
Fonds d'aide des dames canadiennes-libanaises, demandes, **1**:33-4
Médecins affectés, **1**:12, 21, 26
Mesures spéciales, programme, réintroduction, **1**:32, 40-1
Nicosie, bureau canadien, ouverture, **1**:12, 30-1
Comparaison avec le bureau de Damas, **1**:34
Services, tranfert à Limassol, **1**:12-3, 26, 34, 38-9, 46
Nombre, **1**:11, 21, 31, 38
Parrainage, impossibilité, situation, **1**:20, 26-7, 34, 39-43

Liban—*Suite*
Libanais réfugiés à Chypre—*Suite*
Pays étrangers, ouverture, 1:35-6
Problèmes, 1:13, 16-7, 29-30, 33
Raisons, 1:36
Réfugié, statut, revendication, 1:22-6
Retour dans leur pays, possibilité, 1:23-4
Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes, propositions, 1:26-8
Sous-comité, approche, 1:34
Visas
Attente, situation, 1:20-2, 31, 39
De visiteur, refus, 1:46-7, 52
D'immigration, délivrance automatique, rumeur, 1:11-2
Syrie, blocus, répercussions, 1:29
Voir aussi Immigration—Citoyens

Limassol. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre—Nicosie, bureau canadien, ouverture—Services

Liste B-1. *Voir* Réfugiés—Expulsion—Pays; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Pays

Manuel de l'immigration. *Voir* Immigrants—Illégaux Portugais; Réfugiés, statut, revendication—Familles *et* Immigrant reçu, statut, obtention—Familles

Marchand, Mathilde (Conseil canadien pour les réfugiés)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 8:10-2, 17-26

Marchi, Sergio (L—York-Ouest)
Amérique centrale, 2:19
El Salvador, 2:21-2, 35
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, 2:18-21, 35
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, 3:9-10
Réfugiés, 2:18-20
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 7:14-6, 27-31; 9:13-6; 10:5-11
Sous-comité, travaux, planification, 3:9

Maxwell, Jane (Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador)
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, 2:13-6, 22, 32-6

McQuillan, J.B. (ministère de l'Emploi et de l'Immigration)
Chine, situation, séance d'information, 4:7-9

Médecins. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre

***Mesa Grande* et *Coola Mankaqua*, camps.** *Voir* Réfugiés—Salvadoriens—Provenant

Ministère de l'Emploi et de l'Immigration. *Voir plutôt* Emploi et Immigration, ministère

Ministère des Affaires extérieures. *Voir plutôt* Affaires extérieures, ministère

Mitsui, Tad (Conseil canadien des églises)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, 1:10-9, 22-5, 36, 38-9, 43

Mota, Victor (Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, 3:16-7
Voir aussi Immigrants—Illégaux Portugais—Immigrant reçu, statut, reconnaissance

Moyen-Orient
Conseil canadien des églises, rôle, 1:11

Nicosie. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre

Ombudsman. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Processus

ONG. *Voir* Organismes non gouvernementaux

Ontario. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Demandes

ONU. *Voir* Organisation des Nations Unies

Ordre de renvoi
Sous-comité, constitution et autorisations, 1:3

Organisation des Nations Unies (ONU). *Voir* Liban—Crise, règlement

Organismes humanitaires. *Voir* El Salvador; Réfugiés—Renvoi dans leur pays, suivi

Organismes non gouvernementaux (ONG). *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Parent, Gilbert (L—Welland—St. Catharines—Thorold)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 7:25-6

Pascucci, Cres (Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 9:4

Pauvres. *Voir* El Salvador

Petites et moyennes entreprises (PME). *Voir* Immigrants—Illégaux Portugais—Expulsion

PME. *Voir* Petites et moyennes entreprises

Pocock, Nancy (Conseil des affaires des réfugiés de Toronto)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, 7:7-8, 15, 17, 24-5, 27-9

Portugais. *Voir* Immigrants; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee
Travail, enquête, 3:11-26; 4:3
Voir aussi Immigrants—Illégaux Portugais—Immigrant reçu, statut, reconnaissance; Sous-comité—Témoins—Comparution, convocation, etc.; Témoins

Présidence, décisions et déclarations
Députés, questions s'adressant à tous les témoins, procédure, 1:17, 19
Documents, distribution dans les deux langues officielles, 8:5

Président du Sous-comité
Élection de J.-P. Blackburn, 1:6
Présidents suppléants, nomination
Jourdenais, 3:9

Président du Sous-comité—*Suite*
Présidents suppléants, nomination—*Suite*
Koury, **3**:9; **6**:3

Procédure et Règlement
Documents, distribution dans les deux langues officielles, **8**:5

Procès-verbaux et témoignages
Impression, **1**:8

Prue, Michael (Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **9**:4-31

Québec. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination *et* Demandes—Ontario

Rapport à la Chambre
Premier du Comité permanent (enquête sur le traitement des demandes d'immigration de citoyens du Liban), **3**:3-8

Réfugiés
Aide juridique, système, confiance, **7**:20
Définition, **1**:38, 50
Expulsion
Pays exclus, *Liste B-1*, El Salvador, inscription, **2**:29
Voir aussi sous le titre susmentionné Salvadoriens
Groupes désignés, catégorie «en exil volontaire», utilisation, **4**:18-20
Renvoi dans leur pays, suivi
Mécanisme, prévision, **2**:28-9
Renseignements, accès, **2**:19-21
Organismes humanitaires, participation, **2**:29-30
Salvadoriens
Acceptation par les Canadiens, **2**:31
Expulsions, nombre, **2**:28, 30-1
Immigration, politique, clause de non-retour dans leur pays, inclusion, **2**:18-9, 23
Provenant des camps de *Mesa Grande* et de *Coola Mankaqua* du Honduras, Canadiens d'origine salvadorienne, inquiétudes, **2**:34-6
Visas d'immigration, délivrance contre une somme d'argent, allégation, **6**:30
Voir aussi Amérique centrale; Liban—Libanais réfugiés à Chypre—Désignation

Réfugiés, statut, revendication
Activités criminelles, vérification, **5**:21
Arriéré, élimination
Accélération, **6**:31; **7**:21
Amnistie générale, **5**:9; **6**:4, 14-5, 23, 33, 37; **7**:16, 21; **8**:24, 27-8, 30; **9**:14-5; **10**:8
Arbitres et agents de présentation des cas
CEIC, instructions ou directives, remise, **10**:13-4
Conseillers du secteur privé, rémunération, **9**:25-6
Rémunération, comparaison avec la CISR, **9**:6-7, 21-2
Association du Barreau canadien (section Immigration), position et propositions, **6**:4-17, 35-7
Avocats
Rémunération, **8**:26-7; **9**:24, 26-8
Surcharge de travail, **8**:12
Bureaux, ouverture dans des centres urbains, **5**:8, 14-5, 19-20

Réfugiés, statut, revendication—*Suite*
Arriéré, élimination—*Suite*
Cas, nombre, pays d'origine, etc., **5**:6, 10-1; **6**:14; **7**:14, 23-4; **8**:10; **10**:4
Centre pour la suppression de l'arriéré des requérants au Québec, appellation, **8**:6
Centres où certains métiers sont en demande, procédure spéciale, prévision, **6**:39; **7**:34
CISR, prévisions, **6**:23
Conseil des affaires des réfugiés de Toronto, préoccupations, **7**:9-14; **8**:5-6
Coûts, **5**:18; **6**:5, 13; **8**:10; **10**:4, 7
Demandes
Admissibilité et éligibilité, entente à l'amiable, procédure, **7**:34-5
Étude, ordre de priorité, **10**:9-10
Non traitées, nombre, **5**:7, 12
Présentées avant le 1er janv. 1989, **6**:8-9
Reportées en 1988, présentation par écrit, **6**:9
Demandes, bien-fondé, audiences
Ajournements, **9**:5-6, 23-4, 29-30
«Bien-fondé», définitions, **8**:7, 16, 27
Cas approuvés ou rejetés, **7**:13; **8**:7
CISR, rôle, **8**:6, 14
Demandes sans minimun de fondement, **6**:14, 16
Enregistrements, **5**:14
Fraudeurs, détection, **9**:9-10
Interprétation, problèmes, **6**:13; **8**:21-2
Personnes soumises à l'examen sous serment de l'ancien processus, **7**:12-3, 17; **8**:7-8
Procédure expéditive, application, **6**:12, 38
M. (Heap), **7**:4, 32-3, 36-8, retirée, 39
Statistiques, **6**:30-1; **9**:10, 30; **10**:4, 6
Départs volontaires du Canada
Demandes, traitement, délai, **5**:24-8; **6**:28-9, 32
États-Unis, installation et retour au Canada, **6**:29-32
Lettre d'introduction auprès d'une ambassade canadienne, remise, **5**:8; **7**:27-8; **8**:23; **10**:10-1
Nombre, **6**:24; **10**:4-5, 15
Personnes venant de pays inscrits sur la *Liste B-1*, **10**:17-8
Retour avec l'assurance d'un emploi approuvé par un CEC, **6**:17, 19-20, 26-8, 30, 32-5, 37
Situation, **6**:12, 15
Domestiques étrangers, situation, **6**:10-1, 20, 29, 35-6; **7**:18-9; **10**:13
Emploi et Immigration, ministère
Données, inscription dans l'ordinateur, problèmes, **7**:29
Échéancier, prévision, **5**:9
Plan d'action et affectation des ressources, projet, **5**:22-3
Employés
Augmentation, coûts, etc., **9**:6, 13-5, 19-20; **10**:6-7
Formation, **8**:6-7; **9**:8, 28
Insuffisance, **8**:22-3; **9**:5
Moral, relèvement, mesures, **9**:23
Nombre, classification, etc., renseignements, **6**:38
M. (Heap), **7**:3, 30-2, 35, adoptée, 4
Am. (Heap) adoptés, **7**:4, 39
Am. (Koury) adopté, **7**:3, 39
Am. (Schneider) adopté, **7**:3, 39
Répercussions, **6**:6-7, 17

Réfugiés, statut, revendication—*Suite*
Arriéré, élimination—*Suite*
Employés—*Suite*
Supplémentaires, embauche, **5**:9, 13-4; **9**:9, 17-9
Enfants nés au Canada, situation, **5**:21; 7:26-7; **10**:16-7
Établissement, droit
Chinois au Canada depuis plusieurs années, 7:9-10, 16
Conjoints, situation, 7:9, 16; **10**:7-9
Examen administratif de 1986
Personnes exclues, **5**:7; 7:10; **8**:12-4, 28
Résultats, **5**:5
Examens en première instance, nombre, **5**:21-2
Expulsions
Nombre, **10**:5
Sans évaluation, 7:10
Projet de règlement non officiel, application, 7:17-8, 20; **8**:6, 14-5
Familles, séparation
Rapport, remise au Ministre, **8**:24-5
Situation, 7:7-8, 12; **8**:10-1, 15-6
Groupes représentant les réfugiés, attentes, **5**:15-6
Heap, liste de questions, soumission, **10**:11, 14, 18-20
Minimun de fondement. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Arriéré, élimination—Demandes, bien-fondé, audiences
Motifs d'ordre humanitaire, examen, **5**:8, 12
Association du Barreau canadien (section Immigration), allégations, **10**:13, 19
Convocations, préavis d'un jour, **6**:9-10
Critères, réduction de six à trois, **8**:8-9, 27
Déclarations contradictoires, utilisation par les agents, allégations, **6**:10; 7:13-4
Membres immédiats d'une famille, limitation, 7:13
Menace pour la vie dans le pays d'origine, considération, **6**:10-1, 14
Personnes acceptées et refusées, statistiques, **5**:10, 12; **6**:23, 31; **10**:14-6
Règlement, réexamen, **3**:20, 23, 25
Restrictions à certaines catégories, immigration, Loi, paragraphe 114.(2), contravention, **6**:8-9, 25
«Situation de détresse» prévue dans les *Règlements révisés du Québec,* intégration, **8**:24; **10**:11-2
ONG
Financement, **8**:25-6
Recommandations, **8**:20-1
Pays inscrits sur la *Liste B-1*
Élimination, **10**:7-8
Réintroduction, **8**:12, 17-9, 25, 27-8
Nombre, **10**:18
Situation, 7:6, 13, 16-7; **8**:11, 20, 22
Portugais, accord, conclusion avec les travailleurs de la construction, **6**:16-7, 20, 26-7, 37; 7:18-9; **10**:12-3
Toronto Home Builders' Association et bureau régional de l'Ontario, correspondance, **6**:38
M. (Heap), 7:4, 30-1, adoptée, 36
Am. (Heap) adopté, 7:4
Am. (Schneider), 7:4, 35, adopté, 36
Prévision, projection sur deux ans, **5**:12-3, 18-9; 7:14-5; **8**:10, 27; **9**:22-3; **10**:4-6
Processus
Demandes, classification, **5**:7; 7:11-2, 26-7

Réfugiés, statut, revendication—*Suite*
Arriéré, élimination—*Suite*
Processus—*Suite*
Description, **5**:7
Droit d'appel, restrictions, 7:10-1, 24-5, 27
Exclusion, catégories, **5**:7
Groupes ethniques, information, recours aux ONG, **5**:8
Lacunes, 7:14
Ministre, annonce en déc. 1988, **5**:6
Ombudsman, poste, création, **8**:29-30
Principes sous-jacents, **5**:9, 16
Ralentissement, **9**:20-1
Répercussions, **6**:5, 23
Révision, 7:15-6
Sous-comité, apport, **8**:30
Québec, situation, **8**:6, 10-1, 15, 20-1
Règlements
Contestation devant les tribunaux, **6**:7-8, 12-3, 25-7
Publication, retard, **9**:12, 16-7, 29
Retards, causes, **9**:28-31
Situation, **5**:5-6
Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada, recommandations, **9**:4, 6-13; **10**:11
Table de concertation de Montréal pour les réfugiés, position et propositions, **8**:5-10, 27
«Tiers pays sûrs», clause, application, **9**:15-6
Toronto, Ont., situation, **6**:5-6; **9**:5, 13, 22
Demandes
Augmentation depuis 1985, **5**:5
Bien-fondé, établissement, **9**:10-2, 20
Ontario et Québec, comparaison, **5**:15
Présentées après le 1er janv. 1989, nouvel arriéré, **6**:18-9; **9**:11
Traitement, retard, enquête, **5**:4-28; **6**:4-39; 7:6-41; **8**:4-30; **9**:4-31; **10**:4-20
Voir aussi sous le titre susmentionné Arriéré, élimination
Familles
Manuel de l'immigration, chap. 9, application, **6**:11
Voir aussi sous le titre susmentionné Arriéré, élimination; Immigrant reçu, statut, obtention
Ghanéens, situation, 7:24
Haïtiens, ordonnances d'expulsion, moratoire, **6**:15; 7:10
Historique, **5**:5
Immigrant reçu, statut, obtention
Délai, **6**:37-8; 7:8
Familles, admissibilité, règlement IE-8-17 du *Manuel de l'immigration,* 7:8, 17, 22-3
Situation, **6**:5, 38
Statistiques, **6**:39; 7:34
Permis de travail, obtention, 7:28-9
Personnes expulsées vers leur pays d'origine
Disparition, emprisonnement, etc., **8**:16-7
Retour au Canada, **5**:16-7
Turcs, situation, **5**:17-8
Système, intégrité, **6**:21-4; 7:21-3; **8**:29
Trinité et Tobago, cas, 7:24
Voir aussi Chine—Ressortissants chinois au Canada; Liban—Libanais réfugiés à Chypre

Règlements révisés du Québec. Voir Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—«Situation de détresse»

Salvador. *Voir plutôt* El Salvador

Salvadoriens. *Voir* El Salvador; Réfugiés

Schneider, Larry (PC—Regina—Wascana; vice-président)
Chine, situation, séance d'information, **4**:11-3
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:28-31, 36
Immigrants, **3**:21-3
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:10, 17-8, 34-7, 47, 51-3; **3**:9
Liban, **1**:17-8, 35-7, 52
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:21-3; **4**:3
Réfugiés, **2**:28-31; **7**:20
Réfugiés, statut, revendication, **3**:23
Demandes, traitement, retard, enquête, **6**:21-3; **7**:19-23, 25, 27, 31-4, 37-41; **8**:28-30; **10**:15-7
Sous-comité, **1**:10; **7**:40
Séance d'organisation, **1**:6, 8
Travaux, planification, **3**:9
Voir aussi Vice-président du Sous-comité—Élection

Séance d'organisation. *Voir* Sous-comité

Shropshire, Rob (Conseil des affaires des réfugiés de Toronto)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **7**:6-11, 15-9, 22-7, 29

Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes. *Voir* Liban—Libanais réfugiés à Chypre; Témoins

Sommers, Betty (Conseil du travail d'Ottawa et du district)
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, enquête, **3**:14

Sous-comité
Bibliothèque du Parlement, services, **1**:8
Députés
Questions s'adressant à tous les témoins, procédure, **1**:17, 19
Temps de parole, répartition, **1**:8, 17
Documents
Distribution, **1**:10; **8**:4-5
Présentation, **3**:19
Traduction et remise au greffier, **3**:10, 26
Président. *Voir plutôt* Président du Sous-comité
Séance d'organisation, **1**:6-9
Séances
À huis clos, **3**:9-10; **4**:3, 21
Ajournement, m. (Schneider) adoptée, **7**:41
Fonctionnaires, présence, **7**:40-1
Suspension pour un vote à la Chambre, **5**:11
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, **1**:6-8
Témoins
Comparution, convocation, etc.
Homsy, Rose, demande, **1**:14
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, **3**:9
Exposés, présentation, ordre, **1**:9-10
Voir aussi sous le titre susmentionné Députés—Questions
Travaux, planification, **3**:9
Vice-président. *Voir plutôt* Vice-président du Sous-comité

Sous-comité—*Suite*
Voir aussi Liban—Libanais réfugiés à Chypre; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Processus; Travaux du Sous-comité

Sous-comité du programme et de la procédure. *Voir* Travail, emploi et immigration, comité permanent

Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada. *Voir* Immigration—Niveaux Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination; Témoins

Syrie. *Voir* Liban

Table de concertation de Montréal pour les réfugiés
Représentation, **8**:4
Voir aussi Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination; Témoins

Témoins
Affaires extérieures, ministère, **4**:6-7, 12, 14-7
Association du Barreau canadien (section Immigration), **6**:4-20, 23-38
Communauté canadienne-libanaise d'Ottawa, **1**:28-33, 35-8, 40-1, 43-5, 47-50, 52
Conseil canadien des églises, **1**:10-9, 22-5, 36, 38-9, 43
Conseil canadien pour les réfugiés, **8**:10-2, 17-26
Conseil des affaires des réfugiés de Toronto, **7**:6-19, 22-9
Conseil du travail d'Ottawa et du district, **3**:14
Emploi et Immigration, ministère, **4**:4-15, 17-21; **5**:4-27; **10**:4-11, 14-8
Fonds d'aide des dames canadiennes-libanaises, **1**:33-4, 39, 41-2, 46-8, 50, 52-3
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, **2**:4-36
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, **3**:11-21, 23-4, 26
Société d'entraide des dames libanaises-syriennes canadiennes, **1**:19-22, 26-8, 35-6, 40, 42-3, 47, 49, 52-4
Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada, **9**:4-31
Table de concertation de Montréal pour les réfugiés, **8**:4-10, 12-30

Témoins de Jéhovah. *Voir* Immigrants—Illégaux Portugais

Toronto, Ont. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination

Toronto Home Builders' Association. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Portugais, accord, conclusion avec les travailleurs de la construction

Travail, emploi et immigration, comité permanent
Sous-comité du programme et de la procédure, réunion, convocation, **9**:31
Voir aussi Immigration—Citoyens du Liban, demandes, traitement

Travailleurs. *Voir* Immigrants—Illégaux Portugais—Expulsion; Réfugiés, statut, revendication—Arriéré, élimination—Portugais

Travailleurs indépendants. *Voir* Immigration

Travaux du Sous-comité
En vertu de l'art. 108(2) du Règlement
Chine, situation, **4**:4-21

Travaux du Sous-comité—*Suite*
En vertu de l'art. 108(2) du Règlement—*Suite*
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, **2**:4-36
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, **1**:9-54; **3**:9-10
Portuguese Canadian Immigration Humanitarian and Compassion Committee, travail, **3**:11-26; **4**:3
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, **5**:4-28; **6**:4-39; **7**:6-41; **8**:4-30; **9**:4-31; **10**:4-20

Trinité et Tobago. *Voir* Réfugiés, statut, revendication

Turcs. *Voir* Réfugiés, statut, revendication—Personnes expulsées vers leur pays d'origine

Vice-président du Sous-comité
Élection de Schneider, **1**:6; **5**:4

Visas. *Voir* Immigration; Liban—Libanais réfugiés à Chyre; Réfugiés

Waldman, Lorne (Association du Barreau canadien (section Immigration))
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **6**:4-7, 17-9, 23-4, 28, 30-6, 38

Wappel, Tom (L—Scarborough-Ouest)
Immigration, citoyens du Liban, demandes, traitement, enquête, **1**:9, 14-6, 26-7, 50-1, 53; **3**:9
Liban, **1**:14-6, 26-7, 50-1, 53
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **5**:10-2, 18-20
Sous-comité, **1**:9
Séance d'organisation, **1**:8
Travaux, planification, **3**:9

Worthy, Dave (PC—Cariboo—Chilcotin)
Réfugiés, statut, revendication, demandes, traitement, retard, enquête, **7**:23-4, 31-3, 37-9, 41
Sous-comité, **7**:41
Séance d'organisation, **1**:6

Zerter, Barbara (Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador)
Groupe inter-agences de surveillance sur le El Salvador, travail, enquête, **2**:21